

REVUE

DU

MONDE INVISIBLE

paraissant le 15 de chaque mois

— * —

DIRECTEUR :

M^{GR} ÉLIE MÉRIC

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE ET LETTRES, DOCTEUR EN THÉOLOGIE,
PROFESSEUR A LA SORBONNE

~~~~~  
**QUATRIÈME ANNÉE**

1901-1902

— \* —

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

29, RUE DE TOURNON, 29  
PARIS





# *Bibliothèque Saint Libère*

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2007.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



# L'INFLUENCE DE L'ÂME SUR LE CORPS

## I

L'influence de l'imagination ne reste pas enfermée dans le cercle de l'âme, elle rayonne, et pénètre le corps humain dans toutes ses parties; elle y produit quelquefois des phénomènes extraordinaires qui présentent des analogies frappantes et trompeuses avec les faits préternaturels, œuvres de Dieu ou des démons.

Elle est si étroite, si mystérieuse et si féconde l'union du corps et de l'âme dans le composé humain! Pour nous faire mieux comprendre, pour faciliter nos explications et nos recherches nous parlons de l'âme et du corps comme s'ils formaient deux entités juxtaposées, ou rapprochées soit par le système nerveux, soit par le fluide vital, mais il n'en est pas ainsi dans la réalité; c'est l'âme qui est l'universel principe de tous les mouvements qui se produisent dans le corps; elle préside à la sécrétion des humeurs et des liquides; elle préside aux contractions musculaires. C'est à elle qu'appartiennent aussi les sentiments et les pensées avec les fonctions les plus élevées de l'intelligence et de la liberté; elle est réellement la forme du corps.

Et cette conception de l'âme nous permet de comprendre les rapports, en apparence, si mystérieux et si étranges du physique et du moral. L'état de nos organes, de notre estomac, de notre cœur, de notre foie, de nos entrailles, exerce une influence réelle sur nos émotions, nos sentiments et nos idées. D'autre part, l'état ou triste ou joyeux, ou paisible ou violent de notre esprit produira des modifications différentes dans l'état de nos organes, dans l'innervation, dans

la circulation des humeurs, de la bile et du sang. Que de troubles physiques et de maladies qui n'ont que des causes morales, et que d'affections morales dont il faut attribuer l'origine à quelque maladie!

On l'a dit avec raison, les relations anatomiques qui existent entre le grand sympathique et le système cérébro-spinal nous permettent de comprendre pourquoi la peur, la colère ou une violente émotion morale déterminent quelquefois instantanément la jaunisse, tandis que l'inquiétude et la frayeur produiront la diarrhée.

Le grand sympathique envoie ses petits filets nerveux, ses *vaso-moteurs* sur les plus petites veines et sur les artères; ces filets contractent les fibres musculaires des veines et déterminent un resserrement qui modifie la circulation du sang. D'autres filets nerveux partis de certains autres nerfs du grand sympathique frapperont *d'inhibition* les fibres musculaires des petits vaisseaux qui se dilatent aussitôt et laissent passer le sang en plus grande abondance. Or, une grande émotion de l'âme, une commotion profonde de l'imagination ébranlera le grand sympathique, modifiera l'état des nerfs ou *vaso-constricteurs* ou *vaso-dilatateurs*, et provoquera dans la circulation sanguine des troubles, des phénomènes que les esprits superficiels sont tentés d'attribuer à un agent surnaturel.

L'opium, le hachisch, le protoxyde d'azote, le *muchamore*, le *somniferum*, la pommade des sorciers, la stramoine, la belladone, la jusquiame, les soporifiques à l'usage des magiciens et des initiés qui se rendaient au sabbat, déterminaient dans l'âme, et plus particulièrement dans l'imagination, des troubles qui nous révèlent d'une manière saisissante, l'influence du corps sur l'âme, du physique sur le moral, des nerfs sur l'imagination et sur les centres sensoriels.

Nous choisissons comme type de cette influence l'exemple suivant cité dans l'intéressant ouvrage de Moreau, de Tours, sur les effets intellectuels ou psychiques du hachisch :

## II

J'avais pris du hachisch, raconte le sujet, j'en connaissais les effets, non par expérience, mais par ce qu'une personne qui avait visité l'Orient m'en avait dit, et j'attendais, tranquille, l'heureux délire qui devait s'emparer de moi.

Je me mis à table, je ne dirai pas comme quelques personnes, après avoir savouré cette pâtée délicieuse, car elle me parut détestable, mais après l'avoir avalée avec quelques efforts.-

En mangeant des huitres, il me prit un accès de fou rire qui se calma bientôt, lorsque je reportai mon attention sur deux autres personnes qui, comme moi, avaient voulu goûter de la substance orientale, et qui voyaient déjà une tête de lion dans leur assiette.

Je fus assez calme jusqu'à la fin du dîner; alors je pris une cuiller et je me mis en garde contre un compotier de fruits confits avec lequel je me supposais un duel, et je quittai la salle à manger en éclatant de rire.

Bientôt j'éprouvai le besoin d'entendre, de faire de la musique; je me mis au piano, et je commençai à jouer un air du *Domino noir*; je m'interrompis au bout de quelques mesures, car un spectacle vraiment diabolique s'offrit à mes yeux.

Je crus voir le portrait de mon frère qui était au-dessus du piano, s'animer et me présenter une queue fourchue, toute noire, et terminée par trois lanternes, une rouge, une verte et une blanche. Cette apparition se présenta plusieurs fois à mon esprit dans le courant de la soirée.

J'étais assise sur un canapé. Pourquoi, m'écriai-je tout à coup, me clouez-vous les membres? Je sens que je deviens de plomb. Ah! comme je suis lourde!

On me prit les mains pour me faire lever, et je tombai lourdement par terre, je me prosternai à la manière des musulmans en disant: Mon père, je m'accuse, etc., comme si je commençais une confession. On me releva, et il se fit en moi un changement subit.

Je pris une chaussette pour danser la polka; j'invitai par

le geste et la voix quelques acteurs, et entre autres Ravel et Grassot que j'avais vus peu de jours auparavant dans *l'Étourneau*. Du théâtre, ma pensée me transporta au bal de l'Opéra : le monde, le bruit, les lumières m'exaltèrent au plus haut point. Après mille discours incohérents, en gesticulant, criant comme tous les masques que je croyais voir, je me dirigeai vers la porte d'une chambre voisine qui n'était pas éclairée.

Alors il se passa en moi quelque chose d'affreux : j'étouffais, je suffoquais, je tombais dans un puits immense, sans fin. Comme un noyé qui cherche son salut dans un faible roseau qu'il voit lui échapper, de même je voulais m'attacher aux pierres qui entouraient le puits, mais elles tombaient avec moi dans cet abîme sans fond.

Cette sensation fut pénible, mais elle dura peu, car je criai : Je tombe dans un puits, et l'on me ramena dans la pièce que j'avais quittée.

Ma première parole fut celle-ci : Suis-je sot ! je prends cela pour un puits, et je suis au bal de l'Opéra. Je heurtai contre un tabouret : il me sembla que c'était un masque qui, couché par terre, dansait d'une façon inconvenante, et je priai un sergent de ville de l'arrêter. Je demandai à boire, on fit chercher un citron pour faire de la limonade, et je recommandai à la bonne de ne pas le prendre aussi jaune que sa figure, qui me paraissait couleur orange.

Je passai subitement ma main dans mes cheveux : je sentais des milliers d'insectes me dévorer la tête : j'envoyai chercher mon accoucheur, qui était en ce moment près de M<sup>me</sup> B..., pour délivrer la femelle d'un de ces insectes qui était en mal d'enfant et avait choisi pour lit de douleur le troisième cheveu, à gauche, de mon front.

Je parlai de personnes que je n'avais pas vues depuis plusieurs années, je rappelai un dîner où j'assistais, il y a cinq ans, en Champagne : j'apercevais les personnages, et, chose inouïe, je sentais que j'étais chez moi, que tout ce que je voyais s'était passé dans un temps éloigné : cependant, ils me paraissaient là.

Mais ce fut un bonheur enivrant, un délire lorsque je découvris mon fils bien-aimé, dans un ciel bleu et argent. Il



avait des ailes blanches bordées de rose : il me souriait et me montrait deux jolies dents dont je guettais la naissance avec tant de sollicitude ; il était environné de beaucoup d'enfants qui, comme lui, avaient des ailes, et voltigeaient dans ce beau ciel bleu.

Pendant cette douce vision s'évanouit comme les autres, et je tombai du haut du ciel que le hachisch m'avait fait entrevoir, dans le pays des lanternes.

C'était un pays où les hommes, les maisons, les arbres, les rues étaient des lanternes exactement pareilles aux verres de couleur qui éclairaient les Champs-Élysées, un jour de fête. Ces lanternes marchaient, dansaient, s'agitaient sans cesse, et au milieu apparaissaient plus brillantes que les autres les trois lanternes qui terminaient la prétendue queue de mon frère.

Je voyais surtout une lumière qui dansait sans cesse devant mes yeux (elle était causée par la flamme du charbon de terre qui brûlait dans la cheminée). On couvrit le feu avec de la cendre. « Oh ! dis-je, vous voulez éteindre ma lanterne, mais elle va revenir. » En effet, la flamme vacilla de nouveau, et je vis danser ma lumière qui devint verte, de blanche qu'elle était.

Mes yeux étaient toujours fermés par une sorte de contraction nerveuse ; ils me cuisaient beaucoup ; j'en cherchai la cause, et je ne tardai pas à découvrir que mon domestique m'avait ciré les yeux avec de l'encaustique et qu'il me les frottait avec une brosse : c'était un motif, plus que suffisant pour expliquer le malaise que j'éprouvais à cet endroit.

Je buvais un verre de limonade, puis tout à coup, je ne saurais dire à propos de quoi, l'imagination me transporta en pleine Seine, aux bains Ouarnier. Je voulus nager et j'éprouvais encore un moment de cruelle émotion en me sentant enfoncer sous l'eau : plus je voulais crier, plus j'avalais de l'eau, lorsqu'une amie vint à mon secours et me ramena à la surface ; j'entrevis par les toiles du bain, mon frère qui se promenait sur le pont des Arts.

Vingt fois je fus sur le point de commettre des indiscretions, je m'arrêtais, en disant : « J'allais parler, mais il faut que je

me laise. » Je ne puis décrire les mille idées fantastiques qui traversèrent mon cerveau pendant trois heures que je fus sous la dépendance du hachisch. Elles paraîtraient trop bizarres pour qu'on les croie sincères. Les personnes présentes doutaient parfois, et je me demandais si je me jouais d'elles, car j'avais ma raison au milieu de cette étrange folie.

Mes cris, mes chants réveillèrent mon enfant qui dormait sur les genoux de ma mère. Sa petite voix que j'entendis pleurer, me rappela à moi-même, et je m'approchai de lui; je l'embrassai comme si j'eusse été dans mon état naturel.

Craignant quelque crise, on m'éloigna de lui, et je dis alors qu'il ne m'appartenait pas, que c'était l'enfant d'une dame que je connais qui n'en a pas et qui me l'envie toujours.

Puis j'allais faire des visites; je causais, je faisais les demandes et les réponses; j'allais au café, je demandais une glace; puis je rentrai chez moi en disant : « Oh! voyez donc ce gros rat qui court dans la tête de B...

Au même instant, le rat se gonfle et devient aussi énorme que le rat qui figure dans la féerie des *Sept Châteaux du Diable*. Je le voyais, j'aurais juré que ce rat se promenait sur la tête où je l'avais si singulièrement placé, et je regardais le bonnet d'une dame présente. Je savais qu'elle était là réellement, tandis que B... n'était qu'un être imaginaire, mais, cependant, je puis affirmer que je l'ai vu (1). »

### III

Sous l'influence du hachisch, la volonté est frappée de paralysie, l'âme affolée n'obéit plus à sa souveraineté et à sa direction, l'imagination entre au contraire, dans une période d'excitation extraordinaire qui rappelle le désordre de la folie. Là encore, elle n'est pas créatrice, elle travaille sur un fond acquis. Les objets extérieurs agissent avec une intensité singulière et bizarre sur les yeux, les oreilles, l'odorat et le toucher: le sujet voit les personnages, il entend leur voix.

(1) Moreau. *Du hachisch et de l'aliénation mentale*, p. 14-20.

reconnait les sons, il reçoit l'impression de la lampe qui brille et du feu qui brûle dans la cheminée.

Mais, la transmission de ces impressions au cerveau se fait à travers un organe faussé, malade, infidèle; elles se trouvent dénaturées, exagérées, mêlées sans aucun ordre et confondues. L'âme qui n'a pas perdu sa conscience assiste en témoin impuissant à ces orages et à cette perversion accidentelle, transitoire des impressions qui lui viennent du monde extérieur par le canal des sens.

La mémoire sensible intervient à son tour dans ces phénomènes violents. Les innombrables souvenirs qu'elle conserve des lieux, des faits, des personnages, des circonstances, se réveillent avec une extrême puissance, et apparaissent avec l'illusion de la réalité. La raison ne distingue plus, dans les secousses profondes de ce délire accidentel et provoqué ce qui est du passé et ce qui appartient au présent, les phénomènes de mémoire et les phénomènes de perception. ce qui est en nous et ce qui se trouve à l'extérieur, elle se trouve en face d'une succession rapide de scènes et de souvenirs qui la secouent et l'aveuglent sans lui laisser le recueillement et la liberté de la réflexion.

Ces scènes empruntent aussi quelquefois à la constitution, aux habitudes acquises, au caractère du sujet un aspect particulier. Le libertin, le joueur, l'avare, le querelleur violent se laissent voir et reconnaître dans ces scènes dramatiques où la dissimulation et la ruse calculée n'ont plus de place, et nous permettent de comprendre l'évolution bizarre des phénomènes qui semblaient livrés au hasard et des épisodes les plus inattendus.

Ici, les images agissent avec la violence d'une force irrésistible, car les images sont des forces déterminées par des lois. A l'état de veille et de raison nous pouvons les contenir et les diriger, mais, dans l'état anormal d'hallucination et de délire provoqué, l'image agit brutalement sur le cerveau, et elle produit extérieurement, dans la physionomie et dans tout le corps, le mouvement et l'expression de l'envie, de la colère, de la haine et de l'amour. L'image produit infailliblement, avec une perfection achevée, le geste qui lui est approprié.

Dans ce travail matériel et mécanique dont on pourrait retrouver l'équivalent parmi les animaux, dans les actes inconscients de l'instinct, les notions de temps et d'espace, les idées abstraites et générales, les opérations qui appartiennent aux facultés élevées de l'intelligence font défaut. Le délirant n'a plus la notion d'espace, il localise ici ou là, sans fidélité, les scènes remémorées, qui le font sourire ou pleurer; il n'a plus la notion de temps, et il voit dans la réalité saisissante du présent, les faits qui appartiennent au passé. Il ramène tout au présent et au point de l'espace où il vit pendant ces heures de folie.

Ce qui me frappe davantage, c'est la persistance du souvenir, quand la crise est finie. Si vous étudiez le sujet hypnotisé, vous remarquerez presque toujours l'abolition de la sensibilité (anesthésie) et l'abolition du souvenir au réveil (amnésie). Il n'en est pas ainsi du sujet qui vient de se livrer à l'ivresse du hachisch. Tout ce qu'il a fait pendant son rêve bruyant s'est gravé dans sa mémoire comme dans la mémoire des spectateurs; il se souvient de tout, et c'est avec la plus grande sûreté qu'il raconte dans le calme de la réflexion, ce qu'il a vu et ce qu'il a dit.

C'est donc le même sujet, c'est la même personne que nous avons observé dans ces deux états si profondément différents, de la raison et de la folie. Quand certains observateurs superficiels nous parlent avec plus d'assurance que de vérité, d'un être inconscient ou *subconscient* qui se trouverait en nous, et qui aurait le don d'alterner avec l'être que nous voyons, que nous sentons, que nous connaissons par le témoignage des sens extérieurs et par le témoignage intime de la conscience, ils se trompent et ils veulent nous tromper.

S'il y avait en nous ces deux *moi* dont il est si souvent parlé aujourd'hui dans les observations sur les phénomènes merveilleux, le moi qui raisonne et le moi qui déraisonne, deux *moi* distincts qui auraient chacun leurs propriétés, leur substance et leur vie, c'est bien dans ces phénomènes bizarres de l'hallucination provoquée qu'on devrait les trouver et les reconnaître. Étrangers l'un à l'autre, comme le prétendent ces psychologues physiologistes, ils n'échangeraient

entre eux aucune communication, et le moi éveillé devrait ignorer les actions du moi endormi un instant dans les distractions de la folie.

Il n'en est rien, et quand les fumées délirantes du rêve se sont évanouies, le sujet, en pleine possession de lui-même, affirme avec la plus grande sincérité qu'il se souvient de tout, qu'il est toujours substantiellement le même, et que c'est bien le même moi que nous voyons dans la paix de la raison, après l'avoir vu dans la tempête de la folie; et la véracité de son témoignage est confirmée par l'exactitude de son récit.

Mais ces observations qui font voir le néant des hypothèses en vogue sur l'inconscient et le *subconscient*, nous rappellent aussi la nécessité de tenir compte de l'étroite union de l'âme et du corps, de l'action considérable du physique sur le moral.

Sans doute, le corps n'exerce aucune action directe et immédiate sur la volonté humaine, cette puissance n'appartient qu'à Dieu; il ne peut exercer sur elle qu'une action extérieure et indirecte et entraver quelquefois son exercice ou troubler la régularité de ses mouvements, mais ce corps est pénétré de toutes parts, et dans toutes ses profondeurs par l'âme qui le saisit, dès son origine, et qui fait de lui un être réel, corporel. vivant et sentant(1), elle ne l'abandonne qu'au moment de la mort, après avoir eu une existence unique avec lui pendant toute la durée de la vie.

« Si l'âme, dit Albert le Grand, une dans sa substance quoique multiple dans ses puissances, est par elle-même l'acte de notre corps en tant qu'il est à la fois réalité organique et physique, il n'y a rien dans notre corps qui soit totalement étranger et qui ne soit soumis en quelque manière aux mouvements, aux émotions de l'âme, dont elle tient la vie (2). »

En quoi consiste cette action de l'âme sur le corps humain? Comment peut-elle donner naissance à des phénomènes merveilleux que l'on pourrait confondre, par ignorance, avec les phénomènes préternaturels qui sont l'œuvre ou de Dieu ou des démons? Quelles sont les limites de sa puissance sur le le corps

(1) Saint Thomas, *Somm. theolog.*, 1, q. 76, a. 6, ad. 1, et 1 II, q. 117, a-3, ad. 3.

(2) *De Somno et Vigiliâ*; lib. I, tract. 1, c. 7.

L'esprit humain se pose ces questions difficiles en présence des miracles dont le caractère divin et l'origine préternaturelle sont d'ailleurs incontestables pour tout homme qui cherche sincèrement la vérité. Il se les pose encore quand il assiste aux manifestations extraordinaires de l'imagination et du système nerveux sous l'influence d'une conviction ardente, ou d'un désir violent, ou d'une concentration puissante de l'attention sur un même objet.

Nous avons reconnu l'influence extraordinaire du corps sur l'imagination et sur l'âme, dans certaines dispositions particulières et dans certaines maladies, mais l'influence de l'âme sur le corps est plus pénétrante et plus profonde, et elle fait mieux paraître l'unité substantielle du composé humain.

#### IV

Que de faits nous pourrions apporter en faveur de cette thèse ! Diagoras mourut de joie en apprenant que ses trois fils avaient été vainqueurs aux jeux olympiques. Le fils de Crésus qui était muet recouvra subitement la voix, en voyant l'ennemi qui allait frapper son père : Soldat, s'écria-t-il, épargne Crésus ! Un négociant gravement malade parce qu'il avait été forcé de suspendre ses paiements, fut guéri subitement par le Dr Bouvart qui lui laissa cette ordonnance : Bon pour 30.000 fr. à prendre chez mon notaire. L'héritière de Leibniz mourut subitement en ouvrant un vieux coffre qui se trouva plein d'argent.

Une fillette regarde, tout émue, saigner un cochon, on lui dit qu'on va la saigner, elle veut se cacher, et tombe morte en se précipitant dans les bras d'une jeune fille assise un peu plus loin.

Sous l'influence de la peur on a vu les cheveux blanchir subitement et tomber, et la sueur prendre une coloration plus ou moins intense, jaune, verte, noire ou bleue. Paulini a observé la sueur de sang sous l'influence de la peur, chez un marin, pendant un orage. Le pilote de la frégate l'*Elisa*, pris de peur dans une tempête où sombra son vaisseau, vit en

moins d'une heure des pustules couvrir toute la surface de son corps.

Une jeune mère, écrit Richet, est occupée à ranger dans une armoire les porcelaines dont elle a les mains pleines: son petit enfant joue par terre à l'autre extrémité de la chambre, près du foyer sans feu.

A force de toucher au mécanisme, l'enfant finit par décrocher la crémaillère, et le rideau de la cheminée menace de tomber sur le cou de l'enfant qui se trouve à genoux, et dans la position du guillotiné, le rideau de la cheminée jouant le rôle de couperet.

C'est, à ce moment, précédant immédiatement la chute du rideau métallique, que la mère se retourne. Subitement, elle voit le danger que court son enfant. Sous l'influence du saisissement, de l'émotion, son sang, selon l'expression consacrée, ne fait qu'un tour.

Comme cette femme était très impressionnable et nerveuse sans être hystérique, pourtant, il se forma, paraît-il, sur-le-champ, un cercle érythémateux et saillant autour du cou, dans le point même où l'enfant allait être frappé. Cette empreinte dermatographique au premier chef persista assez intense et assez durable pour qu'un médecin venu quelques heures après, pût encore la constater.

« Toute émotion, écrit le Dr Ménard, qui reproduit ces exemples bizarres de dermatographie, s'accompagne de modifications de l'organisme, qui en sont la condition.

Le pouls d'un homme en colère ne bat pas de la même manière que celui d'un homme triste, effrayé ou découragé, ou content. Lorsque les émotions sont vives, les troubles physiques qu'elles provoquent, se traduisent aux yeux les moins exercés.

La rapidité des mouvements du cœur chez un homme en proie à une vive émotion donne lieu à une sensation spéciale qui se traduit dans le langage populaire, par l'expression: tout mon sang n'a fait qu'un tour.

Cette augmentation de tension vasculaire se produit dans les parties où les vaisseaux sont facilement dilatables et superficiels, par la rougeur de la peau qui se manifeste surtout à la face. La turgescence des vaisseaux de la face entraîne la

saillie et la congestion des yeux, et une sécrétion lacrymale qui donne au globe oculaire un éclat particulier; on dit que le regard est enflammé par la colère.

« L'accélération des mouvements du cœur, l'excès de tension qui se produit dans les petits vaisseaux peuvent, quand ces vaisseaux sont altérés et devenus friables, amener des ruptures et des hémorragies graves, parfois mortelles (1). »

Dans son livre si documenté, *Le Corps et l'Esprit*, Hack Tuke rapporte, après le Dr Marmisse, de Bordeaux, qu'une servante ayant vu saigner sa maîtresse à laquelle, depuis longtemps, elle donnait des soins assidus, éprouva une émotion si puissante au moment où le chirurgien enfonça la lancette dans le bras de la malade, qu'elle ressentit au pli du coude une sensation de piqure, et que bientôt après une ecchymose apparut en ce point. Plus loin, il rappelle avec le Dr Tissot, qu'un homme qui avait cru voir un spectre le saisir, en fut si terriblement effrayé qu'il se produisit de la rougeur, du gonflement, et bientôt après de la suppuration à l'un de ses pieds.

Nous pouvons conclure de ces observations que l'influence de l'imagination, toujours limitée, est cependant très étendue : elle peut rendre quelquefois la parole aux muets, amener la mort par la violence d'une émotion, former un cercle érythémateux et saillant sur le cou, provoquer des hémorragies et des exsudations sanguines, déterminer du gonflement, de la rougeur, de la suppuration, et pour arriver à ces fins, l'imagination met en jeu les ressorts les plus cachés de notre organisme; elle agit avec l'inflexible sûreté de l'instinct, et ne s'égare jamais dans l'étonnante rapidité de son évolution.

## V

Le secrétaire du collège des curateurs de l'Université de Gand, écrit le Dr Tuckey, avec lequel j'étais intimement lié, apprenant que le choléra venait de faire son apparition, me dit avec un effroi marqué : « Docteur, je sens que j'en serais

(1) Cf. Dr Féré, *Pathologie des émotions*; Dr Grasset, *Influence du moral sur l'écllosion des maladies*; Dr Tissot, *La fatigue et l'entraînement physique*.



victime. » Sur quoi se fondait-il dans son pessimisme ? Il était bien portant, mais d'une grande impressionnabilité nerveuse, prenant mille précautions qui ne faisaient que l'augmenter. Chaque fois qu'il me rencontrait, c'était la même plainte. En vain je lui conseillai un régime prophylactique contre le terrible fléau (entre autres ma fameuse poudre de musc et de camphre que j'ai fait connaître dans le *Répertoire* de la présente année et dans ma brochure : *Le Choléra en 1892*. Paris, chez G. Carré, libraire-éditeur, rue Saint-André-des-Arts). Il ne voulut rien entendre. C'était vers la fin de juin et la chaleur était étouffante : malgré cela il ne sortait qu'avec ses habillements d'hiver et chez lui restait confiné dans son bureau. On comprend combien cela le débilitait, d'autant plus qu'il suivait les prescriptions de la Commission médicale d'alors relatives aux relâchements du ventre.

Le mois de juillet étant venu sans qu'aucun cas de choléra fût signalé, mon ami me dit : « Docteur, il n'y a plus de choléra et je vais à la campagne assister à un dîner officiel. » Son esprit était donc parfaitement tranquille dans ce moment. Hélas ! cela ne devait durer. Le soir — au retour en voiture ouverte — il fut surpris par une pluie violente qui le trempa de sorte qu'en rentrant chez lui il était tout frissonnant. La crainte du choléra le reprit et il se mit au lit couvert de nombreuses couvertures pour se faire transpirer. Ayant été appelé, je le trouvais dans un état pitoyable, la voix brisée, les yeux caves, ne cessant de répéter : « C'est fini ! C'est ce que j'avais redouté ! C'est le choléra ! » J'eus beau faire pour le rassurer, et l'engager à sortir du lit, devant un feu clair et prendre un réconfortant au punch ; rien n'y fit. C'était alors dix heures du soir. A minuit la scène se dessina, et au bout de quelques heures l'infortuné secrétaire mourut, bien qu'il n'y eût plus apparence de choléra à Gand.

On ne saurait avoir un exemple plus terrible de l'influence du moral sur le physique. Cette influence est connue des médecins. Que de fois ne leur arrive-t-il pas de prescrire à leurs malades des remèdes simulés, notamment les fameuses pilules de mie de pain.

On connaît l'histoire de ce chasseur qui se croyait mordu

par un chien enragé : subitement il devint triste, morose, taciturne, et la vue de l'eau lui faisait éprouver un sentiment d'horreur. Le cinquième jour, il fut pris d'accès de rage et devint fou furieux, il fallut le lier. Le neuvième jour on retrouve le chien qui l'avait mordu, il n'était pas enragé. Le malade s'imagine qu'on veut le tromper. On fait entrer le chien qui saute sur le lit de son maître et le couvre de caresses. Le malade s'apaise, se rassérène, et quatre jours après, il était rétabli.

Nous connaissons sans doute le microbe de la rage et l'évolution de cette maladie, mais nous savons aussi que l'imagination frappée avec une extrême violence, et dans des conditions particulières, peut reproduire le *processus* de cette maladie, avec un art singulier et provoquer les accès de fureur qui précèdent la mort.

L'esprit superficiel troublé par ces analogies saisissantes que nous découvrons quelquefois dans la nature, sera tenté de conclure à la négation du miracle et des réalités du préternaturel. A la vue de cette puissance effrayante de l'imagination qui nous permet d'expliquer d'une manière naturelle tant de phénomènes extraordinaires, il oubliera d'attribuer à Dieu, aux anges, ou aux démons, des guérisons, des effets physiologiques, des bouleversements qui dépassent absolument l'action bienfaisante ou malfaisante de cette faculté.

Les esprits fermes ne s'arrêtent pas à cette tentation. Comme la mer, si effrayante dans ses tempêtes, l'imagination trouve le grain de sable qui l'arrête et qui fait penser à Dieu.

(A suivre.)

Élie MÉRIC.

---

## LES ANGES DANS L'UNIVERS

(Suite)

---

### VI. — Etat transitoire des Anges dans le ciel, avant leur élévation à la vision intuitive

Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, dit Jésus-Christ ; car ils verront Dieu.

Nous admettons deux catégories de créatures raisonnables : les anges et l'homme.

Toute créature raisonnable est *susceptible* de trois états : l'état de nature, l'état de grâce et l'état de gloire.

La nature est la condition d'une créature réduite à ses facultés naturelles et seulement aidée par Dieu suffisamment pour atteindre une fin purement naturelle telle que le bonheur terrestre. Cet état de pure nature, pour les créatures raisonnables, n'existe pas, n'a jamais existé pour elles qu'hypothétiquement. C'est l'état propre aux créatures irrationnelles.

La grâce est un don gratuit de Dieu surajouté à la nature pour les créatures raisonnables. C'est plutôt une amoureuse union de Dieu avec sa créature : une parenté divine de la créature avec le créateur ; une filiation adoptive qui ennoblit, divinise la créature au point de lui donner des *droits* à l'héritage du souverain Bien, la rendre apte à produire des actes surnaturels et divins pour atteindre une fin surnaturelle qui est la céleste béatitude.

La gloire est le couronnement des actes surnaturels qu'a produits la créature en état de grâce.

La nature peut être comparée à un sauvageon. La grâce

est le greffe. Les fleurs sont les actions vertueuses, vivifiées par la grâce. Les fruits sont la gloire.

La grâce suppose donc la nature et elle est transitoire. La gloire suppose la grâce et elle est permanente.

Impossible de passer immédiatement de la nature qui est le propre de la créature à la gloire qui est le propre du Créateur, parce qu'entre l'essence créée des êtres et l'essence increée de l'Être il y a un abîme infini que les anges eux-mêmes ne sauraient franchir s'il n'était comblé par la grâce.

Nous disons que la créature intelligente est *susceptible* de trois états. Dieu qui en toute justice et perfection eût pu ne rien créer du tout, eût également pu en toute justice et perfection créer l'homme et les anges dans l'état de pure nature comme les animaux. Alors les anges, pas plus que l'homme, n'eussent été susceptibles de la gloire. Purs esprits, intelligences parfaites, d'une nature supérieure à celle de l'homme, incomparablement supérieure à celle des animaux, mais doués d'appétits ou de tendances exclusivement conformes à leur nature ils se fussent trouvés entièrement satisfaits d'un bonheur, tout à fait naturel et ils eussent glorifié Dieu par une activité naturelle. Ils n'eussent pas porté leurs vues plus haut, et d'emblée possédant, selon les capacités de leur être, tout ce qu'ils avaient à attendre de leur existence, l'espérance pour eux serait demeurée inconnue.

Toute créature a pour cause la bonté de Dieu et ne peut trouver le bonheur que dans l'amoureuse glorification de Dieu. En cela toute créature imite Dieu, Bonté infiniment aimante qui s'aime seule d'un amour adéquat, puisque seule éternelle et infinie elle est seule infiniment aimable.

L'amour est le type du feu et la lumière est l'image de la bonté. Le feu donne sa flamme et la lumière rayonne, non de prime abord mais par une sorte de conséquence. Les flammes du feu sont brûlantes, les œuvres de l'amour sont aimables. Les rayons de la lumière sont lumineux, les productions de la bonté sont bonnes. Et cela nous fait envisager la création comme un épanchement délibéré de l'amoureuse bonté de Dieu, se traduisant librement en actes de puissance créatrice, pour tirer du néant ce qui n'existait pas. De fait

toute créature, objet de l'éternelle prédilection de Dieu, toute créature, à partir de son essence et de sa nature est parfaitement bonne, aimante, aimable et souverainement aimée de Dieu. En revanche et par loi de nature les créatures s'aiment elles-mêmes, s'aiment entre elles et aiment Dieu principalement comme le Bien suprême, cause de leur existence; elles l'aiment finalement comme la souveraine Bonté but de leur création; c'est-à-dire qu'en s'aimant, les créatures n'établissent pas en elle-même la fin de leur amour, mais en Dieu. Elles s'aiment pour Dieu, et donnent pour mesure à l'amour qu'elles portent à Dieu, l'amour qu'elles éprouvent les unes pour les autres. C'est du moins ce qui doit être d'après la loi et l'ordre de l'amour même naturel.

Or la conjonction de l'amour avec le bien désiré constitue le bonheur. Aussi le bonheur est d'autant plus grand et plus élevé que l'amour de l'être aimant est plus ardent et la bonté de l'être aimé plus éminente.

Dieu est infiniment heureux parce qu'en lui il y a rapport parfait entre l'amour infini et le bien souverain. Disons plutôt que Dieu est lui-même son Bonheur, car il est à la fois souverain Bien et Amour éternel divinement unis. — La créature ne peut être heureuse qu'en aimant Dieu plus qu'elle-même et par-dessus tous les biens créés, attendu qu'elle est créée pour Dieu et que dès lors c'est vers lui que doit tendre définitivement son amour et qu'il tend en effet dans tout être qui n'a pas perdu l'équilibre moral.

Telle serait la loi du bien, de l'amour et du bonheur pour la créature intelligente même constituée dans l'état de nature. L'amour à l'état de nature serait la volonté agissant naturellement pour une fin naturelle. L'amour dans l'état de grâce devient la charité. C'est la volonté agissant naturellement mais d'une façon méritoire, pour une fin surnaturelle. Enfin la gloire sera la charité récompensée. Au lieu de la grâce fondée dans la nature, ce sera la nature glorifiée, établie dans la gloire. La volonté des élus sera définitivement fixée pour l'éternité dans le souverain Bien, agira en lui et quasi comme lui.

Encore une fois nous l'affirmons, l'homme et les anges

n'ont été créés ni dans l'état de nature ni dans l'état de gloire, mais dans l'état de grâce. Les anges pas plus que l'homme n'ont existé un seul instant à l'état de nature, ils ont été créés en état de grâce. Cela se conçoit, Dieu ne les créait pas pour les confiner dans l'état de nature, mais pour les élever à l'état de gloire, — ce qui d'ailleurs dépendait entièrement de son bon plaisir. — Donc, les destinant à l'état de gloire, il convenait à sa sagesse de leur donner de suite le seul moyen d'y tendre ou, pour mieux dire, de les créer aptes à parvenir à cette fin de leur existence.

L'état de grâce fut donc le premier état des anges. Ils furent créés avec le don de la grâce sanctifiante. Dès le premier instant de leur existence ils resplendirent tous d'une bonté et d'une beauté à la fois conforme à leur sublime nature angélique et au don surnaturel de la grâce qui les remplissait. Aussitôt créés, ils furent *capables* de s'aimer, d'aimer Dieu surnaturellement, de jouir d'un bonheur surnaturel et de *mériter* la béatitude de la gloire; car la gloire ne s'acquiert que par la charité.

Pour vous former une idée du premier état des anges, imaginez-vous ces infinitudes d'êtres incomparablement plus ravissants que ce qu'il y a de plus ravissant ici-bas; intarissable prodigalité de vies issues de rien et prenant leur essor en myriades de formes différentes où se déploient tous les charmes du beau et du vrai; gracieuses allégresses, amours divinisés qu'on appelle vertus et séraphins se livrant avec délices à l'agilité de leurs divines ailes, la foi et l'espérance. — Où vont-ils? — Ils volent en tous sens au bonheur. Intelligences libres de toute corporalité: subtiles comme il conviendrait à des esprits aussi purs, ô chérubins, votre naissance vous dévoile un éloquent mystère! — Ils se contemplant, ils admirent le paradis: ils se partagent entre l'étonnement et des transports de reconnaissance envers leur Créateur: ils s'élancent vers lui avec amour.

Dieu de son côté ne les laissera point dans l'attente. Ils ne peuvent encore le voir, mais Lui, il peut se faire entendre. La parole créatrice sera suivie sans retard de la parole révélatrice. — Me voici, dira Dieu à ses anges; me voici, mes bien-

aimés. Votre présence récompense mon éternelle prédilection et je veux être moi, l'éternelle récompense de votre charité. Heureux au delà des tendances de votre nature, soyez de plus heureux de mon bonheur infini; jouissez de mon Être en même temps que de l'être que je vous ai donné...

La Révélation est un contrat réglé par la divine Justice entre le Créateur et la créature. La grâce, don gratuit, est un prêt nécessaire, une avance constituant un capital qui est le bien de Dieu mis à la disposition de la créature: mais la gloire elle, il faut qu'elle soit acquise par la créature, puisque c'est son bonheur, la béatitude qui lui est promise. La créature doit faire sienne la gloire qu'elle espère. — Ou bien pensez-vous qu'il vous soit possible d'être heureux d'un bonheur qui n'est pas à vous, que vous n'avez pas mérité, fût-ce le bonheur de Dieu?

Mais vous nous objecterez peut-être que tout à l'heure nous avons parlé d'héritage en disant que la gloire est l'héritage des enfants de Dieu. Or, nous direz-vous, ce que l'on hérite, on l'hérite par droit d'héritage et non par récompense de mérite. Nous vous répondons que sans doute il en est ainsi selon le droit naturel qui est le droit de toute créature; mais que la créature n'a aucun droit strict sur la surnature. D'ailleurs, même le droit naturel d'héritage a ses restrictions! Eh! si un fils infidèle peut être déshérité, refuserez-vous au Très-Haut le droit de priver une créature rebelle de l'éternel héritage, des biens surnaturels promis au mérite de la fidélité?

La créature est libre. Elle a la triste faculté de pouvoir se détourner de Dieu, qui alors lui enlève avec le don de la grâce toute espérance de gloire. Voilà pourquoi après l'avoir créée dans la grâce, Dieu éprouve la fidélité de sa créature. Si donc la créature surmonte l'épreuve, elle mérite la gloire.

Ajoutons que la gloire est proportionnée à la grâce et que la créature a le pouvoir d'augmenter indéfiniment la grâce qui lui a été donnée et aussi sa gloire future par conséquent. Or la grâce ainsi augmentée est elle-même une grâce acquise, une grâce méritée, comme se trouve augmenté un capital par les intérêts et les intérêts des intérêts. A ce propos il importe de faire une distinction entre la grâce première et la grâce

seconde. La grâce première est infuse gratuitement, c'est le capital placé par Dieu à intérêt. La grâce seconde est l'intérêt produit par la créature en vertu du capital. La grâce seconde est une augmentation, une croissance merveilleuse de la grâce première qui va se multipliant par elle-même à chaque action vertueuse ; et la gloire sera proportionnée au total obtenu.

Étant données ces vérités, de quelle manière la majeure partie des anges méritèrent-ils la bienheureuse gloire que procure la vision de Dieu tel qu'il est. Comment les autres sont-ils tombés en dessous de la nature en périssant à la grâce, c'est ce qu'exposera le chapitre suivant.

Alfred VAN MONS,

(*A suivre.*)





## UNE POSSESSION DIABOLIQUE COMPLIQUÉE DE MAGIE EN AUVERGNE

(Suite et fin.)

---

**ERRATUM.** — Dans le numéro du mois de mai, à la page 736, ligne 21, au lieu de *impossible*, lire *possible*. Cette erreur change le sens de la proposition et la rend inintelligible.

---

Tertullien (1) assure, lui aussi, qu'un chrétien quel qu'il soit, peut arracher la vérité aux possédés en leur commandant au nom du Christ : « Qu'on fasse venir devant vos tribunaux, dit-il en défiant les païens, un homme qui soit reconnu possédé du démon ; qu'un chrétien, quel qu'il soit, commande à cet esprit de parler. Il avouera et qu'il est véritablement démon et qu'ailleurs il se dit faussement Dieu... Si *n'osant mentir à un chrétien*, ils ne confessent pas qu'ils sont des démons, répandez sur le lieu même le sang de ce téméraire chrétien... Leur divinité est donc soumise aux chrétiens. » Si un chrétien peut déjà leur extorquer la vérité quand cet aveu est nécessaire, à plus forte raison les exorcistes sont doués du même pouvoir. Or, pour le cas qui nous occupe, c'était au nom de Jésus-Christ, comme du temps de Tertullien que les exorcistes adjuraient les démons de dire la vérité sur les causes et les circonstances de la possession, détails jugés nécessaires par l'Église. Nous n'avons donc pas à craindre ici la supercherie, quand même les démons eussent été les seuls témoins ou les seuls narrateurs de ces événements merveilleux.

Arrière donc l'hypothèse de la supercherie ou de la simulation. La théorie de l'hystérie serait-elle plus heureuse dans ses explications ? Pas davantage ; et l'on peut dire de

(1) Et saint Cyprien tient le même langage à Démétrianus : « Du moins tu resteras confondu dans tes erreurs quand tu verras et que tu entendas les dieux interrogés par nous, déclarer aussitôt ce qu'ils sont, et malgré ta présence, se montrer *incapables de dissimuler* plus longtemps leurs prestiges et leurs tromperies. » D'ailleurs les démons n'ont aucun intérêt à se faire passer pour plus criminels qu'ils ne le sont en réalité, puisque cela prolonge leurs tourments en prolongeant les exorcismes. Ils trompent plutôt en feignant d'être chassés.

l'hystérie, quand il s'agit de Marguerite, ce qu'en a dit le P. Surin au sujet des diables de Loudun. Le savant jésuite réfutait en même temps l'hypothèse de la contrefaçon et celle de l'hystérie, quand il affirmait la possession de Loudun même après avoir écrit ces mots : « Souvent il est arrivé que des femmes fines et rusées ont contrefait, par des desseins inconnus et secrets, d'être ainsi travaillées de l'esprit malin, ou qu'étant bonnes filles, elles se sont laissées aller à dire par faiblesse ou par humeur hypochondriaque leurs imaginations, se comparant au diable et faisant toutes les choses inusitées que font les personnes de cette sorte. » Le P. Surin avait eu, disait-il, trois ans pour s'assurer de la vérité auprès des religieuses de Loudun qui remuaient la tête avec une vitesse extraordinaire, se tordaient tous les membres et se courbaient en arc de cercle et marchaient très vite dans cette position en dépit des lois de l'équilibre. M. E... a pu, lui aussi, durant plusieurs années, sans parler du Dr Frugère d'A... qui n'a rien connu de ce genre de maladie (l'hystérie est pourtant, sous d'autres noms, connue depuis longtemps), constater que Marguerite n'était pas une hystérique, une névrosée, mais qu'elle gardait toujours son bon sens et que durant les plus rudes assauts que lui livrait une puissance invisible, ses réponses ne furent jamais celles d'une folle, mais d'une personne à l'esprit très éclairé et d'une volonté énergique; ce qu'on ne retrouve pas chez les hystériques. Du reste, celles-ci ont d'après Richet, un penchant très sensible et presque irrésistible à mentir et à se mettre en évidence. Chez Marguerite, on ne constate rien de pareil. Sans doute il n'y a pas eu des de Kériolets convertis par Marguerite, comme à Loudun, où M. de Kériolet, après avoir traité les religieuses de folles, reconnut si bien la supériorité de l'esprit qui leur faisait scruter toute sa vie intime, qu'il se convertit et fit une pénitence publique. Mais les conversions des pécheurs rebelles à la grâce du Jubilé prouvent ici encore que Marguerite n'était pas hystérique, mais très intelligente ou du moins très éclairée : ce qui n'est pas le propre des névrosées.

Ce qui prouve encore que Marguerite n'était pas sous l'in-

fluence d'une fièvre ou névrose quelconque, c'est que tant qu'il ne s'agissait pas d'exorcismes, elle restait calme et que durant ses agitations les plus horribles, son pouls ne paraissait pas marcher plus vite : c'est là un des caractères communs à toutes les possédées; on l'avait constaté chez les religieuses de Loudun. Et puis, M. E... peut-il être accusé d'être tombé, lui aussi, dans des crises hystériques malgré son âge avancé? C'est ce qu'on serait contraint d'admettre si on faisait de Marguerite une hystérique dont l'approche eût produit par contagion des attaques d'hystérie chez tous ceux qui la voyaient s'agiter. En effet, l'éminent exorciste, sans entrer dans les détails où est entré le P. Surin en assurant que le démon quittait la Supérieure pour se jeter sur lui en se coulant d'abord au fond de l'estomac, nous en a dit assez en affirmant que les démons *le tourmentaient* ainsi que ses coopérateurs. On a bien des raisons de croire que le démon les traitait comme le P. Surin, comme Marguerite. Si le grand âge et la grande énergie de M. E... le mettaient à l'abri de l'hystérie, il n'y a pas de raison de croire Marguerite hystérique. Celle-ci ne se plaignait jamais de l'aura, de la boule et du clou hystériques. Du reste, l'hystérie, dont les médecins incrédules se servent comme d'une machine de guerre contre la religion, peut bien expliquer si on ne tient pas compte des circonstances, en les considérant en eux-mêmes, certains phénomènes communs à la fois aux hystériques et aux possédées, tels que des sauts et des contorsions, des grimaces ou des hurlements. Mais quant à rendre raison des langues qu'on parle sans les avoir apprises, des événements éloignés qu'on connaît sans moyen de transmission, etc., l'hystérie comme la simulation, est radicalement impuissante à le faire, même lorsqu'on met en jeu l'hystérie provoquée; car les faits analogues de l'hystérie ne sont classés que dans l'attaque spontanée ou grande hystérie; et l'arc de cercle hystérique ne suspend jamais au plafond comme le fut Marguerite.

Abandonnons certaines contorsions aux partisans de l'hystérie, quoique souvent les personnes qui passent pour hystéro-épileptiques, soient de vrais possédées du démon, selon ce que m'assurait le regretté et savant abbé Fortin à propos d'une

possédée du Loiret. Mais les crises provoquées par les exorcismes sont loin de ressembler aux crises provoquées de l'hystérie, où le médecin n'a pas à lutter, tandis que dans les exorcismes on est toujours aux prises avec une personnalité qui résiste et s'accuse fortement par une activité, qui n'a rien de l'assoupissement hystérique, rien de ces symptômes réguliers de l'hystérie qu'on peut prévoir et conjurer.

Concluons donc avec le P. Bonniot (1) que la logique dit assez « qu'il n'y a point d'assimilation légitime entre les phénomènes provoqués de l'hystérie et les phénomènes provoqués de la possession ».

Le nommé Skepto est donc plaisant autant que malicieux quand il dit à propos des possédées de Loudun que ce sont des cas « où la médecine moderne ne voit qu'une série de phénomènes hystériques, aggravés par la suggestion de la possession et par l'emploi des exorcismes. Jeanne de Belcier, traitée en possédée du démon, devait nécessairement parler et agir comme si elle l'eût été en effet. »

Il y a trop de contrastes entre Marguerite et les hystériques pour attribuer tous ses actes à l'hystérie, qui d'ailleurs peut bien provenir du démon.

Mais, dira-t-on, l'hallucination et en particulier l'hallucination télépathique vraie peuvent expliquer bien des merveilles analogues à celles que nous avons attribuées à la possession.

M. Legué dit que les hallucinations sont un prodrome ou pronostic de l'hystérie épidémique. Mais c'est en vain qu'il voudrait nous faire croire à l'hystérie scientifique épidémique : la science n'a encore que des conjectures mal formulées sur ce point, et les prodromes ne sont pas des symptômes. Quoi qu'il en soit, les hallucinations même télépathiques laissent le problème de Marguerite sans solution, comme le fait l'hystérie qui a des hallucinations périodiques.

Qu'est-ce qu'une hallucination et une hallucination télépathique vraie ?

Une hallucination, c'est une illusion par laquelle on se figure voir ce qui n'est pas sous les yeux, entendre ce qui ne

(1) P. de Bonniot, page 101.

frappe pas les oreilles : le rêve est une série d'hallucinations et la folie est à l'état de veille une autre source féconde d'hallucinations. Dans ce dernier cas l'organisme ébranlé ressent la même impression que si les objets extérieurs frappaient les sens au dehors. L'hallucination est vraie quand de fait elle répond à une chose réelle ; par exemple quand on rêve que les contrevents sont agités par le vent et que cela est vrai en effet. L'hallucination télépathique vraie est celle qui se produit loin des objets représentés et qui reproduit réellement ces choses telles qu'elles sont.

On s'est évertué, dans le camp des matérialistes, à expliquer cette corrélation si frappante entre la réalité et la représentation lointaine. Ne pouvant réussir, on s'est contenté de l'expliquer par ces grands mots : *hallucination télépathique vraie*. C'est constater un fait certain ; mais ce n'est pas l'expliquer que le constater. Et puis le terme d'hallucination qu'on ose appliquer même à la perception ordinaire, comme le fait l'école positiviste, est trop mal choisi pour représenter des coïncidences qui ne peuvent être fortuites, puisqu'il y a des centaines de mille de chances contraires ou différentes et que pourtant telle image et non pas telle autre est représentée dans le cerveau. C'est ce qu'on peut dire du prétendu rêve des taureaux que fit Marguerite, des indications précises qu'elle donna sur les peines ressenties juste à la même heure par son curé à l'occasion de la famille de ce dernier. Il est si facile d'expliquer la chose par l'intervention d'un esprit qui se transporte très vite d'un lieu à un autre comme un courrier invisible pour y annoncer ce qui se passe de loin ! Mais en dehors de cette hypothèse, comment expliquer cette corrélation par une fortuite représentation qui s'est trouvée vraie par hasard ? Est-ce que les Polonais étaient connus de Marguerite ? Est-ce qu'ils étaient en relation avec elle lorsqu'elle annonçait leur défaite ? C'est bien une véritable perception qui a eu lieu dans Marguerite, quel que soit le canal de la transmission de ces images réelles qui répondaient si bien à la réalité. Or on ne peut soutenir sans tomber dans l'absurde que la perception extérieure est une pure hallucination : ce serait vouloir faire du monde entier et de tout milieu où les sens s'exercent un

hôpital de fous. A plus forte raison on ne peut expliquer ces divers phénomènes si surprenants par l'hallucination hystérique qui revient toujours la même : Ce n'était pas une répétition de la même image que donnait Marguerite en annonçant les événements de Pologne ou ceux qui se passaient dans les paroisses voisines à l'heure même. Qu'on ne dise pas que les hallucinations hypnotiques interviennent ici. L'hypnose ne change pas la nature des hallucinations, mais suggère des hallucinations conformes aux ordres de l'hypnotiseur : or ici les exorcistes ne sont pas des hypnotiseurs volontaires et en supposant qu'ils le fussent, ce ne sont pas les idées suggérées par eux qu'exprime Marguerite : ils n'y sont pour rien. D'un autre côté, si ses malfaiteurs l'avaient endormie, on se serait aperçu de ce sommeil et elle n'aurait pas malgré leur influence dévoilé leurs coupables manœuvres.

La suggestion hypnotique ou autre expliquera-t-elle mieux les phénomènes? Non ; car la suggestion n'est qu'un ordre donné à un sujet et exécuté par lui, soit immédiatement, soit à échéance, soit dans le sommeil, soit dans la veille. Or, un ordre ne donne pas des forces nouvelles, soit physiques, soit intellectuelles ; c'est une impulsion qui pousse à agir en dépit de la résistance qu'on oppose souvent, mais rien de plus. On pourra se croire paralysé et l'être en effet en vertu de cette suggestion ou auto-suggestion : cela ne changera rien à la nature de la paralysie. Dans aucun cas, la suggestion ne peut coller une fille de 19 ans au plafond : dans aucun cas elle ne peut faire parler des langues ignorées par les auteurs de la suggestion : on ne suggère que ce que l'on sait soi-même. On peut bien se croire, sous l'influence d'une suggestion, possédé du démon : cela ne donnera pas une force musculaire surhumaine à un sujet, pas plus que le don des langues, tant que les esprits ne viendront pas prêter main-forte à ce sujet pour lui faire jouer un rôle pris par lui au sérieux. On dira que Donato et Liégeois ont obtenu des effets prodigieux de coïncidence en prescrivant à leurs sujets d'écrire à telle heure, de dénoncer telle personne, tel jour. A l'heure dite, au jour fixé, les sujets obéissaient comme des automates, sans savoir pourquoi. Cela n'explique pas pourquoi Marguerite a vu et annoncé

exactement de loin une foule d'événements avec toutes leurs circonstances. Pour le prouver, il faudrait montrer qu'elle avait en Pologne ou dans tous les endroits éloignés dont elle parlait, quelque hypnotiseur qui agissait sur elle à distance par une suggestion véritable et que c'était là le secret de ces curieuses révélations. Cet hypnotiseur ne pouvait être l'exorciste, présent à ses côtés. Il ignorait les événements en question et, du reste, à la différence des hypnotisées ordinaires, elle leur opposait sans cesse la plus grande résistance quand il s'agissait de révéler les turpitudes auxquelles les magiciens l'avaient condamnée.

Et puis, M. Janet suppose qu'il faut être un sujet nerveux pour être apte à la suggestion.

Mais il est possible, nous l'avouons, que les magiciens aient agi souvent sur elle par suggestion ; leurs ordres autoritaires se rapprochaient beaucoup de ceux des magnétiseurs, et l'impossibilité où elle se trouvait de leur résister ne ressemblait pas moins à l'automatisme des hypnotisés. Nous ne pouvons cependant nous résoudre à croire que les magiciens en question aient su par eux-mêmes, avant la relation des journaux, les événements de Pologne. Dans tous les cas, ils n'étaient pas présents autour du lit de mort de la servante de M. B... : ils ne pouvaient donc pas, n'en sachant rien eux-mêmes, renseigner Marguerite à distance sur les derniers moments de la mourante.

En résumé, la suggestion ne peut pas plus que l'imagination, si elle peut autant.

Et voilà tout ce que la science matérialiste a de plus fort à opposer à la possession. Vraiment le diable aura beau jeu tant qu'on ne lui opposera que de pareilles armes. Il a tout intérêt à dissimuler sa présence pour nuire d'autant plus à l'homme que celui-ci se doute moins de ses embûches. Et il travaille en sûreté surtout lorsque, sous le couvert de la science on nie son existence et son intervention, la science lui sert alors de passeport, d'hameçon. Il lui suffit de pervertir les âmes par ses suggestions et ses pratiques impies ou immorales : pour en arriver là, il aidera, s'il le faut, à la roue, en présentant les pratiques de magie et les possessions comme de

simples maladies ou même comme des expériences scientifiques dont la thérapeutique peut tirer le plus grand profit. On rougirait de se dire sorcier ou magicien ou possédé; le décorum est sauvé et le diable et le surnaturel sont balayés du monde savant, comme le dit Skepto, dès qu'on ne parle que d'hystérie, d'hypnotisme, de suggestion, etc. Comme le démon doit rire de voir qu'on prend au sérieux de si piètres explications!

La théorie de l'hypéridéation ou du sixième sens du Dr Ochrowicz, théorie éclectique qui emprunte quelque chose à toutes les théories précédentes, pour expliquer la clairvoyance et la transmission de la pensée à distance, peut bien, il est vrai, rendre raison de quelques phénomènes analogues à ceux de la possession ou de la magie; mais aucune théorie physique ou physiologique, serait-elle la résultante d'une foule de systèmes matérialistes, ne peut expliquer les faits de connaissance supérieure et certaine, parce que le mouvement et les images du cerveau ne sont pas essentiellement inhérentes à telle pensée ou à telle autre, la pensée étant d'un ordre à part, ne peut être connue que d'une manière conjecturale par des signes matériels qui peuvent exister sans elle, par exemple dans le rêve et qui supposent une convention facile d'avance.

### 8<sup>o</sup> Théorie spirite

Le spiritisme, dont l'hypnotisme, de l'aveu de beaucoup de théologiens et de médecins tels que le P. Franco et le Dr Mosso, fait partie intégrante, parce qu'il produit des faits identiques comme aussi le magnétisme, identifié avec l'hypnotisme par les DD<sup>ss</sup> Richer et Crescenzo, le spiritisme est d'origine américaine. Il est venu se greffer sur le magnétisme européen qui au début voulut fonder une religion, mais qui a pris une tournure scientifique sous l'impulsion de Braid et de Charcot, encore que le Dr Foveau distingue l'hypnotisme du magnétisme comme Charcot distingue la suggestion de l'hypnotisme, deux choses identiques pour l'école de Nancy. Le spiritisme est un système qui prétend communiquer avec les esprits



morts ou vivants séparés ou incarnés, et cela par une action psychique directe ou bien par le pèrisprit ou corps astral ou encore élémental. D'après l'Église, c'est une superstition condamnée et hérétique et d'après une récente décision (1898), on ne peut même faire appel au prince de la milice céleste dans les expériences spirites, quand même on exclurait tout pacte implicite ou explicite, tant il y a à redouter l'immixtion du démon. Faire parler de prétendus morts par l'intermédiaire des tables, par des coups frappés sur un mur et dont le nombre est convenu pour désigner telle chose; voilà quelques-uns des phénomènes attribués au spiritisme qui aux yeux de l'Église n'est pas autre chose que l'ancienne magie avec ses cercles ou ses miroirs et ses évocations d'outre-tombe. La cruauté haineuse et l'immoralité sont deux cachets diaboliques qu'on retrouve dans toutes les manifestations sensibles de l'enfer, par exemple dans les mystères d'Éleusis, de Mithra, des Cabires, chez les Flagellants russes, etc. Les spirites se livrent, au détriment de la religion, de la morale publique et même de leur santé et de leur bon sens, à un commerce transcendant avec les esprits dont ils reçoivent les révélations comme des paroles d'Évangile parce qu'ils ont la prétention d'expliquer cela scientifiquement.

Mais aucune de leurs explications, en dehors de l'intervention démoniaque, ne peut rendre raison des faits que nous avons à interpréter.

D'abord le système de l'action psychique directe n'est pas soutenable. La philosophie naturelle (1) ne peut pas sans changer l'espèce humaine qui consiste dans l'union substantielle de l'âme et du corps humain, admettre une action quelconque à distance entre un esprit et un autre, durant la vie présente. C'est un principe incontestable en métaphysique qu'un être agit selon sa nature, et que ses actes sont proportionnés à sa nature. Si l'unité de l'homme ou son essence est

(1) Les catholiques surtout sont bien obligés d'admettre que l'homme tient le milieu par sa nature et par conséquent par les opérations qui en découlent, entre les purs esprits et la matière; car le concile de Vienne a nettement défini comme un dogme de foi l'unité substantielle de l'homme composé de l'âme raisonnable qui est sa forme et du corps humain qui est la matière de ce composé substantiel.

constituée par l'union de l'âme et du corps en une seule substance ou nature, tout acte émanant de l'homme doit être à la fois matériel et spirituel, participer à la nature des deux principes essentiels à l'humanité. D'après la plus saine philosophie, les actes d'intelligence eux-mêmes exigent au préalable au moins comme *condition indispensable* que les matériaux des pensées soient fournis à l'esprit par l'imagination d'où l'esprit les tire et qui représente encore d'une manière sensible par des signes ou comparaisons les idées une fois formées. L'homme tire toutes ses connaissances des sens. L'action directe d'esprit à esprit sans intermédiaire sensible, jure donc avec la constitution de l'être humain. Et si cette communication purement spirituelle a lieu sans que les sens interviennent, c'est qu'il y a quelques esprits plus subtils que l'homme. Ils transmettent à d'autres hommes les signes imperceptibles quelquefois pour nous, qui expriment les pensées. Cela leur est facile, lorsqu'on se parle à soi-même sur un ton assez haut, en réfléchissant, comme le font beaucoup de personnes qui pensent en parlant et parlent en pensant : cela se voit souvent dans les campagnes. Arrière donc l'hypothèse spirite de l'action psychique directe qui n'est faite que pour les communications d'ange à ange, tout au plus d'esprits désincarnés à esprits désincarnés comme le sont les saints ou les damnés avant la résurrection.

Mais l'hypothèse du périsprit ou plan astral ou élémental ou cliché céleste en impose à plusieurs. Et il faut avouer qu'elle est faite pour séduire beaucoup de naïfs, nous dirons même beaucoup de savants spiritualistes et de théologiens. Le cardinal Bona dit que c'est une question très discutée que celle de la bilocation. Il est vrai que cet intermédiaire à la fois spirituel et corporel très subtil que dans les milieux où l'occultisme est en honneur on suppose gratuitement entre le corps et l'âme, entre l'âme d'une personne et celle d'une autre, cet intermédiaire a le tort d'être rudement compromis par la décision du concile de Vienne qui ne donne pas d'autre forme au composé humain que l'âme raisonnable. On ne voit pas en effet comment concilier la foi avec ce périsprit qui serait un trait d'union entre les deux principes constitutifs de

l'homme. Cette difficulté n'a pu échapper à d'éminents théologiens qui en ont fait l'observation dans la *Revue du Monde Invisible*. Citons seulement ici le cardinal Satolli, préfet de la Congrégation des Études : « Il est du plus haut intérêt, disait-il, d'enseigner fermement que l'âme rationnelle est dans l'homme, principe premier, essentiel et immédiat à la pure potentialité de la matière première. »

A ce nom, nous pourrions joindre celui d'un savant laïque Alfred Van Mons, professeur à l'École commerciale supérieure, en Hongrie. Et saint Thomas pensait de même.

Mais à cet inconvénient, le système du périsprit en ajoute d'autres. Il importe de les signaler au moment où l'on essaie d'attaquer tous les miracles des saints et en particulier les multilocations ou les communications surnaturelles à distance par cette prétendue découverte scientifique du périsprit dont fait grand bruit surtout le Dr Encausse (Papus) qui, à cause de cela, croit déjà voir l'agonie de la Louve romaine.

Un second inconvénient de ce système du périsprit : c'est d'imaginer sans preuves un second corps qui ne meurt pas, mais suit l'âme dans un autre monde pour lui servir de fantôme, comme si l'homme était composé de deux corps ou de deux âmes ou d'un être qui n'est ni l'un ni l'autre.

Il est vrai que saint Augustin (*Cité de Dieu*, l. XVIII, ch. xviii), admet pour Prestantitus que le fantôme de son imagination s'extériorisait jusqu'à s'incorporer dans une bête de somme qui portait réellement des fardeaux ; mais on ne conçoit pas comment une imagination peut s'extérioriser, se condenser jusqu'à se changer en animal. c'est passer d'un ordre à l'autre, de l'idéal au concret et réel.

Il est encore vrai que Mgr Méric, dans cette même *Revue* (p. 332-335), ne trouve pas, dans tous les cas analogues, du préternaturel : « Mais, dit-il, dans certains cas, ce dédoublement, cette apparition étrange de notre fantôme, de notre double, pourrait bien être l'effet d'une cause naturelle encore inconnue et inexplicée. »

Mais nous devons ajouter avec le savant directeur de la *Revue du Monde Invisible* que les phénomènes de bilocation des saints attribués à saint François Xavier et à saint Liguori

font exception, à cause des circonstances, du sujet et des conséquences qui ne sont plus les mêmes : « Ni l'hypothèse des simples rapports de la théorie leibnizienne, dit-il, ni l'image ou le fantôme de saint Augustin, ni la thèse du dédoublement spirituel ne peuvent expliquer la nature de ce corps qui reste uni à l'âme par un lien mystérieux qui se transporte dans des régions lointaines. »

Il nous faut continuer ces recherches, et demander à Dieu sa lumière ! Ainsi Mgr Méric ne voit pas nécessairement du diabolique dans la présence simultanée d'un jeune homme de Londres dans le cabinet et la salle à manger. Mais il avoue que l'on n'a pas encore trouvé de cause naturelle pour expliquer ce fait, quoiqu'elle puisse exister. Tenons-nous-en donc, en attendant une explication scientifique, à l'intervention diabolique qui est suffisante et que la science n'a pas encore réfutée sur la question de télépathie ou de la vision à distance. Il nous répugne de croire, tant que cette explication scientifique ne sera pas trouvée, que Marguerite a vu naturellement par un dédoublement naturel de ses amies ou des Polonais vaincus, leurs souffrances et leur mort à plusieurs kilomètres de distance. Nous ne pouvons donc souscrire à ces affirmations du colonel de Rochas (1) : « Une des propriétés essentielles et caractéristiques de cet agent subtil, est d'obéir à la volonté et aux ordres de l'âme. On conçoit donc (nous ne le concevons guère) que lorsqu'il est extériorisé en quantité suffisante, il puisse tomber sous la domination d'un esprit étranger et produire alors des phénomènes d'un ordre particulier, tels que les possessions, les apparitions et certains mouvements d'objets matériels, phénomènes qui sortent du domaine de la physique, puisqu'il n'y a plus de lois possibles là où intervient une direction intelligente. » Mgr Méric se contente de porter ce jugement sur tout ce que le colonel attribue de puissance à cette force psychique : « A notre avis, c'est trop, c'est beaucoup trop : il nous semble impossible par exemple, de démontrer scientifiquement et philosophiquement que la force psy-

(1) Colonel de Rochas. *Les Propriétés physiques de la force psychique*. Le Dr Rozier lui, admet dans le cliché astral une image fécondée par Dieu et susceptible d'être aperçue par les sensitifs avant d'être réalisée : c'est se méprendre sur la nature humaine qu'on traite ainsi en ange incorporel.

chique seule et agissant par elle-même, produise l'apparition des défunts et des vivants. » C'est aussi notre avis, sur la gaine du périsprit ou cliché des événements lointains et même futurs inventés pour les besoins de la cause spirite.

On peut très bien croire à la polarité et aux effluves odiques, croire que, pour un sensitif, le corps humain est tout lumineux, bleu à droite et jaune à gauche, la tête entourée d'une auréole, sans admettre pour cela l'hypothèse chimérique et fautive d'un prétendu corps astral ou cliché capable d'aller porter partout des nouvelles et d'en recevoir.

C'est ici le cas de répéter avec l'éminent directeur de cette Revue (Nos du 15 février 1899, pages 520, 521, et du 15 janvier 1899, page 460) :

« Nous sortons de la réalité pour entrer au pays des chîmères, nous abandonnons la raison, et nous écoutons l'imagination.

Ce que je reproche, en effet, aux partisans du corps astral, c'est d'affirmer sans cesse, et sans jamais donner des preuves que la raison puisse discuter, pour les accepter ou les refuser en connaissance de cause : ils oublient seulement de prouver 1° que ce corps astral existe à l'état matériel ou immatériel ; 2° qu'il ressemble d'une manière frappante au corps physique dont il serait le *double* ; 3° qu'il peut sortir de nous sans troubler les rapports ordinaires du corps et de l'âme, et sans briser le lien élastique qui l'attache au composé humain ; 4° que ce lien s'allonge indéfiniment... ; 5° que l'on peut identifier l'astral avec ces effluves dont l'existence nous paraît démontrée par des expériences dont nous avons été témoins ; 6° que cette hypothèse de l'astral, dont nous n'avons jamais conscience, ne détruit pas gratuitement l'inébranlable unité du composé humain. »

Concluons donc avec le même écrivain :

« Ni la philosophie, ni la tradition chrétienne, ni les Pères de l'Église n'autorisent donc (les conciles de Vienne et de Latran en sont plutôt la condamnation) l'hypothèse fautive de ce corps astral, placé en nous, entre l'âme et le corps matériel. Ce corps astral qui sortirait de nous... pour traverser l'espace et faire apparaître notre image en divers lieux ; ce

double qui produirait les phénomènes de lévitations et de hantise est une fable et une erreur grossière; il ne faut pas s'y arrêter.

Ne donnez pas le nom équivoque de corps astral au fluide nerveux qui s'écoule continuellement de nous... Ce fluide n'a pas la consistance, la force et la ressemblance de ce corps vivant et matériel que nous voyons, que nous sentons et que nous touchons. »

Ce n'est donc ni par ce fluide ni par l'hypothèse fantaisiste du corps astral qu'on peut expliquer les phénomènes d'apparitions d'animaux ou d'hommes, les connaissances supérieures de langues étrangères ou d'événements lointains ou cachés : autant de faits extraordinaires constatés en Marguerite.

Notre thèse reste donc établie sans que les explications nouvelles puissent l'entamer : à savoir que nous nous trouvons en face d'un cas de vraie possession compliqué de magie. Cette conclusion reçoit un surcroît de vérité de ce fait, que la plupart des caractères de possession probables ou certains signalés et conservés par le Dr Hélot, malgré les récentes découvertes, trouvent ici leur application. Si nous avons tant insisté pour prouver cette vérité, c'est que nous avons en vue un bien général.

Nous voudrions combattre la tendance de nos contemporains à n'admettre aucun fait préternaturel. Cette tendance aboutit à rendre sceptique même au sujet des miracles les plus manifestes.

C'est ce que reconnaissait naguère un vénéré supérieur de grand séminaire, M. Chaussinand, qui eut, lui aussi, à s'occuper d'exorcismes :

« Aujourd'hui, disait-il, beaucoup de personnes, même chrétiennes, tout en admettant ce que dit l'Évangile des possessions diaboliques, paraissent persuadées que rien de semblable ne peut se passer de nos jours. Cette tendance, si elle n'est pas combattue, mène facilement à un excès d'incrédulité même vis-à-vis des faits vraiment miraculeux. »

Nous avons l'espoir d'avoir dissipé au moins quelques préjugés contre la possession dans l'esprit de plusieurs de nos lecteurs.

Abbé T., curé.

## DE L'EXPÉRIENCE AU SPIRITISME

---

Parmi les catholiques il se trouve encore des esprits qui refusent de reconnaître l'authenticité et l'importance des phénomènes spirites : ils se croient forts parce qu'ils haussent les épaules ; mais un haussement d'épaules n'a jamais valu une bonne raison.

C'est pour les éclairer que nous reproduisons d'après la *Revue scientifique et morale du Spiritisme* les pages suivantes du D<sup>r</sup> Dexter.

### I

... Je ne sais si le lecteur trouvera un grand intérêt à apprendre comment j'ai été amené à porter mes recherches sur la question des manifestations spirites et comment leur résultat a fait de moi un croyant sincère aux relations de tous les jours et de tous les instants entre le monde des esprits et le nôtre.

Cependant, comme c'est moi qui ai servi de médium aux esprits auxquels sont dues la plupart des pages que l'on va lire, j'ai cru convenable de faire connaître quelques-unes des preuves qui me furent données de la réalité des relations entre les deux mondes, ainsi que les incidents à la suite desquels je me suis trouvé forcé de m'abandonner à la direction des esprits.

Je dois faire remarquer d'abord qu'à l'époque où je commençai à entendre parler de cette question, je me tins non seulement dans une grande réserve à son égard, mais je me déclarai positivement incrédule, la traitant d'illusion déplorable ou de honteuse mystification. Mon opposition persista même longtemps après que des preuves irréfutables m'eurent été données de la sincérité des faits annoncés.

Je ne discuterai pas la possibilité pour les esprits de quitter

leur séjour pour se manifester sur terre. Ma conviction sur ce point est établie sur de telles preuves et sur des témoignages si scrupuleusement contrôlés, que le moindre doute ne m'est plus permis. Je vais donc me borner à rappeler de quelle façon se sont formés les rapports entre les esprits et moi, qui leur ai servi de médium pour la transmission de leurs enseignements.

Lorsqu'il y a aujourd'hui deux ans, mon attention fut appelée pour la première fois sur le phénomène des coups frappés, je n'hésitai pas à déclarer que nous étions là en présence de la plus grossière mystification des temps modernes. Cependant deux considérations me déterminèrent à consentir à assister à une séance, sur l'invitation d'un ami. Je voulais d'abord satisfaire ma curiosité; en outre, en admettant que les faits fussent réels, je comptais bien découvrir la loi naturelle en vertu de laquelle ils se produisaient et montrer aux croyants quelle était la source de leur illusion.

Je convins donc avec mon ami d'inviter un puissant médium à organiser chez moi-même une séance à laquelle n'assisteraient que cet ami et ma famille qui n'avait, comme moi, aucune notion sur le spiritisme.

## II

Ce fut le 10 septembre 1851 que j'entendis pour la première fois ces bruits que nous appelons *spirit-raps*. Quoiqu'ils eussent répondu correctement à maintes questions *mentales*, je ne me déclarai nullement convaincu. Aussi, pour obtenir des preuves suffisantes pour moi et pour les autres et apprécier plus nettement jusqu'où s'étendait le pouvoir que possédaient les esprits de se communiquer, j'engageai le médium à passer la nuit chez moi et à tenir une nouvelle séance le lendemain matin. Il y consentit et le lendemain, tandis que nous causions de toute autre chose que du spiritisme, on entendit de grands coups sous la table autour de laquelle nous étions réunis pour le déjeuner, ainsi que dans les murs de la pièce, dans l'antichambre et même contre la porte exté-



rieure. Ces derniers étaient si nets, que je crus qu'un client venait en toute hâte réclamer mes soins. Je me levai et m'empressai d'aller ouvrir la porte; mais personne ne se trouvait là ni à portée de la vue. Ma curiosité étant vivement éveillée par ces incidents, je résolus de me rendre compte plus complètement de ce que pouvaient faire les esprits. Aussi, immédiatement après le déjeuner, j'organisai une séance en présence de toute ma famille, de l'ami dont j'ai parlé plus haut et d'un second, qui n'avait pu venir la veille. Mes deux amis et moi étions nettement incrédules et j'en dirai autant de ma femme et de mes deux filles. Celles-ci, âgées respectivement de quatorze et de neuf ans, étaient de ferventes presbytériennes et n'avaient jamais assisté à aucun de ces phénomènes que j'étais tout disposé à considérer comme dus à l'action magnétique des assistants.

On commença par quelques chants et aussitôt les manifestations se multiplièrent. De nombreux coups furent frappés dans la table, dans les chaises, les murs, le tuyau du poêle et on écrivit par la main du médium : « Que M. G... passe dans l'autre pièce. » Ce qu'il fit.

Jusque-là, ma plus jeune fille n'avait pris aucun intérêt à tout ce qui se passait et semblait plutôt ennuyée; mais dès que M. G... se fut éloigné, elle donna des signes d'agitation; son maintien était complètement transformé, on voyait qu'elle faisait de violents efforts pour résister et, croyant qu'elle se trouvait indisposée par cette séance déjà longue, je lui demandai si elle était malade : « Non, répondit-elle, mais je ne puis empêcher mes mains et tout mon corps d'être agités de tremblements. » A peine eut-elle prononcé ces mots que ses bras et ses mains furent secoués avec une telle violence que je craignais qu'elle ne se blessât dans ses mouvements désordonnés (1). Cet effet de l'influence magnétique fut si brusque, si violent et si inattendu, que l'enfant prise de terreur se jeta dans les bras de sa mère, fortement impressionnée elle-même, en s'écriant : « Oh! Mère, emmène-moi,

(1) On retrouve cette même agitation dans les débuts de la crise de la Voyante de la place Saint-Georges. L'irruption de l'esprit mauvais se produit de la même manière. C'est une personnalité qui se substitue à une autre. (Rédaction.)

emmène-moi ! » Mais ses bras furent brusquement écartés du cou de sa mère et l'agitation en tous sens continua sous nos yeux, nous causant la plus vive émotion. Cependant elle se calma peu à peu et au bout de vingt minutes sa main se mit à écrire en grands et beaux caractères, totalement différents de ceux de son écriture normale, et à donner des réponses à toutes nos questions orales ou mentales. Ce qui nous étonnait, c'est qu'elle écrivait avec aisance et rapidité, dans un style et avec une orthographe bien supérieurs à ceux que nous lui connaissions.

Au bout d'une heure, les esprits lui ordonnèrent de se retirer, à cause de sa fatigue et, comme elle hésitait à obéir, sa chaise fut brusquement enlevée de dessous elle par une force invisible et elle tomba sur le parquet. Elle se releva pour se rendre dans la pièce voisine et, comme elle passait devant un sofa, son corps fut enlevé par la même force invisible et fut déposé sur ce sofa avec autant de douceur qu'eussent pu le faire ses parents eux-mêmes.

Dans cette séance les réponses obtenues étaient si correctes, que bien des personnes seraient restées convaincues qu'elles avaient affaire aux esprits de leurs amis. Mais lorsque l'étonnement causé par le début de la médiumnité de ma fille se fut apaisé, il me sembla que les esprits n'avaient rien à faire en tout ceci. J'essayai de me démontrer que ce n'était autre chose que le résultat de l'action de l'esprit d'un assistant sur celui d'un autre et que la production de secousses de nature magnétique. Mais ces explications ne parvenaient pas à me convaincre. Le caractère si frappant des révélations faisait ressortir l'insuffisance de mes explications. Il me semblait évident que rien de ce que nous avons vu n'était dû à l'intervention d'aucun des assistants : je savais qu'aucun d'eux n'aurait voulu me mystifier et quant à mon enfant, j'avais en elle la confiance qu'inspire toute une vie de sincérité. Et cependant l'idée que les âmes de nos amis défunts pouvaient rester en communication constante avec nous qui sommes encore sur terre ; nous pénétrer de leurs sentiments ; nous faire connaître leur genre de vie dans les sphères supérieures et recevoir, en retour, communication de nos idées particu-

lières, me paraissait si étrange, si incompatible avec les notions admises que j'en étais bouleversé. Je ne voulais pas croire ce que je ne pouvais comprendre.

### III

Je ne veux pas citer tout ce qu'il m'a été donné de voir au cours de mes recherches; je me bornerai à présenter des exemples de chaque sorte de phénomènes et les cas tout à fait exceptionnels. Dans le courant d'octobre de la même année, j'assistai à une séance à laquelle prenait part également un monsieur qui avait perdu sa femme deux ans auparavant. Certains phénomènes qu'il avait observés le disposaient à croire à la sincérité des manifestations. Pour obtenir une preuve d'identité, sachant que personne parmi nous n'avait connu sa femme et que nous n'avions aucune notion de la question qu'il voulait poser, il dit : « Si l'esprit de ma femme est réellement ici, il doit connaître les dernières paroles que je lui ai adressées avant sa mort et la réponse qu'elle m'a faite. » Le médium lui donna complète satisfaction (1). Cependant, quoique le médium fût occupé à causer et à rire pendant que sa main écrivait, je me demandais encore s'il n'y avait pas eu de transmission de pensée.

Un peu plus tard, je m'absentais pendant quelques jours pour conclure une affaire. L'esprit d'un de mes amis annonça à ma femme qu'il lui indiquerait le moment où j'aurais terminé cette négociation. En effet, le jour arrivé, il écrivit par la main de ma fille : « Le docteur a conclu son affaire. » — « Comment le savez-vous ? » — « Je le quitte à l'instant, il a terminé à six heures. » C'était exact. Je renonçai à me rendre compte du fait, mais je restai cependant encore incrédule.

Je cherchais la vérité avec toute l'ardeur dont j'étais capable et souvent dans des séances tenues chez moi ou chez des

(1) Ce fait prouve qu'un Esprit ou que plusieurs Esprits avaient entendu ces dernières paroles, et en avaient conservé le souvenir; elles ne prouvent pas que la réponse n'a pas été dictée au médium par un de ces esprits. (Réduction.)

étrangers, je posai des questions si minutieuses et parfois si captieuses, que j'arrêtais net toutes les manifestations.

J'ai vu mes plus secrètes pensées lues comme si elles étaient écrites sur ma face ; des faits connus de moi seul furent révélés ; j'ai vu annoncer des faits au moment même où ils se passaient à des centaines de milles de distance. Des faits qui me concernaient me furent prédits plusieurs mois avant leur accomplissement. Au moment où j'écris, je me souviens qu'on me prédit que je réunirais en volume des instructions transmises par ma main et prouvant au monde ma foi dans les relations entre morts et vivants.

J'ai vu un médium reproduire la marche, la voix, toutes les particularités d'une personne défunte, dont il n'avait jamais entendu parler et qui voulait, par ce moyen, donner une preuve de son identité (1).

J'ai vu une jeune fille, à peine âgée de neuf ans, exprimer les pensées les plus élevées dans une langue beaucoup au-dessus de son intelligence ; je l'ai vue décrire des faits scientifiques ; donner sur l'état des esprits après la mort des détails corroborés sans exception par d'autres médiums avec lesquels elle n'avait jamais eu aucun rapport. J'ai vu le même médium, qui dans son état normal n'a jamais écrit un vers, *improviser* une poésie de la forme la plus brillante et d'un sentiment élevé.

J'ai vu un médium complètement illettré parler grec, latin, hébreu et chaldéen, décrire les mœurs et coutumes de ceux qui vivaient il y a des milliers d'années, avec une exactitude qui fut plus tard mise en lumière par l'étude des travaux des savants qui ont reconstitué l'histoire de ces temps lointains (2).

En ma présence, un médium a répondu en italien, langue qu'il ignorait, et donné le nom d'un Italien, totalement inconnu de lui, qui avait été, de son vivant, l'ami de l'interlocuteur.

Je ne parle pas de preuves d'un caractère général et vague, mais de détails tellement précis et caractéristiques de lieux,

(1) Voir la note plus haut.

(2) Il y a donc autre chose que des réminiscences, dans les révélations spirites. Il y a des Esprits qui parlent et agissent par les organes des médiums.

(Rédaction.)

(Rédaction.)

de temps et de circonstances, que j'aurais pu me croire en relations actuelles avec ceux qui avaient disparu depuis longtemps, après avoir vécu dans mon intimité. Combien de fois le médium ne m'a-t-il pas répété les formules d'affection spéciales à ceux de mes proches, qu'il n'avait jamais pu connaître !

9

## IV

Après avoir reçu toutes les preuves que j'avais pu demander, lorsque j'eus acquis la pleine conviction qu'il n'y avait ni tricherie, ni illusion dans tous les phénomènes physiques ou intellectuels, on aura peine à croire que je restai encore incrédule, quoiqu'il me fût impossible de trouver à tous ces faits une explication tirée des lois morales ou naturelles. Cependant il en était ainsi. Quoique de longs mois de recherches persévérantes ne m'eussent donné aucun moyen de résoudre cet étrange problème, et que je me fusse trouvé maintes fois sur le point de m'écrier : « Me voilà enfin spirite ! » je ne pouvais encore me décider à croire. Il ne me semblait pas possible d'admettre qu'un esprit intangible, non substantiel, éthéré, fût capable d'entrer en communication avec les hommes. Je ne pouvais pas croire davantage qu'un esprit, que l'on m'avait toujours représenté comme une sorte de *rien* sublimé, eût la faculté de mouvoir les tables, de frapper dans les murs, de soulever des hommes corpulents, et de se manifester encore au moyen de la matière de ce monde qu'il avait quitté. Il est bien certain que j'aurais considéré comme hors de discussion tout autre fait pour lequel on m'eût donné la moitié des preuves apportées à l'appui du spiritisme. Mais ici *j'avais conscience que cela ne pouvait être, donc cela n'était pas.*

Je n'accordai une foi absolue à la réalité des rapports entre les esprits et les hommes, que lorsque je fus un médium écrivain complètement développé, malgré ma volonté et ma résistance énergétique. Le lecteur admettra certainement que si j'avais pu jusque-là résister à la valeur des témoignages décrits plus haut, il eût été au-dessus des forces humaines de

refuser encore de croire, lorsque je fus devenu moi-même une preuve vivante et agissante du pouvoir que possédaient les esprits d'écrire par ma main et *malgré ma volonté*, leurs pensées et leurs sentiments, même les plus contraires aux miens, et comme s'il se fût agi de ceux d'un étranger. Il ne faut pas perdre de vue que j'ignore absolument ce que ma main a écrit, jusqu'à ce que je le lise; que l'écriture obtenue diffère tout à fait de la mienne, et qu'il m'arrive souvent de ne pouvoir la lire (1).

Je répète que mon désir et ma volonté, loin d'aider au développement de la médiumnité, y étaient tout à fait opposés, et que lorsque, pour la première fois, je me vis sous l'influence de la force que j'avais vue à l'œuvre chez d'autres, j'employai toutes les puissances de mon âme et de mon corps pour m'en délivrer.

Je me trouvais à une heure avancée de la nuit, dans mon bureau, étendu dans un fauteuil à bascule, sur le bras duquel reposait ma main droite. Je n'avais ni avant, ni à ce moment, l'esprit préoccupé du spiritisme, et ne pensais qu'à une lecture que je venais de faire. Tout à coup je ressentis dans tout le bras droit une impression singulière; il semblait que deux mains le saisissaient fortement à sa partie supérieure. J'essayai de le soulever, mais ce fut en vain et à chaque effort que je faisais pour le mouvoir, les doigts s'abaissaient, entouraient le bras du fauteuil, et s'y cramponnaient. Bientôt la main commença à trembler, puis tout le bras fut violemment secoué. A ce moment, deux grands coups bien nets retentirent dans le mur, et j'eus alors la pensée que le pouvoir invisible dont j'avais observé si souvent les manifestations, agissait sur moi. Pour m'en convaincre, je dis à haute voix: « Que les esprits veuillent bien frapper! » Aussitôt trois coups me répondirent. « Les esprits veulent-ils exercer leur influence sur moi? Trois nouveaux coups se firent entendre. Sur ce, je me levai, remis mes livres en ordre, et me retirai pour me coucher. Pendant ces occupations, mon bras droit

(1) L'explication de ces phénomènes par les esprits mauvais est bien autrement plausible que l'explication ridicule par la conscience *subliminale* et par le *subconscient*. La vérité ne se dégage pas de tel fait, pris séparément, mais de l'ensemble des faits.

fut dégagé. Cependant, je ne fus pas plus tôt couché, que des coups furent frappés à la tête de mon bois de lit. Mon bras recommença à trembler, mais je mis toute ma volonté à résister, et cela disparut. Je voudrais bien savoir quelle loi de la nature on pourrait invoquer pour expliquer un tel phénomène. Pour moi, j'affirme hautement que je n'y suis pour rien. Pourquoi les coups frappés ont-ils coïncidé avec l'agitation de mon bras? Pourquoi les coups se sont-ils fait entendre dans ma chambre à coucher? J'avoue que cette prise de possession de mon organisme m'a profondément troublé. Si ayant cet incident je me demandais encore avec hésitation s'il ne fallait pas faire entrer en ligne de compte, dans la production des phénomènes attribués aux esprits, l'action des esprits des personnes prenant part aux séances, je ne pouvais désormais nier que mon esprit n'avait aucune part d'influence sur les impressions que j'avais éprouvées, et comme il n'y avait absolument personne autre que moi dans mon bureau, il m'était impossible d'invoquer aucune intervention humaine. Devant ma résistance énergique à la force qui s'emparait de mon corps, je fus bien obligé d'admettre qu'une puissance invisible et intelligente avait résolu de me placer sous sa domination et y avait réussi.

Plus tard, il m'arriva souvent de ressentir la même influence, et d'y échapper en faisant appel à toute ma volonté. En assistant à une séance, je me sentais envahi non seulement dans le bras, mais même dans le corps entier, dont les tremblements persistèrent, dans une occasion, aussi bien la nuit que le jour, et quelles que fussent mes occupations.

Lorsque ces tentatives de prise de possession se furent produites, je résolus d'éviter d'assister à aucune séance, dans l'espérance d'en prévenir le retour. Il en fut tout autrement. Pendant mon sommeil, mon bras était parfois agité assez violemment pour m'éveiller. Deux fois mon corps fut enlevé de mon lit et flotta dans l'air (1). La première fois, je me trou-

(1) Ou le docteur est un halluciné, un fou, ou ces faits de lévitation prouvent la réalité d'une cause intelligente et en dehors de notre monde. Mais ces faits de lévitation ne sont pas rares parmi les médiums, on en cite un grand nombre qui rendent au moins possible et vraisemblable le fait raconté par le Dr Audais.

(Réduction.)

vais couché dans une chambre que je n'occupais pas habituellement. Je n'étais pas endormi; je sentis mon corps envahi par un léger tremblement de toutes ses fibres. Je voulus soulever mon bras et cela me fut impossible: mes yeux étaient clos, mais mon intelligence parfaitement nette, et je me rendais exactement compte de tout ce qui m'arrivait. Mon corps fut soulevé avec toutes les couvertures et promené en l'air dans ma chambre, lorsque tout à coup le tocsin retentit, annonçant un incendie. Mon corps fut alors rejeté brusquement dans mon lit, comme par une main puissante. Je recouvrai ma faculté de me mouvoir; je sautai à bas du lit et constatai que mes couvertures gisaient sur le parquet, à l'endroit où je venais d'être transporté avec elles.

Cette nouvelle manifestation des esprits me troubla profondément. Jusque-là je cessais de me préoccuper de leurs premières tentatives aussitôt qu'elles prenaient fin. Au début, mon bras était le siège de leurs efforts; mais voilà que maintenant tout mon corps tombait en leur pouvoir, malgré ma volonté et mes efforts de résistance. C'est alors que pour la première fois, je pensai que devant cette volonté bien déterminée de faire de moi un médium, il y avait peut-être lieu d'accepter leur direction et que cela pourrait me conduire plus sûrement à connaître toute la vérité sur la question des rapports des esprits avec les hommes. L'idée me vint de demander s'il y avait des esprits dans la chambre. Trois coups bien distincts furent la réponse à cette question. Comme je me trouvais trop profondément ému pour pousser plus loin mon enquête, je regagnai mon lit, pesant en moi-même cette nouvelle preuve irréfutable de l'influence, que je consentais enfin à proclamer, des esprits sur les hommes.

Ce fut en province que je fus, pour la seconde fois, enlevé de mon lit, au moment où j'allais me coucher et sans que rien m'eût fait prévoir cet incident.

Après cette seconde preuve de leur puissance, je jugeai opportun de me livrer à une étude plus approfondie de leurs actes. En conséquence, je fréquentai les cercles spirites et ma main fut saisie et employée à écrire. Ce furent d'abord des phrases courtes, n'exprimant que des idées simples, mais



peu à peu des pages entières furent écrites, développant les pensées les plus diverses et souvent les plus élevées (1).

Je ne pouvais d'abord écrire que dans des séances auxquelles assistaient plusieurs personnes et je ne le faisais qu'après une attente plus ou moins longue. Peu à peu l'action des esprits se manifesta dès le début des séances et enfin, lorsque je me trouvais seul dans mon cabinet de travail, où je me sentais forcé d'abandonner toute autre espèce d'occupations, dès que les esprits voulaient s'emparer de ma main. Il m'est même arrivé d'être éveillé au milieu de la nuit par l'agitation de ma main. Je me levais, après avoir essayé de résister quelque temps, et je ne me recouchais que lorsque j'avais écrit une communication parfois très longue (2).

1

Dr AUDAIS.

(1) C'est par cet abandon volontaire et coupable que le médium tombe dans l'état d'obsession et de possession. Il abandonne aux Esprits mauvais sa raison, sa liberté, sa personnalité.

(Rédaction.)

(2) Est-il permis, après avoir pris connaissance des faits de ce genre, de ne voir qu'un phénomène du *subconscient*, ou d'hypéresthésie dans l'ensemble extraordinaire des phénomènes qui constituent le spiritisme? Est-il permis de ne voir que des réminiscences ou une exaltation nerveuse dans les faits intellectuels et de longue clairvoyance que nous venons de citer? N'est-il pas logique d'en conclure la réalité d'un autre monde et des communications avec les Esprits mauvais? Je ne connais pas d'explication scientifique, naturelle à de tels faits.

(Rédaction.)

## MAISON HANTÉE

(Suite.)

C'est elle qui a entendu la première, et qui a dû pousser le *gémissement* en s'écriant presque *simultanément* : entendez-vous cette âme du purgatoire qui se plaint là dans la cave?

C'est toujours elle qui entend!

C'est toujours elle qui lance les objets, croyant sentir que le diable les lui enlève!

Et allez! Soyez-en sûr! Ce n'est qu'elle, qui a pu faire le reste aussi!

Un acte fait juger des autres (*ab uno disce omnes*); mais il y en a eu d'assez nombreux et qui tous s'accordent pour signaler l'action de la jeune fille!

C'est elle qui crie : le diable me bat! le diable me tape!

Quand elle a reçu une gifle qu'elle a dû se donner elle-même.

Après en avoir donné, sans le moindre doute, aux autres personnes de son entourage!

C'est elle qui crie : le diable m'enlève la soupière, quand c'est elle qui la lance!

C'est elle! toujours elle!

Il n'y a donc pas à accuser les autres personnes!

Ce qu'il y a, en effet, de surprenant dans ce cas bizarre, C'est que plusieurs personnes aient pu voir tous ces tours et si longtemps, sans pouvoir comprendre le *truc*, sans pouvoir se rendre compte que c'était elle qui était la seule cause efficiente.

Mais elle jouait tous ces tours si vite! si brusquement! d'une façon si inopinée! si imprévue! si inattendue (1)!

(1) Cette explication est inadmissible; elle ferait supposer que tous les témoins, sans exception, étaient privés de toute raison et de tout bon sens, et qu'ils n'ont pas même regardé la pauvre fille! C'est absolument invraisemblable.

En surprenant l'attention de tous, et coïncidence curieuse, sans qu'on ait pu surprendre ses gestes, coïncidant avec ses cris de frayeur d'autant plus qu'elle faisait ces tours, sans le vouloir et sans le savoir, étant toute épouvantée elle-même!

Si personne n'a pu s'en rendre compte, la raison en est toute évidemment en cela, que sans instruction spéciale et préalable, je le répète, personne ne pouvait débrouiller l'état mental si complexe de cette fille, raisonnable sur tous les points, autres que sur l'idée du démon ou des revenants qui la troublait en l'exaltant.

Idee extravagante (de démonomanie démonomaniaque) qui la faisait agir par divagation! et qu'alors personne ne se méfiant d'elle, personne n'avait songé à l'épier, à la surveiller dans ses mouvements; et alors, il se produisait ce fait curieux qu'elle-même étant bien convaincue de l'intervention du diable, elle arrivait ainsi, encore mieux à communiquer aux autres personnes de son entourage, les terreurs diaboliques, sur l'impulsion desquelles elle agissait à *son insu*; ce qui ne contribuait pas peu à augmenter ses terreurs diaboliques et à les transmettre aux autres, ainsi, tous effarés.

Tellement bien, que personne ne pouvait se figurer qu'il y ait deux états d'esprit possibles en la même personne : 1<sup>o</sup> un état de *raison* pour presque toutes les choses et 2<sup>o</sup> un état de *déraison* pour certaines autres suivant l'adage : *non bis in idem*.

Dans cette observation le fait plausible, c'est que toute l'*action* se déroulait autour de la jeune fille, dont il restait à définir l'état d'âme!

C'est ce que j'ai entrevu, dès le début du récit de M. le Maire.

Par une inspiration heureuse, j'ai donc trouvé tout de suite l'explication de ces faits extraordinaires! et le moyen de les faire cesser!

En m'expliquant cet état mental de la jeune fille!

Et en décidant de son départ, comme *critérium* de mon idée, qui s'est ainsi trouvée juste!

Ma démonstration s'est ensuite strictement appuyée sur les données de la science médicale et sur des raisons logiques.

Mon opinion s'est donc trouvée irréfutablement basée sur le terrain solide du domaine de la science.

La vérité scientifique provenant de la comparaison de cette observation avec d'autres cas cités par les auteurs, par analogie soit du côté du somnambulisme, soit du côté de la monomanie.

Aux mêmes causes les mêmes effets!

Et tel effet! telle cause!

Mon idée a donc pu surgir toute nette de ce puits de la science, dans lequel il est permis à tout médecin, à tout praticien, de puiser à l'occasion! et d'où mon opinion me paraît surgir toute nette! se dégageant ainsi de tout le fatras des hypothèses et des doctrines faites trop souvent pour éblouir ou duper le vulgaire!

Il est des cas, j'en conviens, que relatent les chroniqueurs, où toute explication est bien difficile à trouver, et où presque forcément on est obligé de se retrancher dans le domaine du surnaturel.

J'ai donc évité d'aborder les obscurs problèmes du surnaturel!

Loin de moi, cependant, cette pensée de nier, dans tous les cas, et de combattre la possibilité de l'intervention du diable! je n'ai pas l'intention de m'opposer à des opinions, qui, à part les croyances de la Foi, devant lesquelles je m'incline respectueusement, peuvent reposer sur des cas absolument inexplicables par les données de la science.

Et je n'ai pas l'intention de me lancer dans aucune des vaines superfétations qu'ont créées l'ignorance, la passion ou les théories préternaturelles du spiritisme.

J'ai exposé les faits tels qu'ils se sont passés, et les déductions qui en ont pu être tirées tout naturellement, en me basant sur les données de la science et qui ont d'ailleurs été justifiées, à n'en pas douter, par mes prévisions et leur réalisation.

Dans tous les cas, ce qui a été admis et ce qui sautait aux yeux, c'est que cette jeune fille était bien le soi-disant *médium*, c'est-à-dire la personne semblant être en relation

avec les esprits des morts, puisqu'elle croyait entendre leurs pas et leurs gémissements, et sentir que le diable lui enlevait les objets des mains.

Mais je ne puis admettre cette opinion fantaisiste d'un *influx* physique des personnes sur les corps inertes, capables de les faire mouvoir sans même les toucher.

Cette théorie de M. le colonel de Rochas m'a laissé rêveur.

Je ne vois pas comment une théorie quelconque d'un *fluide nerveux*, *fluide vital* ou *autre* pourrait arriver à un pareil résultat? de pouvoir faire mouvoir les objets inertes sans même les toucher.

Le fait est acquis pour le fluide électrique agissant à distance sur les nerfs, mais un fluide nerveux agissant sur les objets?... non.

N'empêche que ce serait *quand même et toujours* admettre *implicitement* que la jeune fille était sous une influence quelconque, et que, par le fait, elle n'était pas dans son état normal; car c'est ainsi, dans tous les cas, la mettre en cause; c'est reconnaître qu'autour d'elle ont roulé tous ces faits extraordinaires, quelle qu'en soit la cause directe ou indirecte. C'est bien reconnaître, d'une manière implicite, qu'elle en est, somme toute, la seule cause volontairement ou involontairement *efficiente*.

On a donc pu le voir : Mes conclusions, longuement expliquées, scientifiquement motivées et logiquement déduites, n'ont rien d'extrême et d'absurde. Elles s'accordent, au contraire, parfaitement, avec la réalité des faits et les données de la science médicales, bien que ces conclusions aient pu paraître un peu prématurées ou préconçues; mais c'est que dès le début, comme je l'ai dit ci-dessus, d'après les renseignements de M. le Maire, la lumière s'est faite toute nette dans mon esprit, et que j'ai été comme saisi et frappé par leur évidence et leur lucidité.

Conséquemment, mes conclusions se sont éloignées des préjugés de l'ignorance et de la superstition du vulgaire, qui n'avait pas l'instruction suffisante pour les deviner et les comprendre du premier coup.

Cependant, il est bien certain que si cette jeune fille avait continué à faire des choses pareilles, soit à la C... chez M<sup>me</sup> F..., soit, même chez elle, il aurait fallu, non seulement la faire surveiller de près; mais encore, si cela avait duré, il aurait bien fallu qu'on la mette dans une maison de santé. A moins qu'on ne l'ait mise tout d'abord, en prison, comme une coquine, ce qui aurait été une faute, et même une erreur regrettable, en ce sens qu'elle n'était pas coupable, du tout; puisque sa volonté n'y était pour rien, et que sa raison y était absolument étrangère, dans ses actes désordonnés, agissant ainsi d'une façon totalement inconsciente! Et cette faute eût été d'autant plus regrettable qu'elle a depuis recouvré son bon sens et le calme de ses idées!

### **Le sujet en question au point de vue scientifique**

Dans ce récit, il y a toutes les garanties d'authenticité et tous les éléments désirables de contrôle.

Les savants, les amateurs ou les curieux pourraient à la rigueur et s'ils y tenaient absolument s'enquérir de la réalité des faits; mais je désire que ce soit avec toute la discrétion voulue, car si je tais les noms des acteurs et des témoins dans la publication de cette observation destinée surtout aux *intellectuels*, comme on dit aujourd'hui, c'est à cause du dépit des personnes qui n'ont déjà été que trop impliquées dans cette affaire surprenante, ce qui pourrait les gêner, pour ne pas dire leur *déplaire grandement*.

Cependant le sujet comporte des enseignements et des déductions pratiques. Les enseignements qui en découlent sont qu'il ne faut pas toujours accorder une créance absolue aux idées superstitieuses et voir des revenants partout. Les déductions pratiques se trouvent dans l'étude de la médecine légale.

En effet, le *somnambule* marche, agit, étant endormi, sans le vouloir, sans le savoir. Le *monomane* marche, agit, et déraisonne sur certains points, étant éveillé, sans le vouloir

et sans le savoir au juste : autrement dit, il rêve éveillé. Chez les *maniakes*, les idées obéissent à un élan rapide et confus dont il ne leur est pas possible d'arrêter le cours ; ils sont dans un tel état d'exaltation que la moindre résistance les irrite, que la moindre surexcitation les anime au point de les mettre hors d'eux, et de leur enlever momentanément la raison... Ils peuvent être habituellement tranquilles, et par moment, ils présentent subitement un mélange de raison et de délire (par une sorte de folie raisonnante). Leur attention est-elle fixée sur un objet déterminé (comme les soins du ménage pour notre jeune bonne), ils retrouvent leur bon sens et leur capacité intellectuelle ; mais s'ils sont excités ou livrés à eux-mêmes, ils s'abandonnent à des divagations sans fin ; ils associent les idées les plus disparates ; ils peuvent tomber dans une déraison bizarre (comme notre jeune fille ayant l'idée du démon ou des revenants, s'abandonnant à la divagation sur cette idée, et associant l'idée du ménage dont elle s'occupe d'ailleurs avec intelligence, avec l'idée extravagante que le diable lui enlève les objets des mains).

Leurs idées étant rapides et incohérentes, leurs raisonnements et leurs discours s'en ressentent, et portent toujours sur ces idées primitivement fausses (les idées, ici, du diable, des revenants et de leurs maléfices).

Il peut arriver aussi que la manie soit presque insaisissable, paraissant exempte de cette incohérence des idées qui lui est propre, et qu'elle se révèle seulement par une exaltation malade quelconque (ici, les craintes ou terreurs diaboliques provenant du trouble des idées sous l'influence du travail de la puberté).

Le désordre des actions montre combien la volonté est opprimée, et ce désordre est l'anneau de jonction par lequel ce trouble mental dont il s'agit, se rattache à la manie générale.

Le fait qui domine dans la manie, c'est donc l'*égarement de la raison*, égarement qui, au lieu d'être général, n'est que partiel : toutes les *pensées délirantes* du *monomaniacque* se rapportent, comme le mot l'indique, à une idée *exclusive*. — Le *monomaniacque* paraît sain d'esprit tant qu'il n'est pas question de l'objet sur lequel il déraisonne, et souvent même,

sachant que ses idées paraissent extravagantes, il possède assez d'empire sur lui-même pour les dissimuler.

Toutefois, dans la *monomanie*, il y a cela de particulier que l'égarément de la raison porte primitivement : 1° sur les facultés *affectives* ;

2° Que c'est particulièrement la perversion d'un sentiment moral qui domine dans le délire exclusif du monomane ;

3° Que la défiance, la crainte ou l'aversion maîtrisent la volonté, et deviennent le plus souvent les mobiles de ces actes criminels ; de là, les *monomanies homicides et incendiaires*, etc., etc.

Ici, sur quelle faculté affective portait donc l'égarément de la raison ?

Une faculté, c'est la puissance physique ou morale qui rend un être capable d'agir.

Affective : c'est-à-dire, qui émeut l'âme, excite l'affection, et rend l'âme sensible, impressionnable.

Quel est donc le sentiment moral dont la perversion dominait le délire exclusif de monomanie ?

Quelle défiance, quelle crainte, quelle aversion maîtrisaient donc la volonté, au point de devenir les mobiles des actes ayant pu être criminels, dès le moment qu'il y avait des coups donnés et le feu mis, car les conséquences homicides et incendiaires auraient pu survenir.

La puissance morale qui pourrait agir après avoir ému l'âme, excité l'affection, c'était, *ici*, l'impression mentale produite d'abord par le sentiment d'affection filiale, touché par la mort inopinée du père, puis par l'impression faite sur l'âme par cette si triste et si rapide séparation d'un père.

En général, les causes occasionnelles les plus puissantes et les plus communes sont particulièrement les frayeurs ou impressions subites, comme dans d'autres cas la colère, l'amour contrarié, la jalousie, les chagrins domestiques, les remords de conscience, l'ambition déçue, les déceptions éprouvées, le fanatisme religieux, la terreur que jettent dans les esprits faibles des croyances ou des persuasions religieuses exagérées, et en général, toutes les passions exaltées et toutes les grandes perturbations morales...



Ici, comme cause occasionnelle, nous pouvons donc admettre les frayeurs ou plutôt le profond chagrin causé par la mort si triste du père, aidée par l'exagération des croyances religieuses, d'où les terreurs diaboliques.

La monomanie exclut-elle la culpabilité?

1° Voilà la question à se poser au point de vue légal.

2° L'homme est responsable de ses actes, parce qu'il est doué de raison.

La loi qui autorise sa liberté doit donc aussi demander compte des actions coupables ou nuisibles qu'il a pu commettre :

Si sa raison a disparu ou a subi des atteintes, s'il n'a plus sa liberté morale, sa responsabilité cesse en même temps.

L'acte qu'il commet ne lui est pas imputable! Sa liberté individuelle même ne peut être mise en cause; mais, à quel signe reconnaître le dérangement de l'intelligence? problème redoutable, qui a préoccupé tous les philosophes et tous les législateurs, et qui chaque jour encore appelle l'attention des médecins et des jurisconsultes : grave question, que la science peut élucider, mais que probablement, elle ne pourra jamais résoudre complètement.

L'âme ne peut être livrée, comme le corps, au scalpel du chirurgien.

Mais pour qu'il y ait démente dans le sens légal du mot, il suffit qu'il y ait folie partielle, qu'il y ait seulement atteinte portée à la raison, à la volonté. — Toute la question se résume donc en ces termes :

Tel homme avait-il ou n'avait-il pas, à tel moment donné, la conscience de ses actes?

A-t-il, ou n'a-t-il pas commis avec discernement l'acte qu'il s'agit d'apprécier?

La science médicale a fait dans l'étude des maladies mentales de bien grands progrès; elle est surtout arrivée à un résultat important : elle a fait naître le doute là où régnait souvent une sécurité trompeuse, cause de fatales erreurs. Il n'est plus permis de nier maintenant, que la monomanie affecte les formes les plus diverses et les plus difficiles à saisir.

Le simple bon sens ordinaire ne suffit pas toujours à se prononcer dans certains cas.

On sait aujourd'hui qu'il faut souvent un examen long et sérieux de praticien et même de spécialiste, pour se prononcer sur l'insanité d'esprit, et pour statuer sur l'état mental d'un sujet.

Car une folie très réelle peut souvent exister chez un individu qui étonne par la précision de ses réponses, par l'apparente sagesse de ses actes. Enfin, il est souvent difficile, pour ne pas dire impossible, de résoudre d'une manière théorique et absolue les questions qui viennent s'imposer à la conscience des magistrats, et l'homme de l'art peut les étudier et les éclairer parfois des lumières de la pratique et de l'expérience, et peut arriver par ses connaissances à une solution, après l'examen consciencieux de chaque fait individuel.

Donc, l'homme, dans son état ordinaire, a en lui-même la faculté de juger ce qui est bien et ce qui est mal. Il a la puissance d'éviter le mal et de faire le bien. Cette puissance de faire, ou de ne pas faire, sous l'empire de la raison, *constituant son libre arbitre*, et le rendant responsable de ses actes: le *libre arbitre* et la *responsabilité* morale qui en dérive, n'existent donc QU'AUTANT QU'IL Y A RAISON.

De ce que le monomane paraît sain d'esprit lorsqu'il n'est pas question de l'objet sur lequel portent ses pensées délirantes, doit-on conclure (avec Hoffbauer) qu'il n'y a réellement d'aliénation mentale que lorsqu'est mise en jeu l'idée fixe dans laquelle le délire a pris naissance; quand tout ce qui est étranger à cette idée fixe, le monomane voit, entend et sent comme s'il n'était pas aliéné, et que les actes qui sont en dehors de la sphère de son délire, doivent conserver les conséquences de la responsabilité civile et criminelle?

C'est une erreur, aujourd'hui reconnue, que la *monomanie* ou *folie partielle* est insuffisante pour faire absoudre un accusé, qu'elle n'excuse pas les crimes commis par ceux qui en sont atteints, la loi n'a pas distingué entre l'aliénation générale ou partielle; quels que soient le genre et l'étendue du trouble mental, du moment où la *monomanie* existe au

point d'enlever la raison (comme la folie) elle décharge de toute responsabilité, elle doit faire prononcer l'absolution de l'accusé.

Sans doute, on a le droit de repousser par la force les attaques d'un fou furieux, ou d'un halluciné, de le tuer même, si l'on ne peut échapper autrement à ses coups, on est en cas de légitime défense; mais lorsqu'il est sous la main de l'autorité, c'est un être digne de pitié; on ne peut lui infliger une peine pour des actions auxquelles sa volonté n'a point eu de part.

Nous sommes loin déjà du temps où un journaliste disait du monomane : on peut sinon le condamner comme coupable, du moins le tuer comme une bête fauve... ou un autre écrivait : les fous sont très embarrassants; il faut en délivrer la société... ou un troisième ne craignait pas de dire : il y a peu d'inconvénient à condamner un aliéné, la violation d'équité qui a lieu à son égard ne lui est pas fort préjudiciable, puisque l'effet moral exercé sur son esprit par la condamnation est nul ou faible.

Les plus simples notions du juste et de l'injuste repoussent ces étranges paradoxes, et l'intérêt même de la société exige qu'on lui épargne le douloureux spectacle d'un insensé appelé à répondre de ses actions devant la justice criminelle.

Qu'on lui épargne les ardentes discussions auxquelles de semblables procès peuvent donner lieu.

Le temps plus ou moins long compris entre la fin d'un accès de manie et le commencement de l'accès suivant constitue l'intervalle lucide; mais il importe de ne pas confondre l'intervalle lucide avec la rémission, avec la simple intermittence, avec les alternatives de calme et d'exaspération...

Cependant, un retour complet et momentané à la raison est rare, tant que dure la crise de *monomanie* avec ou sans *hallucination*.

Les accès étant plus ou moins fréquents, les intervalles lucides sont plus ou moins longs, mais si les accès reviennent à des époques rapprochées, on peut dire que la raison n'est jamais complète, puisque dans l'aliénation comme dans les autres maladies, l'accès qui finit laisse toujours après lui un

trouble plus ou moins durable et que l'accès subséquent est souvent précédé, quelques jours d'avance, d'un malaise et d'un désordre plus ou moins prononcé.

Comment dès lors décider avec certitude si le malade se trouvait réellement dans un intervalle lucide.

La tranquillité de l'esprit, dit lord Bougham, peut n'être qu'apparente; elle est l'image exacte d'un dépôt au fond d'un vase : agitez l'eau claire qu'il contient, elle se trouble à l'instant même, et le dépôt remonte à la surface.

Est-ce à dire qu'il faille soutenir qu'un accès ou plusieurs accès de *monomanie* ou de folie déjà ancien doive mettre pour toujours à l'abri de toute responsabilité? Non, assurément!... Admettre l'impunité quand même pour tout acte commis dans un intervalle lucide, serait contraire à la justice et à la vérité des faits; mais il faut constater avec soin qu'il s'agit bien d'un intervalle lucide, rechercher à quelle époque a eu lieu l'accès qui l'a précédé, ou celui qui a suivi l'accomplissement de l'acte incriminé, si cet acte a quelque rapport à ce genre d'insanité d'esprit de son auteur : toutes ces questions examinées et résolues dans le sens de de la culpabilité, la condamnation pourra intervenir; mais en la prononçant, le juge doit se rappeler que celui qui a subi déjà l'étreinte d'une démence quelconque a droit à l'indulgence, et que si la loi ne lui en fait pas une obligation, l'humanité lui fait un devoir de tempérer la peine dans une large proportion.

### Conclusions de la Médecine légale

Pour terminer enfin, et pour donner le dernier mot à la médecine légale, voici ce que disent en substance les auteurs qui traitent la question nous intéressant.

Au point de vue de la médecine légale, certains états physiologiques peuvent exercer *une influence sur la liberté morale*, aussi bien que certains états pathologiques; notons particulièrement les troubles nerveux de la *puberté*, de la *ménopause* et de la *grossesse*.

Indépendamment des lésions cérébrales profondes, plus ou

moins durables, qui constituent la folie, l'homme est encore sujet à quelques *altérations passagères de l'entendement*, qui rentrent aussi dans le domaine de la médecine légale. Il y en a de compatibles avec l'état de santé physique : tel est l'égarément momentané qu'on observe chez le *somnambule* ou l'hypnotisé ou le *monomane*, car la monomanie n'est que le rêve de la personne éveillée, et l'hypnotisme produit artificiellement le sommeil du *somnambule*.

(Chez notre jeune fille, ce trouble du cerveau par *somnambulisme* et ce trouble des idées par *monomanie démonomaniaque*, ayant pu être provoqués par une impression pénible, la mort précipitée et imprévue de son père, et favorisée par le travail de la menstruation de la puberté, avec un tempérament plus ou moins hystérique.)

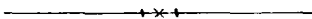
Les principes reconnus à l'égard de l'aliénation mentale s'appliquent à tout état semblable dans lequel l'homme est privé de l'usage de la raison, tout en conservant les apparences de l'*activité intelligente* : comme cela arrive dans le *somnambulisme naturel* et le *somnambulisme provoqué* par les manœuvres magnétiques.

Dans une situation pareille, notre jeune fille se promenant la nuit endormie, changeant les objets de place, la journée, les lançant et les brisant, donnant des coups, croyant entendre les pas des revenants, les voix des âmes du purgatoire, agissait *machinalement* sous l'influence d'une *impulsion cérébrale involontaire...* et ces actes *n'avaient aucun des caractères des actes libres*.

Ces actes *passagers de l'aberration mentale* étant des *actes passagers de troubles* de l'entendement, ne pouvaient motiver une condamnation pas plus qu'une interdiction, car pour qu'il y ait lieu à l'interdiction, il faut que l'aliénation d'esprit soit habituelle.

D<sup>r</sup> IGNOTUS.

(A suivre.)



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

Un de mes amis d'enfance, avec lequel j'ai été très intimement lié, surtout pendant nos dernières années de collègue est décédé en décembre 1897.

Après avoir terminé nos études, nos relations comme il arrive presque toujours, se sont refroidies. Sans nous perdre de vue, nous n'avions pas de rapports suivis.

Mon ami occupait dans l'armée un grade assez élevé.

Depuis notre séparation j'ai eu plusieurs fois l'occasion de le rencontrer. Élève de Saint-Cyr, il m'a fait, *avec l'uniforme de Saint-Cyrien*, plusieurs visites. Après être sorti de Saint-Cyr, il m'a rendu une autre visite également en uniforme. Je ne me rappelle plus à quel régiment il appartenait, mais l'uniforme était brillant. Je l'ai vu encore plusieurs fois depuis, mais habillé en civil.

Notre dernière rencontre a eu lieu en octobre 1897. Il était vêtu de cette dernière façon. Cette rencontre s'est produite dans la rue et par hasard. Nous nous sommes promenés ensemble pendant environ une demi-heure en parlant comme de vieux amis de collègue. Je me suis plaint de ne pas le voir assez souvent : « Je ne t'engage plus à venir me voir, lui ai-je dit, car chaque fois que je t'ai rencontré, je t'ai invité et tu n'as jamais répondu à mes invitations. »

« Eh bien ! sois certain, m'a-t-il répondu, qu'à mon prochain voyage au pays j'irai passer une journée avec toi. On ne retrouve pas dans la vie d'amitiés comme la nôtre. Je quitterai le service militaire avant peu et, si tu le veux bien, nous nous verrons souvent. »

Je lui dis que je partageais les mêmes sentiments et que je serais aussi bien heureux de reprendre avec lui nos anciennes relations.

Nous nous quittâmes enchantés l'un de l'autre.

En décembre suivant, vers Noël, préparant mes cartes du jour de l'an, au lieu de lui envoyer comme d'habitude une simple carte avec quelques mots, l'idée me vint de lui écrire une longue lettre pour lui exprimer la joie que j'avais éprouvée de notre rencontre et de la promesse réciproque que nous nous étions faite.

J'écrivis cette lettre et la laissai de côté pour ne la mettre à la poste que quelques jours après, afin qu'elle ne parvint à destination que

pour le premier de l'an. Le lendemain ou le surlendemain m'arriva une lettre de décès, me faisant part de la mort de mon ami survenue dans l'une de nos colonies et m'invitant à assister à son inhumation dans une ville voisine où son corps avait été rapporté.

Ce malheur me causa le plus vif chagrin. Il fut peut-être aussi grand que si j'avais perdu un des miens. J'éprouvais un vide immense et, à part mes relations de famille, il me semblait que je n'avais plus d'amis. J'assistai à l'inhumation. Là, à part l'émotion du moment, je n'éprouvai rien de particulier. Après l'inhumation je déjeunai à l'hôtel avec d'anciens camarades de collège. Le repas fut assez triste au commencement; mais il se termina aussi gaiement que peut l'être un repas d'inhumation.

Je rentrai chez moi un peu réconforté.

Trois mois après environ, étant dans mon cabinet de travail, je m'occupais à classer des papiers. Je retrouvai la lettre de décès. L'idée me vint de la conserver et de la joindre à celle que j'avais écrite à mon ami, mais que sa mort imprévue m'avait empêché de lui adresser.

Je relus ces deux lettres. A cette lecture une grande tristesse m'envahit. Étant seul, je me lamentais en me plaignant d'avoir perdu mon meilleur ami. J'éprouvais ainsi une certaine surexcitation; mais j'étais bien sain d'esprit et avais toute ma raison. A certain moment, obéissant à je ne sais quelle impulsion, j'adressai la parole à mon ami comme s'il eût été présent. A ma question j'entendis très distinctement cette réponse faite à voix basse à mon oreille : « Non, non, non ! » et ce fut tout.

Je me levai comme mû par un ressort, tant ma surprise fut grande. Je fis en allant et venant quelques pas dans mon cabinet; puis je me dirigeai machinalement et sans savoir pourquoi vers la fenêtre qui était ouverte. Nous étions aux premiers jours du printemps. Le matin il avait plu abondamment, le temps était sombre et les arbres dégouttaient.

A vingt pas de ma fenêtre se trouve un sapin dont les branches les plus basses sont à environ deux mètres du sol. Sous ces branches passe un sentier par lequel on sort du jardin.

Au moment où, comme je viens de le dire, je me présentais machinalement à la fenêtre qui était ouverte, j'aperçus mon ami dans le sentier sous les branches du sapin. Il ne regardait pas de mon côté. Il était arrêté, mais dans la posture de quelqu'un qui s'en va.

Je lui voyais la figure de côté, mais de façon à bien distinguer tous ses traits. Il était d'une grande pâleur et d'une grande tristesse.

Ma première impression fut l'effroi. Je ne songeai cependant pas à me retirer et je demeurai à ma fenêtre à le regarder. Il resta immobile, ne m'adressa aucune parole, ne me fit aucun signe et ne regarda pas de mon côté. Cette situation dura quelques instants, peut-être une minute.

Voyant qu'elle se prolongeait et craignant d'être halluciné ou mal servi par ma vue, j'eus l'idée de me passer la main sur les yeux. Je fis ce mouvement sur les deux yeux en même temps. Cela ne demanda qu'une seconde, pas même une seconde tant j'avais hâte de savoir ce qui allait se passer; mais, quand je rouvris les yeux, la vision avait disparu.

Pendant plusieurs jours, je n'osai pas relire mes lettres ni chercher à revoir mon ami. Cependant je m'armai de courage et je me décidai à provoquer de nouveau la même vision. Je relus les deux lettres. Mes sentiments étant toujours les mêmes, je posai des questions, mais elles restèrent sans réponse et je me présentai plusieurs fois à la fenêtre, mais je ne vis rien.

Depuis je n'ai rien tenté à ce sujet et ne veux non plus rien tenter.

Au moment de l'apparition mon ami était vêtu d'un uniforme très sombre semblable à celui des chasseurs à pied. Le képi était de même nuance. Il avait sur les épaules une pèlerine d'officier aussi très sombre. Son uniforme était pour ainsi dire de deuil et je ne le lui avais jamais vu porter. Comme je l'ai dit plus haut, je ne l'avais rencontré qu'en civil ou avec des uniformes brillants.

Au moment où je me présentai à la fenêtre, la vision fut parfaite, bien nette et bien distincte. J'ai vu mon ami d'un seul coup et non progressivement. La forme, la taille étaient les mêmes, c'était son visage, c'était lui avec une ressemblance parfaite.

Y a-t-il eu vision ou hallucination ?

S'il y a eu vision, quel peut en être le motif ?

La question faite par moi l'est dans l'intérêt de mon salut et la réponse a été conforme aux enseignements de la religion.

Veuillez agréer, Monseigneur, etc.

---

*Le Gérant : P. TÉQUI.*

---



## L'INFLUENCE DE L'ÂME SUR LE CORPS

(Suite)

L'influence de l'âme sur le corps, son action vitale dans les profondeurs inconscientes de notre organisme étonne, et déconcerte quelquefois nos prévisions. Nous avons cité des exemples de cette action mystérieuse et pénétrante. Des auteurs sérieux ont constaté que des impressions pénibles peuvent causer la nausée, la purgation, la transpiration, le frisson, l'arrêt de la sécrétion lactée, la décoloration et la chute des cheveux, la surdité, la cécité, l'aphasie, l'asthme, la jaunisse, la chorée, l'épilepsie, la rupture des vaisseaux pulmonaires, les convulsions tétanoïdes, l'hémiplégie, l'idiotie, la syncope, l'apoplexie et la mort.

L'auteur auquel j'emprunte cette nomenclature, d'ailleurs incomplète, nous dit encore :

« La joie, la crainte, la peur troublent les fonctions du système vaso-moteur et se trahissent par la coloration ou la pâleur de la peau. En dirigeant notre attention sur un organe, nous pouvons modifier les phénomènes vitaux dont il est le siège... Ce n'est pas seulement sur les maladies nerveuses, comme on le croit souvent, dit Hack Tucke (1), que cette influence agit, elle s'étend à d'autres maladies.

« La suggestion est un procédé connu de tous les médecins qui l'emploient avec plus ou moins d'habileté. On arrive par la médecine suggestive à régulariser la vascularisation, l'innervation, les fonctions d'un organe ou d'un tissu, et à les modifier suivant la nature et le lieu de la maladie, et nul ne peut se vanter de connaître les limites de son action. « A une

(1) Hack Tucke, *le Corps et l'Esprit*, p. 210-375.

« époque où j'affirmais à mon ami Pierre Janet, écrit le  
 « Dr Gibier, que sans aucune intervention du sommeil, par  
 « la parole seulement, on pouvait faire disparaître une mala-  
 « die organique, je lui présentai un jeune garçon de treize  
 « ans, dont les deux mains étaient depuis quatre ans, cou-  
 « vertes de centaines de verrues. Devant lui et beaucoup  
 « d'autres personnes, je le guéris par le commandement, et  
 « en quelques instants. On peut faire disparaître, c'est-à-dire  
 « guérir par la même méthode bien d'autres maladies (1). »  
 Il ne s'agit pas ici d'un pouvoir occulte exercé par le guéris-  
 seur, mais d'une auto-suggestion donnée par suggestion ver-  
 bale (2). »

## I

L'imagination qui produit quelquefois des troubles si profonds dans notre corps peut-elle déterminer aussi ces épanchements de sang au front, au côté, aux mains, aux pieds qui rappellent les blessures de Jésus-Christ? Les stigmates sanglants sont-ils toujours l'œuvre d'une puissance surnaturelle? Ne peut-on pas quelquefois les attribuer à l'action perturbatrice de l'imagination surexcitée par une contemplation prolongée?

Dans certains cas, l'apparition sanglante des stigmates dépasse l'ordre naturel, elle appartient manifestement à l'ordre surnaturel, et elle constitue un phénomène miraculeux : nous y reconnaissons l'intervention de Dieu qui manifeste ainsi, d'une manière saisissante, dans des créatures privilégiées, l'expression de ses propres souffrances, de sa puissance et de son amour.

Relisons, avec Gorres, cette page suave, où saint Bonaventure raconte l'histoire divine de la stigmatisation de saint François :

Afin de méditer plus à son aise, saint François se retirait de temps en temps sur le mont Alverne, dans les Apennins.

(1) *Revue critique d'histoire et de littérature*, mars-avril 1894, p. 226.

(2) Adrien Arcelin, *la Dissociation psychologique*, p. 163. Cette savante étude a été publiée, d'abord, dans la *Revue des questions scientifiques*, de Bruxelles.

Là, il jeûna pendant quarante jours en l'honneur de l'archange saint Michel, abimé dans la prière et enflammé d'amour.

Il fut pendant ce temps favorisé d'extases longues et fréquentes, où, s'entretenant avec Dieu, il reconnaissait à la fois, et son infinie majesté et son propre néant.

Il fit la même chose encore deux ans avant sa mort. Et comme il examinait comment il ferait pour suivre à l'avenir la volonté de Dieu, une inspiration secrète lui dit qu'il n'avait qu'à ouvrir les Évangiles, et qu'il y trouverait ce qu'il cherchait.

Pour obéir à cette voix intérieure, il se mit donc en prière, puis il se fit ouvrir trois fois par son compagnon, au nom de la Sainte-Trinité, le livre des Évangiles placé sur l'autel.

Aux trois fois, le livre fut ouvert à l'endroit où il est parlé de la passion de Notre-Seigneur. Il reconnut par là que Dieu voulait que, de même qu'il s'était efforcé auparavant d'imiter la vie de Jésus-Christ, ainsi, devait-il désormais l'imiter dans sa passion et ses souffrances. Et quoiqu'il fût déjà épuisé par sa vie pénitente, il résolut, sans balancer, d'obéir en cela à la voix de Dieu.

Un matin donc, le jour de l'Exaltation de la Croix, comme il priait sur le penchant de la montagne, et qu'il ressentait un violent désir d'être crucifié avec Notre-Seigneur, il vit descendre du ciel vers lui un séraphin qui avait six ailes enflammées et lumineuses.

Lorsque le messager céleste fut près de lui, il aperçut entre ses ailes la forme d'un homme crucifié, avec les mains et les pieds étendus. Deux des ailes s'élevaient au-dessus de sa tête, deux autres étaient déployées comme pour voler, et deux autres couvraient le corps.

Rempli d'étonnement à cette vue, il ressentit néanmoins une grande joie de l'apparition dont Dieu le favorisait, et une peine profonde en même temps, à cause du spectacle douloureux dont il était témoin et qui perçait son cœur comme d'une épée.

Il ne comprenait pas non plus comment l'impassibilité d'un séraphin pouvait se concilier avec la souffrance. Mais le sens de cette apparition lui fut bientôt découvert; et il vit

que c'était par l'embrasement de son cœur plutôt que par le martyre de la chair qu'il devait devenir conforme à Notre-Seigneur.

Lorsque l'apparition eut disparu, elle laissa dans son âme de vives ardeurs; et dans ses membres de merveilleuses empreintes. Il avait en effet aux mains et aux pieds les signes des clous, tel qu'il venait de les voir sur l'image du séraphin; et, au côté droit était une place qui semblait avoir été faite par un coup de lance.

Ces plaies s'ouvrirent assez larges aux extrémités et saignèrent. Au milieu s'étaient formés, dans la chair et le tissu cellulaire, des clous semblables à des clous de fer. Ils étaient noirs, durs, avec une tête en haut, et, en bas, une pointe qui était comme rabattue, de sorte qu'entre eux et la peau on pouvait mettre un doigt.

Ils étaient mobiles de partout; car, d'un côté, ils étaient pressés contre la chair, et, de l'autre, proéminents au contraire; mais on ne pouvait les ôter, comme s'en assura sainte Claire, qui essaya après la mort du saint de tirer un de ces clous et ne put y réussir. Il pouvait au reste remuer les doigts, et se servir de ses mains et de ses pieds comme auparavant.

Cependant, la marche lui était devenue difficile, et c'est pour cela qu'il allait à cheval dans ses excursions à travers le pays.

La plaie du côté était profonde et large de trois doigts, comme put le constater un frère qui l'avait touchée par hasard. Elle était avec cela rouge et comme arrondie par le retirement de la chair, et souvent ses habits étaient tachés du sang qui en sortait.

On ne vit jamais dans ses plaies aucune apparence de gangrène ni de suppuration; jamais, non plus, le saint n'employa aucun remède pour les guérir; et ce n'est que par un miracle qu'il a pu vivre deux années encore, malgré les souffrances et la perte continuelle de sang qu'elles lui causaient.

Lorsqu'il descendit de la montagne avec ces signes, il était très embarrassé; car, d'un côté, il ne voulait pas révéler les secrets de Dieu, et de l'autre, il voyait bien qu'il ne pourrait les cacher à ceux qui étaient près de lui.

Incertain s'il devait se taire ou partir, il réunit quelques-uns de ses amis les plus intimes, et leur exposa ses doutes, mais en termes généraux. Un de ceux-ci plus pénétrant que les autres, vit bien qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire, et lui dit que ce n'était pas pour lui, mais pour son prochain.

François se décida donc à ne point cacher ce qui était pour les autres de quelque utilité, et raconta ce qu'il avait vu, ajoutant que celui qui lui avait apparu avait prononcé en même temps quelques paroles qu'il ne révélerait jamais à qui que ce fût pendant la vie. Au reste, il cachait autant qu'il pouvait ses stigmates, ayant soin pour cela de porter des souliers, et de se tenir les mains bien couvertes; mais, malgré toutes ses précautions, beaucoup de frères virent ce qu'il ne pouvait cacher tout à fait.

Le pape Alexandre et plusieurs cardinaux rendirent témoignage de cette merveille comme témoins oculaires; et, après sa mort, ses stigmates furent vus par plus de cinquante frères du couvent, par sainte Claire et les sœurs de son monastère, par un nombre considérable de laïques qui étaient accourus de tous les environs pour être témoins de cette merveille et qui purent les toucher de leurs mains (1).

## II

C'est en vain que nous demanderions aux forces de la nature, à l'action normale de l'imagination sur les *vaso-moteurs* l'explication de ce grand prodige qui ravit d'admiration les disciples de saint François. Nous sommes ici dans la région du miracle et du surnaturel; nous pouvons entrevoir la force souveraine qui manifeste subitement sa puissance et ses desseins en saisissant le corps privilégié d'un saint pour le briser et le transformer.

Le témoin et le sujet n'est pas une créature vulgaire, une âme enlisée dans la matière, un névrosé, c'est un saint dont

(1) Saint Bonaventure, *Vie de saint François*, ch. XIII-XV.

la vie s'est écoulée dans les purifications sanglantes, les jeûnes austères, les élans qui emportent l'âme et la retiennent, bien au-dessus de la terre, dans les mystères du plan divin. Le prodige qu'il nous fait connaître n'est pas un fait isolé ; il se rattache à la longue chaîne de prodiges qui forment sa vie surnaturelle : il faudrait tout nier dans la vie mystique de saint François, si l'on niait la réalité de l'apparition qu'il vient de nous raconter.

Quand il a plu à Dieu d'élever une âme à ces hauteurs, d'établir entre elle et lui une familiarité presque troublante, de l'affranchir en quelque manière de son corps et des entraves qu'elle rencontre dans la matière, dans le temps et l'espace, de faire passer en elle, en vertu même de son intimité, quelque chose de sa propre puissance et de sa ressemblance, alors, le saint donne à la terre un spectacle merveilleux, il possède déjà accidentellement quelques qualités qui rappellent les privilèges des corps glorieux après la résurrection générale, et loin d'opposer l'invraisemblance quand nous lisons ces récits merveilleux, nous devrions écouter la foi et admirer ces saints plongés dans l'amour et dans la puissance de Dieu.

Dieu fait cela quand il lui plaît, mais il n'en fait jamais la condition de la sainteté.

Le miracle dont nous venons de lire le récit dans la vie de saint François est donc possible ; il est vraisemblable si nous considérons l'ensemble de la vie de ce saint et l'économie de la providence surnaturelle ; il est certain si nous tenons compte de la sincérité, des vertus, de la clarté d'affirmation de celui qui nous raconte ainsi sa vision : on n'a pas le droit de s'arrêter au soupçon de mensonge ou d'hallucination,

Or, saint François n'attribue pas ses plaies à son imagination échauffée par une longue méditation, par une contemplation prolongée des plaies du Sauveur, une telle supposition serait ici ridicule, car le phénomène excède la puissance de l'imagination. Nous n'arriverons jamais, si impressionnables qu'on nous suppose, à déterminer par la concentration de l'attention, une plaie du côté, large et profonde de trois doigts, des plaies aux mains et aux pieds qui ne suppurent jamais, qui ne s'enveniment pas, qui laissent échapper du

sang en abondance, en provoquant pendant deux ans de violentes souffrances, des clous énormes qui pénètrent et persistent dans le tissu cellulaire et dans la chair.

Si l'imagination, livrée à elle-même, avait pu produire ces phénomènes en contemplant un instant les blessures du séraphin, je ne vois pas pourquoi elle n'aurait pas pu faire paraître aussi dans le corps de saint François la lumière éblouissante et les ailes du séraphin; nous aurions ainsi un nouvel argument en faveur de la création de l'organe par imagination, et nous irions loin sur le terrain aventureux des hypothèses les plus risquées.

Remarquez, en effet, qu'à la vue du séraphin, François éprouva successivement et rapidement deux sentiments d'une intensité puissante, un sentiment de joie à la vue de l'apparition dont la beauté l'avait ravi, et un sentiment de peine en présence des plaies de ce chérubin; son imagination en ressentit deux commotions aussi profondes, qui auraient dû laisser des traces dans son enveloppe charnelle, traces différentes, selon la variété des impressions reçues. Il n'en est rien.

Ces deux sentiments s'éteignent à leur tour et font place à un troisième sentiment aussi vif et raisonné, dans l'enchantement de cette apparition surnaturelle. François comprit aussitôt le sens de la vision, « il vit que c'était par l'embrasement de son cœur plutôt que par le martyre de la chair qu'il devait devenir conforme à Notre-Seigneur. »

Assurément, si nous considérons ce prodige au point de vue purement naturel, nous dirons qu'en vertu des mêmes lois physiologiques de la répercussion de l'image sur les nerfs cette vue du cœur embrasé et martyrisé par l'amour aurait dû déterminer au cœur de François une lésion grave, sensible, appréciable pour tous, comme la lésion constatée au cœur de sainte Thérèse, au passage du dard enflammé du séraphin.

Si nous étions ici en présence d'un fait naturel, d'une loi naturelle et ordinaire, il est évident que l'intensité de l'image cérébrale suscitée par la vue du cœur broyé du séraphin, aurait laissé des traces, comme l'image cérébrale des plaies

des mains et des pieds avait creusé des traces sanglantes aux mains et aux pieds de saint François, la même cause devant produire les mêmes effets.

Or, cette contemplation intense du cœur du séraphin, broyé par l'amour divin, qui a succédé aux autres impressions sensorielles et qui a paru absorber toute l'attention de saint François n'a déterminé aucune lésion cardiaque, elle n'a eu aucun retentissement dans son organisme, elle n'a pas suscité une image cérébrale qui aurait blessé ou brisé le cœur du serviteur de Dieu.

D'où nous pouvons conclure que l'apparition des stigmates n'est pas l'effet exclusif de l'imagination, d'une vibration nerveuse, d'une modification du cerveau, elle est l'effet d'un acte spécial de ce séraphin, elle a une origine préternaturelle, elle appartient à l'ordre divin.

### III

Le 18 août 1370, sainte Catherine de Sienne fut élevée en l'air en présence de trois témoins. Puis, raconte son historien Raymond de Capoue, elle pria pour plusieurs personnes, parmi lesquelles était son confesseur, qui sentit de loin, qu'elle priait pour lui.

Comme, pendant sa prière, elle avait la main étendue, elle parut y ressentir une grande douleur qui lui fit crier en soupirant : Que Notre-Seigneur Jésus-Christ soit loué.

Obligée par son confesseur, au nom de la sainte obéissance, de lui raconter ce qui s'était passé en elle, elle lui dit : Lorsque je demandai avec instance votre salut éternel, Dieu me le promit. Quoique je ne doutasse pas de sa promesse, je désirais en conserver un souvenir, et je lui dis : Seigneur, donnez-moi un signe de ce que vous ferez.

Il me répondit : « Étends ta main vers moi. J'étendis la main. Il prit un clou dont il mit la pointe au milieu de ma main : et il l'appuya si fortement qu'il sembla qu'elle en était transpercée. Je ressentis la même douleur que si on, me l'avait enfoncé à coups de marteau. Ainsi, grâce à Dieu,



j'ai, maintenant, la plaie de la main droite. Personne ne le voit, mais je le sens bien, et je souffre toujours. »

Cette manifestation servait de prélude à la belle scène de la stigmatisation dont Raymond de Capoue, témoin impartial, nous a laissé cette description touchante :

La scène se passe à Pise, dans l'église de Sainte-Christine : Le dimanche, j'y célébrai la messe, et je lui donnai la sainte communion. Elle resta ensuite longtemps en extase selon son habitude.

Nous attendions qu'elle eût repris ses sens, afin d'en recevoir quelques consolations spirituelles, lorsque nous vîmes tout à coup son corps prosterné à terre se relever un peu.

Puis, elle s'agenouilla et étendit les bras et les mains. Sa figure était tout enflammée. Elle resta longtemps immobile et les yeux fermés ; puis, comme si elle eût été blessée à mort, nous la vîmes tomber tout d'un coup, et reprendre quelques instants après, l'usage de ses membres.

Elle me fit venir, et me dit à voix basse : Mon père, je vous annonce que par la miséricorde de Notre-Seigneur Jésus-Christ je porte ses stigmates en mon corps.

Je lui répondis que je m'en étais douté, d'après ce qui s'était passé pendant son extase, et je lui demandai ce que Notre-Seigneur avait fait.

J'ai vu, dit-elle, mon Sauveur crucifié qui descendait sur moi avec une grande lumière : l'effort de mon âme pour aller au-devant de mon Créateur a forcé mon corps à se relever.

Alors, des cinq ouvertures des plaies sacrées de Notre-Seigneur, j'ai vu se diriger sur moi des rayons sanglants qui ont frappé mes mains, mes pieds et mon cœur.

J'ai compris le mystère, et me suis écriée : Je vous en conjure, que les cicatrices ne paraissent pas extérieurement sur mon corps.

Pendant que je parlais, les rayons sanglants sont devenus brillants, et sont parvenus en forme de lumière aux cinq endroits de mon corps, à mes mains, à mes pieds et à mon cœur.

Je lui dis alors : Ne vous est-il venu aucun rayon au côté

droit? Elle me répondit : Non, mais, au côté gauche, et directement sur le cœur. La ligne lumineuse qui venait du côté droit ne me frappait pas obliquement, mais directement.

Sentez-vous, lui dis-je, à toutes ces places une vive douleur? Elle me répondit alors en poussant un grand soupir : Je ressens à ces cinq endroits, et surtout au cœur, une douleur si violente que, sans un nouveau miracle, il me semble qu'il me serait impossible de vivre en cet état.

Peu de temps après, elle tomba dans un évanouissement plus profond que tous ceux qu'elle avait eus jusque-là ; de sorte que ses amies émues de compassion jusqu'aux larmes, craignaient pour sa vie.

Revenue à elle, elle dit qu'elle voyait clairement que si Dieu ne venait pas à son aide, elle mourrait bientôt. Ces faits se passèrent en présence du général de l'Ordre des dominicains, Thomas della Fonte, son premier confesseur et son parent; de Barthélemy Montucci, gentilhomme de Sienne et très savant; d'Antoine, comte d'Elcio, qui fut évêque plus tard en Sicile; du docteur Rainier Paglianesi de Sienne, prédicateur très célèbre; du docteur Simon de Cascina, et de Barthélemy de Saint-Dominique, plus tard évêque de Corone en Grèce, tous parfaitement capables de se rendre compte de ce qu'ils voyaient, tous, par conséquent, dignes de foi (1).

Ce n'est pas à la suite d'une méditation prolongée sur les plaies du Sauveur que sainte Catherine reçut la blessure mystique de la main; on ne peut invoquer ici ni l'action réflexe de l'image, ni l'auto-suggestion. Quand elle tendit la main sur l'invitation du Sauveur, elle n'avait aucune idée du phénomène qui allait se produire, et dont la cause est manifestement objective et divine; elle obéit, et sa main fut traversée par une cause extérieure, par l'apparition. Ici, l'influence surnaturelle se révèle à la fois dans la production de la plaie mystique et dans le caractère anormal de son évolution.

Que ces phénomènes étonnent les esprits étrangers au christianisme, les rationalistes, les négateurs du surnaturel; qu'ils provoquent leur sourire dédaigneux, parce qu'ils n'ont

(1) Gorres, *La Mystique*, t. II, p. 210.

aucune idée de ces rapports merveilleux et fréquents qui rapprochent le monde invisible et le monde visible, c'est naturel, le théologien mystique doit supposer que ceux qui l'écoutent sont des chrétiens qui ne doutent ni du surnaturel, ni de l'action providentielle et miraculeuse de Dieu dans le monde; il n'a pas à refaire cette démonstration, et il renvoie son contradicteur aux traités spéciaux sur cette matière.

Mais le chrétien s'arrête respectueusement en présence de ces âmes idéales que Dieu associe, par une action miraculeuse, à ses souffrances et à ses gloires. Véronique Guiliani, Catherine de Raconisio, sainte Lutgarde, Christine de Stiombelen, Ursule d'Aguir, Jeanne de la Croix, Cécile de Nobili, Angèle de la Paix, saint François d'Assise, Marguerite Ebnerin, sainte Catherine de Sienne, Héléne de Hongrie, Liduine, Jeanne de Jésus Marie, sainte Ida, Jeanne de la Croix, et un grand nombre de saints nous rappellent par leurs stigmates, cette prodigieuse et souveraine familiarité de Dieu avec sa créature, et ces belles âmes voient toujours, en dehors d'elle, dans un être extérieur, dans une autre personne, dans une réalité objective la cause formelle et directe des blessures mystiques qui leur causent jusqu'à l'effusion du sang, d'intolérables douleurs.

#### IV

Ce n'est pas la suggestion et le coup réflexe de l'image qui pourraient expliquer la stigmatisation de l'enfant prédestiné dont Marchese nous a conservé le souvenir dans sa grande histoire : assurément elle n'avait pas l'intention de recevoir ces blessures et elle ne s'arrêtait pas avec une intensité puissante à la pensée des plaies du crucifié (1).

C'est une histoire qui a le charme pieux d'une légende et son authenticité est garantie par des témoignages certains. Naïve et gracieuse, cette page élève l'esprit.

Nous reproduisons la traduction de Gorres, dans son chapitre sur les stigmates de la flagellation.

(1) Marchese, *Diario Dominicano*, t. V, p. 514.

Angèle de la Paix, à l'âge de neuf ans, était entrée dans une église avec une de ses amies. Là, elles se séparèrent, et Angèle alla s'agenouiller seule dans la chapelle de saint François, pour prier.

Voyant les stigmates du saint, elle se mit, dans sa simplicité d'enfant, à lui parler, comme s'il eût vécu. « Mon père, lui dit-elle, qui vous a fait ces blessures? Elles me font mal, et je veux vous les guérir, si vous me le permettez. — Ce ne sont pas des blessures, lui dit le saint, mais des bijoux. — Comment! des bijoux? répondit la petite, ils saignent. — Non, répliqua la voix, ce sont des bijoux; et si tu le veux, je te montrerai comment je les ai reçus. — Je le veux bien, mon père, dit Angèle. »

Et au même instant, la voûte de la chapelle parut s'ouvrir, et le saint lui fit signe de lever les yeux.

Elle le fit, et vit Notre-Seigneur sous la forme d'un enfant, les bras étendus en croix, tandis qu'elle était elle-même environnée d'une grande lumière.

L'apparition vint à elle, et lui imprima les stigmates; ce qui lui causa une si grande douleur qu'elle tomba par terre comme morte, en poussant un cri perçant, et resta ainsi jusqu'au soir, toujours environnée de lumière.

Ce ne fut qu'alors que sa compagne revint, et la trouvant au milieu de cette lumière qui lui semblait un incendie, elle appela par ses cris des gens qui l'emportèrent chez ses parents, encore abimée dans l'extase.

Les médecins lui tâtèrent le pouls et ne purent remuer son bras. Sa mère voulant la soutenir, lui découvrit la main, et c'est alors que l'on s'aperçut qu'elle était, ainsi que l'autre, marquée des stigmates. Les médecins inspectèrent aussi les pieds et les trouvèrent également blessés et sanglants.

Ils lui donnèrent des remèdes pour la faire revenir de son extase qu'ils regardaient comme une suite des blessures, mais tout fut inutile. Elle resta huit jours en cet état, puis elle revint à elle. Comme sa mère la regardait en pleurant, elle lui dit : « Ne pleurez point, car c'est Dieu qui l'a voulu ainsi; renvoyez les médecins, leurs remèdes ne peuvent me soulager. »

Elle resta encore deux ans sur son lit, en proie à de grandes souffrances, et finit par être abandonnée des siens. Elle fut guérie plus tard, et sa guérison fut aussi miraculeuse que l'avait été la maladie.

La réalité du fait nous paraît incontestable, elle est affirmée par le sujet, par la famille, ceux qui en furent témoins pendant deux ans, par les médecins qui ne trouvèrent aucune explication naturelle à la maladie, c'est-à-dire à l'apparition de ces plaies. On ne peut invoquer ici ni la délicatesse infinie des organes, ni la violence d'une commotion qui aurait ébranlé l'organisme, puisque l'enfant insouciant et rieuse demandait des bijoux avec une grâce enfantine à l'image parlante de saint François. Nous avons sous les yeux un fait surnaturel, une manifestation de ces familiarités de Dieu qui n'étonnent plus quand on a médité quelque temps sur l'incarnation de Jésus-Christ et sa présence sensible parmi nous.

## V

Le démon peut contrefaire et contrefait quelquefois la stigmatisation divine dans les créatures qui lui servent d'instrument. Au cours de ces études, nous avons eu souvent occasion de constater dans des hommes et des femmes, livrés au démon, et qui jouissaient dans l'église d'une réputation extraordinaire de sainteté, la réalité de ces plaies. Ici encore le démon est le faussaire de Dieu.

Par quels artifices arrive-t-il à déterminer ces blessures aux pieds et aux mains, au côté, à la tête? Quels moyens emploie-t-il pour en faire couler le sang, quelquefois en abondance? Comment produit-il, instantanément, et sans aucune méditation préalable de sa créature, ces phénomènes qui semblent reproduire exactement l'action cruelle et pénétrante des épines et des clous?

Il faut bien admettre que le démon ne fait pas un acte créateur, il se sert des causes secondes, il met en mouvement des forces naturelles qu'il trouve dans l'organisme humain, et il nous apprend ainsi que tout phénomène de stigmatisation n'est

pas nécessairement divin, qu'il emprunte son caractère et son origine aux circonstances au milieu desquelles il se produit.

C'est ce qui permettait au cardinal Bona de s'exprimer ainsi : « Repoussez comme des jouets de leur imagination ou des victimes de l'habileté du démon ces personnes qui prétendent avoir reçu de Jésus-Christ, des anges ou de la bienheureuse Vierge Marie une couronne de roses, un anneau, un collier quand elles ne présentent pas le caractère d'une grande perfection, d'une éminente sainteté, d'un détachement entier des créatures. Repoussez de la même manière ces personnes quand elles prétendent avoir reçu des stigmates, car quelques exemples établissent manifestement que ces stigmates peuvent être l'œuvre perfide du démon (1). »

C'est par l'action de l'imagination sur les vaisseaux capillaires et sur les tissus de la périphérie que des physiologistes spiritualistes et chrétiens ont expliqué *naturellement* dans certains cas, la sueur de sang. Nous en avons cité des exemples dans cette revue. Ce phénomène ne serait donc pas au-dessus des forces de la nature et de ses lois.

Ce qu'il importe ici, c'est de rappeler la sagesse de l'Église et la hardiesse orthodoxe des maîtres les plus respectés de la théologie en présence de cette question. A la suite du P. Coronnier qui a recueilli leur enseignement, nous citerons les textes qui nous paraissent décisifs pour calmer la susceptibilité des consciences timorées et éclairer les esprits.

« La création tout entière, dit saint Thomas, est plus soumise à Dieu que le corps de l'homme ne l'est à son âme, car l'âme est proportionnée au corps, puisqu'elle en est la forme, et Dieu dépasse sans proportion toute créature. Or, de ce que l'âme *imagine* quelque chose et en est vivement frappée, il s'ensuit *quelquefois* une modification dans le corps d'où résulte la santé ou la maladie sans l'action des agents matériels qui, normalement, causent la maladie ou la santé (2). »

Jusqu'où s'étend cette puissance ?

« Quand les saints, continue le Docteur, opèrent des miracles, ils agissent par la vertu de Dieu qui opère dans la

(1) Bona, *De discret, spir.* ch. VII, p. 246.

(2) *Summa contra gent.* lib. III, cap. xcix.

nature; car l'action de Dieu sur toute la nature est comparable à l'action de l'âme sur le corps. Or, le corps peut être modifié et changé sans l'action des agents physiques, principalement par une imagination fixe, en suite de laquelle le corps s'échauffe soit par les désirs, soit par la colère, ou même *est altéré jusqu'à la fièvre et à la lèpre* (1). »

Écoutons Suarez, en qui on entend toute la Tradition.

« Je dis que, sans un miracle spécial, le Christ Jésus sua le sang, par la violence de la tristesse et de l'agonie qu'il souffrit dans sa prière... Cela peut s'expliquer, comme le fait Cajetan, *par une raison naturelle, physique*. Car, de même qu'une grande émotion produit violemment la sueur, ainsi une émotion intense, si les sources de la sueur sont taries, *peut faire sortir le sang*... Le corps du Christ était affaibli et épuisé, il put dès lors se faire que, la sueur étant tarie, *le sang coulait*, chassé par la violence de la peine intérieure (2). »

Le savant commentateur Maldonat, de la Compagnie de Jésus, écrit à la suite des grandes écoles de théologie : « Bien qu'il y en ait qui pensent que la sueur de sang du Christ a été un miracle, j'estime plutôt que cette sueur fut naturelle. Aristote affirme que le fait peut se produire naturellement, et que, de vrai, il s'est produit, et la raison enseigne, en effet, que, dans les hommes d'une complexion essentiellement délicate, ce phénomène peut avoir lieu... Est-ce que je n'entends pas raconter par ceux qui l'ont vu ou connu, qu'il y a deux ans, dans cette ville, un homme robuste et bien portant, ayant entendu prononcer contre lui la sentence de mort, fut subitement couvert d'une sueur de sang (3). »

Après avoir cité le sentiment justifié du savant Bénédictin, Dom Calmet qui a écrit dans le même sens, Benoit XIV s'exprime ainsi :

« Si quelqu'un veut connaître des exemples de sueurs de sang et des larmes de sang ayant coulé *sans miracle*, il peut lire cette dissertation d'une érudition vraie... D'autres faits sont aussi rapportés par Marcel Donat et Réjès, lesquels

(1) *Quæstiones disput.*, *De potentia*. q. vi, a 9.

(2) Suarez, *De myster. Christ.*, *Disput.* xxxiv, sect. 2.

(3) Maldonat, *Comment. sur les Ev.*

*démontrent parfaitement* que des larmes et des sueurs de sang ont coulé naturellement, non seulement quand il y a eu maladie du corps, mais simplement *par tristesse et peine d'esprit* (1). »

Nous n'entrerons pas dans le détail du problème physiologique, nous ne chercherons pas à connaître par quelle évolution mystérieuse une perturbation fonctionnelle des circonvolutions cérébrales pourrait comme on l'a observé, déterminer des troubles trophiques dans les organes périphériques correspondants, il nous suffit d'avoir rappelé les observations si claires et si logiques des théologiens les plus réputés.

En présence de ces sueurs de sang, nous observerons le phénomène avec une prudence discrète, nous éviterons les conclusions précipitées d'une science superficielle, nous tâcherons de reconnaître ce qui est l'effet de l'imagination et de la nature, ce qui appartient au démon et ce qui est l'œuvre de Dieu.

Élie MÉRIC.

(A suivre.)

---

(1) Benoît XIV, *De servorum Dei beatificatione et Beatorum canonisatione*, lib. IV, part. I, cap. xxvi. Le Dr Ferrand, de l'Académie de Médecine, a publié des articles lumineux sur cette question, dans le journal *Le Monde*, sous le pseudonyme de Spectator. Savant et chrétien, ce docteur n'hésite pas à reconnaître que dans certains cas, on peut expliquer naturellement les stigmates et l'écoulement sanguin.



## LES DONN SURNATURELS

DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE <sup>(1)</sup>

## V. — L'Apôtre des Nations.

Très attachante et très nette, en sa vigoureuse originalité, s'enlève, au livre des Actes, la physionomie de l'apôtre saint Paul, de celui que Bossuet appelle, avec tant de complaisance admirative, après l'Église d'ailleurs, le grand Paul. Sa nature nous apparaît tout d'abord exubérante de sève et de bouillante énergie. Il est de ceux qui ne savent pas s'arrêter à mi-chemin, qui vont impétueusement à l'extrême des choses. Il est essentiellement passionné. Ces qualités merveilleuses, il les dépense pour la synagogue ; puis, surexaltées par la grâce, il les met au service de l'Église. Il eût pu rester un vulgaire persécuteur ; il devint un incomparable apôtre.

Qui donc osera nier le coup miraculeux qui le terrassa sur le chemin de Damas, et qui opéra en lui une si subite et si radicale transformation ? Saint Paul lui-même, dans ses discours aux juifs, met en avant l'intervention personnelle de Jésus-Christ pour expliquer sa conversion. Était-il un halluciné ? Quelle est donc cette hallucination, qui renverse en un clin d'œil l'orientation d'une vie puissante et fière : de laquelle sort armé de pied en cap un apôtre, c'est-à-dire un conquérant moral qui subjugué le monde aux pieds du Crucifié ; dans laquelle puise toute sa sève la très haute personnalité que fut saint Paul ; dans laquelle s'allume cette conviction ardente, cette adoration saintement passionnée du Christ, que son âme frémissante fit passer, et fait passer encore aujourd'hui dans des millions d'autres âmes ? où

(1) Suite de l'étude sur les *Charismes du Saint-Esprit*.

trouver un autre exemple d'une pareille hallucination? Non, ce n'en est pas une. Saint Paul vit réellement le Christ en un éclat fulgurant sur le chemin de Damas : il entendit réellement sa voix : *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? Je suis Jésus que tu persécutes.* Il fut réellement terrassé, puis comme amicalement relevé par la même voix qui lui disait : *Lève-toi, va à la ville, on te dira ce qu'il te faut faire ;* il resta réellement aveugle durant trois jours à la suite de la surnaturelle apparition. (Act., ix.)

Elle a pour corollaires deux autres apparitions encore. Jésus prend un soin touchant de Saul converti. Il apparaît à un disciple, Ananie, et lui dit : *Va-t'en chez Jude en la rue Droite trouver Saul de Tarse, il est en prière.* En même temps il fait voir à Saul aveuglé, par une vue intérieure, Ananie qui vient à lui et qui lui impose les mains. La rencontre entre Saul et Ananie, ainsi ménagée par le Seigneur, a lieu ; Saul recouvre la vue, et il est baptisé ; aussitôt il prêche le nom de Jésus, confond les Juifs, et réjouit les fidèles qui ont peine à croire à une conversion si prodigieuse (ix).

Les épîtres paulines nous révèlent d'autres apparitions du Seigneur qui complètent la première. Écrivant aux Galates, l'Apôtre atteste qu'il n'a pas reçu son Évangile d'un homme, mais par une révélation de Jésus-Christ. (Gal., I, 12.) Il avoue aux Corinthiens (II Cor., XII, 1-5) qu'il fut ravi jusqu'au troisième ciel, jusqu'au paradis, où il recueillit des paroles ineffables ; le corps eut-il part à ce ravissement, il ne le saurait dire. Comme, après sa conversion, il passa environ sept ans, soit en Arabie, soit à Tarse, sa patrie, dans une sorte de retraite, il est probable que les vastes révélations dont il fut favorisé eurent lieu dans cet intervalle.

Vers l'an 44, saint Paul prêche à Antioche avec Barnabé, et y suscite un puissant mouvement de conversion. Cette église d'Antioche est fort intéressante : le prosélytisme y coule à pleins bords, les charismes du Saint-Esprit y fleurissent, les fidèles y reçoivent le nom de chrétiens. Cette jeune Église est en communication continuelle avec l'Église de Jérusalem ; c'est de celle-ci que vient à Antioche le prophète Agabus, qui annonce une grande famine laquelle eut lieu sous

Claude (xi, 28) ; d'un autre côté Saul et Barnabé sont délégués par les frères d'Antioche à Jérusalem pour y porter des aumônes. C'est sans doute à ce voyage que se réfère l'apparition du Seigneur, dont saint Paul fait mention en son discours adressé aux Juifs du haut des degrés de la forteresse Antoine. Le Seigneur fit connaître clairement à l'Apôtre le sens de la mission qu'il lui réservait : *Hâte-toi, lui dit-il, sors promptement de Jérusalem, parce qu'ils ne recevront pas ton témoignage à mon sujet, va, je t'enverrai au loin chez les nations.* (xxii, 18-21.) En ce voyage également le futur apôtre des gentils put voir Pierre, comme il le dit en son épître aux Galates, et conférer avec lui de l'Évangile qu'il avait reçu directement du Seigneur ; ainsi est conservé, même en cette mission extraordinaire de Paul, l'ordre hiérarchique.

Quand Saul et Barnabé sont de retour à Antioche, le Saint-Esprit fait connaître aux prophètes et docteurs qui président l'assemblée chrétienne en cette ville, notamment Siméon dit Iê noir, Luce le Cyrénéen, Manahen, frère de lait d'Hérode le tétrarque, qu'il les destine tous les deux au ministère de la parole. Alors, dit le texte sacré, ces hommes vénérables, jeûnant et priant, leur imposèrent les mains, et ils les laissèrent aller. (xiii, 1-4.)

Ici commence, en compagnie de Barnabé, la première tournée apostolique de celui qui ne s'appellera plus Saul, mais Paul. Cette appellation romaine convient mieux à sa mission. Le Saint-Esprit lui donne conscience qu'il n'est en rien inférieur aux plus grands apôtres ; il le revêt des charismes les plus éclatants.

A leur entrée dans les villes qu'ils parcourent, Barnabé et lui s'adressent tout d'abord à la synagogue juive ; ils y font sans doute quelques conversions ; mais la plupart de leurs compatriotes se tournent contre eux en fureur et en blasphèmes. C'est ainsi qu'il en arriva à Antioche de Pisidie. « Alors Paul et Barnabé leur dirent hardiment : *Vous étiez les premiers à qui il fallait annoncer la parole de Dieu ; mais puisque vous la rejetez, et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, nous nous tournons présentement vers les gentils.* » (xiii, 46.)

Barnabé est l'aîné de Paul, au moins comme chrétien; sa figure nous apparaît de tout point noble et majestueuse. Mais on sent du premier coup que la grâce apostolique de Paul dépasse la sienne. C'est Paul qui prend la parole, c'est lui qui frappe de cécité le mage Élémas (xiii, 8), c'est lui qui redresse le boiteux de Lystre : ce qui donne occasion à cette étrange scène, où l'on voit les païens qui veulent rendre les honneurs idolâtriques aux deux apôtres, puis finalement, sur l'instigation des Juifs, qui lapident saint Paul et le laissent pour mort (xiv).

Les nombreuses conversions des gentils inquiètent l'esprit juif. Quand Paul et Barnabé rentrent à Antioche, la question se pose nettement : Faut-il les soumettre aux observances mosaïques? Les deux prédicateurs vont consulter les Apôtres à Jérusalem, et en rapportent la décision conciliaire que nous avons dite : Non, il n'y a pas lieu de les soumettre à cette obligation surannée (xv).

A quelque temps de là, Paul propose à Barnabé de revoir ensemble les chrétientés nouvellement fondées en Asie mineure. Mais un dissentiment s'élève entre les deux apôtres au sujet d'un certain Jean Marc; et Paul part pour sa nouvelle tournée avec Silas. Il est manifestement sous l'impulsion du Saint-Esprit, qui le lance plus avant dans l'océan de la gentilité. Écoutons le récit des Actes; à Paul et Silas s'adjoint Timothée, puis Luc lui-même qui tient la plume.

« Traversant la Phrygie et la Galatie, ils reçurent de l'Esprit-Saint défense d'annoncer la parole de Dieu en Asie.

« Étant venus en Mysie, ils se disposaient à passer en Bithynie, mais l'Esprit de Jésus ne le leur permit pas.

« Ils passèrent ensuite la Mysie et descendirent à Troade,

« Où saint Paul eut la nuit cette vision : un Macédonien se présenta à lui, et lui fit cette prière : *Passez en Macédoine et secourez-nous.*

« Aussitôt qu'il eut eu cette vision, nous nous disposâmes à passer en Macédoine, ne doutant pas que Dieu ne nous y appelât pour y prêcher l'Évangile. » (xvi, 6-II.)

Il n'entre pas dans les impénétrables desseins du Seigneur que pour le moment la parole évangélique soit annoncée en Asie non plus qu'en Bithynie; il faut qu'elle soit portée en

Macédoine. Saint Paul reçoit très clairement communication de ces desseins providentiels, auxquels il se conforme comme la nuée obéit au vent qui la pousse. Rien de plus touchant que l'apparition nocturne du Macédonien ! Le grand Apôtre aborde à coup sûr la Macédoine ; il sait que sa parole y fructifiera, qu'un besoin obscur de rédemption y agite les âmes.

De la Macédoine il descend dans la Grèce, il prêche devant l'Aréopage son fameux discours, puis il séjourne un an et demi à Corinthe. Il éprouve en cette ville, comme d'ailleurs partout où il passe, de grandes contradictions de la part des Juifs. « Alors le Seigneur dit à Paul en vision durant la nuit : *Ne crains pas, parle sans te taire, je suis avec toi, personne ne pourra entreprendre de te nuire, il est en cette ville un peuple nombreux qui m'appartient.* » (XVIII, 9-10.) Exhortation infiniment remarquable ! C'était en la prescience divine que ce peuple nombreux appartenait au Seigneur ; saint Paul était chargé de le lui acquérir effectivement par ses travaux ; étant assuré que ce qui est arrêté dans la prescience divine se réalisera, il travaille avec une imperturbable confiance et une énergie infatigable.

Au sortir de Corinthe, il repasse en Syrie et revient à Antioche qui est comme son port d'attache. Il en repart bientôt pour sa troisième grande mission. Il repart à Ephèse, où il baptise plusieurs disciples de Jean, et où sa puissance thaumaturgique s'exalte jusqu'à un point extraordinaire ; ses linges même ont la vertu de guérir les malades et de chasser les démons. C'est alors que se produit le curieux épisode des fils de Scéva, exorcistes juifs, qui prétendent délivrer les possédés par cette adjuration adressée aux malins esprits : *Sortez par Jésus que Paul prêche !* Mais il arrive qu'un de ces malins esprits leur répond : *Je connais Jésus, je sais qui est Paul, mais vous, qui êtes-vous ?* Et sautant sur deux d'entre eux, le possédé, stimulé par le démon, les met à mal, et les contraint de s'enfuir au plus vite tout nus et blessés. (XIX, 12-17.) Les exorcistes juifs étant confondus par Satan lui-même, saint Paul s'applique à guérir les Éphésiens des superstitions auxquelles ils étaient fort adonnés ; il leur fait brûler leurs

livres de magie; on évalue à 50.000 deniers le prix des livres ainsi brûlés (19).

Cependant saint Paul « se propose, *par le mouvement du Saint-Esprit*, de passer par la Macédoine et l'Achaïe, et d'aller à Jérusalem : *Quand j'y serai allé, ajoute-t-il, il faut que je voie Rome.* » (xix, 21.)

Il se met en route; il revoit la Grèce, repassant à Troade, il y ressuscite Eutychius; le vaisseau qui l'emporte relâche à Milet, où les anciens d'Ephèse viennent trouver l'Apôtre. Là se passe la touchante scène d'adieux que chacun connaît. L'Apôtre sait qu'il ne reverra plus ses collaborateurs d'Ephèse; car, dans toutes les cités où il passe, l'Esprit lui fait clairement connaître que des liens et des tribulations l'attendent à Jérusalem, et néanmoins il faut qu'il s'y rende pour l'accomplissement de son ministère. (xx, 22-26.) Durant le reste de la route, les avertissements prophétiques se multiplient. A Tyr, les disciples le supplient, par l'Esprit de Dieu, de ne pas aller à Jérusalem. (xxi, 4.) A Césarée il descend dans la maison du diacre saint Philippe, lequel a quatre filles vierges qui prophétisent; alors survient de Judée Agabus le prophète, lequel, par un oracle en action, prend la ceinture de Paul, et se la passe autour des pieds et des mains, en disant : *L'homme à qui appartient cette ceinture sera lié de la sorte à Jérusalem par les Juifs qui le livreront aux gentils.* (8-12.) Là-dessus les compagnons de Paul s'unissent aux fidèles pour le conjurer de ne pas pousser plus loin sa route vers la Judée. Mais l'Apôtre proteste qu'il est prêt, non seulement à se laisser charger de chaînes, mais à mourir pour le nom de Jésus.

Il arriva à Jérusalem. Il n'est pas dans notre sujet de raconter les incidents qui s'y produisent. Dans le discours que l'Apôtre adresse au peuple, il lui raconte sa conversion miraculeuse sur le chemin de Damas par une apparition du Seigneur Jésus. Il s'appuie également sur une révélation extatique qu'il a eue à Jérusalem même, et dans laquelle le Seigneur lui a déclaré que, les Juifs rejetant son témoignage, il lui fallait évangéliser les gentils. (xxii, 6-21.) Nous avons rapporté plus haut cette vision. Cet appel public de l'Apôtre

aux interventions surnaturelles qui ont décidé de l'orientation de sa vie, surtout en pareille circonstance, est très remarquable.

Les Juifs furent évidemment frappés de l'éclatante sincérité de ses affirmations. Car le lendemain, dans la séance du Sanhédrin où Paul comparait, plusieurs pharisiens prennent sa défense en s'écriant : *Nous ne trouvons aucun mal en cet homme, que savons-nous si un esprit ou un ange ne lui aurait pas parlé?* Cependant il est placé sous la garde des soldats romains; autrement les Juifs l'auraient mis en pièces. « La nuit suivante, le Seigneur se présente à lui et lui dit : *Paul, aie bon courage, tu m'as rendu témoignage à Jérusalem, il faut que tu me rendes témoignage à Rome.* » (II.)

La prophétie d'Agabus était accomplie : conviés à la connaissance de Jésus-Christ une dernière fois par la voix de l'Apôtre, les Juifs lui avaient répondu en le livrant au peuple romain; ce faisant, ils avaient, comme autrefois Esaü, vendu leur droit d'aînesse. Le peuple gentil héritait définitivement du grand Apôtre répudié. Il fut emmené à Césarée; et là, durant deux ans de captivité, il eut occasion de montrer que la parole de Dieu n'est pas enchaînée; il la fit entendre notamment aux oreilles du gouverneur romain Portius Festus, et du roi tributaire Agrippa; là encore il raconte sa conversion merveilleuse. En l'entendant, Portius Festus s'écrie : *Paul, tu perds la tête;* Agrippa au courant des choses juives, lui dit : *Un peu plus, tu me persuaderais d'être chrétien.* Enfin saint Paul, par ordre du gouverneur, est embarqué sur un vaisseau en partance pour Rome.

Nous ne raconterons pas sa traversée dramatique, durant laquelle un ange le rassure dans un imminent naufrage. Voilà donc l'Apôtre à Rome. Il essaie de convaincre les Juifs qui s'y trouvent: mais ses discours n'aboutirent qu'à engendrer entre eux d'acrimonieuses contestations. Il les prit alors à témoin que, sur leur incrédulité opiniâtre, le salut de Dieu allait être porté aux gentils qui le recevraient. (XXVIII, 28.) Cette déclaration, après tant d'autres de même nature, ferme le livre des Actes.

Nous avons tenu à le parcourir en entier, pour faire voir

comment les Apôtres étaient sous la direction nette et précise du Saint-Esprit. Souvent ils sont éclairés par des visions ou des songes prophétiques; d'autres fois ils ressentent une impulsion intérieure sur le sens de laquelle ils ne peuvent se tromper. Ainsi saint Paul entend une voix, plus distincte qu'une voix sensible, qui lui répète : Jérusalem, Rome! Il faut que tu ailles à Jérusalem, que tu aies un solennel et dernier tête-à-tête avec ton peuple, afin qu'il soit bien authentiquement établi que d'une manière officielle il repousse les avances de la foi! Il faut que tu ailles à Rome, que tu y prennes contact avec le peuple-roi, que tu verses la grâce de ton apostolat dans le sein de la ville éternelle! Là saint Paul, de même que saint Pierre, devait consommer sa course. Tous deux furent prévenus par révélation de leur fin prochaine. « Je suis certain, dit saint Pierre, que sous peu je dois quitter cette tente (de mon corps), comme Notre-Seigneur Jésus-Christ me l'a fait connaître. » (II Pet., II, 4.) Je suis, dit saint Paul, comme une victime « qui a déjà reçu l'aspersion pour être immolée. » (II Tim., IV, 6.) Ils allaient mourir; mais leur œuvre était faite, l'Église était définitivement fondée au cœur de la gentilité; leur sang lui apporterait une suprême consécration.

Les apôtres étaient-ils diminués, en recevant une impulsion divine aussi caractérisée? Nullement. Cette impulsion est nécessaire à l'homme qui est employé comme instrument à une œuvre toute surnaturelle: sa grandeur consiste à la recevoir docilement, et à y coopérer vigoureusement. Et c'est bien ainsi que se conduisirent les apôtres. Le Saint-Esprit leur fit voir clairement le but à atteindre, le résultat à obtenir; et ils poursuivirent ce but, ils travaillèrent à ce résultat, avec une magnifique ardeur, avec une persévérance infatigable. Leurs efforts il est vrai, étaient soutenus par l'assurance du succès final : néanmoins quel mérite n'ont-ils pas eu de maintenir leur âme à une telle hauteur, que les angoisses les plus poignantes ne pouvaient la déconcerter, les difficultés les plus ardues l'ébranler, les délais les plus multipliés l'abattre? On voit par les épîtres de saint Paul, ce qu'est une âme apostolique aux prises avec un monde à conquérir. Assu-



rément saint Pierre, en abordant Rome, était comme l'ouvrier qui armé d'un puissant levier, ayant un point d'appui solide, est matériellement sûr de soulever et de déplacer un bloc de pierre énorme (1); il se tenait pour certain d'avance, lui le pêcheur de Galilée, qu'il déplacerait sur sa base et transformerait de tout en tout le colossal empire des Césars. Mais quelle communion avec Dieu, quel ensemble de vertus héroïques, suppose une aussi imperturbable confiance! Les apôtres n'étaient pas seulement des voyants, des prophètes, des thaumaturges; ils étaient tous des saints éminents, ils furent tous des martyrs. Leur vie très sainte entra comme un élément nécessaire dans leur action convertissante; et leur sang répandu donna à leur œuvre la consécration de la durée. Les charismes du Saint-Esprit, en les entourant d'un étonnant prestige, en communiquant à leur parole des qualités persuasives, en leur imprimant une direction sûre et précise, contribuèrent d'un autre côté à leur succès. Il fallait cet ensemble, ce concours de vertus et de dons plus extérieurs, pour que leur œuvre transcendante aboutit. Dieu en a toute la gloire; et, dans un sens, ils l'ont tout entière eux aussi.

## VI. — Les Prophéties eschatologiques.

Les apôtres n'étaient pas moins favorisés du don de la prophétie que les anciens grands prophètes, et notamment qu'Isaïe, duquel l'auteur de l'Écclésiastique nous dit : Par un grand don de l'Esprit il vit la fin des temps, *spiritu magno vidit ultima*. (Éccl., XLVIII, 27.) Le regard de ces hommes divins ne s'arrêtait pas aux événements prochains, à l'accomplissement desquels leur glorieux ministère devait concourir : il plongeait à travers les obscurités d'un lointain avenir jusqu'à la consommation de toute chose, et embrassait d'une vue synthétique toute la suite des destinées du royaume de Dieu sur la terre.

Voilà le christianisme établi sur la base de la gentilité :

(1) Comparaison empruntée au cardinal Manning dans son beau *Traité de la confiance en Dieu*.

voilà les nations, comme dit saint Paul, rendues cohéritières et concorporelles; voilà le judaïsme rejeté, comme cette enveloppe qui enferme une fleur, et que rejette la fleur en s'épanouissant.

Mais ces deux événements connexes, réprobation des Juifs et vocation des gentils, ne sont qu'une entrée en scène. Le centre du christianisme est établi à Rome; de ce centre la religion chrétienne va rayonner dans le monde entier. Les routes de tout l'univers connu aboutissent à Rome : là où ont passé les légions conquérantes, là se poseront les pieds de ceux qui évangélisent la paix, les pieds de ces pauvres et de ces doux auxquels est promis l'héritage de la terre; et ils iront plus loin que les aigles victorieuses, ils franchiront les mers, ils voleront jusqu'aux extrémités du monde.

Le Sauveur l'avait dit : *L'Évangile du royaume sera prêché par le monde entier en témoignage à toutes les nations.* (Matth., xxiv, 14.) Et il avait ajouté : *Alors viendra la consommation.*

Alors viendra la consommation! C'est-à-dire elle ne viendra pas avant la diffusion de l'Évangile par tout le monde. Mais il se passera, avant qu'elle arrive, beaucoup d'autres événements, dont Notre-Seigneur ne jugea pas à propos pour lors de dérouler clairement toute la suite, et qu'il se réservait de faire connaître à ses apôtres, notamment à saint Paul, dans des révélations particulières.

Dans les temps apostoliques, les esprits encore insuffisamment éclairés ou mal affermis dans la foi, étaient tirillés en sens opposé au sujet du dernier avènement du Sauveur. Plusieurs semblaient révoquer en doute cet avènement; d'autres prétendaient que cet avènement était imminent. Saint Pierre répond aux premiers, saint Paul aux seconds; et leur réponse est identique. Il y aura, et très certainement un avènement glorieux du Sauveur, qui coïncidera avec la fin du monde tel que nous le voyons, lequel s'abîmera dans les flammes. (II Pet., III.) Mais cet avènement n'est pas imminent; il n'aura lieu qu'après une révolution d'années et même de siècles que l'homme ne saurait calculer à coup sûr. Et saint Paul montre que plusieurs événements très considérables doivent

trouver place entre l'âge apostolique et la consommation de toute chose. Citons ses propres paroles.

« Nous vous conjurons, mes frères, par l'avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par notre réunion avec lui.

« Que vous ne vous laissiez pas ébranler dans votre sentiment, et que vous ne vous troubliez pas, en croyant sur la foi de quelque esprit prophétique, ou sur quelque discours ou quelque lettre qu'on supposerait venir de nous, que le jour du Seigneur soit près d'arriver.

« Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit : car ce jour ne viendra point, que l'apostasie ne soit arrivée auparavant, et qu'on n'ait vu paraître cet homme de péché, ce fils de perdition.

« Qui s'opposant à Dieu, s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu ou honoré comme Dieu, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.

« Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses, lorsque j'étais encore avec vous ?

« Et vous savez bien ce qui empêche qu'il ne vienne, afin qu'il paraisse en son temps.

« Car le mystère d'iniquité se forme dès à présent : attendant seulement pour paraître, que celui qui l'arrête ait disparu.

« Et alors se découvrira l'impie, que le Seigneur Jésus détruira par un souffle de sa bouche et qu'il perdra par l'éclat de sa présence.

« Cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges trompeurs,

« Et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu et aimé la vérité pour être sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si efficaces qu'ils croiront au mensonge. » (II Thes., II, 1-11.)

Ainsi, avant l'avènement glorieux du Sauveur, doit se manifester un homme que l'Apôtre appelle du nom d'*homme de péché, de fils de perdition*, qui ruinera le culte du vrai Dieu, bien plus qui abolira toute religion, et qui lui-même, super-

bement assis dans le temple de Dieu, se fera adorer comme Dieu. Cet homme, que l'Apôtre nous dépeint manifestement, non comme une collectivité, mais comme un individu; la tradition chrétienne tout d'une voix, d'après l'apôtre saint Jean (I Jean., II, 18), l'appelle l'Antéchrist.

Or l'Antéchrist ne viendra qu'après qu'aura eu lieu un événement que l'Apôtre qualifie, suivant la force du mot grec, l'Apostasie. Il désigne également, à mot couvert, un obstacle providentiel, qui s'oppose à la venue de l'homme de péché; et il est nécessaire que cet obstacle soit mis de côté, pour que ce monstre d'iniquité surgisse.

Par cette apostasie, il faut entendre hélas! l'apostasie des peuples chrétiens, qui renieront leur foi, en se soustrayant à l'autorité maternelle de l'Église.

Quant à l'obstacle qui retarde indéfiniment l'apparition de l'Antéchrist, les Pères grecs et latins, avec une unanimité qui semble provenir d'une tradition orale explicative du texte de l'Apôtre, l'ont entendu de l'empire romain dont les destinées auraient été liées en quelque manière à celles de l'Église ici-bas : ce n'est, d'après cette explication, qu'à la complète destruction de cet empire, en qui se concentrerait la force de résistance des peuples chrétiens, que le champ serait libre au déploiement de la tyrannie de l'ennemi de Jésus-Christ.

En résumé l'avènement de l'Antéchrist ne sera rendu possible que par une apostasie de nations chrétiennes, et par la destruction de toute puissance politique chrétienne.

On le voit, sous la plume de l'Apôtre, l'avènement glorieux de Jésus-Christ se trouvait reculé à des temps fort éloignés. On en était à l'aurore du Christianisme, aux premiers progrès de la foi dans le monde; l'empire romain était païen et allait devenir persécuteur. A ce moment, plongeant ses yeux dans un avenir dont aucun indice ne pouvait lui faire soupçonner les phases, l'Apôtre voit se dessiner dans le monde une double évolution ou révolution, qui en change les conditions de fond en comble.

1° Les nations, de païennes qu'elles sont, se font chrétiennes; l'empire romain, de persécuteur qu'il est, devient le soutien de la foi chrétienne.

2° Les nations chrétiennes tombent peu à peu dans une apostasie qui devient moralement générale; la puissance politique chrétienne, symbolisée dans l'empire romain christianisé, disparaît.

L'avènement de l'Antéchrist sera la clôture logique de cette dernière évolution ou plutôt révolution; ce sera la crise aiguë qui la terminera.

Il est clair que ces gigantesques mouvements en sens opposé, que ce flux et ce reflux de l'humanité ne pouvaient s'accomplir en quelques années. L'Apôtre avait donc raison de démentir ceux qui considéraient comme prochain l'avènement de Jésus-Christ comme Juge.

Ailleurs il mentionne formellement un autre événement encore qui doit s'accomplir sur la fin des âges; et c'est le retour des Juifs, leur conversion à la foi, qui doit amener une prodigieuse expansion du règne de Dieu dans le monde entier. Cet événement a été exploité et travesti à l'avant-dernier siècle par les hérétiques jansénistes; ce n'est pas un motif pour le révoquer en doute; car il est annoncé en termes d'une irrécusable clarté par l'apôtre saint Paul au chapitre xi de l'Épître aux Romains.

L'Apôtre ne veut pas que les gentils s'enorgueillissent contre les Juifs, de ce que ceux-ci sont rejetés, tandis qu'eux-mêmes sont appelés à la foi. Dieu n'a pas répudié définitivement le peuple issu des patriarches qui lui sont chers. Il a permis que l'aveuglement le frappât partiellement, afin que les gentils entrassent dans l'Église. Cette entrée même relève d'un dessein providentiel, qui tournera au bien du peuple juif. Dieu veut piquer d'émulation son peuple par le spectacle des gentils formant la grande famille des rachetés. Cette émulation salutaire le ramènera : un jour il frappera lui-même aux portes de l'Église et il y entrera. Et ici le grand Apôtre est comme transporté d'enthousiasme à la vue des grandes choses que Dieu lui révèle. « Si, dit-il, le péché des Juifs a été la richesse du monde, et leur retranchement la richesse des gentils; combien plus le sera leur réunion plénière! Si leur perte a été la réconciliation du monde, que sera leur rappel sinon un retour de la mort à la vie? » (12, 15.)

Ainsi l'Apôtre attend de la conversion des Juifs les biens les plus signalés. Mais une question se pose. Quand aura lieu cette conversion? Est-ce avant ou après l'apparition de l'Antéchrist? Il ne donne pas lui-même la solution; mais il n'est pas impossible de la trouver dans les textes scripturaires.

S'il est un fait clairement affirmé en plusieurs endroits de la sainte Écriture (Matth., iv, 6; Ecclé., XLVIII, 10; Matth., xi, 14; xvii, 11), c'est celui-ci : que le prophète Élie, transporté tout vivant par un chariot de feu dans une région inconnue, reparaitra publiquement au milieu du monde sur la fin des temps, et que sa puissante prédication convertira les Juifs, et les ramènera à la foi de leurs pères en leur faisant reconnaître Jésus-Christ pour le vrai Messie. La tradition, s'appuyant sur un texte de l'Écclésiastique, lui donne comme compagnon le patriarche Hénoch, lequel fut également enlevé d'une façon mystérieuse et transporté hors de la société des hommes par le Seigneur. (Ecclé., XLIV, 16.) Or l'Apocalypse nous présente (xi) deux personnages, qu'elle nomme les témoins du Seigneur, lesquels font leur apparition dans le monde au temps même de l'Antéchrist, sèment sur leurs pas de terrifiants prodiges, et finalement sont mis à mort par *la bête qui monte de l'abîme*, à savoir, comme tout porte à interpréter ce passage, par l'Antéchrist en personne.

D'après cette confrontation des textes, la prédication d'Élie coïnciderait avec la persécution même de l'Antéchrist; malgré la rage furieuse de cette persécution, elle ébranlerait le cœur des Juifs, et en ramènerait beaucoup à l'Église qui serait ainsi consolée dans ses amertumes par leur retour. Enfin, le monstre étant frappé par la main de Dieu après un court triomphe, les Juifs éclairés par tous ces événements rentreraient en masse au foyer de la grande famille chrétienne; et leur conversion totale provoquerait un salutaire ébraulement dans le monde entier.

Saint Grégoire le Grand (In Ezech., l. I, hom. XII, 6-10) dit très nettement qu'au moment de la persécution de l'Antéchrist, les Juifs se scinderont en deux partis, les uns se rangeant du côté du monstre, les autres le combattant avec Hénoch et Élie.

Il exalte le courage et l'intrépidité que déploieront les Juifs fidèles en ce moment critique.

Qu'on nous pardonne cette excursion dans le domaine eschatologique. Nous la terminerons en nous demandant si le jugement final doit suivre immédiatement la chute de l'Antéchrist. Cela semble indiqué par ces paroles de saint Paul : *Le Seigneur Jésus le détruira d'un souffle de sa bouche et le perdra par l'éclat de sa venue*. Et néanmoins plusieurs trouvent des difficultés à adopter ce sentiment (1). En effet, dans le saint Évangile, Notre-Seigneur nous montre le monde comme tombé en une sorte de léthargie insouciant au moment où éclatera le jugement final ; or le temps de l'Antéchrist sera une crise violente qui tiendra l'humanité en éveil. De plus, il semble que le retour complet des Juifs n'aura lieu que lorsque l'Antéchrist, chef reconnu des Juifs réfractaires à la foi, aura été foudroyé ; ce retour et la chute de l'homme du péché amèneront un tel changement des cœurs auparavant séduits, que saint Paul le compare à une résurrection. D'après cette manière de voir, le jugement dernier n'arriverait que lorsque, le souvenir de ces grands événements étant émoussé, l'humanité, envahie par le bien-être, se sera comme endormie dans l'insouciance relativement à la vie future. Les signes précurseurs du jugement réussiront à peine à la tirer de sa torpeur. Enfin, le juge éternel viendra comme le voleur de la nuit. Et l'humanité se réveillera pour être présentée à son tribunal, parmi le tumulte des éléments déchainés et la conflagration du monde.

DOM BERNARD MARÉCHAUX.

(A suivre.)

(1) Le docte Estius commente ainsi qu'il suit le passage de l'Apôtre. « C'est, dit-il, l'opinion de beaucoup qu'il y aura un certain intervalle de temps entre la mort de l'Antéchrist et la venue de Jésus-Christ, pendant lequel l'Église jouira d'une paix relative, comme il arrive après les grandes persécutions... Si l'Antéchrist doit être foudroyé au moment même où Jésus-Christ paraîtra, quand donc se convertiront les Juifs qu'il aura séduits ? Car c'est une opinion plausible que son horrible châtement décidera de leur conversion. Il faut dire en conséquence que l'avènement du Seigneur renferme, dans la pensée de l'Apôtre, tout l'ensemble des événements qui doivent le précéder, et qui s'y rattachent. »

## LES ANGES DANS L'UNIVERS

(Suite.)

---

### VII. — Le plus glorieux des triomphes.

Qui est comme Dieu ?

Il ressort des saintes Écritures, des Pères et des Docteurs de l'Église que dès leur création une partie des anges devinrent mauvais; qu'une plus grande partie d'entre eux restèrent bons, chassèrent les mauvais du ciel et furent élevés à la gloire, c'est-à-dire au bonheur de voir Dieu tel qu'il est et de le posséder éternellement.

C'est ici que commence l'histoire de la vertu et du vice parmi les créatures, ainsi que celle de la prédestination des unes et de la réprobation des autres, dans les décrets du Créateur, profond mystère qui médité comme il convient, loin d'abattre notre courage, ne peut que nous édifier, et nous encourager à poursuivre en vrais chrétiens, émules des bons anges, la voie de notre salut. Aussi est-ce avec toute la joie d'un cœur dilaté par l'amour divin que nous essayons de redire combien fut sublime et divinement récompensé le premier acte vertueux de la créature au commencement du temps, n'accordant qu'un regard attristé à l'éroulement épouvantable de toute une armée d'intelligences célestes, juste châtement de leur mauvaise foi et de leur fausse espérance déçue.

Prédestination et réprobation sont une terrible vérité qui a soulevé bien des disputes et provoqué bien des erreurs ! Tout ce qu'on en a dit se résume en ceci :

Les créatures raisonnables possèdent toutes, sans exception, les secours divins suffisants pour opérer leur salut ; mais elles



sont libres et il dépend d'elles de profiter de ces secours ou de ne pas en profiter, de se sauver ou de se perdre. Celles qui aiment Dieu comme Dieu veut être aimé, en conformant leurs actes à la loi gravée dans leur conscience et promulguée par la Révélation, se sauvent. Celles qui se détournent de la loi cessent d'aimer Dieu et se perdent.

De son côté Dieu en raison de son omniprésence infinie et de son omniscience éternelle et absolue, connaît de toute éternité et d'un bout à l'autre toute la vie de chacune de ses créatures. Il sait avant de la créer qu'une telle se sauvera et, soussignant d'avance à son salut, il décrète de lui donner la gloire pour laquelle Il désire la créer. Cette créature est prédestinée; c'est une créature élue. — Par contre Dieu voit que telle autre se perdra; dès lors Il ratifie sa défection et décrète de la priver de la gloire pour laquelle cependant Il lui donne l'être. En punition du péché cette créature est réprouvée et elle sera damnée.

La superbe, après avoir creusé les enfers, recourt à une question captieuse : pourquoi, dit-elle, Dieu connaissant la perte de telle créature, l'a-t-Il créée? — Je lui opposerais une autre question : O ange, ô homme, dirais-je, pourquoi as-tu péché; pourquoi, du moins, la Miséricorde t'ouvrant les bras, ne l'es-tu pas repentí? — Je préfère établir la vérité.

De même que la puissance du souverain Bien ne pouvait produire que du bien et de bonnes créatures, de même les anges et les hommes Il les a tous nécessairement créés pour le bonheur, et de plus, Il les a tous librement créés pour la béatitude du salut éternel. Dieu n'est pas obligé de créer, mais dès lors qu'il crée, ce ne peut être que du bien et pour le bien. Or, Dieu ne fait rien au hasard. Tout ce qu'Il fait est pesé, compté, déterminé avec une sagesse tellement infinie que l'acte créateur, une fois voulu, ne souffre ni repentance ni rectification, et c'est ainsi que Dieu a établi de toute éternité non seulement qu'Il créerait des anges, mais combien Il en créerait, et Il a fixé le nombre des Esprits purs dont Il voulait se voir glorifier, la glorification de Dieu étant le but de toute créature. De toute éternité aussi par conséquent Dieu a déterminé le nombre des élus, nombre qui ne souffrait

désormais ni diminution ni augmentation, voulu qu'il était par la sagesse immuable du Créateur.

La détermination absolue du nombre des élus est un acte primordial de la volonté divine, tandis que la détermination du nombre des créatures est un acte subséquent de cette adorable volonté; parce que c'est en vue des élus que Dieu se met en frais de création, les créatures n'existant que pour procurer des élus. Or, si Dieu n'était obligé de créer quoi que ce soit, du moins, le nombre des créatures étant fixé, sa puissance était redevable de ce nombre à sa sagesse; mais les réprouvés aussi bien que les élus sont du nombre des créatures; donc en ne créant pas les réprouvés aussi bien que les élus, Dieu se manquerait à lui-même, Il offenserait sa propre justice!

D'ailleurs la réprobation n'est qu'un décret porté non par anticipation, mais après la prévision de la chute délibérée d'une créature qui, de prime abord, était voulue pour son bien à elle. En un mot, cette créature n'a pas péché et ne s'est pas perdue parce qu'elle était réprouvée; mais elle est réprouvée parce qu'elle a péché et qu'elle s'est perdue; et dès lors, en la réprouvant, Dieu a également sauvé d'une manière admirable la justice distributive. Enfin nous verrons qu'en tombant, la créature réprouvée ne fait nullement échouer la part de glorification qu'elle doit à Dieu, raison de plus pour que le Créateur ne la laissât pas dans le néant.

Abordons maintenant notre sujet plus directement.

Dieu a créé les anges bons, et c'est surtout en reposant sur eux un regard satisfait qu'Il aura pu s'avouer que c'était là une œuvre excellente entre toutes. *Et vidit quod esset bonum!*

Cependant la Révélation, l'Histoire, nos luttes quotidiennes, tout nous prouve, jusqu'à leurs apparitions néfastes, qu'il exista en grande quantité des esprits mauvais et tellement mauvais que pour désigner l'un d'eux on dit tout court *le Mauvais*.

Monstres incomparables, défiant même le qualificatif de mauvais, ils s'imposent comme le mal personnifié et devenu légion. Qu'en conclure sinon que ces pires esprits sont

devenus, par leur faute, d'autant plus exécrables qu'ils étaient meilleurs et que tous ils sont tombés de bien haut !

Il résulte de ce fait que les cieus angéliques ont dû être à l'origine le théâtre d'une catastrophe morale, que seuls les anges restés bons seraient en état de nous expliquer; catastrophe accompagnée certainement d'un triomphe simultané dû à une raison inverse et non moins mystérieuse pour nous.

Quand et de quelle façon cette catastrophe et ce triomphe se sont-ils produits; quelles ont été les causes et les suites de la persévérance des bons anges dans le bien et de la prévarication de ceux qui d'anges sont devenus démons; ces derniers sont-ils vraiment moins nombreux que les bons et pourquoi y eut-il combat entre les anges fidèles et les anges infidèles; est-ce la victoire qu'ils remportèrent dans le combat ou un autre motif qui mérita aux champions de la bonne cause la gloire qui leur était promise, et entrèrent-ils de suite en possession de la béatitude; s'est-il trouvé des prévaricateurs dans tous les ordres et, après leur chute, les hiérarchies se sont-elles conservées parmi eux; bannis du ciel, sont-ils tombés en enfer; l'enfer est-il un état ou un lieu déterminé; si c'est un emplacement, où est-il situé; comment les démons y sont-ils et peuvent-ils en sortir; enfin pourquoi Dieu n'a-t-il pas usé de miséricorde et de longanimité envers ses anges comme envers l'homme? — Autant de questions intéressantes dont il nous faut traiter.

Anticipant quelque peu sur ce que nous aurons à dire de la nature des anges, il nous faut considérer que sans doute les anges ont été créés dans le temps et en même temps que les autres créatures; mais que le temps pour eux n'est pas comme nous l'apprécions ici-bas. La durée des anges ne se mesure point par les variations des choses de ce monde qui passe constamment pour aboutir à une ruine qui sera sa fin. Immuables autant que peut l'être la créature, ces esprits purs n'ont point à se guider sur le mouvement des astres: le jour, la nuit et la succession des corps pour eux n'existent pas: essentiellement immortels, ils ne finiront jamais, ils doivent

durer toujours parce qu'ils doivent agir constamment, leur temps à eux n'étant autre chose que la succession de leurs propres opérations.

Dieu n'a pas non plus créé les anges par époques, petit à petit comme l'univers, mais en une fois et tout d'un coup, selon l'exactitude absolue de ce verset inspiré des psaumes : *Dixit et facta sunt*. Il a dit et ils ont été faits.

Or ce fut là le premier instant de l'existence de tous les anges, aussi nombreux qu'ils soient. Tout ce dont il est question au chapitre VI de cette étude (1) est compris dans ce *premier instant*. Saint Thomas, qui fait cette distinction, renferme dans le *second instant* l'acte vertueux des uns et vicieux des autres, qu'expose le présent chapitre. C'est que de même qu'un acte humain n'occupe qu'un instant de la durée terrestre, c'est-à-dire le temps de penser et de vouloir, de même l'acte angélique ne dure qu'un instant de la durée des anges, instants qui se succèdent comme les actes eux-mêmes. Mais en raison de la pénétration de ces purs esprits, de leur science, de la richesse et de l'ampleur de leur activité, de l'énergie de leur vitalité, un seul de leurs actes peut valoir et comprendre tout ce que comprend et ce que vaut l'ensemble de nos opérations à nous durant plusieurs années de notre vie. Car si l'homme par essence n'est qu'un peu moindre que l'ange, l'ange par nature est incomparablement supérieur à l'homme.

Eh bien ! l'essor grandiose que nous avons essayé de décrire sous le titre du premier état des anges dans le ciel, fut l'objet du premier instant de leur existence. Ce fut leur premier acte, un premier élan de vie, mais un élan spontané, involontaire de leur part et conséquemment sans mérite pour eux, sans valeur morale. Ce fut plutôt la poussée de la puissance divine qui donnait l'être à ces milliards de vies angéliques. Ces anges que Dieu créait pour Lui se sentirent instinctivement porter vers leur Auteur avec toute l'énergie des admirables facultés qu'Il leur donnait. Tels les flots d'eau vive issus d'une région élevée et déversés par torrents rejaillissent avec impétuosité

(1) Voir le numéro de juin 1901 de la *Revue du Monde Invisible*.

vers le niveau de leur source, parce qu'ils obéissent aveuglément à leur nature.

Mais ce premier éclair de vie une fois donné, les anges se reconnurent, entrèrent en pleine possession de leur libre arbitre, leur volonté maîtresse d'elle-même se manifesta par un acte délibéré. Parvenus au second instant de leur vie, ils se sentirent doués de la liberté de spécification : libres qu'ils étaient de vouloir tel ou tel bien, de se porter vers telle ou telle chose. A ce moment Dieu leur fit la révélation qui leur convenait. Ornés de la grâce sanctifiante, appelés à une destinée surpassant infiniment leur nature, Dieu, parce qu'Il les appelait, leur devait de leur faire savoir surnaturellement comment Il désirait qu'ils méritassent d'être élevés à ce terme suréminent.

Ici les opinions théologiques se partagent en deux camps. D'après les thomistes une partie des anges, dès le second instant, se seraient, comme dans le premier instant, portés de nouveau vers Dieu, mais d'eux-mêmes cette fois-ci, délibérément et avec toute la ferveur de leur volonté. Leur premier acte a été un acte d'adoration à l'égard de leur Auteur, humble reconnaissance aussi, *Te Deum* solennel qui leur a mérité la gloire de la vision de Dieu à qui ils se donnaient sans retour. — Une autre partie des anges, au contraire, enivrés de leur splendeur vraiment ravissante, au lieu de tendre volontiers à la gloire du souverain Bien, visèrent leur propre gloire.

Oubliant qu'ils devaient tout au Créateur, ils se prodiguèrent à eux-mêmes et entre eux le culte de latrie, en dépit de la loi qui venait de leur être promulguée sur les hauteurs du Sinaï céleste. Un blasphème de mépris formel jeté à la face du Très-Haut infecta totalement leur activité d'un orgueil consommé, et consommé à perpétuité à cause de la perfection même de l'acte.

Suivant les scotistes, les anges auraient été mis à l'épreuve d'une difficulté à surmonter pour mériter l'éternelle béatitude. Les disciples du Docteur subtil appuient leur thèse sur ce qui s'est passé avec nos premiers parents. La complexion morale des esprits purs est semblable à celle de l'homme : il n'y a entre eux qu'une différence de perfection. Or le but

à atteindre étant le même des deux côtés, la voie à suivre doit être identique; c'est le chemin de l'épreuve : Le genre humain dans son chef fut éprouvé par ce qui convenait le mieux à sa terrestre nature, par un fruit de la terre. Les anges auront été mis en présence d'un fruit tout céleste : Le Verbe incarné né de la Mère de Dieu que nous ne saurions mieux saluer qu'en lui disant : Béni, ô Vierge, est le fruit de tes entrailles ! — Il fut enjoint à ces autres fils de Dieu d'adorer le Fils de la Vierge, de prodiguer des hommages de latrie à l'adorable Humanité de Jésus-Christ au nom sacré de qui tous genoux fléchissent au ciel comme sur la terre, et de prêter serment de fidélité à la Vierge Reine.

Les défenseurs de l'hypothèse ont pour eux, la parole de l'Homme-Dieu : « Je suis l'Alpha et l'Oméga, » dit le Christ. Notre-Seigneur, Maître absolu de l'univers et des cieux est la première et la dernière lettre de l'alphabet qui compose l'histoire des siècles et de l'éternité. Dieu semble-t-il, n'a pu créer les anges et se faire connaître à eux, en leur révélant le mystère de la sainte Trinité, sans appeler leur attention spéciale sur le point principal, l'union hypostatique du Créateur avec la Créature, union de parachèvement des œuvres divines et qui rend le Verbe raison d'être principe et fin de toute chose. Les anges ont dû connaître cette vérité; ils ont dû connaître la parole qui les tirait du néant comme un enfant doit connaître sa mère; ils ont dû savoir que cette divine Parole incarnée, que le Christ requérait sur leurs hiérarchies éternellement et qu'ils étaient, eux, les sujets d'un roi et d'une reine.

L'opinion de Jean Scot nous paraît suffisamment étayée par le passage cité : « Je suis l'Alpha et l'Oméga. » Celui qui est le commencement et la fin de toute chose doit vraisemblablement avoir été aussi et être le commencement et la fin de l'opération angélique, de tous les actes des anges et surtout de leur premier acte, acte décisif s'il en fut. Cette opinion qui ne manque pas plus de sublimité que de fondement et qui s'accorde on ne peut mieux avec les textes révélés préconisant la cause de l'élection des bons anges et de la réprobation des mauvais, l'orgueil des uns, l'humilité des autres, la doc-

trine scotiste disons-nous, nous plaît d'autant plus qu'elle offre l'avantage d'expliquer la chute d'une partie des anges si difficile autrement à concevoir. Comment en effet admettre que des intelligences aussi sublimes et aussi sages, créées dans la justice et pleines de grâce spirituelle, indépendantes de toute inclination inférieure, d'elles-mêmes et sans être tentées, se soient ainsi, délibérément et sans aucune raison déterminante, détournées de Dieu du Bien souverain que la plupart d'entre elles n'hésitaient pas à adorer, et par lequel celles-mêmes qui allaient pécher venaient d'être ravies !

Une épreuve s'impose donc, et l'on ne saurait en voir une dans la seule injonction faite à des créatures essentiellement bonnes d'aimer ce qui est bon comme Dieu !

On n'aime à voir des anges naître en chantant la salutation angélique et à entendre dès l'origine des cieux une mélodie infinie d'*Ave Maria* répercutés par les échos éternels de chœurs en chœurs. Marie est la souveraine des cieux. Le Très-Haut l'a montrée aux anges comme il devait la montrer un jour à l'humanité après la chute. Les anges ont dû s'humilier pour rendre à une nature inférieure à la leur les honneurs de l'hyperdulie et prêter à la Vierge, pour toujours, serment de fidélité, se consacrer à elle comme ses humbles sujets. Mais combien ils sont heureux et fiers désormais de s'être soumis à la volonté de Dieu, d'avoir une telle Reine à leur tête et de pouvoir contempler en Marie la plus belle des créatures de Dieu. Oh ! avec quelle allégresse et quelles délicès ineffables ils la servent et lui prodiguent leurs hommages !

Le Christ est le Roi des anges. Lui-même au jour de la révélation, il leur a manifesté son Incarnation, ayant pour théâtre non le ciel mais la terre. Les anges se sont soumis au bon plaisir de leur divin chef et seigneur qui désirait s'unir plutôt à la nature humaine qu'à la nature angélique ; et les séraphins ont dû s'abaisser profondément pour adorer l'Homme en Jésus-Christ. Encore, si c'eût été l'Homme-Dieu couronné de gloire et immortel comme eux ; mais non, c'était l'homme de douleur devenu le rebut de l'humanité, condamné au dernier supplice dans les régions inférieures du monde et expirant misérablement sur un gibet, indigne de la terre même. *Ecce*

*Homo*, disait une voix aux célestes Dominations. Voilà votre Souverain et votre Dieu; brandissez l'étendard que vous lèguent les enfants d'Adam.

C'en était trop pour beaucoup d'Intelligibles! Un Lucifer ne pouvait se prosterner devant le bois qui avait produit pour les faibles humains le fruit de la mort, et où pendait maintenant l'Auteur de la vie, son Dieu inanimé. Un épouvantable cri d'anarchie répondit à la voix révélatrice.

*Non serviam!* blasphémait Lucifer.

*Quis ut Deus?* ripostait Michel.

De la part des rebelles un orgueilleux défi aggravé d'une déclaration de guerre crachée à la face du Christ! Un combat implacable s'en suivit comme l'a fait décrire à notre premier père, par l'archange Raphaël, le célèbre Milton, combat que poursuivront contre le Christ et son Église tous les démons de l'enfer, jusqu'à la fin des siècles; mais dans lequel leurs victoires mêmes seront des défaites aboutissant pour eux à une ruine éternelle.

En voyant de leur chef l'affront injurieux,  
 Oui le triomphe est peint sur nos fronts radieux  
 Bientôt de la victoire infallible pressage  
 Le cri de l'espérance et le cri du courage  
 Demandent le signal : le signal est donné;  
 Par l'ordre de Michel la trompette a sonné;  
 L'*hosanna* solennel vole de bouche en bouche !  
 D'un cœur non moins ardent, mais d'un air tout farouche  
 L'ennemi fond sur nous d'un vol impétueux  
 A peine eut commencé le choc tumultueux  
 D'épouvantables cris dans les airs retentirent,  
 Des cris tels que les cieux jamais n'en entendirent.  
 Tel qu'un même incendie embrase deux volcans,  
 Une même fureur anime les deux camps ;  
 Des nuages de traits pleuvent sur les armées  
 Un orage brûlant de flèches enflammées  
 Monte, siffle, et dans l'air traçant d'affreux sillons,  
 D'une voûte de feu couvre leurs bataillons.  
 De longs ébranlements de ce double tonnerre,  
 Le ciel au loin mugit, et si de votre terre  
 Le globe encor récent dans les airs eût roulé,  
 Jusqu'en ses fondements le monde aurait tremblé.  
 Faut-il s'en étonner, quand, mêlant leurs phalanges,



Se heurtaient des deux parts tous ces millions d'anges ;  
 Dont un seul saisissant tous ces globes divers,  
 D'un seul coup aurait pu les lancer dans les airs ?  
 Eh ! de quelle terreur cette horrible mêlée,  
 N'eût-elle pas rempli la nature ébranlée !  
 Quelles convulsions, quel désordre fatal  
 N'eût pas troublé la paix de leur séjour natal,  
 Si Dieu n'eût mis un terme à tant de violence !

« Tout à coup du Très-Haut la victoire s'arrête,  
 Et Michel haletant a rehaussé la tête :  
 Dieu ne veut point les perdre ; il veut que pour jamais  
 Ces ingrats soient bannis de l'éternelle paix,  
 Épargnés par son bras devant son char rapide  
 Tout fuit, tout est chassé comme un troupeau timide  
 Jusqu'aux extrémités de l'empire des cieux ;  
 L'effroi hâte leurs pas. Tout à coup à leurs yeux  
 S'ouvre un gouffre profond, immense, épouvantable,  
 D'où se voit des enfers le séjour lamentable.  
 La foule, à cet aspect, a reculé d'horreur ;  
 L'abîme est devant eux, derrière eux la terreur ;  
 Poursuivis et tremblant sous la main souveraine,  
 Vers le bord redouté la foudre les ramène,  
 Là, plongeant dans la nuit leurs yeux épouvantés  
 Tous des hauteurs des cieux tombent précipités :  
 Ils tombent ; mais de Dieu la foudre inexorable  
 Ne laisse point de trêve à ce peuple exécration,  
 Et les poursuit encor de ses flèches de feu.  
 « Cependant l'enfer tremble à ce tumulte affreux :  
 Cet innombrable amas d'armes et de victimes,  
 Jusqu'en ses profondeurs ébranle ses abîmes ;  
 Il croit voir tout le ciel fondre en éclat sur lui ?  
 La nuit s'en épouvante et lui-même aurait fui,  
 Si la main du Seigneur sur sa base profonde  
 N'eût assis pour jamais les fondements du monde.  
 Durant neuf longues nuits, durant neuf jours entiers,  
 Les bataillons vaincus roulèrent par milliers ;  
 Du chaos étonné les régions tremblèrent,  
 De leurs vastes débris ses gouffres se comblèrent (1).

Trop infimes sont les expressions humaines pour représenter à l'imagination ce que dut être cette première lutte des

(1) *Paradis perdu*, livre VI, traduction de Delille.

créatures; et si l'écrroulement des célestes ennemis dans les enfers devait se mesurer, comme la chute des corps, par le temps et l'espace, ce n'est pas neuf jours et neuf nuits qu'eût duré la chute du parti criminel des neuf ordres, mais leur flot, plus large que l'univers, s'écroulerait encore toujours, océan de flammes, dans les gouffres du feu éternel.

Prochainement nous répondrons aux questions qui se sont posées plus haut sur les circonstances et les suites de la victoire des bons anges et de la défaite des vaincus.

Alfred VAN MONS.

(A suivre.)

REMARQUE. — A la tribune des lecteurs de la *Revue du Monde Invisible*, numéro de Mai, année courante, je rencontre une objection assez intéressante, dirigée contre un passage de mon étude sur les anges dans l'univers. Cela me fait songer qu'il pourrait être bien utile à cette étude et aux nombreuses questions dont elle traite, d'entendre les avis des personnes compétentes. Aussi je me permets de profiter de l'occasion pour prier les bienveillants lecteurs de la Revue de vouloir s'il y a lieu, me commniquer ici à fur et mesure, leurs objections, leurs critiques, leurs observations et les questions qu'ils pourraient avoir à me poser. S'il s'en présente, je les noterai avec soin et y répondrai après la publication complète de mon étude.

Alfred VAN MONS.

---

## MAISON HANTÉE

(Suite.)

L'influence de ces états physiologiques ou plus ou moins pathologiques sur l'intelligence, la raison, en modifiant la responsabilité individuelle, donne lieu en droit pénal plus encore qu'en droit civil, à des appréciations très délicates : mais on peut *poser comme règle générale* que si *l'exercice de la raison a été complètement suspendu*, la criminalité a disparu aussi ; QUE SI LA RAISON, SANS DISPARAITRE COMPLÈTEMENT, A ÉPROUVÉ MOMENTANÉMENT UNE GRAVE ATTEINTE, LA CRIMINALITÉ A DIMINUÉ AUSSI.

« Les sens du somnambule (dit Hoffbaner) cité par Bryand et Chaudé, sont fermés à la plupart des impressions ; toutes ses facultés sont paralysées par le sommeil, à l'exception de celle qui se trouve actuellement en exercice, on ne peut dire que le somnambule agisse avec la même réflexion et le même discernement que dans l'état de veille ordinaire. *Le trouble qu'il éprouve, les accidents auxquels il est exposé s'il vient à être éveillé brusquement, prouvent qu'il n'obéissait auparavant qu'à une sorte d'IMPULSION MACHINALE ; QU'IL N'A RÉELLEMENT PAS LA CONNAISSANCE DE SES ACTIONS...* Si bien que dans l'ancienne jurisprudence le somnambulisme était assimilé à la démence. » (*Dormiens furioso œquiparatur.*)

*Le somnambule ne doit donc pas être regardé comme responsable de ses actes* (pas plus que le monomane qui a un grain de folie, un commencement de folie), la monomanie étant le rêve de la personne éveillée.

*Pour le somnambule pas plus que pour le monomaniac, il n'y a donc pas de culpabilité.*

Puisqu'il faut pour qu'il y ait crime ou délit, le concours simultané et non successif du fait et de la volonté... Tout au plus si, connaissant sa maladie, ou la famille étant prévenue,

le somnambule ne prend aucune des précautions qu'indique la prudence, il pourrait être considéré comme coupable, non du crime ou délit qu'il aurait commis : mais du moins, d'imprudence, et déclaré responsable de cette imprudence. Ce serait une erreur que de prétendre que la folie partielle, c'est-à-dire la monomanie est insuffisante pour faire absoudre un accusé, qu'elle n'excuse pas les crimes ou délits commis par ceux qui en sont atteints... La loi n'a pas distingué entre l'aliénation générale ou partielle, quels que soient le genre et l'étendue de la manie. Du moment qu'il y a désordre patent des facultés intellectuelles ou morales, elle décharge toute responsabilité, et cela doit faire prononcer l'absolution de l'accusé... C'est un être digne de pitié, on ne peut lui infliger une peine pour des actions auxquelles sa volonté n'a point eu de part. On ne met plus en doute, en jurisprudence, que la monomanie ne soit exclusive de la culpabilité.

Bien des fois, le ministère public a devancé les efforts de la défense, et abandonné l'accusation lorsque les débats venaient prouver la monomanie de l'accusé.

Fréquemment, les juges d'instruction ou les chambres de mise en accusation rendent, dans de semblables circonstances, des ordonnances et des arrêts de non-lieu. En droit, il n'y a ni crime ni délit lorsqu'un prévenu était en état partiel ou total de démence au temps de l'action. (Cod. pén., art. 64.)

La conséquence de cet article est de faire cesser dès que cet état est dûment connu, toutes les poursuites criminelles ou correctionnelles, auxquelles aurait donné lieu le fait imputé à l'individu ayant un trouble avéré et manifeste dans ses idées, sauf à prendre les précautions et les mesures que la prudence exige et que la loi autorise.

Donc, pour conclure enfin et pour paraphraser cette observation, les faits singuliers de la C... ci-dessus relatés, ont pu intéresser le ministère public : mais c'est bien sagement qu'il n'a pas cru devoir donner suite aux poursuites, et mettre davantage en mouvement l'action publique.

**Exemples de cas variés se rapprochant plus ou moins de notre sujet et réflexions humoristiques s'y rapportant.**

Pour ma part, je ne suis pas opposé à admettre la relation des esprits entre eux. On ne peut nier la matière! on ne peut nier l'esprit! l'âme et le corps par conséquent!

De même qu'on ne peut nier l'influence du moral sur le physique! Eh bien! Comment expliquer certaines presciences, certaines divinations, certaines intuitions et déclarations plus ou moins prophétiques, qui se réalisent, certains rêves qui se trouvent vrais par la suite et certaines annonces de voyantes ou d'extatiques, ou de somnambules ou d'hypnotisées, qui se trouvent exactes dans l'avenir!

Pour moi, je connais une dame qui est tombée plusieurs fois en léthargie, mort apparente (de ληθη oubli, γιαπε par engourdissement), sommeil profond et prolongé, bien voisin de la mort, dans lequel elle savait non seulement ce qui se passait près d'elle et même au loin, à ce moment-là précisément où elle était sans connaissance aucune, les yeux fermés, insensibles à la lumière, le corps insensible à la douleur même qu'auraient dû provoquer les pincements, les piqûres et les brûlures, etc., avec toute l'apparence de la mort: mais encore sachant ce que les personnes de son entourage avaient pensé, tout en la voyant avec émotion, dans une pareille position et vous le disant aussitôt qu'elle était réveillée, et qu'elle avait recouvré l'usage de ses sens.

Le somnambulisme, c'est l'éveil apparent dans le sommeil: la léthargie, c'est la mort apparente dans le sommeil!...

Et ces hypnotisées qui vous disent parfois, ce qui se passe au loin, et ce qu'on fait sans le voir, et ce qu'on pense sans qu'on l'ait dit, et ce qui s'est passé jadis, et parfois ce qui se passera plus tard.

Et ces extatiques comme M<sup>lle</sup> Couëdon, avec ses prophéties, etc., etc., etc...

Il y a des choses vraiment bien surprenantes!

Par exemple les cas de télépathie: Les journaux ont relaté

le fait d'une dame qui dans son sommeil a vu positivement son fils soldat mourir à Madagascar, où il était en expédition. En rêve! elle le voit rendre l'âme dans les affres de l'agonie, elle a vu les personnes qui l'entouraient, si bien que leur physionomie est restée gravée dans sa mémoire! Elle a vu, même, les objets l'environnant dans sa tente et au dehors; comme si elle y avait été, près de lui. Elle a entendu ses dernières paroles : « Monsieur le major, vous direz à ma mère que ma dernière pensée, avant de mourir, a été pour elle! et vous sergent, vous rapporterez ma montre à ma mère, comme dernier souvenir ! et vous lui direz que vous m'avez vu mourir en pensant à elle!... »

Éveillée en sursaut, elle ne peut croire que ce soit un rêve, qu'elle a fait, tant il lui a paru extra-lucide! Son mari s'efforce de lui prouver qu'heureusement il n'en est rien! et que c'est bien un cauchemar! Elle croit toujours, quand même, à la réalité de tout cela! Je l'ai si bien vu, dit-elle, que rien ne me sortira de l'idée que c'est bien vrai! et réellement arrivé!...

Le temps se passe; pas de nouvelles! Quand, plusieurs mois plus tard, le major et le sergent revenus de Madagascar vinrent faire une visite à cette malheureuse mère, et vinrent lui apprendre la trop réelle réalité de son rêve! avec l'exactitude de tous les détails qu'elle avait vus! et les paroles textuelles qu'elle avait entendues, au jour et à l'heure même du décès de son pauvre fils!

Un médecin, digne de foi, a en rêve, un vrai cauchemar, le triste pressentiment de la mort de son excellente mère, qui était au loin, et qu'il n'avait su gravement malade, et son triste songe ne s'est que trop réalisé; car le lendemain même, il recevait, par une dépêche, la pénible confirmation.

Un excellent religieux, très instruit, avec lequel nous cautions de ces choses, me dit : Mon brave Docteur! croyez-moi! bien que ce que je vais vous dire, ne soit, de ma part, qu'une simple vue de mon intelligence : Croyez que les âmes peuvent communiquer parfois avec d'autres esprits, pour en avoir des communications, sans quoi il est impossible d'expliquer

scientifiquement ces faits. Voyez-vous, il est des états voisins de la mort, comme le sommeil, le somnambulisme, l'hypnotisme, anesthésie par le chloroforme ou l'éther, etc., la léthargie, etc., etc. où l'âme est presque sur le point de quitter le corps (*anima separata*), et l'âme presque débarrassée des liens du corps, de ses enveloppes charnelles, est déjà plus libre, prête à s'envoler, ne pourrait-elle pas alors, avoir plus facilement des relations avec les autres âmes? avec les autres esprits?

Je vous donne cela, certainement, à prix d'emplette; mais il peut y avoir du vrai, après tout; car je ne vois pas d'autre moyen d'expliquer ces faits surprenants; par exemple les faits de télépathie, etc., etc.

Il ne faudrait pas de parti pris s'opposer à toute doctrine établie sur les croyances aux manifestations des âmes des morts, et s'opposer donc complètement aux théories du spiritisme... (Spiritisme venant du mot *spiritu*, esprit.)

Tout cela a besoin d'éclaircissements, et nous ne sommes pas encore fixé.

Il y a certainement des cas encore plus étonnants qui défont toute explication; par exemple : les cas de *lévitation* rappelant l'état des *corps surnaturalisés*, d'après la résurrection des corps glorieux (symbole des apôtres) de corps spiritualisés!

Mais ne parlons pas ici des théories du corps astral qui nous dépassent et n'insistent pas sur ces questions troublantes d'ailleurs absolument étrangères à notre sujet.

Mais les croyances superstitieuses poussant à la peur qui les accompagne généralement, empêchent souvent de comprendre les faits et les choses les plus simples et de les interpréter comme il faut, ou vous empêchent de les voir telles qu'elles sont, en réalité!

La superstition et la peur peuvent souvent, autrement dit, troubler les gens et leur faire croire que certaines choses sont fantastiques, quand il ne s'agit, en réalité, que des choses les plus ordinaires et les plus simples! même dans des cas bien moins compliqués que celui qui nous occupe.

Je connais deux frères, qui déjà grands garçons, étaient couchés dans deux chambres séparées par une simple cloison, au fond d'une grande maison de campagne : il faisait un grand vent ! une sorte de cri, de gémissement, de grincement répété les impressionna si fort qu'ils se donnèrent à la peur, et qu'ils se mirent à pousser des cris de frayeur, qui les excitaient encore mutuellement à la peur, sans qu'ils aient osé se lever pour se rendre compte ! Ils criaient si fort, que leur bonne mère, occupant un appartement éloigné au fond d'un corridor, se leva inquiétée par ces cris, accourut et leur fit bien honte d'être si peureux à leur âge ! que de s'être effrayés du bruit que faisait tout simplement un volet agité et poussé par le vent, en tournant ainsi sur ses gonds !

Un charmant homme, ancien préfet, avec lequel je causais de ces faits surprenants de la C..... à l'époque où ils venaient de se passer, me dit qu'étant dans sa préfecture, il reçut la visite d'un conseiller général qui lui conta ses ennuis et l'engagea à venir chez lui dans le but d'essayer de comprendre et de faire cesser un bruit que personne ne comprenait chez lui, et qui se reproduisait tous les soirs, consistant en treize coups (le chiffre cabalistique), fortement et distinctement frappés dans la cheminée au moment où on se mettait à table. Les dames en avaient conçu une telle crainte et même en éprouvaient une telle frayeur, qu'elles s'étaient figuré que c'était un avertissement mystérieux et qu'elles avaient fait dire déjà de nombreuses messes pour leurs défunts ; mais que cela n'avait pas cessé, quand même, et que cela continuait toujours depuis quelques mois et que la peur et l'inquiétude l'avaient gagné lui aussi, et que, n'osant en parler à tout le monde, il s'adressait à moi, comme ami, c'était... Il insista tant et si bien, comme un service signalé à lui rendre que je le suivis dans son château...

Le soir, en effet, avant de nous mettre à table, pour dîner, nous étions tous là, réunis, et, après avoir attendu, nous entendîmes exactement le bruit habituel des treize coups bien frappés et bien comptés, le bruit de ces coups venait de la cheminée. C'était surprenant en effet ! j'en convins.



Sous le coup de cette impression pénible le dîner ne fut pas gai !

Je demandais le lendemain à vivre à l'anglaise, libre de rentrer et de sortir de ma chambre à ma guise, et d'y faire porter mes repas.

Le lendemain au soir, avant le repas de mes hôtes, je descendis dans le jardin, où j'avais remarqué une charmille qui dépassait une muraille, sous laquelle se trouvait une vaste cour, derrière le château, dans le mur duquel se trouvait construite la cheminée, en question, du salon...

Je fumais là, tranquillement un cigare, en attendant les événements, quand je vis sortir, par une porte du rez-de-chaussée, qui de la grande cuisine, donnait dans la cour, la servante et le domestique qui apportaient à manger aux porcs et qu'ils en revinrent après avoir ouvert les portes des étables pour permettre aux animaux de sortir au frais. Je remarquais alors qu'un de ces gros animaux, pesant environ 200 kilos après avoir mangé à son aise, vint se frotter, pour se gratter, après une longue, large et lourde pierre, adossée au mur, contre lequel elle était incomplètement appuyée.

A chaque secousse, la pierre était basculée, et à chaque choc je comptais un coup, coïncidence curieuse, j'en comptais bien treize; mais heureux d'avoir enfin trouvé qui faisait le diable! je montais apprendre l'heureuse découverte à mes hôtes, qui avaient aussi compté les treize coups frappés comme *d'habitude* dans la cheminée.

Celle-ci ayant conduit le son, comme un porte-voix, ou un tube acoustique; et le lendemain tous mes hôtes purent avec joie et satisfaction constater le manège du gros animal et dissiper ainsi toutes leurs terreurs.

Un autre fait. Mon ancien domestique, celui qui eut tant peur du soufflet lancé entre ses jambes, étant revenu me voir, me conta pour histoire, un fait qui se serait produit dans une maison de cultivateurs où il s'était loué depuis son départ. La nuit on entendait du bruit. Un matin on trouva le taureau animal peu commode, attaché avec une vache. Une nuit qu'il ne dormait pas, il reconnut la vieille femme de la maison qui

se promenait en chemise. Il en prévint son fils, le propriétaire de la maison, qui, en observant plus attentivement sa mère, s'aperçut de la réalité du fait. Et la peur fut dissipée dans la maison par cette trouvaille. Mon ancien domestique reconnaissait ainsi que mes avis précédents lui avaient fait du bien et lui avaient rendu service.

Un brave homme, digne de foi, m'a affirmé qu'au service militaire un de ses camarades étant de faction devant un évêché, vit par un beau clair de lune, en pleine nuit, un homme tout en chemise, quoique en hiver, et par un froïd de loup, monté sur le toit d'une haute maison et qui, arrivé lestement jusqu'au haut du faitage, s'était mis là, à cheval, sur l'arête du toit, et gesticulait!...

Le pauvre soldat ne pouvait quitter son poste, et ne savait comment porter secours à cet imprudent, qui devait infailliblement se tuer en redescendant...

La sentinelle en prévint le corps de garde qui faisait la patrouille, et les hommes purent comme elle voir et constater le fait, ce qui prouvait bien qu'elle n'avait donc pas été induite en erreur, par quelque illusion de ses sens abusés...

Mais l'officier fit observer avec beaucoup d'à-propos, que cet homme devait être somnambule et qu'il ne fallait pas le réveiller en criant ou en voulant lui porter secours, parce qu'il pourrait bien, étant ainsi réveillé brusquement, tomber en bas et se tuer net!...

On attendit donc tranquillement et au bout d'un moment, on vit le somnambule redescendre adroitement, marchant avec la souplesse d'un chat, se retenant avec le pied sur le bord de la dalle et puis rentrer sain et sauf, par une lucarne du grenier, pour aller, sans doute, se remettre placidement et tranquillement au lit!

Étant en état de veille, bien certainement cet homme n'eût pas osé ainsi monter sur le toit d'une maison élevée, sans cordages pour se retenir et même il n'aurait pas pu entreprendre cette ascension vertigineuse sans être en grand danger de mort accidentelle.

Quelle n'est pas donc l'adresse et la vigueur des somnambules!

Mais les cas ne sont pas extrêmement rares, et on pourrait, en cherchant bien, en donner d'assez nombreux exemples.

Fodéré, et après lui tous les auteurs (entre autres Briand et Chaudé, *Médecine légale*), rapportait un exemple singulier de *somnambulisme*.

« Le prieur d'un couvent racontait qu'il avait parmi les religieux placés sous sa direction, un moine sujet à des accès de somnambulisme; une nuit, tandis qu'il étudiait et qu'il avait prolongé fort tard son travail, il voit entrer dans sa cellule, ce religieux, les yeux ouverts et fixes, tenant à la main un couteau, il marche droit vers le lit, cherche avec la main l'endroit où doit se trouver le corps, et porte à la place qui aurait dû être celle du cœur trois coups, avec une telle force qu'il perce le lit de part en part; sa figure jusque-là contractée, ses sourcils froncés se détendent tout à coup, et son visage exprime le calme et la satisfaction; puis, sans que la lumière des lampes le réveille, il ouvre et ferme discrètement les deux portes, et rentre dans sa cellule, où il se couche tranquillement.

« Le lendemain interrogé par le prieur, sur les rêves qu'il peut avoir faits, il lui raconte qu'il a eu, en effet, un rêve étrange : que sa mère lui était apparue en songe, lui avait appris que le prieur était l'auteur de sa mort et lui avait donné l'ordre de la venger; qu'il avait alors rêvé qu'il se levait et l'avait poignardé; mais qu'il s'était bientôt réveillé tout en sueur, et bénissant Dieu d'avoir été le jouet seulement d'une illusion. Grands furent son étonnement et son désespoir quand il apprit ce qui s'était passé; le prieur ne lui infligea aucune punition et se contenta de donner l'ordre de fermer désormais la nuit la porte de sa cellule. »

Un ancien interne des hôpitaux était de garde la nuit, quand on lui amena à la salle d'attente, un homme que des gardiens de la paix avaient arrêté dans les rues; il parcourait les rues et les places tout endormi, en costume très léger, sans qu'on puisse l'éveiller, sans qu'on puisse en tirer une réponse! Abandonné à lui-même, le voilà parti : il allait tout droit devant lui! S'il rencontrait un arbre ou l'angle d'une maison,

il changeait forcément de direction, en reprenant une autre direction opposée et rectiligne, jusqu'au moment où il se cognait de nouveau contre un nouvel obstacle, pour reprendre encore une autre direction latérale ou opposée...

Une fois amené dans la salle de garde, M. l'interne lui posa des questions, pas de réponse! rien! Alors on le fait sortir sous les arceaux, où il se remit à marcher d'une façon rectiligne, jusqu'à la rencontre d'un pilier ou d'un mur, qui le faisait changer de direction.

Enfin l'interne à bout de patience, et fortement intrigué, lui jeta de l'eau fraîche à la figure, tout en soufflant ensuite dessus!

Cette impression de fraîcheur subite suffit à changer l'équilibre cérébral; cet homme tomba et eut là une crise avec tous les signes d'une attaque d'épilepsie... Quand il fut revenu à lui, il demanda où il était et ce qu'il faisait, il provoqua des explications, mais il ne se rappelait de rien!

Mais il dit que ce n'était pas la première fois que pareille chose lui arrivait! qu'étant dans un état si dangereux pour lui-même, il désirait que d'accord avec sa famille, on puisse s'entendre pour le mettre en lieu sûr et dans les conditions désirables à ne pouvoir renouveler ses fâcheuses et dangereuses promenades nocturnes.

Voilà un cas évident d'épilepsie larvée participant du somnambulisme! Tandis que dans notre cas c'est la monomanie participant du somnambulisme, c'est-à-dire ayant un rapport de l'une à l'autre, le cas marquant ainsi une transition du rêve du somnambule au rêve du maniaque.

Citons des cas de transition brusque du sommeil à la veille, car tout s'enchaîne dans la nature, aussi bien dans l'état normal que dans l'état anormal!

Voilà les explications fournies et les exemples cités par Briand et Chaudé sur l'*État intermédiaire entre le sommeil et la veille*.

« De même que, lorsque nous nous endormons, nous conservons encore *plus ou moins* longtemps l'idée des objets, dont nous venons de nous occuper, et que notre imagination nous les retrace souvent dans nos rêves, de même aussi, lors-

que des idées plus ou moins bizarres, plus ou moins extravagantes, se sont emparées de notre esprit pendant le sommeil, elles ne nous quittent pas tout d'un coup quand nous nous réveillons. Dans cet état, qualifié par Casper d'*ivresse du sommeil* pour peu que le réveil soit brusque, les premiers objets qui frappent nos sens sont modifiés par les idées antécédentes, comme à la faible lumière de la nuit les objets que nous voyons sont altérés par les fantômes de notre imagination. Nous sommes déjà en état d'exécuter des mouvements avec une certaine précision, que nos sens ne sont pas encore complètement éveillés; et souvent ces mouvements se rapportent, non pas à notre état réel, mais à celui dans lequel nous croyons être, en mêlant aux idées qui nous ont occupés les sensations obscures des objets qui nous environnent réellement. »

« 1<sup>er</sup> EXEMPLE : Un ouvrier s'éveille subitement dans le milieu de la nuit, il se figure voir un spectre s'avancer; la frayeur, l'obscurité ne lui laissent rien distinguer de plus, en un moment il s'est élancé de son lit, il a saisi sa hache qui se trouvait à sa place habituelle non loin du lit, il a frappé... Le prétendu fantôme était sa femme, qui mourut le jour suivant!

2<sup>e</sup> EXEMPLE : Un jeune homme était descendu dans un hôtel de Lyon dans la nuit du 1<sup>er</sup> janvier 1843. Tout à coup il se réveille en sursaut, il pousse des cris, l'hôtelier se présente, il se jette sur lui et lui fait de profondes blessures, on le désarme et on l'arrête, il affirme qu'il a vu et entendu l'aubergiste donner la mort à deux personnes dans la chambre voisine, et qu'il a voulu courir à leur secours; il persiste énergiquement dans ses déclarations, et après une instruction, une ordonnance de non-lieu est rendue en sa faveur.

Il est évident que dans le passage du sommeil à la veille, l'homme ne jouit pas tout de suite du libre et complet exercice de ses sens, qu'il n'a pas toujours dès le premier moment, la conscience de ses actions, et qu'il faudrait qu'un examen attentif du caractère de l'individu, de l'intérêt qu'il peut avoir et de toutes les circonstances du fait, éclairât la conscience des magistrats et des jurés: malgré toutes les

investigations, qu'elle aurait été dans l'exemple du jeune homme que nous venons de citer, la décision, si la veille une discussion avait eu lieu entre l'hôtelier et lui, ou si l'on avait pu le soupçonner d'avoir voulu commettre un vol, n'aurait-on pas eu peut-être une erreur judiciaire à déplorer. »

Ceci nous fait voir la relation des troubles du sommeil avec les troubles de la veille.

Évidemment, je ne cite pas les cas comme absolument identiques au nôtre, telle ne peut être mon idée et ma prétention, mais comme *transition* des désordres cérébraux durant le sommeil aux désordres cérébraux à l'état de veille; mais notre cas s'y rattache en ce sens que, d'après la définition scientifique la monomanie est le rêve de la personne éveillée, c'est pour montrer la transition possible de l'état de sommeil troublé à l'état de veille désordonnée. Mais, évidemment aussi, dans le cas qui nous occupe, le trouble de la nuit pouvait ainsi bizarrement se prolonger dans la journée; la nuit c'était par le somnambulisme! et la journée c'était par la monomanie que se traduisait le désordre mental de cette pauvre et intéressante jeune fille.

Si les cas de somnambulisme ne sont par rares, les cas de *monomanie passagère* ne sont pas extrêmement rares, pas plus que les cas de monomanie chronique ou définitive qui peuplent nos maisons de santé!

Cependant il ne s'est peut-être pas constaté un cas aussi original que celui qui nous occupe, avec une association simultanée chez la même personne du somnambulisme la nuit, et de la monomanie la journée.

Il y a peu d'exemples offrant un pareil caractère d'*extravagance imperceptible*. Il est peut-être impossible de trouver un cas absolument identique au nôtre, bien qu'il puisse se trouver de nombreuses analogies, soit dans le somnambulisme, soit dans la monomanie.

Car, d'ailleurs, les formes de l'un et de l'autre varient à l'infini, suivant les sujets qui en sont atteints, suivant les antécédents ou les circonstances qui les provoquent.

Les cas de monomanie sont souvent bien difficiles à diagnostiquer. Ce sont souvent les plus dangereux, car on ne s'en

métie pas et on ne peut pas les soupçonner aussi facilement que la manie avérée.

En visitant les maisons de santé, que de types bizarres on rencontre, atteints de différentes monomanies bien diverses.

En visitant l'établissement de fous de C..., je me rappelle avoir vu un charmant homme, fort distingué, la poitrine charmarrée de décorations, qui nous fit lui-même les honneurs et qui tout fou qu'il était, nous expliquait les cas de folie des autres pensionnaires de la maison. Il raisonnait très bien et nous disait que c'était des jaloux et de mauvaises gens qui dans sa famille l'avaient fait enfermer pour lui nuire et pour le priver de sa fortune et se l'approprier et puis tout d'un coup sa toquade lui venait et il vous débitait cette bourde colossale, avec l'assurance de la plus formelle conviction : « Je suis, disait-il, comme la sainte Trinité ; je suis trois personnes dans le même individu : mon vieux corps ! le voilà qui vous accompagne et que je vous présente, celui-ci c'est le vieux, un ancien serviteur de la patrie ! qui a gagné toutes ses décorations sur les champs de bataille, par des actions d'éclat, de courage ! par de brillants faits d'armes. — Mais mon jeune corps est au grand théâtre ; là, je chante dans la personne du grand ténor léger V... et ma belle voix est couverte d'applaudissements frénétiques. — Mon âge moyen est représenté par le général D... qui doit passer la grande revue sur la place des Q... et là, venez-y, je vous ferai bien placer pour que vous puissiez, à votre aise, me voir passer brillamment avec mon état-major, sur le front de mes troupes, présentant les armes !... »

Après un moment de calme et le premier étonnement passé, ce pauvre monsieur reprenait le cours normal de ses idées, il continuait la conversation interrompue et causait de tout avec intelligence et raison même, avec esprit et beaucoup d'à-propos, pourvu qu'il ne revienne pas à parler de son histoire de la sainte Trinité, car là il divaguait de nouveau avec son idée fixe de ses trois personnes dans le même individu.

A part cette toquade il causait bien et expliquait tout clairement. Il nous fit voir lui-même et causer avec un lunatique (1).

(1) Lunatique se dit d'un sujet fantasque, capricieux, dont l'esprit est supposé changer suivant les phases de la lune.

un pauvre jeune homme des meilleurs élèves de polytechnique, qui une fois ou deux par mois, le plus souvent aux changements de lune, dit-on, était pris de l'idée incroyable, dégoûtante et bizarre de se couvrir tout le corps d'excréments, au moment même le plus imprévu ! Si bien que pour le saisir, les gardiens, tenant des draps roulés bout à bout, deux à deux et venant en sens inverse, ne pouvant l'attraper avec les mains, l'entraînaient ainsi dans la piscine pour l'y faire se débarbouiller à son aise, tout en lui rafraichissant ses idées, grâce à un jet vigoureux de la douche. Et cependant c'était un jeune homme très intelligent qui dans ses moments de lucidité, pouvait faire les calculs les plus difficiles, etc., etc.

Notre gracieux cicérone nous fit promener ensuite avec un ancien professeur de philosophie, qui tout en raisonnant très bien, mangeait constamment. Il était atteint de boulimie, anomalie de digestion qui consiste dans une faim excessive et pendant qu'il pérorait tranquillement et gravement, la bouche pleine, il mordait, de temps en temps, à belles dents, le bout d'un grand, gros et long pain qu'il tenait sous son bras, en guise de bombonne.

Il nous fit voir un autre pauvre monsieur atteint de monomanie de la chasse, qui passait toute sa journée à battre les massifs du parc, avec un fusil en bois, en excitant constamment ses chiens absents : Hé ! Tabot ! hé ! Médor ! hé ! par ci ! hé ! par là ! et raisonnant bien d'ailleurs quand on l'interrogeait sur autre chose que la chasse !

Enfin, pour en finir dans ces citations qu'on pourrait multiplier à satiété, il nous fit voir des messieurs ayant la monomanie du billard et qui jouaient constamment à qui ferait le plus de carambolages au point de ne pas prendre le temps de manger à leurs repas, et cependant ils causaient très bien d'ailleurs, quand on leur parlait ; mais tout en jouant constamment.

Heureusement que toutes les monomanies ne sont pas permanentes, il peut y en avoir de passagères ; mais malheureusement elles sont sujettes à se prolonger ou à récidiver.

On a pu saisir la relation du somnambulisme et de la monomanie et ces états peuvent être produits par l'hypnotisme.



De nos temps on a poussé la question de l'hypnotisme fort loin, et on s'est appliqué à multiplier les expériences sur certains sujets favorables, mais ces passes pour obtenir le sommeil hypnotique et pour produire la suggestion, ne sont pas sans danger.

Un témoin oculaire me dit avoir assisté au théâtre de B..., à une séance d'hypnotisme donnée par le fameux Dr Donato. En entrant dans la salle, je reconnus, me dit-il, sur la scène, parmi les sujets qui avaient été choisis (par le brillant imprésario) un jeune homme que je connaissais bien, d'un tempérament très nerveux porté à l'onanisme, car il était porté à dessiner par plaisir les choses les plus lubriques. L'adroit docteur avait bien su le trouver parmi les spectateurs! Il hypnotisa donc tous les sujets choisis, après les avoir endormis, il les fit mettre dans des positions impossibles, et il les y fit se maintenir un temps incroyable, contre toutes les règles de l'équilibre. Puis il leur suggéra à tous qu'il y avait le feu au Bazar de la Charité et qu'il fallait sauver les personnes les plus lourdes : alors ces êtres *diabolisés* sautent sur les estrades, sur les dossiers des fauteuils, vont entreprendre une bonne grosse dame qu'ils veulent enlever de toute force : d'autres grimpent au paradis, en prenant à bras-le-corps les grosses colonnes et parviennent ainsi à grimper jusqu'à l'étage le plus élevé, ce qu'ils n'auraient jamais pu faire en état de veille, tant ces colonnes étaient lisses et grosses. L'expérimentateur dut les faire arrêter de rigueur et puis les réveiller en leur inculquant l'idée que l'incendie du bazar était éteint. pour que la scène ne tournât pas au tragique.

Ce qu'il y a de certain, c'est que généralement le somnambule et l'hypnotisé ont certaines facultés très développées à l'exclusion de celles de la connaissance et de la raison : ils sont même plus forts et plus adroits qu'ils ne le seraient éveillés.

De même, le maniaque a les nerfs surexcités par l'idée maitresse qui le fait penser et agir avec extravagance, et son adresse peut être décuplée comme celle du somnambule.

Ainsi peut-on s'expliquer la force, l'adresse et la rapidité

d'exécution de tous les tours inconscients joués par notre jeune personne atteinte momentanément de monomanie doublée de somnambulisme.

Toujours est-il que j'ai tâché d'exposer de mon mieux, de développer et d'éclaircir le cas obscur des soi-disant revenants de la C...

J'ai tenu à discuter et à bien asseoir mon diagnostic, et puis à faire saisir la relation possible entre les troubles de somnambulisme et ceux de la monomanie, en m'appuyant sur ce cas qui m'a paru les réunir dans le même sujet, et à n'en pas douter.

Et je crois bien être arrivé à trouver l'explication vraie et la seule possible, en me basant sur les connaissances médicales acquises et admises dans la science.

Cependant si on trouvait quelqu'autre explication scientifique à pouvoir opposer à la mienne, je serais curieux de la connaître. Mais je doute fort qu'on puisse y arriver, tant je suis convaincu du bien fondé de ma démonstration, à laquelle je ne puis entrevoir la moindre objection scientifique.

D<sup>r</sup> IGNOTUS.

(A suivre.)

---

## VARIÉTÉS

MYSTÉRIEUSE DISPARITION

C'est encore aux *Souvenirs de la marquise de Créquy* que nous empruntons le singulier récit suivant.

La comtesse de Saulx, Tavannes et Fasançais avait toujours passé pour un personnage étrange. Elle était sœur du chancelier d'Aguesseau, et son mari, lieutenant général de Bourgogne et grand bailli d'épée, était mort en 1703.

M<sup>me</sup> de Saulx avait des habitudes farouches, des passe-temps occultes et des allures ténébreuses; aucune liaison suspecte, à la vérité, mais nulle amitié connue, et non plus de relations avec ses propres parents qu'avec la famille de son mari.

Elle habitait presque toujours un vieux et sombre château nommé Lux, qui n'est guère éloigné de Saulx-le-Duc en Bourgogne, et lequel château de Lux est le chef-lieu d'une baronnie qui provenait de son chef. M<sup>me</sup> de Saulx disparaissait quelquefois de chez elle à l'insu de toute sa maison sans que personne l'eût vue sortir, et sans qu'on pût imaginer ce qu'elle était devenue. Ensuite on entendait sonner de sa chambre au bout de sept ou huit jours d'absence et de profond silence. On la retrouvait dans ses appartements comme si de rien n'était et toujours avec les mêmes habits dont elle était vêtue le jour de sa disparition. M. le prince de Condé, gouverneur de la province, et M. Bouchut, l'intendant de Bourgogne, ont toujours dit que les plus fins matois du pays n'y pouvaient rien voir et n'y comprenaient rien.

La comtesse de Saulx se retire dans sa chambre un samedi soir; elle envoie coucher ses femmes en leur disant qu'elle ne veut pas se déshabiller encore et qu'elle y pourvoira plus tard. On l'entend fermer les verrous de la porte de sa chambre, et ses deux filles en causèrent en s'en allant, parce que

leur maîtresse ne lisait et n'écrivait presque jamais, et surtout parce qu'il ne se trouvait dans sa chambre à coucher aucun livre, ni rien de ce qu'il aurait fallu pour écrire. — Comprenez-vous ce que madame va faire toute seule dans sa vieille tour? — Dieu le sait, et Dieu veuille...

Il est bon de vous dire que c'était une tourelle du château qui formait les parois de cette chambre. Elle était éclairée par une seule croisée garnie de barreaux très solides et très serrés. La cheminée, suivant l'ancien usage, était barrée dans le tuyau par une double croix en fer. Cette même chambre était sans cabinets, sans issue et sans aucune autre ouverture que cette fenêtre grillée, la cheminée barrée et la porte d'entrée dont cette étrange personne avait eu soin de pousser les verrous. Enfin ladite chambre était précédée d'une grande pièce où couchait une vieille demoiselle d'Aguesseau que sa mère avait recueillie chez elle parce que c'était une espèce d'idiote, et peut-être aussi parce qu'elle pouvait payer une forte pension.

Voici l'état des lieux et voici l'état des choses.

On était entré le lendemain comme à l'ordinaire, à sept heures du matin, dans cette grande pièce qui servait de passage ou d'antichambre, et où l'on faisait coucher M<sup>lle</sup> d'Aguesseau. On l'avait trouvée sans connaissance, étendue sur le parquet, en camisole de lit, coiffée de nuit, avec les jambes nues, et tenant fortement serré dans sa main droite un cordon de sonnette qu'elle avait arraché. Tout ce qu'on put tirer d'elle après qu'elle eut repris ses sens, mais non son bon sens qui ne lui revint jamais, c'est qu'elle avait eu grand'peur et qu'elle ne pouvait se rappeler rien autre chose.

On commença par gratter poliment, ensuite on frappa rudement et longtemps à la porte de la nièce, qui n'avait garde de répondre. On envoya chercher le curé, le bailli seigneurial et tous les notables du pays qui s'encouragèrent et finirent par se décider à enfoncer la porte: mais ce fut après avoir constaté juridiquement que ladite porte était verrouillée à l'intérieur, tandis que sa clé se trouvait dans la serrure, en dehors de la chambre et du même côté que les signataires du procès-verbal.

On n'a jamais revu la comtesse de Saulx.

Rien n'était dérangé dans son appartement et son lit n'avait pas même été défait. Deux bougies que ses femmes avaient apportées la veille et qu'elles avaient placées sur une petite table auprès d'un grand fauteuil, avaient été soufflées au milieu de la nuit, car on calcula qu'elles n'avaient pas dû brûler pendant plus de deux heures et demie. Une de ses pantoufles que j'ai vue chez son fils (c'était une mule de velours vert à talon rouge), était restée sur le parquet à côté de ce même fauteuil, et c'est tout ce qu'on a jamais retrouvé d'elle.

On savait que son fils, le cardinal de Tavannes, était accouru sur les lieux pour y diriger une information judiciaire, mais on croyait savoir que le procureur général de Bourgogne avait parlé de manière à lui faire comprendre que l'honneur de sa maison pourrait s'en trouver compromis, et toujours est-il que le cardinal abandonna subitement son projet d'enquête, et qu'il s'en retourna précipitamment dans son diocèse de Châlons (il n'était pas encore archevêque de Rouen). Les uns parlaient de sortilèges et d'affinités suspectes avec des Bohémiens : les uns parlaient du diacre Paris ou du chevalier de Follard, et les autres découvraient sur le vampirisme, ce qui, du reste, n'aurait jamais expliqué comment une grande femme de cinq pieds quatre pouces aurait pu s'évaporer sans qu'il en restât rien ! Tout le monde en parlait et l'on en parla pendant longtemps, par la bonne raison qu'on ne savait qu'en dire. Le chancelier d'Aguesseau m'a dit cent fois qu'il n'en savait pas plus que nous et que c'était une chose incompréhensible.

L'avenir a-t-il éclairci ce mystère ? ou est-il demeuré inexplicable comme tant d'autres ? Cette question semble difficile à résoudre à présent, et l'abstention significative du cardinal de Tavannes donne prise à d'étranges soupçons.

#### E. LE NORMANT DES VARANNES.

---

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Monseigneur,

Voici un fait tout récent, qui s'est passé il y a moins de deux mois.

J'allais voir une jeune femme, de santé délicate, dont le sommeil est souvent troublé par des rêves pénibles, que l'événement justifie fréquemment quand il s'agit de mort.

Je la trouvai tout impressionnée d'un rêve qu'elle avait eu la nuit précédente, et elle me le raconta dans tous ses détails.

Elle voyait à la fois deux cercueils : l'un était un peu éloigné et elle ne s'en occupait pas ; l'autre plus près et le long duquel il lui fallait passer pour aller saluer la famille, qui lui paraît inconnue. Elle hésite, sa répugnance s'accroît en s'approchant du cercueil d'où s'échappe un liquide mouillant la place où elle doit marcher. Elle sent une odeur effroyable de décomposition putride, mêlée à celle des antiseptiques, Son cœur se soulève, elle fait un violent effort sur elle-même, relève sa robe, traverse ce sol souillé et passe...

La scène change. Elle se trouve seule devant la grille d'un cimetière où elle doit entrer sans savoir pourquoi, car elle ne voit plus ni cercueil ni famille. La nuit est tout à fait venue, elle a peur et se réveille, au moment où elle s'enfuit après avoir jeté, à travers les barreaux de la grille, deux bouquets de violette qu'elle tenait.

— Je suis sûre, me dit-elle, que je vais apprendre la mort d'une personne ayant succombé à une maladie infectieuse.

— En tout cas, lui répondis-je, si votre rêve était un avertissement, la famille vous étant étrangère, ce n'est pas une amie que vous avez à pleurer.

Le lendemain, arrivait un télégramme annonçant la mort d'une jeune fille qu'elle connaissait fort bien au contraire, ainsi que toute sa famille, étant l'amie intime de sa mère. La pauvre enfant était morte à l'heure juste où M<sup>me</sup> X. avait vu son cercueil, et morte d'une pneumonie infectieuse.

Mais, chose plus étrange encore peut-être, ce rêve avait eu lieu *vingt-quatre heures avant l'événement*. Qu'inférer de cette douloureuse et inutile prescience ? Je ne puis que certifier l'exactitude du fait, dans tous ses détails que j'ai notés aussitôt, pour être sûre que l'imagination, vivement émue, ne m'en ferait amplifier aucun à mon insu.

Il y a deux ans à peu près, je me rencontrai dans une maison amie

avec une dame d'un certain âge, très intelligente, instruite et bonne chrétienne que les phénomènes spirites et autres avaient laissée jusqu'ici parfaitement indifférente. Elle se contentait de les envelopper tous dans le même mépris. Ceux qui les prenaient au sérieux lui semblaient des dupes exploitées par des charlatans. Pourtant devant la multiplicité des faits constatés par des hommes sérieux, elle désira se rendre compte par elle-même de la réalité.

Elle pria donc deux jeunes parentes, dans la sincérité desquelles elle avait toute confiance, d'expérimenter devant elle. Ces jeunes filles prirent un chapeau, lui imposèrent les mains. Après trois quarts d'heure d'attente, il remua, tourna, frappa de façon décisive.

Cependant, vu la mobilité et le peu de poids de cet objet, M<sup>me</sup> X. se demandait s'il n'obéissait pas seulement à ces *mouvements inconscients* par lesquels Figuiet prétendait expliquer la danse des tables, et elle voulut continuer l'expérience avec un guéridon. On en apporta un à trois pieds, assez mal construit, semblait-il, pour cet usage, et M<sup>me</sup> X. déclara vouloir participer cette fois à l'opération.

A peine les mains des trois personnes furent-elles posées sur ce guéridon, qu'il se mit non seulement à tourner, mais à courir de çà, de là, avec une rapidité vertigineuse; à deux reprises même, *il se souleva entièrement du sol*, pour y retomber au bout de quelques instants, *mouvement impossible à provoquer*, le voulût-on, à moins d'avoir les mains *dessous* et non dessus.

M<sup>me</sup> X. se déclara convaincue de la réalité du phénomène, mais ne chercha pas à pousser plus loin ses investigations, me dit-elle, en me racontant le résultat de cette tentative, couronnée d'un succès si complet et auquel elle était loin de s'attendre. La prudence l'a, je crois, emporté chez elle sur la curiosité.

Veillez agréer, etc.

E. LE NORMANT DES VARANNES.

~~~~~

Fontaine-l'Évêque (Hainaut), 29 juin 1901

Monseigneur,

Comme abonné à votre savante *Revue du Monde Invisible*, je me permets d'avoir recours à votre obligeance.

Déjà les prêtres missionnaires d'Arcueil, je pense sont à Ciply, en Hainaut, pas loin d'ici, où ils ont acheté le château avec chapelle et

parc, d'autres congrégations, dit-on, vont encore s'établir dans le Hainaut.

Nous avons ici à Fontaine-l'Évêque une propriété splendide avec 11 hectares de prairies et parc, chapelle de toute beauté, étangs, appartenant à une famille catholique qui désire partager le bien patrimonial.

Cette propriété à proximité de la ville, non loin de la frontière, conviendrait à ravir pour une maison religieuse, soit pour un noviciat ou maison d'éducation.

Ce serait pour notre ville un bonheur de posséder ici vos religieux français !

L'administration communale est catholique, pour longtemps encore, et dans un autre ordre d'idées, si une congrégation venait à acquérir ce bien, elle pourrait vendre très cher, de 30 à 40.000 francs à l'hectare, des terrains, 3 à 5 hectares qui pourraient facilement être cédés pour créer deux rues, tout en conservant 5 à 6 hectares de parc et de prairies.

Quant au prix je pense qu'il serait de 350.000 à 400.000 francs.

Il y a encore à 1 lieue de Fontaine un autre château avec parc et bois dont le prix serait je pense de 200 à 250.000 francs.

Si vous croyez devoir donner une suite à cette lettre, je me mettraï volontiers en rapport avec les intéressés pour fournir tous autres renseignements.

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'expression de mes sentiments très respectueux.

F. B., *notaire.*

Le Gérant : P. TÉQUI.

L'INFLUENCE DE L'ÂME SUR LE CORPS

(Suite)

I

Entrons plus avant dans l'étude de cette question des stigmates et de la sueur de sang.

Quand on voit si clairement l'imagination exercer son influence sur les nerfs vaso-moteurs, sur les nerfs sécréteurs, sur les nerfs trophiques et produire les phénomènes étranges dont nous avons parlé au commencement de cette étude, on ne s'étonne plus de reconnaître encore cette action sur les nerfs qui déterminent les hémorragies.

M. Maurice Arthus, professeur de philosophie à l'Université catholique de Fribourg et le Dr Victor Chanson ont cité dans la *Revue Thomiste*, des cas très intéressants d'*hématis-drose*, ou sueur de sang; ils concluent ainsi :

« Nous avons montré que dans la majorité des cas, ces sueurs sanguines ne sont pas les seules hémorragies constatées, que souvent au contraire elles ne sont qu'accessoires et comme noyées dans la multiplicité des accidents hémorragiques.

« Nous avons montré que des hémorragies peuvent être produites expérimentalement par des excitations diverses du système nerveux; qu'en clinique on observe de nombreux exemples d'hémorragies réflexes; qu'enfin, il est des cas où les hémorragies succèdent à des perturbations psychiques (sentiments et émotions).

« Sans doute nous n'avons pas expliqué le mécanisme intime des sueurs de sang; nous n'avons pas montré comment

le système nerveux pouvait déterminer des ruptures capillaires; pourquoi des sueurs sanguines se produisent chez un malade et non pas chez un autre, en un mot, nous ne connaissons ni le déterminisme exact, ni le mécanisme du phénomène.

« Mais, est-ce là une raison suffisante pour affirmer que la cause de ce phénomène n'est pas naturelle? Connaissons-nous mieux les causes immédiates de l'évolution de l'œuf, de la différenciation des cellules? Connaissons-nous mieux les phénomènes intimes de la nutrition? Et supposons-nous pour cela qu'ils ont une cause surnaturelle?

« Cette étude établit clairement que les sueurs de sang ne se présentent pas avec le caractère merveilleux et surnaturel qu'elles ont pour les personnes mal renseignées. Nous ne prétendons point d'ailleurs qu'une sueur de sang ne peut pas avoir *dans certains cas* une cause surnaturelle : tout phénomène naturel peut avoir exceptionnellement une cause surnaturelle, mais nous disons que les sueurs de sang se rattachent nettement aux hémorragies névropathiques, phénomènes de cause naturelle, et comme ces dernières ont une cause naturelle (1). »

Dans un livre fort étudié, et dû à un savant médecin qui ne fut pas seulement un professeur distingué, mais encore un maître aussi religieux que savant, écrit le Dr Ferrand, le professeur Fabre a passé en revue les troubles de nutrition qui peuvent se produire en relation avec des troubles nerveux et comme conséquence de ceux-ci. Il décrit dans un chapitre de ce livre des affections inflammatoires, des gangrènes, des œdèmes ou hydropisies locales et des hémorragies.

L'épistaxis ou saignement de nez peut se rattacher à trois lésions différentes du système nerveux : lésion du nerf sympathique cervical, lésion du nerf trijumeau, lésion de la portion cervicale de la moelle, et il ajoute : « C'est là, Messieurs, un fait singulier et tout d'abord étonnant qu'un état morbide du système nerveux puisse produire une hémorragie; c'est là

(1) *Revue Thomiste*, janvier 1899. On peut consulter aussi sur cette question un très remarquable article du Dr Ferrand, de l'Académie de médecine, dans le journal *le Monde*, 7 janvier 1895.

cependant un fait positif, plus fréquent que vous ne le pensez peut-être, et que la physiologie et la clinique démontrent surabondamment, c'est de plus un fait scientifique dont il est aisé de vous donner l'explication.

Et il montre comment cette influence pathogénique du système nerveux sur les hémorragies, admise de tout temps et depuis Hippocrate, est aujourd'hui prouvée et rapportée à une perturbation du système vaso-moteur.

Après avoir rappelé les expériences significatives de Claude Bernard à ce sujet, il montre quelle influence peuvent avoir sur les hémorragies les émotions morales. « Sur la peau, dit-il encore, on peut voir de ces sueurs de sang dont l'origine névropathique a été surtout démontrée par Parrot. »

Le Dr Ferrand explique ainsi le phénomène : L'activité des petits vaisseaux est subordonnée aux nerfs vaso-moteurs. Privés de la tonicité que les nerfs leur donnent, ils se dilatent, d'où la fluxion. Dilatés, ils se rompent, d'où l'hémorragie.

L'influence nerveuse est capable de déterminer un purpura, c'est-à-dire une affection caractérisée par de petites hémorragies de la peau, qui, bornées en général à de petites taches ecchymotiques, peuvent quelquefois atteindre la proportion de vastes épanchements de sang.

Le savant écrivain conclut ainsi : « On rencontre ces diverses manifestations de l'influence trophique des nerfs, réunies à la peau dans certains cas de *zona*, maladie cutanée d'origine nerveuse, et qui se traduit par des rougeurs, des élevures, des vésicules, des hémorragies et même de la gangrène. Or, si le système nerveux est capable de provoquer dans les tissus et à leur surface des altérations aussi multiples, on conçoit quelle réserve il convient de mettre dans cette affirmation, qu'il lui serait impossible de produire des stigmates. »

Nous verrons plus loin qu'il règne des différences profondes entre les stigmates des serviteurs de Dieu et les effets physiques produits par l'imagination. Il ne faut pas confondre l'analogie et l'identité. Mais, sous prétexte de défendre le caractère surnaturel des stigmates, il n'est pas permis de contester la réalité de certains phénomènes *analogues* produits par l'imagination et constatés par la science.

C'est l'âme inconsciente qui produit de loin en loin, dans certains sujets, cette sueur de sang. Comment fait-elle cette opération? Nous n'en savons rien. Quels sont les nerfs qu'il faut mettre en mouvement pour voir un objet, pour entendre un son, pour respirer une odeur, pour goûter une saveur, pour apprécier la chaleur et le froid? Nous l'ignorons. Mais l'âme inconsciente ne s'y trompe pas, elle va sûrement et directement aux nerfs intéressés, elle recueille les rayons lumineux et les ondes sonores, nous voyons, nous entendons.

C'est encore elle qui produit en nous les phénomènes obscurs, intimes, continuels de la vie végétative, comme elle produit les phénomènes de la vie de relation. Quelle admirable ouvrière! Qui la guide dans ce travail vital où nous ne rencontrons plus l'action intelligente de la raison et de la volonté, travail qui se poursuit dans les régions vastes et inexplorées de l'inconscience et de l'inconnu?

Vous me demandez comment se produisent ces sueurs de sang, pourquoi elles sont devenues plus fréquentes dans les temps modernes, pourquoi elles affectent de préférence certains sujets. Pour répondre à ces questions il faudrait connaître le déterminisme du phénomène et ses lois, il faudrait oublier le rôle considérable de l'inconscient dans notre vie.

Que ces phénomènes de sang aient été plus rares dans l'Église avant saint François d'Assise, c'est possible, mais je n'en conclus rien. D'abord, il faut tenir compte des différences d'organisme physique, de sensibilité, d'imagination et d'activité. Puis, nous ne devons pas oublier que l'histoire n'a pas enregistré le nom des stigmatisés qui cachaient le prodige dans le silence de l'humilité. Enfin, ces phénomènes n'étaient pas l'objet d'une étude générale et scientifique, comme ils le sont aujourd'hui quand leur réalité paraît bien établie.

Nous ne disons pas : toute personne qui pense avec une intensité profonde et prolongée aux blessures de Notre-Seigneur verra se reproduire ces blessures sanglantes à ses mains et à ses pieds. Ce serait un pur sophisme d'attribuer cette importance aux nerfs vaso-moteurs; et c'est par milliers qu'il faudrait compter les stigmatisés dans l'Église, depuis ses origines, car c'est par milliers que l'on compte les âmes

pieuses qui dans le cloître et dans le monde ont médité profondément la Passion du Sauveur.

Telle n'est pas notre argumentation. Nous disons que la sueur de sang n'est pas toujours au-dessus des forces de l'imagination ; qu'elle exige seulement certaines conditions physiologiques ; que nous retrouvons ces conditions réunies dans quelques sujets névropathes ou hystériques et que c'est principalement dans le caractère du sujet, et dans les circonstances qu'il faut chercher le signe surnaturel du phénomène, quand ce phénomène appartient réellement, ce qui est incontestable, en certains cas, à l'ordre surnaturel.

II

Certaines personnes sont douées d'une excitabilité nerveuse et d'une irritation vaso-motrice extraordinaire qui donne lieu aux phénomènes connus sous le nom de *dermographisme* : le siège du phénomène est dans la peau.

Si, par exemple, vous tracez avec une pointe mousse, sur le cou ou sur les épaules d'un sujet névropathe, une image, des lettres, un dessin, qu'arrive-t-il ? Vous voyez naître à la surface du tégument de la peau des saillies œdémateuses rougeâtres qui reproduisent ces images, ces lettres, ce dessin. Quelquefois même la congestion sera assez intense pour produire une déchirure et un épanchement de sang.

Nous trouvons ici l'action de la volonté, l'influence de l'imagination et un terrain favorable à la sueur de sang. Je n'ai pas besoin de recourir à une cause surnaturelle pour en trouver l'explication.

« Il résulte d'expériences plusieurs fois répétées sur différents sujets, écrit M. Arcelin, que l'on peut provoquer par suggestion des congestions sanguines sur un point déterminé. Le Dr Bourru trace sur les deux avant-bras du sujet Louis V. le nom de ce jeune homme avec une pointe mousse. Puis, il le met en somnambulisme et lui dit : A quatre heures, ce soir, tu t'endormiras et tu saigneras du bras sur cette ligne que je viens de tracer.

« A quatre heures, on le vit s'endormir. Au bras gauche, les caractères se dessinent en relief et en rouge vif et quelques gouttes de sang perlent en plusieurs endroits.

« Le Dr Mabille, directeur de l'Asile des aliénés, de Lafond, près de La Rochelle, eut l'occasion d'observer le même sujet quelque temps après. Il renouvela les mêmes expériences et constata, de plus, que, dans un accès de somnambulisme, Louis V. se suggéra à lui-même les stigmates hémorragiques. »

Dans ce dernier cas, l'explication dermographique est insuffisante, il faut recourir nécessairement à l'imagination, à l'action de l'âme sur le corps.

Dans certains cas il est facile d'observer des différences essentielles entre les stigmates préternaturels et les stigmates naturels. Je ne parle pas des différences dans la qualité du sang, dans la forme et l'évolution de la plaie. De telles observations comparées n'ont pas été faites assez souvent par les physiologistes, pour autoriser des conclusions définitives. Aussi bien, les serviteurs de Dieu ont horreur des exhibitions et de ces examens, ils aiment à cacher avec une humilité profonde les faveurs divines qui pourraient appeler sur eux l'attention.

Mais d'autres différences plus sûres, plus sensibles ont été constatées, qui ne permettent pas de méconnaître le caractère divin du prodige : « Les pieds et les mains sont parfois transpercés de part en part... le sang se maintient pur et vermeil quand il devrait dégénérer en purulence... Ces plaies exhalent des parfums exquis, inconnus de la terre, comme on le voit en sainte Jeanne de la Croix, en la bienheureuse Lucie de Narni, et en plusieurs autres. Il en sort des fleurs embaumées, des rayons éclatants, ainsi qu'on le raconte de la bienheureuse Hélène de Hongrie. En la vénérable mère Agnès de Lanjeac, c'étaient des croix rouges qui perçaient de part en part et avaient une fleur de lis au bout de chaque branche; ces miracles sont de toute sorte et sans nombre (1). »

Très souvent encore, le serviteur de Dieu voit dans une

(1) Abbé Ribet, *La Mystique*, etc., t. II, p. 490.

grande clarté la cause externe, objective qui produit en lui les blessures sanglantes et qui ne lui permet pas de se tromper sur leur nature. Il voit Notre-Seigneur ou les anges, les rayons ou les instruments transfigurés de la Passion qui transpercent son front, son côté, ses mains, ses pieds; il entend des paroles mystiques, il exprime ses propres sentiments, il entre en rapport avec un Être supérieur dont il subit la domination, il s'entretient avec lui dans un dialogue où sa compassion, son humilité, son ardent amour du sacrifice et de la souffrance éclatent, et ne permettent plus de confondre le miracle avec l'hallucination d'un phénomène subjectif. Je n'ai pas besoin de l'analyse micrographique du sang et d'une observation prolongée de la plaie pour la distinguer d'une hémorragie naturelle ou d'une simple exsudation sanguine. L'ensemble de la scène présente un caractère divin et saisit par sa grandeur.

III

Nous pouvons comparer deux faits remarquables de sueur de sang, l'un appartient à l'ordre naturel, le second est manifestement divin. Cette étude comparée jettera quelque lumière sur le problème dont nous cherchons la solution.

Le savant M. Myers nous a laissé le récit suivant dans le journal de la Société des recherches psychiques, de Londres, du mois de mai 1887.

« C'était à Sainte-Barbe en Californie. J'habitais cette ville en 1879 avec un ami, M. G., chimiste qui y résidait depuis longtemps. Sa femme avait avec elle une jeune fille d'environ dix-huit ans, moitié servante, moitié amie qui se plaignit à moi un jour d'une douleur dans la poitrine. Sans qu'elle sût ce que je voulais faire, j'essayai du magnétisme, elle tomba en un sommeil profond en quelques minutes. J'essayai avec ce sujet diverses expériences intéressantes dont je ne parlerai pas.

« Un jour, je la magnétisai comme d'ordinaire, et je lui dis tout bas : « Chaque vendredi, vous aurez une croix rouge qui paraîtra sur la poitrine, en haut. Au bout de quelque

temps les mots *sancta* en dessous et *crux* en dessus, apparaîtront aussi. En même temps un peu de sang sortira de la croix. » J'avais dans ma poche une croix de cristal de roche. Je déboutonnai le premier bouton de sa robe et je plaçai cette croix en haut du *manubrium*, endroit qu'elle ne pouvait voir sans glace, et je lui dis : Voilà l'endroit où la croix apparaîtra.

« C'était un mardi. Je demandai à M^{me} G. de surveiller la jeune fille et de me dire si quelque chose la gênait. Le lendemain M^{me} G. me dit qu'elle avait vu plusieurs fois la jeune fille mettre son poignet gauche sur le haut de sa poitrine, par-dessus ses vêtements, comme si elle sentait quelque chatouillement ou irritation, mais qu'elle n'avait remarqué rien d'autre ; elle semblait mettre sa main là, inconsciemment.

« Le vendredi, je dis, après déjeuner : « Allons, laissez-moi vous magnétiser un peu. » Elle acceptait volontiers, car elle disait toujours qu'elle allait mieux après la magnétisation.

« Quelques minutes après elle dormait profondément. Je déboutonnai le haut de la robe et, à ma profonde stupéfaction, je vis une croix rose exactement à l'endroit où j'avais posé celle de cristal. Elle apparut chaque vendredi, et fut visible les autres jours. Elle fut vue par M. et M^{me} G. et par mon vieil ami et collègue, le D^r B. qui avait pris un grand intérêt à mes expériences.

« Six semaines environ après l'apparition de la première croix, j'eus l'occasion de faire un voyage aux îles Sandwich. Avant de partir, je magnétisai la jeune fille et lui dis que la croix continuerait à se montrer chaque vendredi pendant environ quatre mois. Je comptais que mon voyage durerait environ trois mois, et cette suggestion avait pour but d'empêcher que la jeune fille ne fût affligée toute sa vie peut-être de ce stigmaté, si je ne la revoyais plus.

« Je demandai au D^r B. et à M. G. de m'écrire par chaque courrier, de me dire si la croix apparaissait régulièrement chaque vendredi, et de noter les changements s'il y en avait, tels que les exsudations du sang, ou l'apparition des mots *sancta crux*. J'étais curieux de savoir si la distance qui me

séparait du sujet, plus de 2.000 milles, produirait quelque différence dans l'apparition de la croix.

« Pendant mon absence je reçus deux lettres de M. G. et une du Dr B., chacune me disant que la croix avait toujours la même apparence : on avait vu du sang une fois et aussi une partie de la lettre S au-dessous de la croix.

« Je revins peu de temps avant les trois mois. La croix apparaissait encore tous les vendredis. Il en fut encore ainsi pendant un mois environ : la croix finit par disparaître. Le phénomène avait duré quatre mois. »

On ne peut pas s'y tromper; personne ne verra une intervention surnaturelle, divine, un miracle dans le cas de cette jeune fille magnétisée. C'est une névropathe, habituée aux effets de l'hypnose, et dont le physique et le moral sont déjà détraqués, elle est plongée dans le sommeil de l'hypnose, elle reçoit une suggestion à échéance fixe, elle exalte son imagination, substituée à la raison dans le gouvernement de son organisme; elle provoque une congestion sur sa poitrine, elle y porte sa main, elle fait naître un de ces effets de *dermographie* dont nous avons parlé, nous retracerons tout cela dans les expériences des docteurs Buret, Bourru, Focachon, et je n'ai pas besoin d'analyser les gouttes de sang qui s'échappent en forme de croix, ni d'examiner la forme de la plaie. Rien, ni dans ce fait, ni dans les faits de ce genre affirmés par quelques expérimentateurs, ne rappelle, même de loin, le phénomène surnaturel, saisissant, de la stigmatisation de quelques serviteurs de Dieu.

Comparez les phénomènes que nous venons de rapporter à ce récit de la stigmatisation de la sœur Marguerite du Saint-Sacrement. C'est une des belles pages de la mystique chrétienne, écrite par un homme convaincu :

IV

« Aux approches du carême de l'année 1632, Marguerite fut d'abord transportée en esprit au désert où Notre-Seigneur se prépara par le jeûne à racheter les hommes. Comme lui,

elle y passa également quarante jours, pendant lesquels elle ne sortit pas un instant de son ravissement et vécut sans prendre aucune nourriture.

« Ces quarante jours étaient à peine écoulés, qu'elle fût, dans un autre ravissement, transportée au jardin des Oliviers où Notre-Seigneur lui communiqua la tristesse de son âme divine, ses craintes, sa sueur de sang, son agonie, et les imprima en elle autant qu'elle fût capable de les supporter.

« Pendant les deux premières heures, Marguerite demeura le visage collé contre terre, versant des larmes, avec tant d'abondance que toute la communauté en était vivement émue. Elle se releva ensuite, se tint droite pendant un quart d'heure les yeux élevés au ciel, tremblante et paraissant fort effrayée, après quoi elle se prosterna de nouveau. Insensiblement, on vit son corps se courber et sa tête se pencher à terre avec une indicible expression de terreur, jusqu'à ce que ne pouvant soutenir le spectacle déchirant de l'agonie et des douleurs infinies de son Sauveur, elle retombât la face contre terre.

« La nuit suivante, elle fut appliquée à l'impression qu'éprouva Notre-Seigneur lorsque les Juifs l'arrêtèrent au jardin des Oliviers et l'emmenèrent devant les juges. Au moment où elle aperçut en esprit la troupe conduite par Judas, elle se leva, comme avait dû faire Notre-Seigneur, calme, sereine, avec un port plein de majesté, dans une paix et une douceur surnaturelles.

« Peu d'instants après, ses mains se fixèrent l'une sur l'autre, comme si elles eussent été liées avec des cordes, dont les marques s'imprimèrent si fortement dans les chairs, que les sœurs apercevaient très distinctement deux longues enflures qui semblaient suivre toutes les sinuosités de la corde. Ses bras étaient si rudement garrottés par ces liens invisibles, que plusieurs sœurs essayèrent inutilement de les soulever.

« Le matin ce ravissement fut suspendu pendant une heure environ après laquelle elle parut encore resserrée par les liens invisibles dont nous avons parlé. Les meurtrissures noires et livides et l'enflure causée par les cordes augmentèrent sensiblement; néanmoins, sa figure qu'elle tenait baissée conser-

vait une douceur et une majesté célestes. Marguerite passa une journée entière en cet état.

« Le soir, son état était si pitoyable qu'elle faisait mal à voir. Son visage noir et flétri était défiguré comme s'il eût reçu les coups les plus violents, son front si enflé qu'elle ne pouvait ouvrir les yeux, le nez écrasé, les lèvres déchirées, et au menton une tumeur noire et sanguinolente.

« Au moment où elle fut appliquée au supplice de la flagellation, Marguerite parut revêtue d'une grâce surnaturelle, elle se leva, se tint droite, immobile, puis elle courba légèrement la tête et les épaules, et croisa ses mains sur le dos, comme avait dû le faire Notre-Seigneur quand il fût attaché au poteau. Elle était à peine depuis quelques secondes dans cette position, quand la puissance divine fit tomber sur elle une grêle de coups de verges dont les marques s'imprimèrent sur son corps meurtri et sillonné d'innombrables cicatrices.

« Elle fut ainsi appliquée pendant cinq heures à la flagellation de Notre-Seigneur, puis son supplice cessa, et son corps ne conserva aucune trace des coups qu'elle avait reçus.

« Quand elle fut appliquée au couronnement d'épines, son corps fut ployé par une vertu secrète qui la fit asseoir sur un siège; son visage se pencha sur sa poitrine, et l'on entendit comme un petit bruit d'épines qui entraient violemment dans sa tête, et l'on vit le sang suinter sur son front, à travers une quantité de piqûres rouges. En ce moment on remarqua en elle un violent frisson qui parcourait tous ses membres, et elle raconta depuis que, dans cet instant, son âme fut remplie de tant d'amertume, qu'elle fût morte si Dieu ne l'eût soutenue.

« Lors du dernier de ces ravissements qui eut lieu le vendredi saint, elle ne marcha plus qu'à genoux, s'appuyant à terre avec une main, et tenant l'autre élevé, comme pour soutenir sa croix. Vers trois heures, elle demeura prosternée contre terre, les lèvres collées sur les pieds d'un crucifix, sans qu'il fût possible de la faire sortir de sa position : son corps devint raide et glacé, sa tête s'inclina légèrement, tout son corps n'était plus qu'un cadavre, et pendant un quart

d'heure, ses sœurs la crurent morte. Puis elle revint à la vie, et après la communion du jour de Pâques, comme cela était déjà souvent arrivé, elle fut surnaturellement guérie, et vit disparaître instantanément toutes les traces de ses souffrances (1). »

V

Ne voyez-vous pas que ces phénomènes surnaturels de stigmatisation observés dans les serviteurs de Dieu diffèrent essentiellement de l'exsudation sanguine, naturelle, constatée dans quelques sujets névrosés ? Nous ne rencontrons ici, ni magnétiseur, ni magnétisée, ni action mystérieuse de l'un sur l'imagination de l'autre, ni frottement sur la partie choisie d'avance pour le phénomène, ni long intervalle de temps qui permette au sujet de se suggestionner lui-même, ni écoulement sanguin lié à la putréfaction, ni lenteur dans la guérison des plaies. Tout ici élève l'âme au-dessus de la terre et rappelle l'intervention souveraine de Dieu.

C'est ainsi que nous voyons apparaître dans l'Église des âmes privilégiées et pures que Dieu choisit pour nous rappeler, par une reproduction douloureuse, le mystère de sa Passion. Et en présence de ce spectacle, les témoins ne se trompent pas, ils se sentent troublés, ils s'inclinent devant le surnaturel. Le sang qui s'écoule pur et dégagé de tout alliage, ces plaies qui se ferment instantanément et qui disparaissent sans laisser de traces, ces manifestations localisées au front, au cœur, aux mains, aux pieds où elles causent d'effroyables souffrances, l'état moral de la stigmatisée, l'effet qu'elle produit autour d'elle, tout rappelle ici que nous sortons de la sphère de l'imagination et des choses naturelles, il faut remonter à Dieu.

Voici nos conclusions :

L'exsudation sanguine que l'on observe quelquefois dans certains sujets, à l'état de veille ou à l'état de sommeil provoqué, est-elle naturelle ? Oui. Ce que nous savons de l'action

(1) Louis de Cisse, *Vie de Marguerite du Saint-Sacrement*.

du moral sur le physique, de l'âme sur le corps, de l'imagination sur les nerfs vaso-moteurs: des faits nombreux, sérieusement observés et constatés autorisent notre affirmation.

Les grands phénomènes décrits dans la vie de quelques serviteurs de Dieu, sous le nom de stigmatisation, sont-ils naturels? Non, ils appartiennent à l'ordre surnaturel. Entre ces phénomènes et les premiers, nous découvrons des différences profondes, essentielles qui ne permettent pas de les confondre.

Il faut se défier des thèses générales et superficielles, ici, plus qu'ailleurs; il faut étudier les phénomènes d'une manière concrète dans les cas particuliers, sans négliger aucune circonstance; il faut observer le sujet, l'évolution du stigmaté, le caractère du sang, l'état de la plaie, les conditions de sa guérison, les phénomènes physiques qui accompagnent et suivent son apparition, les manifestations divines, paroles, apparitions, prédictions, que l'on peut quelquefois constater, et ne se défier ni des forces de la nature, ni de l'intervention miraculeuse et surnaturelle de la bonté de Dieu.

Élie MÉRIC.

LES DONS SURNATURELS

DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE

VII. — L'Apocalypse.

Traitant de l'esprit de prophétie répandu dans la primitive Église et qui éclairait magnifiquement les apôtres sur les destinées du royaume de Dieu ici-bas, il nous est impossible, malgré l'exceptionnelle difficulté du sujet, de ne pas dire quelques mots de l'Apocalypse, ce poème merveilleux du Nouveau Testament, condensant et résumant avec une vertu plus pénétrante, avec une beauté plus achevée, toutes les visions prophétiques de l'Ancien.

Au point de vue simplement moral, et alors même qu'on ne chercherait pas à pénétrer la réalité historique cachée sous les majestueuses révélations de l'Apocalypse, il y aurait grand profit à méditer ce livre si manifestement inspiré. « On ressent en le lisant, dit Bossuet, l'impression la plus douce et en même temps la plus magnifique de la majesté de Dieu; il y paraît des idées si hautes du mystère de Jésus-Christ, une si vive reconnaissance du peuple qu'il a racheté de son sang, de si nobles images de sa victoire et de son règne, avec des chants si merveilleux pour en célébrer la grandeur, qu'il y a de quoi ravir le ciel et la terre. Il est vrai qu'on est à la fois saisi de frayeur en y lisant les effets terribles de la justice de Dieu, les sanglantes exécutions de ses saints anges, leurs trompettes qui annoncent ses jugements, leur coupes d'or pleines de son implacable colère, et les plaies incurables dont ils frappent les impies; mais les douces et ravissantes créatures dont sont mêlés ces affreux spectacles, jettent bientôt dans la confiance où l'âme se repose tranquillement, après avoir été

longtemps étonnée et frappée au vif de ces horreurs. Toutes les beautés de l'Écriture sont ramassées en ce livre; tout ce qu'il y a de plus touchant, de plus majestueux, de plus vif, dans la loi et les prophètes, y reçoit un nouvel éclat, et repasse devant nos yeux, pour nous remplir des consolations et des grâces de tous les siècles. » (*Préface sur l'Apocalypse.*)

Bossuet remarque en outre que l'Apocalypse nous fournit de grandes et particulières lumières sur l'intime constitution du royaume de Dieu, sur la médiation ministérielle des saints anges pleinement subordonnée à la grande et universelle médiation de Jésus-Christ, sur l'union des saints et spécialement des martyrs avec leur divin chef; sur l'efficacité de leurs prières et de leurs mérites qui se tire du sacrifice de l'agneau sans tache. Tous ces beaux aperçus dogmatiques et liturgiques ressortent magnifiquement de l'Apocalypse, et corroborent la foi de l'Église sur plusieurs points très importants de la tradition apostolique.

Sans faire d'exégèse scripturaire, nous croyons devoir maintenir fermement, avec tous les anciens, et avec les auteurs modernes les plus autorisés, que l'Apocalypse est bien l'œuvre de l'apôtre saint Jean. C'est l'affirmation très formelle de saint Justin, de saint Mélicon et de saint Irénée. On ne voit pas ce qu'on peut opposer de décisif au témoignage de ces Pères voisins des temps apostoliques. L'examen des caractères intrinsèques du livre confirme leur assertion. Celui qui l'écrivit est manifestement l'Apôtre qui, selon saint Jérôme, *fonda et gouverna toutes les églises de l'Asie*. Il emploie, pour désigner Jésus-Christ et son Église, les mêmes expressions que celles dont est rempli le quatrième Évangile : si l'on tient compte de la différence des sujets, la parenté semble évidente entre cet Évangile et les révélations apocalyptiques.

L'Apocalypse fut composée par saint Jean dans l'île de Pathmos, où il fut relégué sous la persécution de Domitien, c'est-à-dire entre les années 95 et 97 de l'ère chrétienne. Il est important de relever cette date : Jérusalem était tombée sous les coups de Titus : le judaïsme, en tant que puissance politique et religieuse, n'était plus qu'une ruine s'émiettant

de plus en plus ; l'Église était aux prises avec Rome idolâtre. C'est à ce moment précis où s'ébauchait la transformation de Rome païenne en Rome chrétienne, que la main de Dieu souleva pour saint Jean les voiles de l'avenir. Quel spectacle a-t-il voulu faire luire à ses yeux ? Celui des événements prochains, imminents ; ou celui d'événements lointains, reculés jusqu'au fond des âges ? C'est la question qui se pose ; et elle est fort complexe, fort difficile à résoudre.

Les anciens Pères étaient convaincus que l'Apocalypse renfermait toute la série des destinées voyageurs du royaume de Dieu.

« Jean, nous dit saint Jérôme, outre qu'il fut un évangéliste, fut aussi un prophète : dans l'île de Pathmos, où il fut relégué par l'empereur Domitien pour la cause de Jésus-Christ, il contempla son Apocalypse, laquelle contient sans limitation aucune les mystères de l'avenir. » (*De scrip. Eccl.*)

Saint Augustin dit sans ambages : « Le livre de l'Apocalypse comprend tout le temps qui doit courir depuis le premier événement de Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde où aura lieu son second avènement. » (*De civit. Dei*, lib. XX, c. VIII.)

Le vénérable Bédà tient le même langage : « On trouve, dit-il révélé en ce livre tout ce qui doit arriver à l'Église dans son développement à travers les âges, ainsi qu'au terme de sa carrière terrestre : il fallait, ajoute le saint docteur, que cela fut connu pour affermir contre les assauts du monde les prédicateurs de la vérité. » (*Beda. in Apo. in principio.*)

Les anciens avaient également cette pensée, que la carrière terrestre de l'Église était partagée en certaines périodes déterminées. « L'Apocalypse, dit le vénérable Bédà, dans laquelle il a plu à Dieu de consigner les guerres et les conflagrations intestines de son Église, paraît distribuée en sept périodes. » (*Prol. in Apo.*)

Saint Augustin nous avertit (*De civit. Dei*, lib. XX, c. XVII) que dans l'Apocalypse, il est beaucoup de passages obscurs destinés à exercer l'esprit du lecteur, et seulement quelques passages clairs qui lui sont comme des jalons lumineux pour s'orienter dans l'obscurité du texte. Il avertit également que saint Jean a répété les mêmes choses sous diverses formes,

et que, là où il semble dire du nouveau, il ne fait souvent que présenter sous un autre aspect ce qu'il a dit précédemment.

Ce sentiment des Pères n'a pas empêché plusieurs interprètes très renommés de limiter l'Apocalypse, pour la presque totalité de ses développements, à la chute de Rome idolâtre. Le génie de Bossuet s'est employé à cette interprétation, et D. Calmet l'a embrassée. L'aigle de Meaux croit pouvoir démêler et déterminer une suite rigoureuse dans l'enchaînement des visions qui se lisent jusqu'au chapitre xx : elles représenteraient, après un prélude sur l'état des églises asiatiques, la réprobation du judaïsme avec l'extinction progressive de la nationalité juive, puis l'effondrement de l'empire romain sous les coups des barbares. Ainsi la chute de Rome est la clé qui expliquerait tout cet ensemble imposant de révélations. Bossuet s'exalte lui-même en poussant jusqu'au bout cette puissante synthèse et il s'écrie : « En lisant la prophétie de saint Jean, j'y vois le caractère de toutes les autres prédictions prophétiques ; je m'y sens conduit insensiblement du plus obscur au plus clair, des idées les plus générales et les plus confuses aux plus nettes et aux plus distinctes. C'est ainsi qu'on trouve les vérités découvertes peu à peu et de plus en plus dans Isaïe, dans Jérémie, dans Daniel. Saint Jean, par la même voie, mais d'une manière, je l'oserai dire, plus nette, plus précise et plus ordonnée, est conduit au grand événement qu'il devait annoncer : surtout depuis le chapitre xi où il commence à y entrer, on va de lumière en lumière. Là paraissent les persécutions, les victoires, les châtiments, et toutes ces choses avec les grands traits qui les rendent reconnaissables. Ces grands traits sont des faits importants, des faits uniques. Quant on en vient par tous ces progrès au chapitre xvii, on croit voir les cieux ouverts, et le secret de la destinée de Rome révélé ; et en ramassant ensemble tous les traits et toute la suite, ce n'est plus une prophétie, c'est une histoire. » (Ch. xvii, 18.)

En entendant des paroles si affirmatives et si enthousiastes, dans la bouche d'un Bossuet, et D. Calmet ne parle pas autrement, on se demande s'il n'est pas téméraire de chercher la clé de l'Apocalypse ailleurs que dans la chute de Rome idolâtre. Il est permis néanmoins, tout en reconnaissant les

grands côtés et les séduisantes vraisemblances de cette interprétation, d'en signaler les endroits faibles.

1° Il semble que le dernier épisode de la ruine du judaïsme, à savoir la révolte de Barchosibas, y occupe une place trop considérable; et que le rôle assigné à Théodote de Byzance soit exagéré.

2° L'explication des six trompettes se soutient péniblement. Les quatre premières, selon Bossuet, visent le judaïsme expirant; et néanmoins d'après le contexte, les trompettes, bien loin d'indiquer des châtiments définitifs et sans remède, annoncent simplement des punitions partielles, *ex parte corripis*, qui laissent place à la pénitence. La cinquième trompette signale, selon le même auteur, l'apparition, sous le symbole de terribles sauterelles, des premières hérésies pullulant du fonds corrompu du rabbinisme judaïque. Cette allégorie est conduite avec une rare puissance d'expression. Mais voici qu'à la sixième trompette reprend le sens littéral : les cavaliers vêtus de cuirasses enflammées, avec leurs chevaux qui vomissent des vapeurs de soufre, sont des cavaliers en chair et en os, ce sont les Parthes envahissant l'empire romain.

3° La persécution de Julien l'Apostat, escorté du magicien Maxime paraît bien insuffisante pour réaliser tout ce qu'a d'effroyable, d'angoissant, l'universelle tyrannie de la Bête de l'Apocalypse laquelle sévit pendant trois ans et demi sans résistance possible, sur tous les peuples. Quant aux deux Témoins que la Bête fait mourir, ne leur accorder aucune personnalité distincte, dire qu'en général ils représentent les martyrs et les consolateurs de l'Église durant les terribles épreuves qu'elle traverse, c'est une thèse bien faible et peu soutenable. Eh! quoi ces hommes qui prêchent vêtus de sacs, qui opèrent de si grands prodiges, que la Bête fait mourir, qui restent gisants durant trois jours sur les places de la grande ville appelée spirituellement Sodome, n'auraient aucune réalité, aucune personnalité objective! Nous ne saurions souscrire à cette interprétation.

4° Le triomphe de Bossuet et de ceux qui le suivent est certainement de trouver Rome idolâtre sous les traits de la grande prostituée Babylone, de voir l'éroulement de Rome

annoncé dans le jugement porté d'en haut sur Babylone et mis à exécution par les dix rois autrefois ses vassaux. Le parallélisme est en effet des plus saisissants. Mais ici même s'élève une objection considérable. Les anciens Pères, témoins de la chute de Rome, n'y ont pas vu l'accomplissement des prédictions apocalyptiques. Bossuet ne se dissimule pas la gravité de cette objection. Il y répond par des considérations très dignes de son grand esprit, à savoir : que Dieu ne donne que quand il lui plaît l'intelligence des prophéties; qu'attachés à un point de ces solennels événements, les Pères étaient moins bien placés que la postérité pour en saisir l'ensemble et en suivre les conséquences; qu'une grande réserve de langage s'imposait à eux là où il était question de la décadence de l'empire romain, et qu'une sorte de pudeur patriotique les retenait d'en parler librement. Ces considérations ont certainement leur valeur; néanmoins elles ne font pas disparaître l'objection. Il semblera toujours étrange que les docteurs si éclairés des *iv^e* et *v^e* siècles aient vu tomber Rome, sans reconnaître, dans cette chute formidable qui excita leurs lamentations, l'accomplissement des visions de saint Jean.

Ne faut-il pas dire et répéter que l'Apocalypse, aux yeux des saints Pères, visait essentiellement la fin des temps? Et d'où leur venait cette conviction, sinon d'une tradition apostolique, plus convaincante et plus forte que le spectacle des événements inouïs qui se pressaient sous leurs yeux?

L'insuffisance sur certains points de l'interprétation préconisée par Bossuet nous amène à envisager l'Apocalypse comme embrassant deux plans distincts, harmonisés l'un avec l'autre. Le premier plan, celui qui s'offrait immédiatement à la vue, se rapportait à la chute de Rome idolâtre; le second plan, le plan ultérieur, dominant et complétant le premier, se réfère à la crise des derniers temps du monde. Ce double plan, ce double sens, rentre parfaitement dans les habitudes des prophètes, Bossuet le déclare avec autorité. « Qui ne sait, dit-il, que la fécondité infinie de l'Écriture n'est pas toujours épuisée par un seul sens? Ignoret-on que Jésus-Christ et son Église sont prophétisés en des

endroits, où il est clair que Salomon, qu'Ézéchias, que Cyrus, que Zorobabel, que tant d'autres sont entendus à la lettre? C'est une vérité qui n'est contestée ni par les catholiques ni par les protestants. Qui ne voit donc qu'il est très possible de trouver un sens très suivi et très littéral de l'Apocalypse parfaitement accompli dans le sac de Rome sous Alaric, sans préjudice de tout autre sens qu'on trouvera devoir s'accomplir à la fin des siècles. » (*Préface sur l'Ap. xv.*)

Ainsi Bossuet, tout en maintenant dans sa totalité le sens premier qu'il attache à l'Apocalypse, convient qu'il y a lieu d'en réserver le sens ultérieur. Comment arriver à préciser, au moins dans ses grandes lignes, ce sens ultérieur? Dans les anciennes prophéties, qui vont se terminer à Notre-Seigneur Jésus-Christ, après avoir touché comme en passant Salomon, Ézéchias, Cyrus, Zorobabel, ou tout autre personnage, il y a des traits qui se rapportent littéralement à ces personnages, et qui, appliqués au Fils de Dieu, demandent à être interprétés symboliquement; il y a d'autres traits qui se rapportent directement au Sauveur, et qui ne sauraient être appliqués à un homme terrestre. Le tout est de démêler les uns et les autres dans la complexité d'une même prophétie, d'assigner aux uns et aux autres l'attribution qui leur convient respectivement. Ne faut-il pas procéder ainsi dans l'interprétation de l'Apocalypse? Saint Jean a embrassé d'un large coup d'œil toute la série des épreuves qui attendent l'Église de Dieu sur la terre. Il l'a vue tout d'abord triomphant de l'idolâtrie, après de longues et dures persécutions; il l'a vue triomphant définitivement de l'empire du mal, après la persécution de l'Antéchrist. Il a peint pour ainsi dire les deux tableaux l'un dans l'autre, en sorte que le premier fut une ébauche du second. Le premier, pris isolément, est insuffisant à remplir le cadre de la prophétie; elle n'a sa pleine et adéquate réalisation que si elle est entendue et expliquée du drame formidable de la fin des temps.

Ces observations faites, occupons-nous du sens ultérieur de l'Apocalypse, avec toute la réserve que comporte un sujet aussi mystérieux.

Nous estimons, avec les anciens, avec la Chétardie et Hol-

zauser (1), qu'il y a un rapport entre les sept Églises, qui représenteraient sept périodes de la vie de l'Église ici-bas; les sept sceaux, qui indiqueraient sept grands événements caractéristiques de ces périodes; les sept trompettes, qui annonceraient les afflictions du peuple chrétien en chacun de ces âges: et les sept coupes pleines, dit Bossuet, d'une colère implacable, qui seraient proprement les châtimens réservés aux impies à chacune des époques en question. Ce rapprochement n'est pas arbitraire. Il est impossible de méconnaître le parallélisme qui existe entre les trompettes et les coupes; les premières marquent les mêmes fléaux que les secondes; seulement ces fléaux, tels qu'ils sont annoncés par les trompettes, sont partiels et limités; tels qu'ils sont figurés par l'effusion des coupes, ils supposent Dieu ne gardant plus aucune mesure et déchainant toute la pesanteur de son bras. Cette analogie bien établie, nous pouvons l'étendre avec vraisemblance, quoique plus voilée, aux sept Églises et aux sept sceaux. Que l'on rapproche en particulier la sixième Église, le sixième sceau, la sixième trompette et la sixième coupe, on constatera facilement des points de contact, magnifiquement exposés par Holzauser.

Nous pensons que l'apparition des deux témoins, l'abandon fait aux gentils du parvis du temple, la vision de la femme élue qui est nourrie miraculeusement au désert, la Bête enfin montant de la mer et exerçant une effroyable tyrannie, se rapportent à la crise suprême de l'Antéchrist à la fin des temps. Tous ces événements en effet ont la même limitation, providentielle, 1.260 jours, 42 mois, ou trois ans et demi.

A notre avis, on ne saurait révoquer en doute l'identité de la Bête décrite par saint Jean (*Ap.* XIII), avec la quatrième Bête de Daniel (*Dan.*, VII), non plus qu'avec l'homme de péché, le fils de perdition annoncé par saint Paul (*II Thes.* I). La Bête de l'Apocalypse réunit en elle les quatre Bêtes que

(1) M. de la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, célèbre prédicateur, donna une très docte explication de l'Apocalypse, dans laquelle il expose ses vues sur les sept périodes de la vie de l'Église. — Holzauser, prêtre allemand, mort en odeur de sainteté, publia dans le même sens un très beau commentaire, dans lequel éclatent des vues prophétiques.

Daniel voit sortir du sein violemment agité de la mer (1); c'est comme un composé de toute leur force et de toute leur méchanceté: mais elle revêt spécialement les caractères de la quatrième Bête, et comme celle-ci elle porte dix cornes; il lui est donné, comme à la corne maîtresse de Daniel, une bouche qui vomit de grandes paroles et des blasphèmes; l'Apôtre voit cette Bête qui fait la guerre aux saints et qui en triomphe, comme le Prophète voit la corne mener la même guerre et l'emporter temporairement sur le peuple de Dieu. Ouvrez maintenant saint Paul, considérez cet homme de péché qui « se dresse et s'élève contre tout ce qui est appelé Dieu et honoré comme Dieu, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu et à se donner comme Dieu lui-même ». Peut-on nier que la même vision, plus ou moins découverte, ait frappé successivement les regards de Daniel, de saint Paul et de saint Jean? Seulement Daniel et saint Jean semblent embrasser, sous l'emblème d'une Bête monstrueuse, l'empire antichrétien tout entier avec son chef que représente la corne dominatrice, la bouche blasphématoire: saint Paul au contraire vise uniquement l'Antéchrist, et le dépeint de telle sorte qu'on ne puisse nier sa personnalité très distincte.

A côté de la Bête sortant de la mer surgit, dans la prophétie de saint Jean, une bête sortant de la terre, moindre que la première, ayant pour caractéristique deux cornes d'agneau, pour particularité de faire des prodiges magiques, et pour mission de soumettre la terre entière à la première bête. Les commentateurs, qui voient dans la première Bête l'empire idolâtre de Rome, voient dans la seconde les magiciens et enchanteurs du paganisme: et comme l'action de ces derniers ne se dessine nettement que sous Julien l'Apostat, ils sont contraints de rapporter la grande crise apocalyptique à la persécution de cet empereur, qui effectivement se faisait assister par le magicien Maxime. Mais une telle interprétation est bien mesquine pour remplir le vaste cadre tracé par l'Apocalypse: la persécution de Julien ne saurait être assimilée

(1) La Bête de saint Jean a sept têtes; ce sont les sept têtes des Bêtes de Daniel réunies sur un même corps, car le léopard qu'il dépeint dans sa vision a quatre têtes à lui tout seul.

pour la rigueur et l'étendue à la persécution déchainée par Dioclétien. Il y a là, selon nous, une preuve péremptoire que l'Apocalypse n'a pas encore eu sa véritable et entière réalisation, et qu'elle ne l'aura que dans les temps de l'Antéchrist. Le monstre, au témoignage de saint Augustin, usera d'artifice et de tromperie non moins que de violence; à la cruauté de Dioclétien, il unira l'hypocrisie et la perfidie de Julien l'Apostat; comme cet empereur, il se fera escorter par de faux prophètes dont l'un surtout éblouira les yeux des hommes par des prodiges démoniaques. Ce faux prophète, représenté par la petite Bête de l'Apocalypse, sera, selon toute vraisemblance, un exécration apostat (1).

Nous avons montré plus haut comment les deux témoins, que la Bête fait mourir, restent totalement inexplicables dans l'interprétation qui se réfère à Rome idolâtre. Au contraire, si vous reportez cette vision à la fin des temps, vous reconnaissez en eux Enoch et Élie, que des textes formels de la sainte Écriture, avec toute la tradition chrétienne, nous signalent comme devant venir au secours de l'Église à la consommation des âges. Cette interprétation restitue aux visions de saint Jean leur majestueuse ampleur. L'Église est véhémentement attaquée, cruellement angoissée par le monstre et son abominable acolyte; mais Dieu lui envoie des secours extraordinaires, proportionnés à la violence de la crise. La réapparition d'Enoch l'homme du premier âge, d'Élie le prophète des temps mosaïques, sur la scène du monde, frappera de stupeur les apostats. et soutiendra puissamment la foi des croyants.

La femme miraculeusement nourrie au désert figure l'Église elle-même protégée par Dieu, en la personne des élus, et tout spécialement en la personne des petits et des faibles, à l'heure de la grande tribulation. Ainsi l'Église d'un côté combattra l'Antéchrist en face par les forts et les vaillants

(1) L'Antéchrist et son faux prophète n'ont pas la même origine. La première Bête surgit du sein de la mer, la seconde vient de la terre. Dans le langage symbolique des Écritures, la mer désigne les peuples infidèles. Voir saint Augustin. (*Essai*, in Ps. 134-16.) La terre par contre signifierait les nations chrétiennes dont saint Paul prévoit la triste apostasie. Le faux-prophète serait le chef des apostats. Holzauser dit que ce sera un antipape créé par le monstre.

qui se grouperont autour des deux témoins; de l'autre elle pourvoira au salut des faibles et Dieu lui facilitera les moyens de les soustraire à la violence de la persécution. Le temple intact, alors que l'atrium est livré aux gentils, symbolise vraisemblablement les mêmes préservations d'en haut.

La grande prostituée, assise sur la Bête rouge, fait la difficulté de l'interprétation dont nous essayons d'esquisser les grandes lignes. Elle porte manifestement les caractères de Rome idolâtre, étant assise sur sept montagnes, ayant sept têtes qui peuvent représenter les empereurs et césars régnant presque simultanément, ayant dix cornes qui, selon le texte même, symbolisent dix rois lesquels sont tout d'abord à la solde de la Bête, puis finissent par la dépouiller, la déchirer et la brûler vive. Bossuet, avec une superbe maîtrise, nous montre, sous le symbole de ces cornes vengeresses, les rois barbares que Rome emploie dans ses troupes et qui tournent ensuite leurs armes contre elle, portent le fer et le feu dans ses murs, et se partagent les dépouilles de son immense empire; il nous les montre qui *combattent contre l'Agneau et qui sont vaincus par lui*, qui sont d'abord persécuteurs avec Rome elle-même et puis qui se convertissent et reçoivent le joug de la foi sur leurs rudes épaules. Cette allégorie est vraiment saisissante de vérité. Remarquons que rien n'empêche que ces chapitres xvii et xviii soient rapportés à la chute de Rome, puisque c'est là le premier plan qu'embrasse la vue du prophète. Même après cette première application, nous pouvons encore les référer à la fin des temps. Pourquoi la grande prostituée ne représenterait-elle pas la ville dont l'Antéchrist fera la capitale de son empire? quelle sera-t-elle? L'avenir nous le dira. A la chute du monstre, elle pourra fort bien être détruite et incendiée par ceux-là mêmes qui *auront bu du vin de sa prostitution*.

Mais, dira-t-on, vous parlez de la crise de la fin des temps : elle est brièvement dépeinte par saint Jean au chapitre xx. Il nous montre le diable lié pour mille ans par la main d'un ange : ces mille ans désignent les temps chrétiens. Puis il est délié, séduit les nations, et les soulève en une guerre formidable contre la cité bien-aimée de Dieu : voilà cette crise que

clora, à quelque intervalle, le jugement dernier. Cette objection est captieuse, elle n'est pas irréfutable. Le chapitre xx est une récapitulation. Les préliminaires du jugement sont dépeints au chapitre xix, qui fait allusion à la chute de la grande prostituée. En lisant ce chapitre et les précédents, les chrétiens pouvaient être induits à penser que le jugement de Dieu était imminent. Saint Jean s'est proposé de les détromper en écrivant le chapitre xx. « Non, semble-t-il dire, le jugement de Dieu n'est pas imminent : la crise qui l'amènera ne s'ouvrira qu'après mille ans de paix et de tranquillité relative; c'est à la suite de cette période, représentant une durée indéterminée, que Satan sera déchainé et ressaisira pour un temps son ancien empire. »

Est-ce témérité d'avoir mis en avant le sens ultérieur de l'Apocalypse, alors que Bossuet nous dit : *Autant qu'il me paraît qu'il est possible, autant je le regarde comme impénétrable, du moins, à mes faibles lumières? Nous ne le pensons pas. Les événements ont marché depuis Bossuet; l'humanité est entrée dans des voies nouvelles, insoupçonnées par ce grand homme; des symptômes singulièrement inquiétants frappent l'observateur le moins attentif : ce qui était autrefois une conjecture est devenu une vraisemblance, avant de passer dans la réalité.*

Les sociétés secrètes, infiltrées de tous côtés dans la société, y causent une perturbation profonde; elles travaillent sans relâche à la formation d'une puissance antichrétienne, qui s'affirme avec audace, qui se nomme la Révolution, qui exerce dès maintenant sur les gouvernements une influence prépondérante. Ne dirait-on pas le monstre de Daniel et de saint Jean? Si les dix cornes ne hérissent pas encore sa tête, elles y pointent d'ores et déjà visiblement.

D'un autre côté les conventicules de l'occultisme et du spiritisme se multiplient; leurs adeptes ne peuvent encore pénétrer dans les académies, mais ils y pénétreront un jour; ils prétendent arriver à produire par des évocations, par des influences mystérieuses, les miracles de la Bible et de l'Évangile. Attendons-nous à une irruption de pratiques ouvertement démoniaques : par là se prépareront les enchantements

prestigieux et les éblouissantes séductions, qui, d'après Notre-Seigneur lui-même, signaleront la fin des temps.

Les Juifs qui, du temps de Bossuet, étaient au sein de la société chrétienne une quantité négligeable, sont devenus par la haute banque et la presse un facteur tout-puissant dans nos sociétés modernes; et leur influence est néfaste, antichrétienne au premier chef. Or nul n'ignore que la tradition chrétienne leur attribue un rôle décisif dans la crise suprême du monde.

Enfin le monde entier est poussé comme fatalement, par la suppression des distances, par le militarisme à outrance, par le nivellement égalitaire des classes, vers une gigantesque unification. On conçoit sans peine qu'à un moment donné un homme d'audace, secondé par la conspiration de forces occultes, tiendra tous les peuples dans sa main et fera plier toutes les résistances.

À la lumière de ces symptômes, l'Apocalypse s'éclaire de leurs vraiment étranges. On comprend, sans éclaircir toutes les difficultés, sans pénétrer les détails, par une vue confuse encore, que c'est bien le livre de l'avenir. Et, disons-le, c'est surtout, parmi de redoutables pressentiments, le livre des consolations et des espérances : car la victoire définitive reste à Jésus-Christ et aux saints.

(A suivre.)

D. Bernard MARÉCHAUX,
Bénédictin de la Congrégation Olivétaine.

LES ANGES · DANS · L'UNIVERS

(suite)

VIII. — Questions soulevées au chapitre précédent.

1° Quelle est la vraie cause de l'élévation des bons anges à la gloire et de la damnation des mauvais?

On doit regarder comme certain que les anges, dès le second instant (1) de leur existence, ont reçu, comme l'homme, une révélation. Cela découle de l'état dans lequel ils ont été créés. Comme l'homme, ils ont été créés en état de grâce afin d'être surnaturellement *disposés* à atteindre leur but surnaturel, la vision de Dieu, souveraine récompense qui ne s'obtient que par la pratique du bien. Il était donc indispensable que Dieu se fit connaître à eux *surnaturellement*, en leur indiquant le moyen de l'atteindre; en leur promulguant une loi. Or, ce n'est que par la révélation que Dieu se manifeste surnaturellement à sa créature.

Quelle fut cette révélation, c'est pour nous un mystère. Soit que oui ou non elle ait été accompagnée d'une épreuve imposée par Dieu, il n'est pas moins certain que les bons anges ont mérité d'être élevés à la gloire en s'abaissant dans leur néant devant la majesté de Dieu et que les mauvais ont encouru d'être abaissés au fond de l'opprobre en s'élevant à l'encontre de cette divine majesté. D'un côté, adoration suivie de la vision de Dieu; de l'autre côté, blasphème suivi de la damnation.

Remarquez toutefois que dans l'humble soumission des bons anges à la loi divine, se trouve exprimé leur amour,

(1) Voir au chapitre précédent de cette étude ce qu'il faut entendre par premier et second instant des anges.

auquel précisément saint Thomas attribue leur victorieuse élévation à la béatification ; car aimer Dieu, c'est se soumettre à sa volonté.

2° Donc le combat, c'est-à-dire la victoire des bons anges et la défaite des mauvais n'a été pour rien dans la récompense des uns et la punition des autres? — Non, mais cette lutte, cette guerre affreuse fut une conséquence logique du triomphe des bons anges dans le bien et de la ruine des mauvais anges dans le mal. Pour le saisir, il suffit de se représenter la contrariété qui consiste entre le bien et le mal. Lorsque deux éléments sympathiques sont en présence, ils s'unissent, ils se fondent en une seule chose ; s'ils sont antipathiques l'un à l'autre, ils se repoussent mutuellement ; il y a lutte. Or les anges sont la personnification du bien comme les démons sont identifiés au mal. Donc il a dû y avoir, et il y a effectivement eu lutte entre les anges et les démons ; et le parti le plus fort l'a emporté sur l'autre.

3° Est-ce le bon ou le mauvais parti qui a remporté la victoire, et pourquoi? — C'est en ce commencement de l'existence des créatures que devaient se décider parmi elles les divins principes du bien sous ses divers aspects. Nous savons que si Dieu a créé quoi que ce soit, il l'a créé bon, puisqu'il l'a créé pour qu'il ait l'existence ; car de même que Dieu n'existe que par sa bonté, ainsi une chose existe d'autant plus qu'elle est meilleure. Le mal est la négation de l'être.

Nous savons aussi que ce que Dieu a créé, il l'a créé pour sa gloire ; mais le bien seul procure la gloire de Dieu directement et c'est directement et expressément qu'il veut être glorifié. S'il tire une certaine gloire des méchants et des damnés, ce n'est là qu'une gloire indirecte et accidentelle qui ne peut satisfaire le Créateur et qui ne peut être le but de la création. Le but de la Création est la glorification directe du souverain Bien par le bien de bonnes créatures.

Donc premièrement Dieu en créant, a dû faire en sorte que toutes les créatures ne périssent pas, ce qui aurait frustré le but de la création. Donc secondement il a dû faire en sorte que les créatures restées bonnes l'emportassent, en nombre, sur celles qui sont déchues ; car autrement le mal serait plus

répandu que le bien, ce qui, dans une création faite pour le bien, répugne.

Donc troisièmement, les créatures auxquelles Dieu a accordé la grâce efficace doivent constituer la majorité. Or c'est en la préparation de la grâce que consiste le mystère de la prédestination dont il a été parlé au chapitre précédent. Cela nous donne à conclure que le nombre des prédestinés est plus grand parmi les anges que le nombre des réprouvés. Mais aussi parmi les hommes, et il est vraisemblable que sur la totalité du genre humain il y aura beaucoup plus d'élus que de réprouvés.

A l'origine du temps le bien a vaincu le mal; le bien subjugué constamment le mal, quoique pas toujours sensiblement pour nous; à la fin des siècles, le bien sera définitivement vainqueur du mal.

4° Par conséquent l'on doit croire que les anges sont plus nombreux que les démons? — « Le dragon entraîna dans sa chute la troisième partie des étoiles », dit l'Écriture. — Ainsi, un seul tiers des anges étant tous liés à la suite de Lucifer, deux tiers c'est-à-dire deux fois autant sont restés bons. Ce qui confirme et vérifie ce que nous venons d'avancer sur la suprématie du bien et la majorité des élus.

C'est à leur majorité que les bons anges doivent leur première victoire sur les mauvais anges, Dieu leur ayant immédiatement donné mission de chasser l'ennemi hors du ciel et de l'engloutir dans la géhenne.

Sur la terre, deux hommes ne savent pas toujours tenir tête à un seul homme. On a vu un seul bataillon mettre en déroute des régiments. Eh! là-bas au bout de l'Afrique, n'est-ce pas un petit peuple de cultivateurs qui résiste depuis deux ans à une des plus grandes puissances de la terre? — La stratégie céleste n'est pas livrée comme la nôtre au hasard des imprévus, elle ne dépend pas non plus des manœuvres plus ou moins habiles d'un général. Là, deux esprits sont toujours plus forts qu'un seul, pourvu qu'ils soient tous trois du même ordre. C'est ce qui arriva dans la guerre originelle où les mauvais anges, n'ayant encore rien perdu de leur force, furent cependant vaincus par les bons parce que ceux-ci étaient plus nom-

breux. C'est ainsi que le bien l'emportera toujours sur le mal.

5° A l'issue de cette campagne mémorable, la guerre entre anges et démons a-t-elle cessé? — Cette rencontre sans précédent n'a été que le signal de luttes perpétuelles, dans lesquelles sera englobé le genre humain tout entier et qui ne cesseront qu'avec lui. Dieu n'imposera la paix qu'à la fin des siècles quand l'homme aura fourni aux cieux son contingent d'élus pour combler les vides que la défection laissa au sein des célestes hiérarchies.

Les anges restent victorieux et le seront définitivement, d'autant plus qu'à l'avantage du nombre, est venue s'ajouter pour eux, la pénible situation faite à l'ennemi. En effet les bons anges continuent à lutter pour le bien en pleine clarté de la vérité, tandis que les démons, relégués dans la nuit de leur mensonge et combattant uniquement en faveur du mal, en sont réduits à dresser leurs camps dans la profondeur des ténèbres extérieures qui sont leur partage. Aussi nous opinons qu'à partir de leur premier triomphe les esprits bienheureux ne se trouvent plus tous engagés dans la mêlée; mais qu'un chœur à lui seul, celui des *Puissances*, suffit désormais à contenir tous ceux des démons qui envahissent constamment l'univers, et même qu'aux derniers jours du monde, quand il sera permis à Lucifer et à ses chefs de sortir des enfers, afin de livrer au bien un assaut suprême, les seules *Puissances* sauront encore déjouer leurs inutiles complots et tenir tête à leur fureur. — Nous reparlerons de ces circonstances en traitant des hiérarchies angéliques.

6° L'épreuve a-t-elle été suivie *immédiatement* de la récompense pour les anges fidèles et du châtement pour les prévaricateurs?

Puisque les instants de l'existence des esprits purs se mesurent par les actes de leur vie, il est logique d'attribuer un instant à chacune de leurs actions. Nous avons dernièrement admis, en l'expliquant, comme quoi le premier instant des anges fut l'acte indélébile qui eut lieu au moment même où Dieu les tira du néant.

Le second instant fut le temps du premier acte volontaire

et par conséquent méritoire ou déméritoire. Or les anges n'avaient rien autre à mériter ou à démériter que la gloire. C'est donc par leur premier acte méritoire que les bons ont mérité cette gloire; et comme, en toute justice, le salaire ou la récompense doit être donnée dès qu'elle est méritée, il faut affirmer que la récompense des fidèles, c'est-à-dire leur élévation à la gloire, à la vision intuitive de la divine essence, à la béatitude éternelle en un mot, eut lieu à l'instant même où l'acte méritoire fut posé dans le second instant, par conséquent, — *Eo ipso*, c'est certainement dans le second instant que les anges déchus furent damnés.

Il suit de là que c'est à l'état de gloire d'un côté et à l'état de damnation de l'autre que les deux armées se trouvèrent tout à coup en présence.

Mais à notre question s'en rattache une autre; à savoir si le fameux combat a été l'objet du second instant ou d'un troisième instant. — La réponse dépendra de la nature de ce combat. — Voulez-vous que les célestes combattants aient lutté corps à corps avec tout l'attirail de nos machines de guerre, ainsi que l'a narré le poète pour la grâce de ses vers: alors, et vu que la rencontre n'est ici qu'une suite nécessaire du second acte, vous n'avez qu'à la placer avec cet acte dans le second instant.

Au contraire, daignez-vous me concéder que le combat fut tout spirituel, je vous démontrerai qu'il constituait un troisième acte et qu'il fut dès lors l'objet du troisième instant de la vie des hiérarchies angéliques. Eh! Comment en douter lorsque des esprits sont aux prises! Les glorifiés disaient aux damnés: Sortez d'ici, misérables; rien de souillé n'entrera dans le ciel, rien de souillé ne saurait y rester; sortez d'ici, le ciel est notre domaine, le ciel est à nous, puisque nous sommes à Dieu! — Mais les damnés qui avaient cherché à escalader le trône du Très-Haut se refusaient à quitter les délices de l'Empyrée et ils résistaient de toutes leurs forces. — D'un côté c'était: *nous voulons*; de l'autre c'était: *nous refusons*. Ce fut là toute la bataille; *un acte moral*, l'objet d'un instant.

Il est à noter que ce troisième acte chez les uns, produit

dans la gloire, ne fut plus méritoire pour eux, pas plus que chez les autres, produit dans la damnation, il ne fut déméritoire. Parce que à l'état de gloire qui est *récompense définitive* et à l'état de damnation qui est *châtiment définitif*, il n'y a plus pour les acteurs ni mérite, ni démérite possible. — Il ressort de ceci que le second acte des anges fut seul décisif en faveur de leur mérite, changé désormais en une récompense immuable, dans la plénitude de laquelle ils agissent en dieux. Ils combattent encore les démons qui ne cessent de faire agression; tandis que les anges soutiendront la défensive jusqu'à la consommation de l'âge terrestre.

Le bien règne en souverain. Il est attaqué par le mal. Victorieux, il se défend.

7° Comment se fait-il que Dieu n'ait pas usé de longanimité et de miséricorde envers les anges pécheurs comme avec l'homme pécheur: car on n'entend point parler au ciel de pardon ou de rédemption?

Cette rigueur, elle aussi trouve sa raison, non dans les attributs de Dieu qui sont pour les anges ce qu'ils sont pour nous; mais dans la nature même des anges.

La nature angélique est d'une complexion qui surpasse incomparablement la nôtre. Les anges ne sont point comme l'homme, passibles des lois de la durée et des lenteurs corporelles.

Au moment où l'homme pèche, l'âme en lui meurt moralement; mais le corps reste en vie. Le pécheur continue de vivre. L'homme qui a péché reste homme et tant qu'il est homme, il demeure dans la voie du repentir. Sa condition temporaire lui donne la faculté de revenir à Dieu, et Dieu est toujours, même sur le tard, disposé à lui remettre n'importe quels forfaits.

L'ange ne subsiste pas comme l'homme en deux parties distinctes, d'une union temporisée par le corps. L'ange est simple et esprit pur.

Pour lui, pécher, c'est aussi mourir moralement; mais mourir moralement, c'est mourir tout entier à la vie de la grâce, puisque le retrait de la grâce est la première conséquence immédiate, nécessaire du péché. Le mal avons-nous

dit, est la négation de l'être. Dieu qui est le souverain Etre ne peut continuer à diviniser une créature qui commet le mal. Et si c'est un ange qui le commet, il se détruit complètement parce que tout entier il est esprit. D'ange, immédiatement il devient démon. Or ce n'est pas le démon qui a péché, c'est l'ange ; et comme au même moment il a cessé d'être ange, il s'est soustrait par le fait à tout repentir et dès lors à tout pardon.

L'ange qui pèche ressemble à un homme qui se suicide et qui meurt sur le coup. L'acte prévaricateur est celui même qui le détruit sans laisser place au repentir.

Dieu, pour ainsi dire, n'a pas eu le temps de leur pardonner : Ils lui ont en quelque sorte échappé.

8° La contagion du mal s'est-elle propagée dans tous les ordres angéliques ; et les hiérarchies restent-elles subsister en enfer parmi les anges déchus ?

La plupart des auteurs répondent affirmativement à la première partie de cette question. D'après eux il faut penser que Lucifer était le plus élevé de tous les esprits célestes, le plus noble des séraphins par conséquent. C'est ce qui l'a enorgueilli au point de vouloir s'égalier à Dieu, de vouloir régner en souverain sur le royaume des Cieux. Le misérable entraîna dans son crime de lèse-majesté et dans sa chute irréparable d'innombrables esprits de son ordre et de tous les ordres inférieurs.

Pour nous, nous préférons sur ce point, adopter l'enseignement de ceux qui soutiennent, non sans fondement, que les ordres supérieurs ont été exempts de prévarication et que toute la multitude des anges de ces ordres sont restés fidèles. Évidemment ce n'est pas encore là soutenir que la défection n'a eu lieu, comme d'aucuns le pensent, que dans les ordres inférieurs. Il importe en toute matière de se méfier des extrêmes et de rester dans un juste milieu.

Ni dans Isaïe, ni dans Ézéchiel, ni dans les autres livres saints, rien ne nous force de croire que le chef des anarchistes avait été créé Séraphin ou Chérubin ou Trône. Il nous répugne même de l'admettre, attendu que ces trois chœurs de la hiérarchie suprême étaient faits pour s'entretenir de Dieu seul exclusivement.

Cette admirable hiérarchie, qu'on peut appeler divine entre toutes, est le sanctuaire inviolable de la très Sainte-Trinité. Nous pensons fermement que les ministres avant d'inaugurer leurs ineffables fonctions au sein de la gloire qui allait leur échoir, auront été fortifiés, dès leur avènement, par un secours efficace qui les rendit tous sans aucune exception les élus du Seigneur, *gracieusement* impeccable qu'ils durent être à cause de la sainteté extraordinaire de leur sublime vocation. Bref ceux qui devaient être les trônes de la divinité du Père, les délices incomparables de Dieu le Fils, les fervents amours du Saint-Esprit ont partagé avec la Mère de Dieu le don d'impeccabilité.

Nous sommes d'avis que l'inique prince des réprouvés était une Domination d'autant plus que c'est pour avoir voulu dominer outre mesure qu'il est tombé aussi bas. Il a abusé de sa vocation et il s'est perdu, entraînant avec lui une partie des étoiles de six Cieux : Dominations tronquées, Vertus contaminées, Puissances caduques, Principautés dégradées, Archanges avilis, Anges déchus. Le Chœur des Dominations est, comme nous le verrons plus tard, celui où les esprits célestes commencent par le haut, à s'occuper de l'univers; il faut donc en convenir, c'était poste bien choisi pour un *portelumière!*...

Quant à la seconde partie de notre 8^e question à savoir, si les hiérarchies ont oui ou non cessé d'être en enfer, il faut distinguer.

La hiérarchie, chez l'homme, est une gradation dont les différents dignitaires sont préposés les uns aux autres selon les fonctions qu'ils ont à remplir et l'autorité qu'ils représentent. Les membres de la hiérarchie humaine étant tous des hommes, ils sont tous de la même espèce. Différant par la dignité, ils sont tous égaux par nature.

Chez les anges, concept identique de la hiérarchie avec cette particularité que chaque membre d'une autre espèce individuelle voit en outre sa dignité hiérarchique attachée inséparablement à son espèce ordinaire. Au ciel il y a donc à observer d'un côté la distinction spécifique des ordres hiérarchiques laquelle s'est nécessairement conservée à l'état

de damnation, puisqu'elle est rivée à la nature et à l'essence. D'un autre côté il faut observer la distinction hiérarchique des ordres spécifiques dont il ne peut être question en enfer.

Les enfers sont le labyrinthe du désordre perpétuel. Un cataclysme constant qui sévit sans espoir de calme, où les feux vengeurs, soulevés comme les vagues d'une mer en furie, ne laissent aucun répit, ni même la consolation d'un naufrage final à ses tristes victimes, torturées cependant des affres de la mort. — Tandis que partout ailleurs la création docile, sourit aux lois d'une sagesse toujours belle et joyeuse, là-bas au fond des abîmes infernaux la haine divise et repousse comme à plaisir les démons. Habités depuis tant de siècles à un bouleversement qu'eux-mêmes ils ne peuvent s'empêcher de provoquer d'instant en instant, ils ne laissent pourtant pas d'en suer d'épouvante, et pour se venger de leurs maux ils se refusent mutuellement toute subordination. Les plus faibles sans doute, le cèdent aux plus forts; mais par une contrainte où la force prime le droit, et pour semer fatalement autour d'eux trouble et discorde partout. Des esprits en grand nombre, dont la destinée eût été sublime, gémissent impotents dans les souterrains des gouffres inférieurs. Ils brûlent d'escalader l'abîme afin d'aller porter le venin de leur rage et leur confusion désespérante à des damnés moins profondément ensevelis; mais hélas! les efforts inutiles qu'ils tentent avec persévérance laissent au milieu de leur cœur la jalousie inassouvie. Les flammes liquéfiées de cette fournaise aux mille réduits, la plus incandescente de toutes, les empêchent de monter, sans cesse refoulés qu'ils sont par les tourbillons d'une perpétuelle ébullition.

Comment se rallier au milieu de ce ballonnement furieux, où l'on ne s'entend plus! Comment reconstituer des hiérarchies là où l'anarchie a tout embrouillé! Comment enfin reformer des chœurs en ce vacarme où chacun est assourdi et stupéfié par ses propres vociférations!

Ils savent mieux que personne ceux-là, témoins de tant d'extrêmes tortures, s'il y a un enfer, où il est situé, ce qu'on y souffre et si l'on en peut sortir! — Ce sera là notre dernière question.

L'enfer n'est pas un état ou une manière d'être, mais un lieu déterminé, dont les habitants sont plongés dans des situations désastreuses qui surpassent évidemment tout ce qu'on vient de lire, pour la raison que c'est décrit, tandis que les peines de l'enfer sont absolument indescriptibles, indicibles, inimaginables.

Les peines des victimes de la Justice infinie y sont éternelles pour tous les damnés, et ces peines sont de trois sortes.

L'une est la *peine du dam*, qui est la pire de toutes, parce qu'elle tronque diamétralement la destinée de ses victimes. Elle consiste en effet en la privation de la vue de Dieu, souverain Bien qu'elles étaient appelées à posséder.

S'y ajoute la *peine du sens* causée principalement par un feu réel et matériel, créé et disposé pour causer des tourments variés. Feu qui brûle les esprits sans les consumer, auquel sont livrés les coupables en proportion de leur culpabilité.

L'Écriture nous donne à entendre que ce feu a la vertu de produire la faim, la soif et autres nécessités ou privations douloureuses qui ont cours ici-bas, mais singulièrement aggravées pour punir sans interruption les sensuels par où ils ont péché. C'est du moins ce qui a lieu pour les damnés du genre humain.

La peine du dam et celle du sens constituent deux châtiments distincts et extrêmes infligés aux réprouvés. La première est une conséquence de ce qu'ils se sont détournés de Dieu ; la seconde une punition directement imposée et qu'ils subissent pour avoir recherché avec dérèglement la créature à la place du Créateur, et pour avoir ainsi établi leur fin ailleurs que dans le souverain Bien qui était le but de leur existence. — Ils se sont damnés contre toute justice et maintenant ils sont poursuivis par la justice en punition de ce qu'ils se sont damnés !

Or comme ils possédaient la grâce, semence de la gloire, et qu'ils étaient disposés par Dieu pour un avenir éternellement heureux : comme d'ailleurs à l'instar de toute créature ils aspiraient au bonheur et à la plénitude du bonheur, ils savent, comprennent et sentent tout ce qu'ils ont perdu en perdant Dieu ; d'un autre côté ils ont l'éternité pour mesurer les maux

infinis qu'ils ont trouvés en échange. — Oh! cruelle perplexité, remords sans miséricorde qui sans cesse renaît ainsi qu'un serpent à deux têtes pour multiplier des angoisses insupportables, prodiguer à ces suppliciés immortels toutes les douleurs de la mort, toujours leur reprocher leur regrettable passé et leur avenir maudit. — C'est le *ver rongeur* éngendré des deux peines précédentes qui se trouvant insuffisantes à putréfier ces esprits corrompus, s'en adjoignent une troisième. Désolant *mea culpa*, que la peine du ver rongeur d'une conscience damnée!

Disons maintenant que ces enfers exécrables, théâtre de drames aussi navrants furent dévolus primitivement au chaos de toutes choses.

Ce qui nous porte à le croire, c'est qu'en ce temps-là il n'existait dans la création à part le ciel des anges, d'autre emplacement que l'amas de matières diffuses d'où allait être débrouillé l'univers. Notre opinion est que les mondes, en se formant dans l'espace universel, entraînent avec eux chacun leur part des enfers qui, aujourd'hui, vraisemblablement, occupent le centre de la terre, du soleil, de la lune, des planètes et des autres étoiles. La terre seule, à notre avis, n'est pas assez volumineuse pour loger au milieu de sa sphère, les innombrables légions de réprouvés que vomirent les cieux.

Cette disposition ne nous semble répugner en rien à la sagesse de la divine Providence, ni contredire l'enseignement de l'Église, qui, sur ce point, ne s'est jamais prononcée. Sans attenter à l'unité spécifique du lieu où se trament les peines éternelles, notre hypothèse le divise en signe des discordes dont il est le creuset. Là au sein des corps célestes, les bons anges entretiennent le feu mystérieux qui vivifie leurs globes et les célestes Vertus attisent ces brasiers, leur prêtant la force du prodige, afin qu'ils alimentent en même temps la mort des démons. Là encore par d'habiles manœuvres ce feu impitoyable enchaîne jusqu'au dernier jour les esprits les plus dangereux, issus des hautes régions de l'Empyrée, et sans manquer à ses voies il va jusqu'à poursuivre d'une manière invisible ceux d'espèces moins perverses qui s'échap-

pent de ces centres multiples, et se répandent dans l'univers en quête de ravage.

L'œuvre des anges dans l'univers naissant, croyons-nous, consiste surtout à tenir tête aux rebelles qui, pour s'opposer à l'organisation du monde, s'efforçaient de maintenir les choses à l'état de chaos.

Enfin il est une croyance unanime, c'est que lors de la ruine de notre terre, les esprits les plus malins, chefs des démons, encore retenus au fond des enfers, auront le pouvoir d'en sortir un instant afin d'essayer de perdre les élus eux-mêmes si possible, et ils séviront contre le genre humain avec tout l'accès d'une fureur enrayée durant les siècles écoulés. Alors « le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel et les vertus des cieux seront ébranlées. » Cette prophétie de Notre-Seigneur qui certes a le pouvoir de changer à son gré les lois de la nature, cette divine prophétie, disons-nous, si troublante pour nos connaissances astronomiques, ne pourrait-elle pas être interprétée de telle sorte, que ces mêmes « étoiles entraînées jadis par le dragon dans sa chute initiale, expulsées alors provisoirement de la plénitude des cieux sidéraux, et cela au point d'effrayer les Vertus dans la production des prodiges suprêmes, viendront en ces jours malheureux fondre sur les derniers fils d'Adam ?

(A suivre.)

Alfred VAN MONS,
A Pancsova (Hongrie).



LA PHYSIQUE DE LA MAGIE

(Communication faite par le Colonel de ROCHAS, au Congrès international de l'Histoire des Sciences, tenu au Collège de France en juillet 1900.)

Messieurs,

Le sujet que j'ai l'honneur d'aborder devant vous a déjà été traité plusieurs fois devant des assemblées de savants.

Ce fut d'abord, il y a deux mille ans, dans les cours de la célèbre école d'Alexandrie, alors centre intellectuel du monde entier.

Les Grecs venus en Égypte à la suite d'Alexandre le Grand s'étaient fait initier en vainqueurs à ses sciences secrètes déjà plus de trente fois séculaires; ils avaient employé leur clair génie à expliquer par des lois naturelles les prodiges que les prêtres accumulaient dans leurs temples pour frapper l'esprit des masses, et dont la connaissance, venue de l'Orient, constituait la science des *mages* ou la *magie*.

Ici c'étaient des statues ou des sièges qui semblaient marcher seuls grâce à des roues cachées et mises en mouvement soit par l'écoulement convenablement calculé d'une certaine quantité de sable tombant d'un récipient supérieur dans un récipient inférieur, soit par la détente d'un ressort. Là c'étaient des portes qui s'ouvraient spontanément, des images de dieux, de déesses, d'animaux qui poussaient des cris ou répandaient des libations sous l'action de liquides déplacés au moyen de siphons et d'air comprimé.

L'ingénieur Héron avait réuni ses leçons dans une série de

petits traités dont deux seulement, les *Automates* et les *Pneumatiques*, nous sont parvenus (1).

Un autre savant alexandrin, le célèbre Euclide, nous a également laissé des traités d'optique et de catoptrique ; mais, disciple du divin Platon qui ne voulait pas que la science s'abaissât aux applications usuelles, il s'est borné à exposer les propriétés géométriques des rayons lumineux et à donner les lois de la perspective, de la réfraction et de la réflexion.

Quinze siècles plus tard, la prise de Constantinople par Mahomet II fit affluer sur la terre hospitalière de l'Italie, les débris de l'antique civilisation grecque qui avaient échappé au feu et à la flamme des Turcs. Beaucoup de réfugiés byzantins trouvèrent des moyens d'existence dans la copie et la vente des manuscrits qu'ils avaient apportés avec eux et qui étaient restés jusqu'alors à peu près inconnus en Occident. On vit presque aussitôt, de tous côtés, en France, en Italie et en Allemagne, les savants rivaliser d'efforts pour associer leur nom à celui d'un ancien en le traduisant en latin, langue universelle des écoles à cette époque. De ce nombre fut Jean de Pène qui, tout jeune encore (il n'avait pas 30 ans) occupait, ici même, la chaire de mathématiques au Collège de France nouvellement créé ; son cours, interrompu au bout de deux ans par la mort, porta exclusivement sur l'optique et la catoptrique d'Euclide, et la leçon d'ouverture, prononcée en 1556, fut consacrée à montrer comment ces sciences pouvaient servir à expliquer un certain nombre de faits réputés prodigieux (2). En voici un extrait consacré aux fantômes.

« Je ne veux pas nier la présence et l'évocation des Génies, des Mânes, des Ombres, puisque les histoires profanes et les saintes Écritures en offrent de nombreux exemples.

« Nous lisons dans les historiens qu'un psychogogue évo-

(1) J'ai traduit, du grec en français, les traités de *Pneumatique* de Héron et de Pilon. Ces deux traités, précédés de *Notions sommaires sur quelques parties des sciences physiques dans l'antiquité*, ont été publiés en 1882, chez Masson, à Paris, sous le titre : LA SCIENCE DES PHILOSOPHES ET L'ART DES THAUMATURGES DANS L'ANTIQUITÉ. — Des extraits de ces mêmes traités et du traité des *Automates* de Héron ont été publiés, l'année suivante, chez le même éditeur, sous le titre : LES ORIGINES DE LA SCIENCE ET SES PREMIÈRES APPLICATIONS.

(2) Le texte grec et la traduction latine de l'*Optique* et de la *Catoptrique* d'Euclide ont été publiés pour la première fois, avec le discours de Jean de Pène qui leur sert de préface, en 1557, à Paris, chez André Wechel.

qua l'ombre de Pausanias que les Lacédémoniens avaient laissé mourir de faim dans le temple de Minerve, et que l'oracle leur enjoignit d'apaiser les mânes. Nous voyons pareillement dans Lucain qu'Érichtone, pythonisse thessalienne, évoqua une ombre qu'elle chargea d'annoncer la défaite de Pharsale à Sextus Pompée. L'historien Pausanias, dans ses Béotiques, rapporte avoir vu à Pionée, en Mysie, près du fleuve Caïcus, l'ombre de Pion, fondateur de la ville sortir de son tombeau au moment où on lui offrit un sacrifice. L'histoire sacrée rapporte que les mânes de Samuel ont quitté la tombe à la voix de la pythonisse, afin que désormais on ne pût douter de la possibilité d'évoquer les ombres.

« Tout en faisant cette concession qu'on ne peut nier que les mânes et les génies ont été évoqués par des pythonisses et forcés d'apparaître, je dis en même temps que, grâce à la science extraordinaire de certaines personnes très habiles, on a vu un grand nombre d'apparitions que les ignorants seuls attribuent à des démons; quelqu'un d'éclairé ne peut les attribuer qu'à des hommes versés dans l'optique et ne se laisse pas séduire par les promesses des magiciennes s'engageant à faire apparaître l'ombre d'un mort. Pour accomplir ce prodige elles se servent d'un miroir consacré par certaines formules avec lesquelles elles prétendent évoquer les mânes. Tout cela m'est suspect, et je crois bien qu'il doit y avoir là-dessous quelque fourberie.

« La partie de l'optique que l'on appelle catoptrique, nous apprend, en effet, que l'on fait des miroirs qui, au lieu de retenir à leur surface l'image qui leur est présentée, la renvoient dans l'air. Vitellion a donné la composition de ces miroirs et, s'il plaît à Dieu, nous en reparlerons quand nous traiterons de la catoptrique. Qui empêche d'adroites friponnes d'abuser les yeux avec ce miroir, au point que l'on croie voir les âmes des morts évoquées du tombeau, tandis qu'on ne voit dans l'air que l'image d'un enfant ou d'une statue qu'elles ont soin de tenir cachée? Il est certain (quoique cela semble incroyable) que si vous placez un miroir de forme cylindrique dans une chambre fermée de tous côtés, et que si vous avez hors de cette chambre un masque, une statue ou tout autre

objet disposé de telle manière que quelques-uns des rayons qu'il projette puissent passer à travers une légère fissure dans la fenêtre ou la porte de la chambre et venir frapper le miroir, l'image de cet objet qui est en dehors de la chambre est vue dans la chambre elle-même en suspension dans l'air. Pour peu que l'image réfléchi par le miroir soit déformée, combien elle apparaîtra terrible, excitant l'épouvante et l'horreur!

« Le miroir est suspendu par un fil très fin. Les magiciens imposent un jeûne pour se préparer aux cérémonies qui conviennent à ces sortes de mystères; l'ignorant timoré qui les consulte et qui est loin de se douter de l'imposture sacrilège, obéit docilement. Quand le moment est arrivé, les prétendues magiciennes procèdent à leurs exorcismes et à leurs conjurations de manière à donner à la cérémonie, grâce à ces accessoires, un caractère plus imposant et plus divin. La personne qui consulte est placée dans l'endroit où arrive le rayon réfléchi, et elle voit, non dans le miroir mais dans l'air, le spectre légèrement agité parce que le miroir qui est suspendu est lui-même agité. Pleine d'horreur, elle voit dans l'air une image vaporeuse et livide qui semble venir à elle; saisie d'effroi, elle ne songe pas à pénétrer l'artifice, mais plutôt à fuir; et la pythonisse la laisse partir. Alors, comme si elle se fût arrachée aux abîmes de l'enfer, cette personne dit à tout le monde qu'elle a vu les mânes et les âmes qui reviennent des enfers. .

« Qui ne serait trompé par l'illusion que produit tout cet appareil? Qui résisterait à ces artifices? Nul certainement n'échapperait aux prestiges des Pythonisses, s'il n'était aidé de l'optique qui, jetant son irrésistible lumière, fait voir que la plupart des mânes n'ont aucune cause physique, mais sont de purs artifices imaginés par l'imposture. L'optique apprend à les tirer au clair, à les démasquer, à laisser de côté les vaines terreurs. Que peut craindre, en effet, celui à qui l'optique enseigne qu'il est facile de construire un miroir au moyen duquel on voit plusieurs images dansantes; qui comprend qu'on peut placer le miroir de telle façon que l'on observe ce qui se passe dans la rue et chez les voisins; qui sait qu'en se plaçant d'une certaine manière et en regardant un miroir

concave, on ne voit que son œil; qui sait également qu'on peut, avec des miroirs plans, construire un miroir tel que si on regarde dans ce miroir, on voit son image voler? En vérité, celui à qui on aura enseigné tout cela, ne reconnaîtra-t-il pas aisément la source des prestiges des magiciennes de Thessalie? Ne saura-t-il pas distinguer la véritable physique de la fausseté et de la fourberie? »

Au xvii^e siècle les découvertes relatives au magnétisme et à l'électricité provoquèrent des tentatives analogues, mais sous une autre forme : au lieu de se borner à expliquer les prodiges anciens, on chercha à en produire de nouveaux. De nombreuses sociétés se constituèrent pour subvenir aux frais des expériences et de la construction des appareils; la plus ancienne porta le nom d'*Académie des Secrets* et fut fondée à Naples, vers l'an 1600 sous les auspices du cardinal d'Este, protecteur de Porta, dont le livre sur la *Magie naturelle* eut un tel succès que les premières éditions, usées sous les doigts des lecteurs, sont devenues introuvables. C'est à cette époque qu'on commença aussi à utiliser la vapeur d'eau comme moteur.

On voit que les investigations des savants se sont portées d'abord sur deux forces, la pesanteur et l'élasticité, qu'on trouve partout dans la nature et qu'on peut mettre en jeu de la manière la plus simple; puis elles ont abordé la lumière dont les effets sont déjà plus subtils et elles ne sont fixées que fort tard sur la chaleur et l'électricité dont la production nécessite l'intervention de l'industrie humaine.

C'est seulement au milieu du xviii^e siècle que Mesmer appela l'attention des académies sur une force dont il était bien plus difficile encore de déterminer les lois, puisqu'elle ne se manifeste d'une façon suffisamment apparente que dans certains organismes humains et qu'elle est susceptible d'être influencée par la volonté non seulement de l'opérateur, mais peut-être aussi d'autres intelligences invisibles.

Mesmer qui était médecin et qui connaissait, par les traditions de certaines sociétés secrètes, la puissance de ses effets pour le bien comme pour le mal imposa à ses adeptes le serment suivant :

« Convaincu de l'existence d'un principe incréé, Dieu de qui l'homme doué d'une âme immortelle tient le pouvoir d'agir sur son semblable en vertu des lois prescrites par cet être tout-puissant, je promets et m'engage sur ma parole d'honneur de ne jamais faire usage du pouvoir et des moyens d'exercer le magnétisme animal qui vont m'être confiés, que dans la vue unique d'être utile et de soulager l'humanité souffrante; repoussant loin de moi toute vue d'amour-propre et de vaine curiosité, je promets de n'être mû que par le désir de faire du bien à l'individu qui m'accordera sa confiance et d'être à jamais fidèle au secret imposé et uni de cœur et de volonté à la Société bienfaisante qui me reçoit dans son sein. »

Pendant longtemps les magnétiseurs, fidèles à leur serment, n'eurent en vue que les guérisons et s'occupèrent peu des théories; cependant, les observations en s'accumulant, les mirent en présence d'une foule de phénomènes dont il était impossible de méconnaître la parenté avec les miracles des saints et les prestiges attribués au démon. Dès lors, on expérimenta et on fut conduit à admettre l'hypothèse, déjà formulée par Mesmer d'après les occultistes du moyen âge, d'un agent spécial qu'on a appelé successivement : *l'esprit universel*, *le fluide magnétique*, *l'od* ou *la force psychique*.

C'est cet agent qu'on cherche aujourd'hui à définir en étudiant les actions réciproques qui s'exercent entre lui et les forces naturelles déjà connues. Dès maintenant quelques-unes de ses propriétés, parfaitement établies, ont permis de faire passer un certain nombre de phénomènes du domaine de la magie dans celui de la science positive. C'est ainsi qu'on explique la fascination par l'action de la force psychique sur les nerfs spéciaux de nos sens qu'elle fait vibrer de manière à donner, sous l'influence de la pensée, l'illusion de la réalité. La base de l'envoûtement repose sur l'emmagasinement dans certaines substances de cette force, ou plutôt d'une matière extrêmement ténue qui lui est liée: la condensation de cette matière donne lieu aux apparitions. Les mouvements à distance observés dans les maisons hantées sont presque toujours dus à une surproduction anormale de cette même force chez quelques personnes qu'on appelle des médiums. Les rayons

Röntgen et la télégraphie sans fils, ne permettent plus de nier à *priori* la vue des somnambules à travers les corps opaques et la télépathie. Enfin le télégraphone de M. Poulsen explique les transferts d'états émotifs obtenus par le Dr Luys à l'hôpital de la Charité en faisant passer une couronne aimantée de la tête d'un malade à celle d'un sujet, phénomène que la science officielle repoussait au même titre que la magie.

Quand, il y a quelques mois, votre Comité d'organisation a bien voulu, sur ma demande, inscrire dans son programme cette question : « Quelles sont parmi les découvertes modernes celles qui peuvent expliquer certains faits réputés prodiges dans l'antiquité », j'espérais la voir traitée par un philosophe bien connu en Allemagne, le baron Karl du Prel. Une mort inopinée nous a privés de sa collaboration, mais son dernier ouvrage publié à Iéna en 1899, sous le titre : *Die Magie als Naturwissenschaft*, constitue une étude magistrale sur ce sujet et je ne saurais mieux faire que d'y renvoyer; je me bornerai à signaler ici une idée hardie sur laquelle du Prel ne manque jamais l'occasion d'insister au cours des deux volumes de ses savantes recherches pour en faire ressortir le côté pratique.

Partant de cette observation que les mécanismes artificiels ne sont le plus souvent que des imitations inconscientes d'organismes naturels et que, par exemple, la chambre noire n'est que la copie de l'œil, il pense que les concordances déjà signalées ne sont que des cas particuliers d'une règle générale s'appliquant aussi aux processus psychiques, et il fait ressortir le mutuel appui que peuvent se prêter : le *psychiste* qui met en évidence et analyse les facultés de l'âme plus ou moins voilées chez la plupart des hommes; le *physiologiste* qui décrit nos divers organes corporels et le *technicien* qui se propose de remplacer par des instruments les uns et les autres.

Si, d'une part, le technicien avait porté son attention sur la constitution du système nerveux qui fait communiquer le cerveau avec la périphérie de notre corps, et sur le *rappor*t exclusif qui s'établit entre le magnétiseur et le magnétisé, il aurait pu concevoir plus tôt l'idée des fils télégraphiques, des

résonnateurs et des multi-communications. D'autre part, le technicien par l'invention des électroscopes et des spectroscopes permet au psychiste de concevoir que notre âme, par un perfectionnement progressif de ses facultés, arrivera à percevoir des vibrations auxquelles elle est actuellement insensible et il peut le guider dans la marche à suivre pour atteindre ce but.

D'une manière générale, l'expérience et le raisonnement nous autorisent à supposer que « tout ce qui se produit sous une forme sensible chez un individu, peut se produire sous une forme atténuée chez tous les individus semblables, que ce qui se produit naturellement chez un individu peut être produit artificiellement chez les individus semblables (1) », et enfin que psychistes, physiologistes et techniciens pourront trouver dans l'étude des travaux des deux autres spécialités des *analogies directrices* pour leurs propres travaux.

« Supposons, dit du Prel, qu'un technicien soit versé en la magie, la sorcellerie et l'histoire des saints, qu'il ait observé des somnambules de tout genre, naturels et artificiels, expérimenté avec des médiums, et qu'il ait la conviction que tous ces phénomènes magiques sont des faits indiscutables, grâce à la conviction non moins forte que *toute magie n'est que de la science naturelle inconnue* (2), il se trouverait ainsi devant une abondance inépuisable de problèmes.

« Supposons, par exemple, qu'il sût que la lévitation ou soulèvement au-dessus du sol contre les lois de la pesanteur, se produit chez les fakirs indiens, qu'elle est prouvée documentairement pour Joseph de Cupertino et une foule d'autres saints et qu'elle était fréquente chez les possédés du moyen âge. Supposons enfin qu'il ait été témoin lui-même de ce qu'ont vu une douzaine de savants anglais : le médium Home soulevé en l'air dans une chambre, en sortant par une fenêtre et y rentrant par une autre, après avoir ainsi flotté à quatre-vingts pieds au-dessus de la cour extérieure. Ce technicien ne serait-il pas plus près que Newton de la solution du problème

(1) Favre, *La Musique des couleurs*, Paris, 1900, 31.

(2) Les facultés magiques, dit-il ailleurs, ont des bases physiques, non pas sur-naturelles mais suprasensibles; c'est à-dire qu'elles ne sont pas en dehors des lois de la nature, mais en dehors des perceptions des sens ordinaires.

de la gravitation? Il saurait, lui, ce que Newton ne savait pas : c'est que la pesanteur est une propriété *variable* des choses (1). Mais se rendre compte de cette variabilité n'est pas la faire naître : elle a existé avant et existera après cette découverte dont le résultat est d'expliquer le passé et de guider l'avenir. »

Dans un congrès qui a pour objet l'histoire des sciences, je ne saurais mieux terminer cette communication forcément très superficielle, qu'en vous citant les réflexions profondément justes inspirées à mon illustre ami par le sujet même qui nous occupe.

« Le côté brillant de l'histoire de la civilisation est, dit-il, l'histoire des sciences. Quand on réfléchit aux opérations, souvent merveilleuses, de la pensée qui amenèrent les découvertes ayant changé la face du monde, quand on considère la somme de savoir condensée et mise en ordre dans les livres d'études, on est très porté à avoir une haute idée de l'humanité.

« Mais l'histoire des sciences a aussi un côté très misérable. Elle nous montre que le nombre des esprits vraiment supérieurs a toujours été fort restreint, qu'ils eurent toujours à lutter contre les plus grandes difficultés pour faire accepter les découvertes faites par eux ; et enfin que les représentants scientifiques des idées alors régnantes n'ont jamais manqué de dénoncer comme s'écartant de la science tout ce qui s'écartait d'eux. Voilà une histoire qui n'a pas encore été écrite et qui contribuerait singulièrement à rabaisser l'orgueil des hommes.

« L'histoire des sciences ne doit pas seulement enregistrer le triomphe des idées nouvelles : elle doit dépeindre aussi les batailles qui l'ont précédé et les résistances qu'ont toujours opposées les représentants scientifiques des nouvelles idées... Une nouvelle vérité se découvre-t-elle? Elle jaillit, semblable

(1) Si les propriétés essentielles des choses n'étaient que des propriétés variables, nous ne serions sûrs de rien, et les sciences ne reposeraient sur rien. Ce n'est pas ainsi qu'il faut poser le problème. Il faut dire : Peut-il exister des êtres supérieurs invisibles, bons ou mauvais qui neutralisent l'effet de la gravitation, et soulèvent les corps? — Il ne faut pas nier *à priori* le surnaturel et l'ordre immuable de l'univers.

à un éclair, du cerveau d'un seul comme une révélation ; mais il y a, en face de lui, les millions de ses contemporains avec leurs préjugés. Celui qui a découvert une vérité se trouve devant cette écrasante difficulté de convertir tous ses adversaires et de faire table rase de tous les préjugés. La puissance de la vérité est sans doute grande : mais plus elle s'écarte des idées régnantes, moins l'humanité est préparée à la recevoir et plus il est difficile de se frayer une route.

« Il en sera ainsi tant que l'histoire des sciences ne nous aura pas appris que de nouvelles vérités, alors précisément qu'elles ont une importance capitale, ne sauraient être plausibles, mais sont paradoxales ; que, de plus, la généralité d'une opinion n'est nullement la preuve de sa vérité ; enfin, que le progrès implique un changement dans les opinions, changement préparé par des individus isolés et qui s'étend peu à peu grâce aux minorités... Nous ne devons jamais oublier que toutes les majorités procèdent des minorités initiales et que, par conséquent, aucune opinion ne doit être rejetée seulement à cause du faible nombre de ses représentants, mais qu'au contraire, elle doit être examinée sans préjugé aucun, car le paradoxe est le précurseur de toute nouvelle vérité. D'autre part, le développement régulier des sciences ne se fait qu'à la condition d'y laisser un élément conservateur. Il faut donc que toute vérité nouvelle ne soit d'abord envisagée que comme une simple hypothèse ; plus elle est importante, plus sera long son temps d'épreuve que rien ne saurait empêcher. Ceux qui la découvrent doivent se dire qu'ils ne sont que des pionniers auxquels les colons succéderont peu à peu, car il est clair que celui qui est en avance de cent ans sur ses contemporains devra attendre cent ans avant d'être compris par tous. »

De tout ce qui précède il résulte que tel phénomène peut justement passer aujourd'hui pour un prodige parce qu'il dépasse le niveau de nos connaissances ou de nos pouvoirs ordinaires et qu'il ne le sera plus quand la science ou les facultés de l'homme auront fait des progrès. Le philosophe qui, il y a deux siècles, aurait vu un enfant soulever un marteau-pilon pesant des centaines de tonnes ou rompre par explosion

d'énormes masses rocheuses au fond des eaux, rien qu'en appuyant le doigt sur un bouton, aurait déclaré que « l'effet dépassant manifestement la cause », il devait y avoir là une intervention surnaturelle (1). Un raisonnement analogue a été tenu récemment par un théologien à propos de la suggestion qui, au moyen d'un geste à peine perceptible, produit chez les sujets les troubles physiologiques les plus intenses comme l'abolition ou l'hyperesthésie de tous les sens. Dans ces divers cas le raisonnement ne tient pas compte des forces plus ou moins connues accumulées à l'avance et que le geste ne fait que libérer. Maintenant encore nous considérerions comme prodigieuse l'action d'un homme qui, semblable au Jupiter antique, d'un froncement de sourcil ferait éclater la foudre. (*Et nutù tremefecit olympum.*) Qui sait cependant si quelque chose d'analogue ne se produira pas dans l'avenir, puisque déjà Franklin l'a soutiré des nuages... (*Eripuit cælo fulmen.*)

Beaucoup de catholiques admettent que le miracle n'est jamais en contradiction avec les lois éternelles qui régissent les mondes et qu'il est simplement constitué par l'extension exceptionnelle des forces dont nous constatons journellement les effets, cette extension pouvant être due soit aux qualités propres de celui qui fait le miracle, soit à l'intervention d'êtres invisibles plus puissants que lui.

Je suis convaincu que les savants de bonne foi finiront par adopter cette manière de voir. Plus, en effet, on avance dans l'étude de ces phénomènes, plus on est forcé de reconnaître qu'un certain nombre d'entre eux ne peuvent s'expliquer sans recourir à l'hypothèse d'influences extérieures intelligentes; ce qui d'ailleurs ne doit pas nous étonner, puisque la caractéristique de la force en jeu est précisément de pouvoir être dirigée non plus par la matière mais par ce qu'on appelle l'esprit.

Quelle est la nature de ces influences? Sont-ce des anges plus ou moins déchus comme l'enseigne l'Église; des âmes

(1) Il est évident que s'il n'y avait que la pression *du doigt d'un enfant sur un bouton*, l'explosion ne se produirait pas, ou, si elle se produisait, elle aurait un caractère surnaturel. Il y faut aussi la dynamite et les explosifs. La pression de l'enfant ouvre la voie à l'étincelle électrique qui va déterminer l'explosion. Supprimez l'explosif et l'étincelle électrique, la pression de l'enfant ne produira rien.

de défunts comme le disent les spirites; des élémentaux, c'est-à-dire des êtres inférieurs à l'humanité et non perceptibles à nos sens, comme le soutiennent les théosophes, ou simplement des projections à travers l'espace de la volonté d'autres hommes vivants comme le supposent certains psychologues?

Voilà certes des questions fort intéressantes, mais sortant du domaine du physicien qui, aidé du physiologiste, doit procéder avec méthode et étudier l'instrument avant de chercher à définir le moteur.

Espérons que les instituts psychiques qui se forment de divers côtés auront pour résultat de faciliter des travaux rendus jusqu'à ce jour fort difficiles par les préjugés du vulgaire (1).

Albert DE ROCHAS.

(1) Les sciences naturelles continueront à faire de grands progrès, c'est incontestable; mais, si extraordinaires que soient ces progrès, ils ne permettront jamais d'expliquer par une cause naturelle la multiplication des pains dans le désert, la guérison de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare, la résurrection de Jésus-Christ. Nous avons l'absolue certitude que ces miracles sont au-dessus des forces de la nature.

E. M.

MAISON HANTÉE

(Suite.)

Réponse à mon contradicteur (1).

Ces réflexions indiquent évidemment un homme versé dans les questions spirites sur lesquelles je décline d'ailleurs toute compétence.

Ces objections sont en apparence très serrées et limées avec soin et finesse : mais ce ne sont que des raisons spécieuses, c'est-à-dire qui n'ont de la vérité ou d'une juste appréciation que l'apparence ; car je n'admets ni les prémisses, ni les conséquences de son dilemme.

Quand, admettant que la jeune fille soit un médium, il pense pouvoir rattacher les faits qu'elle a évidemment occasionnés à du surnaturel, en prêtant à cette jeune fille un fluide qu'elle aurait communiqué à un agent préternaturel, agent qui serait ainsi la cause efficiente de tout, il substitue à la bonne qu'il admettrait être un médium, un esprit qui agirait autour d'elle sur la matière, à cause d'elle, par un fluide ou une force venant d'elle, mais agissant, lui sans elle, ou malgré elle...

La jeune fille ne serait qu'une cause occasionnelle, mais non déterminante, ou non efficiente : il y aurait donc un agent préternaturel.

Quelque savants et même subtils que soient ces arguments tendant à supposer une action surnaturelle dans ce cas, je me permets donc d'y répondre tout bonnement avec la conviction intime que j'ai trouvé tout d'abord la seule explication possible et plausible de ces faits vraiment extraordinaires avec les simples données de la science médicale pratique.

(1) Voir le n° 8 de la *Revue du Monde Invisible*, page 475.

D'autant plus que le résultat a donné droit et raison à mes prévisions, au delà même de mes espérances.

Cependant, comme *errare humanum est*, j'admets toutes les contradictions, cela me donnant d'ailleurs l'occasion d'essayer de les rétorquer.

Donc, loin de me ranger à votre opinion du préternaturel dans ce cas, permettez-moi, mon honorable contradicteur, de vous exposer simplement et *currente calamo* mes raisons pour faire de cette fille un sujet simplement atteint, 1° de somnambulisme la nuit, et en ce moment-là, totalement *inconsciente*, et atteinte, 2° de monomanie démoniaque (ou démonomanie ou démonopathie) la journée, et partant *irresponsable* quant aux faits accomplis au moment du trouble maniaque.

Vous m'écoutez, j'en suis sûr, avec d'autant plus de bonne volonté que vous avez bien voulu vous intéresser à ce cas, qui présente à coup sûr des difficultés d'interprétation, qui soulève beaucoup de questions techniques, et qui est sans nul doute, très extraordinaire, sinon merveilleux, et pour dire le mot : surnaturel, comme il peut le paraître.

Il me paraît difficile quand même de pouvoir vous répondre en deux mots pour rétorquer votre argument. Je sens, je comprends ce que j'ai à vous dire, mais je ne puis l'exprimer aussi facilement que vous... quoique : ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour les dire arrivent aisément... Je vais essayer :

Mes conseils, dites-vous, ne pouvaient s'adresser ni à un médium ni à une somnambule, ces conseils ne pouvant s'adresser qu'à une personne intelligente, libre, responsable, qui peut et doit se corriger.

D'abord 1° les somnambules une fois éveillés, peuvent être parfaitement intelligents, libres et responsables de leurs actes et de leurs pensées en dehors du sommeil. Je pouvais donc dire à la jeune fille avec juste raison : Ne vous forgez pas tant d'idées qui vous font peur ! Depuis que vous avez vu mourir votre père d'une façon si impressionnante pour vous ! Si vous mettez du calme dans votre esprit, vous pourrez éviter ces cauchemars qui vous mènent au somnambulisme.

Puis 2° les monomanes se trouvent en un certain état de

lucidité d'esprit, en dehors de leurs crises de manie, et dans ce moment de lucidité, on peut parfois, avec avantage, faire appel à leur raison. Oui, cette jeune fille *innocente* et *douce*, que je n'avais jamais pu prendre pour *rusée* ou *fausse*, et que je n'avais jamais eu à soupçonner d'avoir voulu se moquer du public, était évidemment *inconsciente de tous les faits de somnambulisme*, dont elle ne pouvait même pas se rappeler du tout, et elle était *aussi inconsciente des faits et gestes accomplis dans la période d'excitation maniaque*; mais comme elle pouvait être *raisonnable en dehors de ces faits et gestes* se rattachant à la monomanie démoniaque et qu'elle pouvait être *consciente sur tous les autres points étrangers* à cette idée fixe du démon ou des revenants, on pouvait donc faire appel à sa raison, en lui disant : n'allez pas vous figurer que c'est le diable qui fait tout cela ! mais que c'est vous-même ! par suite du trouble de vos idées, et cessez donc tout ce train, parce que si cela continue ou se renouvelle, on vous arrêtera, et vous serez mise en prison préventive, ou dans une maison de santé, en surveillance, comme une folle.

Ces conseils que vous avez eu la gracieuseté de trouver bons, je les ai donnés, tout spontanément, avec l'intention unique de faire du bien à cette pauvre fille égarée par les exagérations de son imagination, et par suite, par la peur, et à laquelle je ne pouvais pas adresser de reproches, puisque je ne la croyais pas coupable, bien que ma conviction ait été cependant vite faite, par le récit de M. le Maire, de sa visite à la maison soi-disant hantée, que c'était elle seule qui avait fait tout, mais d'une façon inconsciente.

Je le répète toujours : la nuit par somnambulisme, et la journée par démonomanie.

Mes conseils ont bien dû avoir quelque efficacité apparemment, puisqu'il ne s'est plus rien reproduit après... N'ont-ils pas pu, même dans leur simplicité, donner l'occasion à cette pauvre jeune fille de mettre un peu d'ordre dans ses idées, alors qu'elle était évidemment troublée par cette idée fixe, que le diable ou les revenants faisaient tout cela autour d'elle.

Je m'efforçai donc de lui inculquer insensiblement et pro-

gressivement, à la place de son idée fixe, que ce pouvait bien être elle qui faisait tout cela, par suite d'un trouble d'esprit amené par l'impression de la mort navrante de son père.

Avec cette idée fixe que le diable ou les revenants agissaient, et non elle, la jeune servante était terrorisée et elle communiquait d'autant mieux sa frayeur aux autres personnes de son entourage.

La peur était le corollaire ou conséquence de l'idée des revenants, qui dominait cette pauvre fille, et elle communiquait et inculquait cette peur à tous les gens de la maison qui en étaient arrivés à être maîtrisés par cette frayeur, comme cela arrive dans une panique, et tout épouvantés, ils ne s'expliquaient plus rien. D'abord parce qu'ils n'y comprenaient rien, étant bien loin, tous, de penser que cette pauvre fille puisse être capable de faire ainsi tous ces tours, volontairement ou involontairement.

Ils n'avaient tous aucun soupçon porté sur Elle, et les faits s'enchaînaient en se succédant et le jour et la nuit, si bien que la terreur allait *crescendo* et avait fini par monter à son comble.

Dès le début, après le récit de M. le Maire des faits qui se passèrent en sa présence, je ne pus que soupçonner une seule personne : la bonne, qui seule, pouvait faire cela, car il n'y avait bien réellement qu'elle, dans la cuisine, qui put faire cela. Dès lors, comment cela se produisait-il ?

Avec mes faibles lumières médicales, je ne vis que deux états pathologiques qui pouvaient tout expliquer : le somnambulisme, la nuit, et la démonomanie, la journée, deux états provenant de la même cause : une impression fâcheuse causée par la mort terrifiante du père, que j'avais assisté à ses derniers moments en présence de la jeune fille... Admettant ces deux états, comme deux hypothèses basées sur les données de la science, j'arrivais facilement ainsi à me faire une rapide conviction m'expliquant l'enchaînement de tous ces faits, avec ces données, j'arrivai scientifiquement à m'expliquer que la jeune servante ne se rappelât nullement de ses pérégrinations inconscientes de la nuit, et de ses actes involontaires de la journée, certains actes dans la manie pouvant

être absolument indépendants de la volonté. Dès lors, je me représentai cette jeune fille se figurant avec une conviction absolue que c'était bien le diable ou les revenants qui agissaient dans cette maison et non elle-même.

De là, la terreur qu'elle en concevait, et qu'elle communiquait aux autres !

Mais comment voulez-vous que le vulgaire puisse s'expliquer tout d'abord ces choses ; que les seuls mots scientifiques expliquent à eux seuls, à l'érudit ! ces mots de somnambulisme et de démonomanie étaient la clé de tout... Sans être un savant, il faut être un peu instruit pour pouvoir s'expliquer tout cela... Et si les gens du métier ou les érudits eux-mêmes ont de la peine à saisir la liaison de tous ces faits surprenants, comment voulez-vous que les gens du peuple puissent en avoir l'intuition ?

Donc, toutes les personnes s'étant trouvées de l'entourage de cette jeune fille ne *souçonnant* nullement, ne pouvaient par conséquent avoir la pensée de la surveiller.

Autrement dit : la conviction bien arrêtée de la jeune fille qui agissait involontairement, dans ces actes dépendant de la démonomanie, amenait chez les autres personnes de son entourage, la même conviction aussi que c'était bien le diable et les revenants qui agissaient autour d'eux, alors que c'était bien la jeune servante seule qui agissait ainsi *inconsciemment* dans les actes se rattachant à l'idée seulement de monomanie démoniaque, quoique raisonnable sur tous les autres points étrangers à cette idée qui lui hantait l'esprit de δεισμη démon, μωρησ seul et μανια manie... seule manie concernant la crainte du démon.

Tout s'enchaîne dans la vie, et les faits comme les choses, les idées ont enfin leurs conséquences, comme les actions la leur !

Mon honorable contradicteur comprenant cependant que c'est bien autour de la jeune servante que se déroulaient tous ces faits bizarres, admet bien la possibilité qu'elle puisse être *médium*, c'est-à-dire une personne qui est en relation avec les esprits des morts... Cela est déjà bien une concession très importante qui explique deux choses : 1° que cette observa-

tion repose sur des faits peu ordinaires, et aussi que la fille pouvait bien n'y être pas étrangère.

Un médium, d'après Littré, n'est pas obligatoirement une personne ayant des relations avec les esprits des morts, mais une personne qui se dit, ou simplement qui se croit en relation avec l'esprit des morts.

Notre jeune fille n'a jamais dit qu'elle se crût positivement en relation avec les esprits des morts, mais elle se croyait bien entourée par des esprits, le diable ou les revenants qui, à son idée, agissaient autour d'elle, ce qui, pour n'être pas absolument identique, est presque collatéral, j'en conviens, comme par exemple, quand elle lançait la soupière au plafond et qu'elle se figurait que le diable la lui arrachait des mains, et c'était le diable ou les revenants qui, dans son idée, avaient dû enlever le balai pour le lancer à la tête du maire, le verre, pour le lancer aux pieds de M. le Maire, le soufflet, pour le lancer entre les jambes de M. le Maire, et le bâton pour la frapper elle-même.

Admettre son état de médium, c'est déjà admettre, dis-je, une explication collatérale à celle que j'en fournis, avec la différence seulement qu'il y a entre le naturel et le surnaturel.

La jeune servante croyait donc et faisait croire dans son entourage à une relation entre les faits qui se produisaient autour d'elle, et une action surnaturelle du diable ou des âmes des revenants.

Elle n'était médium que dans ce sens.

Autrement dit, en attribuant au diable ou aux revenants la cause effective de tout ce qui se passait autour d'elle, par une sorte d'aberration de l'esprit de plus en plus dominé par une hallucination ou une illusion que nous appelons démonomanie ou monomanie démoniaque; alors que c'était elle-même, oui elle-même seule qui faisait tout, sans le vouloir, sans le savoir, ne voyant ensuite et n'appréciant faussement que les conséquences de ces actes, inconscients de la nuit et de ces gestes insensés du jour, et attribuant les coups donnés aux autres et à elle-même, le brisement des divers objets involontairement lancés à des actes du diable ou des âmes

des revenants, et cela très logiquement, puisqu'elle n'avait ni su, ni voulu le faire. Tout cela est encore plus facile à comprendre avec les deux seuls mots : somnambulisme et démonomanie qu'à expliquer avec toutes les périphrases : et je m'étonne que mon honorable contradicteur n'ait pas encore complètement compris et saisi, car c'est cependant bien simple, malgré tout l'imbroglia de l'affaire, quand on en connaît la clé.

Cependant, je comprends qu'il veuille encore plus se rendre compte ; c'est donc que ce cas l'intéresse, ce qui me fait plaisir.

C'est donc déjà beaucoup que mon honorable contradicteur veuille bien considérer la jeune servante comme pouvant être un médium, car c'est bien lui attribuer ainsi le principal rôle dans cette affaire dite des revenants de la C...

Sur ce point, nous voilà donc absolument d'accord.

Nous ne différons que sur l'interprétation du fait. Lui, voulant l'expliquer par une intervention préternaturelle, et moi, par un simple trouble psychologique.

Où nous divergeons d'opinion, c'est quand mon honorable contradicteur prétend qu'il fallait que la jeune servante ait communiqué inconsciemment son fluide à un agent préternaturel capable de produire ces faits autour d'elle. Il lui faut donc un agent surnaturel pour expliquer ces faits, tandis que pour moi, médecin au contraire, l'explication en est toute naturelle, dis-je, avec les termes scientifiques de la simple médecine pratique.

Inutile n'est-ce pas, d'insister sur les faits de la nuit, relatifs au somnambulisme (*somnum*, sommeil ; *ambulare*, se promener, action de se promener et d'agir en plein état de sommeil), l'explication en est vraiment trop facile.

Pour les faits de la journée, je les explique tout naturellement par une idée fixe de monomanie démoniaque pouvant être même une sorte de prolongation du trouble cérébral somnambulique de la nuit, quand cette fille cassait les objets, frappait les gens involontairement, croyant par illusion ou hallucination que c'était le diable ou les revenants qui faisaient tout cela, ne pouvant se figurer que c'était elle-même qui le

faisait, puisqu'elle ne voulait pas le faire, puisqu'autrement dit, elle le faisait inconsciemment et involontairement.

Pour moi, médecin, je trouve tout naturel en prétendant sans avoir besoin d'une intervention préternaturelle, comme celle du diable, par exemple (que d'ailleurs les bénédictions du curé n'avaient pu chasser), que cette jeune fille, obsédée par cette idée du diable ou des revenants, agissait aussi par mouvements spontanés et irréfléchis produisant ainsi tout ce vacarme malgré elle; même précisément et chose curieuse, en trompant la vigilance, alors encore mal dirigée de tous ces témoins plus ou moins terrorisés, qui ignoraient d'ailleurs totalement d'où tout cela pouvait provenir; d'autant plus qu'ils n'avaient aucune méfiance concernant la jeune fille, et qu'ils étaient dominés eux-mêmes par la peur, n'ayant que trop de tendance à croire à une intervention diabolique ou surnaturelle, tant la superstition a de facilité à avoir de crédit; alors surtout que personne parmi eux n'était encore prévenu de la possibilité d'un pareil état mental chez la jeune fille, car personne évidemment, ne pouvait avoir l'idée dans son entourage que cette jeune fille put divaguer à ce point! tant elle paraissait, comme je l'ai déjà dit, raisonnable d'ailleurs sur tous les autres points étrangers à l'idée du diable ou des revenants qui lui hantaient l'esprit, et partant le cerveau qui en est l'organe... alors surtout que cette jeune fille n'avait eu aucune crise de nerfs hystéro-épileptique qui aurait pu les mettre sur la voie (1)...

(A suivre.)

D^r IGNOTUS.

(1) Le médecin aurait dû, lui, qui n'était pas suggestionné, constater le flagrant délit, et le faire constater par ses amis. Il est facile de voir qu'une assiette s'envole, d'elle-même, ou qu'elle est lancée, avec un geste et un mouvement du bras, très visible, par une jeune fille somnambule.

VARIÉTÉS

RÊVE TÉLÉPATHIQUE.

C'est un fait déjà ancien que nous présente le Dr Serrigny ; à l'époque où il s'est produit, il n'avait aucune connaissance des sciences psychiques. Élevé loin de son pays natal, il n'y avait que des relations restreintes et ne connut que très peu M^{lle} V., une amie de sa tante. Or cette personne épousa M. T., sous-officier du régiment auquel il fut affecté. Pendant son service militaire M^{me} T. fut une seconde mère pour lui. L'année suivante il apprit qu'elle était malade de la poitrine et devait bientôt être mère. Peu après il rêvit M^{me} T. et constata qu'elle était phtisique à la dernière période. Le terme de sa grossesse approchait. Environ un mois après, étant alors à Lyon près de sa mère, le Dr Serrigny rêva que M^{me} T. mourait, quelques jours après avoir mis au monde un petit garçon. A son réveil il fit part de son rêve à sa mère. Le surlendemain, à leur grand étonnement, il reçut de sa grand'mère une lettre confirmant exactement le rêve ; M^{me} T. était morte la nuit même où le rêve avait eu lieu.

(Dr R. SERRIGNY, *Annal. des sci. psych.*, nov.-déc. 1897, p. 339.)

ÉQUIPAGE SAUVÉ D'UN NAUFRAGE.

Le schooner *F. W. Gifford* naviguait sur le lac Michigan, par une nuit d'un noir absolu et une mer démontée, le 21 octobre dernier. Le second et les six hommes de l'équipage veillaient sur le pont, lorsque tout à coup le capitaine Kronherth se précipita au milieu d'eux demandant au second ce

qu'il y avait. Il avait entendu le second l'appeler très distinctement: celui-ci n'avait pas bougé de sa place. Inquiet, le capitaine fit visiter le bateau; on le trouva plein d'eau aux deux tiers et sur le point de sombrer. On n'eut que le temps de mettre les canots à l'eau et de s'y réfugier. Trois heures après l'équipage fut heureusement recueilli par un navire, la Ville-de-Shebogyan.

(*Progress. Thinker*, 6 novembre.)

APPARITION HISTORIQUE EN SUÈDE

Sur son lit de mort, la reine Ulrique, de Suède, exprima le regret de ne pas avoir auprès d'elle sa dame de compagnie favorite, la comtesse Steenbock, qu'elle aimait beaucoup et qui lui était très attachée. Or, par une singulière coïncidence, la comtesse était elle-même gravement malade à Stockholm. Ulrique rendit le dernier soupir et son corps fut exposé dans une chapelle ardente brillamment illuminée. Un détachement de la garde veillait près du corps. Dans l'après-midi la porte extérieure de l'antichambre s'ouvrit et la comtesse Steenbock entra avec tous les signes d'un profond chagrin; la garde présenta les armes et le commandant l'escorta dans la chambre mortuaire. Officiers et soldats se retirèrent pour ne pas la troubler dans la manifestation de sa douleur. Mais comme elle tardait à sortir, les officiers supérieurs craignant qu'il ne lui fût arrivé quelque chose, ouvrirent la porte, mais reculèrent avec toutes les marques de la plus extraordinaire consternation. Mais ils rentrèrent ensuite avec les autres officiers présents, suivis des soldats et ils purent voir tous la reine dressée dans son cercueil et tenant la comtesse tendrement embrassée. L'apparition alors sembla s'effacer et se transforma en un épais brouillard. Lorsque celui-ci se dissipa, le corps de la reine occupait la même position dans le cercueil, sur le lit d'apparat, qu'avant l'arrivée de la duchesse, dont on ne put retrouver la trace. Un courrier fut envoyé à Stockholm avec un compte rendu de cet événement extraor-

dinaire, et là on apprit que la comtesse n'avait pas quitté Stockholm et qu'elle y était morte au moment précis où on l'avait vue dans les bras de la reine décédée. Un procès-verbal extraordinaire des faits fut aussitôt dressé par ordre et signé par toutes les personnes qui en avaient été témoins. Le document est conservé dans les archives du royaume.

(*Progr. Thinker*, 15 sept.)

CURIEUSE APPARITION

Le fait est arrivé à une personne dans les affaires et parfaitement matérialiste. M. X... et son frère, après la mort presque subite de leur père, prirent la succession de ses affaires; mais ils se trouvaient pris dans une difficulté financière que leur père, mort depuis six mois, aurait seul pu trancher. Il était environ 11 heures du soir, M. X... s'était couché, fatigué du travail d'une journée particulièrement chargée et était tout à fait éveillé faisant des combinaisons pour la journée du lendemain. Dans la cheminée il y avait encore quelques charbons incandescents et sur la table de nuit brûlait une veilleuse. Tout à coup il vit la forme d'un homme assis sur le fauteuil où il déposait habituellement ses vêtements; la tête de cet homme était tournée vers une autre direction et comme enveloppée d'une lumière dorée. A un moment donné, elle se tourna vers M. X... et il reconnut les traits de son père, avec ce sourire qui se répandait sur sa face quand il avait accompli quelque tâche difficile, réclamant beaucoup d'adresse. M. X... était comme abasourdi; il se dressa et s'appuya sur son épaule, puis étendit le bras et tira vers le lit le fauteuil, ce qui se fit sans la moindre difficulté. Il regarda alors dans les yeux si limpides de l'apparition et dit : « Cher vieux père, est-ce réellement vous ? » Un sourire affectueux fut la seule réponse; peu à peu l'apparition se mit à parler et dit : « Mon fils, j'ai été souvent avec vous : vous voici ennuyé d'une affaire compliquée : ne vous inquiétez pas, tout ira bien ; » puis il lui donna, de ce son de voix qu'il connaissait si bien, toutes les

instructions qui lui permirent de s'en tirer sans perte d'argent. L'apparition lui donna en outre toutes sortes de preuves d'identité et entre autres lui fit toucher un de ses doigts dont l'extrémité avait été détachée par un accident. M. X... réveilla sa femme qui dormait à côté de lui pour lui faire voir son père, mais au même instant la lumière dorée s'effaça et l'apparition disparut.

(DE LANCEY. *Light*, 23 juin.)

PUISSANCE DES FÉTICHEURS AFRICAINS

Le fait suivant est raconté par un missionnaire. Il y a peu de temps, un féticheur congolais rappela du tombeau un homme inhumé depuis plusieurs années. L'assistance vit, avec stupéfaction, la terre se soulever et le mort surgir, regardant l'assemblée. Comme il paraissait vouloir parler, on se précipita sur lui à coups de bâtons et ses parents ne furent pas les derniers à le contraindre à rentrer sous terre. On appréhenda aussitôt le féticheur, on le massacra, le brûla sur un bûcher. Sa tête fut suspendue au-dessus de la tombe du ressuscité et c'est là que la virent les missionnaires auxquels des personnes dignes de foi racontèrent le fait.

(*Revue encyclop.*, 25 août.)

UNE NOUVELLE SECTE RELIGIEUSE

Dans la Sibérie orientale s'est formée une secte religieuse, comptant déjà un grand nombre d'adhérents et qui a pris pour patron Judas Iscariote. Cette secte honore en lui la véritable disciple de Jésus, parce qu'il se repentit de sa faute et la racheta en se pendant. L'histoire mentionne une autre secte qui accordait également un culte particulier à Judas, mais pour un motif tout différent, parce que, sans la trahison de l'Isariote, le monde n'eût pas eu de rédempteur. La raison est spécieuse et bizarre. En Mésopotamie, les Yézidis adorent

Lucifer pour des motifs dénotant aussi une singulière interversion des idées. — Les fidèles de la nouvelle secte s'engagent à mourir de la même manière que Judas pour expier leurs péchés, si les prêtres leur en donnent l'ordre.

(*Revue encyclop.*, 4 août.)

APPARITIONS TÉLÉPATHIQUES

Au mois de juin 1895, je suis allé pour affaires à Kieff. En wagon je rencontrai une de mes connaissances, M. Casimir Wierzchowski, vieux célibataire, fervent catholique, grand ennemi de tous ceux qui ne croient pas à l'infailibilité du pape ; c'est un très brave homme, doux, humble, charitable, toujours prêt à porter secours à son prochain et connu dans sa contrée, pour sa loyauté.

Il s'occupait avec son frère Jules, célibataire comme lui, d'agriculture au Gouvernement de Charkow, et après la mort de celui-ci, M. Casimir mit ses biens en fermage pour vivre de ses rentes à Poltawa. Comme je savais que son frère Jules était spirite, qu'il possédait une bibliothèque contenant toutes les œuvres du Maître Allan Kardec et qu'il recevait des communications d'Esprits au moyen de l'écriture, j'entamai la conversation sur ce sujet. M. Casimir répondit : « Vous savez, mon cher Joseph, que la religion catholique nous défend de s'occuper de spiritisme, de croire aux pressentiments et aux apparitions. Mon vieux curé disait souvent que ces apparitions étaient des tours du diable et qu'un bon catholique devait toujours avoir un chapelet ou bien une médaille de la sainte vierge de Crenstochowa sur lui, pour tenir en respect les diables qui pullulent constamment autour de nous. Il m'arriva pourtant une drôle de chose, qui cependant prouve que ces apparitions ne sont pas toujours des tours du diable et qu'elles proviennent quelquefois des morts qui s'intéressent à nous et qui nous aiment. Ainsi, mon cher frère Jules que vous connaissiez m'apparut une fois, pour me prévenir d'un malheur qui devait m'arriver, que je pouvais éviter, et cela au moment où je ne

pensais nullement à lui. C'était en 1876 au printemps, je partais en voiture attelée de quatre bons chevaux, pour l'achat de semences de tournesol à un endroit éloigné de 70 verstes de ma demeure : comme les chemins sont très mauvais chez nous à cette époque, j'étais forcé de passer la nuit dans une auberge, située en plein champ. Le propriétaire de l'auberge était un vilain juif et les personnes qui se trouvaient chez lui avaient de mauvaises mines. Étant très fatigué, je me réchauffai avec du thé et me couchai. Vers minuit, je sentis quelqu'un me tirer la main et je me réveillai : je vis mon frère Jules, mort, comme vous le savez depuis trois ans, très distinctement comme de son vivant, dans son habit marron, celui qu'il portait toujours. Il me dit : « Casimir, lève-toi et sauve-toi, car on veut t'assassiner ! » et il disparut. Croyant à une hallucination, je n'y fis pas attention ; je me retournai et me rendormis. Je ne sais pas au juste, combien de temps je dormis, quand je sentis à nouveau que quelqu'un me tirait la main, je m'éveillai, vis de nouveau mon frère Jules, qui me dit, d'un ton irrité cette fois : « Debout Casimir, au plus vite ; je te dis qu'on veut t'assassiner. » Il disparut ; je me levai bien vite pour m'habiller et j'eus seulement le temps d'ouvrir et de sauter par une fenêtre, quand trois gaillards armés de haches et de couteaux se précipitèrent dans ma chambre en forçant l'unique porte d'entrée. J'étais sauvé et attendis dans un fossé jusqu'au moment où je vis venir des voyageurs auxquels je racontai ce qui venait de m'arriver. Les voleurs furent pris et ils avouèrent au juge d'instruction, qu'ils voulaient m'assassiner, dans le cas où je ne voudrais pas leur remettre l'argent que j'avais sur moi. »

JOSEPH DE KRONHELM.

Le Gérant : P. TÉQUI.

DE L'IMAGINATION

I

Quand on étudie ces rapports si intimes, si pénétrants de l'âme et du corps, on se trouve constamment en face de l'imagination. Étrange et puissante faculté! Magicienne incomparable! ardente, infatigable, féconde dans sa perpétuelle activité. Elle réveille les sensations éprouvées, jusqu'à l'illusion de la réalité; elle fait apparaître les objets, les personnages, les scènes que nous avons vus avec une intensité effrayante. Elle travaille et poursuit le mirage de ses transformations dans le sommeil et dans la veille, dans le rêve et dans l'attention passionnée, dans les troubles de l'ivresse et de la folie et dans le mystère des hallucinations et des fausses extases. Que la raison se taise et lâche les rênes, l'imagination déchainera des tempêtes dans l'âme bouleversée et dans le cerveau devenu impuissant devant la violente impétuosité de ses assauts. Elle occupe une place capitale dans les rapports troublants de l'âme et du corps. Il nous semble utile de l'examiner de près.

Et d'abord, qu'est-ce que l'imagination?

« Il est clair, dit Bossuet, que l'impression ou le coup que les nerfs reçoivent de l'objet, portera nécessairement sur le cerveau; et comme la sensation se trouve conjointe à l'ébranlement du nerf, l'imagination le sera à l'ébranlement qui se fera sur le cerveau même.

« Selon cela, l'imagination doit suivre, mais de fort près, la sensation, comme le mouvement du cerveau doit suivre celui du nerf.

« Et comme l'impression qui se fait dans le cerveau doit

imiter celle du nerf, aussi avons-nous vu que l'imagination *n'est autre chose que l'image de la sensation.*

« De même aussi que le nerf est d'une nature à recevoir un mouvement plus vite et plus ferme que le cerveau, la sensation aussi est plus vive que l'imagination.

« Mais aussi comme la nature du cerveau est capable d'un mouvement plus durable, l'imagination dure plus longtemps que la sensation.

« Le cerveau ayant tout ensemble assez de mollesse pour recevoir facilement les impressions, et assez de consistance pour les retenir, il y peut demeurer à peu près comme sur la cire des marques fixes et durables qui servent à rappeler les objets et donnent lieu au souvenir.

« On peut aisément comprendre que les coups qui viennent ensemble par divers sens, portent à peu près au même endroit du cerveau, ce qui fait que divers objets n'en font qu'un, quand ils viennent dans le même temps.

« J'aurai, par exemple, rencontré un lion en passant par les déserts de Lybie, et j'en aurai vu l'affreuse figure; mes oreilles auront été frappées de son rugissement terrible; j'aurai senti, si vous le voulez, quelque atteinte de ses griffes, dont une main secourable m'aura arraché. Il se fait dans mon cerveau par ces trois sens divers, trois fortes impressions de ce que c'est qu'un lion. Mais, parce que ces trois impressions, qui viennent à peu près ensemble, ont porté au même endroit, une seule remuera le tout; et ainsi, il arrivera qu'au seul aspect du lion, à la seule ouïe de son cri, ce furieux animal reviendra tout entier à mon imagination.

« Et cela ne s'étend pas seulement à tout l'animal, mais encore au lieu où j'ai été frappé la première fois d'un objet si effroyable. Je ne reverrai jamais le vallon désert où j'en aurai fait la rencontre, sans qu'il me prenne quelque émotion ou même quelque frayeur.

« Ainsi de tout ce qui frappe en même temps les sens, il ne s'en compose qu'un seul objet, qui fait son impression dans le même endroit du cerveau, et y a son caractère particulier. Et c'est pourquoi, en passant, il ne faut pas s'étonner si un chat frappé d'un bâton au bruit d'un grelot qui y était

attaché, est ému après par le grelot seul qui a fait son impression avec le bâton au même endroit du cerveau.

« Toutes les fois que les endroits du cerveau, où les marques des objets restent imprimées, sont agités, ou par les vapeurs qui montent continuellement à la tête, ou par le cours des esprits, ou par quelque autre cause que ce soit, les objets doivent revenir à l'esprit : ce qui nous cause, en veillant, tant de différentes pensées qui n'ont pas de suite, et en dormant tant de vaines imaginations que nous prenons pour des vérités (1). »

Nous voyons, nous entendons, nous sentons à tout instant, les objets extérieurs au milieu desquels nous vivons. Nous recevons leurs coups par les yeux, par les oreilles, par les sens. Ces coups qui ont atteint les extrémités extérieures des sens, remontent le long des nerfs jusqu'au cerveau, où ils déterminent une impression et un état. Toutes les fois que ce point encore inconnu du cerveau, centre nerveux, cellule cérébrale, molécule vivante, se trouvera ébranlé comme il le fut quand je reçus la commotion de l'objet extérieur, je reverrai cet objet, j'éprouverai la même sensation. Tel est donc le phénomène de l'imagination.

Le fluide nerveux, les passions, notre volonté, les maladies, mille causes peuvent réveiller, faire vibrer ce point du cerveau qui conserve la marque de l'impression reçue du monde extérieur par la sensation. Il y a aussi des associations d'images comme il y a des associations d'idées, ces images s'appellent, s'enchaînent et expliquent la succession des phénomènes de l'imagination (2).

II

Nous pouvons entrer plus avant avec un grand philosophe italien dans l'étude de cette faculté. Voici sa théorie.

Les phénomènes qui constituent l'imagination se réduisent

(1) Bossuet. *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. III, n° X.

(2) Les scolastiques désignent sous le nom de sens internes le sens commun, l'imagination, l'estimation, la mémoire sensible. Nous n'étudions ici que l'imagination dans ses rapports avec le merveilleux.

à la reproduction, au réveil des sensations que nous avons déjà éprouvées. Ces sensations ainsi renouvelées, prennent quelquefois une telle intensité qu'il semble impossible de les distinguer des sensations réelles; ainsi, dans les rêves et les hallucinations.

Cette faculté consiste dans une force qui appartient à l'âme et qui lui permet de faire renaître avec plus ou moins de vivacité les sensations que nous avons éprouvées.

Pour comprendre ce réveil, il faut se rappeler que les filets nerveux ont deux extrémités, l'une, extérieure, qui se ramifie sur toute la surface du corps humain, sous l'épiderme, dans la peau, l'autre, intérieure, qui s'arrête au cerveau. Ne cherchons pas encore dans le cerveau, l'endroit précis où se terminent ces filets nerveux.

Or, toute sensation dans l'animal est invariablement précédée d'un mouvement, d'une vibration des filets nerveux. Qui fait ainsi vibrer ces filets nerveux? Tantôt, ce sont les objets *extérieurs*, qui envoient les ondes sonores, les ondes lumineuses, les vapeurs, etc., déterminer une impression sensible sur les nerfs, jusqu'au cerveau. Tantôt, c'est l'âme elle-même qui possède la faculté de faire vibrer l'extrémité *intérieure* des nerfs. Quand cette vibration intérieure est égale à celle que produit l'objet extérieur, il se produit une sensation de même intensité; le sujet est exposé à confondre l'objet imaginaire avec l'objet réel.

Que l'âme puisse, en vertu de sa souveraineté sur le corps et de sa faculté d'animation, faire vibrer le centre nerveux, l'extrémité interne du filet nerveux, c'est incontestable. Voyez l'effet de la douleur et de la joie sur la circulation sanguine, sur l'expression de la physionomie, et par conséquent sur les veines et les artères. Voyez les nerfs et les muscles qu'elle met en mouvement, sans le savoir, quand nous voulons entendre un son, voir un objet, tout près de nous, ou dans le lointain.

Cette explication de l'imagination ne diffère pas essentiellement de celle de Bossuet, elle repose sur le réveil ou la reproduction d'une sensation.

Les philosophes scolastiques modernes ont rapproché l'ima-

gination de la mémoire sensitive, ils ont essayé de faire une analyse plus pénétrante de cette faculté. Nous résumons ici la théorie de Tongiorgi, le savant professeur au Collège romain (1).

Nous connaissons par le sens intérieur ce qui se passe en nous, nos sentiments, nos sensations, nos impressions de tous les instants. Nous connaissons par les sens extérieurs, par la vue, l'ouïe, l'odorat, le tact des objets extérieurs qui font naître en nous nos sensations. Ce n'est pas assez.

Nous pouvons à notre gré, faire renaître en nous ces sensations depuis longtemps disparues, les éprouver, en jouir, comme si elles étaient encore présentes. L'avare se rappellera le plaisir qu'il éprouvait en recevant de l'or, et il jouira. Le voluptueux fera revivre le souvenir de ses sensations violentes, et il les sentira jusqu'à la honte du crime. L'alcoolique reproduira en lui, toute la suite des phénomènes physiologiques qu'il a déterminés dans son système nerveux, par l'injection de l'alcool.

Nous pouvons ainsi reproduire un objet, une image, une scène dans notre imagination, avec toutes les émotions, sereines ou violentes, profondes ou superficielles que nous avons senties.

Ces impressions et ces souvenirs sont en nous, à l'état vague, à l'état latent, ils y demeurent, sans que nous le sachions, dans le sommeil de l'inconscience, et dans l'attente du réveil.

Que faut-il pour les réveiller? Tantôt, c'est la volonté qui les ranime, pour se procurer une jouissance nouvelle avec le charme du souvenir et la poésie des choses disparues. Tantôt c'est un objet extérieur, un arbre, une maison, une rue, une voix, un regard, un rien qui trouble, rappelle et ramène à la surface, des faits qui semblaient éternellement oubliés dans les profondeurs de l'inconscient. D'autres fois, enfin, le sang, les humeurs, les fluides, quelques vibrations dans le cerveau, produisent instantanément les mêmes effets.

Quelquefois même, ces images et ces sensations se soulè-

(1) Tongiorgi, *Institutiones philosophicæ*, t. III, p. 171.

vent, s'insurgent avec la violence de l'ouragan, elles simulent l'évidence et la réalité, elles se rapprochent, s'entre-choquent, elles paralysent, la raison, elles s'emparent de nous, principalement dans la solitude, le silence, les ténèbres, quand nous n'éprouvons plus d'autres sensations, quand la vie de relation cesse, quand aucun objet extérieur ne vient nous distraire de l'ardente et invincible contemplation de l'image qui obsède notre cerveau.

Je ne parle pas des hallucinés et des fous.

Nous pouvons tirer de ces faits des conclusions qui semblent éclairer le problème de l'imagination.

Il est certain qu'après avoir éprouvé une vive émotion de plaisir, d'aversion, de joie, de terreur, il reste en nous une prédisposition à ressentir ces émotions. C'est un fait. Il y a même équivalence entre l'émotion éprouvée et la prédisposition à la renouveler.

Ne dites pas que l'impression causée par l'objet extérieur, l'or, l'alcool, le jeu, etc., que ce mouvement matériel, que cette vibration persiste dans les fibres nerveuses, dans le cerveau et que c'est elle qui produit le phénomène de l'imagination. En effet, 1° nos sensations sont innombrables et les fibres nerveuses sont limitées; 2° ces fibres qui continueraient sans cesse à vibrer, en vertu d'une impulsion première, devraient rendre perpétuellement actuels et vivants les souvenirs qui les ont fait naître, et nous savons qu'il n'en est pas ainsi. 3° Il serait difficile d'expliquer l'ordre des souvenirs en présence de la confusion, du chaos, de ces milliards de millions de sensations qui continueraient à faire vibrer les fibrilles ou les centres nerveux du cerveau.

Il ne reste donc en réalité que l'aptitude ou la prédisposition à renouveler les souvenirs sensibles et les sensations.

Et cette prédisposition se trouve dans l'organe même qui a produit la sensation. Observez ce qui se passe en vous dans la rêverie et ce qui se fait dans un sujet endormi, en présence du souvenir sensible. Ce n'est pas par un organe spécial, mystérieux que vous croyez revoir, sentir, entendre un objet, c'est bien par les yeux que l'halluciné s'imagine voir l'objet qui le ravit ou l'épouvante, c'est par l'oreille qu'il entend,

c'est par l'odorat qu'il sent, c'est par la langue qu'il apprécie le goût de la liqueur que vous lui présentez.

L'organe de la sensation est donc aussi l'organe de l'imagination, mais c'est le cerveau qui, par le fluide nerveux, actionne l'organe des sens au point d'arrivée, et détermine à la fois l'apparition de l'image et la sensation qui l'a suivie.

Le savant Tongiorgi du Collège romain, écarte ainsi et réfute cette assertion d'Aristote : « L'objet matériel ébranle le sens, et ce mouvement est imprimé dans l'imagination comme une certaine image sensible, qui demeure quand l'objet disparaît, à peu près comme le dessin du sceau reste dans la cire quand l'anneau n'y est plus. »

Il ne faut attacher aucune importance aux mouvements vibratoires de Hartley et aux phosphorescences cérébrales de Luys, le plus aventurier des physiologistes de notre temps (1).

En ce moment, je regarde un trois-mâts qui passe en mer, sous ma fenêtre. Je vois distinctement son pavillon, sa mâture, sa coque, sa cargaison. Demain, le navire sera loin. Si je ferme les yeux, je continuerai à le voir. Le temps et la distance affaibliront cette impression sans la détruire entièrement.

Cette image qui persiste dans mon cerveau, dans mon imagination est-elle immatérielle ou matérielle? Si elle est immatérielle, comment peut-elle reproduire la couleur, les formes, les dimensions du navire disparu? Immatériel et matériel ou étendu, ces deux idées s'excluent.

« Ces images sont de nature matérielle. Inutile d'insister sur ce point hors conteste désormais... Dès le moyen âge, l'image ou, comme on disait, le phantasme était tenu pour une réalité matérielle (2). »

Essayez de me faire comprendre par quel mystère, des millions et des millions d'images *matérielles*, qui naissent à

(1) Tongiorgi, S. J. *Psychologia*, liber III, cap. ix. « Nihil dico de iis qui species in cerebro concipiunt ut quædam rerum vestigia, quæ in eo tanquam in certa imprimantur. Materialis itaque impressio, quæ sensationis est causa, neque in organis, neque in cerebro conservatur. »

(2) R. P. de la Barre, S. J. *L'Ordre de la nature et le miracle*, p. 27. Nous sommes heureux de louer la valeur scientifique de cet opuscule, et en même temps, la pénétration et la courtoisie de l'auteur, malgré quelques dissentiments.

chaque seconde, pendant la vie, à la vue des objets extérieurs, peuvent s'emmagasiner dans un centre nerveux, dans une cellule, dans un nerf en vibration, dans un point, imperceptible qui est encore pour la science un inconnu!

J'avoue humblement que je ne comprends pas.

Quand le P. Tongiorgi, du Collège romain, nous dit : « C'est l'organe qui conserve l'aptitude à reproduire l'image, et qui la reproduit, en certaines circonstances, selon des lois déterminées, » je saisis son explication, et je pense aussitôt à la harpe qui, pincée au même endroit, reproduit le même son, mais ici la harpe est vivante, animée. Il reste, sans doute, encore d'épaisses ténèbres à dissiper. Il serait inutile et présomptueux d'y travailler. A chaque instant nous constatons que l'esprit humain est borné, et que d'infranchissables obstacles se dressent devant nous.

Le P. de la Barre va plus loin. Il prétend, sans donner aucune preuve, que ces images matérielles emmagasinées dans le cerveau sont à notre disposition, que nous pouvons les projeter par voie de vibration au fluide ambiant, et les faire pénétrer dans le cerveau d'une autre personne, ou d'un autre sujet : ce serait l'explication philosophique nouvelle de la suggestion mentale à de courtes distances.

L'auteur nous engage à consulter sur cette transmissibilité des images cérébrales, l'hypothèse émise par le R. P. de Bonniot, dès 1879.

Or, le P. de Bonniot a précisément combattu et réfuté avec une vigueur singulière l'hypothèse de la transmission des images cérébrales, en 1887, dans un ouvrage intitulé : *Le Miracle et ses contrefaçons*.

Il s'exprime ainsi : « Examinée de près, cette hypothèse nous paraît maintenant *absolument insoutenable*. » (P. 287.) « C'est comme une parole en langue inconnue dite *par un aphone à un sourd*. Il y a des solutions *moins malheureuses*. » (P. 293.) « Conclusion générale : La suggestion mentale ne s'explique pas par le jeu naturel des agents matériels. Donc, ou niez-la, ou admettez l'intervention d'un agent intelligent. » (P. 293.)

Après avoir lu ces déclarations si nettes, il n'est plus permis

de voir dans le P. de Bonniot un partisan de la suggestion mentale ou de la transmission des images cérébrales. Nous regrettons de ne pas citer intégralement l'argumentation serrée de ce polémiste de valeur. Nous y reviendrons.

La nature a donné à l'homme des sens par lesquels il entre en communication avec le monde extérieur. Nos yeux reçoivent les ondes lumineuses renvoyées de la surface des corps, nos oreilles reçoivent les ondes sonores, et c'est ainsi que nous voyons les couleurs, que nous entendons les sons. Avons-nous aussi un appareil organisé pour recevoir des images qui nous seraient envoyées par un cerveau étranger? Comment ces images entrent-elles en nous? Par quel sens les recevons-nous? Par quels nerfs pénètrent-elles dans notre cerveau? Quel est l'anatomiste ou l'expérimentateur qui a constaté et décrit l'organe si longtemps inconnu qui nous permettrait de recevoir des images silencieuses qui chemineraient à travers l'espace? Quel est donc l'organe de cette vision qui n'aurait rien de commun avec les autres organes des sens et qu'il est impossible de localiser.

Je réfléchis, je m'observe avec soin, j'analyse patiemment tous les phénomènes qui se succèdent dans mes sens et dans mon entendement, et il m'est impossible de découvrir un organe chargé de recevoir les images et adapté à cette réception. La science s'appuie sur des faits; ici, les faits font défaut.

Si je continue cet examen, je suis forcé de reconnaître aussi qu'aucun philosophe, aucun physiologiste n'a constaté en nous l'existence d'un organe qui lancerait au dehors ces images et ferait vibrer l'éther. Nous connaissons bien les ondes sonores et les ondes lumineuses, mais quel est donc le physicien qui a découvert les ondes mystérieuses qui transportent les images cérébrales? Nous ne le connaissons pas.

Que tout sentiment, toute pensée, toute émotion soit accompagnée d'une modification dans mon cerveau, et quelquefois dans ma physionomie, qui voudrait le contester? C'est l'inévitable conséquence de l'union de l'âme et du corps.

Mais qu'il se trouve en nous des images matérielles, qu'elles y demeurent perpétuellement emmagasinées, que je jouisse de la faculté de les projeter hors de moi, de leur donner une

direction, de les envoyer à travers l'espace à une personne qui ne pense pas à moi, c'est un roman de philosophie. J'en appelle à l'expérience du genre humain. Sur mille personnes vous n'en trouverez pas une qui puisse correspondre ainsi, par un simple effort de volonté, avec une autre personne, à distance, et faire pénétrer une image dans son cerveau.

Si mon cerveau était organisé pour produire ces images, pour les conserver, pour les envoyer à distance, je le saurais bien, j'en ferais l'expérience, et d'autres l'auraient faite avant moi.

Or, non seulement il m'est impossible de constater l'existence de cet organe, non seulement cette impossibilité a toujours été constatée par le genre humain, mais tous mes efforts restent infructueux quand je veux essayer de transmettre mentalement mes images et mes pensées.

Qu'il se produise quelquefois, sans le concours de notre volonté, des communications accidentelles et mentales entre deux êtres, c'est possible, c'est un fait réel, mais ce n'est pas la suggestion mentale à distance qui nous en donnera l'explication.

L'organe de l'imagination qui suscite en nous l'image ou dans la veille, ou dans le sommeil, ou dans la rêverie, ou dans le délire de la maladie, de l'ivresse, de l'hallucination, de la folie, n'a rien de commun avec l'organe chimérique, inconnu qui lancerait les images à distance, vers d'autres cerveaux.

III

De toutes ces recherches il résulte clairement que mille causes, le sang, les fluides, les vibrations nerveuses, la maladie, la fièvre, les passions peuvent ébranler notre cerveau, faire vibrer des centres psycho-moteurs, et susciter en nous des images que nous sommes exposés quelquefois à prendre pour la réalité. Ce fantôme, ce démon, cet ange, cet animal furieux, cette figure grimaçante, tout cela n'existe souvent que dans mon cerveau, dans mon imagination, mais je suis ému, agité, bouleversé, et malgré les témoignages contraires contre

lesquels je ne crains pas de protester, je persiste à croire que j'ai vu, que je vois dans sa réalité vivante, un ange ou un démon.

C'est à la raison qu'il appartient de nous éclairer, de nous diriger, de mettre les choses au point. Elle nous défendra contre les illusions des sens, elle va nous éclairer sur les erreurs de l'imagination. L'esprit faible obéit en aveugle à l'impulsion de l'imagination et s'égaré. L'esprit fort analyse son état, se rend compte des circonstances, et il obéit à la raison devant laquelle les fantômes vont s'évanouir. L'imagination troublée par les vapeurs, nous dit : Je vois un ange, une bête horrible, un effrayant fantôme, un ami, un parent défunt. La raison répond, en faisant la part des exceptions : Non, tu ne vois ni un ange, ni un défunt, tes nerfs sont malades, ton cerveau n'est plus en équilibre, prends patience et tu reprendras possession de toi-même. Il faut attendre en paix la fin de l'orage. Mais l'âme bouleversée est quelquefois incapable de raisonner, d'entendre, et elle va où l'emporte l'impétuosité de ses nerfs révoltés.

J'ai dit que l'âme est bouleversée. C'est qu'en effet, nous sommes exposés à nous tromper, et à oublier l'âme : on nous parle de l'imagination, du cerveau, des nerfs, des centres physico-psychiques, comme s'il y avait en nous des facultés indépendantes, substantielles, comme s'il y avait en nous des puissances vitales, matérielles, autonomes et indépendantes de l'âme.

Il n'en est rien ; il ne faut jamais oublier ces sages paroles de Bossuet, que je vous invite à méditer, pour prévenir les plus regrettables confusions :

« Quoique nous donnions à ces facultés des noms différents par rapport à leurs diverses opérations, cela ne nous oblige pas à les regarder comme des choses différentes. Car l'entendement n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle conçoit : la mémoire n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle retient et se ressouvient ; la volonté n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle veut et qu'elle choisit.

« De même, l'imagination n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle imagine et se représente les choses à la manière

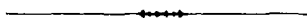
qui a été dite. La faculté visuelle n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle voit, et ainsi des autres : de sorte qu'on peut entendre que *toutes ces facultés ne sont au fond que la même âme qui reçoit divers noms à cause de ses différentes opérations* (1). »

Certains physiologistes, en trop grand nombre, ou matérialistes, ou inconscients, attribuent une importance exagérée et une action exclusive à l'organe, ils oublient l'union de l'âme et du corps, le composé humain, et ils épaississent encore les ténèbres qui rendent déjà si difficile l'investigation de ces phénomènes de la vie sensible et de la vie intellectuelle. Ils ne voient que centres nerveux, centres psycho-sensoriels, substance corticale du cerveau, etc., ils finissent par dire avec un matérialiste audacieux : « Le cerveau secrète la pensée, comme le rein secrète l'urine, et le foie la bile. » N'oublions pas que l'âme sans le corps est un esprit séparé, que le corps sans l'âme est un cadavre, et que, pendant la vie, tous nos actes intellectuels et sensibles appartiennent à l'âme unie substantiellement au corps.

(1) Bossuet, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. 1, n° xx. — Saint Thomas avait déjà observé « que nos facultés, qu'elles résident ou qu'elles ne résident pas dans un organe, ont leur racine dans la seule essence de l'âme, *in unâ essentiâ animæ radicentur.* » *Sum. Theolog.*, I, II, q. 77, a. 1.

Élie MÉRIC.

(A suivre.)



LA TRANSMISSION DE LA PENSÉE ⁽¹⁾

La *Tribune médicale*, dirigée par le Dr Laborde, a publié dans ses numéros du 16 et du 30 mai 1875, sous le titre : *Réa-lité de quelques phénomènes magnétiques; rapports qu'ils présentent avec les Miracles de Bois d'Haine*, deux articles du Dr O. Dusart, ancien interne des hôpitaux de Paris, sur un cas qui est devenu classique.

Le docteur avait été appelé en 1869 à donner ses soins à une jeune fille d'une quinzaine d'années, M^{lle} J..., affligée d'une maladie nerveuse, dont les principaux symptômes étaient la monomanie du suicide et le refus de prendre des aliments.

Le spasme de l'œsophage nous force à recourir à l'emploi de la sonde deux fois par jour; mais la malade, dominée par des idées de suicide, engage chaque fois avec nous une lutte acharnée pour s'opposer à l'introduction de tout aliment. Nous devons être souvent quatre pour triompher de sa résistance, et je me sers d'une très large bague de fer pour protéger contre les morsures le doigt que j'introduis dans la bouche, afin de guider la sonde. Les aliments introduits, la malade fait des haut-le-corps, des efforts de vomissement, crache d'une façon continue et pousse des hurlements pendant plusieurs heures.

Les parents, dont l'intelligence est au-dessous de la moyenne, et qui sont imbus de préjugés, s'opposent à l'emploi des stupéfiants et de tout agent susceptible d'apporter du calme. Dans de telles conditions, la malade dépérit rapidement et nous donne de vives inquiétudes. Cette lutte pour l'alimentation dura depuis les premiers jours de juin jusqu'à la fin

(1) M. de Rochas a choisi ce titre : *L'Extériorisation de la pensée.*

d'octobre. C'est alors que je proposai à la famille un moyen auquel je songeais depuis quelque temps, le *sommeil magnétique*.

Toutes mes notions sur le magnétisme se bornaient aux quelques souvenirs que j'avais conservés lors de mon passage comme interne dans le service d'Aran. J'avais souvent vu ce médecin endormir une hystérique, et je me disais que j'améliorerais sans doute beaucoup la situation de M^{lle} J... si je pouvais assurer sa digestion, en provoquant après chaque repas un état de sommeil ou tout au moins de calme suffisant.

Je fis cette proposition en présence du docteur X..., directeur d'un grand asile d'aliénés, homme froid et d'une grande réserve, lequel venait chaque jour voir la malade et m'aider de ses conseils. Ce savant confrère déclara que tous les essais de magnétisme tentés sous ses yeux avaient toujours abouti à des résultats négatifs, mais que l'expérience n'étant pas de nature à porter préjudice à M^{lle} J..., il était d'avis que je devais essayer, ajoutant qu'il suivrait les faits avec intérêt.

En conséquence, le 30 octobre, en sa présence, après avoir tenu quelque temps la main droite de la malade, je commençai des passes comme j'en avais vu pratiquer jadis, et fus fort surpris, au bout de dix minutes, de voir la malade cesser ses plaintes, devenir calme et immobile. Je continue quelque temps et lui adresse ensuite la parole : « Dormez-vous ? — Non ; mais je me sens bien, et, si vous continuez, il me semble que je dormirai. »...

Encouragé par ces paroles, les seules sensées qu'elle eût prononcées depuis quatre mois, je continue jusqu'au sommeil complet. J'ordonne alors d'ouvrir la bouche, ce qui est fait ; j'introduis la sonde sans rencontrer de résistance, et ce cathétérisme n'est plus suivi, comme auparavant, d'agitation ni de régurgitations ; la malade ne crache pas.

Elle est parfaitement calme et répond avec lucidité à toutes mes questions.

Depuis lors, j'eus recours, deux fois par jour, au même moyen. Quand je ne pouvais venir le soir (7 kilomètres me séparaient de la malade), le Dr X... introduisait la sonde ;

mais alors la lutte et les vomituritions recommençaient, comme par le passé.

Dans l'intervalle, je me procurai le livre de Deleuze (1), le plus honnête et le moins exagéré que je connaisse sur ce sujet, encore si obscur, étudié avec tant de parti pris et si peu de méthode. Devenu moins étranger aux pratiques du magnétisme, je résolus de faire les quelques essais que je croirais compatibles avec les intérêts de ma malade, afin de contrôler un certain nombre de faits rapportés par les observateurs qui me semblaient dignes de foi.

Il ne faut pas oublier que j'eus constamment près de moi, pour discuter et déterminer les conditions de mes expériences, pour en vérifier les résultats, le Dr X... dont j'ai signalé plus haut le scepticisme et qui inscrivait jour par jour ce qu'il avait observé. Afin d'éviter les répétitions, je prendrai successivement chaque série de phénomènes constatés, sans m'astreindre à l'ordre chronologique.

Intelligence. — Pendant le sommeil magnétique, la malade répond à toutes mes questions avec une remarquable précision. Elle discute ses idées de suicide qu'elle ne veut pas abandonner et me donne sur ses antécédents tous les détails que je désire. Elle distingue très nettement cet état de celui du sommeil naturel. « Dans ce dernier, me dit-elle, je perds tout à fait conscience de toutes mes douleurs, tandis que, sous l'influence du magnétisme, je les éprouve, mais je sens un grand calme et beaucoup de bien-être relatif. Il me semble cependant que vous pourriez aller plus loin et me donner un sommeil parfait. »

Elle se rappelle fidèlement tous les rêves qu'elle a faits dans son sommeil naturel ; dit combien celui-ci a duré, mais elle ne conserve aucun souvenir de l'intervalle de délire qui existe entre le sommeil de la nuit et le moment où je l'endors. Cette inconscience est aussi absolue que celle des épileptiques pour leurs attaques. M^{lle} J... indique, sans jamais se tromper, les heures très précises, les dates, etc... : il n'y a aucune horloge dans la maison, ni quoi que ce soit indiquant les heures.

(1) *Instruction pratique sur le magnétisme animal.* — Paris, 1825.

Elle sait quelles sont les personnes qui se trouvent dans la chambre, et il lui arriva même de donner sur un enfant qui se trouvait à 50 mètres de son habitation des détails qui furent trouvés exacts. « Vous voyez donc les personnes qui sont ici ou vous les entendez? — Non; je sais qu'elles se trouvent là, mais il m'est absolument impossible de savoir comment. » Il ne lui est jamais arrivé de répondre aux personnes qui lui parlaient sans la toucher.

Suggestion (ou substitution de la pensée du magnétiseur à celle du magnétisé). Quant à la détermination du temps, je me demandais s'il n'y avait pas là un phénomène de suggestion. Je posai donc des questions très spéciales, dont seul je pouvais connaître la solution, et j'essayai de suggérer les réponses : le résultat fut constamment négatif. Ces essais furent faits dès le début, quand je n'avais encore que très peu de notions sur le magnétisme et que mon pouvoir sur la malade n'était pas encore bien établi. Plus tard, j'oubliai de les renouveler.

Double vue. Dans les premiers jours, avant de faire des passes au-dessus du corps de la malade, je commençai par prendre la main droite (paralysée). Quand le sommeil était obtenu, M^{lle} J... me disait que le contact de mes mains déterminait dans tout son bras droit un fourmillement très prononcé, j'essayai à plusieurs reprises de mettre en contact avec la paume de cette main, divers objets que la malade reconnaissait presque constamment : je crois avoir remarqué que les erreurs survenaient surtout lorsque je tenais fort peu de temps cette main dans les miennes.

« Vous sentez donc les formes des objets en contact avec votre main? — Non, je ne sens absolument rien et j'ignore tout à fait par quel moyen j'apprends qu'ils s'y trouvent. Mais je suis absolument sûre qu'ils y sont. Si vous mettiez ces objets dans ma main gauche (celle qui n'était pas paralysée et que je ne touchais jamais, à cause de la disposition du lit), je les sentirais comme tout le monde et je suis convaincue que je ne me tromperais jamais. »

L'épreuve fut faite. La malade explorait en tous sens et retournait les objets placés dans sa main gauche et se trom-

paît très souvent sur leur nature, nommant des objets de forme analogue. Il est probable que le tact était émoussé dans cette main : M^{lle} J... paraissait affectée de ces insuccès. Un jour, j'essaye de tenir cette main gauche dans les miennes pendant quelque temps, et de faire quelques passes le long du bras. La malade accuse les fourmillements ordinaires, puis reconnaît, sans se tromper une seule fois, tous les objets qu'on lui présente, distinguant les divers volumes d'un même ouvrage ou des livres absolument semblables extérieurement.

J'ai essayé de rappeler par des passes, au moins momentanément, le sens de l'*odorat* et celui de la *vue* : j'ai échoué tout à fait pendant le premier mois et n'ai plus essayé plus tard.

Audition à distance. — Sommeil produit sans manifestations extérieures. Voici maintenant les faits les plus intéressants : J'ai dit que, au début, je faisais des passes pour provoquer le sommeil. La malade accusait des sensations différentes, selon que j'approchais ou que j'éloignais les mains de son corps. Le réveil se produisait ensuite spontanément, quelques heures après mon départ. Plus tard, je commandai à haute voix de dormir jusqu'à des heures déterminées et de permettre au Dr X... de passer la sonde, quand je ne pouvais revenir. Je fus toujours ponctuellement obéi, sans qu'il se soit produit une erreur au sujet de l'heure du réveil. Quand j'oubliais de donner l'ordre d'accepter la sonde, celle-ci était refusée.

Comme la malade était hystérique, je me demandai si le sommeil ne devait pas être attribué surtout à l'impression produite par les passes et le contact des mains. Cela ne me paraissait pas probable, car j'avais observé que, quand, en faisant des passes, je me laissais distraire par la conversation de mon confrère et des parents, je ne parvenais jamais à produire un sommeil suffisant, même après un long espace de temps. Il fallait donc faire une large part à l'intervention de ma volonté. Mais celle-ci suffirait-elle sans le secours d'aucune manifestation extérieure ? Voilà ce que je voulus savoir, rien autour de la malade n'étant changé et ne pouvant diminuer ou augmenter ses occasions de distraction.

A cet effet, j'arrive un jour avant l'heure fixée la veille pour le réveil, et, sans regarder la malade, sans faire un geste, je lui donne *mentalement* l'ordre de s'éveiller. Je suis aussitôt obéi. A ma volonté, le délire et les cris commencent. Je m'assieds alors devant le feu, le dos au lit de la malade, laquelle avait la face tournée vers la porte de la chambre. Je cause avec les personnes présentes sans paraître m'occuper des cris de M^{lle} J..., puis, à un moment donné, sans que personne se fût aperçu de ce qui se passait en moi, je donne *l'ordre mental* du sommeil et celui-ci se produit. Plus de *cent fois* l'expérience fut faite et variée de diverses façons : l'ordre mental était donné sur un signe que me faisait le Dr X..., et toujours l'effet se produisait. Un jour, j'arrive lorsque la malade était éveillée et en plein délire : elle continue, malgré ma présence, à crier et s'agiter : Je m'assieds et j'attends que le Dr X... me donne le signal. Aussitôt celui-ci donné et l'ordre mental formulé, la malade se tait et s'endort. « Vous saviez que j'étais là depuis quelque temps? — Non, monsieur ; je ne me suis aperçue de votre présence qu'en sentant le sommeil me gagner ; j'ai eu alors conscience que vous étiez assis devant le feu. »

Ainsi que je l'ai dit plus haut, je donnais chaque jour, avant de partir, l'ordre de dormir jusqu'au lendemain à une heure déterminée. Un jour je pars, oubliant cette précaution. J'étais à *700 mètres* quand je m'en aperçus. Ne pouvant retourner sur mes pas, je me dis que peut-être mon ordre serait entendu, malgré la distance, puisque, à un ou deux mètres, un ordre mental était exécuté. En conséquence, je formule l'ordre de dormir jusqu'au lendemain, 8 heures, et je poursuis mon chemin. Le lendemain, j'arrive à 7 heures et demie ; la malade dormait. « Comment se fait-il que vous dormiez encore? — Mais, Monsieur, je vous obéis. — Vous vous trompez, je suis parti sans vous donner aucun ordre. — C'est vrai : mais, cinq minutes après, je vous ai parfaitement entendu me dire de dormir jusqu'à 8 heures. Or, il n'est pas encore 8 heures. » Cette dernière heure étant celle que j'indiquais ordinairement, il était possible que l'habitude fût la cause d'une illusion et qu'il n'y eût ici qu'une simple coïncidence. Pour en

avoir le cœur net et ne laisser prise à aucun doute, je commandai à la malade de dormir jusqu'à ce qu'elle reçût l'ordre de s'éveiller.

Dans la journée, ayant trouvé un intervalle libre, je résolus de compléter l'expérience. Je pars de chez moi (7 *kilomètres de distance*), en donnant l'ordre du réveil. Je constate qu'il est 2 heures. J'arrive et trouve la malade éveillée : les parents, sur ma recommandation, avaient noté l'heure exacte du réveil. C'était rigoureusement celle à laquelle j'avais donné l'ordre. Cette expérience, plusieurs fois renouvelée à des heures différentes, eut toujours le même résultat.

Je rappelle que tous ces faits, à mesure de leur production, étaient inscrits jour par jour par le D^r X... Mais voici qui paraîtra plus concluant encore.

Le 1^{er} janvier, je suspendis mes visites et cessai toute relation avec la famille. Je n'en avais plus entendu parler, lorsque le 12, *faisant des courses dans une direction opposée et me trouvant à 10 kilomètres de la malade*, je me demandais si, malgré la distance, la cessation de tous rapports et l'intervention d'une tierce personne (le père magnétisant désormais sa fille), il me serait encore possible de me faire obéir. Je défends à la malade de se laisser endormir : puis, une demi-heure après réfléchissant que si, par extraordinaire, j'étais obéi, cela pourrait causer préjudice à cette malheureuse jeune fille, je lève la défense et cesse d'y penser.

Je fus fort surpris lorsque, le lendemain, à 6 heures du matin, je vis arriver chez moi un exprès portant une lettre du père de M^{lle} J..., celui-ci me disait que la veille, 12, à 10 heures du matin, il n'était arrivé à endormir sa fille qu'après une lutte prolongée et très douloureuse. La malade, une fois endormie, avait déclaré que, si elle avait résisté, c'était sur mon ordre, et qu'elle ne s'était endormie que quand je l'avais permis.

Ces déclarations avaient été faites en présence de témoins auxquels le père avait fait signer les notes qui les contenaient. J'avais conservé cette lettre, dont M... me confirma plus tard le contenu, en ajoutant quelques détails circonstanciés.

Je cessai donc de voir cette jeune fille, au moment où mon

pouvoir arrivait à un degré éminent, et lorsque mes connaissances sur le magnétisme, devenues plus précises, m'auraient permis de faire les expériences les plus intéressantes. Nul doute pour moi que je ne fusse arrivé à produire les phénomènes de suggestion et autres analogues...

*
* *

En 1867, mon ami le baron Karl du Prel présenta à la Société de psychologie de Munich un rapport sur les expériences qu'il venait de faire avec une jeune fille nommée Lina, qui, par une singulière coïncidence, possédait des facultés tout à fait analogues à celles de la jeune femme, portant le même nom et exerçant la même profession de modèle qui a servi à mes propres travaux depuis quelques années (1).

Les expériences, dirigées par le baron du Prel, ont eu lieu à Munich dans son cabinet de travail en présence de M. Von Notzing, docteur en médecine, qui endormait le sujet et le mettait en léthargie (2); de M. Albert Keller, peintre très connu en Bavière, et enfin de M^{me} et M^{lle} du Prel, témoins choisis par la Société de psychologie (3).

Pour satisfaire aux exigences des sceptiques, il fut décidé que le choix des ordres à donner n'incomberait pas à l'hypnotiseur. C'était le baron du Prel qui les arrêtait, et il en donnait connaissance au Dr Von Notzing, non par la parole, mais par des notes qu'il écrivait en silence, assis à six pas des personnes présentes. Sur un ordre du baron, le docteur s'approchait de lui, lisait en silence les ordres inscrits, puis allait

(1) La Lina (de Munich) et Lina de Ferkel possèdent toutes les deux la faculté de lire la pensée et de donner d'une façon remarquable les poses passionnelles d'après des suggestions orales ou musicales, mais à des degrés très différents, l'une ayant été entraînée dans un sens, l'autre dans un autre.

(2) Lors de la première séance, on avait constaté qu'à l'état de veille Lina avait 80 pulsations et 18 respirations par minute. Il fallut deux minutes et demie pour l'amener au premier état léthargique. Son pouls donna alors 88 pulsations et sa respiration s'éleva jusqu'à 36 par minute. L'insensibilité cutanée était complète, les membres retombaient lourdement quand on les soulevait, et, en ouvrant les paupières, on constata que les pupilles étaient convulsées vers le haut.

(3) Les expériences que nous allons rapporter ont eu lieu dans deux séances différentes qui ont été précédées et suivies de beaucoup d'autres. N'ayant reproduit qu'une partie du compte rendu de ces deux séances, je ne les ai pas distinguées, pour la simplicité du récit, et je me suis borné à placer les expériences dans l'ordre où elles ont eu lieu.

s'asseoir vis-à-vis de la jeune fille hypnotisée qui reposait dans un fauteuil, et concentrait sa pensée sur les ordres qu'il venait de lire.

Au commencement de la séance, le baron du Prel pria M. Keller, qui n'avait jamais assisté à ces phénomènes, et qu'il s'agissait de convaincre, de le suivre dans une chambre voisine; après avoir fermé la porte, il lui demanda de formuler un ordre quelconque, mais pas trop banal, de façon à ce que l'imagination surexcitée du sujet ne pût le soupçonner. M. Keller fit part de son désir au baron qui rentra dans la chambre, et, s'asseyant près de son bureau, écrivit :

1^{re} expérience. — *Lina doit prendre l'étui à cigares qui est sur la table, en retirer un cigare et le présenter à M. Von Notzing.*

M. Von Notzing s'approcha du baron, lut la note, alla s'asseoir vis-à-vis de Lina et concentra sa pensée.

RÉSULTAT. — Après quelques essais pour relever son bras gauche, qui reposait sur le bras du fauteuil près de la table, Lina exécute, lentement, il est vrai, mais sans hésitation, l'ordre donné. Elle s'empare de l'étui, retire l'enveloppe extérieure, et prend un cigare qu'elle présente à M. Von Notzing : l'expérience avait duré en tout cinq minutes, à cause de la difficulté que Lina avait éprouvée pour soulever son bras.

M. Keller me suivit (1) de nouveau dans la chambre voisine, et me communiqua, à voix basse, un autre désir. Il voulait que Lina allât chercher le même étui à la place où il le déposerait, qu'elle le rapportât sur la table et exécutât en sens inverse les opérations qu'elle avait faites précédemment avec le cigare.

J'écrivis donc :

2^e expérience. — *Lina doit chercher l'étui et le prendre, s'approcher de la table, reprendre le cigare, le remettre dans l'étui, et poser celui-ci sur la table.*

(1) A partir de ce moment, je traduis littéralement le récit du baron du Prel.

RÉSULTAT. — Lina se lève, va en hésitant dans différentes directions, puis elle s'avance vers l'appui de la fenêtre, où M. Keller avait posé l'étui, et prend cet étui. Elle revient en arrière et s'assied, prend le cigare qui était resté sur la table, le remet dans l'étui, le referme et le pose sur la table.

Ces deux expériences ayant satisfait M. Keller, je repris la direction des ordres à donner et j'écrivis :

3^e expérience. — *Lina doit retirer de mon pupitre un bracelet qui s'y trouve dans une boîte et le passer à son bras.*

RÉSULTAT. — Lina se lève, se dirige vers mon pupitre, lentement comme toujours, mais cette fois sans hésiter, ouvre le tiroir à l'aide de la clé qui se trouvait dans la serrure, retire une boîte qu'elle caresse de la main; puis elle la secoue, ce qui fait résonner l'objet dur qui s'y trouve. Après avoir secoué encore une fois la boîte, elle l'ouvre, en retire le bracelet, et le passe à son bras.

M. Von Notzing complète mentalement mon ordre, et Lina, lui obéissant, referme la boîte, et la remet dans le tiroir qu'elle referme aussitôt.

Cette expérience, qui, comme les deux précédentes, s'est effectuée au milieu du plus profond silence, me paraît absolument concluante.

4^e expérience. — *Lina, qui éprouve de la difficulté à parler, doit s'asseoir à mon bureau, et, sur une feuille de papier qui s'y trouve, elle doit écrire au crayon rouge « Bonsoir », et, sous ce mot, son prénom au crayon rouge. Puis elle doit présenter la feuille à M. Keller, en la tournant de telle façon qu'il puisse la lire; ensuite elle la remettra sur la table.*

RÉSULTAT. — Lina balbutie quelque chose, puis finit par prononcer le mot « écrire », mais elle ne bouge pas et poursuit ses propres idées; elle murmure le nom d'un Monsieur qui avait été présent à la séance précédente; elle imite parfaitement sa manière de prendre une prise de tabac et d'épouseter ensuite sa barbe; elle murmure le mot « barbe », et répète

encore une fois ses gestes. Alors seulement elle balbutie « se lever » et essaye de se lever.

Pour éviter le réveil qui pourrait être la conséquence d'un effort trop grand, M. Von Notzing l'aide à se mettre debout et l'abandonne ensuite à elle-même.

Elle s'avance lentement, et, comme toujours, les yeux fermés, vers mon bureau, s'assied sur la chaise devant mon bureau, tire à elle la feuille de papier, et prend, parmi les trois crayons (noir, rouge et bleu) qui se trouvent devant elle, le crayon noir et écrit quelque chose dans l'air.

L'hypnotiseur lui enlève le crayon et le remet à sa place.

Lina murmure « bonne nuit ». L'hypnotiseur confesse ne pas s'être souvenu exactement du mot à faire prononcer.

Nous laissons Lina poursuivre ses idées. Elle met la main sur les trois crayons, prend de nouveau le noir, touche la pointe et la remet à sa place; puis elle prend le rouge, écrit de nouveau quelque chose dans l'air, et, seulement après l'injonction verbale de poser le crayon sur le papier, elle écrit en grands caractères bien fermes « bonne nuit ». Elle répète ces mots verbalement en s'inclinant et en faisant un geste affable de la main.

L'hypnotiseur l'engage par un seul mot à « continuer ». Elle reprend le crayon noir; mais, après en avoir touché la pointe, elle le rejette énergiquement, prend le crayon rouge, en touche également la pointe et le remet à sa place. Elle prend enfin le crayon bleu, le désigne du doigt, puis montre le papier, écrit dans l'air, en traits reconnaissables, « Lina » : ensuite elle écrit son nom sur le papier, sans omettre le point sur l'i qu'elle place avec un geste énergique.

Elle prend alors la feuille, s'avance vers la table où se trouve M. Keller, lui présente la feuille et la pose ensuite sur la table.

Je voulus alors voir ce que donnerait un ordre mental se rapportant à une action qui devrait être exécutée après le réveil, et j'écrivis, me rapportant à l'expérience 3 :

5^e expérience. — *Après son réveil, elle ne sentira ni ne verra le bracelet qu'elle a au bras.*

RÉSULTAT. — Il nous parut nécessaire de nous assurer d'abord si l'ordre négatif était compris. Pour cela, M. Von Notzing posa quelques questions : « À quoi se rapporte l'ordre donné? » Lina tend son bras et plie le poignet sur lequel se trouve le bracelet. Sur la demande de montrer l'organe auquel se rapporte l'ordre, elle couvre les yeux de la main gauche. — Cela était suffisant.

L'hypnotiseur enjoint alors à Lina de *rester dans l'état indiqué jusqu'au moment où l'on prononcerait le mot « anniversaire »* et de *retomber dans le sommeil hypnotique au mot « Oméga »*.

Là-dessus on lui ordonne de se réveiller, et M. Von Notzing lui souffle sur le front. Elle se réveille lentement.

Nous nous asseyons autour de la table dans la pièce voisine, où nous causons pendant un quart d'heure. Lina ne paraît pas remarquer le bracelet, bien que ma femme, qui en portait un, lui montrât le sien pour éveiller son attention. Alors M. Von Notzing, sous prétexte de lui tâter le pouls, prend sa main droite de telle façon qu'elle se serait certainement aperçue de la présence du bracelet dans son état normal; mais Lina regarde son poignet et ne voit rien. Ma femme prend alors la main droite de Lina comme si elle voulait regarder les dentelles de sa manche et ramène le bracelet vers la paume de la main de manière à en serrer la racine; M. Von Notzing lui fait regarder une égratignure qu'elle a sur la main tout près du bracelet; mais tout cela est en vain.

Je montre ensuite à M. Von Notzing une bouteille de vin étranger à enveloppe de paille et il me demande si l'on m'a fait cadeau de ce vin pour mon anniversaire; ma femme ajoute que mon anniversaire était arrivé récemment et que celui de mon fils arriverait bientôt; mais Lina qui a placé sa main droite sur ses genoux, ne bronche pas. M. Von Notzing, regardant les bagues qu'elle porte à la main gauche, lui demande si elle n'en porte pas à la main droite; elle répond négativement en montrant ses doigts, qui, en effet, n'en ont pas, mais, en même temps, elle aperçoit avec stupéfaction le bracelet à son poignet.... Nous passons alors tous ensemble

dans une autre pièce; dès que Lina fut assise, M. Von Notzing lui prit le pouls et lui demanda si elle connaissait le mot « Oméga », sur quoi elle se pencha en arrière et s'endormit.

6^e expérience. — *Lina devra, après son réveil, s'approcher de la fenêtre, regarder au loin et voir un arc-en-ciel, une foule en gaieté répandue dans le jardin et des étoiles brillantes, et elle nous dépeindra ce qu'elle voit.*

Tel est le premier ordre que j'avais écrit; mais je réfléchis que M. Von Notzing trouverait peut-être que la production de cette « hallucination posthypnotique » serait trop difficile à réaliser en se servant simplement de la transmission de pensée, et j'écrivis un second ordre que voici :

Elle verra, dans l'image que je lui présenterai, le portrait de mon fils et le dépeindra.

Il va sans dire que j'avais l'intention de lui présenter un portrait qui ne représenterait nullement mon fils. J'exigeais donc de son imagination qu'elle changeât ce portrait de manière à y voir mon petit garçon, c'est-à-dire que j'exigeais une « illusion posthypnotique », parce que je supposais qu'elle se réaliserait plus facilement que « l'hallucination posthypnotique » de l'ordre précédent qui nécessitait la création par la jeune fille d'un tableau imaginaire de sa propre invention.

Quand M. Von Notzing eut lu les deux ordres, il se décida à accepter d'abord le premier et à faire exécuter le second un peu plus tard.

Il s'assit de nouveau devant la jeune fille et concentra ses pensées sur la scène du feu d'artifice que je venais d'indiquer. Cette fois encore, et plus que jamais, il nous parut nécessaire de nous assurer de la réussite de la transmission mentale de l'ordre avant de réveiller le sujet; nous posâmes donc quelques questions de contrôle, qui, ainsi qu'on va le voir, ne donnaient aucune indication capable d'influencer la réponse.

RÉSULTAT. — M. Von Notzing pose la question : « Quelle est la direction? » Lina lève le bras, indique la fenêtre qui se trouve derrière elle et qui donne dans le jardin. Cela nous suffit. — M. Von Notzing lui ordonne de rester dans l'état

voulu jusqu'à ce qu'il prononce le mot « assiette », ce mot ayant été choisi par moi. Là-dessus il la réveille.

Lina se promène à travers la chambre et ne s'approche de la fenêtre qu'au moment où ma femme, pour lui donner une impulsion, l'ouvre sous prétexte qu'il fait chaud.

Lina regarde par la fenêtre, mais nous attendons en vain la description du feu d'artifice. Bien qu'elle soit éveillée, elle éprouve encore de la difficulté à parler. A un moment donné, sa figure s'anime, nous lui demandons ce qu'elle voit; elle nous répond par le mot « gai ». Elle bat la mesure sur l'appui de la fenêtre; nous lui demandons si c'est là une mélodie qu'elle joue; sur quoi elle balance la tête en cadence. Elle prie alors ma femme de venir regarder par la fenêtre, ce que celle-ci fait sans que Lina n'entame aucune description; elle s'assied près de nous et parle des belles « étoiles », dont on voit, en effet, quelques-unes, bien que le ciel soit assez couvert. Elle va de nouveau regarder par la fenêtre; je la prie de me dire ce qu'elle voit parce que je suis trop paresseux pour me lever, et elle se met de nouveau à battre la mesure, cette fois-ci avec le pied, contre le plancher. M. Von Notzing veut fixer son intention en indiquant un lieu et lui demande si elle ne voit rien à droite dans le coin du jardin; elle parle brièvement de lumières et de gens qui rient. — Puis elle change de thème et dit : « Bouf(1) me trotte par la tête; si je ne savais pas qu'il est allé se coucher, j'aurais cru le voir ici dans le coin. »

Il me vint alors à l'idée que Lina se trouvait peut-être déjà sous l'influence du second ordre, sur lequel, il est vrai, M. Von Notzing n'avait pas encore concentré sa pensée, mais qu'il avait lu en même temps que le premier. Je décroche donc du mur le portrait d'une dame peint en l'an 1562 et qui se trouve sous verre dans un cadre; je m'approche de la table; je le montre à Lina et je lui demande qui c'est, « Bouf, répond Lina; ce portrait est très ressemblant; ses longues boucles sont très bien dessinées... Quel gentil enfant! Mais, la dernière fois, ce portrait n'y était pas encore... Comme il a l'air souriant... Il est toujours si gentil. »

(1) Bouf est le petit nom de mon fils qu'elle a vu pendant les séances précédentes et qui s'est attaché à elle.

Ma femme lui montre un portrait de notre petit garçon datant de sa première enfance et lui demande si les deux portraits se ressemblent. Lina trouve que non. « Celui-ci, dit-elle en montrant l'image de l'aïeule, est bien plus ressemblant..... Est-ce que vous l'avez fait photographier récemment?..... C'est drôle comme mes yeux changent aujourd'hui; l'image devient de plus en plus grande. »

Ma femme pose le portrait de notre fille à côté de celui de l'aïeule et lui demande si les deux enfants se ressemblent. Lina trouve que non, et montrant celui de l'aïeule, elle dit : « Voilà le plus gentil. » Ma femme veut lui enlever le portrait, mais elle demande la permission de le garder encore un peu et parle avec tendresse de ces yeux si expressifs, de cette jolie bouche.

Malgré sa prière, je prends le portrait et je le pose sur le pupitre à l'autre bout de la chambre. Lina s'approche aussitôt de la fenêtre et prie ma femme de venir voir, mais elle ne répond pas quand nous lui demandons ce qu'elle voit. Elle quitte la fenêtre pour s'approcher du pupitre où se trouve le portrait de l'aïeule. M. Von Notzing demande à ma femme où l'on peut acheter de la vaisselle et en particulier des « assiettes » (c'était le mot qui devait faire cesser l'illusion). Ma femme répète le mot dans sa réponse, puis elle prend l'image de l'aïeule que Lina avait remise à sa place et la lui montre. Lina ne voit plus que la dame qui est représentée et parle du bonnet de dentelles, du col godronné et du collier de perles que porte cette dame.

Cependant, le premier ordre posthypnotique agit toujours, non pas nettement, mais comme un souvenir confus. Lina parle du « feu de Bengale » qui avait eu lieu; mais, dit-elle, il n'y a pas de « fusées » (la suggestion mentale n'avait pas pris corps comme image et n'avait éveillé qu'une idée); elle suppose qu'il y avait eu par là quelque fête.

J'exprime mes regrets de ne pas avoir regardé aussi; elle m'assure alors qu'il n'y avait pas grand'chose à voir; seulement, le monde paraissait être très gai. Mais vous avez dû entendre la musique, ajoute-t-elle, on a chanté une chanson d'étudiants : « Frères, soyons joyeux. »

Ma femme demande à Lina qui est restée près de la fenêtre s'il n'y a plus rien à voir; sur quoi elle répond : « Non, mais ils crient encore »; puis, après quelques instants, elle ajoute : « Maintenant, il n'y a plus rien. »

Bientôt après, M. Von Notzing prononce le mot « Oméga »; c'est à ce mot que Lina devait s'endormir. Elle se penche en arrière et dort.

J'écris alors sur mes tablettes l'ordre posthypnotique qui suit.

7^e expérience. — *Lina doit venir chez nous demain à 3 h. 1/2 de l'après-midi et prier ma femme de lui donner une tasse de café.*

M. Von Notzing concentre, comme toujours, sa pensée sur l'ordre donné, après avoir eu soin de suggérer mentalement à Lina de ne point résister à la suggestion qui va lui être faite.

Ensuite, il demande : « Que devez-vous faire? » Lina désigne ma femme, montre sa bouche et indique de nouveau ma femme du doigt. « A quelle heure? » Lina prononce avec effort : « Tr..... trois. — Écrivez le chiffre dans l'air. » Lina a de la peine à relever le bras, mais elle finit par dessiner quelque chose qui ressemble à un 3. « Où devez-vous exécuter l'action? » Lina montre le plancher à l'endroit où elle est assise, comme si elle voulait dire : « Ici. — Quand devez-vous le faire? Aujourd'hui? » Lina fait un signe de négation avec la tête. « Quel jour? » — Lina dit d'abord : « Di..... di », puis, à voix basse : « Dimanche », ensuite : « De..... de... main. — A qui vous adresserez-vous, alors? » Lina montre ma femme, fait un salut de la main, dit : « Baronne », et fait de nouveau un salut de la main. « Que voulez-vous de la baronne? » Lina porte la main à sa bouche et fait le geste de vider une tasse. « Quand? » Lina dessine en l'air 1/2. « Dites à quelle heure. » Elle répond : « Tr..... trois et demie. Demain. — Que devez-vous faire à cette heure-là? » Lina porte de nouveau la main à la bouche et fait le geste de vider une tasse en disant : « Ca..... café. »

C'est alors qu'on la réveille.

Le lendemain, les mêmes personnes se réunirent à 3 heures dans mon cabinet de travail. Nous savions qu'à ce moment Lina se trouvait avec une amie dans un café. Nous étions curieux de savoir si elle quitterait sans façon son amie, et si, après avoir pris avec elle une tasse de café, elle en boirait une seconde chez nous.

La demie de 3 heures sonnait à l'horloge de la cathédrale quand on sonna à ma porte.

Ma femme va ouvrir, et Lina s'avance, un peu confuse d'abord, mais bientôt remise en voyant l'accueil amical qu'on lui fait. « J'ai pensé, dit-elle, qu'il fallait que je vienne vous voir un moment; c'est bien indiscret de ma part. » Et elle continua à s'excuser, disant qu'en montant l'escalier elle avait réfléchi à la visite qu'elle nous faisait et qui lui paraissait un peu étrange.

En voyant réunie de nouveau toute la société qui était hier chez moi, elle exprima son étonnement, mais ne demanda pas de tasse de café. Deux d'entre nous demandent successivement un verre d'eau et un verre de vin; ce n'est qu'après avoir accepté elle-même un verre d'eau qu'elle se décide à demander en hésitant une tasse de café.

Avant de passer dans la salle à manger pour prendre le café, ma femme montre à Lina une grande photographie de mon fils qu'elle ne lui avait pas montrée la veille. Lina trouve que c'est un bon portrait, mais qu'il n'est pas si ressemblant que celui qu'elle a vu hier.

La fenêtre de la salle à manger donne aussi dans le jardin. Lina regarde par la fenêtre et fait allusion à son hallucination de la veille en demandant si hier on avait fêté un jour de naissance.

Elle resta, après le départ de nos amis, jusqu'à 6 h. 1/2 avec ma femme.

En somme, nous pouvons considérer nos expériences comme bien réussies, et peut-être les ordres auraient-ils été exécutés aussi nettement sans poser les questions de contrôle.

ALBERT DE ROCHAS.

(Cosmos.)

OBSERVATION

Le colonel de Rochas, dont nous avons toujours suivi les travaux avec une vive sympathie, a voulu démontrer dans cette étude sur la transmission de la pensée, que certains sujets magnétisés sont doués de la puissance de voir à de longues distances, malgré l'obstacle de l'espace et de la matière. Il cite des faits, il évite encore la discussion.

Tout homme qui a étudié ces questions sérieusement, sans préjugés, avec la résolution de voir et d'affirmer la vérité reconnaîtra, en effet, que certains sujets magnétisés voient et agissent à de longues distances, pronostiquent l'avenir, décrivent les organes du corps et leurs maladies, et parlent même quelquefois des langues qui leur sont inconnues.

Voilà des faits qui ont été vingt fois constatés; le colonel de Rochas pourra en augmenter la liste par le récit des phénomènes d'expérience personnelle contrôlés avec toutes les sévérités de la science moderne, comme nous l'avons fait nous-même dans quelques circonstances, nous sommes disposés à le croire : les hommes du métier n'auront pas la pensée de le contredire.

Il reste à trouver l'explication rationnelle de ces faits. Ici commencent les difficultés.

Quand vous magnétisez un sujet, avec le désir d'obtenir des phénomènes psychiques, extraordinaires, — je ne parle pas du magnétisme médical, — que faites-vous? Vous le plongez en état de sommeil, vous suspendez en lui temporairement l'usage de la raison et de la liberté, et vous êtes en présence d'un sujet moralement décapité. Vous frappez d'*inhibition* ses facultés intellectuelles et morales.

Voilà le fait capital.

Expliquez-moi comment cet homme privé temporairement de sa raison, de ses facultés intellectuelles, de sa volonté, de ce qui constitue sa personnalité, comment cet homme peut donner des signes d'une intelligence extraordinaire, voir ce qui se passe à deux ou trois cents lieues, sans être arrêté ni par les mers ni par les montagnes, et parler même des langues inconnues.

Ce n'est plus lui qui voit, qui parle, qui agit, c'est un autre qui se sert de lui pour agir, voir et parler.

Et cet autre, quel est-il?

Est-ce-vous, le magnétiseur qui suggestionnez cet automate, et qui dictez ses réponses?

Non, car vous ne savez pas, vous, ce qui se passe en ce moment à cent lieues, à mille lieues, vous ne voyez pas, vous ne connaissez pas la langue étrangère devenue subitement familière au sujet; vous ne voyez pas les organes dont il fait la description; vous ne pouvez pas lui suggestionner ce que vous ne savez pas.

Quel est donc cet inconnu ?

La voyante de la place Saint-Georges vous répond : « Quand j'entre en sommeil, mes facultés naturelles se taisent, ma personnalité disparaît ; un autre vient en moi, se substitue à ma raison, à ma personne, à ma pensée ; et c'est lui qui parle par ma bouche, c'est lui qui entend vos questions, qui décrit vos maladies, qui parle une langue inconnue, qui pronostique l'avenir, qui voit aux plus lointaines distances, et qui parcourt l'immensité, avec une rapidité foudroyante. Cet autre, c'est un Esprit, c'est Julia.

Quand elle s'en va, mon sommeil finit, ma raison et mes facultés intellectuelles s'éveillent, je me retrouve avec ma personnalité, et je ne me souviens de rien. »

Voilà, je le répète, le point capital de la question. Nous possédons une masse de faits, très sérieusement et très scientifiquement constatés. C'est assez. Il est temps de chercher sincèrement, courageusement la cause de ces faits et de livrer toute sa pensée. C'est un devoir de probité scientifique devant lequel il n'est plus permis de se dérober.

ÉLIE MÉRIC.



LES DONS SURNATURELS

DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE

VIII. — La Persistance des Charismes après les Apôtres

Il ne faudrait pas croire que la lumière des charismes de l'Esprit-Saint se soit éteinte tout à coup, lorsque les Apôtres, les grands Apôtres comme dit saint Paul, disparurent de la scène du monde. Ces dons extraordinaires persistèrent à peu près avec le même éclat, un bon siècle après la mort de saint Jean qui ferma l'ère apostolique. Il n'y a pas de brusque solution de continuité dans les œuvres de Dieu. Si elles traversent certaines phases, et si ces phases amènent des modifications ou même des transformations qui résultent d'une nécessité d'adaptation à d'autres milieux, le changement, qui laisse intacte l'essence des choses, se fait lentement et d'une manière insensible. La profusion des charismes convenait à la jeunesse de l'Église, elle était son signallement ou du moins l'un de ses signalements au sein du monde païen. Elle dura tant qu'il fut nécessaire, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'évangélisation des nations idolâtres fût un fait acquis; puis elle diminua progressivement durant le troisième siècle de l'ère chrétienne, pour disparaître peu à peu. Non pas que l'Église soit restée désormais privée des charismes de l'Esprit qui la vivifie : mais ils furent dispersés dans son vaste sein, et ne se manifestèrent plus que par intervalles et dans certaines âmes privilégiées.

Établissons cette persistance des charismes un grand siècle après les Apôtres. Certains des documents que nous employons ont pu être partiellement critiqués, rapportés à des époques un peu différentes : nul ne conteste qu'ils sont graves

et sérieux, qu'ils remontent à une haute antiquité; à ce titre on peut en tirer une preuve irréfragable pour notre thèse. La plupart des écrits que nous alléguons n'offrent même pas cette légère prise à la critique.

Voici d'abord le pape saint Clément, dans son épître aux Corinthiens : « Si quelqu'un parmi vous, dit-il, est plein de foi, s'il a du talent pour expliquer la science, de la sagesse pour discerner les discours, si ses œuvres sont pures, qu'il s'humilie dans la mesure où il paraît plus grand, qu'il cherche l'utilité commune et non la sienne propre. » Il est aisé de démêler dans ses paroles les charismes énumérés par saint Paul, *la foi, la parole de la science, la parole de la sagesse*. Comme l'Apôtre, saint Clément déclare qu'ils sont donnés d'en haut pour la commune utilité de l'Église.

Saint Ignace d'Antioche donne clairement à entendre que l'Esprit-Saint inspire ses paroles et règle ses démarches. Il écrit aux Philadelphiens : « Encore que quelques-uns aient voulu me tromper, on ne trompe pas l'Esprit qui vient de Dieu : *Il sait d'où il vient, où il va, il découvre les choses cachées*. Étant parmi vous, je criais sans relâche : Attachez-vous à l'évêque, aux prêtres et aux diacres. On me soupçonnait de le dire par un sentiment tout humain. Mais celui pour lequel je suis garrotté de chaînes m'est témoin que ce ne sont pas les hommes qui ont dicté mes avertissements. C'est l'Esprit qui les a accentués en moi : Sans l'évêque, m'a-t-il dit, ne faites rien. » Il écrit aux Tralliens : « J'aurais pu vous entretenir des mystères les plus sublimes : mais vous êtes des enfants, j'ai craint de vous nuire en vous présentant des aliments trop forts. Tout chargé que je suis de chaînes pour Jésus-Christ, quoique mis à même de connaître les secrets du ciel, les offices des anges, la hiérarchie des principautés, les choses visibles et invisibles, je ne suis encore qu'un disciple, et il me manque bien des choses, pourvu que Dieu ne me manque pas! »

Ce grand homme, saint Ignace *le Théophore*, mourut martyr à Rome sous Trajan. Il fut pleuré par toute l'Église, que de célestes visions consolèrent. « Comme les fidèles de Rome pleuraient inconsolablement la perte d'Ignace, et durant de

longues veilles se livraient à des chants funéraires, le saint martyr, tandis qu'ils succombaient au sommeil, leur apparut, et il sembla les embrasser tendrement, ceux-là du moins qui lui avaient été plus intimes en cette vie; il tempéra ainsi l'amertume de leurs regrets et calma leur douleur. D'autres le virent tout ruisselant de sueur comme qui a supporté un rude combat, et priant pour le salut de la ville et de tous les fidèles. » (*Acta sancti Ignatii.*)

A côté de saint Ignace d'Antioche vient se placer son ami et frère d'armes, saint Polycarpe de Smyrne, qui succomba dans la quatrième persécution. Les fidèles de Smyrne, dans la relation de son martyr, l'appellent « un homme admirable, un docteur apostolique et prophétique », et attestent que « jamais parole ne tomba de ses lèvres sans avoir son accomplissement ». Ils racontent comme il suit les préludes de son glorieux martyr : « La persécution étant déchainée, Polycarpe, homme grandement admirable, n'en fut pas troublé; il voulait rester dans la ville. A la sollicitation de quelques frères, il consentit à se retirer dans une campagne peu éloignée. Il y demeura avec un petit nombre de ses disciples, ne faisant jour et nuit que prier pour les Églises du monde entier, ce qui lui était habituel. Or, tandis qu'il priait, trois jours avant qu'il fut pris, il eut cette vision : il lui sembla que son oreiller prenait feu. S'adressant alors à ses compagnons, il leur dit : Je dois être brûlé vif. » (*Epis. de mart. sancti Polycarpi.*)

Longtemps après sa mort, Pionius, le collecteur de ses actes, déclarait les avoir retrouvés, pour les transcrire, sur l'indice d'une révélation divine.

Ces hommes vraiment grands, Ignace et Polycarpe, étaient disciples des Apôtres : on voit qu'ils étaient plongés dans la même atmosphère lumineuse; et cette atmosphère de révélations baignait également leur entourage. Quelques noms de leurs contemporains sont parvenus jusqu'à nous, entourés de la même auréole prophétique. Eusèbe cite saint Quadratus, évêque d'Athènes, apologiste de la religion chrétienne et martyr. Il cite également d'après Asterius Urbanus, une femme, Ammia de Philadelphie, comme prophétesse. Il n'y

avait pas longtemps que la dernière des filles du diacre Philippe était morte (1) : la tradition prophétique se continuait ainsi, pour les femmes comme pour les hommes. (Euseb., lib. V. *Hist. Eccles.*, c. XIV-XVII.)

A ces personnages on peut adjoindre Carpus, auquel il est fait allusion dans les livres attribués à saint Denys l'Aréopagite. « Étant un jour en Crète, raconte l'auteur, je reçus l'hospitalité chez Carpus, homme s'il en fut éminemment propre aux contemplations divines, à cause de l'extrême pureté de son esprit. Il n'abordait jamais la célébration des divins mystères, sans qu'auparavant son âme ne fût consolée par quelque douce vision. » (Epist. VIII *ad mon. Demet.*)

Il est constant par tous ces faits que les fidèles des premiers âges étaient souvent instruits dans leurs doutes, et fortifiés dans leurs rudes épreuves, par des révélations d'en haut. On rapporte à cette période primitive la composition du quatrième livre d'Esdras, qui jouit d'une légitime autorité, tout en ayant été exclu par le concile de Trente du canon des saintes Écritures : il renferme plusieurs visions vraiment grandioses et impressionnantes, qui sont comme un reflet de l'Apocalypse; l'Église y a puisé des traits qu'elle a insérés dans sa liturgie. A un degré inférieur se place le livre *du Pasteur* d'Hermas, dont plusieurs Pères grecs font un grand éloge, et qui se lisait dans les assemblées des fidèles : c'est également un tissu de visions, quelques-unes touchantes, d'autres faibles et diffuses, d'une doctrine généralement correcte, et en tout cas d'une inspiration irréprochable; Hermas prêche la pénitence, et il en ouvre largement les portes. Les anciens Pères le regardaient comme un disciple des apôtres; saint Jérôme voit en lui cet Hermas dont il est fait mention dans l'épître aux Romains (xvi, 14) (2).

Ces données nous permettent de reconstituer, comme en un tableau vivant, la physionomie de l'Église primitive. Il y avait dans son sein des hommes, et même des femmes, qualifiés prophètes : c'étaient par exemple, au premier siècle,

(1) Elles vécurent longtemps; on montrait dit Eusèbe, leur chambre à Césarée.

(2) Plusieurs modernes assignent au livre *du Pasteur* une date plus récente. Duguet, dans ses dissertations, y voit une réfutation des erreurs du montanisme.

avec les Apôtres, Agabus et les filles du diacre Philippe : c'étaient au second siècle, avec les hommes apostoliques tels qu'Ignace et Polycarpe, Quadratus, Ammia de Philadelphie, et si l'on veut, avec le prêtre Carpus, Hermas qui était laïque et marié. Ces personnages possédaient l'inspiration prophétique à sa plus haute puissance. Saint Thomas d'Aquin ne permet pas que l'on dise d'un homme, coutumier de visions célestes, que la prophétie est en lui à l'état d'habitude, au sens philosophique du mot ; car alors il n'aurait qu'à vouloir pour prophétiser, ce qui n'est donné à personne ici-bas. Mais il reconnaît, dans l'âme des prophètes, une disposition, une aptitude surnaturelle à recevoir l'influx prophétique. Cette aptitude existait chez plusieurs membres de l'Église des premiers temps ; leur âme, touchée par le souffle de l'Esprit, entraînait aussitôt avec lui en vibration sympathique. Leur don était publiquement reconnu ; on les écoutait, on les consultait ; l'événement venait appuyer leurs dires. Mais à côté d'eux il y avait la foule sur laquelle passait aussi le souffle de l'Esprit ; il y avait la communauté chrétienne en laquelle se produisaient de nombreux phénomènes d'inspiration plus passagère. De ce que l'auteur des Actes se contente de mentionner Agabus et les filles du diacre Philippe, il ne s'ensuit pas que les autres fidèles étaient destitués de la grâce de la prophétie : avancer cette proposition serait aller contre saint Paul qui nous montre cette grâce communément départie à plusieurs dans les assemblées chrétiennes. De même la mention spéciale de Quadratus et d'Ammia au second siècle ne prouve aucunement qu'ils aient été seuls à prophétiser à leur époque. Des textes précis et positifs nous autorisent à affirmer que les charismes du Saint-Esprit, et notamment celui de la prophétie, étaient versés sur les communautés du deuxième siècle presque avec autant d'abondance que sur les communautés du premier.

Écoutons ce que nous dit à ce sujet un témoin dont l'autorité est irréfragable, saint Justin le célèbre apologiste martyr. Dans son dialogue avec le juif Tryphon, il émet l'affirmation suivante : « C'est chez nous, chrétiens, que se rencontrent maintenant les dons prophétiques : par où vous devez com-

prendre, vous juifs, que ces dons après avoir été autrefois l'apanage de votre race, ont été transportés dans notre Église. » Plus bas, il montre éloquemment comment, d'après Isaïe, toutes les vertus et grâces du Saint-Esprit sont descendues et se sont arrêtées sur Jésus-Christ, pour bien marquer, ajoutait-il, que désormais il ne faut pas les chercher en dehors de Lui et de son Église. « Et c'est pourquoi, dit-il aux Juifs, vous ne voyez plus aucun prophète sortir de votre race : c'est là un fait évident qu'il vous est impossible de nier. Depuis Jésus-Christ, il n'a surgi parmi vous aucun prophète. » Nous au contraire, nous vous faisons toucher du doigt l'accomplissement de la prophétie de Joël. *Je répandrai mon Esprit sur toute chair, sur mes serviteurs et mes servantes, et ils prophétiseront.* « Parmi nous, affirme l'apologiste, on peut voir et des femmes et des hommes, qui ont les charismes de l'Esprit. » (*Dial. cum Tryph. Jud.*, II pars. 82, 87, 88.)

Cette déclaration de saint Justin, avec un défi contradictoire porté au juif Tryphon, nous semble absolument péremptoire pour établir qu'en plein deuxième siècle de l'ère chrétienne (saint Justin consumma son martyre en 168), les charismes du Saint-Esprit étaient encore en pleine floraison dans l'Église : d'après l'illustre apologiste, la prophétie de Joël continuait à se réaliser comme au temps du Cénacle, et chacun pouvait s'assurer que l'Esprit de Dieu ne cessait pas de se répandre avec profusion *sur les serviteurs et les servantes* de la loi nouvelle. Nous verrons plus bas saint Irénée affirmer le même fait.

DOM MARÉCHAUX.

(A suivre.)

LE MOUVEMENT PSYCHIQUE ⁽¹⁾

Avec la nouvelle année, l'Institut psychologique international de Paris a commencé ses travaux. En attendant qu'il lui soit possible de réaliser son programme complet (laboratoires, expériences, etc.), l'Institut a débuté par une série de conférences qui ont le double avantage de propager les connaissances psychologiques dans le public, et de faire mieux connaître l'Institut. Ces conférences ont lieu dans le grand et élégant amphithéâtre de l'hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente, où le nouvel Institut a établi son siège social.

La conférence d'inauguration a eu lieu le mercredi 31 janvier. Ce fut un événement pour le monde intellectuel de Paris. La vaste salle était bondée d'un monde appartenant à toutes les classes instruites de la société. Qu'il nous suffise de rappeler :

Son Exc. le prince Ouroussoff, ambassadeur de Russie; le général Porter, ambassadeur des États-Unis; M^{me} Narischkine, M. de Stüers, ministre des Pays-Bas; le baron de Tann, chargé d'affaires de Bavière; prince Henri d'Orléans, M. Jansen, de l'Institut, et M^{me} Jansen; M. Mascars, de l'Institut; M. Gabriel Monod, de l'Institut; la baronne Gustave de Rothschild, M^{me} Maurice Ephrussi, marquis de Casa Riera, marquise d'Anglesey, M^{me} Spreckless, le comte de La Rochefoucauld, la princesse Ed. de Polignac, duc et duchesse de Rohan, princesse Galitzine, marquis et marquise de Virieu, le comte Mathieu de Noailles, comtesse de Ganay, comtesse de Clermont-Tonnerre, M^{lle} Demidoff, M^{me} Bouchard, M. et M^{me} Camille Flammarion, M. et M^{me} Charles Porgès, M^{me} de Lagarenne, M. Gaston Paris, de l'Académie, M. de Molinari,

(1) Extrait de la *Revue des Etudes psychiques*.

M. Walischewsky, M^{me} Ferdinand Dreyfus, le pasteur de Coppel, l'abbé Bulliot, professeur à l'Institut catholique, etc.

Sur l'estrade, à côté du conférencier, parmi les membres du bureau, on remarquait :

MM. Sully-Prudhomme et Mézières, de l'Académie française; M. Th. Ribot, de l'Institut, professeur de psychologie au Collège de France; docteur Pierre Janet, directeur du laboratoire de psychologie à la Salpêtrière; M. Raffalovich, correspondant de l'Institut et trésorier de l'Institut psychologique international; Youriévitich, secrétaire général de l'Institut; le marquis de Virieu, secrétaire adjoint.

Le Comité avait été bien inspiré en choisissant pour faire cette première conférence M. E. Duclaux, membre de l'Académie des Sciences, directeur de l'Institut Pasteur. Il avait donné à sa conférence le titre de : *Opinions d'un profane*, en voulant dire par là, qu'il ne se piquait point d'être un profond connaisseur des sciences psychiques, et qu'il se plaçait plutôt dans la position d'un homme qui, sans préjugés d'aucune sorte, ne demande qu'à examiner et à apprendre. Seulement, comme la plupart de ses collègues de la science officielle, tout en ne connaissant pas le premier mot des sciences psychiques, refusent de les étudier, M. Duclaux s'est surtout efforcé de montrer l'absurdité d'une telle conduite.

Un journal de Lyon remarquait que « si M. Duclaux n'était pas un des plus grands savants de notre époque, il serait assurément un des diplomates les plus admirables ». En effet, sa conférence a été bien simple : une vraie *causerie* — même un peu trop, peut-être; mais avec quel tact a-t-il su toucher à toutes ces questions épincuses, sans tomber en des excès, sans froisser personne!

Le conférencier commença par remarquer que, depuis Mesmer jusqu'aux « tables tournantes », la science regarda toujours d'un œil défiant et dédaigneux, les phénomènes bizarres qu'on voulait soumettre à son attention. Cela, en premier lieu, parce qu'elle ne voyait et ne voulait voir les choses que sous leur rapport matériel et physiologique; ensuite parce qu'on est convenu de dire que les savants ont l'esprit ouvert et large, alors que rien n'est moins vrai. Je

veux parler des savants d'autrefois, bien entendu — se reprend plaisamment M. Duclaux — car aujourd'hui nous avons tous, sans exception, l'esprit large, énormément large. (*Rires, approbations.*)

Mais les découvertes de ces dernières années ont prouvé, mieux que jamais, que l'univers est tout plein de choses dont nous ne nous rendons pas compte, uniquement à cause de l'imperfection et de la limitation de nos sens. Avant la découverte du télescope et du microscope, les astres infiniment grands et les corps infiniment petits existaient bien, mais nous ne pouvions les voir. Les rayons X existèrent de tout temps, et c'est hier seulement qu'ils nous apparurent sensibles. C'est depuis hier que la découverte de Marconi nous donna une nouvelle preuve décisive de l'existence des « ondes herziennes », dont nous ne pouvons nous rendre compte autrement que par leurs effets.

Un savant qui assiste, tous les jours, à de telles découvertes, ne doit-il pas avoir l'esprit disposé à croire qu'il a tout autour de lui bien d'autres choses encore, qu'il ne peut pas discerner, et qui pourtant peuvent avoir une très grande influence sur nous-mêmes? Ne doit-il pas comprendre que la science n'est même pas autre chose que l'« élargissement de nos sensations »?

La vérité est peut-être un peu dure à entendre, mais il faut la dire très franchement, tout de même : c'est que le savant est un homme pareil aux autres: qu'il éprouve une certaine répugnance à admettre dans les forces de la nature des nouveaux éléments qui peuvent déranger *son* système scientifique, qui n'est pourtant pas toujours *toute* la science, et quelquefois même ne l'est *pas du tout*.

Heureusement, peu à peu, l'esprit du savant s'élargit: la plupart d'entre eux sont enfin convaincus qu'« Aristote n'a pas tout dit », que ce que nous savons n'est à peu près rien, auprès de ce que nous ignorons.

On commence à se demander : « Puisque nous admettons bien qu'un instrument installé à Versailles peut percevoir et enregistrer le mouvement des ondes herziennes, produit par un autre instrument situé à Paris, pourquoi n'admettons-nous

pas que cet autre merveilleux instrument qui est le cerveau de l'homme puisse également percevoir et enregistrer les vibrations parties d'un autre cerveau? »

Sans doute, dans les expériences physiques, l'appareil producteur et l'appareil récepteur sont tous les deux sous le contrôle de l'observateur, tandis que dans les expériences psychologique, il est difficile de s'assurer où commence la fraude consciente ou sub-consciente du sujet. Eh bien, on multipliera les expériences, on prendra toutes les mesures possibles pour ne pas être trompé.

A ce moment, la causerie devient un peu faible. M. Duclaux laisse échapper plusieurs affirmations très répétées, sans doute, mais dont il comprendra l'inexactitude quand il ne sera plus un *profane* pour les sciences psychiques — et même auparavant, parce que c'est une simple question de réflexion et de bon sens.

Après avoir dit : « on multipliera les expériences ». — ce qui est très bien — il ajoute : « parce qu'il n'y a de découverte scientifique que celle qui peut être répétée. » — Comment peut-on provoquer la chute d'un aérolithe ou l'apparition d'une aurore boréale, etc., etc.? Et dans l'ordre psychologique, est-ce qu'un médecin aliéniste peut toujours répéter dans un malade le phénomène spontané, ou provoqué qu'il a remarqué chez un autre sujet? Du reste, M. Duclaux lui-même, dans la suite de sa conférence, semble reconnaître la justesse de ces observations.

Et après avoir dit : « on prendra toutes les mesures possibles pour ne pas être trompé », M. Duclaux ajoute : « Si les expériences dans l'obscurité ne sont pas convaincantes, eh bien, on fera la lumière. » On la fera si on le peut. Quand vous prenez une photographie, il vous faut la *chambre noire*; quand vous la développez, il vous faut l'obscurité, à peine rehaussée de quelques rayons rouges : vous pouvez écarter ces conditions, certes — seulement, l'expérience ne réussira plus.

L'éminent conférencier acceptera bien ces quelques observations. Lui-même a dit : « L'Institut sera un institut de critique mutuelle, ou il ne sera pas. »

« Qu'est-ce que c'est qu'un Institut? » ajouta-t-il. « C'est une réunion de savants qui s'occupent de questions gravitant autour d'une question centrale. Le savant est avant tout un homme, et, comme tel, il est suggestionable; il est utile qu'il voit autour de lui d'autres savants qui puissent le replacer sur le droit chemin, lorsqu'il se trompe. D'ailleurs, le terrain de la science est aujourd'hui si étendu, qu'un seul homme ne suffit point à voir tout.

« Nous trouverons des hommes qui nous diront : Nous avons déjà examiné ces choses; nous les savons déjà. C'est possible. Malheureusement, ce que vous avez constaté, ou que vous avez cru constater, ne suffit pas à persuader tout le monde. Nous le voyons bien, d'ailleurs, par le scepticisme du public. Et on n'a pas complètement tort; une illusion est si facile!

« L'Institut aura encore d'autres avantages. Il permettra de développer, d'éduquer les facultés latentes de certains sujets. Il fera bien connaître des phénomènes, des expériences qui, sans cela, auraient passé inobservés, ou mal étudiés. Il mettra en rapport entre eux des savants de tous pays. Les savants sont en effet les gens les plus internationalistes qui existent. Paris se sent flatté d'avoir été choisi pour être siège de l'Institut, dont des branches seront formées dans des principaux centres du monde (1). En attendant, pour que le tronc et ses branches puissent se développer, il faut de l'argent, beaucoup d'argent. C'est pourquoi, en terminant, M. Duclaux dit :

— Laissez-moi vous tendre la sébile...

Aucune sébile n'aura jamais été remplie de gros sous destinés à une œuvre plus utile à la science et à l'humanité. Les applaudissements dont fut accueillie la belle conférence de M. Duclaux nous font espérer que la sébile se remplira bien promptement.

Nous ne parlons pas de la seconde conférence : celle de M. Dussaud, docteur ès sciences, parce qu'elle sort du cadre de notre *Revue*. Elle a trait à certains appareils applicables à

(1) Une branche de l'Institut a déjà été formée à Londres. — (N. D. L. R.)

la psychologie, et précisément destinés à remplacer en quelque sorte les sens qui manquent aux aveugles, aux sourds, etc. Elle a été très intéressante.

La troisième conférence a été celle de M. Frank Hales, de l'Université de Cambridge. Il a parlé de *la Société des recherches psychiques de Londres*, qui l'avait spécialement délégué dans ce but.

M. Frank Hales est tout jeune encore. Il a débuté modestement, en disant qu'on ne devait pas s'étonner si une Société qui compte parmi ses membres tant de remarquables savants l'avait choisi, lui, pour faire cette conférence. C'est qu'il n'était pas si facile de trouver parmi les membres de la Société une personne qui connût la langue française suffisamment pour parler en public, et qui voulût bien se charger de la besogne.

Du reste, le *texte* de la conférence justifie pleinement le choix du conférencier, qui avait été fait par M. Myers lui-même avant de mourir. Sans être relevée par quelques anecdotes et quelques saillies qui auraient pourtant été bien accueillies par un public de cette sorte, la conférence a été un exposé des principaux travaux de la Société depuis la fameuse enquête sur la télépathie spontanée et les expériences de transmission de la pensée jusqu'aux cas de M^{mes} Piper et Thomson — toutes choses trop connues par ceux qui s'occupent d'études psychiques pour qu'il soit nécessaire de les rapporter ici, mais que le grand public ignore, ou ne connaît que fort imparfaitement.

Malheureusement, M. Frank Hales n'a pas les qualités d'un orateur, qu'il devra acquérir plus tard, selon toute probabilité; son accent anglo-saxon, la nécessité de chercher péniblement les mots pour s'exprimer dans un langage étranger ont fait perdre beaucoup à sa conférence quant à l'impression.

Le colonel de Rochas ne fonde pas de grandes espérances sur cet Institut international officiel. Il s'exprime ainsi dans une lettre adressée, il y a un mois, au Directeur de la Revue, *Il Vessillo spiritista*.

« L'Institut psychique international, dont vous avez sans doute entendu parler, est tombé sous la coupe des psycholo-

gues officiels et ne produira, je le crains, que des conférences banales.

Nous manquons du reste, en ce moment à Paris, presque complètement de *sujets*. L'incrédulité du public et les affronts faits à ceux qui se prêtent à ces expériences, les en ont dégoûtés, pendant que les dépenses imposées à ceux qui les formaient, arrivaient à lasser les meilleures volontés.

Les grands pontifes de l'Institut international qui sont habitués à traiter des matières plus ou moins inertes dans des laboratoires subventionnés par l'État, s'imaginent qu'il n'y a qu'à frapper la terre du pied pour faire surgir des sujets remarquables sur lesquels ils *exerceront leur contrôle avec toutes les méthodes de la science positive*. Ils se trompent profondément. Ils n'auront pas de sujets; et pour étudier les sujets, êtres vivants dotés d'intelligence et de volonté, il faut des méthodes nouvelles qu'ils ne connaissent pas. »

« L'Institut psychique paraît ne pas devoir produire les résultats auxquels on s'attendait. Il est absolument absorbé aujourd'hui par les psychologues officiels, et les trois conférences qu'il a données ont déçu le monde. — On s'attendait à des vues nouvelles et les orateurs se sont bornés à répéter les vieilles leçons des cours universitaires. »

Le nouveau président de la Société des recherches psychiques

Ainsi qu'on le prévoyait, la *Society for Psychological Research* de Londres a élu président, pour remplacer le regretté M. Myers, l'éminent physicien, M. Olivier Lodge, professeur à l'Université de Birmingham, membre de la *Royal Society*.

L'Institut psycho-physiologique de Paris

Le 18 janvier on a inauguré, à l'Institut psycho-physiologique, 49, rue Saint-André-des-Arts, les cours et conférences de l'École de psychologie, destinés à fournir aux médecins et

aux étudiants un enseignement pratique permanent sur les questions qui relèvent de l'hypnotisme, de la psychologie physiologique et de la pédagogie suggestive.

Le personnel enseignant se compose d'hommes tels que le docteur Bérillon, les professeurs Paul Magnin, Regnault, Farez, Laisant qui font autorité dans les branches de la science où ils se sont spécialisés.

L'organisation de l'Institut psycho-physiologique en fait à la fois une École pratique de psychothérapie et un laboratoire de psychologie expérimentale.

Une clinique de maladies nerveuses (*dispensaire neurologique et pédagogique*), est annexée à l'Institut psychologique. Des consultations gratuites ont lieu les mardis, jeudis, et samedis, de 10 h. à midi. Les médecins et étudiants régulièrement inscrits sont admis à y assister, et sont exercés à la pratique de la psychothérapie.

Nous publions ici la liste des conférences qui ont eu lieu cette année à l'Institut, en regrettant que cette annonce n'ait plus qu'un intérêt rétrospectif.

18 Janvier. — M. le Dr Bérillon : *L'hypnotisme, l'hystérie et les démoniaques dans l'art.*

25 Janvier. — M. le Dr Paul Farez : *Les fondements psychologiques de l'hypnotisme.*

1^{er} Février. — M. le Dr Jules Voisin : *La psychologie de l'enfant arriéré. (Les idiots, les imbéciles et les épileptiques.)*

8 Février. — M. le Dr Bérillon : *L'hypnotisme et l'éducation de la volonté.*

15 Février. — M. le Dr Laisant : *Psychologie des sciences : L'initiation à l'étude des sciences physiques.*

22 Février. — M. Bénito Silvain : *Psychologie comparée : La psychologie de la femme abyssine.*

1^{er} Mars. — M. le professeur Eugène Caustier : *Psychologie comparée : La morale des bêtes.*

8 Mars. — M. le professeur Lionel Dauriac : *Psychologie musicale : L'éducation musicale.*

15 Mars. — M. le Dr Henry Lemesle : *La suggestion dans les fêtes populaires du moyen âge. (Fête des fous, fête de l'âne, etc...)*

22 Mars. — M. le Dr Bérillon : *Psychologie comparée : Les animaux savants et l'art du dressage.* (Cette conférence était accompagnée de projections à la lumière oxydrique.)

Conférences psychiques à Breslau

Voilà le titre de quelques-unes des conférences qui eurent ou auront lieu à Breslau, par les soins de la *Gesellschaft für Psychische Forschung* de cette ville :

9 Octobre. — M. Zimmer, docteur en philosophie : *William Crookes, expérimentations avec le médium Home.*

23 Octobre. — M. Erich Klossowsky : *Une galerie de Willmunn.*

6 Novembre. — M. E. Bohn, docteur en jurisprudence : *Rapport de la Commission sur les séances de la G. für Ps. F. avec le médium Heine.*

4 Décembre. — M. E. Wolf : *Sur les coïncidences.*

2 Janvier. — M. W. Bohn, docteur en médecine : *L'action de l'alcool sur la vie de l'âme.*

15 Janvier — Dr Zimmer : *Rapports sur les travaux de la section photographique de la Société.*

12 Février. — M. Nentwig : *L'art de la clairvoyance chez les prestidigitateurs.*

26 Février. — Dr E. Bohn : *L'emploi de la suggestion dans les arts représentatifs.*

11 Mars. — Dr Zimmer : *Méthode de Davey pour obtenir l'écriture directe sur les ardoises.*

22 et 29 Avril. — M. E. Wolf : *La subconscience.*

La Société est divisée en trois sections, savoir :

I. La médiumnité, la télépathie et les questions analogues (directeur, M. le Dr E. Bohn).

II. La photographie et la prestidigitation (directeur, le Dr Zimmer).

III. La littérature (directeur, M. Wurm).

La *Gesellschaft für Ps. J.* est présidée par le Dr Erich Bohn, bien connu par ses travaux sur les sciences psychiques.

La Société d'Études psychiques de Genève

La Société d'Études psychiques de Genève a publié, ainsi que les années précédentes, une brochure contenant les rapports pour l'exercice de 1900, présentés à l'Assemblée générale du 6 janvier 1901.

M. D. Metzger est président de cette Société qui compte 80 membres à peu près. C'est lui qui a rédigé le compte rendu des travaux de l'année 1900. Parmi les séances que la Société a tenues dans cette période de temps, il en est une, où M. Berthilliet a parlé de diverses catégories de phénomènes dont il a été le témoin. Dans la réunion de mars, un des membres féminins de la Société a présenté un travail sur la théosophie. En avril, M^{lle} Champury a entretenu son auditoire de la vie d'Allan Kardec, dont les théories semblent être encore en faveur à Genève.

Plusieurs séances ont été occupées par l'étude du nouvel ouvrage que va bientôt publier M. Flournoy, et dans lequel l'éminent psychologue expose les théories à l'aide desquelles il essaie d'expliquer les phénomènes psychiques.

En juillet, M. Granger lit un travail médianimique sur les dangers et les bienfaits du spiritisme. A la même séance, on entend la lecture d'une traduction faite par M. Gardy, d'un sermon prononcé en Angleterre par un révérend qui n'a pas craint de louer en chaire le spiritisme.

Dans la séance d'octobre, c'est un compte rendu de M. Gardy sur le Congrès spiritualiste de Paris. En décembre, enfin, on a entendu une réponse de M. Wolfrum à une conférence d'un libre-penseur contre le spiritisme.

MAISON HANTÉE

(Suite et fin.)

Tellement bien que plus elle était terrorisée elle-même, plus elle communiquait sa frayeur aux autres qui, la peur aidant, ne raisonnaient plus, et n'y comprenant rien, se désespéraient en vain à qui mieux mieux ; regardant comme un fait acquis que la maison était réellement hantée par les revenants, opinion qui ne tarda pas à s'accréditer.

Que la jeune servante n'ait point été remarquée dans ses gestes, c'est une simple quoique bien bizarre coïncidence, ce qui ne fait qu'augmenter le comique de ce cas, ce qui évidemment affermissait la croyance du surnaturel chez ceux qui n'avaient pas eu l'occasion de la surprendre, et les gens d'autant plus portés aux idées superstitieuses, et ne se méfiant nullement d'elle, n'avaient nullement songé à l'épier, à la surveiller personnellement et avec attention.

Je veux bien admettre la possibilité d'un certain état de médiumnité *concedo*... car enfin, on ne peut nier la possibilité dans certains cas de phénomènes de hantise, de même qu'on ne peut expliquer aujourd'hui certains faits bien constatés que par la théorie du médium, ayant des relations avec d'autres esprits : mais dans ce cas qui nous occupe, je ne crois pas précisément à des phénomènes de hantise : tellement bien que je n'avais point pris pour titre de ma relation : Une maison *hantée*, comme l'a mis l'éditeur, mais bien : Une maison *soi-disant hantée*, puisqu'à mon avis, on l'avait prise à tort pour cela. Je le répète encore pour moi qui ai étudié de près ce cas, l'explication de tous ces faits extraordinaires et bizarres me paraît nette et plausible, en acceptant le diagnostic d'un *double état mental successif* de somnambulisme la nuit et de

démonomanie la journée... état de trouble cérébral ou d'aberration mentale, que la peur augmentait toujours de plus en plus.

Ce qui a achevé de me convaincre de la véracité de mon diagnostic, c'est précisément la cessation de tous ces troubles dès le moment que j'ai fait appel à la raison de la jeune servante, *dans un moment de lucidité*, ce qui a pu, *par persuasion*, ou par crainte du gendarme, arrêter le trouble de son esprit, et cette conviction n'a fait ensuite que s'accroître quand tout a cessé, dès l'éloignement de cette jeune fille de la maison de M^{me} F... de la C...

Preuve que j'avais raison, comme l'a reconnu et l'a fort bien déclaré mon excellent et éminent maître, le docteur P... Mais *cette conviction*, je l'ai eue dès le début, au cours du récit si topique et si typique de M. le Maire, uni à la relation des faits précédents.

Conviction, je le répète encore, que la jeune fille était vraiment somnambule pendant la nuit, à l'état du sommeil, et démonomane pendant la journée, à l'état de veille, par suite corrélatrice d'un même état mental troublé.

Ainsi, je pouvais donc la croire *inconsciente, irresponsable* sur le compte de ces faits se rattachant à l'idée dominante du diable ou des revenants; mais ayant cependant le libre usage *relativement* de ses facultés intellectuelles, d'ailleurs, sur tous les autres points de la vie de relation, et par conséquent, si je pouvais raisonnablement faire appel à sa raison, surtout dans un moment d'accalmie, et lui donner des conseils en conséquence, de façon à chercher à remettre du calme dans son esprit.

Je fus bien inspiré, sans doute, comme vous avez bien voulu le reconnaître, et c'est fort heureux dans tous les cas d'avoir pu réussir ainsi, car si les choses avaient continué de ce train, où auraient-elles donc pu aller ! allant ainsi, de mal en pis.

Mon intervention m'a donc paru à juste titre avoir réussi, évidemment au delà même de mon espérance, car je ne m'attendais pas précisément à ce que les choses en resteraient là, je pensais au contraire que ces faits se renouvelleraient autour de la jeune fille, soit qu'elle restât dans cette maison, soit qu'elle

allât ailleurs, de façon à ce que d'autres faits plus évidents viennent confirmer d'une manière plus concluante mes premières prévisions, et prouver encore mieux l'exactitude de mes dires, de mes explications et de mon premier diagnostic.

Mais comme rien ne s'est reproduit après le départ de la jeune bonne, il faut bien admettre que mon intervention ne paraît pas y avoir été tout à fait étrangère.

Dans tous les cas, il faut bien se contenter des éléments de discussion, comme on les a, tels que j'ai pu les recueillir dans mon observation, et qu'ils ont été recueillis dans d'autres observations, comme celle par exemple publiée sur ce sujet par le *Soleil illustré*, article très curieux fait par un homme digne de foi, M. le Substitut de L. (Limoges) et que j'engage fort M. l'éditeur à reproduire pour le plus grand intérêt de ses lecteurs.

Une dernière réflexion : dès le moment que je désignais à M^{me} F... la jeune servante comme seule capable de faire tout cela, la nuit par somnambulisme, le jour par démonomanie, c'était bien la désigner implicitement à l'observation, et si les faits s'étaient reproduits, il était tout indiqué dès lors, que la jeune fille fut bien surveillée, et le jour et la nuit, et j'aurais pu, alors, dire avec juste raison aux personnes effrayées : *Quand vous entendrez du bruit, appelez ou saisissez cette fille, éveillez-la, et vous n'entendrez plus rien.*

J'aime donc à croire à l'efficacité de mes petits avis, qui ont pu même avec leur simple naïveté, remettre du calme dans l'esprit troublé de cette jeune personne sans pour cela avoir besoin de soulever un problème de *hantise surnaturelle*... et je crois toujours, de plus en plus, avoir trouvé la seule et vraie *solution naturelle* de ce problème de troubles intellectuels accompagnés de phénomènes si bizarres (par le diagnostic de somnambulisme la nuit et de manie démoniaque le jour) et je ne crois pas qu'on puisse logiquement, psychologiquement, physiologiquement et médicalement l'expliquer autrement.

Les connaissances pathologiques médicales pouvant ainsi permettre à elles seules d'expliquer ce cas extraordinaire de trouble mental, sans qu'on ait besoin de faire appel au surnaturel en invoquant une théorie sur le fluide magnétique com-

muniqué par cette jeune fille à un agent préternaturel qui aurait agi autour d'elle.

D'ailleurs, puisqu'on admet que cette fille était médium, que ce soit spontanément ou par l'intermédiaire d'un agent préternaturel, ou encore sous l'influence hypothétique d'une action d'hypnotisme qu'elle agissait, le cas n'en présente pas moins un intérêt des plus grands pour les pathologistes, les psychologues et les légistes.

Que de faits encore mal définis peuvent journellement être soumis à notre observation et à notre étude ! La science n'a pas encore dit son dernier mot, et les contradictions bienveillantes aident à faire jaillir la lumière par la discussion.

Tenez, voilà un fait que je vous signale, fait connu et que de nombreux visiteurs de l'Exposition ont pu constater : Veuillez m'en fournir, si vous le pouvez, l'explication, car je n'ai pu comprendre s'il s'agissait bien réellement d'hypnotisme ou d'une simple mais adroite supercherie simulant l'hypnotisme. Cela pourrait intéresser les lecteurs de la Revue.

Il s'agit de la voyante du manoir renversé de la rue du Vieux-Paris.

Dans une salle occupée par de nombreux spectateurs le barnum ou bateleur, un homme fort bien mis, en habit noir de cérémonie et parlant le français avec aisance et même avec une certaine élégance, surtout avec beaucoup d'esprit, d'à-propos, présentait une dame en costume théâtral, qu'il nous dit être sa femme, il l'endormait facilement disait-il et pouvait ensuite lui faire dire tout ce qu'on voudrait, concernant les personnes présentes dans la salle seulement.

Le barnum circulait parmi les spectateurs, était éloigné de cette femme, qui les yeux bandés, tournait le dos à ces spectateurs, et le barnum ne paraissait avoir en main, ni autour de lui, aucun moyen pouvant lui permettre de communiquer avec la soi-disante voyante, soit par glace à réflexion, soit par fil télégraphique ou téléphonique ; d'ailleurs on aurait bien pu remarquer un peu, si le barnum communiquait avec la prétendue voyante, par des paroles de convention ou par tout

autre moyen de communication artificielle mais on ne pouvait rien remarquer, et il circulait librement je le répète, parmi les spectateurs, il posait simplement les questions qui étaient rapides et brèves, et la voyante y répondait immédiatement, avec une rapidité et une précision incroyables et déconcertantes.

Par exemple : Voilà, dit le barnum, un monsieur, le connaissez-vous?

R. — Oui.

D. — Qu'a-t-il dans son portefeuille?

R. — Des billets de banque portant tels et tels numéros, des valeurs de telle et telle Compagnie, de l'État, du Crédit foncier portant tels et tels numéros; tant de pièces de 20 fr. portant telle effigie, et tel millésime! tant de pièces de 10 fr., de même, tant de pièces de 5, de même, avec telle effigie et tel millésime, tant de pièces de 50 centimes, de 10, de 5 et de même avec telle effigie et tel millésime, etc., etc., etc.

D. — Voilà une demoiselle! la connaissez-vous?

R. — Oui!

D. — Quel est son nom?

R. — Elle se nomme Louise, son nom de famille commence par telle lettre et finit par telle autre, il y a tant de voyelles, tant de consonnes dans son nom, je ne veux pas prononcer son nom de famille, par discrétion, pour ne pas gêner cette demoiselle; mais je pourrais bien le lui dire dans le tuyau de l'oreille.

D. — Quel jour est-elle née?

R. — Tel jour, à telle heure! (Tête de la maman ébahie.)

D. — Cette demoiselle veut-elle se marier?

R. — Oui, beaucoup!

D. — Et pourquoi?

R. — Parce qu'elle est fiancée à un beau jeune homme qu'elle aime beaucoup!

D. — Le connaissez-vous?

R. — Oui, son prénom est Alphonse, son nom de famille commence par telle lettre, finit par telle autre, il y a tant de voyelles et tant de consonnes dans son nom, pour la même raison, je ne voudrais pas dire son nom de peur de gêner

cette demoiselle ; mais je pourrais le lui dire, si elle s'approchait de moi.

D. — Le mariage se fera-t-il bientôt?

R. — Oui!

D. — Voyez-vous le jour?

R. — Non, car ce sera par un temps couvert, humide et froid.

D. — Mais savez-vous la ville ou l'endroit?

R. — Oui, dans telle ville et telle cathédrale.

D. — Cette demoiselle sera-t-elle heureuse en ménage?

R. — Oui! parfaitement! malgré quelques légères petites infidélités de son mari : d'ailleurs pour preuve de leur affection, elle sera mère de 11 enfants! (Hilarité générale.)

D. — Voilà maintenant un monsieur qui est incroyablement et qui est tout étonné de votre talent divinatoire! le connaissez-vous?

R. — Oui!

D. — Comment se nomme-t-il?

R. — Tel nom!

D. — Voyons? dit lui-même ce monsieur, puisque vous êtes si forte pour tout savoir: dites-moi donc aussi le jour de ma naissance? le barnum répète la question.

R. — Tel jour, telle année!

D. — C'est un peu fort! dit le monsieur surpris; mais, moi, suis-je marié?

R. — Oui, Monsieur l'a été, mais il est veuf depuis tant d'années!

Et ce Monsieur de dire : Ah! mais ce n'est que trop vrai!

D. — Eh bien! dites-moi quel sera le jour de ma mort.

R. — Vous mourrez le... 1940!

Ah ben alors, fit-il, j'ai encore du temps devant moi! Cela me rassure un peu!

Et ainsi de suite, toute la soirée, quelque chose d'analogue.

Intrigué, je crus bonnement qu'il y avait là-dessous quelque truc secret, que je ne pouvais saisir, je soupçonnais quelque entente de compères, que je ne pouvais connaître ni entrevoir. Car c'était dans tous les cas, bien fait!... A moins d'accepter, ce qu'il me répugnait encore de croire, que ce fut

réellement par l'hypnotisme vrai qu'un pareil résultat fut obtenu.

Le lendemain, j'en parlais à un ami ayant des relations intellectuelles à Paris, il me dit qu'en effet, le cas de cette voyante était curieux, parce qu'on n'avait pas pu saisir le véritable stratagème, qu'un médecin de sa connaissance en ayant parlé avec d'autres docteurs versés dans les questions d'hypnotisme, en étaient fort intrigués aussi et qu'ils n'avaient pu rien s'expliquer, à moins d'admettre que c'était bien là un résultat d'un vrai hypnotisme.

Curieux de revoir la voyante de la rue du Vieux-Paris de l'Exposition, je revins le surlendemain au manoir renversé, cette fois-ci accompagné de ma dame qui ne pouvait y croire. Nous arrivâmes avant la séance qui devait commencer à neuf heures du soir.

Voyons, dis-je au barnum d'ailleurs fort gracieux : Monsieur, je suis déjà venu et je ne vous cache pas mon étonnement de vos représentations si merveilleusement intéressantes, je suis grandement intrigué, car je ne puis m'expliquer par quel tour d'adresse et par quel système ingénieux vous arrivez à ce résultat. Voyons, soyez donc assez aimable pour me faire connaître votre secret, je suis un simple curieux et je n'en dirai rien à personne. N'est-ce pas que vous avez des compères dans la salle, avec lesquels vous vous êtes entendu à l'avance, et avec lesquels vous avez convenu certaines questions, et certaines réponses que doit faire votre dame. Autrement je ne m'explique pas que vous puissiez arriver à un pareil résultat ; à moins que ce ne soit vraiment par hypnotisme, auquel cas ce serait vraiment extraordinaire... Mais vous pouvez me le dire à moi, à titre secret et pour ne vous faire aucun tort, je n'en dirai rien à personne.

Et vous Monsieur, me répondit-il, êtes-vous un compère ? eh bien ! non ! n'est-ce pas, alors vous verrez que pour votre propre compte, il n'y a pas de supercherie, si vous voulez, vous-même, interroger la voyante... et veuillez bien le croire, ma femme est réellement et vraiment un sujet extraordinairement hypnotisable, une vraie voyante quand je l'ai endormie et je l'hypnotise facilement et à volonté, et puis elle

répond ensuite, à toutes mes questions, concernant les personnes ici présentes, seulement, que je vois et sur les objets, que je touche ou que j'indique.

La voyante va arriver, et je vais commencer par vous, puisque les spectateurs sont déjà entrés nombreux; je poserai les questions que vous voudrez.

Là voyante fait, en effet, son entrée en scène à 9 heures précises; mais ma montre, je le savais, avançait de 2 heures et demie, si bien que je ne l'avais pas mise à l'heure, voulant la faire régler par un horloger, et vous allez voir pourquoi je donne ce détail.

Notre barnum place sur le théâtre, la voyante, bien en face des spectateurs, lui-même se poste en face d'elle, la fixe un moment dans le blanc des yeux, lui souffle sur le visage, elle convulse alors, en haut, les yeux, le barnum dit alors, çà y est, il n'en faut pas davantage, il lui bande hermétiquement la vue avec un long et large foulard, puis il lui fait tourner le dos aux spectateurs, et puis dit-il, nous allons immédiatement commencer la représentation.

Vous me direz, peut-être, toute cette mise en scène, c'est de la parade, là n'est pas le truc! — Je le veux bien, mais encore?

Et commençant par moi, qui n'étais pas un compère, n'est-ce pas?

D. — Voyons, Madame la voyante, dit le barnum, ce monsieur, que tient-il sur ses genoux?

R. — Un chapeau de soie haute forme.

D. — Et quoi plus?

R. — Des gants, et ce monsieur tient son chapeau par les bords, de façon que je ne puis voir l'intérieur du fond qui est en haut.

D. — Le chapeau, où a-t-il été acheté?

R. — A B..., département de la C..., chez M. S..., chapelier.

(C'était bien exact! à notre grand étonnement, dès lors Madame n'avait aucun goût de poser des questions, par exemple de demander le jour de sa mort, de peur d'avoir une réponse trop précise.) J'avais une redingote fermée.

D. — Eh bien, dis-je, veuillez me permettre de poser une question.

R. — Oui, Monsieur, répondit le barnum, à la condition que je la répète, parce qu'il faut toujours que je sois en communication d'esprit avec le médium. C'était-il une blague, ou non? toujours est-il que les réponses suivantes ont été toujours exactes et précises.

D. — Qu'a-t-il dans sa poche inférieure du gilet à gauche?

R. — Une montre en or, retenue par une chaîne en or, contenue dans une boîte en celluloïde, elle indique 11 h. 1/2, alors qu'il n'est que 9 h. 1/4 (c'est fort, n'est-ce pas?)...

Cette montre est en or, elle est retenue par une chaîne en or.

D. — Cette montre, où a-t-elle été achetée?

R. — A P. (érigueux), département de la D..., chez M. L..., horloger. (C'était exact! bien exact!)

D. — Ce monsieur veut encore que vous lui disiez ce qu'il a dans la poche supérieure de son gilet, à gauche?

R. — Un morceau de carton!

D. — A quoi doit servir ce carton?

R. — C'est un ticket de vestiaire pour réclamer les parapluies que ce monsieur et sa dame ont laissés à la porte en entrant au contrôle.

D. — Quel numéro porte ce carton?

R. — Le numéro 32.

C'était exact, comme tout le monde put le constater.

Passant à une autre personne: même précision, même rapidité dans la réponse, après la question brève, et sans ambages, ni détours supplémentaires de langages qui pourraient fournir quelques moyens mnémoniques (γνεγλω, je me rappelle) ou mnémotechnique (de μνηρη mémoire et τεχνη art).

Et ces réponses étaient rapides, immédiates, et parfaitement exactes et précises.

D. — Tenez, ajoute le barnum, voilà une dame, qu'a-t-elle autour du cou?

R. — Un magnifique boa, une longue fourrure, d'une très grande valeur.

D. — Où l'a-t-elle achetée?

R. — A Londres.

D. — Voilà la demoiselle ! Qu'a-t-elle sur ses épaules ?

R. — Une magnifique fourrure aussi, ayant coûté fort cher !

D. — Où cette demoiselle l'a-t-elle achetée ?

R. — A Lei... Lep... Leip... Je ne vois pas bien ce nom, c'est une ville d'Allemagne que je n'ai jamais vue...

D. — Voyons, voyons, dit le barnum, regardez bien !

R. — A Leip..., à Leipzig ! à Leypzick !

(C'était bien cela, et parfaitement exact, au dire de ces dames.) Et puis ensuite...

D. — Voilà un monsieur, le connaissez-vous ?

R. — Ouï, parfaitement !

D. — Il se nomme ?

R. — M. Tel... et son nom a été dit.

D. — Qu'a-t-il de particulier sur lui ?

R. — Dans son portefeuille, il a en outre de billets de banque et de valeurs, et de lettres dont je vois les adresses, un billet de train de plaisir aller et retour de Vienne à Paris !

D. — De Vienne en Autriche ?

R. — Non pas de Vienne, la capitale de l'Autriche ; mais de Vienne en France, département de l'Isère !

(Et ainsi de suite à toutes les représentations en variant à l'infini.)

Il y a là-dessous, très probablement quelque adroite supercherie, j'en conviens, mais enfin, qu'on nous en fournisse, si c'est possible, une explication, ce serait intéressant pour moi et les lecteurs de votre Revue.

Veillez chercher le secret ou prier celui qui le connaîtrait de vouloir bien vous le communiquer.

Et si, réellement, ce dont je doute fort, encore, même après ce que j'ai vu et entendu de si étonnant, si réellement, dis-je, c'est bien là un fait réel d'hypnotisme, veuillez donc m'expliquer ce cas divinatoire, et comment le spiritisme peut-il expliquer cette faculté divinatrice ?

La science est aujourd'hui bien obligée d'admettre que dans certains cas d'hypnotisme qui ont été dûment constatés qu'il

est impossible d'admettre que l'hypnotisé puisse savoir ce qui se passe au loin, lire des lettres fermées, parler une langue qui lui soit étrangère, sans admettre nécessairement la théorie du médium, par communication des esprits entre eux!

La science et le spiritisme en arrivent à se donner la main.

Dr IGNOTUS.



VARIÉTÉS

LA LUMIÈRE NOIRE

Le D^r G. Le Bon a désigné sous le nom général de lumière noire diverses radiations qui sont : 1^o *La luminescence invisible*. Des objets soustraits à la lumière depuis dix-huit mois, peuvent être photographiés dans une profonde obscurité : 2^o *Les radiations invisibles de grande longueur d'onde*. Grâce à elles, on peut photographier à la chambre noire à travers des corps opaques. Nous avons déjà attiré l'attention des lecteurs de la *Lumière* sur ce phénomène dans les nos du 27 janvier-février 1896 et du 27 juin 1897 ; 3^o *Les émissions métalliques*. Elles impressionnent les plaques sensibilisées à travers les obstacles, mais seulement à petite distance, et elles déchargent les corps électrisés. Tous les métaux possèdent cette propriété à un faible degré, d'autres tels que l'uranium, le thorium, l'aluminium, le zinc, etc., comme l'a prouvé Becquerel, entre autres, sont relativement actifs ; certains sels le sont plus encore, tel le chlorure de baryum, qui est spontanément phosphorescent ; ces corps sont dits radio-actifs. M. Le Bon a étudié particulièrement le sulfate de quinine à cet égard et il a constaté que la phosphorescence et les phénomènes de radio-activité que présente ce sel sont corrélatifs avec son hydratation et sa déshydratation par simples variations de température. On a cru pendant quelque temps que les prétendues radiations des corps dits radio-actifs étaient le résultat d'un mouvement vibratoire de l'éther, comme les rayons lumineux, calorifiques, etc. Depuis trois ans, M. Le Bon nie qu'il y ait là des radiations au sens propre du mot, et la plupart des physiciens sont de son avis aujourd'hui, car ces radiations ne se polarisent pas et ne se réfractent pas. Il

s'agirait plutôt d'une émission de matière se rapprochant des émanations cathodiques.

Qu'est-ce que cette matière qui traverse les corps, décharge ceux qui sont électrisés, impressionne les plaques photographiques? Ce ne peut être ni un gaz, ni une vapeur, ni même des *ions* (molécules dissociées par l'électricité). D'après M. Le Bon, l'atome lui-même serait dissocié. « Cette dissociation dit M. de Marsy, serait telle que les particules infiniment petites désignées sous le nom d'atomes seraient des infiniment grands vis-à-vis de cette forme ultime de la matière et c'est pourquoi les corps pourraient en émettre indéfiniment sans perdre sensiblement de leur poids. Le fait que ces particules se conduisent comme des courants électriques, ainsi que le prouve leur déviation par l'aimant et leur propriété de rendre l'air conducteur de l'électricité, démontre qu'elles sont animées d'une extrême vitesse. » Ces particules de matière immatérielle en quelque sorte selon l'expression de M. Le Bon, particules qui traversent les obstacles les plus matériels, représentent une forme ultime de la matière tout à fait différente de celle que la chimie nous fait connaître. « C'est un monde nouveau plein de mystère qui s'ouvre aux investigations des chercheurs. »

(A. DE MARSY, *Nature*, 2 juin.)

SINGULIÈRES MŒURS DES MONGOLS.

Les Mongols, quoique nomades, ont des villes et surtout des lamaseries (couvents) bouddhistes. Les constructions sont faites de bûches de bois superposées. Mais en général ils vivent sous la tente. Le Mongol n'enterre jamais ses morts; il avance même les décès. Quand une personne est sur le point de trépasser, on lui noue une corde au cou et on la tire derrière la tente où le corps devient la proie des chiens, des corbeaux et des vautours. Les chefs de tribus ont seuls le privilège d'être embaumés après leur mort et ensevelis dans un cercueil de cuivre doré.

(Revue encyclop., 4 août.)

UNE VOIX D'UNE NATURE OCCULTE

Sardou, l'auteur de « Robespierre » est un des hommes les plus haut placés dans les lettres ; il est également un fervent spiritualiste. Sa conviction est fondée non seulement par la théorie, mais aussi par l'expérience sur lui-même.

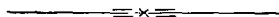
Lorsqu'il n'était encore qu'un tout jeune homme, longtemps avant que la fortune lui eût souri, il vivait dans une petite chambre sous les toits. Une nuit, assis devant son pupitre, il essayait de trouver le dénouement d'un acte qu'il s'était engagé à écrire pour un théâtre ; mais l'inspiration refusait absolument de venir.

Soudain il lui sembla entendre une voix murmurer à son oreille : « Dans telle rue et à telle maison, vous trouverez une petite boutique ; dans la cour le marchand a déposé un stock de papiers, achetez le paquet dont je vous fais la description. »

Sardou ignorait complètement l'existence de la rue qui lui fut nommée ; cependant, obéissant à l'impulsion irrésistible qu'il recevait et malgré l'heure avancée (il était près de minuit), il sortit et se rendit sans trop de difficulté à l'adresse indiquée. Il se trouva devant une petite boutique de papeterie dont le propriétaire était naturellement couché. Toutefois, cet homme se leva et quelque étrange que lui parût la demande de ce tardif client, il y fit droit en lui vendant la liasse de papiers qui lui fut désignée.

Aussitôt rentré chez lui et avant de se mettre au lit, Sardou parcourut certains des papiers dont la lecture lui eut bientôt fourni les éléments de la fin de sa pièce qui eut un très grand succès.

(*Progressive Tinker.*)



TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Une vieille prédiction

Baume-les-Messieurs, par Voiteur (Jura),
1^{er} septembre 1901

Monseigneur,

Je trouve, en dépouillant de vieux papiers de famille, une pièce dont je vous envoie copie. C'est une banale prédiction comme il en a tant existé, d'une fidélité remarquable dans les événements qu'elles ont annoncés jusqu'au jour où elles sont livrées au public, et qui dès ce jour perdent subitement leur clairvoyance. Combien n'en avons-nous pas connues en 1870 et dans les années qui ont suivi! Presque toutes annonçaient le retour de Henri V. Elles avaient des croyants fidèles en qui elles engendraient (est-il si téméraire de le dire?) une quiétude d'espérance et une paresse d'esprit dont ils ont dû se repentir amèrement lorsqu'une seule voix de majorité, à l'assemblée de Versailles, éloigna pour toujours l'événement attendu.

Quoi qu'il en soit, on lira peut-être avec quelque curiosité ce qui va suivre :

Copie d'une lettre de M. Léonard Chaveriat, de Moirans, chirurgien de l'armée du Rhin, timbrée de Strasbourg en date du 10 nivôse an VII, à sa famille.

« J'ai logé dans les environs d'Heilbron chez un curé très instruit. C'était la langue française qu'il parlait avec le moins de facilité; nos conversations se sont faites en latin. C'est un homme d'une probité rare et d'un mérite peu commun. Il est très au fait de la Révolution. Il m'a fait lire un livre écrit depuis deux cent cinquante ans, intitulé : *Les Prophéties de Bartholomé Hoshauer*. Je ne suis pas trop crédule sur ces sortes de livres; cependant j'ai été surpris en voyant la manière dont avait été annoncée la mort du roi d'Angleterre, la révolution de ce pays, la mort de Louis XVI et la révolution de France, le débordement du Rhin et l'entrée des Français en Allemagne. leur conduite à l'égard des Allemands, l'arrivée des Turcs et des Russes en

Italie, la chute de Venise, la captivité du Pape et sa mort. La suite de la Révolution est aussi marquée.

« La paix se fera au commencement du dix-neuvième siècle. Toutes les républiques disparaîtront. Il n'y aura que deux empires, celui de France et d'Allemagne. Le roi de France aura un fils nommé Joseph. Les deux empereurs entretiendront la paix pendant cent ans et sembleront n'avoir qu'un même esprit. Pendant cet intervalle de temps le Turc sera chassé d'Europe et réduit à la Palestine. Toutes les villes hanséatiques perdront leurs privilèges. La Prusse elle-même, que les politiques disent devenir bientôt le premier empire, doit disparaître du rang des puissances, au dire du prophète, et le dernier roi de cet état est le prince régnant.

« Les hérésies disparaîtront. L'Angleterre redeviendra catholique : la tolérance de la religion catholique dans ce pays est parfaitement marquée.

« Les suites de ces prophéties sont terribles : la naissance de l'Antéchrist aura lieu dans cinquante-cinq ans d'ici. Son règne aura lieu dans cent trois ans ; les signes qui l'accompagneront sont effrayants et incroyables, mais la conviction que j'ai du présent me fait croire à l'avenir. Voici à peu près ses expressions :

« Après avoir dépeint les malheurs de l'Italie, la destruction de la république de Venise, etc...

Eclipsis Romæ lunæque soli erit
Et caput ad tempus breve ecclesia perdet
Gallus erit tanti solus origo mali.

« Ces traits ne sont pas les moins frappants de cet ouvrage. Cet homme annonce la triste fin du roi de Prusse, la destruction de son monastère, qui sert aujourd'hui de maison de chasse, et sa reconstruction au retour de la religion en Prusse. Le terme fixé n'est pas loin. Qu'on traite cela de vision ; je ne puis m'empêcher de croire ce que je vois. »

Les « politiques » jusqu'ici paraissent bien avoir eu raison contre Bartholomé Hoshauer en ce qui concerne les destinées de la Prusse. Et il faudrait une interprétation bien complaisante pour trouver des justifications, même partielles, du reste, dans le cours des cent années de crédit que demande la prédiction et qui sont écoulées aujourd'hui. Cependant toutes les circonstances en lesquelles cette lettre fut écrite font croire à la bonne foi de son auteur. Il n'a pas inventé la communication qui lui a été faite, et le curé dont il fait un portrait si saisissant ne songeait pas, de son côté, à tromper son hôte.

On pourrait, sans nul doute, remarquer de même la sincérité de plusieurs des autres prédictions auxquelles je faisais allusion au début : celles, par exemple, qu'on attribue à la religieuse de Blois, au curé

d'Ars, etc... Je veux dire toutes celles dont les auteurs furent des personnes connues pour la gravité de leur caractère.

Il y a là un point d'interrogation intéressant. Car ce cas n'a rien qui ressemble à celui des somnambules, des liseurs de plan astral, des prédiseurs de profession qui débitent de la clairvoyance à jet continu, à l'heure et à la séance et qui se trompent parce qu'ils sont bien forcés de se tromper. Dans notre cas il s'agit de bons chrétiens, de personnages pieux et sérieux qui n'ont jamais cru à l'astral et qui n'étaient pas du tout forcés de prédire.

Ils étaient encore moins forcés de prédire en se trompant. Si bien qu'il faut supposer de deux choses l'une : ou bien les prédictions qu'on leur attribue n'ont pas d'authenticité, malgré leurs apparences, ou bien elles trahissent seulement chez leurs auteurs un moment de lassitude intellectuelle. Pour donner une forme pratique à mon syllogisme, je suis amené à conclure : je vois que Paris n'est pas détruit et je sais que les armées étrangères n'ont pas été anéanties après que leur retraite a été coupée. Donc le curé d'Ars a été victime d'une illusion touchant l'avenir, ou bien on lui attribue ce qu'il n'a jamais dit.

En vous livrant, Monseigneur, ce que j'appelle mon syllogisme, je me garde de croire que j'y enferme personne. Je sais qu'il est un moyen d'en sortir, et qui est de penser que ce qui ne s'est pas réalisé encore se réalisera plus tard. Seulement c'est là ce que, pour mon compte, je n'ose faire. Et je termine en laissant en suspens le point d'interrogation.

Veillez, je vous prie, Monseigneur, croire à tous mes respects en Notre-Seigneur.

Georges Bois.

Le Gérant : P. TÉQUI.

DE L'IMAGINATION

(Suite)

IV

Pendant le sommeil hypnotique ou provoqué, l'imagination nous apparaît sous un jour nouveau, elle intéresse davantage l'observateur par les effets capricieux qu'elle produit.

L'hypnotiseur endort son sujet, il paralyse ainsi pendant quelque temps la raison, il frappe d'inhibition les centres d'activité volontaire, il surexcite l'imagination qui agira sans contrôle et sans direction.

La théorie physiologique du sommeil est encore à faire, et si nous avons en trop grand nombre, des hypothèses, des systèmes plus ou moins vraisemblables, des assertions risquées, nous ne possédons pas encore l'explication vraie, philosophique et physiologique de l'état du cerveau et de l'âme pendant le sommeil. La théorie des *neurones* prévaut en ce moment; l'avenir nous fera connaître sa valeur.

L'hypnotiseur agit donc sur l'imagination pendant le silence de la raison. Il lui suggère des images, des scènes, des personnages dont la vue réveille en lui l'amour ou la haine, jusqu'à la frénésie de la passion, l'espérance et la crainte, la joie et le désespoir, la sérénité et l'angoisse, la terreur et la confiance, toute la gamme des émotions si diverses qui ont affecté notre sensibilité. L'impression sera d'autant plus intense que le sujet endormi n'est plus protégé par la raison et n'est plus distrait par d'autres objets : toute son activité se ramasse et se concentre dans l'image ou la scène évoquée par l'hypnotiseur. Cette image met tout en branle dans son corps. On a donné le nom de *monoïdéisme* à cet état violent.

C'est donc par suggestion que l'hypnotiseur s'empare de l'imagination de son sujet, soit à l'état de veille, soit d'une manière bien autrement efficace, pendant le sommeil.

Nous reconnaitrons la suggestion à l'état de veille dans la mère qui gronde ou caresse son enfant, dans le maître qui morigène son élève, dans l'orateur qui entraîne la foule par les mots sonores, les images éclatantes, les gestes violents, dans tout homme qui essaye d'imposer son sentiment à son semblable et d'obtenir de lui une action.

Elle se produit même quelquefois d'une manière bien étrange. M. Slosson, de l'Université de Wyoming, prépara, un jour, une bouteille d'eau distillée, soigneusement enveloppée de coton et enfermée dans une boîte. Après quelques autres expériences, au cours d'une conférence populaire, il déclara qu'il désirait se rendre compte de la rapidité avec laquelle une odeur se diffuserait dans l'atmosphère de la salle, et il demanda aux assistants de lever la main aussitôt qu'ils sentiraient l'odeur.

Il déballa alors la bouteille, il versa l'eau sur le coton, en éloignant la tête durant l'opération; puis il prit une montre à secondes, attendant le résultat.

Au bout de quinze secondes, la plupart des personnes assises aux premiers rangs levaient la main et, en quarante secondes, l'odeur se répandit jusqu'au fond de la salle.

Les trois quarts environ de l'assistance déclarèrent alors percevoir l'odeur. M. Slosson dut interrompre rapidement l'expérience, plusieurs personnes incommodées par l'odeur menaçaient de quitter la salle (1).

« En 1862, raconte Woodhouse Braine, je fus appelé à administrer le chloroforme à une jeune fille très nerveuse, profondément hystérique, à qui l'on devait enlever deux tumeurs. J'envoyai chercher du chloroforme, et, en attendant, pour habituer la jeune fille au masque de l'appareil, je le lui appliquai sur le visage; immédiatement, elle se mit à respirer au travers. Au bout d'une demi-minute, elle dit : « Oh! je sens, je sens que je m'en vais! » Le flacon de chloroforme

(1) Slosson, *Psychological Review*, 4 juillet 1899. Cf. Binet, *La Suggestibilité*. Dr Crocq, *L'Hypnotiseur scientifique*. Gustave Le Bon, *Psychologie des foules*.

n'était pas encore arrivé. Un pincement faible la laissa indifférente; je pinçai rudement : à ma grande surprise, elle ne sentit rien. L'occasion me parut favorable, et je priai le chirurgien de commencer. Je demandai plus tard à la jeune fille si elle avait senti quelque chose. « Non, dit-elle; je ne sais ce qui s'est passé. » A sa sortie de l'hôpital, elle croyait fermement à la puissance de l'anesthésique qu'on lui avait administré(1). »

Le Dr Desplats, professeur de clinique médicale à la Faculté catholique de Lille, raconte l'expérience suivante :

« Il y a cinq ans, je voyais entrer dans mon cabinet une fillette de douze ans, portée sur les bras de son père, et qu'on m'amenait d'une ville voisine. Elle était malade depuis trois mois, et atteinte, disait-on, d'une arthrite du genou gauche survenue à la suite d'une chute. On avait appliqué force vésicatoires et pommades, et, finalement, un appareil. Le tout sans profit. La fillette paraissait bien portante, malgré ses trois mois de maladie. Un examen rapide me montra que tout le membre inférieur était contracturé. Quant à l'articulation, il ne m'était pas permis de l'examiner à cause des douleurs.

« Sans parler, je fis poser l'enfant sur un fauteuil et, après l'avoir regardée fixement pendant deux minutes, je lui dis : « Dormez. » Aussitôt elle s'endormit et rapidement son sommeil fut profond. Pressant alors sa jambe entre mes mains, il me fut facile de faire disparaître la contracture, et, sans douleur, d'exécuter tous les mouvements. Puis, posant les pieds par terre, je dis : « Levez-vous », et elle se leva; « Marchez », et elle marcha; « Mettez-vous à genoux », et elle s'agenouilla. Plusieurs fois, je lui fis renouveler les mêmes actes et ne cessai que lorsqu'ils s'accomplirent sans aucune hésitation.

« Je me fis alors dire comment l'accident était survenu : C'était après une chute sans importance, qui n'avait été suivie ni de plaie, ni d'ecchymose, et l'articulation n'avait jamais été gonflée. Il n'y avait pas de doute, cette enfant était seulement atteinte de contracture hystérique d'origine trauma-

(1) Cité par M. Guyau, dans *Education et Hérité*. Paris, 1889, p. 2.

tique. Je l'assurai qu'elle était bien guérie, qu'elle marcherait parfaitement et n'aurait plus de douleurs, et lui *déendis* d'avoir une contracture semblable si jamais elle faisait une nouvelle chute ou recevait un coup. Puis, m'étant bien assuré qu'elle n'éprouvait aucune douleur et qu'elle se souvenait bien de tout ce que je lui avais dit, je la réveillai. La séance avait duré vingt minutes.

« Je renonce à peindre la stupéfaction de l'enfant, lorsqu'elle se vit debout, au milieu de mon cabinet, et sans douleur. Elle n'avait d'égale que l'émotion de son père, à qui je n'avais dit un mot de mes intentions, et qui avait assisté, muet, à la guérison de sa fille. Les larmes coulaient le long de ses joues, et il n'avait pas de paroles pour m'exprimer sa reconnaissance. « Quand faudra-t-il revenir, monsieur? — Il est « inutile de revenir, votre enfant est guérie. — Et que faudra-t-il faire? — Rien; il faut seulement, si, de nouveau, « elle tombe, qu'elle ne laisse pas sa jambe se reprendre. » Ce fut tout, et l'enfant, qui était venue de la gare en voiture, qu'on avait portée de la voiture dans mon cabinet, s'en retourna à pied ne donnant pas même le bras à son père.

« Deux mois après, la même scène se renouvelait. La même enfant était reportée, sur les bras de son père, dans mon cabinet, avec les mêmes accidents. Ils dataient seulement de trois ou quatre jours. Et comme j'exprimai mon étonnement de cette rechute : « Oh, monsieur, ce n'est pas du même côté, » me dit l'enfant. La contracture, en effet, occupait le côté droit et s'était produite par le même mécanisme que la première fois, à la suite d'une chute.

« J'hypnotisai, et, en quelques minutes, contracture et douleurs avaient disparu. Je renouvelai mes assurances de guérison complète et affirmai qu'il n'y aurait plus de rechute sous aucune forme. C'est ce qui est arrivé (1). »

« Il vous paraîtra peut-être surprenant, ajoute le Dr Desplats, de voir entreprendre le traitement des lésions organiques par des moyens purement suggestifs: cependant, vous verrez, en y réfléchissant, que rien n'est plus rationnel. A

(1) *Revue de l'Hypnotisme*, août 1897, p. 33-34.

quoi se borne l'action thérapeutique dans les maladies contre lesquelles nous ne possédons pas un traitement spécifique? A combattre quelques symptômes et à rétablir l'harmonie fonctionnelle compromise, et c'est par ce fonctionnement harmonique de tous les organes que la guérison est réalisée. La douleur, l'insomnie, l'excitation nerveuse ou l'atonie, les troubles circulatoires digestifs sont combattus par des moyens appropriés, et puis à la nature est laissé le soin de la guérison. On fait tout cela lorsqu'on a recours à l'hypnotisme, puisqu'on délivre le sujet hypnotisé de tous les symptômes pénibles, qu'on rétablit, mieux que par aucun moyen, le fonctionnement harmonique des organes (1). »

On a observé, avec raison, que les foules sont plus susceptibles que les individus de subir l'influence de la suggestion. Dans une petite ville de province éclata, un jour, une grève. Cinq ou six cents ouvriers en bois parcouraient la ville en chantant la *Carmagnole*; des femmes vociféraient avec eux. Je connaissais ces ouvriers et ces femmes. Je reconnus de bons pères de famille, des mères honnêtes et paisibles à leur foyer qui, pris séparément, étaient profondément hostiles à toute idée de socialisme et de révolte. Jetés dans la foule gréviste, ils avaient perdu leur physionomie, leur tranquillité, leur caractère, et s'ils n'avaient pas craint le gendarme, ils se seraient portés aux pires excès. C'est l'être tout entier qui paraît livré aux pires entraînements de l'imagination. Il y a ici suggestion et contagion.

Je n'insiste pas sur les faits de suggestion. J'ai étudié ailleurs cette question (2). De récentes expériences ont fait avancer le problème en déplaçant le terrain de la discussion. Pouvons-nous faire naître une image dans le cerveau d'une autre personne, mentalement, sans parler? Cette forme nouvelle de la télépathie par l'imagination préoccupe aujourd'hui les esprits.

Citons d'abord des faits. Nous laisserons parler le colonel de Rochas. Si les faits constatés échappent à toute explication plausible, nous ne risquerons pas des hypothèses aventureuses,

(1) *Revue de l'Hypnotisme*, août 1897, p. 40-41.

(2) *Le Merveilleux et la Science*, 12^e édition, par Mgr Méric.

nous préférons avouer notre ignorance, et attendre les solutions de l'avenir.

V

« Je couvre les yeux à M. C..., étudiant en médecine, avec un bandeau que j'ai fait confectionner exprès pour cet usage. Ce bandeau, en drap noir double, affecte à peu près la forme du masque appelé loup. Une fente pratiquée pour laisser passer le nez s'applique exactement sur lui, et de chaque côté un gros bourrelet de drap vient s'appuyer entre les pommettes et l'os du nez et combler complètement ce creux pour empêcher de voir par en bas.

« Le sujet ainsi préparé, se tient debout au milieu de la salle. Je lui fais alors des passes longitudinales devant la figure, puis tout le long du corps, et je termine en lui tenant pendant quelques instants les mains dans les miennes et le regardant fixement.

« Je m'éloigne alors et je me tiens debout devant lui, à trois ou quatre mètres environ.

« Je lui fais à ce moment la suggestion mentale de lever le bras gauche. Au bout de quelques secondes, ce bras qui pendait le long du corps se montre le siège de quelques petits mouvements successifs. On dirait les contractions légères que produirait un faible courant électrique, passant dans les muscles fléchisseurs de la main et pronateurs. Après ces quelques mouvements, le bras s'écarte franchement du corps et se soulève d'une seule pièce, comme mû par un ressort invisible jusqu'à prendre la position horizontale.

« Pendant que le bras gauche est ainsi levé, je suggère mentalement au sujet de lever le bras droit, et bientôt celui-ci exécute le même mouvement, sans indécision, avec une précision remarquable.

« Par une suggestion mentale analogue, je fais revenir les bras à leur position première, et ils retombent ensemble lentement, toujours avec ce même mouvement automatique et non pas comme des membres inertes et fatigués qui retomberaient par leur propre poids.

« Tout ceci se passe en pleine lumière et dans le plus grand silence.

« Cette première expérience terminée, je m'approche du sujet et je lui débande les yeux.

« Il nous rend compte des sensations qu'il a éprouvées.

« D'abord, pendant les passes faites sur la tête et le long des membres, avant de commencer les suggestions, il a éprouvé une sorte d'engourdissement général ou de vertige dont il ne se rend pas bien compte. Plus tard, il a senti le bras gauche qui subissait l'influence d'une impulsion étrangère, et qui était entraîné par une force qui le portait en avant et en haut. Ensuite cette force a cessé de se faire sentir et le mouvement du bras s'est arrêté.

« La même force a été ressentie aussi nettement par le sujet, s'exerçant sur le bras droit et le portant dans une direction analogue en avant et en haut. Après quelques instants, cette force s'est exercée sur les deux bras à la fois et en sens inverse et a déterminé l'abaissement des bras et leur retour à la position normale. »

N'oublions pas que le sujet ne se trouve plus dans les conditions normales de la vie et que rien ne nous autorise à tirer de ces expériences, une conclusion certaine en faveur de l'action à distance et de la télépathie. Le sujet est *magnétisé*, il se trouve donc dans un état anormal et peu connu, il est sous la domination absolue du magnétiseur, et nous savons, par les faits les mieux constatés, qu'en certains cas le magnétiseur peut transmettre mentalement et à de longues distances, un ordre, une image au sujet qu'il a déjà magnétisé.

L'hypnose, comme le magnétisme, établit entre deux personnes des rapports d'un ordre particulier, qui nous sont totalement inconnus : nous ne pouvons pas considérer des faits inexplicables et extraordinaires, scientifiquement constatés, comme des faits qui relèvent des lois ordinaires de la nature. Le magnétiseur et le magnétisé passent, ici, dans un autre plan ; dans un autre monde, ils sont soumis à d'autres causes et à d'autres lois.

Je reconnais volontiers que toute image vive conçue dans mon imagination, que tout acte intense de volonté détermine

dans mon corps et dans l'air ambiant un mouvement physique qui peut, en certains cas, être interprété par un sujet magnétisé, soumis à l'hypéresthésie. Cette extrême sensibilité permettra au sujet de saisir l'ordre mental du magnétiseur en observant le jeu de sa physionomie et de lui obéir.

Mais il est évident que je ne peux plus raisonner ainsi quand le sujet est séparé par cent lieues ou deux cents lieues de son magnétiseur. Le sujet ne voit pas le mouvement inconscient de ses lèvres, il ne distingue pas l'ébranlement ou la vibration de l'ambiance, il n'interprète pas un geste ébauché par le magnétiseur. Il faut donc chercher une autre explication, et reconnaître comme un fait, que la science ne peut pas expliquer, que tout sujet magnétisé saisit à proximité et à distance la pensée ou le commandement de son magnétiseur.

VI

Les autres expériences de M. de Rochas en faveur de la transmission de la pensée ne me paraissent pas plus concluantes.

« Le clairvoyant, M. Smith, était assis les yeux bandés, à une table, dans notre propre chambre. Un morceau de papier et un crayon étaient à sa portée, et un membre du Comité était assis à côté de lui. Un autre membre du Comité quittant la chambre et se plaçant en dehors de la porte fermée, dessinait une figure au hasard. M. Blackburn qui était resté dans la chambre avec M. Smith sortait alors et la porte était refermée.

« On mettait le dessin sous ses yeux pendant quelques secondes jusqu'à ce que l'impression fût fixée dans son esprit. Alors, les yeux fermés, M. Blackburn était ramené dans la chambre et placé, debout ou assis, derrière M. Smith à une distance de deux pieds.

« M. Blackburn se livrait alors à une concentration mentale, courte, mais intense. Ensuite, M. Smith prenait le crayon au milieu du silence absolu de tous les assistants, et essayait de reproduire sur le papier l'impression qu'il avait obtenue.

« Dans ces expériences il lui est permis de faire ce qu'il

lui plait du bandeau qui recouvre ses yeux. Quelquefois il l'abaisse avant de commencer à dessiner, mais si les figures ne se présentent pas distinctement à son esprit, il préfère le laisser tel quel et dessine des fragments de figures comme il les perçoit.

« Quand M. Smith a exécuté le dessin, de son mieux, l'original, qui est resté hors de la chambre est apporté et comparé avec la reproduction. Ces deux dessins sont marqués par le Comité et mis en lieu sûr. — Huit expériences seulement sur un total de 37, peuvent être considérées comme mauvaises. » (*Le Cosmos*, p. 17.)

Comment une image née dans le cerveau d'un expérimentateur passe-t-elle, sans le moyen de l'écriture, du geste ou de la parole, sans aucun signe conventionnel dans le cerveau d'un autre sujet ?

Tel est le problème dont la solution est encore à trouver.

Il faudrait démontrer :

1° Que les images des objets que nous avons vus, sont matérielles, qu'elles restent dans notre cerveau dont elles font partie, pendant toute la durée de la vie ;

2° Que nous possédons un appareil d'un ordre particulier qui nous permet de lancer extérieurement ces images dans une direction déterminée ;

3° Que nous possédons un organe, un appareil, d'acoustique ou d'optique, encore inconnu qui nous permet de recevoir et d'emmagasiner les images qui nous sont envoyées.

Or. 1° Les images des objets que nous avons vus ne sont pas matérielles, elles ne font pas partie d'un organe, elles n'appartiennent pas substantiellement au cerveau.

En effet, le corps humain se renouvelle entièrement en quelques années, et il ne reste en nous, ni une cellule, ni un atome, ni une molécule du corps que nous avons il y a sept ans. Ceci est scientifiquement démontré.

Si donc les images étaient matérielles, si elles faisaient partie intégrante de notre cerveau, elles devraient en suivre la loi, et disparaître en peu de temps, avec les autres molécules, dans le tourbillon vital. Il me serait donc impossible aujourd'hui de revoir mentalement les images des objets, des

personnes, des paysages devant lesquels je me suis arrêté, il y a quelques années. Et cependant je les revois, je reconnais, aux frontières de la vieillesse, dans le recueillement et la solitude de la pensée, des visages que j'ai rencontrés quand j'étais enfant. Je pourrais insister sur cet argument tiré du renouvellement total de notre corps, il me suffit de l'indiquer.

2° On n'a jamais découvert ni démontré que nous possédions un appareil chargé de projeter, de lancer ces images dont la nature nous reste inconnue. Tous mes efforts pour lancer ces images échouent invinciblement et s'il arrive quelquefois qu'elles se révèlent à une personne éloignée, comme un avertissement ou une menace, cela se fait sans moi, sans mon concours, sans que je le sache; je n'ai pas le droit de l'attribuer à ma volonté.

3° Aucune expérience n'a démontré l'existence en nous d'un appareil de réception de ces images mystérieuses, je l'ai déjà remarqué; ni l'induction, ni la déduction, ni la métaphysique, ni les sciences expérimentales ne nous apprennent rien sur cet appareil inventé par notre ignorance des causes réelles des phénomènes dont je ne conteste pas la réalité.

Donc, les images ne sont pas matérielles, les appareils d'émission et de réception nous sont inconnus, ils n'existent pas, et la transmission libre des images cérébrales par le cerveau n'est pas un fait constaté.

Il en faut chercher la cause ailleurs.

Ceux-ci répondent que des modifications cérébrales, des mouvements d'organes, transmis par les vibrations du milieu vont éveiller dans le cerveau d'un sujet, rendu éminemment impressionnable, une image correspondante.

Ceux-là prétendent que le fluide nerveux de l'expérimentateur se rencontre avec le fluide nerveux du sujet, lui transmet l'image, et que le fluide nerveux du sujet grave cette image dans son cerveau.

Des philosophes chrétiens nous disent : Pourquoi n'existerait-il pas un milieu plus subtil capable de transmettre directement au dehors les actions psycho-physiologiques exercées dans le cerveau par des images d'une grande intensité?

Il ne répugne pas d'admettre l'existence d'un milieu matériel propre à transmettre hors du cerveau les actions exercées par les images dans l'organe cérébral.

Flammarion va plus loin, il ne s'arrête pas à la transmission d'images, il admet la transmission de la pensée à distance : « L'âme existe, elle est douée de facultés encore inconnues... Une pensée peut se transmettre d'un esprit à un autre. Il y a des transmissions mentales, des communications de pensées, des courants psychiques entre les âmes humaines. L'espace ne semble pas un obstacle, et le temps paraît parfois comme annihilé.

« Quel est le mode d'énergie en jeu dans ces transmissions ? Il est impossible de le dire actuellement... Il ne serait pas déraisonnable de penser que cet agent soit beaucoup plus intimement associé à l'organisme humain qu'on ne l'a cru jusqu'ici. Mais, encore une fois, *l'heure des théories n'est pas venue.* »

Nous savons, nous chrétiens, que des millions et des millions d'anges, bons ou mauvais remplissent l'espace, et les espaces incommensurables, auprès de nous et au-dessus de nous. Nous savons que ces anges nous sont unis et nous pénètrent, et qu'ils peuvent susciter des images dans notre cerveau, et des mouvements dans les profondeurs et à la périphérie de notre corps. Nous savons que ces anges remplissent un rôle important dans la vie des individus et dans la vie des nations. Nous savons que pour eux le temps et l'espace semblent ne pas exister et que leur connaissance extraordinaire des lois et des forces de la nature leur permet d'accomplir des prodiges qui déconcertent la raison. Nous savons cela avec certitude et sans hésitation.

Au delà, voici le champ obscur des hypothèses, des aventures, des conceptions risquées qui révèlent les audaces téméraires et les douloureuses défailances de notre entendement, toujours borné. Chaque génération passe, elle s'incline devant des hypothèses dont elle fait ses idoles ; elle disparaît, et la génération qui se lève, abandonne ces idoles de la veille ; elle cherche d'autres dieux.

ÉLIE MÉRIC.

OBSERVATION

Nous sommes heureux de lire dans les *Études* des Pères Jésuites, 20 août 1901, page 479, la judicieuse observation suivante :

« Il n'est pas de remède qu'on puisse opposer à toutes les maladies. En est-il même qu'on puisse toujours opposer sûrement et efficacement à un certain genre de maladie ? Cela n'empêche pas la suggestion hypnotique d'être un agent thérapeutique, en certains cas, précieux. Nous aurions mauvaise grâce à dédaigner un moyen que le Créateur met entre nos mains pour soulager notre misérable humanité. Nous n'en posséderons jamais trop. »

Cette revue dont nous apprécions l'orthodoxie éclairée et la compétence soutient ainsi la thèse de l'hypnotisme thérapeutique, que nous avons toujours enseignée dans cette *Revue du Monde Invisible*, que le P. Coconnier a défendue avec rigueur dans la *Revue Thomiste* des Dominicains, et qui a été aussi soutenue dans l'*Ami du Clergé* par un théologien dont nous reproduirons prochainement le travail.

Le P. Rolli, de l'école franciscaine, s'est fait le champion de cette thèse dans un opuscule dont nous avons fait ici une analyse détaillée.

Élie MÉRIC.

LES DONN SURNATURELS

DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE

(Suite)

Parmi les dons du Saint-Esprit figurait le pouvoir d'expulser les démons. Or il était de notoriété publique que les chrétiens des premiers âges détenaient communément ce pouvoir. Les apologistes alléguaient ce fait comme indéniable, et le jetaient à la face des persécuteurs, pour leur montrer que le culte des idoles, en vain soutenu par une politique de violence, avait fait son temps. « Beaucoup des nôtres, s'écriait saint Justin, par l'invocation du nom de Jésus-Christ, ont conjuré les démons et délivré ceux qu'ils tourmentaient. Maintenant encore ils désarment et expulsent ces esprits de ténèbres. Ils exercent cette puissance dans l'univers entier : dans votre ville elle-même, opérant ainsi ce qui est impossible à vos enchanteurs et à vos magiciens. » (II Apol. 7.) Il se sert d'un argument analogue contre le juif Tryphon. « Au nom de Jésus-Christ que vous avez crucifié, tout démon plie et s'avoue vaincu. Qu'il soit adjuré par vous au nom de vos rois, de vos justes, de vos prophètes et patriarches, aucun ne se soumettra. Si pourtant vous mettez en avant le nom du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, peut-être obtiendrez-vous quelque bon résultat. Par suite de votre impuissance dûment constatée, on voit vos exorcistes, pour chasser les démons, recourir à l'art magique, aux incantations et fumigations des païens. » (*Dial. cum Tryph. Jud.*, II pars. 85.)

Chacun connaît la célèbre mise en demeure que Tertullien adresse aux païens : « Que l'on amène devant vos tribunaux un homme qui soit manifestement possédé du démon. Qu'un

chrétien ordonne à l'esprit qui le tourmente d'avouer quel il est, cet esprit confessera véridiquement qu'il est un démon, alors qu'ailleurs il se donne faussement pour un Dieu... Si les démons ne se déclarent pas à l'adjuration d'un chrétien, incapables qu'ils sont de soutenir leur mensonge devant lui, alors répandez le sang de ce chrétien qui aura voulu vous en imposer... Les démons, ajoute le puissant apologiste, craignant le Christ en Dieu et Dieu dans le Christ, sont soumis aux serviteurs de Dieu et du Christ. Au moindre attouchement de notre part, au souffle de notre bouche, à la menace du feu qu'on leur intime, ils sortent du corps des possédés, sous vos yeux même, malgré eux, pleins de rage et de confusion. » (*Apol.*, c. xxiii.) Plus bas il compare les démons à de méchants esclaves qui rongent leur frein, qui soulagent leur désespoir par des explosions de haine malicieuse, mais qui, mis en présence des chrétiens, n'osent plus rien dire et se soumettent : « De loin ils nous combattent, de près ils nous prient. » (*Cap.* xxvii.)

Même note dans les œuvres de saint Cyprien. « Quand, dit ce Père, nous adjurons les démons par le Dieu vivant, ils se soumettent, ils avouent, ils se voient contraints de sortir du corps qu'ils possèdent. Vous les voyez, à notre voix et par l'opération d'une majesté secrète, comme flagellés, comme tourmentés par le feu, comme soumis à une torture croissante, qui se lamentent, qui gémissent, qui supplient, qui avouent d'où ils viennent et quand il leur faudra partir, et cela sous les yeux de ceux qui les adorent; et ils sortent incontinent, ou bien ils s'évanouissent peu à peu, selon que le comporte la foi du patient ou la grâce curative de l'exorciste. » (*De idol. vanit.*, viii.)

L'expulsion des démons était un fait public et avéré; de plus il condamnait ouvertement l'erreur et l'aveuglement des idolâtres; il était naturel que les apologistes s'en fissent plus spécialement une arme. Les autres charismes avaient un caractère plus intime, plus secret; ils n'étaient pas moins répandus, saint Justin nous l'a dit en termes assez clairs: saint Irénée va nous le répéter d'une manière plus explicite encore.

Tout d'abord mentionnons à l'appui de notre thèse les actes des martyrs de Lyon. Parmi ces martyrs est signalé le Phrygien Alexandre qui « avait part, dit le texte, à la grâce et aux dons apostoliques », en d'autres termes, qui était comblé des charismes du Saint-Esprit. Un autre, nommé Alcibiade, « menait une vie très dure et très austère; il ne prenait aucune nourriture, se contentant de pain et d'eau. Comme il voulait continuer ce régime dans la prison, il fut révélé à Attale, qui avait précédemment combattu à l'amphithéâtre, qu'Alcibiade ne faisait pas bien d'agir ainsi: car il refusait d'user de ce que Dieu a créé, et pouvait devenir pour d'autres une occasion de scandale. Alcibiade se rendit à l'admonition qui lui fut faite; et désormais il usa avec action de grâces de tous les aliments qui lui furent présentés. La grâce divine n'abandonnait aucun de ces martyrs; ils avaient pour conseiller l'Esprit-Saint. » (*Epist. de martyrio sancti Pothini.*)

Il est évident que l'écart de conduite d'Alcibiade ne venait pas simplement de ce qu'il ne prenait aucun aliment cuit, mais de ce qu'il mêlait à cette abstinence une pensée erronée. Précisément au temps où souffrirent les martyrs de Lyon, venait de naître la secte des Montanistes qui affectaient une rigoureuse abstinence et condamnaient les catholiques de relâchement. Par ses austérités excessives, Alcibiade semblait donner raison aux Montanistes. C'est pour cela, sans doute, qu'il fut repris. Il montra, en se corrigeant, que son cœur n'était pas engagé dans l'erreur, si sa bonne foi avait été surprise. Nous traiterons, à l'article suivant, de la secte de Montan, qui s'appuyait sur une contrefaçon satanique des charismes du Saint-Esprit. Arrivons au docteur des Gaules saint Irénée.

Cet illustre évêque et martyr, l'un des derniers survivants de l'âge apostolique (il mourut vers l'an 200), réfute ainsi, dans son second livre contre les hérésies, les sectateurs de Simon et de Carpocrate, les patriarches du Gnosticisme (c. XXXI-XXXII). « Si l'on prétend que les sectateurs de Simon et de Carpocrate font des prodiges, je réponds qu'ils ne les opèrent nullement par la vertu de Dieu. Ce sont des prestiges trompeurs qui ne confèrent aucun bienfait aux hommes, qui ne leur sont

d'aucune utilité. Au contraire, ils se servent de leur art magique pour perdre leurs frères. Ils ne peuvent donner la vue aux aveugles, ni l'ouïe aux sourds, ni chasser d'autres démons que ceux qu'ils ont eux-mêmes envoyés, si encore ils le font. Tant s'en faut qu'ils ressuscitent les morts, comme le Sauveur en a ressuscité, comme les Apôtres eux aussi en ont ressuscité par la prière! Ce prodige se produit également sous nos yeux dans l'assemblée des frères : quand il est nécessaire, l'Église entière supplie, fait instance, par des prières accompagnées de jeûnes; et fort souvent on voit revenir l'esprit du mort, il est rendu vivant aux supplications des Saints. »

Un peu plus loin, saint Irénée parle des miracles du Sauveur. « Si quelqu'un, dit-il, prétend que le Seigneur n'a rien fait en ce genre que par supercherie et par des prestiges, nous le renverrons aux oracles des prophètes, nous lui montrerons comment leurs prédictions et les gestes de Jésus-Christ s'harmonisent dans un éclat de parfaite certitude et s'unissent pour prouver qu'il est bien le Fils de Dieu. Et puis ce qu'il a fait, ses vrais disciples, tous tant qu'ils sont, avec sa grâce, selon le don de chacun, pour le salut de tous et l'utilité commune, le font chaque jour en son nom. Les uns chassent les démons avec une autorité souveraine, si bien que ceux qui sont ainsi délivrés des malins esprits, souvent embrassent la vraie foi et se fixent dans l'Église. D'autres ont la prescience des choses futures, sont favorisés de visions, émettent des prédictions prophétiques. Ceux-ci par l'imposition des mains guérissent les infirmes et les rétablissent en parfaite santé. Plusieurs fois, comme je l'ai dit, des morts ont été ressuscités, et ils ont vécu au milieu de nous de longues années encore. Qu'ajouterai-je? On ne peut compter les dons que, dans le monde entier, l'Église reçoit de Dieu chaque jour au nom de Jésus-Christ crucifié sous Ponce-Pilate, et que chaque jour elle emploie pour le salut des nations, sans jamais tromper personne, et sans attendre d'argent de personne. Ce qu'elle a reçu gratuitement de Dieu, elle le dispense gratuitement. »

Eusèbe nous rapporte encore un autre fragment non moins significatif de saint Irénée. « Nous savons pertinemment que

beaucoup de frères dans l'Église possèdent le don de prophétie, parlent toute espèce de langues par l'Esprit-Saint, découvrent pour le bien des hommes les choses cachées (sans doute les secrets des consciences), et exposent les mystères de Dieu les plus élevés. Il est évident que la multiple variété des charismes est demeurée jusqu'à nos jours en ceux-là du moins qui sont dignes de les posséder. » (Euseb., *Hist. eccles.* lib. V, c. vii.)

Le même Eusèbe déclare en général que l'Esprit-Saint opérait couramment par les prédicateurs de l'Évangile, successeurs immédiats des Apôtres de tels prodiges, que des peuples entiers s'ébranlaient tout d'un coup, et se rangeaient sous le joug de l'Évangile.

Il semble superflu de rien ajouter à des textes aussi décisifs. Rien ne manque à l'énumération que fait saint Irénée : don des langues, grâce de la prophétie, charisme de la sagesse, discernement des esprits, puissance thaumaturgique portée à son plus haut point, tout cela se produisait couramment, sous la chaude influence du Saint-Esprit, dans les assemblées chrétiennes du second siècle.

Sur la fin de ce siècle et au commencement du troisième, fleurit dans l'Église, saint Hippolyte, évêque de Porto. C'est une haute figure d'évêque primitif. L'excellence de sa doctrine est célébrée par les Pères. On a retrouvé, dans les fouilles de Rome, sa chaire de marbre, que l'on admire comme un des objets les plus précieux du musée du Vatican. Elle porte, gravée au dos, la mention des ouvrages de saint Hippolyte. Parmi ceux-ci se trouvent un traité de l'Antéchrist et un traité des Charismes. Or il nous est parvenu un traité des charismes dans le recueil des Constitutions apostoliques dont il forme le livre huitième et dernier. Est-ce bien l'ouvrage même de saint Hippolyte? On peut le croire sans invraisemblance. En tous cas l'auteur est ancien et vivait à une époque où les grâces spirituelles abondaient dans le champ de l'Église.

Voici un fort beau passage de son écrit (1) : « La parole de Notre-Seigneur s'est réalisée. En son nom, les Apôtres ont

(1) Nous empruntons cette traduction à M. l'abbé Darras, *Histoire générale de l'Église*, t. VI, p. 618-620.

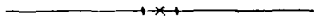
chassé les démons, parlé des langues nouvelles, paralysé le venin des serpents, guéri les malades et ressuscité les morts. Ce don des miracles s'est perpétué parmi ceux qui ont embrassé la foi des Apôtres. Dieu l'accorde, non point pour l'utilité de ses ministres, mais pour déterminer la conversion des infidèles, en ébranlant par la vue de ces prodiges les âmes que la prédication laisse insensibles. C'est une faveur que Dieu fait aux infidèles, juifs ou grecs, bien plus qu'à nous. A qui profite en effet le pouvoir de chasser les démons? Évidemment à ceux que la miséricorde de Dieu délivre du joug de Satan. Appliquons-nous donc cette autre parole du Seigneur : *Ne vous glorifiez pas de ce que les esprits vous obéissent, mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont inscrits dans le ciel.* Les miracles que Dieu daigne opérer par notre ministère sont pour sa gloire et non pour la nôtre. Il n'est point nécessaire que chacun des fidèles ait le pouvoir de chasser les démons, de ressusciter les morts ou de parler toutes les langues. Il suffit que ceux à qui Dieu réserve ce privilège en usent pour l'utilité de la religion et pour le salut des infidèles. Encore voyons-nous que les miracles ne convertissent pas tous les impies. Les Égyptiens ne crurent pas au vrai Dieu, malgré les prodiges réalisés sous leurs yeux par la verge de Moïse. La multitude des Juifs, témoin des miracles de Jésus-Christ, ne se convertit pas tout entière. C'est en faveur des âmes sincères et droites que Dieu opère des merveilles : les cœurs endurcis résistent même à cette démonstration toute-puissante. Que ceux donc qui ont reçu le don des miracles ne s'élèvent point dans leur pensée au-dessus de leurs frères à qui la même faveur n'a pas été accordée. Ces grâces extérieures sont indépendantes de la grâce spirituelle qui est départie à tous ceux qui ont embrassé et suivi sincèrement la foi de Jésus-Christ. Si donc l'un de nos frères ou l'une de nos sœurs a reçu de Dieu le don de prophétie ou des miracles, qu'il demeure dans les sentiments d'une humilité profonde. C'est à cette condition qu'il pourra être agréable au Seigneur. »

Ce passage de saint Hippolyte est une démonstration de notre thèse même pour le commencement du troisième siècle. Il semble que les dons spirituels soient un peu moins fré-

quents qu'au temps où écrivait saint Irénée ; ils le sont néanmoins encore, puisqu'en chaque Église on peut signaler des frères qui en sont favorisés, et que l'auteur éprouve le besoin d'instruire les chrétiens à leur sujet ; et il le fait très lumineusement, d'après la doctrine apostolique.

DOM BERNARD MARÉCHAUX.

(*A suivre.*)



LE DIABLE EN ANNAM

Par M. Aug. SAJOT

DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES DE PARIS, MISSIONNAIRE AU TONKIN MÉRIDIONAL.

Je dois, avant d'entamer ce chapitre, me munir d'une précaution oratoire. On est tellement habitué, dès qu'on aborde ces sortes de sujets, à voir les esprits forts esquisser un sourire railleur, hocher la tête ou hausser les épaules!

A leur aise! Pour moi, je l'avoue ingénument, j'ai la simplicité de croire : 1^o à l'existence des démons; 2^o aux manifestations diaboliques. Me voilà donc rangé *ipso facto* dans la catégorie des esprits faibles. Tant pis! je m'en console en pensant que j'y suis en compagnie de saint Thomas d'Aquin, de Bossuet, de Pascal, et de nombre d'autres pauvres gens, simples et crédules comme eux.

« Cela est impossible, donc cela n'est pas, » me disait un jour un monsieur très collet-monté.

« Cela est, donc cela est possible, mon bon monsieur; *ab actu ad posse valet consecutio.* »

*
* *

Dans les pays catholiques ou même simplement chrétiens, les manifestations diaboliques ne sortent guère de certains milieux. Dans les pays païens, le démon a moins de retenue. Aussi bien, pourquoi se gênerait-il? Il est chez lui, maître et seigneur.

Fils de chrétiens, le baptême nous fait enfants de Dieu dès le jour de notre naissance, et il faut, dès lors, un acte positif de la volonté pour passer de la qualité d'enfants de Dieu à la condition d'esclaves de Satan. Le païen, au con-

traire, naît et vit sous la domination du démon qui, de ce fait, a certains droits sur lui, tant qu'il ne s'est pas, par un acte positif, soustrait à son pouvoir.

En outre, les emblèmes religieux, croix, statues, qui décorent nos carrefours, l'usage des sacramentaux, de l'eau bénite en particulier, la présence réelle de Notre-Seigneur au Saint-Sacrement, autant d'obstacles à son action en pays catholiques, n'existent presque pas en pays de missions.

Aussi, les manifestations diaboliques, les cas de possession et d'obsession, les pratiques de sorcellerie, l'usage des philtres et des amulettes, sont-ils choses quotidiennes chez les païens. J'en ai été quelquefois le témoin; d'autres fois, beaucoup plus souvent, j'en ai entendu le récit de la bouche de témoins oculaires dont je ne doute pas plus que de moi-même.

*
**

Très souvent, c'est la pagode que le diable choisit pour théâtre de ses exploits; le plus souvent, il ne se manifeste que sur la demande de ses adorateurs.

Je raconterai ici un fait qui s'est passé en 1890. J'habitais, à cette époque, Van-phân, sur les bords de la mer, dans la préfecture de Phu-dien. La partie païenne du village, de beaucoup la plus nombreuse — les païens sont environ 3.000, tandis que les chrétiens ne dépassent pas 500 — avait un temple au milieu de la chrétienté, à quarante pas de ma porte. Jamais nous n'avions pu les décider à nous le vendre.

Or, certain jour de fête, pendant un sacrifice au démon, les notables prièrent l'Esprit de s'emparer de l'un d'entre eux, assis sur une natte devant l'autel. Je ne saurais dire si, pour ces sortes d'évocations, il existe une formule rituelle: je crois plutôt que, les prosternations terminées, ils expriment au démon leur désir. La demande était à peine formulée, que l'individu désigné était levé de terre sans qu'aucune force apparente le soutint: il se promenait à travers les airs comme un flocon moelleux qu'une brise légère agiterait doucement.

Les païens sont dans l'admiration; ils se prosternent à

plusieurs reprises: puis l'un d'eux, s'enhardissant, ose hasarder d'une voix chevrotante d'émotion :

« O grand et puissant Esprit que nous adorons, qui que tu sois, daigne nous dire ton nom, afin que nous sachions à qui nous adressons nos hommages. »

La réponse ne se fit pas attendre :

« Je suis le *thang bo*. »

Chacun alors de tomber sur le possédé à grands coups de bâtons. Un vieillard se faisait remarquer par son zèle.

« Autant, je t'ai fait de prosternations, autant de coups tu recevras, misérable! »

Et vlan! vlan! les coups pleuvaient drus comme grêle sur le dos du pauvre diable qui geignait comme s'il eût voulu rendre l'âme. Qu'importe? pensaient les notables, c'est le *thang bo* qui reçoit tout. Et pif! paf! les triques frappaient toujours sans trêve ni merci.

« Ah! tu es le *thang bo*! nous allons t'apprendre à vivre! »

Il faut vous dire que ledit *thang bo* est l'Esprit malfaisant par excellence, celui qui brûle les maisons, tord le cou aux poules la nuit, incendie les moissons, etc.

*
**

Les faits de cette nature sont fréquents; ils ont même un nom dans la liturgie païenne, cela s'appelle *caù dong*.

Au IV^e siècle, Lactance, je crois, écrivait que « les démons craignent les justes, c'est-à-dire les adorateurs de Dieu: adjurés en son nom, ils sont flagellés par ces paroles comme avec des verges. »

Les gamins annamites ne l'ignorent pas: et c'est une de leurs espiègleries lorsqu'ils apprennent que les païens doivent évoquer le démon, d'aller se cacher derrière la pagode et d'y réciter le chapelet avec une ferveur à rendre jaloux les chérubins. Et alors? Alors le diable refuse de venir. Les païens ont beau multiplier leurs prosternations et leurs prières, rien n'y fait.

A la fin, plus de doute pour personne: il doit y avoir des

chrétiens dans les environs du temple. Quelqu'un sort alors, armé d'un rotin ; mais les gamins sont aux aguets et se sauvent ; puis, l'homme et le rotin rentrés, reviennent. Et la manœuvre continue jusqu'à ce qu'un des deux partis s'avoue vaincu.

J'ai entendu vingt fois des hommes très dignes de foi, excellents chrétiens, me raconter que, dans leur enfance, ils s'étaient rendus coupables de cette espièglerie.



Du reste, point n'est besoin d'y mettre de malice ; la seule présence de chrétiens, se trouvant là par hasard, suffit souvent pour empêcher le démon de venir : témoin le fait suivant qui m'a été raconté par un missionnaire.

A l'époque des massacres de 1874, la petite chrétienté de Ke-quat, de la sous-préfecture de Huang-son, province de Ha-tinh, s'était cachée dans les montagnes pour fuir la persécution. Les malheureux se tenaient blottis dans une caverne à une centaine de mètres d'un petit temple. Les païens du village y venaient, deux fois le mois, offrir leurs sacrifices. Ils s'avisèrent un jour de faire le *caï dong* : peine perdue ! On revient à la charge, on supplie le démon tant et si bien qu'il déclare, par la bouche du médium, qu'il ne pourrait venir tant que les chrétiens cachés dans telle caverne — il désigna l'endroit — y resteraient.

Les païens alors se rendirent au lieu indiqué avec un présent de bananes et de noix d'arèque, et prièrent les chrétiens de s'éloigner un peu ; puis ils revinrent à la pagode où le diable, débarrassé du voisinage de ses ennemis, entra dans le sujet sans soufreiller.

Je trouve (1), dans une lettre écrite en 1828 par un évêque dont la mémoire est encore en vénération parmi les chrétiens du Tonkin, Mgr Masson, le récit d'un fait du même genre. Il achèvera, je pense, de donner une idée de ces sortes d'opérations diaboliques :

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, volume XI, page 331.

« Lorsqu'il y a quelque affaire importante, on consulte le démon d'une manière solennelle. Voici comment se fait la consultation. Tout le village s'assemble dans la pagode pour prier le démon de vouloir bien entrer dans le corps d'un des assistants, et de répondre aux questions qu'ils ont à lui proposer. Alors celui que le village a choisi, s'assied sur une natte par terre, faisant des contorsions épouvantables, grinçant des dents, ayant les yeux enflammés, la bouche écumante, les cheveux hérissés, tel à peu près que Virgile dépeint la Sibylle de Cumès. Ces préludes durent jusqu'à l'arrivée du démon, qui souvent se fait attendre plusieurs heures; mais à peine est-il entré dans le corps de l'élu, que les fureurs de celui-ci augmentent; il s'élançait d'un seul bond sur un siège élevé qui lui est préparé d'avance; ce qui, dit-on, surpasse évidemment les forces de la nature. Tout le monde à l'instant se prosterne pour saluer le démon qui rend alors ses oracles d'un ton emphatique, d'un style coupé et souvent très obscur.

« Dernièrement les mandarins firent une levée considérable, pour porter du riz aux troupes qui se trouvaient sur les confins du royaume de Laos. Comme ce pays est extrêmement malsain, les hommes désignés pour le transport craignaient d'y périr, et la désolation était générale. Un village de ma connaissance fut notamment obligé de fournir pour son contingent quatorze hommes, dont douze païens et deux chrétiens. Après leur départ, les autres habitants résolurent de consulter le démon. Il répondit que, sur les quatorze partis, il n'en reconnaissait pour siens que douze et promettait de les ramener sains et saufs; quant aux deux autres, il ne s'en mêlait pas. Les femmes des deux chrétiens vinrent me raconter l'aventure et me prier de dire une messe pour leurs maris; elles s'amusaient beaucoup de ce que le diable n'avait pas voulu les prendre sous sa protection. J'attendais avec impatience le résultat de cette affaire, lorsque les mandarins, après deux journées de marche seulement, renvoyèrent chez eux les membres de l'expédition; tous rentrèrent sains et saufs, et la prédiction fut ainsi vérifiée.

« Un jour, un chrétien, s'étant caché parmi les païens dans

une de ces cérémonies, l'oracle resta muet, et dit seulement qu'il y avait là des profanes qui l'empêchaient de parler. »

J'ai été heureux de citer en entier ce récit d'un homme qui a laissé une réputation de sagesse, de modération, de prudence, dont j'ai souvent entendu nos vieux prêtres indigènes et les chrétiens qui l'ont connu faire le plus grand éloge.

*
* *

Un autre phénomène beaucoup plus rare, mais qui, lui aussi, est de notoriété publique, puisque la langue annamite a un mot spécial pour désigner ceux qui en sont l'objet, c'est celui d'enfants ayant à peine l'âge de raison et qui, en fait de science des caractères chinois, en remonteraient aux premiers lettrés du royaume.

Ces êtres extraordinaires sont appelés *Trang* ; ils ont, cela est évident, la science infuse ; car l'étude des caractères chinois demande, au minimum, plusieurs années de travail ; dix ans suffiraient à peine à l'acquisition des connaissances requises pour le simple grade de bachelier. En dehors de là, les *Trang* n'ont rien qui les distingue de leurs petits camarades.

Voici ce qu'écrivait de l'un d'eux, à la date du 17 octobre 1830, un missionnaire du Tonkin, M. Maretti :

« Voici un fait singulier et qui se passe actuellement assez près de ma résidence. Un enfant de cinq ans, né de pauvres païens, attire l'attention de tout le monde ; sans études, il sait les caractères chinois mieux que les plus fameux lettrés. On accourt de toutes parts pour l'interroger sur différentes choses secrètes. Rien dans ses manières ne le distingue des autres jeunes Annamites. S'il explique quelque livre, c'est avec les manières enfantines. Il aime à s'amuser avec les enfants de son âge. Ses parents eux-mêmes ignorent la cause de cette opération merveilleuse. L'an passé, il ne faisait point encore paraître ces connaissances extraordinaires. Un de nos élèves latinistes lui a présenté un billet en latin dont la conclusion était : *Satanas es tu?* Arrivé à cet endroit, l'enfant a déchiré le papier. Je ne crois pas possible d'expliquer ce

fait singulier autrement que par l'opération du démon; néanmoins, vu le jeune âge du sujet, on ne peut supposer de pacte avec Satan.

« Il est à remarquer que ces individus sont toujours des enfants; on les dit d'un orgueil insupportable. Devant les grands mandarins mêmes, ils s'arrogent les premières places, au point qu'un jour, le roi, offensé de l'insolence d'un *Trang*, voulut le tuer; mais un de ses ministres intercéda en faveur de l'enfant et obtint sa grâce.

« Que deviennent ces êtres extraordinaires? Ils disparaissent bientôt, soit que le gouvernement s'en défasse par crainte qu'ils ne nuisent à l'État, soit qu'ils meurent promptement (1). »

*
* *

Eh! Messieurs de l'École positiviste, je serais curieux de vous entendre expliquer ces faits.

« Hystérie, hypnotisme; qui sait? hallucination peut-être. »

Hum! Hallucinés à cinq ans! En voilà un qui s'y prend de bonne heure; de trop bonne heure pour que j'y croie. Et puis l'hallucination n'explique pas du tout la science infuse chez un enfant.

« Vos *Trang* et vos prétendus *médiums* ne sont que des hystériques qui ont été suggestionnés. »

Suggestionnés par qui? Par des paysans aussi ignorants qu'eux? Mais alors comment leur ont-ils infusé une science qu'ils n'avaient pas eux-mêmes? *Nemo dat quod non habet*. J'aimerais à savoir comment un pauvre Annamite peut faire passer dans un enfant de cinq ans la connaissance du latin dont lui-même ignore jusqu'à l'existence. Et ces promenades aériennes, sans soutien apparent?

« Illusion, mon bon monsieur, illusion que tout cela! »

Illusionnés ces centaines, ces milliers d'individus, dispersés d'un bout à l'autre de l'Annam, qui croient voir et qui ne voient point, qui croient entendre et n'entendent rien! Illusionnés de père en fils alors?

(1) *Annales de la Propagation de la Foi*, volume XXVII, p. 353.

J'ai essayé, moi aussi, de me faire une opinion sur ces phénomènes; je me suis adressé à un vieux livre, composé par un vieil auteur, et revu depuis, de siècle en siècle, avec grand soin par des personnages regardés généralement comme gens sérieux. Or, voici ce que j'y ai lu :

« Parler une langue inconnue eu faisant usage de plusieurs mots de cette langue, ou comprendre celui qui la parle; découvrir les choses éloignées et occultes; faire montre de forces qui dépassent les forces naturelles de l'âge ou de la condition... sont des signes de possession diabolique (1). »

Et, ma foi, je m'en tiens là, en attendant mieux.

*
* *

Permettez-moi de citer encore le fait suivant datant de 1887, si j'ai bonne mémoire.

« Quand les cochons auront la tête rasée et les poules les ailes coupées, alors viendra notre roi. »

Ce dicton populaire circulait depuis un certain temps dans le pays sans que personne s'en émût, lorsqu'un beau jour, dans un village du nord du Tonkin, on s'aperçoit que toutes les poules ont eu les ailes coupées pendant la nuit. On s'assemble, on s'interroge; les ménagères apportent leurs témoignages; partout, poules et poulets n'ont plus d'ailes. Qui a fait le coup? *Chi lo sa?* mais enfin le fait est là, toutes les commères en témoignent à l'envi.

Mais voici bien autre chose : on annonce que tout ce qu'il y a de cochons dans la localité a subi une opération non moins singulière : ils ont eu la tête rasée.

Dans la journée, on apprend que les villages voisins à plusieurs lieues à la ronde sont dans le même cas. La nuit suivante ce fléau bizarre gagne en allant du nord au sud. Le lendemain, le surlendemain, il s'étend et finit par englober tout le royaume; en moins de trois mois presque tout ce qu'il y avait de poules et de cochons dans l'Annam et le Tonkin y avait passé.

(1) *Rituel Romain.*

J'ai demandé des détails; je n'ai pu recueillir que celui-ci. A un moment de la nuit, les chiens se mettaient à aboyer furieusement; vite les gens sautaient à bas du lit, prenaient une trique, couraient à la porcherie ou au poulailler et trouvaient... que leurs habitants avaient subi la singulière toilette décrite plus haut.

C'était le cas ou jamais d'interroger le démon. Il répondit que désormais ces animaux lui appartenaient en propre, et que quiconque en mangerait mourrait dans trois mois et dix jours, ni plus ni moins. C'est du moins la réponse qu'il donna dans la sous-préfecture de Huong-son, province de Ha-tinh. Je ne saurais dire si elle fut la même par tout le royaume.

Je connais certain village qui, dans la crainte que quelque étourdi ne s'exposât à une mort certaine en enfreignant la défense, construisit un radeau et y embarqua tout ce qu'il avait de poules, coqs et chapons; puis on laissa les volatiles s'en aller à l'aventure. Ailleurs on les vendait deux ou trois sous la douzaine; quelquefois même on vous suppliait de les prendre pour rien.

Les chrétiens seuls osaient affronter les colères diaboliques; du reste, pas de difficulté pour eux; les païens eux-mêmes reconnaissent qu'ils ne courent aucun risque et que le démon ne peut rien contre eux. Ils en profitèrent, les gaillards; ce qu'ils engloutirent de poulets rôtis pendant ces quelques mois est inimaginable.

Pour pouvoir vendre leur viande, les bouchers, qui ont l'habitude de faire griller les cochons après les avoir tués, étaient obligés de s'en abstenir; si l'on n'avait pas vu les poils de la bête, bien peu de personnes auraient osé en acheter.

Cependant peu à peu, la première frayeur passée, les plus hardis se hasardèrent, d'autres les imitèrent, d'autres riaient; les fervents disaient: rira bien qui rira le dernier. Puis le terme fatal arriva, puis il passa; ceux qui avaient fait de si bons diners avec les poulets du diable ne s'en portaient que mieux.

Des prêtres des missions voisines ont été témoins de faits semblables.

CAS DE VISION SPONTANÉE ⁽¹⁾

Mon nom n'est pas si connu, qu'il puisse conférer de l'autorité à mon récit. Pourtant, ce que j'ai publié jusqu'à présent suffit à prouver que mon esprit n'est ni assez naïf, ni assez inculte, pour se laisser suggestionner par un phénomène inexplicable à première vue : il révèle au contraire un certain scepticisme, une certaine défiance à l'égard des théories métaphysiques en général, et un penchant bien prononcé au matérialisme. Au surplus, j'ai un penchant à considérer la vie par son côté comique plutôt que par son côté sérieux et sombre. Enfin ceux qui me connaissent savent que si je suis resté un honnête homme, le sentiment religieux n'y est pour rien. En un mot, mon cerveau et mon cœur sont bien indemnes de toute influence mystique.

A ces considérations, il faut ajouter qu'en trente années d'existence il ne m'est encore jamais arrivé d'éprouver des émotions extraordinaires qui aient pu détraquer mon système nerveux ; et cela a contribué à conserver et développer mes dispositions naturelles au plaisir et à la gaieté.

Mon sommeil a donc toujours été tranquille ; les cauchemars pénibles ou les rêves extravagants ne l'ont jamais troublé. Les rêves qui me visitent, assez rarement, d'ailleurs, sont simples et paisibles, et se rattachent, généralement, aux occupations ordinaires de la journée.

Ma santé a toujours été et se maintient excellente, mon caractère est difficilement excitable, mon esprit se trouve satisfait de peu. Du reste, sans avoir une âme de héros et de martyr, je ne crains pas les dangers, ni même la mort. C'est peut-être, il est vrai, parce que je ne me suis jamais encore

(1) *Revue des Etudes psychiques*, directeur : César de Vesme.

trouvé en face de dangers fort réels, soit à mon sujet, soit au sujet des autres.

Les lecteurs voudront bien m'excuser si j'entre dans tant de détails sur ma modeste personne. C'est la première fois que je le fais, et c'est indispensable. En honnête homme que j'ai la prétention d'être, je dois faire tous mes efforts pour que la profession de foi que je vais faire ne semble point celle d'un homme anormal. Ce n'est pas que je tiennne beaucoup à inspirer une confiance personnelle ; mais je veux rendre justice à des gens très sérieux et à des convictions tout à fait respectables, que j'ai eu le tort de bafouer jadis secrètement et publiquement.

Jusqu'à ces derniers temps, je plaçais l'idée spirite parmi les choses les plus extravagantes et ridicules qu'il y ait au monde. Je ne me bornais même pas à qualifier de fous et d'imbéciles ceux qui la soutenaient, mais j'arrivais à formuler le dilemme suivant : que les spirites devaient être nécessairement ou des mystifiés, ou des mystificateurs. Je ne pouvais pas concevoir que des gens doués d'un grain de bon sens et de quelque instruction pussent soutenir des théories aussi obscures et aussi fantasques. C'est à tel point que j'eus des polémiques violentes avec quelques spirites bien connus, et qu'une fois, à Milan, j'ai été sur le point de me battre avec un courageux adversaire de mes opinions, envers lequel je m'étais servi d'expressions blessantes et absolument déplacées.

Remarquez bien que, plus tard, ma profonde conviction antispirite ne fut pas encore ébranlée par l'évidence de certains faits, auxquels me firent assister quelques-uns de mes amis, dans l'espoir de vaincre mon intransigeante incrédulité. J'ai persisté par exemple à affirmer, malgré tout, que la table tournante et les coups mystérieux qu'on y entendait frapper, au cours de ces séances, n'étaient que des tours de prestidigitateur...

Mais aujourd'hui, mon Dieu, comment pourrais-je m'entêter dans ma négation ?

J'ai vu et j'ai entendu.

Et je n'ai pas uniquement vu et entendu : j'ai aussi cons-

taté l'étroit rapport des faits spirites avec des événements successifs; j'ai pu établir, en somme, non seulement la vérité du phénomène en soi-même, mais *l'occulte relation de la vie d'au-delà avec la vie de ce monde*. Et ce n'est pas tout encore. J'ai dû reconnaître — ce qui m'empêche absolument de douter du témoignage de mes sens — que ces étonnantes manifestations de l'existence spirite arrivent quelquefois en plusieurs lieux et en même temps, alors que le phénomène ou l'événement matériel qui doit suivre, concerne des personnes ayant entre elles des liens étroits de parenté ou d'autres sortes.

Je croyais, comme la plupart du monde, que le phénomène télépathique n'était autre chose qu'une rare coïncidence de circonstances fortuites ayant quelque point de ressemblance entre elles. Je dois, maintenant, reconnaître qu'il s'agit de quelque chose qui échappe à nos définitions, mais qui est bien fondé sur une cause permanente, laquelle n'a peut-être rien à faire avec les lois de la nature connues jusqu'à ce jour. Je suis d'avis que notre science, qui est toute fondée sur le fait positif, et pour ainsi dire, palpable, ne pourra parvenir qu'au moyen d'un hasard à expliquer le grand mystère. Elle ne suit qu'une ligne marquée par des petits points continus dans la grande sphère de la connaissance, tandis que sa surface infinie est recouverte d'un réseau très épais de lignes infinies.

Maintenant, qui découvrira jamais par quel procédé il est possible de parvenir à l'explication du phénomène spirite? La raison et la fantaisie humaine sont peut-être condamnées à naviguer à ce sujet, dans l'océan des hypothèses; et la prétention de vouloir, dès à présent, deviner celle qui est juste, me paraît une folie.

Les mystères de notre existence sont trop compliqués pour que les efforts de quelques générations puissent suffire à les pénétrer, si toutefois la raison humaine est destinée à y parvenir jamais. En tout cas, nous ne sommes pas encore arrivés au degré de l'affirmation du fait. L'orgueilleuse ignorance de l'homme est si grande, qu'elle ne lui permet guère de croire qu'à ce qu'il peut communément percevoir ou expli-

quer. Voilà la source du mépris qu'éprouvent même les esprits éclairés envers les hauts mystères, dont l'impénétrabilité constitue justement la meilleure preuve de leur origine majestueuse et la démonstration de notre misère intellectuelle en face de la grandeur incommensurable de l'horizon qui s'étend toujours plus loin, devant notre curiosité stupéfaite.

Je n'ai donc pas d'autre but que celui de contribuer à établir l'existence réelle de certains faits. Il me semble pourtant que, si je réussissais à ébranler quelque peu l'indifférente incrédulité de la plupart des gens, ma conscience d'honnête homme aurait bien de quoi se réjouir, elle qui, après avoir abjuré son propre scepticisme, se sent forcée de rendre hommage au droit imposant de la vérité.

*
* *

Il y a deux ans environ, je me suis allié pour mon mariage à une modeste mais ancienne famille, établie depuis quelques siècles dans une petite ville de l'Ombrie, dont je me propose de faire plus tard connaître le nom, aussi bien que celui des personnes dont il sera question tout à l'heure, dans le cas où quelqu'un voudrait s'informer si ce que je vais raconter n'est pas plutôt une rêverie de romancier, qu'un récit parfaitement véridique.

Au cours des visites que je faisais à cette famille, il m'était souvent arrivé, même avant mon mariage, d'entendre parler d'esprits qui — au dire de ma futur belle-mère, de ma fiancée et même des domestiques — hantaient la maison. Quoiqu'elles unissent ces propos avec le plus grand sérieux et avec le calme que donne l'habitude, je risais de les entendre, et je songeais tout bas que ces braves gens devaient être un peu exaltés et fort superstitieux, pour commettre une pareille bévue dans l'interprétation des phénomènes les plus simples du monde.

En vérité, quoique je fisse des séjours assez prolongés dans cette maison, où l'on m'assignait la chambre la plus écartée du vieil édifice, jamais mon attention n'avait été mise en

éveil par aucun incident remarquable. Mon sommeil n'avait jamais été aussi calme et aussi profond.

Cela n'était pas de nature à arrêter les railleries dont j'accablais ceux qui persistaient à me poursuivre de leurs racontars. Pourtant, comme mon incrédulité semblait les blesser, je m'avisais de demander à mon futur beau-père, qui est un homme de bon sens et d'un esprit parfaitement équilibré, ce qu'il pensait de cette affaire. Ma surprise fut grande lorsqu'il m'affirma, non seulement qu'il croyait lui aussi aux esprits, mais qu'il avait reconnu leur présence, à plusieurs reprises. Malgré l'estime que j'éprouvais pour lui, ses paroles me laissèrent dans la plus parfaite indifférence; je supposai simplement qu'il était victime d'un phénomène de suggestion. Bientôt, lorsqu'on parlait des esprits devant moi, je finis par rester complètement étranger à la conversation.

Après mon mariage, je me suis établi à Milan. Mon épouse qui, jusqu'alors, paraissait être celle de toute la famille, qui remarquait le plus souvent des manifestations spirites chez elle, n'eut plus occasion de m'en parler, dans notre nouvelle résidence. Je lui demandai « des nouvelles des esprits », de ce ton narquois qui m'était habituel; elle me répondit que, depuis qu'elle avait quitté son pays, les esprits l'avaient laissée tranquille.

— D'ailleurs, me dit-elle, tout dépend de la maison...

Moi, comme toujours, j'éclatai de rire.

Mais voilà que tout à coup ma femme tombe malade. Ses parents, qui avaient reçu de bonnes nouvelles de sa santé le jour précédent, ne pouvaient nullement s'en douter. Pourtant, le docteur n'était pas encore arrivé pour la visiter, qu'on m'apportait une dépêche de mon beau-père et de ma belle-mère, qui me demandaient, avec la plus vive inquiétude, *de les renseigner au sujet de la maladie de leur fille.*

J'en demeurai tout étonné.

— Tu avais donc écrit à tes parents que tu te sentais mal? demandai-je à ma femme.

Elle m'assura que non.

— J'ai même ajouté dans ma lettre, me dit-elle, une

foule de choses qui confirmaient ce que tu avais écrit toi-même.

— Alors ?

— C'est bien simple. *Ils ont entendu.*

Elle disait cela comme la chose la plus naturelle du monde.

La maladie inspira d'abord des craintes assez sérieuses ; elle ne tarda pourtant pas à prendre un caractère plus bénin, et la convalescence ne se fit pas attendre longtemps. Entre temps, je reçus de mon beau-père une lettre indiquant qu'« ils avaient *entendu* ».

Quoique la chose me parût extraordinaire, je finis par l'attribuer, comme toujours, à un hasard étrange. Seulement, je me reprenais assez souvent à y songer ; je réfléchissais à la tranquillité avec laquelle ma femme m'avait dit, quelques jours auparavant, qu'*ils avaient entendu*, et j'en inférais que cela ne devait pas être la première fois qu'une pareille chose arrivait chez elle. Je me disais que le hasard cesse d'être un hasard lorsqu'il se renouvelle plusieurs fois.

Mon indifférence commençait à être ébranlée ; pourtant, je ne sais trop pourquoi, je ne pouvais pas en faire l'aveu. Rien que de causer sérieusement d'un pareil sujet, m'aurait semblé une preuve de faiblesse d'esprit, tellement était enracinée chez moi la prévention contre ce que j'appelais la *fumisterie spirite*.

Ainsi, on le voit, mon incrédulité est bien entourée d'un triple blindage : on ne pouvait pas trouver un élément plus réfractaire à toute conversion que je l'étais ; et cette conversion devait pourtant s'effectuer.

*
* *

Pendant le mois de décembre de l'année passée (1), nous étions revenus dans la famille de ma femme. Un soir nous étions assis, causant le plus gaiment du monde, autour d'un beau feu allumé dans la grande cheminée de la cuisine, lors-

(1) M. Bessi a écrit son récit en 1900. — (N. de la R.)

que nous entendîmes soudain un bruit violent, comme si on eût tiré un coup de fusil à nos oreilles.

Après un premier instant d'étonnement, nous cherchons à nous rendre compte de l'affaire, en commençant par nous assurer s'il ne s'agit point d'une mauvaise plaisanterie, ou de quelque chose de pire encore. Quelqu'un de nous monte jusqu'aux mansardes ; moi, je descends inspecter la cave. Rien. Nous examinons alors les fusils : ils sont encore chargés...

Quand nous revenons à la cuisine, nous sentons toujours la même odeur très accentuée de poudre brûlée, à tel point qu'il nous faut ouvrir la fenêtre.

J'étais fort étonné et confus ; mais je le fus encore davantage en remarquant que l'attitude de mes parents exprimait l'abattement plutôt que la surprise.

Après un instant de silence profond, je dis :

— Qu'avez-vous donc ?

Mon beau-père soupira tristement :

— Tu croiras, enfin...

Je ne répondis pas. J'étais très impressionné.

— Mon cher, ajouta-t-il, ce coup est de mauvais présage !

— Allons donc ! m'écriai-je à mon tour. Des superstitions !...

Il haussa les épaules, un peu piqué. Mais au bout d'une minute il continua :

— Des superstitions ? Je parle par expérience, par une douloureuse expérience. Il faut que tu saches que ce n'est pas la première fois que cela arrive... et cela a toujours été suivi par un malheur chez nous. Huit jours avant la mort de ma pauvre sœur, nous avons entendu le même coup. Vous le rappelez-vous ? demanda-t-il, en s'adressant à sa femme et à la vieille servante.

Les deux femmes approuvèrent, avec un geste de tristesse.

— Et aussi quinze jours avant la mort de mon premier fils, nous avons eu ce même avertissement.

Je ne pouvais pas encore accorder une foi entière à ses paroles ; néanmoins, je me sentais troublé.

Un lourd silence régna de nouveau dans la chambre. Mais cette fois, il fut interrompu par un coup de sonnette.

J'allai moi-même ouvrir la porte. C'était un cousin germain de mon beau-père : un propriétaire aisé, habitant dans la partie la plus éloignée du bourg.

Il entra, sans même prendre la peine de souhaiter le bon soir. Il avait un air morne et épouvanté.

Voici les premiers mots qu'il prononça :

— N'avez-vous rien entendu, vous autres ?

Tous — moi compris — nous lui répondîmes ensemble, en lui donnant à peine le temps d'achever sa question :

— Tu as donc entendu, toi aussi ?

— Oui : un grand coup de fusil. Nous étions en train de souper...

Le court récit qu'il nous fit, augmenta au plus haut degré mon trouble. Cette étrange coïncidence de deux faits identiques et contemporains me causait quelque chose comme une vague terreur... Pourtant, je ne voulais pas encore admettre qu'il pût s'agir d'esprits.

Les jours suivants, on ne parla plus de l'affaire. Seulement, ce qui venait d'arriver avait répandu dans toute la famille une inquiétude muette, que chacun s'efforçait en vain de cacher.

Deux semaines se passèrent ainsi.

J'étais tout seul, en train d'écrire (je m'en souviens à merveille) les dernières pages d'une brochure que j'allais faire paraître. La nuit était déjà avancée ; on entendait la pluie battre contre les carreaux de la fenêtre.

Fatigué par le travail, je l'interrompis un instant, j'allumai une cigarette et je pris une position de repos, en m'allongeant sur le fauteuil. Devant moi, dans une vieille glace, se réfléchissaient les enroulements bleuâtres de la fumée que je lançais dans l'espace.

La cigarette était à moitié consumée, quand je m'aperçus que la flamme de ma lampe se rapetissait. Je voulus la moucher, mais voilà que la mèche, serrée entre les pinces de laiton, s'éteignit tout à coup.

Je demeurai fort étonné en voyant que, malgré cela, la

chambre restait éclairée d'une faible lumière grisâtre. Je me retournai pour voir si la lumière venait de la pièce contiguë : la porte était fermée. Alors, à mon étonnement se mêla un léger sentiment de peur. Je ne pouvais me décider à sortir de là, et je restais immobile dans le fauteuil, tenant encore entre les doigts la cigarette à demi éteinte.

Ce fut alors, qu'en portant de nouveau, par hasard, mes regards vers le miroir, je m'aperçus que le cristal réfléchissait une lumière encore plus vive, et avec elle une chambre et des meubles qui n'étaient certainement pas ma chambre, ni mes meubles. On aurait dit qu'à la place du miroir, il y avait une ouverture qui laissait entrevoir une autre pièce de la maison. Je crus rêver; néanmoins je demeurai, immobile, comme en extase devant cet étrange phénomène.

Je vis alors s'avancer une vieille dame, que je reconnus de suite pour être la tante de mon beau-père : la mère de ce cousin qui était venu chez nous, pendant cette soirée mémorable où l'on entendit à la cuisine le sinistre coup de fusil.

La vieille femme s'assit devant une table, prit quelques feuilles de papier dans un tiroir et se mit à écrire lentement, d'un air très absorbé, mais avec beaucoup d'assurance, sans lever la tête une seule fois. Elle renferma ensuite la feuille écrite dans une enveloppe qu'elle plaça dans le tiroir. Après quoi, elle posa la tête sur le dossier du fauteuil et, bientôt sembla s'endormir.

Je regardais sans même sourciller, mais une sueur froide me glaçait; j'étais secoué par des frissons de fièvre. Malgré cela, mon regard ne pouvait se détacher du miroir.

Cependant, la lumière qui s'y réfléchissait d'une façon mystérieuse s'affaiblit peu à peu, comme si la lampe invisible qui éclairait la chambre où la vieille dame dormait, s'éteignait petit à petit; et l'obscurité ne tarda pas à devenir aussi profonde dans la glace que dans mon bureau.

Cette scène me fit rester longtemps en proie à une véritable terreur. J'aurais voulu me lever, sortir de cette pénible solitude; mais je ne pouvais ni n'osais.

Je ne saurais dire combien de temps je demeurai ainsi, dans les ténèbres. L'aube m'aurait probablement surpris dans ce

fauteuil, si ma femme, en voyant que je tardais tant à me coucher, ne fût venue me chercher...

*
* *

Vous direz, Messieurs, qu'il s'agit d'un simple phénomène d'hallucination...

Eh bien, moi aussi, je le crus, lorsque le lendemain, je me réveillai d'un court sommeil agité.

Seulement, quelques minutes après, on m'apprenait que la vieille dame que j'avais vue dans la glace avait été trouvée morte, au cours de cette même nuit, dans le fauteuil sur lequel il m'avait semblé qu'elle se fût endormie, et que dans le tiroir de la table on avait trouvé son testament olographe...

PYRRHUS BESSI.

M. P. Bessi voudra bien me permettre de publier quelques passages d'une lettre qu'il m'écrivit, il y a quelques jours seulement, en réponse à certaines questions que je lui posais au sujet de son récit. Les voilà :

... Maintenant, à propos de mon récit, je vous dirai qu'il est parfaitement conforme à la vérité; si sa forme peut lui donner l'apparence d'un conte, c'est que l'événement est en effet extraordinaire en lui-même.

J'étais, jusqu'à ces derniers temps, un adversaire acharné des spirites, ainsi que je l'ai confessé dans les quelques mots dont j'ai fait précéder mon récit; par conséquent, j'aurais fait une sottise tout à fait contraire à mes propres convictions en empruntant, même dans un but artistique, le sujet d'une nouvelle à des fantaisies de ce genre.

Si je n'étais pas en Sicile (1), je vous enverrais dès à présent une déclaration signée par quatre personnes qui seraient sans doute entièrement disposées à confirmer l'histoire du coup de fusil entendu, à la même heure, par les membres de la famille

(1) M. Bessi réside actuellement à Cefalù, en province de Palerme.

de ma femme et par leur parent qui habite dans la partie opposée du bourg. Cela pourrait peut-être ébranler l'incrédulité de quelqu'un. Toutefois, si vous pouvez attendre quelques jours, j'écrirai à Panicale (1) pour qu'on m'envoie les attestations dont il s'agit.

J'en viens aux questions que vous m'avez posées :

1^o La date du testament correspondait parfaitement au jour de ma vision.

2^o Je n'ai pas parlé à ma femme de la vision avant qu'on m'informât de la mort de la vieille dame, parce que j'ai appris cette nouvelle le matin, pendant que j'étais encore à ma toilette.

3^o Le décès de la vieille dame a eu lieu sans doute au moment où on la trouva morte le matin.

On comprend aisément la raison de la première question que j'avais adressée à M. Bessi. Je vais le prier de me fournir d'autres explications à ce sujet.

Quant à la deuxième question, elle a son importance, parce qu'il s'agit de bien établir si la prophétie n'a pas été postérieure à l'événement, ainsi qu'il n'arrive que trop souvent, à cause d'une erreur de mémoire ou de telle autre circonstance. Par exemple, dans le cas dont il s'agit, il est tout naturel de se demander pourquoi M. Bessi n'a pas parlé de la vision à sa femme, lorsque celle-ci est venue le chercher dans son bureau, pour qu'il vint se coucher. Il nous faudra quelques renseignements ultérieurs aussi sur ce point.

Enfin, M. Bessi ne répond absolument pas à ma troisième question, probablement parce que je ne me suis pas bien expliqué. Je lui demandais, en effet, s'il avait eu sa vision *avant* ou *après* que la dame avait été trouvée morte. A cela M. Bessi ne répond que par une affirmation qui n'est basée que sur son appréciation personnelle.

Le phénomène relaté par M. Bessi ne paraît pas spirite; c'est-à-dire qu'il ne semble pas nécessaire d'avoir recours à l'hypothèse des esprits pour l'expliquer. Ainsi que l'ont très

(1) C'est à Panicale qu'ont eu lieu les faits dont il est question dans le récit de M. Bessi. Panicale est une commune de 4.000 habitants, dans la province de Pérouse.

bien prouvé le Pr Pierre Janet, Miss X... et d'autres écrivains, les faits que le sujet voit dans le miroir ne s'y déroulent pas réellement (ce qu'il serait puéril d'affirmer, au moins dans la plupart des cas); le miroir n'est qu'un trait d'union au moyen duquel la conscience du sujet prend connaissance de ce qui se passe dans la subconscience, précisément comme il arrive quelquefois au moyen des rêves et de plusieurs autres systèmes de divination qui ont été très en faveur, surtout dans l'antiquité (1).

La subconscience de M. Bessi connaissait donc la scène de la mort de la vieille dame. Comment l'avait-elle apprise?

On peut songer à la *télésthésie*, c'est-à-dire qu'un « rayon subconscient » de l'esprit du sujet a assisté — on ne peut trop dire comment — à la susdite scène. Sans discuter la possibilité de ce phénomène, on ne peut faire à moins de reconnaître son extrême invraisemblance dans le cas dont il s'agit, surtout si l'on songe que M. Bessi avait été, pendant tout ce temps, parfaitement réveillé et occupé à écrire.

L'hypothèse de la télépathie paraît infiniment plus probable.

Mais quel aurait été l'*agent*?

La vieille dame elle-même, dont la pensée se serait *propagée* jusqu'au cerveau de M. Bessi, ou bien les personnes qui, en pénétrant dans la chambre de la dame, la trouvèrent morte et découvrirent *aussitôt* (ainsi qu'il est dit dans le récit de M. Bessi) le testament dans un tiroir, avec la date de la veille?

Pour répondre à cette question, il faudrait tâcher de savoir si M. Bessi a eu sa vision avant, ou après la double découverte du décès et du testament.

Voilà ce à quoi M. Bessi n'a répondu que d'une manière imparfaite.

Nous allons donc soumettre aux différents témoins des deux phénomènes relatés par M. Bessi toute une série de questions dont nous pensons bien voir jaillir la vérité.

(1) Cette explication fait sourire, elle ne repose sur rien. Certains sujets voient des scènes se reproduire dans des miroirs où elles forment tableau. Il reste à déterminer s'il y a vision réelle ou hallucination. Le démon peut bien représenter cette scène dans un miroir, ou dans l'imagination.

En attendant, M. P. Bessi nous fait espérer qu'il nous enverra un rapport sur des manifestations médianimiques qui se sont produites dans la maison des parents de sa femme et qui sont tout aussi frappantes que celles que nous venons de publier.



LE SPIRITISME ET LE TRIANGLE

Les spirites sont à la recherche d'un insigne et d'une décoration. Ils ont reçu les encouragements des Esprits. Un disciple d'Allan Kardec nous fait connaître cette phase nouvelle du spiritisme dans l'article suivant que j'emprunte au *Progrès spirite*, de juillet 1901.

Nous n'avons qu'à ouvrir les ouvrages du Maître en Spiritisme pour savoir quels sont les caractères du véritable spirite. Ils ne résident nullement dans la forme, de ses habits, dans tout ce qui peut servir à l'embellissement, à l'irradiation de sa personne physique. Un beau ruban frangé d'or à la boutonnière, à la cravate une épingle enrichie de brillants, un signe symbolique mystérieux attaché au cou ne nous font pas avancer d'un pas sur le chemin de la perfection, qui mène à Dieu par la pratique de toutes les vertus, et en particulier, par le renoncement aux vanités du monde.

Le culte — même exagéré — des symboles n'a rien de répréhensible en soi, mais il est abusif, il devient blâmable quand il fait épanouir l'orgueil en fleur mystique, en signe glorieux sur la poitrine d'un spirite. Nous devons nous défier des riches marques extérieures d'un apostolat qui doit s'affirmer uniquement par les qualités morales. « Rappelez-vous, dit Allan Kardec, que chaque créature porte sur son front, mais dans ses actes surtout, le cachet de sa grandeur et de sa décadence! »

*
* * *

« Le véritable homme de bien, ajoute Allan Kardec (*Évangile selon le spiritisme*, pages 252 et 257), est celui qui pratique la loi de justice, d'amour et de charité dans sa plus grande pureté... On reconnaît le spirite à sa transformation morale, et aux efforts qu'il fait pour dompter ses mauvaises inclinations. »

Peut-on voir, dans ces lignes, une allusion au port d'un signe extérieur quelconque, ruban moiré, pierre précieuse ou astre d'or?

« Les pharisiens, dit le Maître (*Évangile selon le spiritisme. — Introduction, page xx*), se livraient à d'interminables discussions le plus souvent *sur de simples questions de mots ou de formes*; serviles observateurs des *pratiques extérieures du Culte et des cérémonies*, ils affectaient une grande sévérité de principes, mais, sous les apparences d'une dévotion méticuleuse, cachaient des mœurs dissolues, beaucoup d'orgueil, et par-dessus tout un amour excessif de domination. »

Voilà une peinture sévère que nous n'appliquerons pas, certes! à ceux de nos frères spirites qui recommandent à leurs adhérents le port d'un signe extérieur mirifique. Car enfin, disent-ils, « ce symbole doit être une image vivante pour l'esprit et une force pour le cœur. »

Pendant, ces frères en croyance nous paraissent mal inspirés en cette occasion, et nous considérons comme un devoir de leur dire ce que nous pensons à ce sujet. Ne craignent-ils pas d'être assimilés aux pharisiens par ceux qui jugent sur les apparences? Et puisqu'ils recommandent le port d'un insigne luxueux, d'un « rubis enchâssé dans une étoile d'or », ne seraient-ils pas mal venus, ensuite, à combattre le port d'un scapulaire, d'une médaille religieuse, d'un talisman, d'un signe cabalistique quelconque?

Les frères spirites parisiens auxquels nous faisons allusion ont un organe qui publie bimensuellement leur pensée. Nous trouvons là quelques renseignements suggestifs sur l'*Association de l'Étoile d'or* qu'ils viennent de fonder :

« Il s'agissait, disent-ils, de fortifier notre Association par un signe de ralliement qui fut à la fois un symbole.

« Ce symbole est une étoile à six branches avec un rubis au centre.

« La *bénédiction solennelle* d'un certain nombre de ces insignes s'est effectuée par l'intermédiaire d'un médium (1). L'auditoire a été frappé de l'élévation de sentiment de l'Es-

(1) Ne se croirait-on pas à l'église, devant un prêtre officiant?

prit qui s'est manifesté, de la noblesse des pensées exprimées et des paroles d'énergie *proférées* par Lui. Il a affirmé au moment de la bénédiction que les *fluides de pureté descendant en pluie abondante sur le symbole étoilé* donneraient à celui-ci des PROPRIÉTÉS EXTRAORDINAIRES en cas d'appel aux puissances supérieures à l'heure du danger de défaillances morales. Etc., etc... »

*
**

Allan Kardec a dit, au contraire :

« Les Esprits sont attirés ou repoussés par la pensée et NON PAR DES OBJETS MATÉRIELS qui n'ont aucun pouvoir sur eux. »

(Revue spirite de 1858, page 259.)

Qui a raison, du Maître dont les œuvres sont le fondement de la doctrine spirite, ou des membres de l'Association de l'Étoile d'or? Quel spirite sincère et réfléchi pourra hésiter dans le choix à faire entre ces deux principes diamétralement opposés?

Le Maître va plus loin :

« Les Esprits supérieurs, dit-il, ont de tout temps condamné l'emploi des signes et des formes cabalistiques, et tout esprit qui leur attribue une vertu quelconque ou qui prétend donner des talismans qui sentent le grimoire, révèle par cela même son INFÉRIORITÉ, soit qu'il agisse de bonne foi et par ignorance, par suite d'anciens préjugés terrestres dont il est encore imbu, soit qu'il veuille sciemment se jouer de la crédulité, comme Esprit moqueur... La forme mystique et inintelligible de ces emblèmes avait pour but d'en imposer au vulgaire disposé à voir du merveilleux dans ce qu'il ne comprend pas. »

(Revue spirite de 1858, pages 259 et 260.)

— Mais, dira-t-on, le Maître entend parler ici des signes cabalistiques en général et non d'un insigne qu'une association de spirites peut arborer sans froisser personne! Quel

mal voyez-vous au port de cet insigne? Et n'êtes-vous pas un esprit chagrin de vous offusquer ainsi d'une chose si simple? — Pardon. Le port de cet insigne, « emblème étoilé avec un rubis au centre » n'est pas ce qui nous offusque le plus. Mais les PROPRIÉTÉS EXTRAORDINAIRES que vous attribuez à cet emblème en certaines circonstances sont absolument contraires à l'enseignement spirite. Voilà surtout pourquoi nous avons pris la plume.

De plus, vous annoncez qu'un esprit qui se dénomme **ROCHESTER**, vous a dit :

« L'ordre de « l'Étoile d'or » fondé sur terre a son correspondant dans l'Au-delà!!!... »

« C'est moi, c'est à mes instances que vous en devez la consécration par le **GRAND-ESPRIT** intitulé : **LE MESSAGER A L'ÉTOILE D'OR!!!... »**

Et votrè « correspondant de l'Au-delà » termine sa communication en vous appelant emphatiquement : **LES CHEVALIERS DE L'ÉTOILE!**

Que de mots pompeux adressés à des spirites! Ce cliquetis ne nous émeut guère, mais il nous étonne. Où est la simplicité d'Allan Kardec? Vouloir ressusciter la « Chevalerie » à notre époque égalitaire, n'est-ce pas, d'ailleurs, un anachorisme un peu... déconcertant?

Qui ne voit que, par ces signes particuliers de ralliement, arborés sur la poitrine ou à la cravate des gens, on ne peut que favoriser la création d'une classe à part au sein du Spiritisme, tandis que tous les spirites doivent s'unir fraternellement, sans distinction d'école, de classe, et surtout sans organisation de « chevalerie », la féodalité, si éloignée de nous, ne pouvant vraiment pas être restaurée par des spirites.

Et puis, si nous n'avons pas au cœur les sentiments que nous devons y avoir, croyez-vous qu'un « rubis », une « étoile d'or » — portés ostensiblement — pourront nous donner les qualités qui nous manquent? Pensez-vous que ces insignes brillants peuvent tenir lieu des vertus modestes qui sont l'apanage du véritable spirite?

Si vous ne le pensez pas, à quoi sert votre insigne? Tel que vous le portez, dans son luxueux mysticisme, tel que vous dési-

rez l'accréditer parmi nous, nous croyons sincèrement qu'il ne servirait qu'à nous singulariser, à nous ridiculiser peut-être en laissant croire que nous appartenons à une *aristocratie spirite*, comme si ces deux mots ne hurlaient pas d'être accouplés.

Il importe peu que notre poitrine resplendisse des feux d'une étoile, que notre cravate s'enrichisse d'un signe merveilleux, si notre cœur reste pauvre de vertus !

*
* *

On trouve, paraît-il, des Esprits qui poussent à ces exhibitions dangereuses. Faut-il les écouter, surtout quand ils vous disent :

« Et quand nous aurons vu les pauvres économiser sou par sou sur leur misérable pécule, pour acquérir l'Étoile... nous la leur verrons porter avec orgueil... nous qui aurons su éveiller l'amour de la cause dans ces humbles cœurs!... »

La dernière partie de cette phrase est aussi louable que la première est déraisonnable. En quoi les *pauvres gens* ont-ils besoin d'un « rubis enchâssé dans une étoile d'or » pour comprendre et accepter l'enseignement philosophique et moral du spiritisme ?

Allan Kardec, à qui il faut toujours revenir quand nous voulons interpréter un point de la doctrine remis en cause, nous recommande de ne pas croire à tout Esprit :

« Aucun spirite, dit-il, n'ignore que les Esprits sont loin d'avoir la souveraine science; beaucoup d'entre eux en savent moins que certains hommes, et comme certains hommes aussi, n'en ont pas moins la prétention de tout savoir. Ils ont sur toutes choses leur opinion personnelle qui peut être juste ou fautive: or, comme les hommes encore, ce sont généralement ceux qui ont les idées les plus fausses qui sont les plus entêtés. Ces faux savants parlent de tout, échafaudant des systèmes, *créant des utopies*, OU DICTANT LES CHOSES LES PLUS EXCENTRIQUES, et sont heureux de trouver des interprètes complaisants et crédules qui acceptent leurs élucubrations les yeux fermés. »

(Revue spirite de 1863, page 74 et suivantes.)

Le Maître n'y va pas par quatre chemins quand il s'agit de défendre la science ou la raison. Nous n'appliquerons pas tout le passage que nous venons de citer à nos frères amoureux de signes cabalistiques, mais nous croyons devoir les engager à se pénétrer de la pensée du Maître avant de donner asile, dans leur journal, à de certaines communications du monde invisible.

Et ceci nous amène à reproduire encore ce passage de la *Revue spirite* de 1863 :

« On ne saurait, en fait de publicité, apporter trop de circonspection, ni calculer avec trop de soins l'effet qui peut être produit sur le lecteur. En résumé, c'est une grave erreur de se croire obligé de publier tout ce que dictent les Esprits, puisque s'il y en a de bons et d'éclairés, il y en a de mauvais et d'ignorants; *il importe de faire un choix très rigoureux de leurs communications, et d'élaguer tout ce qui est inutile, insignifiant, faux ou de nature à produire une mauvaise impression.* IL FAUT SEMER, SANS DOUTE, MAIS SEMER DE LA BONNE GRAINE ET EN TEMPS OPPORTUN. »

Les objets matériels, les signes extérieurs brillants, hochets de la vanité, ne pouvant servir de symbole à nos croyances, nous pensons que le soi-disant guide qui préconise ces insignes luxueux se classe de lui-même dans la catégorie des Esprits que le Maître recommandait de ne pas écouter.

Et, pour conclure, nous dirons :

Les emblèmes mystérieux, rubis, étoiles d'or, ou autres, avec ou sans *triangles représentant L'ÉVOLUTION et L'INVOLUTION*, doivent être relégués parmi les « signes et mots cabalistiques, talismans, trépieds sibyllins et autres accessoires » qu'Allan Kardec considérait comme « des pratiques ridicules ».

Nous avons jugé nécessaire de donner notre pensée sur un sujet qui touche (plus qu'il n'y paraît tout d'abord), au fond même de la doctrine spirite. Nous avons rappelé à ce propos — sans prétendre à aucune infailibilité — les conseils de l'homme qui fut « le bon sens incarné », de l'homme que tous les spirites vénèrent, à quelque école qu'ils appartiennent.

Nous voudrions, s'il était possible, arrêter l'invasion récente d'un symbolisme outré qui demande à des bijoux « toujours faux, toujours vains », selon l'expression de Victor Hugo, la constatation matérielle de nos croyances et, en quelque sorte, la consécration extérieure de notre intime foi.

Ce n'est ni par la dorure ni par les pierres précieuses que nous devons affirmer nos croyances, mais par la délicatesse de nos sentiments, la bonté de notre cœur, notre sagesse et la fermeté de nos convictions.

Quand on s'approche de nous, ce n'est pas un rubis qu'on doit voir rayonner, c'est l'âme elle-même.

A. LAURENT DE FAGET.



LES ANGES DANS L'UNIVERS

(Suite)

IX. — État permanent des anges dans le ciel après leur victoire

Louez le Seigneur du ciel, ô
vous tous ses anges, louez-le
dans les hauteurs.

Nous ne décrivons pas ce que l'œil n'a pas vu, ce que l'oreille n'a pas entendu ; nous ne chercherons pas à comprendre l'infinie béatitude que le cœur de l'homme ne saurait atteindre ici-bas et qu'aucun bonheur ne peut rendre. Tâchons tout au plus de nous en faire une idée à l'aide de la science qu'ont acquise les saints Docteurs et de certaines comparaisons qui hélas ! nous laisseront bien loin encore de la réalité.

L'apôtre lui-même tant inspiré d'en haut ne trouvait des mots que pour confesser l'impuissance où le laissent, à cet égard, les sublimes doctrines qu'il avait mission d'enseigner à ses disciples. Mes bien-aimés, disait-il, nous sommes maintenant les enfants de Dieu ; mais ce que nous serons après cette courte vie ne nous est pas encore manifesté ; nous savons seulement que quand cela nous sera manifesté, *nous serons semblables à Dieu, puisqu'alors nous le verrons tel qu'il est*. Saint Paul désigne ainsi le terme désirable où la grâce sanctifiante élève ceux qui, par l'opération du Saint-Esprit et en vue des mérites du Rédempteur, ont été adoptés par Dieu. Il nous fait entendre qu'un être ne peut communiquer *directement* avec un autre qu'à la condition d'avoir la même nature que lui et exclusivement en vertu des facultés de leur mutuelle nature. Ici-bas nous sommes en rapport direct, par le moyen de nos sens et de nos organes, avec les

créatures corporelles qui nous entourent, parce que nous sommes nous aussi corps et matière, et c'est uniquement à l'aide de nos organes que se produisent toutes nos opérations. Il n'y a pas jusqu'à l'intelligence et la volonté, les plus nobles facultés de notre âme, qui n'agissent autrement que par l'intermédiaire du cerveau et du cœur. C'est pourquoi deux hommes ne sauraient correspondre d'âme à âme sans faire intervenir les signes sensibles du corps. Il nous est impossible de voir, d'entendre, de toucher un esprit, parce que notre âme ne voit, n'entend, ne sent, n'agit que par nos sens et nos organes qui sont d'une nature diamétralement différente de celle de l'esprit. Mais quand elle sera séparée du corps, l'âme pourra voir d'autres âmes et les esprits purs attendu qu'alors elle agira directement en esprit sans corps et par elle-même. Notre corps lui aussi, une fois spiritualisé après la résurrection de la chair, élevé à la nature spirituelle, communiquera spirituellement avec les autres personnes humaines spiritualisées et avec les anges. Nous verrons notre propre âme comme nous voyons notre corps ; à la fois esprit et matière spiritualisée nous jouirons en même temps des corps et des esprits.

Mais pour voir Dieu, communiquer directement avec lui, jouir de lui, il ne suffit pas d'être esprit ou d'être spiritualisé : car la nature spirituelle est encore infiniment loin d'être la nature divine. Suivant la loi énoncée par l'Apôtre, homme ou ange, pour voir Dieu, ou doit être de la même nature que lui, ou doit être élevé à la nature divine, être semblable à Dieu.

C'est là, à peu près, ce que désirait Lucifer : mais oubliant que la loi de la communion transcendante est réglée par Dieu seul, relève en premier lieu de sa puissance et de sa bonté, au lieu de laisser faire Dieu, il a essayé de monter par lui-même et il lui est arrivé ce qui arrive à tous les orgueilleux ! — Au contraire, les bons anges en s'humiliant, méritèrent d'être fait dieux.

* *

Nous avons connaissance que tous les anges ont été créés de Dieu selon leur nature originellement immaculée, et en

même temps comblés du don de la grâce sanctifiante et des prérogatives qui, même chez le premier homme, ornaient cette grâce déposée dans une telle nature. Nous avons compris que la grâce, cette semence de Dieu, cette racine de la gloire, était, supposé une destinée surnaturelle, absolument nécessaire, puisque seule elle était apte à constituer la créature dans l'ordre surnaturel qui est celui de la gloire dont découle la béatitude promise.

Nous savons enfin que si la grâce est, de la part du Créateur, un don gratuit, la gloire est par rapport à la créature, le fruit d'un mérite personnel, secondé par Dieu; que les anges devaient acquérir la gloire; qu'ils l'ont acquise par leur premier acte libre et qu'au même instant ils en ont obtenu la plénitude.

Avant donc d'approfondir davantage l'étude des anges, d'étudier leur nature, leurs emplois, leur raison d'être, et connaissant déjà leur séjour, il nous reste à parler de l'état dont ils y jouissent désormais pour l'éternité. Cette discussion est ici d'autant mieux à sa place que, créés pour l'état de gloire, ce n'est qu'à l'état de gloire que les anges peuvent être connus ce n'est qu'à l'état de béatitude qu'ils sont ce qu'ils sont, c'est-à-dire les envoyés de Dieu dans l'univers, et en voici les raisons : La fin primaire des anges est la gloire, la céleste béatitude, c'est donc avant tout bienheureux de son bonheur et glorieux de sa gloire que Dieu les voulait à son service pour les envoyer dans le monde créé par lui, lui la sainteté infinie; car si l'on n'a pas le droit de toucher aux créatures de Dieu sans être saint, c'est-à-dire moralement conforme à sa sainte volonté, à plus forte raison les anges n'avaient-ils le droit de s'ingérer dans la création qu'à la condition d'être saints et glorieux comme le Créateur (1). La fin secondaire des anges étant la gestion du monde suivant les voies de la divine Providence, ils ne pouvaient atteindre cette fin secondaire avant d'avoir atteint leur fin primaire. Ils ne pouvaient se porter vers le monde avant de s'être portés vers son Auteur, ni agir dans l'œuvre de Dieu sans être préa-

(1) Il est ici question non d'un droit de justice, mais d'un droit de convenance.

lablement glorifiés de sa gloire. En effet, il eût évidemment été contraire à la sagesse que les anges menassent les choses à leur fin suprême avant que d'être eux-mêmes parvenus à la leur!

Notez, s'il vous plaît, en passant, cette proposition : elle nous sera dans la suite de notre traité d'une grande utilité : *Les anges mènent les choses à leur fin suprême.* Voilà exprimée toute la raison d'être, toute l'activité des anges. Les anges se portent eux-mêmes, se mènent mutuellement, conduisent tout ce qui existe vers le but de la création et chaque chose à sa propre fin. Cette fin, ce but, pour les créatures intelligentes c'est la béatitude, c'est la gloire, c'est Dieu vu tel qu'il est, aimé, possédé autant que possible.

*
* *

Nous avons à étudier la *gloire*, son *immutabilité*, la *vision intuitive*, la *possession du souverain Bien* et la *béatitude* des anges, quatre prérogatives de la gloire qui sont de la même nature pour l'homme béatifié que pour l'élu angélique parvenu à sa fin, et qui apparaissent comme un rayonnement des quatre dons préternaturels d'immortalité, d'intégrité, de science infuse et de félicité parfaite, dons qui découlaient de la grâce originelle et desquels jouirent nos premiers parents dans le Paradis terrestre. Si cet âge d'or n'avait été changé en siècles de deuil, la mort, la concupiscence, l'ignorance et les maux de toutes sortes n'auraient jamais affligé l'humanité ; les anges eussent fait leurs délices parmi les enfants d'Adam, et l'homme, introduit de plein pied de la voie dans la vie, eût goûté, conjointement avec les charmes de l'Éden, les douceurs de l'éternelle patrie. Sans doute le Rédempteur, la faute héréditaire réparée vis-à-vis de Dieu, a daigné *par surcroît* rendre aux chrétiens ses disciples la grâce sanctifiante, principe de gloire céleste ; mais soit afin de les maintenir éloignés de la superbe, cause de tant de malheurs, soit pour leur laisser un moyen de mériter leur triomphe définitif par des luttes qui ne cessent qu'avec l'agonie, il n'a pas permis que cette même grâce restituée à l'état de réhabilitation, les marques de

gloire qu'elle imprimait si abondamment à l'état d'innocence originelle. Que dis-je, le Christ n'a-t-il pas lui-même pris à sa charge celles de nos misères qui n'étaient pas incompatibles avec la dignité de sa Personne divine !

Les dons préternaturels en question, appendices du don surnaturel de la grâce, ornèrent les anges à un degré suréminent dès le premier instant. Dans le second instant la grâce se changea pour eux en gloire, et les dons préternaturels furent amplifiés par l'immutabilité qui tient lieu d'immortalité, par la vision intuitive de loin préférable à la science infuse, par la jouissance du Bien en son essence incréée compensant au delà de toute mesure l'intégrité, puis par la béatitude, assemblage de tous les bonheurs, de toutes les félicités imaginables.

Quant au corps glorifié de l'homme ressuscité, il faut ajouter à ces quatre prérogatives celles d'impassibilité, d'agilité et de splendeur lumineuse. Pour le corps du Verbe incarné il est de foi comme le dogme de la résurrection du Christ, Roi des anges ; pour celui de la Vierge il est proche de foi aussi bien que la vérité de l'Assomption de Marie, Reine des anges, que ces deux corps incomparables jouissent désormais, à la tête de la hiérarchie la plus élevée, des trois qualités susdites. Il était en effet à désirer que le corps du Roi et le corps de la Reine ne fussent en rien inférieurs à la nature de leur peuple céleste fait de purs esprits, lesquels se prévalent à juste titre d'être à l'abri des souffrances, affranchis des liens de la matière et resplendissants comme des astres. Or nul doute qu'un aussi bon roi et qu'une reine aussi pieuse ne tiennent à nous voir un jour semblables à eux dans le ciel, nous leurs enfants. Dès lors en attendant que nous aussi nous puissions contempler leur gloire et celle de leurs anges, nous ne saurions trouver passe-temps plus conforme à notre destinée qu'en méditant une à une les délices de notre future béatitude, tâchant d'obtenir dans le silence de l'oraison quelque connaissance de l'état permanent de nos aînés au ciel.

LA GLOIRE. — C'est notre grand mot pour exprimer ce qui est élevé, sublime, digne de louanges. Il y a la gloire native

des souverains, la gloire acquise des sciences et des arts. Ce sont là des gloires terrestres et passagères.

Nous définissons la gloire céleste *l'épanouissement stable et éternel de la grâce à l'issue de la voie*. La voie est le temps d'épreuve des élus. Pour nous l'issue de la voie c'est le trépas ; pour les anges ce fut leur triomphe. Nous savons ce qu'est la grâce. Son épanouissement n'est autre chose que l'évolution qui, pour l'élu, la change en gloire. Quand les fleurs du rosier commencent à poindre, nous les appelons boutons de rose : image de la grâce qui, à l'instar des boutons du rosier, grandit à mesure que nous prospérons en mérites. De même que nous sommes alors en état de grâce, on peut dire que le rosier est à l'état de boutons. Ces boutons ayant achevé de s'accroître, viennent-ils à s'ouvrir, ce seront des fleurs parfaites et le rosier passera à l'état de roses. C'est ainsi que l'ange est passé de l'état de grâce à l'état de gloire. Ainsi la gloire est l'épanouissement de la grâce.

La grâce était la semence de Dieu déposée dans le cœur de la créature. La gloire, c'est Dieu reproduit par la créature, en vertu de cette divine semence et de la fécondité du cœur.

Créés à l'image de Dieu selon leur nature, les anges furent divinisés par la surnature de la grâce. La grâce devenue gloire, ils ont acquis la nature de Dieu sans toutefois se dépouiller de la leur.

Le Seigneur règne en souverain dans le royaume de sa gloire infinie ; il règne par sa toute-puissance et sa providence sur les œuvres de ses mains, s'augmenter, pour ainsi dire, d'une armée de dieux, tel fut son éternel souhait. Il a commandé et ils ont surgi en sa présence. Là s'échelonnent les célestes hiérarchies, là les âmes des justes qui dans la vallée germaient comme le lis au milieu des épines et aujourd'hui fleurissent devant le Seigneur, là toutes les tribus de la terre entoureront le trône du Très-Haut. Oui, comme un monarque qui adopterait ses sujets en princes héritiers pour les couronner tous, les revêtirait de sa royauté, les placerait sur des trônes à côté de son trône et partagerait avec eux le sceptre de son règne, ainsi Dieu a glorifié ses élus et c'est là cette gloire dont ils sont glorieux. La gloire théologique des élus glo-

rifiés est d'une affinité si étroite avec la gloire de Dieu que si, comme elle, elle était infinie, elle lui serait égale. Et glorifiés, ils glorifient l'Éternel, et lui se glorifie en les glorifiant. C'est un peuple de rois déifiés régnant sur des immortels, comme l'homme règne sur lui-même. Des esprits supérieurs gouvernent des esprits moins élevés, ceux-ci gouvernent les saints et les saints auront leurs royaumes. Mais la gloire, c'est compris, ne consiste pas en un gouvernement ou une suprématie administrative, ni en une prédiction quelconque. La gloire est l'honneur céleste et une exaltation. La gloire suprême des bienheureux est l'exaltation au faite des grandeurs, la noblesse du Très-Haut.

D'après notre définition la gloire est stable, elle est éternelle.

Nous disons que la gloire est stable. Elle est la récompense définitive du mérite acquis. L'ange créé pour Dieu ne pouvait l'être pour une fin plus éminente, puisque cette fin surpasse infiniment les facultés de l'être créé. Il s'ensuit que cette fin une fois atteinte il est impossible d'en viser une plus élevée. D'un autre côté cette fin étant celle de son existence et sa raison d'être, l'ange ne saurait, l'ayant acquise, en chercher une autre, ce qui évidemment l'entraînerait, non plus haut, mais plus bas ; *or chercher moins que l'on n'a, serait contraire à la nature des appétits de l'être.* Et puis, toute créature a son terme et progresse par conséquent, évolue jusqu'à la perfection définitive que comporte sa destinée. Mais la gloire est cette perfection des anges. Donc la gloire des anges ne peut ni augmenter, ni diminuer.

Elle ne peut pas non plus cesser et nous disons qu'elle est éternelle : non sans doute comme celle de Dieu qui n'a pas commencé, mais comme celle d'esprits immortels qui doivent durer toujours. Leur gloire ne saurait finir pour la raison qu'elle est le but de leur existence et qu'eux durent à jamais. Inhérente à leur personne, la grâce est comme elle impérissable. Éternelle par rapport aux anges, elle est aussi éternelle par rapport à Dieu créateur qui, les ayant faits pour une fin éternelle, se doit à lui-même de les conserver éternellement.

La vie naturelle est de courte durée ainsi que nous le rap-

pelle continuellement la voix de la mort. — La vie surnaturelle de la grâce était amissible, un grand nombre d'anges l'ont perdue. — La vie divine de la gloire est la vie éternelle.

LES ANGES SONT IMMUABLES. — Lorsque nous considérons la gloire céleste, la qualité qu'elle offre en premier lieu à nos méditations est l'immutabilité qui est propre à elle seule.

Regardez autour de vous et en vous-même, lisez l'histoire, consultez les sciences, vous ne verrez partout que passage d'un état dans un autre; changements, évolutions des êtres dans les espèces, dont beaucoup ne sont plus, dans les individus qui naissent, grandissent et disparaissent; transmutations des corps qui du matin au soir et du soir au matin vont de transformations en transformations; variations de notre être moral qui, sans cause apparente, entre de la joie dans la tristesse et de la tristesse dans la joie. Pourquoi es-tu triste, ô mon âme, et pourquoi me troubles-tu? — Parce que tu vas des consolations de la grâce aux déceptions de la nature comme du péché au repentir et du repentir au péché. En un mot, c'est la caducité, la déchéance, la décrépitude universelle vérifiant le dicton : tout passe, tout casse, tout lasse.

Cependant au milieu de tant de variations, il se rencontre parfois des signes de permanence comme consacrés par une main angélique. Est-ce possible par exemple, d'imaginer un plus fidèle emblème d'immutabilité divine qu'un saint vieillard aux sentiments imperturbablement fixés en Dieu. Sa vie est toute céleste. Inaccessible aux vicissitudes d'ici-bas, son front paisible semble déjà resplendir de gloire. — Et dans l'ordre de la nature qu'y a-t-il de plus majestueux qu'un arbre séculaire témoin de plusieurs générations, comme l'était le grand chêne de Vincennes. Avant qu'il fût abattu par l'orage de la guerre, je l'ai vu tel qu'il était aux jours où le roi saint Louis rendait justice sous son ombre. Faibles images, sans doute, de la paix inaltérable, du repos éternel que nous souhaitons à nos chers défunts là où luit la lumière inextinguible du Saint-Esprit.

Dieu est par essence l'immutabilité absolue, parce que seul il est infini, éternel et souverainement parfait. Il ne saurait changer quant à son essence étant l'Être subsistant par soi-

même. Simplement infini, Dieu ne saurait être ou devenir, à moins de cesser d'être, plus ou moins qu'infini. Il ne saurait non plus finir d'être, puisqu'il est simplement éternel. Dieu ne peut donc pas davantage changer quant à son existence : car si cela se pouvait, il pourrait cesser d'être éternel et qu'en cessant de l'être, il cesserait simplement d'être.

Mais pour Dieu, exister équivalant à être souverainement parfait et à être lui-même sa propre perfection, sa perfection est immuable au même titre que son infinitude et son éternité.

Or la gloire intérieure de Dieu est constituée par son éternité, son infinitude, sa perfection absolue, ses attributs constituant sa grandeur. Mais les anges, par la gloire, sont rendus semblables à Dieu, ils sont donc rendus immuables comme lui et l'on doit dire qu'ils sont immuablement fixés dans leur gloire immuable.

Ajoutons que de l'immutabilité de nature ressort l'immutabilité d'action ou l'infailibilité dans les actes à poser. La gloire communique aux anges l'infailibilité du souverain Bien. Un acte est bon ou mauvais. Eux, constitués dans la gloire, leurs actes ne peuvent être que bons et par conséquent ils agissent sans hésitation, sans erreur, sans repentance. Les anges sont infailibles et par conséquent ils agissent avec la certitude de ne faire et de ne produire jamais que des actes parfaits, en temps opportun et dans les circonstances voulues pour la plus grande gloire de Dieu (1).

Pour être complet, il faut remarquer ici que si l'immutabilité de la gloire et de la nature glorifiée est identique pour tous les anges, il n'en est pas ainsi de leur gloire elle-même. La gloire de chaque ange est proportionnée à l'état de grâce où il se trouvait au sortir de sa voie, car notre foi enseigne que l'état de gloire d'un élu correspond entièrement à son état de grâce lors de son entrée au ciel. Et cela se comprend, quand on

(1) On distingue la gloire de Dieu intérieure, infinie, non susceptible d'accroissement, et sa gloire extérieure procurée et augmentée par les honneurs qui sont rendus à Dieu. La gloire des anges est une gloire intérieure immuable. Les anges n'ont pas de gloire extérieure, puisque, même les honneurs qui leur sont rendus reviennent à Dieu, ce qui nous fait dire : « Béni soit Dieu dans ses anges et dans ses saints! » — Tout pour la plus grande gloire (pour une plus grande gloire *ad majorem gloriam*) de Dieu.

songe qu'un petit bouton de rose contient une petite rose et un grand bouton une grande rose. *a)* La foi enseigne encore que comme le statuaire dispose le socle en vue de la statue, Dieu a créé la nature en vue de la grâce. — *b)* L'on sait et l'on conçoit que la nature d'un être est plus ou moins parfaite selon le plus ou moins de perfection de son espèce, la vitalité d'un arbre étant préférable à celle d'un arbrisseau. — *c)* La théologie a aujourd'hui adopté l'opinion de saint Thomas d'Aquin prouvant que chaque ange d'un même chœur est d'une espèce à part. Ce qui représente autant d'espèces que d'anges; donc des myriades d'espèces, et par conséquent une variété infinie dans la nature angélique. — Nous expliquerons cela dans un chapitre spécial. — *d)* Ce n'est pas tout, car si la grâce première ou initiale fut proportionnée à la perfection naturelle de chaque ange en particulier, nous n'ignorons pas que chacun a pu, par ses mérites, augmenter, multiplier cette grâce indéfiniment. N'objectez pas à ceci que chaque ange n'a produit qu'un seul acte méritoire. Certainement, les anges n'ont produit qu'un acte unique, mais vous admettez que cet acte a pu, pour des êtres aussi innombrables, indéfiniment varier en perfection d'amour, en ferveur et intensité de volonté, et conséquemment en mérite. — Donc de la part du Créateur, grâce première proportionnée à la nature et de la part de la créature grâce seconde proportionnée au mérite.

De ces considérations il résulte que les anges sont éternellement fixés en des degrés de gloire dont la diversité défie l'incroyable variété des choses visibles.

D'un côté, aspects innombrables comme les anges, de l'autre, immutabilité unique comme Dieu.

A. VAN MONS.

(*A suivre.*)

VARIÉTÉS

LA VENTRILOQUIE

Sous le titre de : *Ventriloquie, nécromancie, divination, inspiration et prophétisme*, M. Paul Garnault vient de publier un article très érudit, très savant, où les faits sont exposés avec une merveilleuse habileté, pour démolir toute espèce de croyance en tout ce qui est différent de la matière et des lois qui paraissent la régir. La ventriloquie, les hallucinations, l'illusion suffisent, pour l'auteur, à tout expliquer : miracles, faits spirites, révélation, inspiration, prophétisme, etc. N'oublions pas surtout la *ventriloquie inconsciente* à laquelle il fait également jouer un grand rôle. « La ventriloquie, dit M. Garnault, a puissamment contribué à l'élaboration de la théorie du Double, de l'âme ou des âmes, et de tous les concepts plus ou moins délirants qui s'y rattachent, exprimés par les fétichismes les plus primitifs, les plus enfantins, aussi bien que par les systèmes spiritualistes ou dualistes les plus transcendants. » Ainsi donc, toutes les personnes qui ne s'inclinent pas devant le dogme « Matière » délirent. Le rationalisme religieux a fourni une foule de documents à M. Garnault ; peu importe que les rationalistes se contredisent et se démentent réciproquement, que les progrès de la philologie moderne et les découvertes archéologiques récentes mettent à nu journellement leurs erreurs d'interprétation et démentent les théories hâtivement établies sur des documents imparfaits, la parole des rationalistes est le véritable Évangile. Nous ne les accusons cependant pas de délirer, car nous reconnaissons très volontiers qu'ils ont détruit un nombre sérieux de superstitions. Nous ne prenons pas non plus la défense de certains dogmes religieux établis fallacieusement

en vue de consacrer la toute-puissance des Églises; ici encore le rationalisme a rendu de grands services, mais ici aussi il est allé trop loin et il a sapé par la base des croyances raisonnables et justifiées par des révélations réelles. Mais comme la révélation de la ventriloquie?... N'insistons pas.

Nous ne pouvons cependant nous empêcher de trouver singulier le procédé des hommes qui se réclament de la science. Dans l'esprit d'une foule d'entre eux, croire à un fait religieux ou à un phénomène spirite, serait honteux et ridicule; pour beaucoup c'est délirer. D'autres, plus tolérants, en apparence admettent les phénomènes parce qu'ils pensent en avoir trouvé une explication merveilleuse qui précisément à leur sens, doit avoir pour effet d'en détruire tout le merveilleux. C'est ainsi que le philosophe de l'Inconscient, Hartmann, admettait la réalité de tous les phénomènes spirites, qu'il prétendait expliquer par l'inconscient — ce qui lui a valu la magistrale réplique d'Aksakof. De même, M. Garnault admet nécessairement la réalité de la parole des morts, des révélations, etc., ou du moins des phénomènes qui ont pu y faire croire, puisqu'il pense tout expliquer par la ventriloquie, assistée de l'hallucination et de l'illusion. Ses confrères en matérialisme nient tout simplement la réalité des faits parce qu'ils les gênent, ou s'ils en admettent quelques-uns, ils les mettent sur le compte de l'hallucination ou de la supercherie.

Sans doute la supercherie, la ventriloquie, la prestidigitacion, l'hallucination, etc. ont de tout temps joué un rôle. Puis, dira-t-on, il y a la supercherie involontaire, inconsciente, de même qu'il y a la ventriloquie inconsciente (il y aurait fort à dire sur ce chapitre encore mal compris, même par beaucoup de spirites). Mais s'il y a des médiums qui trompent inconsciemment, est-ce à dire qu'il n'y en a pas d'entièrement et toujours véridiques, dépourvus de toute tare, même de celle qu'on veut toujours trouver chez eux, l'hystérie? Je sais bien que tous les spirites ne brillent pas par le discernement, du moins de prime abord. Mais s'il y a beaucoup de naïfs parmi les spirites, il y en a aussi parmi ceux qui font profession de ne croire à rien qu'à ce qu'ils voient et touchent.

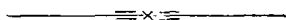
En ce qui concerne le prophétisme, il y a prophètes et prophètes ; il y en a de vrais et de faux, et l'inspiration prophétique n'a pas été égale même chez tous les vrais ; c'étaient des hommes, et l'inspiration a pu être plus ou moins déformée, dans certains cas, en passant par des cerveaux plus ou moins parfaitement organisés. Seulement un seul fait bien constaté suffit pour établir la réalité du prophétisme, et ce fait bien constaté, nous le tenons avec tous ses détails à la disposition de M. Garnault. Nous l'avons déjà souvent rappelé dans nos articles. c'est la prophétie de notre directrice concernant la mort du président Carnot : genre de mort, initiales du nom de l'assassin, profession de celui-ci, etc., décrits plusieurs années avant l'événement. On ne peut cependant pas admettre, pour expliquer ce fait, une hallucination rétroactive chez les personnes assez nombreuses, qui ont eu connaissance de la prédiction !

Nous demanderons aussi à M. Garnault comment il expliquera la voix télépathique, la voix entendue à distance : des paroles prononcées, je suppose, à Berlin, où elles ont été perçues par un ou des assistants, et entendues à Paris ou à Londres à la même heure par une tierce personne, voire par plusieurs. Ces sortes de faits sont assez nombreux aujourd'hui pour qu'on ne puisse plus parler de simple coïncidence, et ils sont relatés par des personnes dignes de toute confiance dans nombre de cas, et souvent si minutieusement contrôlés que le moindre doute s'efface. Comment la ventriloquie expliquera-t-elle ces faits ?

Est-ce vraiment de la bonne besogne, nous demanderons-nous, que font nos savants lorsque, sous prétexte de détruire les superstitions, ils détruisent toute croyance ? Nous ne le pensons pas. Qu'ils jettent les yeux autour d'eux et constatent l'état de la société actuelle aussi bien dans l'ancien que dans le nouveau monde. La morale positiviste, civique, ou de quelque épithète qu'on voudra bien l'affubler, a eu le temps de produire quelques-uns de ses effets, et ils ne sont pas merveilleux. On a certes beaucoup fait pour dissiper l'ignorance des masses, pour éclairer le peuple sur ses droits et ses devoirs, on a répandu l'instruction à flots — peut-être pas

avec tout le discernement désirable, — mais on en récoltera plus de mal que de bien, si on ne complète pas cette instruction, mise à la portée de ceux auxquels elle est destinée, par un enseignement spiritualiste et religieux en rapport avec les progrès actuels de la science, c'est-à-dire dégagé des dogmes absurdes et enfantins qui sont ennemis du vrai progrès. Pas de morale possible sans une base à la fois scientifique et religieuse.

(*Revue scientifique*, 26 mai.)



TRIBUNE DES LECTEURS

Monseigneur,

En lisant dans la *Revue du Monde Invisible* la lettre de M. G. Bois, page 256, je vois qu'il n'admet pas la prophétie du saint Curé d'Ars relativement à la destruction de Paris, etc., et qu'il croit que ces prédictions ne peuvent se réaliser dans l'avenir. Pourquoi ? Il ne le dit pas.

S'il connaissait le secret de la Salette, donné en 1846 à Mélanie Mathieu, il ne dirait pas cela.

Ce secret est peu connu, ou n'est pas regardé comme authentique. Cependant pour ceux qui ont étudié sérieusement cette question, il est impossible d'avoir un doute sur la vérité et l'exactitude de cette révélation. M. Amédée Nicolas, le frère d'Auguste Nicolas, a publié une brochure très documentée, fruit de longues recherches à Rome et en France dans laquelle il prouve que ce secret est incontestablement celui que la très sainte Vierge confia à Mélanie, en lui disant qu'elle pourrait le publier à partir de 1872, et en ajoutant : « Vous le ferez passer à tout mon peuple. » Mgr Zola, évêque de Lerce, en Italie, qui était depuis cinq ans le directeur de la *Voyante*, l'engagea en 1874, à publier ce secret, et y donna son *imprimatur*. Depuis lors il est entre beaucoup de mains. Rome, qui avait reçu sous pli cacheté dès 1848, ce document, écrit de la main de Mélanie, a approuvé par son silence le texte publié par la *Voyante* et revêtu de l'approbation de Mgr Zola. Il ne peut donc rester aucun doute sur l'authenticité de cette prophétie. Du reste sa lecture prouve bien son origine divine, car les événements arrivés déjà depuis 1746 y sont prédits et leur réalisation est d'une rigoureuse exactitude, notamment en ce qui concerne l'avènement à l'empire de Napoléon III (en 1846, il était prisonnier à Ham, et personne ne pouvait prévoir son règne). On y lit sa fourberie à l'égard de Pie IX, et son châtement et sa chute à la suite de sa guerre de Prusse.

La sainte Vierge trace ensuite à grands traits les grands événements qui arrivent actuellement et ceux qui se dérouleront jusqu'à la fin du monde. C'est d'un poignant intérêt. Comment se fait-il que cette prophétie soit si peu connue ? C'est un mystère pour moi ; d'autant plus que les événements qui y sont prédits sont en parfaite concordance

avec les prédictions de sainte Hildegarde. Cette bienheureuse, qui vivait au commencement du douzième siècle, reçut de Notre-Seigneur lui-même des révélations prophétiques sur l'histoire de l'Église jusqu'au jugement dernier, et le Pape Eugène III les examina en présence des Pères du concile de Reims, notamment de saint Bernard, et proclama leur inspiration divine.

Pour en revenir au secret de la Salette, il me semble qu'il serait très utile de le faire connaître actuellement pour préparer les catholiques aux terribles châtimens qui vont nous éprouver, et les soutenir par l'attente du triomphe splendide de l'Église, qui doit ensuite nous consoler. Si vous le désiriez, Monseigneur, je pourrais vous offrir un article que j'ai préparé dans mon esprit, sur le secret de la Salette, ses preuves, sa concordance avec sainte Hildegarde et deux ou trois prophéties émanées de saints ou de personnages morts en odeur de sainteté. J'ai, du reste, déjà publié le secret en appendice, à la fin du deuxième volume de la *Vie et des révélations de la Sœur de la Nativité, Urbaniste*, morte en 1798, à Fougères, en odeur de sainteté (2 vol. in-12, chez Périsset (1), 6^e édition, 1898). Je ne sais si vous connaissez ces révélations qui furent lues et admirées en Angleterre par six évêques et plus de cent théologiens, alors réfugiés en ce pays. Ces révélations s'étendent jusqu'à la fin du monde, et sont d'un immense intérêt. Elles concordent avec celles de la Salette et de sainte Hildegarde. Je crois que pour votre publication vous pourriez y puiser bien des choses intéressantes. Si vous le désirez, je puis vous en envoyer un exemplaire. Mon travail relativement récent n'est que la reproduction de l'ouvrage, en 4 volumes in-12, de l'ouvrage publié au commencement de ce siècle par le confesseur de la voyante. Je l'ai un peu refondu, mais en respectant toujours le texte primitif.

Veuillez agréer, Monseigneur, mes hommages respectueux en Notre-Seigneur.

Ch. PERDRIGEON DU VERNIER.

(1) Bourguet-Calas, successeur.

LES LIMITES DE L'IMAGINATION

I

Si puissante qu'elle soit, l'imagination rencontre des limites qu'elle ne peut pas franchir ; le cercle de son action est restreint. Elle reçoit les matériaux qui lui arrivent par le canal des sens, par la vue, l'ouïe, l'odorat, le tact ; elle s'en empare, les conserve, les rapproche et les combine selon des lois d'association qui ne sont encore connues que d'une manière bien imparfaite ; elle en fabrique des scènes, des tableaux, tristes ou joyeux, ordonnés ou confus qui ont pour point de départ un objet que nous avons vu et qui se confond avec le souvenir, mais elle n'a pas la puissance de créer ces matériaux, elle n'existe pas en dehors de la perception sensible qui nous tient en communication avec le monde extérieur, ni en dehors du souvenir qui conserve en nous et perpétue d'une manière mystérieuse l'image idéale et réelle, le fantôme des objets que nous avons vus.

Si elle est douée d'une grande puissance sur nos organes, cette puissance n'est pas illimitée, le champ plus vaste du surnaturel, des guérisons miraculeuses instantanées ne lui appartient pas, elle n'en franchit pas les frontières, et nous ne sommes pas condamnés à ne pouvoir plus distinguer le phénomène extraordinaire qui est l'effet d'une imagination exaltée et le miracle qui est l'œuvre de Dieu.

En dehors des rationalistes qui exagèrent à dessein la puissance de l'imagination pour écarter l'idée du surnaturel, nous rencontrons des écrivains catholiques qui se laissent aller à un sentiment d'effroi, quand ils constatent avec nous

l'influence du moral sur le physique, de la suggestion et de l'auto-suggestion dans certaines maladies et dans quelques guérisons retentissantes, ils craignent qu'on n'arrive ainsi par des conquêtes successives et par de savantes éliminations à exclure Dieu de cet univers.

« Les limites de la puissance de l'âme humaine, écrit un philosophe chrétien, nous ne les connaissons pas. Tous ses actes physiologiques s'accomplissent dans les profondeurs de l'inconscient. Savons-nous comment nous assimilons, comment nos cellules croissent et se développent, s'atrophient et meurent, comment elles se remplacent; comment elles réalisent et maintiennent le plan morphologique suivant lequel se perpétuent les formes corporelles ? quelles forces président à la circulation du sang, à l'innervation ? de quelle manière s'accomplissent nos mouvements les plus simples ? Y a-t-il rien de plus merveilleux que les procédés si ingénieusement adaptés à chaque cas particulier, par lequel l'organisme répare ses blessures accidentelles ou entre en lutte contre les infiniment petits qui cherchent à l'envahir ? Cela ne se fait pas mécaniquement, mais intelligemment.

« Cette force intelligente quelle est-elle et qu'est-ce que la vie ? Le plus ignorant des hommes met en mouvement toutes ses puissances sans savoir ce qu'il fait et comment il le fait.

« L'âme d'un infirme ou d'un malade que la raison n'éclaire plus, préside à toutes ses fonctions aussi correctement que l'âme du plus savant physiologiste. »

Faut-il conclure de cette action de l'âme et de l'imagination dans les profondeurs de notre organisme que nous ne connaissons pas les forces de la nature et que nous ne saurons jamais si tel fait, telle guérison, telle perturbation organique est l'œuvre de la nature ou l'œuvre de Dieu ? Non.

II

Assurément nous ne connaissons pas toutes les forces de la nature, mais nous savons qu'il y a des phénomènes phy-

siques que la nature ne produit pas et qu'elle ne peut pas produire. Cela suffit.

J'examine, en ce moment, l'influence physique de l'imagination et de l'âme sur le corps humain, je constate que cette action s'exerce en conformité avec les lois de la nature, et pour permettre à l'homme d'atteindre sa fin naturelle. Ainsi nous avons un appareil optique qui nous permet de voir les corps, les couleurs. Nous avons un appareil auditif qui nous permet d'entendre les sons ; nous avons aussi les appareils de la sensibilité, du mouvement, de la circulation du sang, de l'innervation, etc. A l'état normal, et dans les conditions ordinaires, l'âme entretient le fonctionnement de ces appareils, et elle nous permet de vivre jusqu'au jour où nos organes fatigués, usés, incapables de se renouveler, ne peuvent plus obéir au commandement de l'âme, à l'idée directrice de la vie.

Cette action intelligente et vitale de l'âme ne m'étonne pas, elle est conforme aux lois de la nature ; je dois voir par les yeux, entendre par les oreilles, sentir par l'odorat. En conservant la vie de ces organes et de ces appareils, l'âme remplit les fonctions qui font partie de ma nature elle atteint la fin temporelle pour laquelle je suis fait.

C'est un champ très vaste ouvert à l'activité de l'âme et aux impulsions de l'imagination.

J'attribuerai donc à l'âme, sans hésitation, tous les phénomènes réguliers conscients ou inconscients, qui constituent la vie ordinaire de mon corps.

Mais je n'aurai jamais la pensée d'attribuer à l'imagination ou à la suggestion la résurrection d'un mort, la création d'une substance, la guérison d'un aveugle-né, la restauration instantanée d'un membre ou d'un organe, la guérison instantanée d'un tuberculeux ou d'un cancéreux.

Je ne connais pas, j'en conviens, toutes les lois de la nature, mais j'en connais un certain nombre qui sont inviolables pour les forces créées, et si ces lois sont violées, j'affirme l'intervention d'une cause supérieure aux causes créées.

Le mort ne voit pas, ne sent pas, n'entend pas ; il ne reçoit pas de suggestion, il n'obéit plus à l'imagination. Si je vois ce

cadavre infect se lever, comme Lazare, au commandement de Jésus-Christ, et vivre avec nous, comme nous, il faut bien se rendre à l'évidence et s'incliner devant le surnaturel. Je n'ai pas besoin de connaître tous les secrets de la physiologie pour me prononcer sur ce cas particulier.

Voici un aveugle de naissance, il est privé de l'organe de la vue. Instantanément, au commandement du Sauveur, l'organe se forme, vit, et l'aveugle voit. Croyez-vous que j'ai besoin de connaître toutes les lois de l'optique pour constater cette guérison, pour y reconnaître une intervention qui dépasse les forces de la nature et toute la puissance de l'imagination ?

« Il est difficile, écrit un savant catholique allemand, de préciser jusqu'où va la puissance de l'imagination sur le corps, mais nous pouvons affirmer hardiment qu'elle ne peut en aucun cas rendre la vue aux aveugles, ni l'ouïe aux sourds. Nous ignorons à quel degré de perfection l'industrie pourra amener les moyens de se mouvoir sur la terre, sur l'eau, ou dans les airs, cependant, nous savons pertinemment que personne ne peut marcher sur les eaux, apaiser d'un mot la tempête, entrer dans un appartement les portes fermées, s'élever au ciel.

« Nous ne savons pas combien de temps quelqu'un peut rester dans une mort apparente, mais nous sommes assurés que le mort ne revient pas à la vie par des moyens naturels.

« Si nous n'étions pas certains de ces faits, tout droit, toute propriété, toute famille seraient impossibles. Quelqu'un qui aurait le secret de ces prétendues forces naturelles supérieures serait le maître du sort de tous les autres hommes.

« Accepter ces faits extraordinaires tels qu'ils se sont passés, les reconnaître pour historiques, mais les attribuer à une connaissance exceptionnelle des forces secrètes de la nature, c'est supposer un miracle non moins grand que ceux qu'il s'agit d'expliquer.

« Il restera toujours à dire comment une science si singulière, si unique en son genre, s'est rencontrée une fois dans le monde pour n'y plus reparaitre (1). »

(1) Franz Hettinger, *Apologie du Christianisme*, tom. II, p. 186.

Nous voilà donc en possession de quelques principes qui doivent nous guider dans l'étude de cette question et qui nous permettent de nous acheminer vers la vérité.

Je n'ai pas besoin de connaître toutes les forces et toutes les lois de la nature pour constater la réalité d'un miracle ou l'impuissance de l'imagination, il me suffit de connaître clairement et avec certitude certaines forces et certaines lois que tout le monde connaît, d'ailleurs, comme moi, et de constater que le miracle est l'œuvre d'une cause supérieure à ces forces et à ces lois.

L'ordre physique, moral et social est fondé sur l'existence de ces lois que tout le monde connaît d'une manière instinctive, ou d'une manière scientifique; si ces lois n'existaient pas, l'esprit humain serait condamné au scepticisme et l'univers à l'anarchie. L'imagination, comme toutes nos facultés, comme toutes les forces de la nature, a des limites qu'elle ne peut pas franchir, et des lois qu'elle doit respecter.

Quand je veux constater qu'un phénomène est miraculeux, qu'il n'est pas l'œuvre de l'imagination, qu'il faut l'attribuer à une cause supérieure aux causes naturelles, à des lois supérieures aux lois ordinaires et naturelles, l'expérience particulière et générale me suffit dans bien des cas. Je n'ai pas besoin d'approfondir les sciences pour savoir que, si d'un coup d'épée je détache l'oreille d'un homme, il ne me suffira pas de prendre cette oreille, de l'approcher de la tête pour lui rendre sa place, sa solidité et sa fonction.

Il ne faut donc pas vous effrayer d'une objection devenue banale et qui s'évanouit quand on la regarde avec attention. Tous les progrès des sciences, si rapides et si vastes qu'on les suppose, ne nous empêcheront pas de reconnaître qu'il existe une cause supérieure aux causes ordinaires, connues de la nature, et que cette cause supérieure produit des effets supérieurs aux effets ordinaires, connus de l'univers.

III

Tantôt le phénomène miraculeux qui frappe notre attention se produit avec un tel éclat qu'il est impossible de ne pas reconnaître que nous sommes en présence d'un phénomène surnaturel et que Dieu nous donne un témoignage de sa miséricorde et de sa puissance : l'intervention de la Cause supérieure est évidente, elle défie la contradiction. Tels sont les miracles évangéliques qui servent de fondement à la religion révélée.

D'autres fois, nous nous trouvons en présence d'un phénomène extraordinaire dont l'origine est douteuse. Est-il l'œuvre de Dieu, est-il l'œuvre d'une cause encore inconnue de la nature? Il est difficile de se prononcer. La guérison de tel malade est peut-être l'œuvre de Dieu; elle est aussi, peut-être, l'œuvre de la nature, de la suggestion, de l'imagination. Le théologien et le physiologiste observent cette guérison, ils tentent d'en préciser la nature, l'évolution, les conséquences, et, malgré leurs efforts, le cas reste douteux, et d'une probabilité difficile à déterminer.

Dans le doute, l'Église ne se prononce pas; ses théologiens et ses examinateurs s'abstiennent de se prononcer; ils ajournent ou réservent leur décision. C'est ainsi qu'ils procèdent dans les procès de la canonisation des saints. Imitons leur sagesse et rappelons-nous ce sage conseil de la théologie et de la science :

« Dans le doute si un phénomène doit être considéré comme magique, le préjugé doit toujours être en faveur de l'explication naturelle, et il faut tenir un fait pour naturel tant que le contraire n'est pas démontré. Agir autrement, c'est ouvrir la porte à toutes les extravagances des procès de sorcellerie, et suivre une opinion qui devient coupable, parce qu'en beaucoup de circonstances, elle peut nuire à la considération du prochain et à la gloire de Dieu (1). »

Il est, enfin, des cas où le phénomène physique que l'on

(1) Ferraris, *Prompta Bibliol.*, — *Superstitio*, n° 59. — *Dictionnaire encyclopédique de la théologie*, t. XIX, p. 402.

est tenté de considérer comme miraculeux, est, cependant, et manifestement pour un homme de science, l'œuvre des forces de la nature. Notre surprise révèle notre ignorance : les esprits faibles cèdent facilement à la tentation de voir le miracle où il n'est pas, et de faire intervenir des causes occultes pour expliquer des phénomènes qu'ils ne comprennent pas. Il ne faut sacrifier ni la foi ni la science ; il est sage de se défier des esprits faibles et des esprits forts.

IV

En dehors des phénomènes physiques qui sont manifestement ou préternaturels ou naturels, il s'en trouve un grand nombre dont l'observation et le discernement exigent une grande sagacité et des règles de conduite fondées sur une longue expérience. Nous trouvons ces règles ou critères dans le grand ouvrage de Benoît XIV sur la canonisation des saints. Ils sont la lumière des congrégations romaines, et ils témoignent de la perspicacité, de la sagesse et de l'étendue d'esprit du pape célèbre qui les a déterminés.

Tout d'abord, Benoît XIV conseille aux théologiens de ne pas attacher une grande importance à certaines paralysies et maladies du système nerveux dont la guérison peut être l'effet de l'imagination, de la nature ou de l'art médical : il rappelle de nombreux cas de paralysie qu'une violente émotion a guéris ; il signale les surprises de l'hystérie et les pièges des femmes nerveuses ; il indique enfin les limites que l'imagination ne peut franchir. Il éclaire ces vastes et ténébreuses questions.

Voici les guérisons que vous ne devez pas attribuer à l'imagination, et qui réclament, selon Benoît XIV, une explication préternaturelle :

Quand les infirmités dont on constate la guérison sont considérables, dangereuses, invétérées qu'elles résistent ordinairement à l'action des médicaments, qu'elles sont ou incurables, ou difficiles à guérir. Quand la maladie disparaît, avant la période de déclin et qu'il n'est pas permis d'en espérer la

-guérison à brève échéance. Quand la maladie n'a pas été soumise à des remèdes et à un traitement qui justifierait peut-être la guérison. Quand la convalescence, au lieu d'être lente, évolutive, subordonnée à l'action du temps, comme on le voit généralement dans les opérations de la nature, est, au contraire, parfaite, rapide, instantanée. Quand cette guérison instantanée ne se produit pas à la suite d'une crise naturelle, hémorragie, évacuation, attaque de nerfs, et qu'elle n'est jamais suivie de rechute et de récurrence.

Ailleurs, ce grand pape, cité par le Dr Hélot, déclare qu'on ne doit pas ranger parmi les miracles, les faits dont la cause est ignorée, *s'il y a la moindre raison de supposer qu'ils pourraient être l'effet de l'imagination*. Même lorsque les humeurs, le sang, les tissus, les os sont atteints ou altérés, il admet que l'imagination peut agir, mais lentement, superficiellement et passagèrement, et il recommande de ne pas précipiter son jugement.

Nous arrivons ainsi à constater les limites de l'imagination dans la guérison des maladies et dans l'enceinte du corps humain. L'imagination se conforme nécessairement dans son action aux lois générales de la nature, elle ne peut pas produire instantanément, complètement et sans récurrence la guérison d'une maladie grave qui exige la régénération des tissus : la nature ne fait jamais cette réparation définitive et instantanée, il lui faut le temps et la persévérance dans la suggestion.

Mais n'oublions pas que Dieu intervient quelquefois d'une manière aussi miséricordieuse et moins éclatante dans des guérisons qui ne sont pas au-dessus des forces de la nature. Il récompense une prière ardente, il écoute la supplication d'un malade, il se laisse toucher par les larmes des parents et il assure l'efficacité du remède que les hommes ont choisi. Quelle vérité et quelle sagesse dans cette déclaration d'un illustre médecin, Ambroise Paré : Je le soignai, Dieu le guérit !

Élie MÉRIC.

LA BAGUETTE DIVINATOIRE

Dans quatre numéros, au cours de l'année dernière, le *Cosmos*, dans une série d'articles, a entretenu ses lecteurs sur les propriétés de la baguette divinatoire. Je les ai parcourus avec un intérêt d'autant plus vif que je vis côte à côte avec l'un des favorisés du don de la *baguette* et du *pendule*.

Je croyais, en outre, que des articles postérieurs complèteraient la série, car le sujet me paraissait encore susceptible d'amples développements, mais ne les voyant poindre en aucun lieu de l'horizon, je me permets d'offrir à M. Albert de Rochas quelques aperçus dont plusieurs sont peut-être inédits.

I

Le *sourcier* que j'ai signalé plus haut, et qui ne me semble pas vulgaire, est convaincu, comme MM. de Prel et Chevalier, que le phénomène de la baguette est le résultat d'une action fluïdique ayant une connexion intime avec les phénomènes électro-magnétiques. Mais ses expériences l'inscrivent en faux contre la théorie suivante : à savoir que le fluide psychique, pour ce qui concerne l'eau, provient de l'électricité développée dans le sol par le mouvement du liquide, ou mieux par son frottement contre les corps souterrains.

En effet, il se trouve aussi bien influencé au-dessus d'une eau dormante qu'au-dessus d'une eau courante. La baguette, en d'autres termes, tourne aussi facilement au-dessus d'un baquet d'eau qu'au-dessus d'une rivière; aussi facilement au-dessus d'une eau isolée (de l'eau dans un verre, par exemple) qu'au-dessus d'une fontaine. L'unique condition de l'influence est que les pieds de l'expérimentateur, au moins le *pied gau-*

che, soient en contact direct avec le sol : s'il chausse des caoutchoucs, par exemple, il pourrait traverser un Niagara sans ressentir la moindre influence.

J'ai, à dessein, souligné l'expression *pied gauche*, car l'article du *Cosmos*, n° 809, II, relate qu'un certain M. de Tristhan assurait qu'il suffit au sourcier en exercice de laisser le *pied droit* en contact avec le sol. C'est peut-être une singularité de circulation du fluide chez le personnage dont je vous entretiens et que je vous demande la permission d'introduire.

II

Le *médium* que je vous présente (toute question de spiritisme à part) n'est plus un jeune homme, car il a vu plus de soixante hivers et le frimas des saisons lui a couvert le chef d'une neige abondante. Il n'est pas non plus de ceux qui acceptent naïvement les contes de bonnes femmes : dès que ses dix-huit ans sonnèrent, il devint professeur et, depuis lors, il a assumé la charge de supérieur à plusieurs titres. J'ajouterai aussi que la propriété divinatoire qu'il possède ne provient pas d'une puissance occulte nuisible, car maintes fois, dans ses expériences, il s'est mis pieusement en garde contre les pièges des génies malfaisants. D'ailleurs, pour qui le connaît, sa vie sérieuse de religieux écarte immédiatement les soupçons qui pourraient pousser dans l'esprit de gens timorés ou craintifs.

Ceci dit, nous exposerons comment notre sourcier, que nous désignerons par le dénomiatif de Fr. F..., a constaté en lui des propriétés hydroscopiques : puis nous raconterons comment il les a cultivées et utilisées.

III

Il y a quelque vingt-cinq ans, le Fr. F... se trouvait incidemment en compagnie d'un sourcier au moment où celui-ci cherchait la direction d'une source et en mesurait la profon-

deur au moyen d'un pendule. Ce pendule, c'était une montre suspendue à l'extrémité d'une chaîne métallique. De spectateur, le Fr. F... voulut devenir acteur et conséquemment il livra sa montre à l'action du fluide mystérieux. La montre oscilla, avec peu d'amplitude, il est vrai, mais elle oscilla. Le Fr. F... retint en outre l'avis que lui donna son *patron* en lui disant que le *don du pendule* s'accroissait rapidement avec l'exercice.

Peu de temps après l'incident ci-dessus rapporté, par suite d'un rapport assez singulier, on eut besoin de creuser un puits dans la propriété où se trouvait le domicile du Fr. F... Pour ce faire, un sourcier fut mandé et ce sourcier était un hydropathe renommé dans tout le pays. Naturellement, le Fr. F..., dont le génie hydroscopique était en éveil, se rendit aux expériences du maître et essaya de les contrôler avec sa montre. C'était en outre la première fois qu'il assistait à une séance de *baguette divinatoire*, et, logiquement, il se dit : Puisque j'ai le don du pendule, pourquoi n'aurais-je pas celui de la baguette ?

Il l'avait en effet, car saisissant, d'après la façon consacrée, les deux branches de la fourche magique, il sentit, au-dessus de la source, l'instrument frémir entre ses doigts et s'animer d'un mouvement rotatoire.

Ajoutons, pour être exact, que le médium ne déterminait alors, dans la baguette aussi bien que dans le pendule, qu'un faible mouvement.

Le Fr. F..., durant plusieurs années consécutives, n'osa se fier suffisamment aux propriétés hydroscopiques qu'il possédait pour en faire bénéficier le public, mais, dans ses moments de loisir, il se livrait à de fréquents exercices d'expérimentation. Comme on le lui avait dit, son fluide actif s'accrut en énergie. Il dispose aujourd'hui de ce fluide à un degré tel qu'au-dessus d'une cuvette d'eau la baguette tourne avec rage entre ses mains et le pendule se lance de manière à atteindre presque l'horizontale.

Enfin, après plusieurs tentatives timides couronnées, de succès, le Fr. F... s'est tenu sur une réserve moins discrète. sa réputation de *sourcier* a reculé ses limites, et sa clientèle a

si bien grossi que, dans le cours des années 1899 et 1900, il a découvert plus d'une centaine de sources.

Rendons, en plus, hommage à la vérité, et disons que les renseignements fournis par notre hydroscopie à ses clients sont exacts et complets. Voici d'ailleurs, son procédé d'expérimentation.

IV

Arrivé sur un terrain où il se propose de trouver une source, le Fr. F... examine en premier lieu les accidents du terrain et fouille l'horizon pour obtenir des notions indicatrices sur la circulation des eaux souterraines. Ces préliminaires possèdent de l'importance, car ils permettront souvent à l'opérateur de découvrir le point de croisement de deux sources à des profondeurs variables.

Notons que ces données qui, pour le Fr. F..., sont le fruit d'études spéciales sur l'hydrographie souterraine, manquent à la plupart des vulgaires hydroscopes.

La carte mentale du lieu étant dressée, le Fr. F..., baguette fourchue en main, sonde le terrain en tous sens. Si, sous le sol qu'il arpente à pas comptés, se trouve de l'eau, du métal ou toute autre substance influente, la baguette s'anime et tourne en décrivant un double cône.

Il reste à distinguer le corps influent. Est-ce une nappe d'eau? Est-ce une eau courante? Est-ce du métal? Le pendule vient en aide à la baguette pour éclaircir le mystère.

L'opérateur le suspend au-dessus du lieu intéressant indiqué par la rotation de la baguette.

1^o *Il s'agite, et, dans son mouvement, décrit un cône droit, dont l'angle a plus ou moins d'amplitude* : on se trouve en présence d'une nappe d'eau ou d'un bloc de matière solide influente. Il n'y a pas, en général, lieu de s'arrêter.

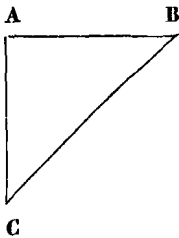
2^o *Il oscille comme un pendule ordinaire* : c'est sans doute un cours d'eau souterrain, dont il précise la direction. Il est facile de vérifier le résultat en retrouvant, plus loin, l'eau dans le sens indiqué.

L'existence de la source étant constatée, il reste à en calculer la profondeur et en apprécier le débit.

C'est encore le pendule qui, par ses oscillations, marquera la profondeur. L'opérateur, parti de l'un des points d'une verticale à la source et marchant, pendule en main perpendiculairement à cette dernière, sent son pendule s'arrêter au moment où la longueur AB égale la profondeur AC.

Cette règle empirique, si simple, a été maintes fois vérifiée par le Fr. F...

On voit que la source, le point où sa verticale perce le sol, et le lieu où les oscillations, du pendule cessent, sont les sommets d'un triangle rectangle isocèle.



La profondeur se trouvant établie, l'hydroscopie déduit l'intensité du débit en se basant sur cette profondeur et sur l'amplitude des oscillations pendulaires.

Avant de clore cet article déjà long, quoique incomplet, disons que l'art de découvrir les sources semble s'être dépouillé, avec le Fr. F..., de l'enveloppe nuageuse qui l'enveloppait, car le mode d'opération de cet hydroscopie est précis et constant.

Si l'on admet, ce qui n'est pas une vaine hypothèse, qu'un nombre assez considérable de personnes possèdent le don de la baguette ou du pendule, n'arriverait-on pas facilement, par l'exercice et la méthode, à former de bons sourciers? Quelle bonne fortune pour les contrées où règne une disette d'eau continuelle ou périodique!

Ajoutons, en terminant, que le Fr. F... rejette l'autosuggestion tant personnelle qu'étrangère. Qu'il le veuille ou non, lorsqu'il se trouve dans les conditions normales d'expérience, le pendule s'agite et la baguette tourne entre ses doigts.

(Cosmos.)

F. M. S.,
ancien professeur.

LA PSYCHO-PHYSIOLOGIE

La physiologie a tenté d'envahir le domaine de la psychologie. Ces deux sciences ont des points de contact et des limites respectives. A leurs frontières est une zone qui constitue la psycho-physiologie. Les phénomènes conscients du composé humain doivent être étudiés sous leurs deux faces : psychologique par l'introspection, physiologique par l'observation scientifique et l'expérimentation.

Comme le fait remarquer Van Biervliet (1), une sensation, une émotion, comme fait conscient interne, échappe aux déterminations précises; comme modification organique externe, elle est mesurable.

M. Wundt est le fondateur de la psycho-physiologie. Il fit de nombreux élèves d'abord en Allemagne, puis aux États-Unis, et, aujourd'hui, on compte plus de cent laboratoires de psycho-physiologie répandus dans le monde entier.

Depuis les temps les plus reculés, les médecins ont constaté une corrélation entre certains troubles intellectuels et des altérations organiques.

Voici ce qu'écrivait déjà Pline le naturaliste à propos des amnésies : « Rien n'est plus fragile que la mémoire de l'homme; les maladies, les chutes, une simple frayeur l'altèrent, soit complètement, soit partiellement. Un homme frappé d'une pierre n'oublie que les lettres, un homme tombé d'un toit très élevé ne reconnaissait plus ni sa mère, ni ses parents; une maladie enlève à un autre le souvenir de ses esclaves. L'orateur Messala Corvinus oublia son propre nom. »

Mais, à un moment donné, l'école matérialiste voulut conclure de ces constatations devenues plus nombreuses que tous les phénomènes intellectuels devaient être étudiés uni-

(1) *L'évolution de la psychologie*, in *Revue des questions scientifiques* de juillet 1901.

quement au point de vue physiologique et même physique. Une certaine réaction se produit contre ces études.

L'étude des conditions de certains phénomènes n'implique pas la négation de leur causes et de leurs substratum. Ce n'est pas nier l'immortalité de l'âme, ni contester l'existence de la volonté et du libre arbitre que d'étudier les conditions dans lesquelles se produisent la sensation ou les diverses modalités de la mémoire.

Dans une étude sur l'évolution de la psychologie, M. J. Van Biervliet le faisait remarquer. Étudions avec lui quelques-uns des problèmes de la psycho-physiologie.

D'une manière générale la sensation croît avec l'intensité de l'excitation.

Prenez un sujet, il ferme les yeux, et vous lui déposez sur la main un poids de 1 kilogramme; si vous remplacez ce poids par un de 2 kilogrammes, il sentira qu'il est beaucoup plus lourd, mais cependant, il ne lui semblera pas peser le double. Pour qu'il ait la sensation que le poids est double, il faut ajouter le kilogramme plus une fraction. Supposons qu'après tâtonnements on ait constaté que cette fraction supplémentaire est de 20 grammes pour un sujet donné. Pour produire la sensation d'intensité exactement double, il a fallu à un deuxième kilogramme ajouter après tâtonnements 20 gr. Le rapport entre le grand poids ajouté 1 kilogramme et le faible poids additionnel est $20/1000$ de gramme ou $1/50$. Cette fraction est une constante. C'est-à-dire que si vous voulez produire chez moi une sensation de poids triple de celle que l'on obtient en plaçant sur la main 1 kilogramme, il ne faudra plus tâtonner. Vous ajouterez tout simplement au kilogramme initial 2 nouveaux kilogrammes plus $1/50$ de 2 kilogrammes, soit 40 grammes.

Fechner croyait que cette fraction constante que nous avons admise de $1/50$ est la même chez tous les hommes et pour toutes les espèces de sensations. La sensation, disait-il, croît comme le logarithme de l'excitation.

Cette loi n'est pas exacte. La valeur est variable suivant les sujets et suivant leur degré d'entraînement. A l'heure qu'il est, elle peut se formuler à peu près comme ceci : « Le rap-

port entre la stimulation additionnelle et la stimulation principale est fixe pour un sujet, un organe des sens déterminé et à un moment donné. »

On peut dire cependant que le rapport entre la plus faible stimulation additionnelle perceptible et la stimulation principale est d'une manière générale et constante plus petit chez tel sujet que chez tel autre, surtout pour certains organes sensoriels. Certaines personnes ont l'oreille plus fine et perçoivent mieux les différences des sons, même leurs différences d'intensité; d'autres ont le sens du toucher plus affiné. Et cette finesse congénitale développée par un long usage demeure à peu près fixe, elle n'augmente plus d'une façon sensible. Le rapport entre la stimulation la plus faible perceptible et la stimulation principale est pratiquement une fraction constante chez certaines personnes pour certains organes des sens. Mais nous sommes loin d'une loi générale, d'un rapport fixe constant pour tous les hommes et toutes les sensations!

La psycho-physiologie de Wundt est basée sur des faits plus précis et mieux observés.

Elle a donné lieu à des travaux très importants sur la détermination du temps de réaction sur les phénomènes de la mémoire. Les études sur l'hypnotisme en dérivent. Les travaux de Ribot, de Van Biervliet, ceux de Charcot, ceux plus récents de Janet sur l'automatisme psychologique, entrepris avec des tendances philosophiques, très diverses, ont amené des résultats féconds.

Il serait absurde de nier des faits expérimentaux démontrés. Les hypothèses qu'on édifie à leur sujet n'ont qu'une importance relative. La psycho-physiologie restant dans son domaine a fait faire à nos connaissances d'importants progrès.

(Cosmos.)

LES DONN SURNATURELS

DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE

IX. — Les Montanistes et Tertullien

La suite de notre étude sur les charismes ou dons surnaturels de l'Esprit-Saint nous amène à faire quelques recherches sur le montanisme, qui, éclos au second siècle de l'ère chrétienne, fut un essai de contrefaçon diabolique de ces phénomènes extraordinaires.

Le propre de l'esprit mauvais, du diable, est de chercher à s'insinuer dans les œuvres de Dieu, dans le but de les fausser, d'en dénaturer le sens. Tertullien l'a nommé le grand faussaire, *interpolator sæculi*. Aucune qualification ne lui convient mieux.

Aussitôt que le christianisme parut dans le monde, l'esprit du mensonge s'appliqua à le parodier. Parallèlement à Notre-Seigneur, il suscita un faiseur de prestiges, le pythagoricien Apollonius de Tyane. Le P. de Bonniot, dans son livre sur *le miracle*, a consacré une longue étude à ce personnage; nous n'avons pas à la refaire. Il n'a pas de peine à démontrer que le récit de la vie d'Apollonius est une légende inepte, qui ne tient pas debout devant la critique la plus complaisante: que les prestiges qui lui sont attribués sont mêlés à des circonstances absurdes, et d'ailleurs pour la plupart trouvent leur explication dans une habile jonglerie. Voilà l'homme, pétri de vanité ridicule, que certains auteurs osent comparer et opposer au Sauveur du monde.

En face de saint Pierre se dresse Simon le Magicien, énigmatique et tortueux personnage qui nous est connu par les Actes des Apôtres, et dont la venue à Rome est aujourd'hui révoquée en doute. Quoi qu'il en soit de cette question histo-

rique, on ne peut guère contester que Simon le Magicien ne soit le patriarche du gnosticisme. Les prodiges, que les anciens auteurs mettent sur son compte, n'ont aucune analogie avec les miracles de Notre-Seigneur. D'après Abdias, « il pouvait voler dans les airs, s'entourer de flammes, animer les statues, changer les pierres en pain. » C'est bien là le type des prestiges diaboliques : ostentation, parade, et souvent supercherie. Quel contraste avec les miracles du Sauveur, qui, dit Bossuet, étaient tous des miracles de bonté !

Apollonius de Tyane vécut complètement en dehors du christianisme ; Simon le Magicien entre un moment dans l'Église, mais il en sort aussitôt. Voici une secte d'erreur qui se produit au sein de la société chrétienne, qui prétend y rester, qui y propage un faux mysticisme : c'est le montanisme dont nous allons parler.

Montan, le fondateur de cette secte, d'après un vieil auteur cité par Eusèbe, était de ces néophytes dont se défiait saint Paul, qui, à peine entrés dans l'Église, veulent y dominer et ambitionnent l'épiscopat : déçu dans ses prétentions, outré de dépit, il donna entrée dans son cœur à l'esprit mauvais : et celui-ci, après l'avoir possédé invisiblement, se mit tout à coup à l'agiter par des transports et par une sorte de fureur religieuse. (Eus., lib. V, c. xvi.) C'était, selon toute probabilité, vers le milieu du second siècle. (Duguet, *Dissert.* VI, 1.)

Montan habitait la Phrygie, province fort peu lettrée ; et sa culture d'esprit paraît avoir été très mince. Il séduisit deux femmes exaltées, Prisca ou Priscille et Maximille, qu'il arracha à leurs foyers et qu'il promena dans le monde. C'est escorté de ces deux prophétesses, comme Simon le Magicien l'était de son Hélène, qu'il prétendit réformer le christianisme, et inaugurer le règne du Saint-Esprit. Singulière entrée en scène pour un réformateur ! On ne s'expliquerait pas que Montan ait jamais pu se créer un parti, si l'on ne savait à quel point l'exaltation pseudo-mystique est contagieuse.

Saint Épiphane a consigné dans son catalogue des hérésies quelques détails intéressants sur les agissements de Montan. Dans sa folle manie des grandeurs, il s'intitulait patriarche de Pépuse, petite bourgade de Phrygie ; il disait que la Jérusalem

céleste avait pris contact, à Pépuse même, avec le monde sublunaire; on accourait là de tous côtés pour se faire initier à des mystères, on attendait d'un jour à l'autre le glorieux avènement de Jésus-Christ. Dans l'enceinte de l'église montaniste, sept vierges faisaient tout à coup leur entrée, en habits blancs, avec des torches à la main: elles s'agitaient comme des bacchantes, rendaient des oracles et par leurs sanglots convulsifs provoquaient les sanglots de toute l'assistance. Qui ne reconnaît là une mise en scène démoniaque? M. Renan, qui étudia le montanisme (1), dit qu'il s'y mêla un élément *orgiastique* et *corybantique* propre au pays. Le fait est que les populations phrygiennes en furent tellement éprises et fanatisées, que, bien des années après Montan, alors que Pépuse était devenue un monceau de ruines, elles s'y rendaient encore en foule, au témoignage de saint Épiphane, afin d'y épier le moment de la venue ou *parusie* du Souverain Juge des vivants et des morts. (Epiph., *Hoer.*, 48, 49.)

Cette éruption de faux mysticisme, mêlée d'étranges phénomènes, attira l'attention des grands évêques du second siècle. Ils n'eurent pas de peine à reconnaître le caractère satanique de ces agitations désordonnées et troublantes. Montan se posait en prophète, et faisait mépris de l'autorité de l'Église: il fut excommunié.

Quel prophète était-il? Saint Épiphane nous a conservé quelques-uns de ses dires, qui sont absurdes. « L'homme est une lyre, disait-il, moi je vole comme l'archet... Je suis le Seigneur Dieu, répandu comme une lumière dans l'intelligence humaine. » De son côté, Maximille s'exclamait: « On me traque comme un loup, mais je suis esprit, verbe et puissance. »

Les prophéties de ces illuminés furent facilement reconnues fautives. Montan assurait que le Seigneur lui-même lui avait notifié son très prochain avènement. Maximille se donnait comme la prophétesse avant-courrière de la fin du monde. Saint Épiphane remarque avec beaucoup de justesse que les allures de Montan et de ses adeptes dénotaient une inspiration

(1) E. Renan, *Les Crises du Christianisme naissant*. (Revue des Deux-Mondes, 13 février 1881.)

satanique; ils entraient en un délire qui troublait leur raison et les transformait en énérgumènes. Et même ils se glorifiaient de ce délire : Tertullien, qui prostitua son beau génie aux rêveries montanistes, déclare que, dans l'extase, on ne sait ce que l'on voit, ce que l'on dit, ce que l'on fait. (Tert., *Contra Marc.*, lib. IV, c. xxii.) Or, c'est précisément le contraire qui est vrai : le véritable prophète se possède sous le coup de l'inspiration la plus véhémence, il a très nettement conscience et de ce qu'il voit et de ce qu'il dit. (Epiph., *loco citato.*)

Quelques auteurs ont pensé que, dans la secte, seuls Montan et ses deux prophétesses étaient agités de fureurs mystagogiques. Nous estimons, comme plus vraisemblable, que leur délire devait se communiquer, dans une mesure plus ou moins grande, à leurs adeptes. L'impression qui se dégage des détails donnés par saint Épiphane, est que les assemblées montanistes se rapprochaient des orgies dyonisiaques du paganisme; nous ne voulons pas dire toutefois qu'elles aient violé ouvertement les lois de la décence, aucun document ne nous le donne à entendre.

C'est vraiment un problème que le montanisme, en dépit de sa grossièreté native, de son goût de terroir, ait pu s'étendre et s'implanter dans les régions les plus éloignées de son lieu d'origine. Nous le voyons en effet qui traverse les mers, qui tente de surprendre la bonne foi de l'Église romaine (1), qui se fait d'assez nombreux prosélytes dans la célèbre Église d'Afrique, notamment Tertullien.

Eusèbe tente d'expliquer comme il suit cette propagation réellement surprenante. « Les fréquentes et étonnantes manifestations du Don divin qui avaient lieu jusqu'alors dans les diverses églises, furent cause, dit-il, que plusieurs crurent que Montan était un vrai prophète. » (*Hist., ecc.*, lib. V, c. III.) Ainsi cette diffusion se rattacherait à la permanence des charismes du Saint-Esprit dans l'Église au second siècle. Comme on voyait surgir des prophètes au sein des assemblées chrétien-

(1) Tertullien, dans son *livre contre Praxéas*, raconte que l'évêque de Rome était sur le point d'admettre à sa communion Montan et ses adeptes, quand Praxéas intervint et obtint du pape que les lettres de communion qui étaient préparées ne fussent pas envoyées. Tertullien s'indigne pour ce fait contre Praxéas.

nes, on fut moins en défiance contre cette explosion de prophétisme qui caractérisait le secte de Montan.

Cela toutefois ne rend pas raison de sa pénétration jusqu'en des contrées fort éloignées. M. Renan, dans ses « Crises du Christianisme naissant », attribua l'expansion du montanisme à un vague besoin qui se faisait sentir un peu partout de revenir au Christianisme primitif. « Il y avait, dit-il, quelque chose de peu conséquent dans l'espèce de quiétude où s'endormait l'Église (au deuxième siècle), dans cette morale tranquille à laquelle se réduisait de plus en plus l'œuvre de Jésus. On négligeait les prédictions précises du fondateur sur la fin du monde présent... l'apparition prochaine dans les nues était presque oubliée. Le désir du martyre, le goût du célibat, suite d'une telle croyance, s'affaiblissaient. On acceptait des relations avec un monde impur condamné à bientôt finir, on pactisait avec la persécution et on cherchait à y échapper à prix d'argent. Il était inévitable que les idées, qui avaient formé le fond du Christianisme naissant, reparussent de temps en temps, au milieu de cet affaissement général, avec ce qu'elles avaient de sévère et d'effrayant (1). »

Cette analyse ne manque pas de finesse, et néanmoins elle glisse à côté de la vérité : confond l'occasion avec la cause. Qu'il y ait eu au milieu du deuxième siècle un affaiblissement de la foi primitive, et par suite un affaissement des caractères, nous le savons par les auteurs contemporains. Que l'esprit d'erreur ait pris occasion de cet état de relâchement pour forger le montanisme sur un type d'austérité apparente, et pour le lancer dans le monde, nous ne voulons pas y contredire. Mais il faut reconnaître que ce soi-disant retour au Christianisme primitif fut bien tumultueux, et que les élucubrations de Montan n'ont de commun avec la doctrine de saint Paul que la résonnance de certains mots. Bien loin de signaler comme imminente « l'apparition dans les nues », saint Paul écrit aux Thessaloniens pour les prémunir contre les appréhensions d'une fin prochaine du monde. Donc le désir du martyre, le goût du

(1) Renan, *Les Crises du Christianisme naissant*. (*Revue des Deux-Mondes*, 13 février 1881.)

célibat, la fuite d'un monde corrompu, ne dérivait pas de cet apeurement, mais ressortaient de la conception même du Christianisme.

En fait, le montanisme fut une déviation du mouvement par lequel les saints évêques et martyrs du second siècle réagissaient contre le relâchement des mœurs chrétiennes. Son rigorisme outré n'était pas pour en préserver les âmes : il les y portait plutôt par ce besoin de détente qui suit les exaltations inconsidérées.

Il faut dire aussi que le montanisme se modifia en pénétrant dans des Églises instruites et cultivées. Il perdit son goût de terroir et sa grossière excentricité : il se civilisa pour ainsi dire. Autre il apparaît dans la relation de saint Épiphané, autre dans les écrits de Tertullien. Au contact du puissant Africain, il prit comme un tour dogmatique, et une allure un peu plus correcte, moins dévergondée.

Montan disait, ou tout au moins laissait dire qu'il était comme une incarnation du Saint-Esprit. Tertullien réduit à des proportions plus modestes cette insinuation audacieuse. D'après lui, le Saint-Esprit se serait communiqué à deux reprises : une première fois aux apôtres en qualité d'Esprit-Saint ; une seconde fois à Montan, en qualité de Paraclet. En d'autres termes, Montan aurait reçu une grâce, distincte de la grâce apostolique, et destinée à perfectionner l'Église. Est-il besoin de dire que cette distinction n'a aucun fondement, et que le Saint-Esprit s'est donné aux Apôtres par une effusion complète de lui-même qui ne laisse plus rien à désirer ? — Tous les faux mystiques, à la suite de Montan, ont joué de cette guitare : « Nous sommes les agents du divin Paraclet, les propagateurs du règne du Saint-Esprit ; nous donnons sa perfection ultime à l'évangile, comme l'évangile a consommé le mosaïsme. » L'Église repousse une telle chimère ; elle tient fermement que toutes les grâces dérivent du fonds apostolique, dont elle est la dépositaire, pour se développer selon les lieux et les temps.

Tertullien défendait Montan d'avoir voulu innover dans la foi. En son livre *de Velandis Virginibus*, il s'étend longuement à établir : que celui-là seulement, qui altère la règle de

la foi, peut être qualifié hérétique; que celui qui modifie la discipline, ne mérite pas cette appellation; que Montan s'était borné à ajouter quelques statuts disciplinaires, émanant d'un idéal de perfection plus élevé, aux ordonnances apostoliques; qu'on ne pouvait donc le taxer d'hérésie, « la règle de la foi, proclamait l'indomptable Africain, absolument unique, seule immobile, c'est de croire en un Dieu tout-puissant créateur du monde, en Jésus-Christ son Fils unique, né de la Vierge Marie, crucifié sous Ponce-Pilate, ressuscité le troisième jour, devant venir, grâce à la résurrection de la chair, juger les vivants et les morts. Cette règle demeurant ferme, ce qui regarde la discipline et les usages se prête à la nouveauté de la correction. Or l'immixtion du Paraclet dans l'organisation de l'Église ne vise que la discipline. »

Ainsi raisonnait Tertullien, mais à faux. Car, si la règle de la foi est ferme, la constitution de l'Église l'est aussi. Or le montanisme attentait à la constitution de l'Église. Il y introduisait un élément nouveau qu'elle n'a jamais reconnu, le prophétisme, et lui donnait le pas sur la hiérarchie traditionnelle. Il minait sourdement l'autorité de l'épiscopat. L'innovation était assez grave pour motiver une excommunication.

Les montanistes professaient un souverain mépris pour les catholiques attachés au siège de Rome et à l'épiscopat. Tertullien les appelle dédaigneusement les *psychiques*, alors que lui et ses coreligionnaires sont les *pneumatiques*, c'est-à-dire les hommes de l'esprit par opposition aux hommes de la raison et des sens. On dirait une essence supérieure née du souffle de Montan dans la race humaine, et au sein du peuple chrétien lui-même. Alors que les simples chrétiens végètent dans les ombres de l'animalité, les pneumatiques sont transportés par le Paraclet dans une région toute de lumière et de feu : Évidemment un tel mépris suppose, chez Tertullien et les sectaires montanistes, une conception erronée de l'Église, en outre d'un incommensurable orgueil.

Mais voyons comment les montanistes prétendirent renouveler en l'idéalisant, la discipline de l'Église. En réalité, ils la bouleversaient sur des points considérables.

1) Ils fermaient l'entrée de la pénitence à presque tous les

pécheurs, non seulement aux apostats, aux *tombés* comme on disait alors, mais aux adultères et même aux simples fornicateurs. Ce n'est pas le lieu de discuter les questions, parfois si complexes, relatives à la pénitence publique dans les premiers siècles de l'Église. Il nous suffira de dire que l'Église, malgré des rigueurs nécessaires à certaines époques, a toujours été mère, qu'elle n'a jamais refusé de réconcilier ses enfants, au moins, pour certaines fautes, au lit de mort. Le refus absolu de la pénitence n'a jamais été préconisé que par les hérétiques, les montanistes d'abord, les novatiens au siècle suivant.

2) Ils outraient la discipline du jeûne, qui pourtant n'était pas relâchée dans la primitive Église. Là où l'Église rompait le jeûne à none, soit à trois heures du soir, par exemple dans les assemblées stationales, ils le prolongeaient jusqu'à la tombée de la nuit : là où elle le rompait à vêpres, cinq heures du soir, il leur arrivait souvent de ne prendre aucune nourriture ; enfin ils pratiquaient la xérophagie et refusaient à certains jours tout aliment cuit. Tertullien s'emportait, avec une incroyable véhémence, contre ceux qui s'en tenaient à l'usage ecclésiastique. « Je reconnais là, disait-il, la foi des psychiques, toujours encline aux œuvres de la chair : il est dans la nature des choses qu'elle s'en prenne à la discipline des spirituels qui mettent un frein à la gourmandise par l'abstention des aliments, par le retardement des repas et par la xérophagie. On avait beau lui dire : Pratiquez ces austérités si vous êtes porté à le faire, mais laissez chacun libre. Il n'admettait pas cette liberté.

3) Ils condamnaient les secondes noces. Il faut avouer que sur ce point plusieurs Pères usent de paroles fortes ; mais enfin, du moment que saint Paul permet expressément les secondes noces, aucun catholique n'osait les blâmer d'une manière absolue. Tertullien n'est pas arrêté par l'autorité de l'Apôtre. Il déclare que saint Paul n'a permis les secondes noces que comme Moïse avait permis le divorce, par une condescendance temporaire et essentiellement révocable : mais que le temps est venu de les supprimer à l'instigation du divin Paraclet. Là-dessus il se déchaîne contre les psychi-

ques, et il s'écrie : Nous autres, spirituels, nous ne reconnaissons qu'un seul mariage, comme nous ne connaissons qu'un seul Dieu.

4) Ils réprouvaient, comme une lâcheté indigne du nom chrétien, la fuite durant les persécutions. On ne saurait croire par quels arguments outrés et invraisemblables Tertullien soutient cette thèse, qu'il faut subir la persécution de front, et attendre de pied ferme le martyre : comme si la force du martyre n'était pas une grâce spéciale, que nul ne saurait présumer d'avoir sans une révélation d'en haut ! Les saints les plus illustres, saint Polycarpe, saint Cyprien, saint Denys d'Alexandrie, plus tard saint Athanase, saint Cyrille de Jérusalem, se sont dérobés au moins pour un temps à leurs persécuteurs ; et ils ont estimé que c'était là simplement suivre le conseil du Sauveur : *Quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre.*

Telles étaient les principales questions disciplinaires, dans lesquelles, au moins du temps de Tertullien, les montanistes affectaient de se cantonner. En fait, ils prétendaient superposer révélation à révélation : ils infirmaient la parole des apôtres et du Sauveur lui-même ; ils limitaient dans l'Église le pouvoir des clefs, ils modifiaient profondément sa constitution par l'intrusion du prophétisme à l'état habituel et permanent.

Les allures puritaines communiquées au montanisme par Tertullien l'empêchèrent-elles de retomber dans les extravagances qui signalèrent son origine ? Aucunement. Tertullien lui-même nous ouvre un jour suggestif sur les assemblées de la secte, et nous est un témoin d'autant plus irrécusable des folies qui s'y débitaient qu'il les fait siennes, et les contresigne avec son fier génie.

« Nous reconnaissons, dit-il, les charismes de l'Esprit-Saint, nous méritons de recevoir la grâce de la prophétie. Il est actuellement parmi nous une sœur qui a reçu en partage le charisme des révélations, elle est ravie en extase dans nos assemblées dominicales et subit les approches de l'esprit, elle converse avec les anges, parfois avec le Seigneur, elle apprend les choses cachées, pénètre le secret des cœurs de

plusieurs, et indique des remèdes à qui lui en fait la demande. Tout lui est matière à vision : la lecture de l'Écriture, le chant des psaumes, les allocutions des docteurs, les demandes des assistants. Un jour nous traitons de la nature de l'âme, tandis que cette sœur était en extase. La cérémonie terminée, le peuple renvoyé (c'est alors qu'elle raconte ce qu'elle a vu, et ces choses-là sont recueillies avec soin pour être ensuite discutées), elle se prit à dire : Entre autres spectacles, l'âme m'a été montrée sous une forme corporelle, non comme un fantôme sans consistance, mais comme un être palpable, quelque chose de mou, de lumineux, d'azuré, à la façon de l'atmosphère, bref comme une forme humaine avec toutes ses parties constitutives. Telle est ma vision. » (*De anima*, ix.) Là-dessus Tertullien, le grave Tertullien, comme dit Bossuet, s'exalte : Voilà bien l'âme, c'est comme un moule interne de l'homme extérieur, une forme ténue et quintessenciée de l'être matériel. Durant le sommeil (continue-t-il), elle agit par elle-même, elle accomplit par les organes qui lui sont propres les mêmes fonctions sensitives et motrices qu'elle exerce dans l'état de veille par les sens et les membres.

Nous avons tenu à rapporter cette vision qui est analogue aux élucubrations des occultistes et spirites contemporains. En entendant le génie de Tertullien bégayer ces rêves de femmes en délire, on est saisi d'une pitié profonde. C'est à ces niaiseries que l'erreur abaisse les plus royales intelligences. Tertullien avait émis cet aphorisme : Nul n'est un sage s'il n'est un fidèle, *nemo sapiens nisi fidelis*. Il faisait la contre-partie de cette vérité d'une manière bien douloureuse à constater.

Parlant et raisonnant ainsi, Tertullien se tenait pour un sage. Il appelait le montanisme « l'ère de la maturité de l'Église (1) ». C'est là le langage de tous les hérétiques.

On sait que sur la fin de sa longue vie il rompit avec les

(1) Tout d'abord, dit-il, paraît une justice rudimentaire; c'est la crainte de Dieu imprimée dans la nature. Par la loi et les prophètes, l'humanité passe à l'enfance; par l'évangile, elle éclate en sève de jeunesse; maintenant grâce au Paraclet, elle se forme à l'âge mûr. (*De vel. virg.*, 1.) — Je n'ai pas honte, dit-il encore, de mon erreur, je suis trop heureux d'être libéré; personne ne rougit du

montanistes. Mais il ne rentra pas dans le sein de l'Église : il fonda, paraît-il, une secte qui s'éteignit obscurément après lui.

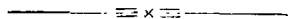
Le montanisme avait encore quelques partisans du temps de saint Cyprien. Fermilien, écrivant à ce grand évêque, parle d'une femme qui se disait prophétesse, qui ensorcelait l'esprit des simples au point de les faire marcher pieds nus en plein hiver et de les lancer dans ce périlleux pèlerinage à Jérusalem, qui exerçait les fonctions presbytérales comme prêcher et dire la messe. C'est là, croyons-nous, le dernier document que nous possédions sur le montanisme. Il disparut comme s'éteint généralement l'erreur, à la façon d'une fièvre qui a fait son cours.

(A suivre.)

Dom Bernard MARÉCHAUX.

profit qu'il fait. La science dans le Christ a sa croissance périodiquement déterminée. (*De pudic.*, 1.) — Tout récemment Tolstoï parlait comme Tertullien ; il déclarait ne pas plus vouloir rentrer dans le catholicisme, que l'oiseau, qui jouit de ses ailes, ne rentre dans son œuf. — Le langage de l'orgueil ne change pas.

•



RECHERCHES SUR LES MATÉRIALISATIONS DE FANTOMES

Par M. le D^r Paul GIBIER

Directeur de l'Institut bactériologique (Institut Pasteur) de New-York
Ancien interne des hôpitaux de Paris
Ex-assistant de pathologie comparée au Muséum d'histoire naturelle de Paris
Membre de l'Académie des Sciences de New-York;
de la Société des Recherches psychiques de Londres
Chevalier de la Légion d'honneur.



Il semble que nous soyons appelés à être bientôt témoins d'étranges choses. Déjà la Psychologie moderne, dissociant, en quelque sorte, les strata ataviques et acquis de la personnalité, nous a fait entrevoir un abîme sous la conscience humaine. Les manifestations de ces couches sous-conscientes, sur lesquelles les anciens psychologues de la Grèce et surtout de l'Inde ont entretenu des vues subtiles et profondes, ont été considérées dans ces dernières années, comme portions d'un être mystérieux existant en chacun de nous dont il serait pour ainsi dire le double. Cet être psychique toujours en éveil — surtout quand nous dormons — serait doué de facultés spéciales, supérieures aux yeux des uns, ou déchet de fonctions oubliées à un moment de l'évolution de la race, quelque part dans la nuit des temps, selon les autres. Bref, c'est la théorie de l'inconscient, subconscient, subliminal, etc.

Bien que bon nombre de symptômes anormaux observés dans les hystériques et différents états hypnotiques, somnambuliques et médiumniques puissent s'adapter d'une manière en général satisfaisante au cadre de cette théorie, il y en a d'autres auxquels celle-ci ne saurait logiquement être appliquée sans appel. C'est sur certains symptômes ou phénomènes de cette dernière catégorie qui sont tombés sous mon

observation que j'ai l'honneur d'appeler l'attention des psychologues.

Je rappellerai tout d'abord, qu'il y a environ quinze ans je publiais mes premières recherches sur les phénomènes psychiques. Ces recherches portèrent principalement sur l'écriture directe obtenue sur une, ou entre deux ardoises. Ce phénomène, observé avec toutes les précautions requises par une expérimentation rigoureuse, au cours de nombreuses séances, et peut-être cinq cents fois, a été décrit dans un volume auquel je renvoie les investigateurs intéressés (1).

Depuis lors, j'ai eu l'occasion de voir un certain nombre de médiums et j'ai pu expérimenter avec plusieurs d'entre eux. L'Amérique du Nord, où le spiritisme forme une sorte de religion organisée sur le modèle des nombreuses sectes qui vivent côte à côte dans ce pays, est particulièrement favorable au genre de recherches dont il s'agit ici : les médiums des deux sexes y sont très nombreux. Les uns sont des « professionnels » vivant de leur médiumnalité, les autres non professionnels, permettent l'usage ou l'étude de cette faculté dans des cercles intimes plus ou moins fermés.

Depuis plus de dix ans que j'habite les États-Unis, il m'a été donné d'expérimenter avec des sujets présentant diverses formes de médiumnalité. Dans ce travail, je me propose de décrire deux classes de phénomènes que j'ai observés avec un médium « à matérialisations ».

1° Les matérialisations de fantômes (2) :

2° La pénétration de la matière, ou dématérialisation.

J'ai été témoin de manifestations soi-disant psychiques, avec plusieurs autres médiums, mais ce fut hors de chez moi, et, sans être possédé du parti pris de ne voir dans ces manifestations que le résultat de la fraude, le sujet est d'une nature trop délicate et se prête à la supercherie avec une aisance dont on profite trop souvent, hélas ! pour que l'expérimentateur, soucieux de bien observer... et de ne pas être trompé, ne prenne pas toutes les précautions possibles. Je n'ai donc

(1) *Spiritisme ou Fakirisme occidental*, O. Doin, éditeur, Paris.

(2) Dans l'ouvrage cité plus haut (*Spiritisme*, etc.) j'ai décrit une matérialisation partielle d'une main, que j'ai observée au grand jour.

tenu compte que des faits que j'ai pu surveiller, vérifier personnellement et dont j'ai provoqué l'accomplissement dans mon laboratoire, en présence : 1^o des préparateurs qui m'assistent dans mes travaux ordinaires de biologie et dont l'acuité d'observation m'est familière, et 2^o, dans certains cas, d'un petit nombre de personnes étrangères à la science, mais sérieuses et qui me sont connues (1).

Le médium avec lequel ont été observés les phénomènes que je vais décrire sera désigné sous le nom de Mrs. Salmon. C'est une dame américaine avec laquelle j'ai expérimenté fréquemment depuis dix ans; elle a résidé à plusieurs reprises dans mon appartement, à l'Institut bactériologique de New-York, pendant un temps variant de quelques jours à un mois. Les dames de ma famille ont pu l'observer pendant tout ce temps et même examiner ses vêtements avant les séances.

Je dois dire que chaque fois que j'ai expérimenté à l'aide de ses facultés médiumniques, Mrs. Salmon a reçu une somme convenue à l'avance, attendu que ses moyens ne lui permettent pas de disposer gratuitement de son temps. Loin de prévenir contre elle, cette particularité devrait plutôt compter en sa faveur, car, dans une occasion et alors qu'elle avait le plus grand besoin d'argent, elle demeura pendant plusieurs semaines à l'Institut sans pouvoir obtenir des manifestations

(1) C'est en somme à peu près la méthode que j'avais adoptée en 1885-1886 avec Slade. Au moment où je publiais mon travail, je n'ignorais certes pas que ce médium avait été soupçonné et peut-être même pris en flagrant délit de fraude. Mais dès cette époque, je savais aussi que si on ne devait considérer que les faits observés avec des médiums entièrement purs de toute supercherie ou au-dessus de tout soupçon, on ne publierait absolument rien, et qu'il n'y a sans doute pas un seul médium (surtout parmi les professionnels) qui ne puisse être pris en faute.

Je me hâte d'ajouter que, selon mon expérience, dans un grand nombre de cas, le médium ne triche qu'en apparence, soit qu'il fasse des mouvements dissociés, en quelque sorte automatiques et prêtant à la suspicion, soit que la fraude, bien que réelle, ait été commise alors que le médium se trouve dans un état d'inconscience plus ou moins complet; soit encore que la supercherie grossière, brutale, j'ose dire, ait pour cause un agent complètement étranger au médium. Mais je ne veux pas insister sur ce point familier aux observateurs connaissant bien les recherches psychiques. Ce qu'il importe de connaître, c'est d'une part la propension ordinaire de certains médiums à tricher (fait que j'ai signalé il y a plus de dix ans et dont il faut savoir prendre son parti), et d'autre part, la conséquente nécessité de se tenir constamment sur le qui-vive pendant les séances. Si on venait me dire qu'on a des preuves positives qu'un vrai médium a été pris la main dans le sac, je n'en serais pas autrement étonné : cela prouverait simplement qu'il a voulu livrer plus qu'il ne peut produire et qu'il lui a fallu, en conséquence, adulterer son article; voilà tout. C'est aux investigateurs à prendre leurs précautions

d'aucune importance, bien que les conditions expérimentales imposées fussent les mêmes que pour les autres séances qu'elle m'avait accordées antérieurement. Il fallut toute la persuasion imaginable de la part de mes parentes pour la retenir et la consoler de son échec (dû vraisemblablement à une sorte de crise neurasthénique qu'elle traversait à ce moment). Dès qu'elle était seule, elle pleurait et faisait ses préparatifs pour nous quitter et retourner chez elle. En fait, désolée de m'avoir fait perdre un mois en tentatives infructueuses, elle n'accepta qu'une partie de la somme convenue.

X
X
X X
X XXX X
X
X.

Afin d'éviter les répétitions inutiles, je vais décrire, une fois pour toutes, certaines dispositions générales qui se répètent pour chaque expérience, telles que : le local des séances, le mode d'éclairage, la cage ou le cabinet où se tient le médium, etc.

De plus, nombre de dialogues secondaires ainsi que les dialogues survenant entre les formes manifestées et les assistants, seront omis dans ce travail, pour ne pas le surcharger de détails qui pourront trouver leur place ailleurs. Néanmoins, on pourra se faire une idée de la marche des « manifestations » et de la manière dont celles-ci ont été observées par la description aussi complète que possible de l'une des séances les mieux réussies parmi celles obtenues avec Mrs. Salmon. Car c'est un fait digne de remarque que, dans des conditions en apparence semblables, sur dix expériences, plus de la moitié sont comme avortées, tronquées, les phénomènes restant à l'état d'ébauche. Et cela quand le médium semble le mieux disposé, sans parler des cas où pendant le mois que Mrs. Salmon resta sous mon observation sa médiumnité l'avait à peu près abandonnée.

Lieu où les expériences furent faites

Ainsi qu'il a été dit plus haut, je ne tiens pour avenues que les séances données sous mon contrôle. Ces expériences ont eu lieu soit à New-York, dans une pièce de mon laboratoire, transformée pour la circonstance, ou dans les montagnes Ramapo, dans un local que j'ai fait aménager à cet effet sur une propriété située à environ une heure de chemin de fer de la ville. Dans les deux cas, la chambre a environ six mètres sur quatre et demi. Les murs sont tapissés ou plutôt tendus de draperies sombres sur lesquelles le moindre nuage de substance claire peut se voir. En général, outre le cabinet ou la cage décrits plus loin, la pièce ne contient que des chaises pour les assistants, et, dans certains cas, une table où prennent place divers instruments (phonographes, dynamomètres, appareil photographique, machine électrique, etc. (1).

Éclairage de la chambre

Pendant les expériences de matérialisations, la pièce est éclairée uniquement au moyen d'une lanterne placée au fond de la chambre, à l'extrémité opposée à celle où se tient le médium et derrière les assistants dont la vue n'est de cette manière nullement gênée par la source de lumière. La lanterne est située près du plafond, en sorte que le corps des assistants ne projette aucune ombre sur le cabinet placé en face d'eux; elle consiste en une boîte en bois à parois pleines, sauf à la partie antérieure fermée par un verre de couleur bleue devant lequel une porte en bois à coulisse verticale peut être montée ou descendue plus ou moins, selon la quantité de lumière désirée. Au début j'ai fait usage d'une lampe à huile que j'ai depuis remplacée par un bec de gaz acétylène dont la vive clarté est tamisée par une feuille de papier blanc sans gomme, placée sur le verre bleu.

(1) Nous essayâmes de la machine statique avec l'idée qu'un dégagement d'électricité et d'azote dans le voisinage du cabinet, favoriserait les manifestations: résultat douteux.

La porte à coulisse est mue au moyen d'une corde glissant le long du plafond où elle est retenue par des anneaux, et dont l'extrémité munie d'un contrepoids se trouve dans le cabinet où elle pénètre par le haut, et hors de portée de la main du médium; que ce dernier soit assis dans la cage ou attaché dans le cabinet. Cette disposition permet aux « forces » qui se dégagent du médium et s'organisent en projections *personnées* de régler la lumière suivant leur degré de développement et de puissance.

Cage munie d'un cabinet

Quelques-unes de mes expériences ont été faites à l'aide de la cage complétée par un cabinet de tentures; les autres avec un cabinet spécial sans cage.

La cage se compose de cinq parois en treillis métallique tendu sur cadre de bois, et d'une porte de même construction munie de charnières et d'un cadenas. Les cinq parois (trois côtés fond et sommet) sont composées de cadres de bois supportant un fort treillis de fil de fer galvanisé formant des mailles carrées de douze à treize millimètres de côté admettant l'extrémité du petit doigt. Les fils formant ces grillages ont environ un millimètre et demi de diamètre et sont soudés ensemble par le zinc déposé par la galvanoplastie. Les treillis sont fixés en dehors sur les cadres de bois au moyen de liteaux et les charnières de la porte sont vissées également en dehors. Les cadres renforcés à la partie moyenne par une traverse en bois sont unis ensemble par de longues vis dont la tête est à l'extrémité de la cage une fois montée.

Quand la cage est fermée au cadenas, il serait à peu près impossible à un homme robuste d'en sortir avec la seule aide de ses mains. Il va sans dire que si une ouverture suffisante pour donner passage à une personne était pratiquée dans l'une des parois ou la porte, cela ne pourrait se faire sans bruit ni sans laisser de trace.

Sur le sommet de la cage sont fixés, au moyen d'anneaux, deux bras métalliques qui s'étendent horizontalement en

Lieu où les expériences furent faites

Ainsi qu'il a été dit plus haut, je ne tiens pour avenues que les séances données sous mon contrôle. Ces expériences ont eu lieu soit à New-York, dans une pièce de mon laboratoire, transformée pour la circonstance, ou dans les montagnes Ramapo, dans un local que j'ai fait aménager à cet effet sur une propriété située à environ une heure de chemin de fer de la ville. Dans les deux cas, la chambre a environ six mètres sur quatre et demi. Les murs sont tapissés ou plutôt tendus de draperies sombres sur lesquelles le moindre nuage de substance claire peut se voir. En général, outre le cabinet ou la cage décrits plus loin, la pièce ne contient que des chaises pour les assistants, et, dans certains cas, une table où prennent place divers instruments (phonographes, dynamomètres, appareil photographique, machine électrique, etc. (1).

Éclairage de la chambre

Pendant les expériences de matérialisations, la pièce est éclairée uniquement au moyen d'une lanterne placée au fond de la chambre, à l'extrémité opposée à celle où se tient le médium et derrière les assistants dont la vue n'est de cette manière nullement gênée par la source de lumière. La lanterne est située près du plafond, en sorte que le corps des assistants ne projette aucune ombre sur le cabinet placé en face d'eux; elle consiste en une boîte en bois à parois pleines, sauf à la partie antérieure fermée par un verre de couleur bleue devant lequel une porte en bois à coulisse verticale peut être montée ou descendue plus ou moins, selon la quantité de lumière désirée. Au début j'ai fait usage d'une lampe à huile que j'ai depuis remplacée par un bec de gaz acétylène dont la vive clarté est tamisée par une feuille de papier blanc sans gomme, placée sur le verre bleu.

(1) Nous essayâmes de la machine statique avec l'idée qu'un dégagement d'électricité et d'azote dans le voisinage du cabinet, favoriserait les manifestations; résultat douteux.

La porte à coulisse est mue au moyen d'une corde glissant le long du plafond où elle est retenue par des anneaux, et dont l'extrémité munie d'un contrepoids se trouve dans le cabinet où elle pénètre par le haut, et hors de portée de la main du médium, que ce dernier soit assis dans la cage ou attaché dans le cabinet. Cette disposition permet aux « forces » qui se dégagent du médium et s'organisent en projections *personnées* de régler la lumière suivant leur degré de développement et de puissance.

Cage munie d'un cabinet

Quelques-unes de mes expériences ont été faites à l'aide de la cage complétée par un cabinet de tentures; les autres avec un cabinet spécial sans cage.

La cage se compose de cinq parois en treillis métallique tendu sur cadre de bois, et d'une porte de même construction munie de charnières et d'un cadenas. Les cinq parois (trois côtés fond et sommet) sont composées de cadres de bois supportant un fort treillis de fil de fer galvanisé formant des mailles carrées de douze à treize millimètres de côté admettant l'extrémité du petit doigt. Les fils formant ces grillages ont environ un millimètre et demi de diamètre et sont soudés ensemble par le zinc déposé par la galvanoplastie. Les treillis sont fixés en dehors sur les cadres de bois au moyen de liteaux et les charnières de la porte sont vissées également en dehors. Les cadres renforcés à la partie moyenne par une traverse en bois sont unis ensemble par de longues vis dont la tête est à l'extrémité de la cage une fois montée.

Quand la cage est fermée au cadenas, il serait à peu près impossible à un homme robuste d'en sortir avec la seule aide de ses mains. Il va sans dire que si une ouverture suffisante pour donner passage à une personne était pratiquée dans l'une des parois ou la porte, cela ne pourrait se faire sans bruit ni sans laisser de trace.

Sur le sommet de la cage sont fixés, au moyen d'anneaux, deux bras métalliques qui s'étendent horizontalement en

suivant les bords antérieur et postérieur jusqu'à environ un mètre du côté droit de la cage. De grands rideaux, aussi imperméables que possible à la lumière sont jetés sur le tout de manière à couvrir la cage entièrement, car il ne doit pénétrer aucun rayon lumineux dans l'intérieur. Grâce aux deux bras horizontaux les rideaux s'étendent au delà sur le côté droit de la cage. Le tout forme une sorte de cabinet dont la façade est de longueur double de celle de la cage, ou, si l'on préfère, on se trouve en présence d'une cage close ayant sur son côté droit un cabinet carré fermé par un rideau.

Les dimensions de la cage sont les suivantes :

Hauteur.....	2 ^m ,04
Profondeur.....	0 ^m ,94
Largeur de la porte.....	0 ^m ,87

Le médium est introduit dans l'intérieur de la cage où se trouve une chaise ordinaire, la porte est fermée sur lui, cadénaillée et scellée. Les rideaux sont ajustés exactement. La raison de cette disposition sera vue dans la suite.

Description du cabinet de bois

Pour des raisons qui seront données plus loin, les expériences faites avec la cage furent abandonnées et sur les indications de l'un des « guides » du médium un cabinet de bois fut construit dans un coin de la chambre où se faisaient les expériences. Ce cabinet est fermé de tous côtés sauf une ouverture de 1^m, 88 de hauteur sur 0^m, 51 de largeur, faisant face à la lanterne placée à l'autre extrémité de la pièce, à cinq mètres environ du cabinet. Celui-ci est recouvert à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur d'une tenture sombre, tandis qu'une ample portière de même nuance, composée de deux rideaux pouvant s'ouvrir au milieu, ferme l'ouverture. De cette manière, l'intérieur du cabinet reste dans l'obscurité la plus complète, quelle que soit la source de lumière placée à son extérieur. Une obscurité plus complète encore que celle de la chambre noire est requise dans le cabinet où se tient le

médium (du moins avec Mrs. Salmon). même quand il est possible de conserver dans la chambre où sont les assistants une lumière suffisante pour distinguer l'heure sur le cadran d'une montre ordinaire ou écrire les notes prises au fur et à mesure du développement des phénomènes.

Les dimensions du cabinet sont les suivantes :

Hauteur.....	1 ^m ,98
Largeur.....	1 ^m ,57
Profondeur.....	1 ^m ,02
Largeur de l'ouverture.....	0 ^m ,51
Épaisseur des planches.....	0 ^m ,02 (1)

L'ouverture (fermée comme on l'a vu par une portière) est située sur la droite du cabinet et tout à fait à l'extrémité de sa face antérieure.

Deux trous de 0^m, 01 de diamètre sont percés à 0^m, 03 d'intervalle dans la paroi antérieure, à 1^m, 08 du sol et à 0^m, 49 du bord gauche de l'ouverture, soit un mètre de l'extrémité droite et 0^m, 57 de l'extrémité gauche du cabinet. Ces trous serviront à attacher le médium comme on le verra plus loin. Un trou de 0^m, 01 est percé, en arrière et à droite, sur le plafond du cabinet pour laisser passer la corde gouvernant la porte à coulisse de la lanterne et réglant la lumière comme on l'a vu plus haut. Disons enfin que les planches de cette structure sont ajustées au moyen de mortaises, et consolidées par des traverses s'étendant tout autour, en haut et en bas, et clouées sur les planches.

Phénomènes de matérialisation observés en dehors de la cage où le médium est enfermé à clef

Une fois le médium enfermé dans la cage, le cadenas fermé à clef et cette dernière gardée sur moi, un timbre-poste français de 15 centimes est collé sur l'ouverture du cadenas et

(1) Afin d'augmenter le volume d'air à l'intérieur du cabinet où le médium reste enfermé, souvent, pendant plus de deux heures, ces dimensions furent accrues pour des expériences faites plus récemment, et un système de ventilation éliminant la lumière fut établi.

deux autres sur le joint de la porte : l'un, à 0^m, 40 au-dessus, et l'autre à la même distance au-dessous du cadenas placé au centre (1).

Le médium s'assied aussi confortablement que possible sur la chaise placée dans la cage et en nous faisant face, puis les rideaux sont ajustés comme dessus. Les personnes présentes, ainsi qu'elles le doivent, ont déjà pris place sur les sièges disposés en demi-cercle autour de la cage (2). Je m'assieds aussi près que possible à l'extrémité droite du cabinet. Jusqu'ici les préparations se sont faites en pleine lumière du gaz que l'on éteint dès que le médium s'est assuré qu'aucun rayon lumineux ne pénètre jusqu'à lui.

Tout d'abord, nos yeux sont surpris par cette diminution brusque de lumière, mais au bout de quelques secondes, nous commençons à voir les objets environnants, et les visages de chacun des assistants ainsi que leurs mains et les parties claires de leurs vêtements, puis tout nous apparaît d'une manière satisfaisante (3).

Dans ces conditions et après une attente variant de quelques secondes à plusieurs minutes, j'ai vu se développer successivement les phénomènes suivants que je relate en condensant mes observations d'après les notes de plusieurs séances.

(1) Malgré ses protestations de bonne volonté à se soumettre aux conditions de l'expérience, le médium, susceptible comme ils le sont presque tous, montra néanmoins que ces précautions offensaient ses sentiments professionnels. La première fois qu'elle me vit placer les timbres comme il vient d'être dit, Mrs. Salmon me demanda d'un air narquois si je me proposais « de la mettre à la poste avec cette cage ».

(2) Les allées et venues après que le médium est prêt nuisent aux manifestations.

(3) Quand tout est prêt et qu'une lumière douce éclaire la chambre, il est d'usage que les assistants chantent ensemble. Il n'est pas nécessaire que le chant soit religieux ou monotone ou même que les exécutants chantent juste, pourvu que chacun fasse de son mieux. Dans plusieurs expériences, un piano, placé dans la chambre pour la circonstance, était tenu par l'une des personnes assistant à la séance.

Il est évident que le spectateur non prévenu, non initié a le droit de trouver ce détail enfantin ou suspect, tout comme la demi-obscurité ; il n'en est pas moins vrai qu'avec tous les médiums que j'ai vus, quelle que fût la nature des phénomènes, ces derniers se montrèrent beaucoup plus tôt et, avec plus d'intensité dans la pénombre et dès que les chants avaient établi une sorte de vibration harmonieuse (2), *sinon de l'air, du moins des pensées des assistants*. Je n'ai jamais perdu de vue le fait, que, dans certains cas, le bruit du chant peut être mis à profit pour préparer quelque « truc » à l'intérieur d'un cabinet ou ailleurs, et je prêtai une oreille attentive à tous les sons pouvant venir de l'endroit où se trouvait le médium. Bien souvent le chant *mezza voce* des assistants, auquel je ne me joignais pas toujours, me permettait d'entendre de temps à autre la respiration du médium, mais rien de plus.

1. — Des voix différant les unes des autres se font entendre non dans la cage, mais dans le cabinet situé sur le côté. D'abord c'est une voix de fillette nous souhaitant le bonsoir. La voix est tour à tour sérieuse ou enjouée. C'est l'un des « contrôles » ou « guides » du médium qui dit se nommer Maudy (diminutif de Maud), puis une voix de basse nous salue aussi : c'est la voix d'Ellan, l'autre contrôle.

Il nous fait d'un ton sentencieux et « poncif » un petit discours sur les précautions à prendre (de notre côté) pour les séances et sur les grandes difficultés que lui et les autres invisibles ont à surmonter (pour produire les phénomènes que nous nommons psychiques) et donner la preuve « de cette vérité splendide; la survivance de l'esprit après la mort du corps ».

2. — A plusieurs reprises, des mains blanches et fines, parfois plus grandes, une diaphane à peine visible accompagnant une autre d'apparence plus matérielle (ne ressemblant pas à celle du médium qui est courte et grosse), glissent du haut du cabinet jusque vers la partie moyenne.

3. — Un bras et une main nus et une autre main se montrent à plusieurs reprises, en même temps, aux deux extrémités du cabinet-cage, près de deux mètres à part.

4. — Une forme féminine vêtue de blanc, ayant au moins 16 centimètres de plus que le médium écarte les rideaux du cabinet à droite de la cage et sort en avant du rideaux, semble s'affaisser, puis s'enfoncer dans le tapis qui recouvre le parquet.

5. — Une autre forme féminine de taille moins élevée, portant une couronne et une ceinture lumineuses, sort brusquement d'entre les rideaux, sans faire aucun bruit. Son visage ne ressemble pas à celui de la précédente; elle est plus brune, ses vêtements sont de couleur presque sombre, et ses cheveux noirs. Elle murmure à voix très basse quelques mots que nous ne pouvons comprendre. Elle rentre dans le cabinet sans laisser d'odeur phosphorescente ou autre.

6. — Après quelques minutes, pendant lesquelles les assistants chantent à mi-voix, les rideaux du cabinet s'agitent; le

chant cesse et la petite voix se fait entendre dans la cage. Quelque chose de blanc se montre entre les rideaux et un homme de taille au-dessus de la moyenne apparaît dans l'entre-bâillement. Il rentre aussitôt sans proférer une parole ; mais la petite voix de Maudy nous annonce que nous venons de voir Ellan. Elle ajoute qu'elle va essayer elle-même de venir se montrer si elle peut prendre assez de force et qu'Ellan allait tenter également de venir une autre fois.

7. — Le bas des rideaux se soulève et une forme de petit enfant sort et s'agite en frappant le sol de ses petites mains tout en faisant entendre d'une voix de bébé (qui vient de l'endroit où nous voyons l'enfant) les sons suivants : *ta, tta, tttta, tata*. La forme disparaît. Une voix part de l'intérieur de la cage et nous dit que la forme que nous venons de voir et d'entendre est celle d'un enfant de quelques mois, mort récemment.

8. — Ellan paraît entre les rideaux du cabinet, il s'avance vers nous et nous parle très distinctement de la même voix qu'il nous fait entendre du cabinet ou de la cage ; il nous fait face pendant quelques secondes et je lui demande la permission de lui serrer la main. Il me tend la sienne : je me lève (une voix du cabinet me recommande d'aller doucement), je m'approche de lui et lui prends la main droite dans ma droite. Je lui serre la main, il me rend mon étreinte. La main que je serre est tiède, large, ferme, un peu osseuse ; une main d'ouvrier, alors que le médium a la main plutôt petite, molle et grasse. Je constate qu'il est plus haut que moi de la moitié de la tête (le médium est plus petit que moi d'autant), il est vêtu de noir et le plastron blanc de sa chemise se détache clairement de son habit noir. Ses cheveux et sa barbe sont châtain foncé, ses yeux sont bruns (le médium a les yeux bleu clair) : il paraît avoir de trente-cinq à quarante ans. Il me salue : « Good bye », et se retire dans le cabinet.

J'échange mes impressions avec les personnes présentes, chacun fait sa remarque ; tout le monde a vu la même chose. Bien qu'intéressé, aucun de nous ne paraît particulièrement ému. La plupart, à vrai dire, avons déjà vu des phénomènes plus ou moins semblables à ceux-ci et même trois des per-

sonnes présentes, que je sais être absolument sincères et sérieuses, ont assisté antérieurement à de nombreuses séances de Mrs. Salmon, qu'ils m'ont fait connaître.

9. — Après l'apparition précédente, et lorsque le silence fut rétabli, quelques minutes après, nous entendons la voix de Maudy, dans la cage d'abord, puis dans le cabinet, et une voix de petite fille espiègle d'environ huit ans se montre entre les rideaux en nous criant : « Good evening, bugaboo! » (Bonsoir, Croquemitaine!) Puis elle écarte les rideaux et se met à courir sur l'espace de 1^m, 50, qui sépare le cabinet d'une dame présente à qui elle prend les mains. Elle ne reste qu'un instant et retourne en courant vers le cabinet où elle disparaît. (Voir note B.)

10. — Plusieurs autres apparitions se montrèrent encore. Entre autres, une femme, qui soi-disant, a perdu la vie dans un naufrage récent et vient se présenter avec ses vêtements tout mouillés. Plusieurs d'entre nous qui la touchons, avons les mains pleines d'eau. Elle s'abîme et disparaît au milieu de nous, dans une séance, et, dans une autre, rentre dans le cabinet. Cette forme féminine s'exprime en français dont je ne lui ai entendu prononcer que quelques mots.

(A suivre.)

Dr Paul GIBIER.

LES ANGES DANS L'UNIVERS

(*Suite*)

X. — Les anges voient Dieu tel qu'Il est

L'effet principal de la gloire est la vision intuitive.

De même que quand les ombres de la nuit disparaissent, le soleil levant fait paraître à nos yeux les avantages de la nature, de même dès que la gloire succède au temps d'épreuve, la divine essence se présente à la contemplation de l'élu dans les rayons de cette clarté céleste ; car si le propre de la lumière physique est d'établir une communication visuelle entre les yeux du corps et les choses matérielles, la gloire à son tour a la propriété de mettre les intelligences en rapport avec le souverain Bien. La lumière de gloire n'étant autre chose, nous le répétons, que la nature de Dieu inoculée au vif de la nature angélique.

Les élus fixés en Dieu resplendent des rayons de la sainte Trinité, et sont pénétrés de ses attributs adorables, comme les cristaux de toutes formes et de toutes grandeurs d'un lustre magnifiquement éclairé, reproduisent l'éclat de ses richesses multiplié en eux.

Les anges voient Dieu et ils voient en lui les essences créées tant présentes et passées, que futures ou simplement possibles : mais ils ne voient pas tous avec une perfection égale, la perfection de la vision intuitive étant proportionnée à la gloire de chacun. Spectateurs de ce que représente l'activité de Dieu, ceux qui ont été appelés à pénétrer plus avant la divine essence ou qui ont mérité une plus grande gloire voient mieux que les moins favorisés.

Les anges voient Dieu et leur vue est une pure science de

ce qu'est Dieu. Ils pénètrent ses mystères mais pas complètement. La plus excellente des intelligences angéliques est une créature et a ses bornes : limites de l'être créé, limites de ses facultés ; tandis que Dieu est infini aussi bien en essence qu'en nature. — Plongez dans l'océan un nombre incalculable de vases de toutes formes et de toutes grandeurs : l'océan les contiendra tous, ils seront tous remplis par l'océan ; mais, même tous ensemble, ils ne sauraient contenir l'océan entier.

Autant que possible et selon que le leur permettent leurs facultés glorieuses, les anges savent ce qu'est le Père, ce qu'est le Fils, ce qu'est le Saint-Esprit. Ils savent comment ces trois divines Personnes sont constituées par les relations réelles de leur origine éternelle : pourquoi elles sont trois et qu'il ne peut en être autrement. Ils admirent de quelle façon le Père engendre le Fils, le Fils est engendré par le Père et le Saint-Esprit procède du Père et du Fils en vertu de la spiration active et passive ; de quelle manière les personnes de cette adorable Trinité sont, en vertu de la circumincession les unes dans les autres, inséparablement unies, cointérieures, coéternelles, cointinies, n'ayant pourtant ensemble qu'une même essence, une même nature, les mêmes attributs que nous concevons virtuellement distincts ; mais qui, avec les Personnes réellement distinctes, elles ne font qu'un seul et unique infini, un seul et unique éternel, à la fois éternel et infini, l'Être par excellence, Dieu.

Les anges admirent en connaisseurs érudits l'éternité, l'infinitude, la bonté, la beauté, la majesté, la justice, la pureté, la sainteté, l'intelligence, le vouloir, l'amour, la sagesse, la science, la puissance, la providence, l'ubiquité, la vitalité de l'acte pur qu'est l'Être divin. A la manière du soleil qui dore de clarté, de chaleur et de vie tout ce qu'il illumine, les esprits, bien certainement, sont pénétrés de ces divines qualités et propriétés qui en Dieu ne font qu'une même et unique perfection, mais qui dans les anges se décomposent comme le prisme.

Les voyageurs ou touristes, au prix de grandes fatigues et sans mesurer les sacrifices, ont inventé mille moyens d'explorer les continents, les mers, les montagnes, en quête des

avantages qu'offre notre terrestre séjour. Nous-mêmes épris des bienfaits de Dieu, nous sommes souvent demeurés en extase frappés des charmes de la nature où, à mesure qu'on la visite, les cieus, les contrées et les temps rivalisent d'art pour prodiguer des beautés et des harmonies intarissables. Tandis que les reflets du monde invisible enchantent notre âme, nous songeons qu'au sein de l'Empyrée les anges, plus infatigables que nous, voltigent en Dieu, l'Auteur de ces magnificences, jamais las de le contempler, découvrant à chaque coup d'aile de nouvelles délices qui en font surgir d'intarissables. Ils jouent en Dieu, se délectent en Lui, passent l'éternité à réjouir leurs allégresses sans crainte de dangers, d'abus, ni d'entraves; toujours satisfaits et immortels.

Mais dans la plénitude des jouissances du Créateur se multiplie à souhait, pour les anges aussi, celles de la création. Qui pourrait dire les joies admiratives de ces milliards d'intelligences, lorsque fleurs elles-mêmes de la toute-puissance, elles ont vu cette puissance infinie se porter vers l'abîme et en tirer la lumière, le soleil, le monde et ses merveilles. Et puis les anges perçoivent les choses d'une vue triple toute intellectuelle : Vue interne de la science infuse qui a gravé dans leur intellect l'idée innée des êtres; vue extérieure des créatures telles que nous les voyons, mais d'une vue bien plus pénétrante et plus parfaite que la nôtre, sondant et comprenant les mystères les plus cachés de la nature; vue enfin des essences universelles par la perception de leur idéal éternel qui se trouve dans l'Essence divine. Cette troisième vue angélique a son principe dans la vision intuitive. Voyant Dieu tel qu'il est, ils admirent en la divine sagesse le plan et le pourquoi de la création, et simultanément en la divine puissance qui réellement ne se distingue pas de la divine sagesse, et qui porte comme en germe tout ce que Dieu a le pouvoir de créer, ils découvrent tout ce qui existe et tout ce qui existerait si Dieu voulait. C'est là également dans la vérité de cette source infinie d'où tout découle, où tout revient, que les anges et les saints voient plutôt qu'ils n'entendent, sans les confondre, les prières, les supplications, les actions de grâce qu'à chaque seconde, de tous les points du monde, le

genre humain fait monter vers eux, immense clameur. Et la Providence qui émane de la puissance et de la sagesse montre à ses anges selon de justes mesures prises sur l'utilité de leurs fonctions, l'avenir de l'univers, l'avenir de chaque créature en particulier. Or, si relégués que nous sommes dans ce que nous appelons nous-mêmes la région des pleurs, les ombres de la mort, nous sentons notre âme ravie à la vue des splendeurs, à l'audition des mélodies, à la perception des senteurs que la prévenance de notre Créateur entremêle avec tant de délicatesse pour consoler la nature déchue, combien à plus forte raison doivent être ineffables les sentiments que fait naître pour les esprits purs cette même nature, connue, comprise et méditée dans son ensemble grandiose et ses merveilleux détails, là où elle ne cache plus aucune déception en Dieu. Et qu'elle dut être retentissante la louange et répercutée par les échos des cieux l'exclamation triomphale des esprits bienheureux, lorsque Dieu créa l'homme à son image!

Il y a plus. Les saints anges si étroitement associés aux grandeurs, à la munificence et aux très amoureuses, très miséricordieuses et très glorieuses condescendances de la divine bonté, voient encore et dans une extase pleine d'admiration, ils assistent aux merveilles de ce que l'on nomme la mission des Personnes divines, mission visible du Fils envoyé par le Père au secours du genre humain tout entier, pour réparer l'offense faite à Dieu par le péché, nous racheter de l'esclavage du démon et nous restituer l'ancien droit au salut éternel; mission invisible du Saint-Esprit envoyé en nous par le Père et le Fils pour renouveler la face de la terre, la féconder de ses sept dons, sources de richesses pour l'industrie spirituelle et garanties de liberté pour le commerce qui devait s'établir entre les âmes qui désirent faire partie de la communion des saints. Donc les anges saisissent le mode de l'Incarnation. Pour eux, la rédemption, l'évangélisation des peuples, les sacrements, l'infusion de la grâce ne sont pas des mystères. L'auguste sacrifice de la messe, non seulement ils y assistent avec les fidèles, ou quelquefois malheureusement sans eux, mais encore ils le préparent et disposent tout pour que par-

tout et en tout temps, en dépit de toutes contrariétés, puisse se réitérer sur les autels le grand acte du Calvaire. Impossible d'imaginer la piété pleine d'amour, la consolation et les transports avec lesquels les chœurs angéliques voient Jésus-Christ, à la fois Prêtre du Très-Haut, Victime de la Justice, Médiateur de la Miséricorde, Refuge des pécheurs repentants, Consolateur des affligés, Lui, le Seigneur des rois, l'Ami des pauvres, notre Père et notre tout à tous, Lui, le plaisir des bienheureux apparaître et demeurer dans l'Eucharistie où Il est présent avec son Humanité complète et sa Divinité en chaque molécule des espèces corruptibles, afin de s'offrir à Dieu en holocauste et à des milliers d'hommes en nourriture.

Depuis le jour où le divin Paraclet est descendu sur le Cénacle, les anges n'ont cessé de suivre le détail séculaire des opérations de cet Esprit de sainteté qui au baptême, à la pénitence, mais principalement à la confirmation, envahit les chrétiens, les sanctifie, les divinise et habite en eux comme dans ses temples animés. — Hélas! ceux qui chancellent dans la foi, trop adonnés à la misère des biens périssables, restent insensibles en possession de ces vérités si acclimatées cependant sur notre terre. Par contre ainsi qu'une création mystique au sein de la création corporelle, ces vérités ajoutent un troisième bonheur aux deux sortes de béatitudes, que procure aux anges la vision de Dieu et celle des prodigalités de sa dilection.

LES ANGES POSSÈDENT DIEU. — Un autre effet de la gloire est la possession du souverain Bien. Les anges possèdent Dieu qu'ils voient et tout ce qu'ils voient en Dieu. Dieu par sa gloire et pour sa gloire s'est donné à eux avec les richesses de son être et de sa puissance, en récompense de ce qu'eux-mêmes ils se sont tous et tout entiers donnés à lui. Seulement dans le monde des esprits la donation n'est pas comme ici-bas une simple tradition formelle, malgré laquelle donateur, don et récipiendaire restent physiquement séparés. Au spirituel, la donation est une invasion et assimilation qui fait que quand Dieu donne — et lui seul peut véritablement donner puisque tout lui appartient de droit — il entre dans

celui à qui il donne, et se l'assimile tout en le laissant ce qu'il est. Voilà ce qui a lieu dès cette vie lorsque Dieu en conférant le don de la grâce à l'homme, entre lui-même dans l'homme, se donne à lui et se l'assimile en le divinisant. On devine que là où la grâce s'épanouit en gloire le mystère atteint sa perfection, réalisant pour l'élu toute la vérité de l'expression consacrée : *entrer en possession*. Ils entrent en possession de Dieu qui en se les assimilant, se donne à eux, entre en eux, d'une nouvelle façon.

Tels que nous sommes, nous avons souvent, en voyant les biens que nous voyons, à nous défendre de la convoitise : si c'était à moi ! se dit-on. — Nous ne faisons là qu'exprimer un sentiment tout à fait naturel, une tendance justifiée par le fait que nous sommes créés pour tout avoir, jouir de tout ; attendu que la satisfaction complète exige avec l'admiration la possession de l'objet aimé. Cependant comme votre fin est l'Être souverain en qui tout nous est promis, et non tel ou tel être, ni même l'ensemble de tous les êtres hors de Dieu, l'ennemi du genre humain ne pouvait mieux se jouer de nos premiers parents qu'en dévoyant leur convoitise. Que l'ange ou l'homme mette sa fin dans une créature, et c'en est fait de lui. Aussi, Satan fier d'un coup aussi bien porté, revient-il constamment à la charge contre le second Adam et ses enfants d'adoption. — Transportant le Christ sur une haute montagne et lui montrant tous les royaumes de la terre : je te les donne, dit-il, si te prosternant, tu m'adores. — Vieille rime rame de six mille ans, on ne comprend pas que les gens soient assez bêtes pour donner toujours dans le même piège. L'ancien menteur excite votre orgueil, enflamme votre convoitise, après vous engage à renier Dieu plus ou moins, à l'adorer lui tant soit peu et cela en échange de promesses diamétralement opposées à celles du Sauveur. — On n'adore que Dieu seul, riposta le Roi d'éternelle gloire. — Et aussitôt les anges descendus des Cieux se mirent à adorer le Christ et à le servir. — Un chef des morts parlait de l'abondance de son cœur sacrilège. Le divin chef des vivants répond en nous donnant l'exemple de la voie suivie par les anges. — En butte aux assiduités des serpents, il ne tient qu'à nous

de faire comme les anges ont fait. Les anges ont tout méprisé pour Dieu jusqu'aux menaces de Lucifer. Ils ont humblement adoré le Verbe incarné, et, pour récompenser, le Verbe leur a donné tous les royaumes des Cieux.

Désormais, mieux que ne sont à nous notre père, notre mère, nos frères, Dieu est aux anges; le Père, le Fils, le Saint-Esprit, la sainte Trinité est aux anges. Dieu leur a donné sa puissance non, sans doute, pour en user, mais pour en jouir. Il leur a donné les fruits de sa puissance et nous verrons un jour avec quelle sage ardeur ils font tout converger vers Dieu. Le ciel et la terre sont aux anges. Tout ce que le ciel et la terre contiennent est aux anges en même temps qu'à Dieu. D'une certaine manière le genre humain est aux anges, et les anges amènent les hommes à partager avec eux tout ce qu'ils ont, à posséder Dieu et tout ce qui est à Dieu. Alors parvenus à ce terme de nos aspirations, nous serons semblables à Dieu et aux anges; nous jouirons de ce dont ils jouissent, nous serons heureux de leur bonheur qui est le bonheur de Dieu.

LA BÉATITUDE DES ANGES. — La vision de Dieu est le commencement du bonheur céleste, la permission de Dieu est le complément de ce bonheur, ou pour mieux dire, la vision intuitive et la possession du souverain Bien sont les deux agents simultanés de la béatitude.

La foi qui durant l'état transitoire de la grâce — premier instant des anges ou voie terrestre de l'homme — la foi qui à travers la nuit de ce monde indiquait à la créature le but de son existence, la lumière de la foi s'est transformée en lumière de gloire, en vision parfaite de ce qui était voilé, en vision intuitive sans ombre, sans mystère, sans obstacle aucun. L'espérance avec ses promesses, déliant les appas des simulacres, méprisant les trésors d'une vie périssable et de courte durée, l'espérance s'est réalisée, elle qui faisait dire au pauvre d'Assise épris des plus ardents désirs « mon Dieu et mon tout »!

La charité, la gracieuse charité jadis compagne inséparable de la vraie foi et de l'espérance véritable, elle dont

la ferveur s'accroissait à mesure que ses deux sœurs détachées de la terre, s'élevaient de perfection en perfection, la charité est devenue amour tout à fait parfait, amour glorieux.

Ceux que, sur terre, ces divines vertus entraînent encore vers la patrie, peuvent sinon se faire uné idée, du moins avoir souvent l'avant-goût du bonheur qu'elles élaborent aussitôt que, changées de vie en gloire immortelle, elles rendent semblable à la sainte Trinité l'esprit créé à l'image de Dieu.

On a diversement défini la béatitude, dont les degrés sont aussi variés que ceux de la possession de Dieu, de la vision intuitive et de la gloire; mais nous ne saisirons la vérité de ces définitions, que quand il ne sera plus nécessaire de rien définir, c'est-à-dire quand semblables aux anges nous goûterons à leur source la béatitude et les jouissances qui la constituent, ayant par surcroît le bonheur de voir, de savoir et de comprendre d'un seul coup d'œil tout ce qui existe.

De même que la pensée n'obtient pas l'éternité en mettant bout à bout tous les siècles possibles, ni que l'accumulation des espaces ajoutés aux espaces ne saurait approcher de l'infini, de même c'est en vain que, supposé un affranchissement total des maux terrestres; on assemblerait sur une seule tête, dans un seul cœur, la somme entière des joies du bien-être, du bonheur — que peuvent, qu'ont pu et que pourraient jamais se procurer les hommes par leurs rapports de toutes sortes et par tous les biens terrestres imaginables, fût-ce au milieu du paradis terrestre, à l'état d'immortalité. Ce bonheur immense qu'on a de la peine à concevoir, serait cependant loin, bien loin de ressembler à la béatitude, plus loin que n'est la nuit de ressembler au jour, aussi loin qu'est notre exil de ressembler au royaume des Cieux: car ce ne serait là qu'un bonheur fini, qui par conséquent laisserait encore dans notre cœur un vide, une place pour des désirs plus élevés, pour des aspirations plus amples encore que ce bonheur même. — Ce bonheur ne serait que naturel. La béatitude est *surnaturelle*, et surnaturalisée non par la grâce passagère et amissible, mais par la gloire, en la plénitude de l'Infini.

Si vous aimez réellement Dieu, son amour vous porte à la

piété, et il vous est arrivé, soit pendant l'oraison, soit en assistant à la messe, soit surtout à la sainte Table, de vous sentir absorbé, doucement épris d'un sentiment profond, extrêmement suave peut-être attendrissant jusqu'aux larmes, sentiment dont la cause n'était pas de vous et dont vous ne pouviez rien. Dans cet état vous aviez conscience avec beaucoup d'humilité d'être rendu meilleur par un bien qui n'était pas de votre cru, et il s'en suivait des soupirs d'amour divin qui vous valaient une paix, un bien-être tout spirituel, un contentement inexprimables. Les choses terrestres même des plus proches, les plus affectionnées venaient de disparaître à vos sens, vos souffrances elles-mêmes et les vicissitudes vous laissaient complètement heureux et les délices qui remplaçaient vos soins habituels étaient si pures et si intenses qu'instinctivement vous perceviez le vide et le néant de tout ce qui n'est pas Dieu, qui seul a le pouvoir, par un mouvement extraordinaire de sa grâce, de nous attirer ainsi sensiblement à lui. Ces états d'âmes plus ou moins rares qu'on voudrait voir se prolonger et qu'on souhaite à tous, sont de pâles reflets de la béatitude céleste qui semblables à un mirage mystique de l'Au-delà, et sans le concours de nos sens ou de nos facultés corporelles plongent notre âme dans l'admiration. Nous percevons alors ce qu'on pourrait appeler l'aube de la béatitude. Une sainte Thérèse dans ses extases en percevait l'aurore pendant des heures entières. Au moment où les élus entrent dans la gloire, ils perçoivent le soleil levant de la béatitude. Les anges, surtout les plus dignes, en perçoivent le midi, la plénitude, journée des Cieux qui est sans déclin.

Nous venons de dire que la béatitude consiste dans la vision de Dieu et dans la délectation en Dieu possédé. Par conséquent l'essence de la béatitude consiste dans un acte de l'intelligence, l'intellect étant l'œil de l'esprit qui, émerveillé, regarde Dieu, le voit, le scrute aussi profondément que le comporte la perfection de la gloire de l'être voyant. Mais la délectation bienheureuse est un acte de la volonté, qui veut le Souverain bien que lui montre l'intellect. L'amour excité par la vision convoite le souverain Bien, le désire, l'obtient,

exulte en se réjouissant de le posséder, de le savoir sien, ce qui porte à son comble le bonheur de l'ange. Car la béatitude se définit encore : la perfection suprême de l'être raisonnable, l'état définitif de la créature intelligente rendu parfait par l'assemblage de tous les biens possédés dans la plénitude du souverain Bien où l'on se réjouit de la vérité.

Créés en même temps que le chaos, les anges furent béatifiés avant la formation des mondes.

A. VAN MONS.

(*A suivre.*)



VARIÉTÉS

VISION DE CHARLES XI, ROI DE SUÈDE

On se moque des visions et des apparitions surnaturelles : quelques-unes, cependant, sont si bien attestées, que, si l'on refusait d'y croire, on serait obligé, pour être conséquent, de rejeter en masse toutes les preuves historiques.

Un procès-verbal en bonne forme, revêtu des signatures de quatre témoins dignes de foi, voilà ce qui garantit l'authenticité du fait que je vais raconter. J'ajouterai que la prédiction contenue dans ce procès-verbal était connue et citée bien longtemps avant que des événements arrivés de nos jours aient paru l'accomplir.

Charles XI, père du fameux Charles XII, était l'un des monarques les plus despotiques, mais l'un des plus sages qu'ait eus la Suède. Il restreignit les privilèges monstrueux de la noblesse, abolit la puissance du sénat, et fit des lois de sa propre autorité ; en un mot il changea la constitution du pays, qui était oligarchique avant lui, et força les États à lui confier l'autorité absolue. C'était d'ailleurs un homme éclairé, brave, fort attaché à la religion luthérienne, d'un caractère inflexible, froid, positif, entièrement dépourvu d'imagination.

Il venait de perdre sa femme Ulrique Éléonore. Quoique sa dureté pour cette princesse eût, dit-on, hâté sa fin, il l'estimait, et parut plus touché de sa mort qu'on ne l'aurait attendu d'un cœur aussi sec que le sien. Depuis cet événement, il devint encore plus sombre et taciturne qu'auparavant, et se livra au travail avec une application qui prouvait un besoin impérieux d'écartier des idées pénibles.

A la fin d'une soirée d'automne il était assis en robe de chambre et en pantoufles devant un grand feu allumé dans son cabinet au palais de Stockholm. Il avait auprès de lui son

chambellan, le comte Brahé, qu'il honorait de ses bonnes grâces, et le médecin Baumgarten, qui, soit dit en passant, tranchait de l'esprit fort, et voulait que l'on doutât de tout, excepté de la médecine. Ce soir-là il l'avait fait venir pour le consulter sur je ne sais quelle indisposition.

La soirée se prolongeait, et le roi, contre sa coutume, ne leur faisait pas sentir, en leur donnant le bonsoir, qu'il était temps de se retirer. La tête baissée et les yeux fixés sur les tisons, il gardait un profond silence, ennuyé de sa compagnie, mais craignant, sans savoir pourquoi, de rester seul. Le comte Brahé s'apercevait bien que sa présence n'était pas fort agréable, et déjà plusieurs fois il avait exprimé la crainte que Sa Majesté n'eût besoin de repos; un geste du roi l'avait retenu à sa place. A son tour le médecin parla du tort que les veilles font à la santé: mais Charles lui répondit entre ses dents: « Restez, je n'ai pas encore envie de dormir. »

Alors on essaya différents sujets de conversation qui s'épuisaient tous à la seconde ou troisième phrase. Il paraissait évident que Sa Majesté était dans une de ses humeurs noires, et, en pareille circonstance, la position d'un courtisan est bien délicate. Le comte Brahé, soupçonnant que la tristesse du roi provenait de ses regrets pour la perte de son épouse, regarda quelque temps le portrait de la reine suspendu dans le cabinet, puis il s'écria avec un grand soupir: « Que ce portrait est ressemblant! Voilà bien cette expression à la fois si majestueuse et si douce!... »

« Bah! répondit brusquement le roi, qui croyait entendre un reproche toutes les fois qu'on prononçait devant lui le nom de la reine. Ce portrait est trop flatté! La reine était laide. » Puis, fâché intérieurement de sa dureté, il se leva et fit un tour dans la chambre pour cacher une émotion dont il rougissait. Il s'arrêta devant la fenêtre qui donnait sur la cour. La nuit était sombre et la lune à son premier quartier.

Le palais où résident aujourd'hui les rois de Suède n'était pas encore achevé, et Charles XI, qui l'avait commencé, habitait alors l'ancien palais situé à la pointe du Ritterholm qui regarde le lac Mœler. C'est un grand bâtiment en forme de fer à cheval. Le cabinet du roi était à l'une des extrémités,

et à peu près en face se trouvait la grande salle où s'assemblaient les États quand ils devaient recevoir quelque communication de la couronne.

Les fenêtres de cette salle semblaient en ce moment éclairées d'une vive lumière. Cela parut étrange au roi. Il supposa d'abord que cette lueur était produite par le flambeau de quelque valet. Mais qu'allait-on faire à cette heure dans une salle qui depuis longtemps n'avait pas été ouverte? D'ailleurs la lumière était trop éclatante pour provenir d'un seul flambeau. On aurait pu l'attribuer à un incendie; mais on ne voyait point de fumée, les vitres n'étaient pas brisées, nul bruit ne se faisait entendre; tout annonçait plutôt une illumination.

Charles regarda ces fenêtres quelque temps sans parler. Cependant le comte Brahé, étendant la main vers le cordon d'une sonnette, se disposait à sonner un page pour l'envoyer reconnaître la cause de cette singulière clarté; mais le roi l'arrêta. « Je veux aller moi-même dans cette salle, » dit-il. En achevant ces mots, on le vit pâlir, et sa physionomie exprimait une espèce de terreur religieuse. Pourtant il sortit d'un pas ferme; le chambellan et le médecin le suivirent, tenant chacun une bougie allumée.

Le concierge, qui avait la charge des clefs, était déjà couché, Baumgarten alla le réveiller et lui ordonna, de la part du roi, d'ouvrir sur-le-champ les portes de la salle des États. La surprise de cet homme fut grande à cet ordre inattendu; il s'habilla à la hâte et joignit le roi avec son trousseau de clefs. D'abord il ouvrit la porte d'une galerie qui servait d'antichambre ou de dérangement à la salle des États. Le roi entra; mais quel fut son étonnement en voyant les murs entièrement tendus de noir!

« Qui a donné l'ordre de faire tendre ainsi cette salle? » demanda-t-il d'un ton colère. — Sire, personne que je ne sache, répondit le concierge tout troublé. Et la dernière fois que j'ai fait balayer la galerie, elle était lambrissée de chêne comme elle l'a toujours été... Certainement ces tentures-là ne viennent pas du garde-meuble de Votre Majesté. » Et le roi, marchant d'un pas rapide, était déjà parvenu à plus des deux tiers de la galerie. Le comte et le concierge le suivaient de près; le

médecin Baumgarten était un peu en arrière, partagé entre la crainte de rester seul et celle de s'exposer aux suites d'une aventure qui s'annonçait d'une façon assez étrange.

— N'allez pas plus loin, Sire! s'écria le concierge. Sur mon âme, il y a de la sorcellerie là-dedans. A cette heure... et depuis la mort de la reine, votre gracieuse épouse... on dit qu'elle se promène dans cette galerie... Que Dieu nous protège!

— Arrêtez, Sire! s'écriait le comte de son côté. N'entendez-vous pas ce bruit qui part de la salle des États? Qui sait à quels dangers Votre Majesté s'expose!

— Sire, disait Baumgarten, dont une bouffée de vent venait d'éteindre la bougie, permettez du moins que j'aie cherché une vingtaine de vos trabans.

— Entrons, dit le roi d'une voix ferme en s'arrêtant devant la porte de la grande salle; et toi, concierge, ouvre vite cette porte. Il la poussa du pied, et le bruit, répété par l'écho des voûtes, retentit dans la galerie comme un coup de canon.

Le concierge tremblait tellement, que sa clef battait la serrure sans qu'il pût parvenir à la faire entrer. — Un vieux soldat qui tremble! dit Charles en haussant les épaules. Allons, comte, ouvrez-nous cette porte.

— Sire, répondit le comte en reculant d'un pas, que Votre Majesté me commande de marcher à la bouche d'un canon danois ou allemand, j'obéirai sans hésiter; mais c'est l'enfer que vous voulez que je défie.

Le roi arracha la clef des mains du concierge. — Je vois bien, dit-il d'un ton de mépris, que ceci me regarde seul; et avant que sa suite eût pu l'en empêcher, il avait ouvert l'épaisse porte de chêne, et était entré dans la grande salle en prononçant ces mots: « Avec l'aide de Dieu. » Ses trois acolytes, poussés par la curiosité, plus forte que la peur, et peut-être honteux d'abandonner leur roi, entrèrent avec lui.

La grande salle était éclairée par une infinité de flambeaux. Une tenture noire avait remplacé l'antique tapisserie à personnages. Le long des murailles, paraissaient disposés en ordre, comme à l'ordinaire, des drapeaux allemands, danois ou moscovites, trophées des soldats de Gustave-Adolphe. On

distinguait au milieu des bannières suédoises, couvertes de crêpes funèbres.

Une assemblée immense couvrait les bancs. Les quatre ordres de l'État (1) siégeaient chacun à son rang. Tous étaient habillés de noir, et cette multitude de faces humaines, qui paraissaient lumineuses sur un fond sombre, éblouissaient tellement les yeux, que des quatre témoins de cette scène extraordinaire aucun ne put trouver dans cette foule une figure connue. Ainsi un acteur vis-à-vis d'un public nombreux ne voit qu'une masse confuse, où ses yeux ne peuvent distinguer un seul individu.

Sur le trône élevé d'où le roi avait coutume de haranguer l'assemblée, ils virent un cadavre sanglant, revêtu des insignes de la royauté. A sa droite un enfant, debout et la couronne en tête, tenait un sceptre à la main; à sa gauche un homme âgé, ou plutôt un autre fantôme, s'appuyait sur le trône. Il était revêtu du manteau de cérémonie que portaient les anciens administrateurs de la Suède, avant que Wasa en eût fait un royaume. En face du trône, plusieurs personnages d'un maintien grave et austère, revêtus de longues robes noires, et qui paraissaient être des juges, étaient assis devant une table sur laquelle on voyait des grands in-folio et quelques parchemins. Entre le trône et les bancs de l'assemblée il y avait un billot couvert d'un crêpe noir, et une hache reposait auprès.

Personne, dans cette assemblée surhumaine, n'eut l'air de s'apercevoir de la présence de Charles et des trois personnes qui l'accompagnaient. A leur entrée, ils n'entendirent d'abord qu'un murmure confus, au milieu duquel l'oreille ne pouvait saisir des mots articulés; puis le plus âgé des juges en robes noires, celui qui paraissait remplir les fonctions de président, se leva, et frappa trois fois de la main sur un in-folio ouvert devant lui. Aussitôt il se fit un profond silence. Quelques jeunes gens de bonne mine, habillés richement, et les mains liées derrière le dos, entrèrent dans la salle par une porte opposée à celle que venait d'ouvrir Charles XI. Ils marchaient la tête haute et le regard assuré. Derrière eux, un homme

(1) La noblesse, le clergé, les bourgeois et les paysans.

robuste, revêtu d'un justaucorps de cuir brun, tenait le bout des cordes qui leur liaient les mains. Celui qui marchait le premier, et qui semblait être le plus important des prisonniers, s'arrêta au milieu de la salle, devant le billot, qu'il regarda avec un dédain superbe. En même temps, le cadavre parut trembler d'un mouvement convulsif, et un sang frais et vermeil coula de sa blessure. Le jeune homme s'agenouilla, tendit la tête; la hache brilla dans l'air, et retomba aussitôt avec bruit. Un ruisseau de sang jaillit sur l'estrade, et se confondit avec celui du cadavre; et la tête, bondissant plusieurs fois sur le pavé rougi, roula jusqu'aux pieds de Charles, qu'elle teignit de sang.

Jusqu'à ce moment la surprise l'avait rendu muet; mais à ce spectacle horrible, sa langue se délia; il fit quelques pas vers l'estrade, et, s'adressant à cette figure revêtue du manteau d'administrateur, il prononça hardiment la formule bien connue : *Si tu es de Dieu, parle; si tu es de l'Autre, laisse-nous en paix.*

Le fantôme lui répondit lentement et d'un ton solennel : « CHARLES ROI! ce sang ne coulera pas sous ton règne... (ici, la voix devint moins distincte) mais cinq règnes après. Malheur, malheur, malheur au sang de Wasa! »

Alors les formes des nombreux personnages de cette étonnante assemblée commencèrent à devenir moins nettes et ne semblaient déjà plus que des ombres colorées, bientôt elles disparurent tout à fait; les flambeaux fantastiques s'éteignirent, et ceux de Charles et de sa suite n'éclairèrent plus que les vieilles tapisseries, légèrement agitées par le vent. On entendit encore, pendant quelque temps, un bruit assz mélodieux, que l'un des témoins compara au murmure du vent dans les feuilles, et un autre, au son que rendent des cordes de harpes en cassant au moment où l'on accorde l'instrument. Tous furent d'accord sur la durée de l'apparition, qu'ils jugèrent avoir été d'environ dix minutes.

Les draperies noires, la tête coupée, les flots de sang qui teignaient le plancher, tout avait disparu avec les fantômes: seulement la pantoufle de Charles conserva une tache rouge, qui seule aurait suffi pour lui rappeler les scènes de cette nuit.

si elles n'avaient pas été trop bien gravées dans sa mémoire.

Rentré dans son cabinet, le roi fit écrire la relation de ce qu'il avait vu, la fit signer par ses compagnons, et la signa lui-même. Quelques précautions que l'on prit pour cacher le contenu de cette pièce au public, elle ne laissa pas d'être bientôt connue, même du vivant de Charles XI; elle existe encore, et, jusqu'à présent, personne ne s'est avisé d'élever des doutes sur son authenticité. La fin en est remarquable : « Et si ce que je viens de relater, dit le roi, n'est pas l'exacte vérité, je renonce à tout espoir d'une meilleure vie, laquelle je puis avoir méritée pour quelques bonnes actions, et surtout par mon zèle à travailler au bonheur de mon peuple, et à soutenir les intérêts de la religion de mes ancêtres. »

Maintenant, si l'on se rappelle la mort de Gustave III, et le jugement d'Ankarstroem, son assassin, on trouvera plus d'un rapport entre cet événement et les circonstances de cette singulière prophétie.

Le jeune homme décapité en présence des États aurait désigné Ankarstroem.

Le cadavre couronné serait Gustave III.

L'enfant, son fils et son successeur, Gustave-Adolphe IV.

Le vieillard, enfin, serait le duc de Sudermanie, oncle de Gustave IV, qui fut régent du royaume, puis enfin roi après la déposition de son neveu.

PROSPER MÉRIMÉE (1829).

LES DOMPTEURS DU FEU

Le 17 novembre 1899 une discussion sur ce sujet eut lieu à la Société des recherches psychiques de Londres. En voici quelques extraits :

« Une étude sur la « marche dans le feu », par Andrew Lang, fut d'abord lue par M. Myers, donnant de récents exemples de ce rite, exemples recueillis dans plusieurs parties du monde,

et d'après lesquels les fidèles qui, les pieds nus, avaient passé à travers les flammes des fours et des fourneaux, étaient sortis sans que leurs pieds fussent blessés par le contact des pierres rouges ou des braises ardentes. Ces cas ont paru analogues aux expériences connues que le médium D. D. Home a faites avec le feu... Le président sir W. Crookes dit qu'il ne connaît aucune préparation chimique ou autre qui puisse être appliquée sur la peau d'une façon telle qu'elle empêche l'ordinaire action destructive de la chaleur sur la matière organique. Lui-même, dans deux ou trois occasions différentes, a été témoin des expériences du feu faites par le médium D. D. Home. Dans une de ces occasions, étant dans le salon d'une dame amie de l'orateur, Home tomba en état de transe, il se leva, alla vers le feu — qui n'était pas un feu de charbon de terre, mais un feu de bois, — fouilla dans les braises avec ses mains et retira un morceau de charbon ardent d'environ deux fois la grosseur d'un œuf sur lequel, certainement, nul « asbestos » n'était visible, et le tint dans ses doigts. Il souffla dessus, l'on pouvait voir la flamme s'échapper à travers ses doigts, et il alla portant le charbon autour de l'appartement. Une des personnes présentes lui ayant demandé si elle se brûlerait en touchant ce charbon, Home lui dit qu'elle pouvait essayer: ce qu'elle fit et se brûla. Le même soir l'orateur vit Home mettre un charbon ardent sur un mouchoir de fine batiste et transporter ainsi le mouchoir d'un point à l'autre du salon. L'orateur s'étant emparé du mouchoir aussitôt après. L'examina chimiquement dans son laboratoire et ne trouva dessus aucune trace de préparation chimique d'aucune sorte. A un endroit on pouvait voir un petit trou brûlé, mais excepté cette petite marque le mouchoir était parfaitement intact...

« Le professeur M. F. Barret croit que les phénomènes de la marche dans le feu, s'ils sont prouvés, semblent être essentiellement psychiques: car leur succès dépend de l'état mental de certains individus particuliers à qui quelque pouvoir supernormal paraît être conféré, analogue au pouvoir conféré quelquefois par la suggestion hypnotique, mais dans ce cas ce serait de l'auto-suggestion: il est possible que ceci soit la vraie base psychique de cette foi qui peut « éteindre la

violence du feu », et qui n'est pas nécessairement liée à une forme particulière de religion.

« M. Myers a alors observé que, pour lui, il semblait y avoir une différence importante entre les résultats physiologiques amenés par la suggestion, qui signifie la stimulation des pouvoirs normaux, et les phénomènes décrits dans l'étude de M. Lang. Si cette explication devait être appliquée au cas des pieds de ceux qui marchent sur les pierres brûlantes, il faudrait admettre que la suggestion renouvelle constamment la plante du pied, qui se trouve constamment détruite par le feu. La suggestion devrait être exercée instantanément et sur une très large échelle pour produire les effets rapportés.

« M. F. W. Thurstan dit qu'il a été témoin des phénomènes du feu de D. D. Home, et a vu aussi plusieurs fois de semblables expériences faites par un médium appelé Hoperoft : Il a vu ce dernier retirer du feu des charbons ardents et les offrir aux personnes présentes. Quand il était en état de transe, il les tenait ordinairement dans sa main de quatre à cinq minutes...

« M. F.-W. Percival aussi a été témoin d'expériences de D. D. Home avec le feu. Il dit qu'il a vu une fois Home repousser les charbons noirs qui se trouvaient devant le feu, en prendre dans le fond un tout ardent et le mettre dans ses cheveux, qui étaient légers et fins comme du duvet. Il laissa le charbon là pendant quelques secondes, après quoi M. Percival examina les cheveux et ne put y découvrir aucune trace de brûlure.

« Le Dr Abraham Wallace a observé que dans les livres occultes, des altérations dans l'éther interstellaire étaient suggérées comme la cause de semblables phénomènes. Un des assistants a demandé si le pouvoir de D. D. Home ne pouvait pas lui venir par l'hérédité, et s'il n'avait jamais marché sur ou à travers le feu. Le président croit qu'on doit répondre négativement à ces deux questions. »

Suivent des réflexions de M^{me} de Rhodia, qui rappelle certaines expériences du prestidigitateur et magnétiseur, et probablement médium, Caseneuve. Dans une séance, où tout compérage était exclu et où aucun truc n'avait pu être préparé

d'avance, elle a vu toutes les bougies de la salle s'éteindre ou presque s'éteindre, et aussi l'obscurité presque complète durer assez longtemps; puis, sans que Caseneuve ait fait un mouvement, toutes les lumières ont repris leur éclat. Quelques personnes ont assuré que lorsqu'elles regardèrent Caseneuve, elles furent frappées du changement que présentaient encore sa contenance et sa figure.

M^{me} A... a fait part de deux autres faits curieux à M. Marcel Mangin. Elle connaissait un M. M..., artiste distingué et homme très sérieux, qui avait commencé par être médecin. Il lui suffisait de lever la main et de faire quelques claquements de doigt pour éteindre un bec de gaz, bien entendu sans toucher à la clef. Ce même M. M... avait acheté un poêle qui ne marchait jamais bien, malgré des interventions réitérées du fumiste. Un jour, exaspéré, il se plaça, en la présence de M^{me} A... devant le poêle les bras croisés et dit, la figure contractée et en serrant les dents : « Tu marcheras! Tu marcheras! » Au bout d'un temps très court, une dizaine de minutes, le poêle ronflait comme jamais auparavant il n'avait fait, comme jamais depuis il ne fit. Le surlendemain M^{me} A... le pria de renouveler son expérience : « Oh non, répondit-il, cela m'a épuisé avant-hier. »

(Marcel MANGIN, *Annal. des Sciences psychiq.*, mars-avril, p. 119.)



TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Il n'appartient qu'à l'Église de nous faire connaître la valeur théologique des visions et des révélations qui étonnent et troublent quelquefois la conscience des fidèles. Tel le secret de la Salette dont il est question dans la lettre que nous recevons aujourd'hui, et sur laquelle nous n'avons pas à nous prononcer.

Si l'Église juge à propos de parler, nous nous inclinons devant ses déclarations.

Sous le bénéfice de cette réserve, nous publions la lettre de notre honorable correspondant.

E. M.

Le Secret de la Salette

Monseigneur,

Ce secret n'est-il que le produit de l'imagination de la voyante de la Salette? Cette question se pose devant les esprits sérieux à la veille des très graves événements qui nous menacent, et que Mélanie Calvat nous annonce. Cette question est d'une importance capitale, car les révélations et prédictions de la voyante annoncent la suite des événements qui doivent se dérouler jusqu'à la fin du monde, les dangers immenses qui menacent notre foi, et nous donnent les moyens de nous préserver de ces dangers. Ajoutons que la certitude qu'elles nous donnent de voir l'Église triompher splendidement de la persécution actuelle, cette certitude est presque nécessaire pour nous soutenir dans les luttes que nous soutenons contre l'enfer et ses suppôts.

Eh bien! nous disons hardiment que c'est bien, selon nous, la très sainte Vierge qui a parlé à Mélanie. La preuve en a été faite surabondamment par un écrivain catholique, M. Amédée Nicolas, qui a reçu, le samedi saint 1880, de Sa Sainteté Léon XIII la mission officielle de faire un livre pour défendre et expliquer le secret de la Salette. Ce petit volume a paru en 1881, chez M. Péladan (Nîmes), il est intitulé : *Défense et explication du secret de Mélanie de la Salette.*

Cet écrivain accumule les preuves les plus convaincantes, appuyées de pièces probantes.

Nous serions trop longs si nous entrions dans le détail des preuves qu'il donne. Il nous suffirait de citer les lettres que lui a écrites en 1880, Mgr Sauveur-Louis comte Zola, évêque de Lecce (Italie), ancien abbé général de l'Ordre des Chanoines réguliers de Latran. Ce prélat, théologien distingué et de grande vertu, avait été le directeur de la voyante pendant cinq années et avait apprécié à sa juste valeur sa piété et ses rares qualités. Le 5 janvier 1880, Sa Grandeur écrivait à M. A. Nicolas les lettres qui terminent l'opuscule de ce vaillant champion de l'Apparition et du Secret. Mais comme le 24 mai de la même année ce Prélat a écrit à M. l'abbé Roubaud, curé de Vins (Var) une autre lettre qui entre bien plus encore dans les détails, nous l'insérons de préférence.

ÉVÊCHÉ DE LECCE

Lecce, 24 mai 1880

Monsieur le Curé,

« Je déplore vivement l'opposition que la France fait maintenant au céleste message de la Salette. Nous sommes déjà à la veille des châtiments terribles dont nous a menacés la Mère de Dieu, à cause de nos prévarications, et cependant nous préférons repousser les avertissements d'une Mère si tendre et si miséricordieuse, plutôt que de profiter de ses leçons, seul acte de notre part qui pourrait diminuer l'intensité des fléaux dont nous menace la colère divine. Je reconnais en cela l'œuvre de notre vieil ennemi, qui a le plus grand intérêt à exploiter tout moyen, surtout auprès des ministres de Dieu *ut videntes non videant et intelligentes non intelligent*.

« Votre pieuse croyance et votre dévotion filiale à Notre-Dame de la Salette vous engage à me demander beaucoup de choses et de renseignements au sujet du secret de Mélanie; aussi me vois-je dans l'embarras en voulant vous satisfaire par une simple lettre.

« Toutefois je m'efforcerai de me conformer à vos désirs autant qu'il me sera possible.

« Le 18 juillet 1851 M. Guérin, curé de la cathédrale de Grenoble, et M. Rousselot, vicaire général, remettaient à Sa Sainteté Pie IX les lettres de Maximin et de Mélanie renfermant leurs secrets.

« En 1860, à Marseille, un des directeurs de Mélanie obtint un manuscrit du secret. M. l'abbé Félicien Bliard en adressa de Nice une copie le 21 février 1870, certifiée conforme, au R. P. Semenceno, consultant de l'Index à Rome et supérieur du séminaire polonais. Il fit de même pour plusieurs dignitaires de l'Église. Cependant le secret de la bergère de la Salette s'était répandu déjà partout, en manuscrit, sur-

tout dans les communautés religieuses et parmi le clergé. En 1873, M. l'abbé Bliard publia ce document. M. C. R. Girard le publia dès 1872. »

Après avoir expliqué que ce dernier ouvrage fut « honoré de l'agrément et de la bénédiction de Sa Sainteté Pie IX », Mgr Zola continue ainsi :

« Je vous dirai encore que pendant plusieurs années, étant l'abbé des chanoines réguliers de Latran à Sainte-Marie de Piedigrotta, à Naples, en ma qualité de supérieur de cet ordre, j'ai eu l'occasion d'entretenir des relations avec de très respectables prélats et princes de l'Église romaine. Ils étaient assez bien informés à l'égard de Mélanie et de son secret; ils avaient reçu presque tous ce document. Eh bien! tous, pas un seul excepté, portèrent un jugement tout à fait favorable à cette divine révélation et à l'authenticité du secret. Je me borne à vous citer entre autres : Mgr Petagna, évêque de Castellamare di Stabia, qui tenait sous sa tutelle depuis quelques années la bonne bergère de la Salette; Mgr Mariano Ricciardi, archevêque de Sorrente; S. Ém. le cardinal Guidi; S. Ém. le cardinal Xistèriaro Sforza, archevêque de Naples... Ces saints et vénérés pasteurs m'ont toujours parlé de façon à me confirmer profondément dans ma croyance devenue désormais inébranlable, à la divinité des révélations enfermées dans le secret de la bergère de la Salette. Je tiens aussi de source certaine que Notre Saint-Père Léon XIII a également reçu ce document *tout entier*.

« Je n'oublie pas, mon cher Monsieur le Curé, que le secret contient des vérités bien dures à l'adresse du clergé et des communautés religieuses; on se sent le cœur oppressé et l'âme toute terrifiée quand on aborde de semblables révélations. Si je l'osais, je demanderais à Notre-Dame pourquoi elle n'a pas enjoint de les ensevelir dans un éternel silence. Mais poserons-nous des questions à Celle qui est appelée le trône de la Sagesse? Profiter de ses leçons, voilà notre tâche...

« Quant au secret imprimé à Lecce, je vous assure qu'il est identique à celui qui me fut donné par Mélanie en 1869; elle a comblé seulement dans ce dernier ces lacunes, ces petites réticences qui, du reste, étaient loin de rien ajouter ou de rien ôter à la substance de ce document. Je l'ai fait moi-même examiner par ma curie épiscopale, suivant les règles de l'Église, et mon vicaire général n'ayant trouvé aucune raison qui pût s'opposer à la publication du secret, a délivré sa licence en ces termes : *Nihil obstat, Imprimatur*, à la personne qui voulait le publier à ses frais et selon ses pieuses intentions. Cette approbation, ainsi qu'on le voit à la fin de la brochure, a été bien donnée le 13 novembre 1879. La brochure a été écrite réellement et entièrement par Mélanie Calvat, bergère de la Salette, laquelle était surnommée

Mathieu. Il n'est pas possible d'élever des doutes sur l'authenticité de cette brochure (1).

« Voici maintenant ce qui concerne la personne de Mélanie. Cette pieuse fille, cette âme vertueuse et privilégiée, que la haine des méchants et des incrédules a cherché à avilir, en la faisant l'objectif de ses détestables calomnies et de son orgueilleux dédain, je puis attester devant Dieu qu'elle n'est en aucune manière ni fourbe, ni folle, ni illusionnée, ni orgueilleuse, ni intéressée. J'ai eu au contraire l'occasion d'admirer les vertus de son âme, ainsi que les qualités de son esprit, pendant toute cette période de temps que je l'eus sous ma direction spirituelle, c'est-à-dire de 1868 à 1873.

« A cette dernière époque, à la suite de ma promotion de supérieur des Chanoines réguliers (de Latran) à l'évêché d'Urgento, ne pouvant désormais m'occuper de sa direction, j'ai voulu, toutefois, continuer avec elle des relations écrites. Je puis affirmer que jusqu'à ce moment sa vie édifiante, ses vertus, ses écrits ont gravé profondément dans mon cœur les sentiments de respect et d'admiration que je dois garder bien justement à son égard.

« Notre Saint-Père Léon XIII, en 1879, a daigné honorer Mélanie d'une audience privée et la charger aussi de la compilation des règles du nouvel religieux, préconisé et réclamé par Notre-Dame de la Salette et intitulé : *Les Apôtres des derniers temps* (2). Pour achever une telle réduction, l'ex-bergère demeura pendant cinq mois dans le couvent des Sallésianes, à Rome. Pendant ce temps elle a été encore mieux connue et plus estimée surtout par ces bonnes religieuses, qui ont donné de très favorables attestations sur le compte de cette heureuse bergère de la Salette.

« Je sais enfin par mes informations que M. A. Nicolas, avocat à Marseille, étant à Rome le samedi saint 1880, a été chargé par Sa Sainteté Léon XIII de rédiger une brochure explicative du *secret entier*, afin que le public le comprenne bien.

« Ces renseignements suffiront, je crois, pour vous confirmer dans votre croyance. J'aurais beaucoup à vous dire encore, mais je ne veux pas vous entretenir plus longtemps, dans une lettre, d'une question qui ne pourrait être dignement et complètement traitée que dans un livre.

« Recevez, mon cher Monsieur le Curé, les sentiments de ma considération respectueuse et distinguée.

« Votre très humble serviteur en Notre-Seigneur. »

Signé : † SAUVEUR-LOUIS, évêque de Lecce.

(1) Elle est sortie des presses de Joseph Spacciante, de Lecce, ville épiscopale du midi de l'Italie.

(2) Léon XIII a fait couronner Notre-Dame de la Salette par Mgr Fava et érigé l'église élevée sur la sainte montagne au rang de Basilique mineure. Il a de plus excité vivement les missionnaires et les religieuses de la Salette à observer les règles données à Mélanie par la sainte Vierge. (Note de M. Edm. M. P. du V.)

Ajoutons que Mgr Zola écrivait à M. A. Nicolas, le 5 janvier 1880 et le 27 mai de la même année, deux lettres analogues dont nous ne relatons que ce qui suit :

« Je vous félicite de votre zèle à défendre, à propager et à faire bien comprendre le secret de la Salette. Continuez de travailler pour la gloire de Dieu et de la divine Mère. Les âmes pieuses s'édifieront de votre bon livre; les ennemis de la Salette seront confondus. Je vous bénis, vous et vos pieux travaux. Je vous suivrai par mes prières.

« ... Vous pouvez vous persuader que l'écrit de Mélanie (le secret) est destiné et qu'il est en mesure de faire du bien, d'ébranler les cœurs endurcis, de ramener les méchants dans la bonne voie, et de raffermir la foi dans les âmes tièdes et chancelantes, au bruit des terribles châtimens dont un Dieu vengeur menace notre société prévaricatrice. »

(A suivre.)

Edm. PERDRIGEON DU VERNIER,
à Rennes, 7, place du Palais.



Le Gérant : P. TÉQUI.

LES LIMITES DE L'IMAGINATION

DANS L'ORDRE INTELLECTUEL

I

Nous avons essayé de déterminer les limites de l'action imaginative, dans notre organisme, dans notre corps et de discerner les cas où l'intervention d'une cause supérieure à l'homme nous paraît certaine.

Mais ce n'est pas seulement dans l'ordre corporel ou *somatique* que l'imagination manifeste quelquefois sa puissance d'une manière déconcertante et qu'il est difficile de constater la présence d'un agent étranger et supérieur, il en est de même dans l'ordre intellectuel, dans certains phénomènes qui appartiennent à l'esprit. A certains signes nous pourrions reconnaître cependant l'impuissance de l'imagination et l'intervention d'une autre causalité.

Des sujets magnétisés, ou dans l'état de transe spirite, parlent des langues étrangères qu'ils n'ont jamais apprises et ils tracent des caractères empruntés à des langues qu'ils ne connaissent pas à l'état de veille. Ce fait a été souvent constaté dans des séances de spiritisme et dans des expériences de magnétisme : les polyglottes improvisés ne sont pas rares dans l'histoire des possessions.

« Le médium, lisons-nous dans la *Lumière*, du mois de septembre, a écrit en arabe, langue qui lui était entièrement inconnue, ainsi qu'aux assistants, de même que les caractères d'écriture dont elle se sert ; de la sorte se manifeste une intelligence versée dans la langue arabe et dont l'identité fut établie sur les indications qu'elle donna.

« Il écrivait en russe et en d'autres langues qui lui étaient

inconnues lorsqu'il se présentait un esprit de nationalité étrangère... Il arriva souvent que le médium produisait un message dans une langue, avec un style, une écriture et une signature qui nous étaient inconnus (1). »

Est-il possible d'expliquer ce phénomène d'une manière naturelle et de l'attribuer à l'imagination du médium? Que le sujet soit endormi par des passes magnétiques, ou qu'il soit simplement bouleversé, transformé, à l'état de veille, sans aucune manœuvre occulte, par une intervention supérieure indéfinissable, les données du problème restent les mêmes, et il est impossible de supposer que cette transformation violente, subite de l'intelligence d'un sujet soit l'œuvre exclusive de l'imagination. Une telle transformation excède, manifestement, la puissance de cette faculté, elle est l'œuvre d'une autre cause, elle est soumise à d'autres lois.

Le rôle de l'imagination, qu'il n'est pas toujours facile de distinguer des opérations de la mémoire, consiste à réveiller, à ramener des souvenirs, des impressions, des images oubliées quelquefois et endormies dans les profondeurs inconscientes de l'âme. Que sous des influences diverses, à des moments inattendus, sous une forme singulière, aux apparences merveilleuses, l'imagination fasse sortir de ces profondeurs de l'âme un souvenir lointain, une image oubliée, je n'y contredis pas.

Qu'un sujet dont la sensibilité nerveuse cérébrale se trouve surexcitée soit par la maladie, soit par le magnétisme ou l'hypnotisme se rappelle subitement des mots, des phrases qu'il a entendues ou apprises, à une époque éloignée, très éloignée, c'est possible, c'est certain. Je reconnais même que cette *réviviscence* pourra donner lieu à des phénomènes étranges, surprenants.

Mais remarquez bien que, dans tous ces cas, l'imagination ne crée rien, n'invente rien, elle exhume des souvenirs, des connaissances qui étaient en nous à l'état latent, qui existaient en nous, qui paraissaient seulement totalement oubliés, et par conséquent abolis.

(1) *La Lumière*, août 1901. Feilgenhauer.

Si ces connaissances ne se trouvaient pas là, l'imagination n'aurait pas la puissance de les réveiller, de s'en emparer, de les ramener à la surface, et de les rendre à la lumière, car elle n'a pas la puissance de créer.

Or, quand un sujet parle et écrit en arabe, ou en grec, ou en hébreu sans avoir jamais appris ces langues, sans en avoir jamais entendu le son, sans en avoir jamais vu la figure, sans avoir jamais cherché à connaître la corrélation de ces mots étrangers, de ces signes avec la pensée qu'il veut exprimer, il est évident que ce n'est pas en lui-même, dans son inconscient qu'il trouve le secret de parler et d'écrire correctement ces idiomes inconnus : l'inconscient ne peut pas donner ce qu'il n'a pas.

Il faut donc reconnaître ou que, par un miracle, le sujet reçoit une révélation, une communication extra-naturelle d'un être supérieur qui lui fait entendre sa voix, ou qu'une entité étrangère s'empare de lui, dans le mystère de la possession, parle par sa bouche et écrit par ses doigts. L'esprit étranger se substitue à l'âme qu'il paralyse, il en remplit les fonctions dans le corps, et son intelligence étant infiniment supérieure à celle du sujet, il produit accidentellement, par l'intermédiaire du corps devenu sa possession, des effets merveilleux.

II

La connaissance d'une langue étrangère, dans les conditions normales, exige nécessairement l'intelligence du signe sensible qui exprime l'idée. Ce signe sensible sera tantôt la parole, tantôt l'écriture, mais c'est bien par le canal des sens que nous acquérons la science des signes et des mots. C'est en écoutant parler son maître et en voyant l'objet désigné par le son de la parole que l'enfant apprend lui-même à parler. C'est en observant attentivement les signes, les lettres, les mots écrits que l'enfant aidé du maître apprend à écrire et à exprimer sa pensée. Il lui faut le maître qui le dirige, la mémoire et l'attention qui lui permet de retenir ces signes et d'en comprendre la valeur; il lui faut le temps, l'exercice et

la persévérance, quelle que soit la pénétration de son intelligence. Évidemment, la durée du travail et de l'enseignement doit varier avec les dispositions intellectuelles du sujet, mais la durée est toujours nécessaire, elle est l'indispensable condition du succès. On n'a jamais vu un enfant acquérir seul, sans maître, d'une manière instantanée et comme par un coup de baguette, la connaissance d'une langue étrangère.

On a bien vu des enfants, des jeunes gens, des femmes répéter dans une crise nerveuse des mots qu'ils avaient entendus, rapprocher ces mots et laisser échapper des phrases qui n'étaient encore qu'un écho des mots et des sons, emmagasinés par hasard dans la mémoire, mais on n'a jamais vu un enfant, dans les conditions saines et normales de la vie organique, apprendre subitement et parler, par exemple, l'allemand ou l'anglais: Une telle connaissance relève d'une autre loi que les lois ordinaires et générales de la nature.

Creusez encore ce sujet philosophique, quand un jeune homme a fini par apprendre une langue étrangère, après de longs efforts, il ne l'oublie pas; il pourra toujours comprendre l'étranger qui parlera cette langue, le livre dont il voudra saisir les pensées: Si l'inaction affaiblit un instant ses souvenirs, et diminue la vivacité de sa mémoire, il lui suffira d'un exercice de quelques heures pour retrouver les mots et les idées d'autrefois.

Il n'en est pas de même de ces sujets dont il est souvent question dans les exorcismes de l'Église et dans les expériences du spiritisme. Le sujet perd instantanément ses connaissances extraordinaires quand la crise est finie et qu'il se retrouve dans les conditions ordinaires de la vie. Tout à l'heure, instantanément, dans le désordre de la crise nerveuse ou de la possession, cette femme parlait anglais, arabe, hébreu, puis, avec la même instantanéité, elle se reprend, elle sort de la nuit agitée de son rêve, et elle ne sait plus rien, elle ignore tout.

Vous pourrez même, dans quelques jours, provoquer artificiellement la même crise, et vous n'êtes pas sûr que cette femme retrouvera les mots étrangers qu'elle a récités, elle ne les retrouvera pas, elle ne vous comprendra plus, et la crise nouvelle qu'elle subit suivra son cours sans laisser deviner

aucun signe d'un développement anormal de son esprit. Les deux crises seront identiques au point de vue physiologique, mais au point de vue psychique, elles présenteront des caractères différents.

L'Église attache une grande importance à ce phénomène du don des langues dans les possédés, et elle y reconnaît avec raison la marque d'une intervention préternaturelle. Les Apôtres possédaient ce don des langues, quand ils prêchaient l'Évangile aux tribus étrangères et aux premiers fidèles. Quelques saints, comme l'Apôtre des Indes, François Xavier, reçurent aussi ce don du Saint-Esprit pour la conversion des infidèles. Le démon, faussaire de Dieu, contrefait encore ici l'œuvre divine, il parle par la bouche des possédés, tantôt dans les extravagances du spiritisme, tantôt dans le tumulte des exorcismes, mais, dans toutes ces manifestations, soit démoniaques, soit divines, il nous est facile de reconnaître l'intervention d'une cause étrangère, supérieure et la manifeste insuffisance de l'imagination.

Nous citons ici, volontiers, ce passage de la *Revue scientifique et morale du Spiritisme*, page 319, qui confirme notre sentiment :

« Un certain esprit arménien, qui se nommait Alphantis, signait avec l'alphabet arménien ce que d'autres esprits qui voulaient usurper sa personnalité ne pouvaient pas. Cette remarque tend à établir que l'écriture mécanique n'était pas produite par un état second du médium, car, si cette supposition était exacte, il aurait pu toujours signer avec les mêmes caractères, puisque cette connaissance aurait été une propriété de la mémoire somnambulique.

« Une chose nous paraît certaine : c'est qu'un médium ne peut pas tirer de lui-même ce que jamais il n'a appris, surtout lorsqu'il s'agit d'une langue étrangère, *ex nihilo nihil*. Donc, si l'on obtient de l'écriture étrangère, en arménien, comme c'est ici le cas, il faut admettre absolument l'intervention d'un esprit étranger, vivant ou mort, peu importe au point de vue phénoménal. »

Quand on étudie ce problème de la possession démoniaque, de la substitution d'une volonté et d'une personnalité à une

autre, on est frappé et étonné de l'assurance des matérialistes et des physiologistes qui prétendent tout expliquer, sans l'âme et sans le démon : ils nous parlent des troubles vasomoteurs, de l'expression émotive, des centres cérébraux supérieurs, de l'idéation, de l'aboulie, des éléments moteurs communs à l'intelligence et à la volonté ; ils cachent leur ignorance dans les ténèbres des mots techniques qui éblouissent les naïfs et ils n'expliquent rien.

Il faut tenir compte du système nerveux dans la théorie de la possession démoniaque, mais il ne faut pas oublier que son concours est secondaire et encore inconnu.

III

La connaissance instantanée des faits et des événements accomplis à de grandes distances dépasse aussi la puissance de l'imagination, elle relève d'un agent supérieur, elle appartient à l'ordre préternaturel.

Brierre de Boismont rapporte ainsi un fait historique de vision à grande distance : Le jour de la mort de saint Martin à Tours, en 400, saint Ambroise en fut averti dans l'église de Milan au moment où il disait la messe.

Il était d'usage que le lecteur se présentait au célébrant avec le livre, et ne lût la leçon que lorsque celui-ci lui en avait donné l'ordre. Or, il arriva que le dimanche dont il s'agit, pendant que celui qui devait lire l'épître de saint Paul était debout devant l'autel, saint Ambroise qui célébrait la messe, s'endormit lui-même sur l'autel.

Deux ou trois heures se passèrent sans qu'on osât le réveiller. Enfin on l'avertit que le peuple attendait depuis longtemps. « Ne soyez pas troublés, répondit-il, Dieu a voulu me montrer un grand miracle, car sachez que l'évêque Martin, mon frère, vient de mourir. J'ai assisté à ses funérailles, et après le service ordinaire, il ne restait plus à dire que le capitule, lorsque vous m'avez réveillé. »

Les assistants furent surpris. On nota le jour et l'heure, et il fut reconnu que saint Martin, évêque de Tours, était mort

pieusement au moment indiqué par l'évêque de Milan (1).

Cattho, archevêque de Vienne, annonça, le premier, à Louis XI la mort de Charles le Téméraire. A l'instant que ledit duc fut tué, le roi Louis entendait la messe dans l'église Saint-Martin, à Tours, l'archevêque de Vienne qui lui servait d'aumônier, lui donna le baiser de paix en disant : Sire, Dieu vous donne la paix et le repos, votre ennemi, le duc de Bourgogne, est mort, il vient d'être tué, et son armée est en déroute, En effet, le duc avait été frappé de mort sur le champ de bataille, à l'heure indiquée (2).

Pendant quarante-sept ans, la vénérable Anna-Maria Taïgi dont nous avons connu intimement le savant directeur, vit dans un soleil le passé, le présent, l'avenir de l'Église, ses défaites, ses persécutions, ses triomphes avec une lucidité et une précision surnaturelles. « Pendant les trois journées de juillet 1830, elle voyait à Rome, dans ce soleil, se dérouler, heure par heure les événements qui se passaient à Paris et en donnait les détails à son directeur bien avant qu'on pût les connaître à Rome. Elle fut surnaturellement avertie de faire donner les derniers sacrements au Pape Pie VII dont la mort ne paraissait pas cependant imminente. »

Quand on essaye d'expliquer ces phénomènes par le hasard, par une coïncidence fortuite, on recule la difficulté, et on n'explique rien. On n'évite pas le même écueil quand on fait appel à l'imagination. Manifestement, de tels phénomènes excèdent la puissance de l'imagination. Par cette faculté, combinée avec la mémoire, on peut réveiller ses souvenirs, rapprocher des images, créer des chimères et des fantômes, provoquer des hallucinations et des illusions, mais tout ce travail est subjectif, il se fait en nous, dans notre esprit, dans notre cerveau, il n'atteint pas le monde extérieur, ni près de nous, ni loin de nous.

Chaque être a son organisme particulier, déterminé en vue de la fin qu'il doit atteindre, il a des propriétés et des facultés limitées. Or, notre imagination n'est pas faite pour voir, au loin, à deux cents ou à mille lieues, clairement, sûrement,

(1) Grégoire de Tours. *De miraculis sancti Martini*, lib. I, cap. v.

(2) *Biographie universelle*, t. VIII, p. 420.

d'une manière instantanée les faits particuliers, ou les événements politiques et religieux qui appartiennent à l'histoire.

Et si je rencontre un être qui voit ainsi, clairement, à cent lieues, ces événements, je dois reconnaître que ce sujet ne voit pas par ses yeux, n'entend pas par ses oreilles, mais qu'il voit et qu'il entend en lui-même, dans son entendement des faits qui lui sont révélés par une cause supérieure, par un être, ange ou démon qui appartient à une catégorie supérieure à l'humanité.

Les arguments que l'on emprunte au corps astral, au dédoublement, au fluide psychique, à l'inconscient, aux ondes psychiques qui auraient des analogies avec les ondes hertziennes, tous ces mots obscurs, toutes ces hypothèses gratuites n'expliquent rien.

L'expérience universelle nous permet de constater que nous ne sommes pas organisés pour voir les faits et les choses, à des distances illimitées. Mais notre organisme nous permet de recevoir des communications et des lumières des êtres invisibles qui nous sont supérieurs.

Que certains hommes soient doués accidentellement de la puissance de voir à de longues distances, c'est incontestable: que cette vision extraordinaire soit accompagnée de certaines modifications de l'état cérébral et du système nerveux, sommeil profond, anesthésie, etc., c'est possible et c'est vrai dans quelques cas, mais ces accidents nerveux sont l'effet ou le résultat de la vision, ils n'en sont pas la cause, ils sont la conséquence de l'union de l'âme et du corps, le principe de la vision, sa cause appartient à l'ordre préternaturel.

IV

Quand plusieurs personnes qui ne se sont pas concertées voient simultanément, et décrivent avec les mêmes détails, une apparition merveilleuse, il faut croire que l'apparition est réelle, et qu'elle n'est pas l'œuvre de l'imagination: elle est objective, concrète, indiscutable. Ainsi, dit saint Thomas, nous devons tenir pour réelle l'apparition de la Croix dans

les airs, devant l'armée de Constantin, des anges à Sodome, et de Raphaël qui accompagna le jeune Tobie, *parce que tout le monde pouvait les voir* (1). »

Le Dr Parent, cité par Brierre de Boismont, *Observ.* 83, raconte le fait suivant : « Le premier bataillon du régiment de Latour-d'Auvergne, dont j'étais chirurgien-major, se trouvant en garnison à Palmi, en Calabre, reçut l'ordre de partir à minuit de cette résidence, pour se rendre à Tropea, et s'opposer au débarquement d'une flottille ennemie qui menaçait ces parages. C'était au mois de juin : la troupe avait à parcourir près de quarante milles du pays; elle partit à minuit, et ne parvint à sa destination que vers 7 heures du soir... Le soldat trouva, en arrivant, la soupe faite et son logement préparé.

Comme le bataillon était venu du point le plus éloigné et était arrivé le dernier, on lui assigna la plus mauvaise caserne, et huit cents hommes furent placés dans un local qui, dans les temps ordinaires, n'en aurait logé que la moitié. Ils furent entassés par terre, sur de la paille, sans couvertures, et par conséquent, ne purent se déshabiller.

C'était une vieille abbaye abandonnée.

Les habitants nous prévinrent que le bataillon ne pourrait rester dans ce logement parce que toutes les nuits il y revenait des esprits, et que déjà d'autres régiments en avaient fait le malheureux essai. Nous ne fîmes que rire de leur crédulité, mais quelle fut notre surprise d'entendre à minuit des cris épouvantables retentir en même temps dans tous les coins de la caserne, et de voir tous les soldats se précipiter dehors épouvantés.

Je les interrogeai, et tous me répondirent que le diable habitait dans l'abbaye, qu'ils l'avaient vu entrer par une ouverture de la porte de leur chambre, sous la forme d'un très gros

(1) Similiter angelus qui apparuit Tobie ab omnibus videbatur. Ex quo manifestum fit hujusmodi contigisse secundum corpoream visionem qua videtur id quod positum est extra videntem; unde ab omnibus videri potest. Tali enim visione non videtur insi corpus. (S. Th. *Sum.* I. P., 51, a. 2.) Dans son grand ouvrage du *Discernement des esprits*, p. 308, le cardinal Bona expose ainsi, sans l'approuver, l'opinion de saint Thomas : « Asserit, Thomas quod imaginariam apparitionem ille solus percipit ad quem fit: externam autem corporalem omnes percipiunt, quod enim extra videntem positum est, omnes videre possunt. »

chien à longs poils noirs qui s'était élancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair et avait disparu par le côté opposé à l'entrée.

Nous nous moquâmes de leur panique, et nous cherchâmes à leur prouver que ce phénomène dépendait d'une cause toute simple et toute naturelle, de leur imagination troublée. Nous ne pûmes ni les persuader ni les faire rentrer dans leur caserne : ils passèrent le reste de la nuit dispersés sur le bord de la mer et dans tous les coins de la ville.

Le lendemain, j'interrogeai de nouveau les sous-officiers et les plus vieux soldats. Il m'assurèrent qu'ils étaient inaccessibles à toute espèce de crainte, qu'ils ne croyaient ni aux esprits ni aux revenants, et me parurent persuadés que la scène de la caserne n'était pas un effet de l'imagination, mais bien la réalité. Suivant eux, ils n'étaient pas encore endormis lorsque le chien s'était introduit, ils l'avaient bien vu et avaient manqué en être étouffés au moment où il leur avait sauté sur la poitrine.

Nous séjournâmes tout le jour à Tropea, et la ville étant pleine de troupes, nous fûmes forcés de conserver le même logement; nous ne pûmes y faire coucher les soldats qu'en leur promettant de passer la nuit avec eux. Je m'y rendis en effet, à 11 heures et demie du soir, avec le chef de bataillon; les officiers s'étaient, par curiosité, dispersés dans chaque chambre.

Nous ne pensions guère voir se renouveler la scène de la veille : les soldats, rassurés par la présence de leurs chefs qui veillaient, s'étaient endormis, lorsque, vers une heure du matin, et dans toutes les chambres à la fois, les mêmes cris de la veille se renouvelèrent, et les hommes qui avaient vu le même chien leur sauter sur la poitrine, craignant d'être étouffés, sortirent de la caserne pour n'y plus rentrer.

Nous étions debout, bien éveillés et aux aguets pour observer ce qui arriverait, et, comme il est facile de le supposer, nous ne vîmes rien paraître.

La flottille ennemie ayant repris le large, nous retournâmes, le lendemain, à Palmi. Nous avons, depuis cet événement, parcouru le royaume de Naples dans tous les sens et dans

toutes les saisons; nos soldats ont souvent été entassés de la même manière, et jamais le phénomène ne s'est reproduit (1). »

Il serait puéril d'expliquer ce phénomène par la fatigue cérébrale, l'acide carbonique, le cauchemar, ou l'imagination. Il est impossible que cinq cents hommes aient conçu subitement, et sans s'être concertés, sans avoir échangé leurs impressions, le curieux type du chien, la même apparition, aux mêmes endroits, dans le même instant, et qu'ils aient cru entendre des cris imaginaires. Chaque imagination aurait créé son type et les dépositions auraient été différentes. D'ailleurs, quand le phénomène s'est reproduit la seconde nuit, les soldats n'étaient ni fatigués, ni surmenés; ils étaient rassurés par la présence de leurs chefs; ils ne croyaient pas au retour des scènes bruyantes de la veille: les officiers qui avaient gardé leur sang-froid n'y croyaient pas davantage, et cependant, officiers et soldats ont vu la même apparition, ils ont entendu les mêmes cris; il faut bien croire à leur réalité.

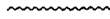
L'imagination de cinq cents hommes ne peut pas créer subitement un fantôme identique, et le prendre pour la réalité. Il y faudrait une entente préalable sur la nature et les conditions de l'apparition.

C'est ainsi que nous arrivons à reconnaître dans l'ordre intellectuel comme dans l'ordre physique, des limites que l'imagination ne peut pas franchir, et quand nous sommes témoins d'un phénomène qui excède sa puissance, nous l'attribuons à une cause étrangère et supérieure, ou bonne ou mauvaise, à Dieu ou au démon.

Élie MÉRIC.

(1) *Grand Dictionnaire des sciences médicales*, t. XXXIV, art. *Incube*.

LES DONS SURNATURELS DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE



X. — Les Actes des saintes Perpétue et Félicité.

Les Actes des saintes martyres Perpétue et Félicité sont fort célèbres dans l'antiquité ecclésiastique. Il suffit de les lire sans préjugé pour tomber dans le charme qui s'en dégage. Ils ont pour garant de leur parfaite orthodoxie un juge hors de pair, saint Augustin. Néanmoins certains auteurs ont prétendu que les deux saintes étaient prévenues des erreurs de Montan, ou du moins que le collecteur de leurs Actes était un montaniste, et déterminément Tertullien lui-même. Il est assez vraisemblable que Tertullien a composé la préface de ces Actes; on y trouve en effet une assertion, qu'à la rigueur on pourrait expliquer dans un sens orthodoxe, mais qui sent le montanisme. On peut également concéder que le dernier chapitre, à savoir la narration du martyre, est de la plume du célèbre auteur. Mais le corps même des Actes apparaît visiblement composé sous la dictée de sainte Perpétue; et plusieurs traits démontrent jusqu'à l'évidence que cette illustre sainte n'avait rien de commun avec la secte de Montan.

Le protestant Basnage incrimine les Actes en question, de ce qu'ils contiennent des visions fréquentes, et des visions qui lui semblent frivoles et enfantines. « On dirait, s'écrie-t-il, que Perpétue dispose à son gré du Saint-Esprit, et qu'elle en fait montre comme une femme se pare d'un collier. » Pour nous, catholiques, cette fréquence de visions ne nous surprend pas: nous y voyons une preuve de plus que, du temps des saintes martyres, les charismes du Saint-Esprit étaient encore très répandus dans l'Église. Si bien des fidèles au témoignage de sainte Irénée, en jouissaient, n'est-il pas juste

que les saints martyrs en aient été privilégiés? Voyons l'objection de plus près.

Sainte Perpétue raconte qu'étant admise au baptême, le Saint-Esprit lui intima qu'il ne fallait rien demander plus instamment à Dieu dans l'eau sainte, sinon le courage d'affronter le martyre.

Elle est jetée d'abord dans un cachot obscur et malsain : mais on la transfère dans une prison moins affreuse, où elle peut obtenir d'avoir avec elle son enfant encore à la mamelle. « Alors, écrit-elle, mon frère me dit : *Madame et ma sœur, vous êtes en grande dignité, vous pouvez obtenir du Seigneur une vision, pour savoir s'il faut vous attendre au martyre ou à la délivrance.* Et moi, qui étais habituée à parler familièrement au Seigneur, de qui j'ai reçu tant de bienfaits, je lui promis avec confiance de contenter son désir : *Demain, lui dis-je, je vous raconterai ce que Dieu m'aura fait connaître.* Je me mis en prière, et voici la vision qui s'offrit à mes yeux. Je vis une échelle d'or d'une étonnante grandeur, touchant au ciel mais forte étroite, par laquelle on ne pouvait monter qu'un à un ; et de chaque côté de l'échelle étaient fixés toutes sortes d'instruments de fer, glaives, lances, crochets et poignards ; quiconque y monterait négligemment, et sans tenir ses yeux fixés au ciel, devait infailliblement y laisser les lambeaux de sa chair. Au bas de l'échelle était accroupi un dragon énorme qui dressait des pièges à qui voulait monter, et dont l'aspect effrayait les plus résolus. Saturus le diacre monta le premier ; une fois en haut, il me cria : *Je t'attends, Perpétue, mais prends garde que le dragon ne te morde.* Je répondis : *Par le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, il ne me fera aucun mal.* A ce moment le dragon leva lentement la tête, comme s'il eût peur de moi ; et, en posant le pied sur le premier échelon, je le foulai de mon talon. Je montai donc, et je vis, arrivée en haut de l'échelle, s'étendre un jardin immense, au milieu duquel était assis un homme tout blanc, en tenue de pasteur, de haute taille, qui trayait ses brebis : il avait autour de lui grand nombre d'assistants vêtus de blanc. Il leva la tête, me fixa et me dit : *Enfant, sois la bienvenue.* Puis il m'appela, et me mit dans

la bouche un peu de lait caillé : je reçus cet aliment les mains jointes, et je m'en nourris; et tous ceux qui étaient là s'exclamèrent *Amen*. A ce cri, je m'éveillai, sentant je ne sais quoi de doux dans ma bouche. Je rapportai cette vision à mon frère; et nous comprimes que le martyr était proche (1), et nous commençâmes à n'avoir plus aucune espérance ici-bas. »

Telle est cette vision typique, de laquelle on peut dire qu'elle laisse dans l'esprit et dans le cœur une saveur exquise. Elle est en parfaite harmonie avec tout ce que l'histoire et l'archéologie nous apprennent des temps primitifs. Le dragon est le symbole apocalyptique de Satan. Le bon Pasteur, figure évangélique du Sauveur, était gravé sur les coupes dont les premiers chrétiens se servaient pour la célébration des saints mystères; on trouve à tout instant son image familière sur les humides parois des catacombes. Dans sa dissertation apologétique sur les Actes des saintes martyres Perpétue et Félicité, le cardinal Orsi remarque fort à propos que les montanistes ne paraissent pas, d'après un passage de Tertullien, avoir adopté l'usage de mettre sur leurs calices l'image du Pasteur, qui est inséparable de la brebis rapportée au bercail, et évoque une pensée de miséricorde et de pardon. Ce doux symbole ne convenait pas à ces durs sectaires; ils l'avaient laissé en propre aux catholiques. Il marque d'un signe d'évidente orthodoxie la vision de sainte Perpétue; elle ne fréquentait pas les conciliabules montanistes! Une vision s'imprègne toujours de l'ambiance dans laquelle est plongé le visionnaire.

Un peu plus tard Perpétue se ressouvient de son frère Dinocrate mort récemment à l'âge de sept ans, et elle reçoit une assurance intérieure que, priant pour lui, elle sera exaucée. Elle a deux visions à son sujet : dans la première, elle le voit sordide et défiguré, enfermé en un lieu ténébreux, impuissant à étancher sa soif dans une piscine dont les bords sont trop élevés pour sa taille : dans la seconde, il lui appa-

(1) Comment la bouchée de lait caillé était-elle une annonce du martyr? Elle représentait le viatique donné aux combattants du Christ, ou bien cette *manne cachée* réservée aux victorieux, d'après la promesse apocalyptique. (Apoc., II, 17.)

rait en pleine lumière, proprement vêtu, le visage riant, buvant à longs traits l'eau vive qu'il puisait facilement dans la piscine avec une coupe. Cette double vision a donné lieu à mille commentaires : on s'est demandé si Dinocrate était baptisé, s'il n'était pas retombé dans l'idolâtrie. Toutes questions bien inutiles, puisque le texte n'y donne aucune prise. Il faut voir là tout simplement le symbole d'une âme tirée du purgatoire par la prière d'une martyre, et passant d'un lieu de souffrance à la région du rafraîchissement, de la lumière et de la paix.

Quelques jours après, sainte Perpétue tombe en extase, et elle a la vision anticipée de son glorieux martyr. Elle se voit conduite au milieu de l'arène par le diacre Pomponius ; et là un Égyptien noir et horrible se présente pour lutter avec elle. Elle se trouve tout à coup changée en homme pour cette lutte. L'arbitre du combat, l'agonothète, porteur d'une verge, est un homme d'une taille extraordinaire et superbement vêtu ; il prononce que si l'Égyptien renverse Perpétue, il lui ôtera la vie par le glaive, et que si elle est victorieuse, elle recevra comme récompense un rameau vert. La lutte commence. L'Égyptien se penche, et cherche à saisir Perpétue par les pieds pour la coucher sur le sol : mais celle-ci, soulevée en l'air par des mains invisibles, lui frappe du talon au visage, et croisant les doigts, elle lui prend la tête, et le fait tomber la face contre terre. L'agonothète remet à Perpétue le rameau vert, et lui donne le baiser, en lui disant : *La paix soit avec toi!* Cette vision émerveillait saint Augustin. Sainte Perpétue lui apparaissait plus majestueuse et plus belle, étant revêtue en son âme de la virilité chrétienne. Ceux qui trouveraient à redire à sa métamorphose figurative oseraient-ils opposer leur sentiment à l'admiration du saint docteur ?

Le diacre Saturus jouit à son tour d'une vision tout apocalyptique. Lui et Perpétue sont emportés vers l'Orient par quatre anges, dont les mains ne les touchent pas, puis déposés dans une prairie plantée d'arbres dont les feuilles tombaient sans cesse comme une pluie embaumée. Ils sont ensuite introduits dans une sorte de palais de lumière en présence d'un mystérieux personnage, jeune de figure avec les cheveux

blancs, assisté de vingt-quatre vieillards, et entouré d'une grande foule rayonnant de béatitude. « Nous entrâmes, devant un tel spectacle, en grande admiration, nous nous tinmes en face du trône : les quatre anges nous soulevèrent, nous donnâmes le baiser à Celui qui siégeait, et lui de sa main nous caressa le visage... Je dis à Perpétue : *Tu possèdes ce que tu désires.* Elle me répondit : *Grâces soient rendues à Dieu! J'étais en gaieté sur la terre, je le suis ici plus encore.*

Évidemment le pasteur de la première vision, l'agonothète de la seconde, le jeune homme aux cheveux blancs de la troisième, sont un seul et même personnage, Jésus-Christ le Sauveur des hommes : c'est lui qui récompense les champions de sa cause.

Le récit du martyre de ces illustres confesseurs du Christ est en pleine harmonie avec des visions si grandioses. Ils allèrent au combat, tressaillant d'allégresse, beaux de visage. A côté de Perpétue s'était placée Félicité, jeune esclave nouvellement accouchée, digne en tout point de lui être associée. Tous furent livrés aux bêtes!

Saturus annonça qu'il ne serait atteint que par la dent d'un léopard : on l'exposa à un ours, mais sans résultat ; le léopard lui fit au contraire du premier coup une morsure si cruelle, qu'il fut à l'instant baigné de sang ; et le peuple, par une allusion au baptême, s'écria : « Il est bien lavé, il est bien lavé ! »

« Perpétue et Félicité parurent dans l'arène. On les exposa à une vache furieuse, animal qui ne figurait pas ordinairement dans les jeux. Selon l'usage, elles avaient été d'abord dépouillées de leurs vêtements, et enveloppées dans un filet (1). En cet état, la délicatesse aristocratique de Perpétue, la langueur de Félicité dont les seins ne pouvaient retenir leur lait, fit pitié à cette foule étrange, mobile, qui tout à l'heure exigeait que les martyrs fussent livrés aux fouets des bestiaires. On rendit leurs vêtements aux deux chrétiennes. Perpétue fut assaillie la première : la vache furieuse la souleva de terre, et la laissa retomber sur le dos. Dans sa chute, sa tunique s'était

(1) Nous prenons ici le beau récit de M. Allard, paru d'abord dans la *Controverse*, 15 mai 1884.

rompue, ses cheveux s'étaient dénoués ; comme la Polyxène antique, soucieuse de mourir avec décence, elle rassemble les plis de ses vêtements déchirés ; puis, ne voulant pas, dans sa fierté de martyr, avoir les cheveux épars comme une femme en deuil, elle rattache sur son front l'agrafe qui les retenait : ainsi parée, elle se relève, et apercevant Félicité qui gisait comme brisée, elle lui tend la main et la soulève de terre. Voyant les deux femmes debout, le peuple est une seconde fois touché ; il ne veut point être témoin de leur mort, et ordonne qu'on les fasse sortir par *la porte des vivants*. Là Perpétue trouva un catéchumène Rusticus, qui s'était attaché à ses pas et l'avait suivie dans l'arène : *Quand donc nous expose-t-on à cette vache ?* lui demanda-t-elle ; car dans son extase elle avait perdu le souvenir de ce qui s'était passé, Rappelée par la vue de ses blessures et par l'état de ses vêtements au sentiment de la réalité, l'héroïque jeune femme eut la force d'exhorter encore son frère qu'elle avait fait appeler, et Rusticus, leur disant : *Restez fermes dans la foi, aimez-vous les uns les autres, ne vous scandalisez pas de nos souffrances.*

« Cependant la pitié du peuple antique durait peu. A peine les condamnés avaient-ils été écartés que, pris soudain d'une nouvelle soif de sang, il voulut qu'on les ramenât, et que le coup de grâce leur fût donné sous ses yeux. Tous alors se levèrent, se rendirent d'un pas ferme dans l'amphithéâtre, et, avant de livrer leurs gorges au couteau, se donnèrent solennellement le baiser de paix. Saturus mourut le premier. Devant Perpétue se présenta un gladiateur novice, qui tremblait d'inexpérience ou d'émotion ; un premier coup, mal dirigé, la blessa entre les côtes : elle poussa un cri, puis, saisissant la main de son bourreau, elle appuya elle-même le poignard sur sa gorge. Cette vaillante femme, dit le narrateur original, ne pouvait mourir que de sa propre volonté, tant l'esprit immonde redoutait son courage. »

Tels sont ces Actes sublimes. En vain y chercherait-on une note suspecte. Les visions ont un arôme de fraîcheur exquise, un cachet de sainte naïveté. Les caractères sont limpides et sincères. Perpétue s'inquiète de son enfant, gémit sur le sort

de son vieux père, et néanmoins elle reste invincible dans sa foi. Saint Augustin admire cette alliance des sentiments humains et divins, dans laquelle ces derniers l'emportent de si haut. Pas l'ombre d'une raideur affectée, d'une inflexibilité stoïque. Non vraiment, cette grande martyre et ses compagnons ne ressemblent en rien « à ces chrétiens au cou raide, intraitables et intransigeants, professant une religion sombre, fanatique, antisociale », qu'un auteur contemporain a cru reconnaître en eux à travers ses préjugés (1). Perpétue est femme, elle est fille, elle est mère; mais elle est une chrétienne, elle sera une martyre. Félicité se lamente, quand elle fait ses couches : *Que feras-tu donc, lui dit-on, quand tu seras exposée aux bêtes?* Elle répond : *En ce moment c'est moi qui souffre, alors ce sera un autre qui souffrira en moi.* On n'invente pas de ces mots-là.

Un détail achève de nous montrer combien l'esprit de ces saints martyrs était à cent lieues de Montan. A un moment donné, tandis qu'ils étaient en prison. le tribun qui les gardait se prit à les traiter plus rudement; il ne laissait plus pénétrer jusqu'à eux les frères qui leur apportaient des aliments plus choisis. Perpétue protesta contre cette vexation capricieuse. « Eh! quoi, dit-elle au tribun, tu ne permets pas qu'on nous procure quelques douceurs, à nous qui allons combattre dans l'arène le jour de la naissance de César : n'est-ce pas ta gloire que le peuple nous trouve florissants de santé? » Le tribun intimidé accéda à cette mise en demeure, il laissa aux frères libre accès vers les martyrs.

Ce trait si simple détruit toute inculpation de montanisme, car les montanistes se comportaient tout autrement. S'ils étaient jetés en prison, ils continuaient leurs jeûnes avec plus de rigueur que jamais, afin de ne livrer aux bourreaux qu'un corps desséché. « Le chrétien, dit Tertullien en son langage excessif, s'avance au combat avec plus de confiance, quand il n'a plus de chair, et n'offre pas matière prenable aux tourments; il est cuirassé d'une peau sèche, rendurci et comme racorni contre les ongles de fer. » (*De Jej.* c. XII.) Sainte Per-

(1) M. Aubé, cité par M. Allard. Cette peinture convient aux montanistes, non pas aux catholiques.

pétue n'eut pas, on l'a vu, souscrit à ces dires. Évidemment elle n'était pas montaniste; et le collecteur de ses Actes l'était-il lui-même?

Nous nous sommes étendu sur cet épisode héroïque et charmant des persécutions, pour démontrer qu'au commencement du troisième siècle de l'ère chrétienne, les charismes du Saint-Esprit étaient encore en pleine floraison.

D. Bernard MARÉCHAUX.

(*A suivre.*)



LES ANGES DANS L'UNIVERS

(Suite.)

X. — Essence et nature des esprits angéliques

Essence, nature et existence se confondent en l'Acte pur, mais se distinguent dans les formes pures.

Il nous faut étudier l'essence des anges, leur nature spirituelle, la multitude de leurs espèces et, autant que faire se peut, nous rendre compte de leur agilité surprenante et des autres qualités qui les distinguent à un si haut point, non seulement des corps, mais de l'esprit dit impur, et de l'âme humaine adhérente à tout notre être corporel.

*
* *

Dieu. les esprits, les corps sont quant à l'essence trois conceptions entièrement distinctes, plus encore que quant à la nature; la nature n'étant que l'essence prise comme principe d'opération; le premier principe d'opérer, dans l'être; ce qui fait que l'être agit; tandis que l'essence est le premier principe d'existence, dans l'être: ce qui constitue l'être; ce par quoi un être est ce qu'il est et se distingue d'un autre.

La divine essence fait que Dieu est Dieu: c'est l'infinitude d'immensité, de principe et d'existence.

Or, l'infini ne saurait être matière, pour la raison que ce qui est matière a nécessairement largeur, longueur et épaisseur, dimensions essentielles à la matière qui toutes trois aboutissent à un terme et déterminent, par conséquent, de toutes parts quelque chose de fini. Donc l'infini ne peut être qu'esprit. Or, encore une fois, de même que la matière ne se

conçoit que sous l'idée d'inertie, l'esprit ne se conçoit que sous l'idée d'opération spontanée, laquelle suppose la vie. Donc, l'infini est vie; et cette vie étant infinie, elle surpasse transcendentellement toute autre vie. Dès lors, elle est non seulement opérative, mais éminemment active, à l'instar de notre âme faite à sa ressemblance.

Mais comme l'infinitude n'est admise autrement que comme n'ayant terme ni hors d'elle, ni en elle, l'esprit infini est infiniment simple sous tous les rapports, sans transitions, sans parties, sans composition d'aucune sorte. Ainsi son activité exclut toute succession d'actes aussi bien que tout concept différentiel entre un intellect infini proposant et un vouloir infini exécutant : l'infini, Dieu, est un acte pur. — Sa nature infinie basée sur son essence infinie est le principe d'une opération infinie en elle-même et apte à se traduire par une puissance également infinie.

Créés à l'image de Dieu, nous avons en notre âme, qui est esprit et vie, un indice de l'essence et de la nature divine. Nos idées, les imaginations que nous nous formons à l'aide des choses qui nous entourent, nos pensées, nos raisonnements sont des effets d'une opération intime qui nous fait sentir la spiritualité de notre être. Mon intelligence ou intellect conçoit un objet idéal suscité par la pensée, et le propose à ma volonté. Il y a délibération. La volonté accepte ou refuse. Je veux ou je ne veux pas. Et ici ma puissance se révèle avec toute sa liberté, car je suis libre de vouloir ou de ne pas vouloir. Or, au moment où la volonté accepte l'objet que lui offre l'intellect, en s'y reposant comme dans son bien, l'acte humain est complet. *L'acte humain* est donc l'exercice libre et délibéré de cette faculté de notre âme, quasi toute-puissante, qu'on appelle le vouloir ou la volonté. Ainsi se fait-il que l'acte humain est vraiment la production, j'oserais dire la création d'une chose. La preuve, c'est que je puis, au moyen de mes facultés corporelles, rendre sensible mon acte intérieur par une ou plusieurs actions extérieures; fut-ce l'érection d'un temple somptueux à la gloire de l'Éternel.

Notez cependant que l'extériorisation de l'acte volontaire intérieur par des actions sensibles, n'est pas nécessaire à la

perfection morale de l'acte humain. L'acte humain existe et subsiste tellement dans la seule opération de notre âme que même au cas où nous serions empêchés de le manifester au dehors, nous en assumons, s'il est mauvais, toute la responsabilité ou bien s'il est bon, tout le mérite. L'acte humain est donc tout à fait spirituel.

Concluons-en que si notre âme n'est pas comme Dieu un acte pur, elle dont les puissances et les opérations sont distinctes, relativement lentes et compliquées, notre âme est du moins éminemment active; et comme son activité ne tend à autre chose qu'au bien, au souverain Bien, qui, en quelque sorte, s'est reproduit en elle, on peut dire qu'elle est une fille de l'infini.

Les anges en sont les fils. Comme l'âme, ils sont esprit et vie, et l'acte angélique est le même que l'acte humain, bien que plus parfait, plus rapide, plus pur. Point d'hésitation, plus d'erreur possible pour ces intelligences élevées au faite de la gloire, elles qui dardent les rayons de leur vue claire comme le soleil et à qui rien n'échappe. Et la volonté de l'ange éclairée par une raison aussi magnifique est d'une sûreté, d'une puissance et d'une force incomparables. — Telle est la nature de l'ange.

*
* *

L'essence de ces esprits purs aussi bien que celle de l'âme humaine est la spiritualité. Les anges sont des esprits comparativement à l'âme adhérente à notre corps, ce sont des esprits purs; car ils sont exempts de corporalité et de toute attache quelconque à la matière. Pourtant lorsque l'on compare à l'esprit de Dieu, esprit infini, ces esprits créés et par conséquent finis, on aperçoit entre celui-là et ceux-ci un abîme si insondable, que ces purs esprits à côté de celui de Dieu ont l'air d'être des substances grossières! C'est ce qui a fait croire à de grands théologiens que tout ce qui est créé, voire les anges les plus purs des hiérarchies suprêmes, aurait nécessairement en eux quelque chose de corporel.

L'Ange de l'École prouve qu'en cela ses contradicteurs se sont trompés, les termes de la Révélation comme celui-ci :

Qui creavit angelos suos spiritus, ne laissant place à aucune équivoque, pas plus que le concile de Latran lorsqu'il précise l'existence de trois catégories de substances : la *corporelle*, la *spirituelle* et l'unique composé de l'une et de l'autre, dans *l'homme*. Il n'est pas révélé en effet que Dieu ait soufflé sur les anges un souffle de vie ainsi que sur la face du corps humain pétri de limon ; mais simplement qu'il a créé des esprits et qu'il les a appelés anges.

Sans doute, le séraphin le plus parfait est infiniment éloigné en pureté spirituelle de l'Esprit des esprits ; mais il n'est pas moins vrai que l'ange le moins pur n'a rien qui puisse tomber sous nos sens, rien même qui puisse être comparé à une substance fluide qui serait aussi subtile ou plus subtile que notre lumière.

L'on se fait aisément une idée de l'essence spirituelle, c'est-à-dire de la spiritualité des esprits par ce fait qu'à l'aide des concepts que nous avons de la matière, nous savons nous former des concepts opposés. Par exemple il est manifeste que tout corps parce qu'il est constitué par la matière, tombe sous nos sens, qu'il est composé de parties, molécules ou atomes, et que, par lui-même il est essentiellement inerté. — Je conçois donc une substance qui ne tombe sous mes sens d'aucune façon, qui est absolument simple, simple si vous voulez comme l'atome déjà invisible par la pensée ; et qui en même temps, au lieu d'inerte, est essentiellement vive, spontanément opérative. Eh bien ! ces trois termes réunis constituent évidemment une autre substance, une substance diamétralement opposée à la matière, et cette substance, je dis que c'est l'esprit. Raisonnement qui m'amène à conclure que l'esprit existe, qu'il y a des êtres immatériels et que ces êtres sont *l'invers* des êtres corporels.

Les esprits sont l'invers des corps. Les esprits et les corps ne se ressemblent que par leur qualité réciproque d'impénétrabilité.

Car je constate en même temps, grâce à l'axiome des physiciens : 1^o que toute substance matérielle est impénétrable par une autre substance matérielle ; 2^o que toutes sont d'une même essence matérielle ; et je dis : toutes les substances de

même essence sont impénétrables les unes aux autres. Or les substances spirituelles subsistent toutes par la spiritualité qui est leur essence. Donc toutes les substances spirituelles sont impénétrables entre elles.

Mais un esprit pur n'est pas seulement impénétrable à cause de sa substance; il l'est de plus, à cause de sa personnalité qui d'ailleurs ne se distingue pas de sa substance. L'ange par conséquent est impénétrable selon tout son être et surtout en tant qu'il est une personne. Or une personne est une hypostase rationnelle et une hypostase est une substance singulière, complète, et subsistant par soi séparément à d'autres semblables. Ce qui permet de définir l'ange : *une substance intelligente, affranchie de tout corps et de toute matière.*

Personnes humaines, nous mesurons à la nôtre l'impénétrabilité des célestes intelligentes. Chacun a conscience de son impénétrabilité parsonnelle. Moi, je sais que de même qu'il ne m'est pas donné de pénétrer vos puissances intellectuelles, vos décisions, vos actes humains; il vous est pareillement impossible de connaître mes idées, mes pensées, mes volontés, à moins que je ne vous les traduise en faisant intervenir les fonctions de relation qui nous sont communes. — Mon ange gardien lui-même n'aura connaissance de mes opérations spirituelles que pour autant qu'il en saisisse la manifestation extérieure, corporelle.

Aussi je puis dans la prière, lui exprimer mes désirs et il me comprend. S'il me voit maintenant joyeux, il se réjouit avec moi; il compatit à mes peines légitimes et perçoit facilement mes nécessités. A son tour il se communique, il me parle ou m'inspire par des sentiments, des impressions, en agissant à la façon de mon âme, c'est-à-dire spirituellement sur mon cerveau, mes nerfs, mes organes. Et ce sourire mystérieux, ces contentements, ces douceurs que provoque le constant appel au bien du bon ange sont moins rares, à coup sûr, que les malaises, les troubles et les frissons de la tentation du Mauvais!

Et mieux que nous ne parlons le langage de la parole, des signes et de l'écriture, les anges conversent entre eux; et nous

aurons bientôt l'occasion de comprendre que nos relations humaines, auprès des leurs, sont de vraies bouderies.

Dieu, lui l'infini en toutes choses, en raison de son domaine absolu et souveraine ubiquité, pénètre les personnes angéliques et les humaines, connaît les actes de notre âme avant l'existence de notre âme; sait ce qu'aurait fait ou non et ce que ferait ou ne ferait pas, telle circonstance étant donnée, chaque ange et chaque homme en particulier; car sa science s'étend aux choses conditionnelles libres. — Les personnes angéliques, en raison de l'éminence essentielle de leur substance spirituelle, pénètrent les substances qui forment des corps. La pénétration de la molécule et de l'atome par l'esprit, que note saint Denis, est nécessaire pour que les créatures visibles ne puissent opposer aux anges un obstacle de nature à contrarier leurs fonctions dans l'univers.

*
* *

La question de l'impénétrabilité nous amène à parler de la manière d'être des corps et des esprits par rapport à leur emplacement et l'on va voir que sous ce rapport également, ceux-ci l'emportent encore de beaucoup sur ceux-là.

Les corps sont impénétrables entre eux et ils sont pénétrés par les anges. L'impénétrabilité matérielle est l'impossibilité pour deux molécules, deux atomes d'occuper à la fois la même place. — Plongez un bâton dans l'eau. La place que prendra le bois ne sera plus occupée par le liquide. Le rayon lumineux lui-même ne pénètre pas le verre qu'il traverse si intégralement malgré la densité de cette substance. La preuve, c'est qu'il arrivera que le rayon, à ce contact, soit brisé, décomposé en iris. Il est donc évident que les corps sont forcés de se faire place. Les esprits sont dans le même cas entre eux, et à plus forte raison; attendu que non seulement eux aussi ils sont impénétrables, selon toute leur substance, qui n'est composée ni de molécules, ni d'atomes; mais qu'encore un esprit ne peut en traverser un autre comme la lumière traverse le cristal.

Nous savons que le lieu des anges est le ciel et que le lieu

des corps est l'univers. Nous n'ignorons pas que si les corps, même celui de l'homme — sans être spiritualisé — ne peuvent être admis au ciel, les anges, au contraire ont le pouvoir d'envahir l'univers, disposant, mouvant, assistant, traversant et pénétrant les corps qui le constituent. Cependant puisque ces purs esprits n'ont pas à se garer pour les créatures corporelles et qu'ils sont tout à fait *indépendants de la matière*, il est clair que dans l'univers qui n'est autre chose qu'une immensité continue de matière sans aucun vide, les anges qui y sont, doivent y être « à leur place » *autrement que n'y sont les corps*. Une place, un endroit, un lieu est la partie d'espace remplie par un corps, ou par plusieurs corps déterminés. Ma place à moi est circonscrite suivant le milieu, par les objets, ou les substances, soit air, soit eau, que je dois écarter ou toucher pour y être. Les corps occupent donc leur place respective d'une manière *circonscriptive*, c'est-à-dire qu'ils y sont circonscrits par les corps ou les substances environnantes.

Les anges, eux qui ne se laissent circonscrire par rien; qui circonscrivent plutôt tout ce qu'ils touchent, n'ont à proprement parler de place nulle part. Puisqu'il ressort de ce que nous disions que *la place* est une conception que nous nous faisons en appuyant notre manière de penser sur la nature des choses visibles. La place, le lieu est un espace; mais l'espace au spirituel, n'existe pas; les esprits n'ayant pas plus à tenir compte de l'espace que des corps qui le déterminent. *L'espace est déterminé par les corps*. Or les esprits ne basent pas comme nous leurs raisonnements sur la matière.

Nous dirons donc que les anges n'occupent dans l'univers aucune place; mais *qu'ils y sont présents et qu'ils y définissent leur présence ici ou là par l'action qu'ils exercent sur les corps*.

Ainsi tandis que les corps occupent leur place d'une manière circonscriptive, les anges sont présents d'une manière *définitive*. Nous insistons sur la différence qu'il y a entre occuper une place et être présent. Le premier terme concerne les choses et le second les personnes. Une chose n'est pas présente; elle est à sa place. La présence offre une idée impérative de préséance sur les brutes. Il est préférable

de dire qu'une personne se présente ou qu'elle est présente.

Il est certain qu'un même ange peut être présent à la fois définitivement à plusieurs endroits séparés, dont l'ampleur de son opération définira l'éloignement; et cela sans nécessiter cette présence aux endroits intermédiaires. Une comparaison vous le fera saisir. Vous aussi, en étendant les bras, vous pouvez agir avec vos mains sur des objets éloignés les uns des autres sans toucher à ceux qui sont entre.

Du mode de la présence angélique déduisons qu'un même ange doit avoir la faculté de *manifestar* sa présence, de se rendre visible, d'agir sur les sens des hommes à *plusieurs endroits en même temps*. Par suite du pouvoir surnaturel qui leur est donné pour agir dans la nature, suivant les circonstances de leurs offices auprès de nous, il arrive dit saint Thomas, que ces esprits très puissants et très agiles agglomèrent, condensent et disposent des substances matérielles empruntées aux éléments, et en façonnant des figures d'hommes ou d'animaux (1) qu'ils mettent en mouvement. Ce n'est là qu'une réalité passagère, mais c'en est une. Eh bien! dès lors que l'ange agit sur chaque endroit *selon toute sa vertu*, indivisible qu'elle est comme son esprit, rien ne semble empêcher qu'en ces mêmes endroits il apparaisse tout d'un coup sous diverses figures.

A la question de la présence des esprits dans le monde se rattache celle de l'infestation et de l'obsession diaboliques, ou pouvoir qu'a le démon d'imposer son influence nuisible aux biens de l'homme, de vexer physiquement son corps et même d'y faire invasion et de le posséder, en enchaînant en quelque sorte l'âme afin d'agir à sa place. — Marguerite X... morte en 1896, avait été, à la suite de sortilèges, possédée par plusieurs milliers de démons à la fois (2). Ce fait et d'autres en grand nombre de la présence de plusieurs démons dans un seul possédé, rendent difficile à croire qu'un seul démon se

(1) Saint Raphaël apparaissait en guide voyageur (*livre de Tobie*). Saint Michel apparut sous l'aspect d'un taureau, emblème de force (Alban Butler, *l'ie des Saints*, t. III p. 76, 8 mai). — Voir le mode de ces apparitions, numéro du 15 juillet 1899 de cette revue. *La Réalité des apparitions angéliques*, p. 81, par Dom B. Maréchaux.

(2) Voir numéro de janvier 1901 de cette revue : *Une possession diabolique compliquée de magie en Auvergne*.

mette en peine, s'il en a *peut-être* le pouvoir, de posséder plusieurs sujets en même temps. Hélas! ils sont légion, et l'on voit s'ils s'entr'aident!...

A savoir si les anges, certainement plus puissants que les démons, ont aussi la faculté d'exercer dans l'homme ou les animaux une possession semblable à la possession démoniaque, en d'autres termes, de réaliser une possession angélique. Pour écarter le doute à cet égard, il suffit de songer que la possession diabolique n'est autre chose qu'une usurpation pratiquée, en dépit des droits de l'homme, par le père du mensonge qui est passé maître en fait d'injustice. Comment supposer que des esprits glorifiés dans le bien, désormais impeccables, puissent se rendre coupables d'un tel crime!

Nous avons dès maintenant une notion de la présence des esprits bienheureux sur la terre. Leur présence au ciel est de même nature, sauf que là où il n'y a plus de corps à mouvoir leur force s'exerce entre eux pour le bien de tous. Ce qu'est la force d'esprit, qui n'a ni membres, ni muscles, ni nerfs, nous le verrons.

(A suivre.)

A. VAN MONS.



DE L'INSTINCT ⁽¹⁾

Dans ce *Mémoire*, je m'étais proposé d'abord de m'occuper uniquement des oiseaux et de leurs mœurs, et je voulais entrer d'emblée dans mon sujet sans préambule philosophique, mais le besoin de précision et de clarté s'est vite fait sentir. Je voyais le mot *instinct* employé par différents auteurs dans des sens si divers, que j'ai cru nécessaire de dire, à mon tour, ce que j'entendais par instinct, avant de dissenter à ce sujet; et pour parvenir à tracer nettement les limites de l'instinct, j'ai été conduit à exposer quelques notions générales de cosmologie et de psychologie.

A la surface de la terre, nous distinguons les corps bruts et les corps vivants, et la caractéristique de la vie est le mouvement spontané, suivant cette définition de saint Thomas : *Vita est activitas seipsam movens*. Les corps bruts qui forment le monde inorganique n'ont pas la faculté de se mouvoir par eux-mêmes. Ils n'ont pas la capacité de recevoir et de transmettre le mouvement. On leur a prêté des forces internes attractives et répulsives; mais nous sommes de plus en plus convaincus que toutes ces forces sont fictives, et que jamais un corps brut ne prend un mouvement, ne le modifie et ne le transmet que par suite d'impulsions directes ou par voie de choc. C'est en partie pour démontrer ce point fondamental que nous avons entrepris notre essai sur la synthèse des forces physiques, qui a déjà reçu un complément, et qui ne tardera pas, nous l'espérons, à recevoir sa conclusion.

Pour nous, la distinction entre les corps bruts ou vivants est donc nettement déterminée par la présence d'un principe propre de mouvement, et comme l'instinct, par son étymologie (ἐν στήθεσιν), indique l'existence d'un stimulant intérieur, les corps bruts ne sont pas susceptibles d'instinct, et c'est par

(1) Extrait d'un *Mémoire* communiqué au troisième Congrès scientifique international des catholiques, à Bruxelles.

métaphore qu'on leur attribue des tendances et des inclinations.

Voyons maintenant si l'on peut accorder l'instinct à tous les êtres vivants, aux végétaux comme aux animaux. Ils ont en commun les fonctions de nutrition et de reproduction qui constituent proprement la vie végétative; mais dans le mode d'exercice de ces fonctions, interviennent de notables différences qui se manifestent chez les animaux par la locomotion et la sensibilité.

Pendant tout le cours de sa vie, la plante se nourrit en absorbant sur place des liquides et des gaz, et cette absorption s'opère par le seul jeu des forces physico-chimiques, mais la formation des cellules, des tissus et des divers organes dépend du principe de vie ou âme végétative.

Pour l'animal, les débuts de la vie sont analogues à ceux de la plante. Le germe, dans l'œuf comme dans la graine, se développe d'abord aux dépens des provisions alimentaires qui l'entourent; mais, dès que ces réserves sont épuisées, le mode de nutrition est totalement changé, et le petit animal intervient, par son activité propre, dans la recherche et l'absorption des aliments, soit en suçant le lait de sa mère, soit en réclamant la becquée, soit en dévorant la proie ou rongant la feuille sur laquelle il est né, soit en agitant des cils vibratiles pour pêcher sa nourriture dans l'eau, soit de toute autre façon. En tout cas, on peut saisir des mouvements extérieurs qui procèdent de l'activité interne et ont pour but de coopérer à la nutrition du petit animal. La faculté de locomotion totale ou partielle apparaît donc pour lui dès qu'il a rompu ses premières enveloppes, et c'est par elle qu'il se développe et se conserve. Mais si les mouvements se produisaient au hasard, ils n'atteindraient pas leur but, et c'est grâce aux indications de la sensibilité qu'ils sont coordonnés. Tous les animaux ont au moins le sens du toucher; plusieurs ont les cinq sens de l'homme et peut-être quelques-uns possèdent en outre des sens que nous ignorons.

Cette faculté de sentir est ordinairement donnée comme caractéristique du règne animal, et l'on oppose la vie sensitive des animaux à la vie végétative des plantes; mais si l'on

remonte au principe même de la vie qu'on peut appeler âme (*anima*) avec les scolastiques, l'âme sensitive n'est point opposée, mais simplement supérieure à l'âme végétative. Elle remplit toutes les fonctions de cette dernière avec une perfection plus grande qui provient de la double puissance de sentir et de se mouvoir.

Maintenant, quelle part devons-nous faire à l'instinct dans le jeu des forces vitales? A nous en tenir au sens étymologique de stimulant intérieur, tous les phénomènes de la vie proprement dite pourraient être rapportés à l'instinct, puisque tous dérivent d'une activité interne; mais l'usage, qui fait la langue, rapporte à l'instinct seulement les actes extérieurs, et non pas ceux qui s'accomplissent à l'intérieur des corps vivants. Il en résulte que l'instinct ne doit pas être attribué aux plantes; et que, dans son application aux animaux, il doit être restreint aux faits externes. Ainsi, pour les fonctions de nutrition, l'instinct dirigera la recherche et la préhension des aliments, mais la digestion, la circulation, l'assimilation, la formation des cellules et des tissus ne lui seront pas rapportées. De même, pour les fonctions de reproduction, les actes extérieurs qui y concourent appartiennent seuls à l'instinct, comme le rapprochement des sexes, la construction des nids, le soin des parents pour approvisionner à l'avance des larves qu'ils ne verront jamais, ou pour nourrir au jour le jour des petits nouvellement éclos. Mais le développement du fœtus dans le sein de la mère échappe à l'instinct, au même titre que les fonctions de nutrition.

D'après ces explications, il semble que l'instinct pourrait se définir : un stimulant intérieur qui détermine et dirige les actes extérieurs de la vie sensitive; et cette définition pourrait suffire, s'il ne s'agissait que des animaux sans raison. Mais elle est insuffisante si on veut l'appliquer à la fois à l'âme humaine et à l'âme des bêtes. De nouvelles notions et de nouveaux termes doivent être élucidés.

Et d'abord, quels sont les éléments de la vie sensitive? On y peut distinguer les émotions, les perceptions et les appétits.

L'animal éprouve des émotions de plaisir et de douleur : il

jouit et il souffre; et comme on ne peut jouir ou souffrir sans en avoir conscience, il perçoit spontanément les émotions qu'il éprouve. Il perçoit aussi par les organes des sens les qualités sensibles des objets extérieurs. De plus, pour atteindre sa fin qui consiste à développer et propager la vie qu'il a reçue, il est incliné à rechercher et à fuir certains objets, et ces inclinations, appétits ou passions déterminent ses mouvements.

En définitive, on peut trouver dans l'animal, comme dans l'homme, des faits correspondants à ces trois expressions : sentir, connaître et agir; et c'est ici surtout qu'il est absolument nécessaire pour éviter la confusion des termes, d'établir des distinctions bien tranchées.

Pour quelques auteurs, le mot *sentir*, et aussi son dérivé *sensibilité*, résume toute la vie sensitive et comprend, par conséquent : 1° les émotions de plaisir et de douleur; 2° la perception des sens, et 3° les mouvements réactifs, appétits et passions. D'autres retirent la perception des sens de la faculté de sentir pour la faire rentrer dans la faculté de connaître, et restreignent la sensation à signifier uniquement le plaisir ou la douleur. Comme, d'ailleurs, ils donnent le nom d'intelligence à la faculté de connaître en général, ils sont en droit d'attribuer l'intelligence aux animaux. Pour ce qui est des mouvements de réaction, quels que soient leur nature, mouvements du corps ou mouvements de l'âme, ils appartiennent sans conteste à l'activité, et lorsqu'ils sont provoqués par une connaissance, on peut les appeler volontaires. Donc, les facultés de l'animal ainsi que celles de l'homme peuvent être divisées en sensibilité, intelligence et volonté. Mais hâtons-nous d'ajouter que ces dénominations, avec des éléments communs, en embrassent d'autres nouveaux et bien supérieurs, quand on s'élève de la vie sensible à la vie raisonnable. La raison, en effet, perfectionne, non seulement la faculté de connaître, mais celles de sentir et d'agir.

L'animal, comme nous l'avons dit ailleurs (1), et comme l'enseigne saint Thomas, possède la perception des sens et

(1) *Quelques faits d'instinct mis en face du transformisme*, publiés dans le *Cosmos*, août 1891.

l'estimative pour acquérir des connaissances, avec l'imagination et la mémoire pour les conserver; mais en lui toutes ces puissances sont limitées aux phénomènes concrets. C'est la raison qui donne à l'homme de percevoir les notions premières et les principes premiers (raison intuitive); c'est elle qui lui permet d'abstraire, de comparer, de généraliser, de juger, de raisonner (raison discursive). Les auteurs qui réservent le nom d'intelligence à toutes ces fonctions de la raison refusent par suite l'intelligence aux animaux, et c'est une conséquence nécessaire du sens qu'ils attachent à ce mot. Je ne les blâme pas de vouloir conserver au terme *intelligence* le sens élevé que beaucoup de philosophes lui ont donné. Je leur ferai cependant observer qu'alors le mot *intelligence* fait double emploi avec le mot *raison*, et que la faculté générale de connaître n'a pas d'expression simple qui la représente. De plus, si l'on consulte les programmes de l'enseignement et les cours classiques de philosophie en France, on les verra presque tous attribuer la perception des sens à l'intelligence. Vouloir réagir contre ce courant me paraît inutile, et je crois préférable, pour être mieux compris, d'accorder l'intelligence à l'animal en spécifiant que je lui refuse la raison qui, de tout temps, a été la véritable caractéristique de l'homme (*animal rationale*).

Outre l'intelligence, la raison perfectionne aussi la sensibilité et l'activité. De même que la perfection des sens provoque des sensations de plaisir et de douleur, la perception des idées rationnelles, du vrai, du beau et du bon ou de leurs opposés développe des sentiments de joie et de tristesse; et ces émotions supérieures, qui atteignent leur apogée dans le sentiment religieux, sont un fruit de la vie raisonnable. Car, en élevant l'intelligence aux conceptions les plus hautes, elle élève du même coup la sensibilité jusqu'aux sentiments les plus purs et les plus nobles.

C'est aussi grâce à la présence de la raison que l'âme humaine devient capable de liberté et de moralité. L'activité spontanée dans l'animal se transforme en volonté réfléchie et libre dans l'homme.

Et l'instinct, que devient-il dans ce passage de la vie

sensitive à la vie raisonnable? Son empire diminue à mesure que le domaine de la raison s'étend, et il s'évanouirait complètement, si tous les actes humains étaient libres et réfléchis. Pour adapter à l'homme la définition de l'instinct proposée ci-dessus pour le pur animal, il faut donc insérer un mot de plus et dire : « L'instinct est un stimulant intérieur qui détermine et dirige les actes extérieurs et *indélibérés* de la vie sensitive. » Comme certains actes indélibérés sont le produit de l'habitude ou de l'hérédité, et non de l'instinct, il faudrait, pour les exclure de la définition, ajouter encore une restriction et dire : « L'instinct est un stimulant intérieur qui détermine et dirige les actes extérieurs de la vie sensitive indélibérés et purement naturels, c'est-à-dire ni acquis par l'habitude, ni transmis par atavisme. »

Pour pénétrer plus avant dans la nature de l'instinct, pour remonter à l'origine de ce stimulant intérieur il faut recourir à des données métaphysiques, à des principes de raison pure ou même de *foi*. Et pourquoi ne le ferions-nous pas dans les discussions entre catholiques?

Nos adversaires ne se gênent pas pour poser, sans preuves, des affirmations qu'ils déclarent incontestables. M. Edmond Perrier, par exemple, dans son *Éloge de M. de Quatrefages*, présenté à l'Académie des sciences, le 26 février 1894, s'exprime ainsi : « Nous ne connaissons qu'un seul mode de formation des corps vivant à la surface du globe, la génération, et ce serait aller contre les principes fondamentaux de la science que de supposer gratuitement, contrairement à tous les faits observés, qu'il en ait existé d'autres.

« Les faits forcent donc à admettre que les formes vivantes actuelles, si différentes qu'elles soient des formes anciennes, en proviennent par une suite ininterrompue de générations. La réalité du transformisme est par cela même invinciblement et scientifiquement démontrée. »

Ainsi, recourir à un Dieu créateur pour expliquer la formation des corps vivants, c'est, d'après cet auteur, imaginer une hypothèse gratuite qui va contre les principes fondamentaux de la science, et le transformisme est scientifiquement démontré pour ce positiviste, parce qu'il n'a pas constaté la

création d'une espèce nouvelle. A-t-il constaté davantage la transformation d'une espèce en une autre? Et ne pourrait-on pas lui rétorquer son argument en cette sorte : C'est une hypothèse gratuite et contraire à tous les faits observés, qu'une espèce se transforme en une autre. Or, il existe actuellement des espèces qui n'existaient pas autrefois. Donc, dans l'intervalle, il y a eu création d'espèces nouvelles?

Mais je n'ai pas l'intention de discuter ici avec M. Edmond Perrier, et je ne l'ai cité que pour montrer comment on procède dans certain camp où l'on parle beaucoup de liberté de pensée, et où l'on commence par déclarer *hors de toute conteste* (1) une proposition qui s'apaise par la base toutes les opinions des adversaires. En présence de ces affirmations audacieuses, ne craignons pas, nous catholiques, d'affirmer aussi nos croyances, et, au besoin, de nous appuyer sur elles dans les questions qui nous divisent. Personnellement, je me suis inspiré autrefois de l'étude de l'Eucharistie pour éclairer mes idées sur la constitution de la matière; et aujourd'hui, je m'inspire de l'étude de la grâce pour préciser la nature de l'instinct.

Je dis donc que l'instinct joue, dans l'ordre naturel, un rôle analogue à celui de la grâce dans l'ordre surnaturel, avec cette différence que la grâce répond au concours de Dieu dans tous les actes de la vie surnaturelle, tandis que l'instinct ne représente le concours de Dieu, dans l'ordre naturel, que pour les actes extérieurs et indélébiles de la vie sensitive.

D'après l'enseignement catholique, les dons surnaturels de la grâce sont attribués, par appropriation, à la troisième personne de la sainte Trinité, à l'Esprit d'amour, et l'on peut également rapporter à ce divin esprit tous les dons de l'ordre naturel. C'est bien de lui qu'on peut dire avec le poète.

*Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
Mens agitat molem...*

C'est par lui que le quadrupède court, que le poisson nage et que l'oiseau vole. Car, outre l'impulsion première, source

(1) *Comptes rendus de l'Académie des sciences. Séance du 26 février 1894. Eloge de M. de Quatrefages, par M. Edmond Perrier.*

de la vie, il y a dans l'être vivant une impulsion permanente qui le porte à rechercher ce qui lui est utile et à fuir ce qui lui est nuisible ; et ce stimulant intérieur, cette sorte d'inspiration perpétuelle, cet instinct, en un mot, est peut-être le don le plus merveilleux du Saint-Esprit dans l'ordre naturel, ou du moins, c'est celui qui nous manifeste le mieux les soins admirables de la Providence et les prodiges de sagesse et de bonté multipliés à l'infini pour subvenir aux besoins des plus faibles créatures. Les hommes les plus indifférents ne peuvent s'empêcher d'admirer les ressources incroyables que renferme l'instinct des animaux. Malheureusement, beaucoup s'arrêtent au fait matériel qui les étonne, et ne remontent pas à la cause, à cette motion divine, à cet Esprit de vie qui souffle où il veut, et fait accomplir aux plus humbles des insectes des merveilles d'art et d'industrie devant lesquelles tout le génie de l'homme est obligé de se confondre et d'avouer son impuissance.

Lisez les *Mémoires* de Réaumur ou les *Souvenirs entomologiques* de M. J.-H. Fabre, et vous trouverez, observés avec amour et décrits avec charme, les chefs-d'œuvre de petits artistes qui n'ont jamais fait d'apprentissage et atteignent du premier coup le plus haut degré de leur art. Personne n'osera soutenir qu'ils ont conçu et exécuté par leurs seules forces ces prodiges d'industrie ; mais, pour écarter une intervention divine, plusieurs ont recours à un progrès indéfini de l'espèce et à une transmission continue de tous les perfectionnements accomplis dans le passé. Ce recours est-il admissible ? Ces prétendus progrès, les a-t-on constatés ? En certains cas même, est-il possible de les concevoir ? Examinez, par exemple, le problème des cellules de l'abeille : dans un espace donné, construire, avec un minimum de dépense de cire, le plus grand nombre possible de cellules ayant un volume déterminé. Lorsque l'habile ouvrière l'a résolu pratiquement, à l'aide de ses mandibules, avec une exactitude mathématique, quel perfectionnement pouvez-vous imaginer ? Je me rappellerai toujours la douce jouissance que j'éprouvai, en le résolvant autrefois par le calcul. Ce n'était pas la satisfaction ordinaire que l'on ressent après avoir trouvé la solution d'un

problème quelconque. C'était une émotion profonde qui tenait du sentiment religieux. Comment, me disais-je, ce petit insecte réalise-t-il, à coup sûr, le résultat d'un savant calcul? Et la réponse jaillissait immédiate : *Digitus Dei est hic*. C'est l'Esprit de Dieu qui dirige ses délicats instruments de travail.

Est-ce à dire que l'édifice construit n'est pas l'œuvre de l'insecte? Nullement. Les actes surnaturels dans lesquels le Saint-Esprit opère en nous par sa grâce nous appartiennent réellement; ils sont nôtres, mais non pas de nous seuls, suivant l'expression de saint Paul : *Non ego autem, sed gratia Dei mecum*. Ainsi en est-il des actes instinctifs; dans le cas actuel, il faut dire que la cellule est l'œuvre de l'abeille, mais non de l'abeille seule. L'Esprit divin lui prête son concours, et elle opère avec lui.

Nous venons de signaler des analogies entre l'instinct et la grâce; nous devons aussi marquer une différence essentielle dans la distribution et l'efficacité. La grâce, purement gratuite, est distribuée aux hommes avec une grande diversité, comme elle agit sur des volontés libres, son action peut être agréée ou repoussée. L'instinct, au contraire, est identique dans tous les individus de même espèce et obtient nécessairement son effet. Ce n'est pas un obstacle à la variété et à la beauté du monde organique. Car les espèces d'êtres vivants se comptent par centaines de mille, et les instincts sont diversifiés en même proportion. Aussi les naturalistes qui ne se bornent pas à disséquer dans un laboratoire ou à collectionner dans un cabinet, mais qui observent les animaux pour surprendre les secrets de leur vie intime, ces vrais amants de la nature, nous révèlent chaque jour de nouveaux prodiges de l'instinct.

Selon nous, ces études de mœurs sont le moyen le plus sûr d'arriver à une classification exacte du règne animal, parce que les différences tirées de la conformation des organes sont moins fixes que les caractères déduits de l'instinct, et la raison de ce fait est facile à comprendre. Les organes, en effet, sont soumis à l'influence des milieux qui déterminent de nombreuses modifications, et cette influence agit du dehors au dedans, directement sur le corps de l'animal, et indirectement

tement sur son âme, tandis que l'instinct agit du dedans au dehors, directement sur l'âme et indirectement sur le corps. Or, il est évident que les aptitudes de l'âme, ce principe de vie qui organise le corps, doivent passer en première ligne pour la détermination des espèces, et ces aptitudes se font jour dans les actes instinctifs.

Parmi les manifestations de l'instinct, celles qui se prêtent le mieux à l'étude sont les constructions de demeures, si fréquentes dans les deux classes des insectes et des oiseaux. Nous avons mentionné plus haut la cellule de l'abeille, et nous avons admiré son architecture. Revenons encore sur ce produit de l'instinct, pour opposer sa fixité aux variations déterminées par l'influence des milieux et aussi par l'intervention de l'homme. L'apiculture est un art très ancien, chanté par Virgile, et les abeilles rentrent dans la catégorie des animaux domestiques qui offrent des races diverses. Mais, au milieu des variations de taille, de couleur et autres qui caractérisent les différentes races, la construction des cellules n'a pas subi la moindre altération. C'est toujours un prisme hexagonal régulier, surmonté par un pointement pyramidal, dont les plans font un angle constant avec les faces du prisme. L'ouvrière peut changer d'aspect, son miel peut être blanc ou jaune, suivant les fleurs qu'elle butine, mais les angles de sa cellule sont invariables. Voilà donc un caractère vraiment spécifique, qui se retrouve parmi toutes les races de l'abeille, et qui échappe à toutes les influences, soit des agents naturels, soit de l'industrie humaine.

Il est vrai que l'homme peut communiquer aux animaux soumis à la domesticité des habitudes qui revêtent comme l'instinct le caractère de la spontanéité, et se transmettent plus ou moins par la génération ; mais c'est en agissant sur le corps de l'animal qu'il obtient ces résultats, et je ne sais pas qu'il ait réussi à modifier l'art des constructions dans ceux qui le possèdent. Il fera accepter un nid artificiel à un oiseau, mais il n'obtiendra pas qu'il en construise un sur un plan tout nouveau, en abandonnant la pratique de ses ancêtres. Je sais qu'on a fait grand bruit de certains progrès architectoniques des oiseaux, et je me propose d'examiner ce point en

détail dans le chapitre suivant. Présentement, pour terminer celui-ci, je veux montrer encore que la nature, loin de tendre à transformer peu à peu les espèces, s'oppose plutôt aux modifications propres à entraver la propagation ou altérer la pureté des types spécifiques, et ne les tolère que d'une manière accidentelle et transitoire.

Prenons, cette fois, nos exemples dans le règne animal. A l'origine, Dieu a donné aux plantes la puissance de se reproduire, chacune suivant son espèce, et la plupart des variations, qui dérivent de l'influence des milieux, sont avantageuses à la conservation du type primitif. Si parfois elles tendent à le détruire ou à le transformer, ce sont des exceptions qui confirment la règle. Ainsi l'homme, par des cultures artificielles, produit une multitude de fleurs pleines, impuissantes à donner des semences fécondes; mais, dans l'état de la nature, les fleurs pleines sont un très rare phénomène que j'ai rencontré deux fois seulement, quoique mes excursions botaniques se comptent par centaines. Une première fois, c'était la cardamine des prés qui m'offrait des fleurs doubles. Elle croissait sur du fumier, et j'attribuai la transformation des étamines en pétales à l'excès des substances nutritives. La deuxième fois, je fus plus étonné parce que je ne découvris aucune cause apparente du fait, et qu'il s'agissait d'une humble petite plante (*corrigiola littoralis*), que je n'aurais pas soupçonnée de se prêter à une pareille métamorphose (1).

Si l'homme, en multipliant les pétales des corolles brillantes, fait avorter à dessein les ovules, pour accroître l'éclat des couleurs, il sait aussi diversifier les formes des fruits et des fleurs par des fécondations artificielles et produire ainsi les hybrides. Ces procédés nuisent à la pureté des types spécifiques, mais ne sauraient en créer de nouveaux. Ce que le jardinier produit par son art, la nature le fait aussi quelquefois, mais par accident; et comme elle ne vise aucunement à perpétuer les hybrides qu'elle a réalisés, ils disparaissent d'or-

(1) Depuis que j'ai rédigé ce mémoire, je me suis souvenu qu'au lieu même où croissait la corrigiole à fleurs pleines, sur les bords du canal de Nantes à Brest, les gens du village voisin venaient laver leur lessive, et j'ai pensé que les eaux grasses, épanchées sur le sable d'alentour, avaient déterminé le phénomène.

dinaire très vite. Je citerai à ce sujet un des exemples qui m'ont le plus frappé.

Sur les bords du canal de Nantes à Brest, à deux kilomètres environ de sa jonction avec l'Oust, affluent de la Vilaine, fleurissait en abondance la linaira commune (*linaria vulgaris*). Vis-à-vis, sur un coteau schisteux, abondait aussi la linaira striée (*linaria striata*). J'avais parcouru bien des fois ces lieux sans rien remarquer de particulier, et voilà qu'une année, j'aperçois, sur le bord du canal, une touffe vigoureuse d'une linaira qui m'offre nettement le mélange des caractères du *linaria vulgaris* et du *linaria striata*. Ces deux linaires fleurissent bien en même temps, juin-septembre, mais leur corolle personnée ne permet guère d'admettre que le vent ait transporté le pollen de l'une sur le stigmate de l'autre. Les Hyménoptères éprouveraient aussi des difficultés à forcer l'entrée de la corolle dont la gorge est bien fermée par le palais de la lèvre inférieure ; mais il existe plusieurs espèces de petits curculionides, du genre *mecinus*, qui pénètrent à l'intérieur de la fleur pour déposer leurs œufs dans son ovaire, et j'imagine que l'un d'eux, sortant de la corolle d'une linaira striée pour entrer dans celle d'une linaira commune, aura déposé sur le stigmate de la seconde des grains de pollen dérobés à la première, et cette fécondation fortuite aura été l'origine de la plante vigoureuse que j'admirais.

Comme les deux espèces de linaires en question sont vivaces, il était naturel que le produit hybride le fût aussi, et j'ai retrouvé, en effet, à la même place, pendant plusieurs années, la touffe que j'avais d'abord observée. Mais c'est en vain que j'en cherchais d'autres échantillons à l'entour, ce qui me porte à croire qu'elle ne mûrissait pas de graines fertiles. En fin de compte, elle a disparu sans laisser de traces, tandis que les deux espèces-types continuent à fleurir à qui mieux mieux.

La conclusion de ce fait et de bien d'autres semblables, tant pour les animaux que pour les végétaux, c'est que, si les lois de la vie permettent la production d'hybrides, elles ne tendent pas à les conserver, alors même qu'ils surpassent en vigueur les auteurs de leurs jours. Cette vigueur n'existe que pour les fonctions de nutrition, et elle correspond à l'extinction,

ou du moins à l'affaiblissement des fonctions reproductrices. D'où nous pouvons inférer encore que les instincts qui servent à propager la vie sont les plus importants pour la détermination des espèces. Nous avons déjà indiqué ce point de vue dans un mémoire présenté au dernier Congrès, en définissant l'espèce : « L'ensemble des individus qui, soumis aux mêmes influences, manifestent les mêmes instincts, spécialement dans les actes qui se rapportent aux fonctions de reproduction (1). »

R. P. LERAY, *Eudiste*.

(1) Voir le *Cosmos*, août 1891.



RECHERCHES SUR LES MATÉRIALISATIONS DE FANTOMES

(Suite)

Par M. le Dr Paul GIBIER

Directeur de l'Institut bactériologique (Institut Pasteur) de New-York
Ancien interne des hôpitaux de Paris
Ex-assistant de pathologie comparée au Muséum d'histoire naturelle de Paris
Membre de l'Académie des Sciences de New-York;
de la Société des Recherches psychiques de Londres
Chevalier de la Légion d'honneur



II. — Une autre forme féminine qui apparaît à presque toutes les séances réussies de Mrs. Salmon dit se nommer *Musiquita*, prononçant le premier *u* à la manière espagnole ou italienne. Elle a l'air d'une gitana et ne manque jamais de réclamer une guitare. Quand cet instrument est à portée de sa main, elle s'empare de son manche et avec l'ongle de l'index gratte les cordes tout en tenant l'instrument à bras tendu pendant quinze ou vingt secondes, puis disparaît en emportant la guitare dans le cabinet ou après l'avoir déposée à l'entrée.

Je m'abstiendrai de décrire plus longtemps ces apparitions parce qu'elles se sont en partie reproduites avec plus ou moins de similitude dans une autre séance que je rapporterai en détail.

Observation. — Cet important travail de Paul Gibier a paru, d'abord, dans les *Annales des sciences psychiques*, dont le savant directeur, le Dr Dariex, est chef de clinique à l'hôpital des Quinze-Vingts. Nous le publions, parce que nous y voyons la preuve de la réalité des phénomènes démoniaques que certains catholiques et tous les rationalistes s'obstinent à considérer comme simples hallucinations superstitieuses. Après l'avoir cité, nous le réfuterons. Nous continuerons à nous tenir à égale distance des crédules, et des incrédules, des esprits faibles et des esprits forts, de ceux qui ne doutent de rien et de ceux qui doutent de tout.

Élie MÉRIC.

Mais il est un phénomène particulier aux expériences faites avec la cage que je tiens à raconter aussi minutieusement que possible. Le voici :

Passage du médium à travers la porte de la cage

Quand la séance eut duré environ deux heures, la voix de Maudy se fit entendre de l'intérieur de la cage et nous dit que les forces du médium étaient épuisées et que les manifestations allaient cesser. Aussitôt après que Maudy eut fini de parler, la voix de basse d'Ellan s'adressant à moi dit : « Venez recevoir notre médium qui va sortir et aura besoin de vos soins. » Pensant qu'il était temps d'ouvrir la porte de la cage et de délivrer le médium confiné dans cet espace réduit depuis le commencement de l'expérience, j'allais donner plus de lumière lorsque la voix de basse me dit : « N'allumez pas avant que le médium soit sorti. » Comme je n'étais pas prévenu de ce qui allait se passer, je m'avançai alors pour ouvrir la porte dont je sentis le treillis à travers le rideau. A ce moment, ma main fut repoussée doucement mais d'une manière irrésistible, et je vis le rideau se gonfler comme sous la pression d'un corps volumineux. Je saisis la masse qui se présentait devant moi et je fus très surpris de sentir que je tenais une femme évanouie dans mes bras. Je soulevai alors le rideau qui la recouvrait, et Mrs. Salmon (car c'était elle) allait tomber à terre si je ne l'avais retenue. Je l'assis aussitôt sur une chaise où les dames présentes l'aidèrent à se remettre.

Sans perdre une minute et pendant qu'un de mes assistants allumait le gaz, je palpai la cage et particulièrement la porte où je ne sentis rien de particulier. Dès que toutes les lampes furent allumées, nous examinâmes les rideaux du cabinet que nous trouvâmes dans le même état qu'au début de l'expérience. Les tentures furent alors enlevées ; la porte de la cage et chaque maille du treillis sur les différentes parois furent soigneusement inspectées : tout était intact. De même les trois timbres collés sur la fente de la porte et l'ouverture de

la clef du cadenas ; ils étaient tels que je les avais collés après avoir enfermé le médium dans la cage ; le cadenas était en place, passé dans les anneaux à vis et fermé. Je pris la clef de la poche droite de mon gilet où je l'avais placée et j'ouvris ; les charnières de la porte jouèrent librement et je m'assurai qu'elles n'avaient pas été déplacées. Du reste, je m'étais tenu pendant toute la séance à moins d'un mètre de la porte dont j'aurais pu noter les moindres mouvements ; j'écoutais attentivement les sons partis de la cage. Aucun bruit, aucun mouvement suspect n'avait attiré mon attention, et en particulier quand le médium avait été poussé à travers la porte de la cage, je suis sûr de n'avoir entendu, et chacun de nous déclare n'avoir entendu le moindre bruit.

Tel est le phénomène remarquable dont j'ai été témoin dans deux expériences différentes faites dans mon laboratoire à quelques jours d'intervalle, ainsi qu'une troisième fois dans un local en dehors de chez moi.

Mrs. Salmon ne se prête plus à l'expérience de la cage depuis qu'une hémoptysie paraît en avoir été la conséquence. Ses guides ou contrôles lui auraient même interdit l'emploi de la cage métallique comme moyen d'épreuve (*test seance*), et ne lui permettent plus que l'usage du cabinet de bois décrit plus haut. (Voir note D sur le passage du médium à travers le treillis de la porte.)

Expériences faites avec le cabinet

De nombreuses expériences furent faites avec le cabinet de bois. Toutes ne furent pas couronnées d'un égal succès ; ainsi que nous l'avons vu, les résultats obtenus pendant un mois entier furent presque nuls. En rapportant une des meilleures séances que j'ai eues, je pense pouvoir donner une idée suffisante du genre de phénomènes obtenus avec le médium observé. Dans tous les cas, les précautions prises étaient, toutes choses égales, les mêmes et en somme leur description pour une expérience peut être appliquée à toutes les autres.

Toutefois, avant de relater la séance type où le médium est attaché dans le cabinet, je mentionnerai ce fait que, dans plusieurs cas, le médium se tenait avec deux autres personnes, non à l'intérieur, mais en dehors et à la porte du cabinet. Le médium posait ses mains sur le bras gauche de la personne se tenant au milieu et un rideau de couleur sombre était placé (de manière à ne laisser voir que leur tête), sur les trois personnes ainsi disposées et faisant face aux autres assistants. La lumière était réglée comme dans les autres expériences. Dans ces conditions, nous avons tous vu des mains de différentes grandeurs venir du cabinet et caresser l'épaule, la tête ou le cou des personnes placées à la droite du médium. Comme nous nous remplacions à tour de rôle dans cette position, lorsque ce fut mon tour, je me mis au milieu, le médium étant à ma gauche et une autre personne à ma droite. Le médium posa sa main gauche sur mon avant-bras gauche, et sa droite sur mon bras gauche. Au bout d'une minute, je fus touché sur l'épaule droite par une large main d'homme, puis aussitôt après une petite main d'enfant *froide* me tapota sur le cou à droite et ces deux mains furent vues par la personne placée à ma droite. Sans perdre un moment je priai le médium de me toucher le cou avec ses mains qu'elle enleva aussitôt de mon bras et porta à mon cou; ses mains étaient *chaudes*.

Une figure se montra au-dessus de ma tête et fut vue des personnes assises en face de moi. Des objets furent pris de l'intérieur du cabinet et passés entre nos têtes. Les cordes d'une guitare posée sur une table, dans le cabinet, à plus d'un mètre derrière le médium, résonnèrent fortement et à plusieurs reprises, puis l'instrument fut glissé entre les deux personnes assises à la droite du médium. Comme à ce moment j'étais assis en face du cabinet, je pris la guitare et j'éprouvai une certaine résistance quand je l'attirai en dehors. Il eût été impossible au médium de tenir l'instrument dans la position où il se présenta; de plus, ses mains étaient posées sur le bras de la personne placée à sa droite, laquelle n'avait qu'une épaisseur de soie mince (nous étions en été), entre sa peau et les mains du médium qu'elle déclara sentir parfaite-

ment. Plusieurs lignes d'écriture furent tracées au crayon sur une feuille de papier blanc placée près de la guitare, à l'intérieur du cabinet, dans un point que le médium n'aurait pu atteindre de la place où il était.

Mais j'arrive à l'observation d'une séance type avec le cabinet. Les notes de cette observation ont été prises au fur et à mesure de la production des phénomènes, par le D^r L., assistant au laboratoire de l'Institut; et comme de nécessité ces notes étaient laconiques et parfois incomplètes, elles furent complétées le lendemain par celles qui furent rédigées immédiatement après l'expérience par l'une des personnes y ayant assisté (M. T. S., artiste distingué, ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Paris) et par l'auteur.

D^r Paul GIBIER.

(A suivre.)



MAGNÉTISME ET HYPNOTISME ⁽¹⁾

ÉTUDE PHYSIOLOGIQUE, HISTORIQUE ET THÉOLOGIQUE

Comme l'hypnotisme à notre époque a obtenu une grande vogue, grâce surtout à MM. Charcot et Bernheim, et comme les opinions sont encore très partagées à son sujet, les uns ne voulant voir en lui que du charlatanisme, d'autres que du diabolisme, et d'autres encore voulant que tous les faits en soient entièrement naturels ; les uns voulant le proscrire au nom de la morale publique à cause des dangers qu'il fait courir à la santé, à la raison, aux mœurs, etc. ; les autres, au contraire, prônant ses bienfaits sans nombre, et croyant y trouver le remède le plus merveilleux que nous ait apporté le progrès de la science ; quelques-uns enfin voulant s'en servir pour expliquer les miracles qui sont comme la base de la religion catholique, il nous a semblé qu'une étude raisonnée, calme et impartiale, sur le magnétisme et l'hypnotisme serait tout à fait opportune. Nous la diviserons en huit chapitres :

Chapitre I^{er} : Notions générales sur le magnétisme et l'hypnotisme.

Ch. II : Aperçu historique sur le magnétisme et l'hypnotisme.

Ch. III : Phénomènes les plus ordinaires de l'hypnotisme.

Ch. IV : Explication physiologique ou scientifique de ces phénomènes.

Ch. V : Phénomènes de magnétisme absolument inexplicables par la science.

Ch. VI : Avantages et dangers de l'hypnotisme.

(1) *L'Ami du Clergé.*

Ch. VII : L'hypnotisme et la théologie au point de vue théorique.

Ch. VIII : L'hypnotisme et la théologie au point de vue moral et pratique, ou conclusions morales et pratiques.

CHAPITRE I^{er}

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LE MAGNÉTISME ET L'HYPNOTISME

Ces deux mots ont évidemment une étymologie différente : le premier dérivé du mot, tout à la fois grec et latin, *μαγνης*, *magnes*, indique une attraction forte et mystérieuse comme celle de l'aimant sur le fer ; le second dérivé du mot grec *υπνος*, *sommeil*, indique surtout le sommeil mystérieux dans lequel est plongé l'hypnotisé. Mais dans le fait, ces deux mots désignent la même chose avec une nuance un peu différente : le premier désigne surtout le sommeil mystérieux produit par des passes auxquelles ont recours le plus ordinairement les charlatans et tous ceux qui ont pour but surtout d'amuser ou d'étonner les spectateurs ; le second désigne ce même sommeil produit par des moyens plus simples, comme par exemple la fixation du regard sur un objet brillant, des vibrations soudaines, la fascination exercée sur le sujet, etc., sous la direction de médecins ou de savants qui veulent obtenir des résultats médicaux ou scientifiques. Mais beaucoup d'auteurs prennent indistinctement ces deux noms l'un pour l'autre.

La meilleure définition est peut-être celle qu'en donne l'abbé Lelong : « C'est un sommeil artificiel imposé par des moyens spéciaux provenant d'une volonté étrangère, et qui devient comme un état nerveux ou une névrose expérimentale, ainsi que le dit le docteur Charcot. » — « L'hypnose, dit l'abbé Schneider, tient le milieu entre le sommeil qui appesantit et la névrose qui exalte, ou mieux elle tient de l'un et de l'autre. C'est un sommeil nervosé, une partie des facultés est engourdie et une autre plus exaltée que dans le sommeil ordinaire. »

En général, il n'est pas plus difficile de réveiller que d'endormir. Ce sont souvent les mêmes moyens employés ou dans le même sens ou dans un sens contraire qui endorment et qui réveillent. Ceux qui s'endorment eux-mêmes du sommeil hypnotique peuvent aussi se réveiller eux-mêmes, et il y en a qui se réveillent malgré l'hypnotiseur, surtout quand celui-ci demande des choses qui les choquent ou les contraignent trop, comme ils se réveilleraient dans un cauchemar violent.

Nous pouvons poser en principe que toute personne peut magnétiser. Ceux cependant qui peuvent imposer davantage, exercer une influence plus grande, ou mettre plus d'habileté et de persévérance, réussiront mieux que les autres, et quand il s'agit d'une personne qu'ils ont déjà magnétisée, grâce à l'empire qu'ils ont acquis sur elle, ils réussiront on ne peut plus facilement à l'hypnotiser d'autres fois, quelquefois même sans son consentement.

Nous pouvons poser également en principe que toute personne peut être hypnotisée, s'il s'agit du simple sommeil ; elle pourra même l'être malgré elle, et même pour une première fois, pourvu cependant qu'elle veuille se prêter aux épreuves, par exemple à regarder fixement, pendant un certain temps, le même objet brillant posé devant ses yeux. Que de fois aussi des poules ou d'autres oiseaux ou animaux ont été endormis et immobilisés de la même manière ! Ils étaient véritablement hypnotisés. Nous devons ajouter aussi qu'il est des personnes qui sont bien plus facilement hypnotisables que d'autres, grâce à leur sensibilité : ce sont principalement les jeunes gens, et encore plus les femmes, mais surtout celles qui sont nerveuses et hystériques : en langage magnétique, on les appelle *médiums*. Enfin toute personne qui refusera énergiquement de se soumettre aux épreuves ne pourra jamais être hypnotisée ; on peut toujours déjouer toutes les attaques par le rire, la distraction, etc.

S'il est assez facile d'endormir par le magnétisme, il n'est pas aussi facile de faire arriver au somnambulisme : ici c'est le petit nombre qui y est apte ; il y en a très peu surtout qu'on puisse faire arriver au somnambulisme lucide.

Certains somnambules jouissent assurément d'une lucidité très grande, ainsi que nous le dirons plus tard ; cependant, de l'aveu même des plus habiles hypnotiseurs, — à moins d'intervention diabolique que nous étudierons aussi plus tard, — personne n'a jamais établi par des observations sérieuses que le sujet jouit du don de prophétie proprement dite, de l'intelligence de langues jusque-là ignorées complètement, de la connaissance de choses dont antérieurement il n'avait aucune espèce de notion, du don de lire dans la pensée intime du magnétiseur ou de quelque autre que ce soit, de voir à une distance tout à fait considérable, ou à travers des corps entièrement opaques; etc. « Le docteur Bernheim, raconte Mgr Élie Méric, hypnotisa en ma présence un malade de l'hôpital ; c'était un homme de trente-cinq ans, fort et vigoureux, l'invasion du sommeil fut presque instantanée. — « Quand vous vous réveillerez, vous ne me verrez plus, dit M. Bernheim, vous ne m'entendrez plus. » Il souffle sur les yeux du malade et le réveille ; on voit alors se produire les phénomènes connus : M. Bernheim est en face du malade, il lui parle, il le presse, il le touche, et cependant, il n'existe pas pour lui, il est absent. Je me place alors derrière M. Bernheim, et je présente ma montre au malade en disant : « Puisqu'il n'y a rien entre vous et moi, et que M. Bernheim n'est plus ici, quelle heure est-il à ma montre ? » Le malade embarrassé déclare qu'il ne voit pas ma montre et ne peut pas me répondre ; j'insiste, il ne voit rien. — « Mais, pourquoi donc ne voyez-vous pas ma montre ? — Je ne sais pas, entre vous et moi il y a un brouillard qui me fatigue ; » et tout en me répondant il passe sa main sur ses yeux et sur son front, comme un homme qui veut se soustraire à une impression pénible. En d'autres circonstances, la même expérience, souvent répétée, m'a toujours donné un résultat négatif. » De leur côté aussi, pour s'assurer de la chose, les docteurs Simpson et Crampton renfermèrent dans une boîte hermétiquement close et scellée un billet de banque d'une très haute valeur et s'engagèrent à le donner à l'hypnotisé qui, à travers la boîte, pourrait lire le numéro du billet, et personne ne put réussir. — Le docteur Burdin voulut, lui aussi, constater s'il

pourrait trouver un hypnotisé capable de lire seulement à travers un bandeau bien posé sur ses yeux, et il n'arriva jamais qu'à constater l'impuissance ou l'imposture de tous ceux qui essayèrent pour gagner le prix très élevé qu'il avait promis. Ainsi une petite fille de onze ans lisait parfaitement ce qu'on lui remettait entre les mains ; elle faisait semblant de lire avec ses doigts, mais le docteur s'aperçut que, grâce à des mouvements des muscles de la face, elle desserrait un peu le bandeau et pouvait lire par-dessous ; alors il voulut tenir le livre lui-même à la distance que le père de l'enfant fixerait, et où elle pourrait encore le toucher des doigts, mais il lui fut impossible de lire.

Ceci nous amène à dire un mot des innombrables supercheres qui se sont glissées dans les expériences d'hypnotisme. Les plus habiles expérimentateurs, comme MM. Bernheim et Charcot, ont été souvent dupés eux-mêmes, et cela est d'autant moins étonnant que les sujets les plus ordinaires des expériences hypnotiques sont des hystériques et que les hystériques sont souvent très fines, et presque toutes tourmentées d'un besoin instinctif et presque invincible de tromper. Dans une salle d'hôpital où le médecin est tout-puissant, si la consigne est de dormir, nul ne s'avisera d'y manquer, ne dormirait-il que par complaisance ou par rouerie ; aussi il n'est pas rare de voir un sujet, l'hypnotiseur une fois passé, le suivre du coin de l'œil, composer son maintien quand il se sent observé, et sourire malicieusement quand il ne l'est plus. Le docteur Hublier fut même dupé pendant quatre années entières par son sujet, la fameuse Émilie. Mais il serait aussi absurde que faux de conclure de quelques cas particuliers, qu'il en est de même de tous les autres ; car, dans la plupart des expériences, il est sûr qu'il y a au moins bonne foi entière tant du côté de l'hypnotiseur que du côté de l'hypnotisé : tout le prouve. Il y a d'ailleurs des moyens comme infailibles de découvrir la supercherie de celui qui voudrait feindre (et on les a employés bien des fois) : c'est par exemple de pincer ou de piquer brusquement et fortement celui qui voudrait feindre l'insensibilité, ou surtout de l'électriser à l'improviste avec une forte machine, car alors la feinte de

l'insensibilité serait plus merveilleuse que l'insensibilité elle-même, ou encore de lui donner de ces poses qu'il serait absolument impossible de garder longtemps à celui qui ne serait pas vraiment hypnotisé.

CHAPITRE II

APERÇU HISTORIQUE SUR LE MAGNÉTISME ET L'HYPNOTISME

S'il est des hommes qui ne veulent voir dans le magnétisme et l'hypnotisme que du charlatanisme dont il est inutile de faire l'histoire, il en est aussi qui veulent expliquer par le magnétisme les prétendus miracles du paganisme et du mahométisme, et même les miracles de Notre-Seigneur et des saints. (Nous montrerons plus tard combien cette dernière assertion est dénuée de fondement et même absurde.) Il en est enfin qui veulent le faire remonter jusqu'aux fakirs de l'Inde, aux hiérophantes de l'Égypte, et aux magiciennes de la Grèce et de Rome.

Sans prétendre nier que le magnétisme ait été pour quelque chose dans les opérations plus ou moins extraordinaires des prêtres, des prêtresses ou des magiciennes de l'antiquité, des sorciers du moyen âge ou des illuminés de la Renaissance, nous pouvons au moins affirmer qu'il n'était pas alors passé à l'état de science, mais tout au plus à l'état de notions occultes, entremêlées de beaucoup de superstitions : nous n'avons donc pas présentement à en faire l'histoire.

Aussi, avec le commun des auteurs, nous devons attribuer la découverte du magnétisme actuel, ou au moins son exhumation avec amplification, à Mesmer, empirique allemand qui vécut de 1734 à 1815. Mal accueilli à Vienne, il vint à Paris, où, par le moyen de l'influence mutuelle entre les fluides dégagés des corps célestes, de la terre et des corps animés, il prétendait opérer des merveilles, recourant pour cela à une mise en scène capable de frapper singulièrement l'imagina-

tion. Le fait est que, grâce à une souscription en sa faveur, il s'enrichit d'un capital de 240.000 francs, qu'il retourna dévorer en Allemagne. Dans une comédie jouée pour la première fois en 1784, *Les Docteurs modernes*, un acteur lui demande : « Ah çà, docteur, dites-le-moi sincèrement, votre magnétisme fait-il du bien ? » et il répond ingénument : « Je vous assure qu'il m'en a fait beaucoup, à moi. » Aussi on se moqua partout de ses prétendues cures merveilleuses. Un savant, Court de Gébelin, prétendait avoir été guéri par lui de la goutte, de l'hydropisie et de plusieurs autres maladies, et il raconta ses guérisons sur un ton dithyrambique ; malheureusement pour les deux, le patient mourait quelques jours après, et un journaliste malin racontait ainsi l'accident : « M. Court vient de mourir, guéri par le magnétisme. »

En 1784, le roi nomma une commission d'examen composée de quatre membres de la Faculté, auxquels furent adjoints cinq membres de l'Académie des sciences, et en même temps une autre commission fut choisie parmi les membres de la Société royale de médecine pour procéder aussi, de son côté, à l'examen du magnétisme et faire un rapport distinct. Le rapport de l'Académie des sciences, rédigé par Bailly, est le plus célèbre et a été longtemps considéré comme portant un jugement sans appel sur le magnétisme : il nie simplement l'existence d'un fluide affirmée par Mesmer et d'Eslon, attribue à l'imagination la plus grande partie des faits produits, et met l'autorité en garde contre les dangers que font courir aux mœurs les manœuvres du magnétisme.

Ce travail n'était pas encore publié, quand le magnétisme vint à subir une sorte de révolution par la découverte du somnambulisme magnétique faite en cette même année 1784 par le marquis Armand de Puységur, un philanthrope désintéressé qui prétendit d'abord guérir une multitude de malades au moyen d'un arbre magnétisé, qui servait de pivot à un grand nombre de cordes et de ficelles, à l'extrémité desquelles s'agitaient en tournant les infirmes ; et quand ils étaient ainsi rompus de fatigue à force de tourner, de Puységur les faisait transporter dans son castel et parfaitement soigner. Mais malgré toutes les expériences et les publications qui en

furent faites, le magnétisme fut considéré très longtemps comme un proscrit par le monde scientifique : le jugement des commissaires de 1784 pesait toujours sur lui.

En 1814, l'abbé Faria obtint une grande vogue à Paris : ni fluide ni diable, telle était sa devise ; rien ne vient de l'opérateur, mais tout dépend du sujet, tout se passe dans l'imagination de l'endormi, car le magnétisme n'est qu'un sommeil, favorisé sans doute par l'anémie du sujet, salutaire d'ailleurs quand il est dirigé suivant les principes. Le premier, Faria observa ce qu'on appelle aujourd'hui la veille somnambulique. Malheureusement pour lui, un comédien se fit endormir par lui et il joua, bien éveillé, devant les sommités parisiennes, un mauvais tour à ce pauvre opérateur, dont les théories furent ainsi ensevelies sous les sarcasmes.

Plus tard, le fameux baron du Potet colporta partout ses théories plus ou moins extra-naturelles que nous étudierons plus loin.

En 1825, sur la demande du docteur Foissac, l'Académie de médecine consentit à soumettre à un nouvel examen la question du magnétisme ; mais les choses furent trainées en longueur, et ce n'est qu'en 1831 que le docteur Husson donna, après de longues recherches et bien des expériences, son rapport favorable au magnétisme. Il y constatait différents moyens de magnétiser, même sans le consentement du sujet, même à son insu ; par exemple par la fixité du regard. La commission n'avait trouvé qu'un seul sujet qui fût tombé dans le somnambulisme, la première fois qu'il avait été magnétisé ; ordinairement ce n'était qu'à la huitième ou à la dixième séance, et les effets étaient tout différents, selon les différents sujets ; elle avait même constaté chez deux somnambules la vision à travers un bandeau opaque, et la prévision d'actes de l'organisme plus ou moins éloignés, plus ou moins compliqués : l'une annonçait exactement ses accès épileptiques ; l'autre, l'époque de sa guérison ; une troisième indiqua les symptômes de la maladie de trois personnes avec lesquelles on l'avait mise en relations, etc., etc. Le rapport signé du médecin se termine ainsi : « Nous ne réclamons pas de vous une croyance aveugle à ce que nous avons rapporté ; nous

concevons qu'une grande partie de ces faits sont si extraordinaires que vous ne pouvez pas nous l'accorder ; peut-être nous-mêmes oserions-nous vous refuser la nôtre si, changeant de rôle, vous veniez les annoncer à cette tribune à nous qui, comme vous, n'aurions rien vu, rien étudié, rien suivi. Nous demandons seulement que vous nous jugiez comme nous vous jugerions, c'est-à-dire que vous demeuriez bien convaincus que ni l'amour du merveilleux, ni le désir de la célébrité, ni un intérêt quelconque ne nous ont guidés dans nos travaux. Nous étions animés par des motifs plus élevés, plus dignes de vous, par l'amour de la science et par le besoin de justifier les espérances que l'Académie avait conçues de notre zèle et de notre dévouement. »

Malgré tout, la hardiesse du rapporteur ne troubla pas beaucoup dans leur repos les académiciens, qui restèrent hésitants et n'étudièrent pas sérieusement les conclusions du rapport ; et ainsi, par horreur du miracle ou plutôt de l'extraordinaire, la société savante n'osa pas le faire imprimer. Mais sur la demande du docteur Berna, une autre commission, ouvertement hostile au magnétisme, fut nommée, et elle choisit pour président le docteur Roux, qui avait dit en pleine Académie : « Il faut en finir avec le magnétisme, » et pour secrétaire le docteur Dubois d'Amiens qui fit un rapport plein d'omissions et de réticences, tournant le magnétisme en ridicule, et dont les conclusions furent votées par la majorité, malgré les protestations du docteur Husson et de la première commission.

C'est alors qu'un des membres de l'Académie, le docteur Burdin, proposa un prix de 3.000 fr. à la personne magnétisée qui pourrait lire sans le secours des yeux. Plusieurs magnétisées très habiles, qui avaient des certificats de docteurs très renommés, tels que Réveillé-Parise, Arago, etc., se présentèrent, et toujours leur prétendue clairvoyance fut déjouée : jusque-là elles avaient trouvé le moyen de lire pardessous le bandeau, de sorte que le prix ne put être décerné, et l'Académie décida que désormais elle ne s'occuperait plus de magnétisme.

Le docteur Braid eut beau survenir, faire de nouvelles dé-

couvertes et changer le nom de magnétisme en celui plus savant d'hypnotisme : on ne s'en émut point. En 1860, un grand nombre d'expériences furent faites ; mais cette année-là même vit tout à la fois naître et disparaître l'intérêt qu'il provoqua, et l'hypnotisme, comme le magnétisme, fut relégué aux oubliettes avec le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle, de telle sorte que, pendant plusieurs années, l'hypnotisme et le magnétisme ne trouvèrent plus guère de croyants que dans le monde extra-scientifique. Ces mots ne furent même plus admis dans les dictionnaires de médecine, et même un article du docteur Dechambre, dans le Dictionnaire encyclopédique 1873, se terminait ainsi : « Le magnétisme n'existe pas. »

Ce fut seulement à partir de 1875 que, grâce aux travaux et aux expériences de MM. Ch. Richet, Despine, de Bourneville, Paul Richer, Régnard, Heidenhain, Weinold, Berger, Baréty, Dumontpallier, Magnin, Binet, Feré, Beaunis, Liégeois, Liébault, Gilles de la Tourette, et surtout Bernheim et Charcot, il commença à rentrer en faveur et à exciter l'attention des savants ; et il se forma, sous la direction des deux derniers, deux grandes écoles, connues maintenant dans le monde entier : celle de Nancy et celle de la Salpêtrière.

Le mérite du docteur Charcot est d'avoir mis en vogue l'hypnotisme en le réduisant à trois groupes de phénomènes bien tranchés, et facilement observables, parce qu'ils sont physiologiques. Un essai de classification, quand même elle ne serait pas définitive, est toujours d'un grand secours, en aidant à mettre dans les recherches plus d'ordre et de lumière. Mais son tort a été de généraliser trop vite et de présenter les phénomènes observés à la Salpêtrière comme des types invariables : chose d'autant plus inadmissible qu'on a dit de lui qu'il dressait ses malades comme des chiens savants.

M. Bernheim, chef de l'école de Nancy, est remarquable surtout par sa perspicacité d'observation, sa netteté d'exposition et la mesure qu'il apporte dans ses conclusions. Contrairement à l'adage admis comme indéniable par l'école de la Salpêtrière : « Si tous les hystériques ne sont pas hypnotisables, tout hypnotisé est hystérique ou névropathe à un degré

quelconque, » il prétend que « l'état hypnotique n'est pas une névrose, que les phénomènes qui le constituent sont naturels et psychologiques, et peuvent être obtenus chez beaucoup de sujets dans leur sommeil naturel. »

Ces divergences essentielles ne sont pas étonnantes dans une science qui n'a été étudiée bien sérieusement que depuis 1875, mais elles prouvent au moins, malgré les assertions de quelques auteurs, qu'elle n'en est encore qu'à ses débuts.

CHAPITRE III

PHÉNOMÈNES ORDINAIRES DE L'HYPNOTISME

La plupart des sujets qu'on veut endormir ne vont pas plus loin que le sommeil magnétique ; mais chez les sujets plus aptes on remarque trois états qui le plus souvent se succèdent, mais parfois arrivent en même temps : *l'état cataleptique*, caractérisé par l'inertie des membres, qui conservent pendant un temps plus ou moins long la position ou le mouvement qu'on leur donne. Il est accompagné ordinairement d'anesthésie cutanée ou insensibilité complète de la peau, et les autres sens ne sont impressionnables que par des actions violentes ou répétées. Puis *l'état somnambulique*, dans lequel les membres se meuvent comme dans les conditions habituelles ; l'anesthésie cutanée persiste ordinairement, mais les autres sens sont redevenus impressionnables, et ont même acquis une sensibilité plus grande, l'idée éveillée se transforme immédiatement en sensations ou en actes suivant sa nature. En commençant, le sujet est pour ainsi dire sous le charme, il a encore une connaissance assez nette du monde extérieur, mais il arrive bientôt à l'état de crédulité : il croit tout ce que lui dit l'opérateur, il a perdu le sentiment de sa personnalité, et est assujéti à la volonté de l'opérateur en ce qui concerne le mouvement et une partie des fonctions des sens et de l'esprit. C'est alors qu'ont lieu les suggestions. Enfin l'état

léthargique ou de sommeil si profond que le sujet est comme mort, sans haleine et sans pouls ; il parle quand on le réveille, mais il ne sait ce qu'il dit, et retombe promptement dans son état précédent. On arrive très rarement à ce dernier état.

A ces différents états se rapportent tous les phénomènes ordinaires de l'hypnotisme que nous allons énumérer et décrire, nous réservant de les expliquer dans le chapitre suivant. Quant aux phénomènes extraordinaires, nous en parlerons plus tard.

1° C'est d'abord le sommeil provoqué, obtenu par une multitude de moyens différents, ainsi que nous l'avons dit au chapitre premier ; sommeil ordinairement plus profond que le sommeil entièrement naturel, et dont le sujet ne sort presque jamais par lui-même, mais par la volonté de l'opérateur et les moyens qu'il emploie.

2° La privation de la conscience de soi-même et l'oubli de ce qui est arrivé pendant le sommeil : l'hypnotisé, en effet, une fois réveillé ne se rappelle rien de ce qui s'est passé pendant son sommeil magnétique ; mais il se le rappelle très bien dans un autre sommeil somnambulique.

3° L'assujettissement au magnétiseur et l'insensibilité pour toute autre chose : l'hypnotisé fait généralement tout ce que veut l'opérateur. Excepté, ainsi que nous l'avons dit, pour les choses qui lui sont entièrement antipathiques ou qu'il s'est réservé formellement ou équivalentement de ne jamais faire, toutes les autres personnes ou toutes les autres choses sont pour lui comme si elles n'existaient pas, à moins que l'opérateur ne le mette en rapport avec elles.

4° La catalepsie ou raideur des membres : ainsi l'on pourra poser les pieds d'un hypnotisé sur le bord d'une chaise et sa tête sur le bord d'une autre, il restera droit et raide dans cette position comme un cadavre, au moins tant que voudra l'opérateur : de même ses membres garderont la position ou le pli que leur aura donné l'hypnotiseur, aussi longtemps que celui-ci le voudra.

5° L'anesthésie ou l'insensibilité à la douleur, de sorte qu'on pourrait percer la chair avec une aiguille, même rougie

au feu, ou mettre un charbon de feu dans la main du patient sans qu'il sentit rien.

6° Les mutations dans les sens : ainsi il est très facile de faire boire à un hypnotisé de l'eau pour du vin, de lui faire voir rouge ce qui est noir, et autres choses que nous expliquerons dans le chapitre suivant.

7° Le somnambulisme : ici il faut distinguer trois sortes de somnambules artificiels. — La première classe comprend les *somnambules passifs* qui sont de purs automates : ils ne bougent ni ne parlent, si on ne leur en donne l'ordre, et se trouvent parfaitement heureux dans une inaction absolue ; cependant on peut encore les faire parler et agir dans une certaine mesure, et modifier leurs sensations comme nous l'avons dit tout à l'heure ; mais il ne faut pas, sous peine de déception, leur demander davantage.

La seconde classe comprend les *somnambules lucides relativement à leur santé* : il en est, il est vrai, qui ne font que répéter pendant leur sommeil les théories et les faits qu'ils ont imaginés ou dont ils ont entendu parler dans l'état de veille ; les traitements qu'ils se prescrivent ne sont que la répétition de ceux qu'ils ont vu suivre par leurs amis ou des personnes de leur connaissance, et ces faits ne peuvent guère donner l'illusion de la lucidité qu'à des enthousiastes sans esprit critique. Mais il en est d'autres qui par la précision des détails, la sûreté des informations, l'imprévu des renseignements et des prescriptions thérapeutiques, amènent au moins une certaine conviction de lucidité : témoins les faits cités par le docteur Husson de deux malades, dont l'un annonçait deux mois d'avance le jour et l'heure de ses prochaines attaques, et l'autre un an d'avance l'amélioration qui devait se produire en lui. Mais cette lucidité n'est pas constante, elle peut être en défaut, et ne se produit pas toujours à la volonté de l'hypnotiseur.

La troisième classe comprend les *somnambules vraiment lucides* dont la lucidité ne s'applique pas seulement à leurs propres maladies, mais aussi aux maladies des étrangers avec qui on les met en rapport et à bien d'autres objets. Ceux-ci sont beaucoup plus rares.

8° *L'augmentation de la mémoire et des autres facultés* : ainsi il n'est pas rare de voir des hypnotisés se rappeler très distinctement des choses qu'ils avaient complètement oubliées, avoir aussi une vue plus perspicace et une ouïe plus fine.

9° *Les hallucinations*, c'est-à-dire des perceptions de sensations sans objets extérieurs, ou bien avec des objets extérieurs tout autres qu'on ne les sent, ou bien enfin une négation complète de sensations devant des objets extérieurs qui devraient tomber sous les sens. Citons un exemple. Le colonel de Rochas dit à Benoist sur qui il opère : « Vous voyez Henri (réellement présent), je vais le faire passer par le trou de la serrure. » Il détermine l'hallucination en prononçant impérativement le mot *Allez*, et Benoist voit Henri passer par le trou de la serrure ; il s'en émerveille, ouvre la porte et se met à lui parler dans l'autre pièce où il n'était point. M. de Rochas y va et demande à Benoist si réellement il voit Henri. — « Certainement, puisqu'il a passé par la serrure. — Et où est-il? — Là, parbleu. » Le colonel appelle alors Henri, son fils, qui vient à lui, et il le montre à Benoist étonné, et celui-ci porte alternativement ses regards du personnage réel au personnage imaginaire. — « Vous savez bien qu'il n'y a pas deux Henri, tâchez donc de découvrir le vrai. » Benoist va successivement vers les deux, les palpe, leur parle, entend leur réponse, et finit par dire qu'il lui est impossible de distinguer. Le colonel lui montrant alors le véritable Henri : « Voilà le faux, » lui dit-il ; et Benoist cesse de le voir et le personnage imaginaire subsiste seul pour lui, et il manifeste sa joie de se retrouver dans la vérité. Voilà bien l'hallucination tout à la fois positive et négative.

(A suivre.)

XX.



TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Nantes, 16 novembre 1901.

Monseigneur,

En ma qualité d'abonné de la première heure à votre excellente Revue, et de polémiste du secret de Mélanie, laquelle j'ai l'honneur de connaître particulièrement (puisque je l'ai accompagnée du 9 au 13 septembre dernier au Pèlerinage de la Salette...), permettez-moi de vous remercier de la courageuse hospitalité que vous donnez à M. Perdrigeon pour ses articles en faveur de cette révélation.

Comme vous le dites si bien, Monseigneur, l'Eglise n'a pas encore jugé ce fameux secret; par conséquent il est du domaine de l'étude; et l'Eglise ne s'y intéressera d'une manière pratique, que quand elle verra cette révélation à sensation soutenue ou attaquée par des revues graves et judicieuses telles que celle du *Monde Invisible*. Si donc nous voulons la lumière, il faut de la publicité savante.

Sans doute, le secret de la Salette est maintenant publié, et beaucoup plus qu'on ne le croit; mais hélas! (à part la protection de Mgr Zola, évêque de Lecce) aucune grande revue n'avait osé s'en occuper... Merci donc, Monseigneur, de vouloir bien prendre les devants dans une étude critique qui s'impose enfin à tous les amis consciencieux du surnaturel. Aucune révélation moderne ne paraît plus importante que le secret de Mélanie; et si ce document mystique est vrai, divin, comme je le crois avec tant de prêtres plus sages et plus savants que moi, quel malheur et quelle responsabilité de lui faire opposition!

A ma polémique (envoyée à plus de trois cents prélats et à plus de trois mille prêtres) et aux quelques notes que j'ai communiquées à M. Perdrigeon, je ne veux plus rien ajouter, sinon un document personnel. Le Saint-Office dans sa séance du mercredi 31 mai 1899 a rigoureusement examiné mon opuscule aujourd'hui épuisé, je puis certifier qu'il n'en a blâmé ni le fonds, ni l'opportunité... Donc, le secret de Mélanie est digne de respect et d'attention, d'autant qu'à ma connaissance, une voyante de bon aloi, le 19 septembre dernier, jour anniversaire de l'apparition de Notre-Dame de la Salette, a fait entendre sa voix autorisée, pendant une extase, pour confirmer ce secret si attaqué, et a notifié les plaintes du ciel sur le dédain de cette révélation tenue, au moins, dans l'ombre et dans le silence.

En supposant qu'une négligence coupable ait mérité l'exécution des menaces terribles de ce secret, il est certain qu'on peut au moins atténuer les coups de la Justice divine par une réparation et une ferveur plus grandes. Du reste la recommandation de Notre-Dame de la Salette est toujours pressante : « Faites-le passer à tout mon peuple. » Et cette parole de la Mère de douleur regarde certainement la publication du secret.

Avec ma vive reconnaissance, daignez agréer, Monseigneur, l'humble hommage de mon profond respect en Notre-Seigneur.

Alfred PARENT,
Missionnaire apostolique à Nantes.

Paris, 26 octobre 1901.

Monseigneur,

Depuis peu de retour d'une assez longue absence, je viens de lire seulement les deux derniers numéros de la *Revue*, et je remarque, dans celui d'octobre, une lettre de M. Perdrigeon du Vernier qui note au passage mon doute sur la prophétie du curé d'Ars et quelques autres semblables. Je ne discute pas, mais je saisis cette occasion pour exprimer le vœu que cette question des prophéties modernes soit examinée plus à fond (1). M. Perdrigeon du Vernier s'étend sur les prédictions de la Salette. Commençons par là. En quoi consiste précisément le « secret de la Salette » ?

J'avoue que jamais je n'ai pu le savoir nettement. J'ai lu, comme tout le monde, divers opuscules sur l'apparition, sur Mélanie, Maximin, les épreuves qui ont contrôlé leur sincérité. Je ne conteste ni leur sincérité, ni la réalité de l'apparition, ni l'existence d'un secret. Je vais au fait : quel est ce secret ?

Selon toute apparence le secret ne consiste pas en une brochure que la sainte Vierge aurait dictée aux deux enfants. Ce doit être quelque chose de plus bref. Quoi ?

Ne plus blasphémer, observer mieux le repos du dimanche ? Ces préceptes n'ont rien de secret.

Les mauvaises mœurs (s'il le faut dire pour tout savoir) du clergé, des religieux et des religieuses ? Et ces excès devenus tels qu'ils méritent à notre patrie de terribles calamités ? C'est bien difficile à croire. Les pires ennemis eux-mêmes du clergé ne lui reprochent pas ses mœurs. Les moines de tous ordres sont exemplaires. Les religieuses ?... sérieusement, je n'insiste pas.

Faut-il soutenir que c'est par comparaison avec les clergés étrangers que le clergé français serait scandaleux ?

(1) Elle a été examinée par le R. P. Pouplard, dans un opuscule intitulé : *Un mot sur les visions, révélations, prophéties.* (Paris, Téqui.) E. M.

Allons!... Convenons donc, et nous le pouvons sans effort, qu'on voit en France depuis l'apparition de la Salette des scandales et des maux plus évidents que la défaillance du clergé.

En définitive qu'est-ce que c'est que le secret de la Salette?

En ce qui touche la prédiction dite du curé d'Ars, j'ignore en quelles circonstances elle s'est produite, en présence de quels témoins authentiques, et quelles espèces de preuves en certifient la valeur. Je suis tout disposé à y croire quand je saurai tout cela. Je voudrais savoir, en attendant ces preuves, et à leur défaut, pourquoi Paris serait détruit plutôt que Londres, Bruxelles ou Berlin, par exemple? Ceux qui connaissent ces capitales... et une ou deux autres... assurent que nous avons bien tort de nous calomnier nous-mêmes. Ici j'effleure un sujet qu'il est inutile d'approfondir, mais sur lequel des informations existent.

Je pourrais étendre ces réflexions. Je préfère les abrégier. Elles suffisent à poser des questions qui, je l'espère, n'excèdent pas la mesure de prudence que l'Église recommande aux fidèles et dont elle-même donne l'exemple.

Veuillez, Monseigneur, agréer l'expression de tout mon respect en Notre-Seigneur.

Georges Bois,
11, rue d'Arcole, Paris-IV*.

Monseigneur,

J'ai le vif regret de vous dire que je dois renoncer à vous envoyer la suite des articles que j'avais préparés sur le secret de la Salette.

Je viens de consulter à ce sujet, et voici ce qu'un vénérable ecclésiastique m'a dit après avoir examiné le texte du secret qu'il ne connaissait pas quand j'ai fait mon premier article : « La publication du secret ne peut faire de bien, au contraire; elle peut faire du mal, car à sa lecture les incrédules hausseront les épaules, la plupart des gens n'y feront aucune attention; enfin les têtes trop faciles à s'exalter le feront avec excès en face de ces prophéties effrayantes. »

Vir obediens, je me soumetts, mais non sans regret.

Pardon, Monseigneur, de ma fausse manœuvre.

Daignez agréer ma gratitude et mon respectueux dévouement en Notre-Seigneur (1).

Edm. M. PERDRIGEON DU VERNIER.

(1) Ce secret est un mémoire de dix grandes pages. Il a été publié *in extenso* en 1898 par M. Schmid, dans un ouvrage intitulé : *Mélanie et le cardinal Perraud*. (Paris, Chamuel, 5, rue de Savoie.) Quelle est la valeur de ce secret? Que faut-il en penser? Il a suscité d'ardentes controverses. Laissons la parole à l'Église et imitons ses sages réserves. Attendons.

BIBLIOGRAPHIE

Spiritualité et Immortalité de l'Âme humaine, par V.-L. BERNIES, docteur agrégé de philosophie, docteur en théologie. 1 vol. in-8°. Prix : 5 fr. ; *franco*, 5 fr. 50.

L'immortalité de l'âme appartient à cet ordre de questions que M. Ollé-Laprune appelait naguère « la métaphysique humaine » et qu'il opposait à la métaphysique technique.

L'auteur de ce très sérieux travail a entendu faire œuvre de philosophe ; il prétend ne pas se contenter de preuves d'ordre sentimental et ne pas faire reposer la solution donnée au problème de notre destinée uniquement sur de poétiques aspirations et sur de fugitives émotions. Tout son livre tend à réagir contre le recours à la « croyance » pour fonder l'immortalité.

Sa méthode, pour être éminemment dans l'esprit de la tradition, ne s'en inspire pas moins des procédés de la science moderne. Les premiers chapitres sont une analyse attentive et fouillée de l'activité psychique.

L'auteur établit d'abord la réalité de la conception intellectuelle, indépendante de la matière.

Le concept provoque l'acte de volonté et l'acte libre ou le choix rationnel, fruits de notre connaissance du bien universel et du vrai infini.

L'activité psychologique, l'idée et la volition démontrent la vie de l'âme et aussi sa spiritualité. C'est en s'appuyant sur la nature bien constatée des faits observés que, par l'emploi de l'axiome des causes proportionnées, on s'élève à la connaissance du principe d'où ils procèdent.

L'étude de l'âme spirituelle conduit à reconnaître sa personnalité, unissant en elle l'action des sens et de l'esprit.

Mais à cette identité personnelle, à son activité consciente, à ses souvenirs, à ses aspirations, à son amour, seuls peuvent répondre l'universel et l'infini. Seules la plénitude et la perpétuité satisfont le désir de bonheur qui est en nous, remplissent les capacités illimitées de l'âme humaine. L'âme spirituelle est au-dessus du pouvoir destructif de la nature, qui d'ailleurs ne détruit que pour reformer, et il est inadmissible que le Créateur Souverain veuille anéantir le chef-d'œuvre de la Création, cette âme qu'il a faite ardemment éprise d'immortalité.

Telles sont les déductions serrées de ce livre savant.

Le Gérant : P. TÉQUI.

L'IMAGINATION

ET LE RÊVE PROPHÉTIQUE

Les images du monde extérieur pénètrent par le grand chemin des sens jusqu'à notre cerveau où elles persistent sous les noms d'images visuelles, auditives, gustatives, olfactives, motrices; elles sont réglées par la raison, à l'état de veille, et livrées à elles-mêmes, pendant le sommeil.

Le rêve prend des caractères divers, tantôt ordinaires, tantôt extraordinaires, et même surhumains.

Dans le rêve ordinaire, notre âme reste encore en communication avec le monde extérieur, d'une manière particulière, et le rêve prend le caractère de l'impression, ou douce ou violente, qui modifie l'état des organes des sens. Une lumière qui passe, un bruit qui n'a pas l'intensité nécessaire pour nous éveiller, un parfum dont l'odeur pénétrante nous enveloppe devient le point de départ des incidents qui composent le rêve où nous jouons le rôle principal.

D'autres fois le rêve se rattache aux vives impressions que nous avons ressenties à l'état de veille, dans la journée, à nos pensées, à nos travaux, à nos conversations, à la dernière lecture ou au dernier entretien qui a précédé notre sommeil. En vertu de la force acquise, il semble que notre machine continue son mouvement accéléré et inconscient.

Il arrive aussi, souvent, que le rêve est l'effet de l'état pathologique de notre organisme, d'une souffrance chronique, d'une maladie qui commence, sans qu'aucun signe extérieur la révèle encore à l'observateur, d'une lésion secrète qui poursuit sourdement ses ravages, et ce rêve fournira des

renseignements précieux au médecin dont le diagnostic était jusque-là incertain (1).

Nous n'avons étudié encore que le rêve ordinaire, celui qui relève de la psychologie et de la physiologie dans les limites de l'ordre naturel. Mais il faut bien le reconnaître, il existe aussi une catégorie de rêves, caractérisés par des signes particuliers, qui ne se rattachent ni à la causalité du monde extérieur, ni à l'état de nos organes, ni aux pensées et aux émotions ordinaires de notre vie. Je veux parler des rêves qui ont un rapport avec l'avenir, rêves prophétiques, mystérieux dans leur origine et leur nature et qui méritent un examen particulier.

Les faux savants en négligent l'étude, par impuissance ou par dédain; ils ont peur de rencontrer le merveilleux et le surnaturel, et de paraître superstitieux; ils parleront volontiers de centres nerveux, de la circulation du sang, des neurones, de tout ce qui constitue la partie matérielle du rêve, ils affecteront d'en négliger la partie élevée, celle par laquelle l'homme semble se détacher de ce monde et de son propre corps, pour entrer dans des régions inconnues. et défier, en quelque manière, l'espace et le temps.

Et, cependant cet aspect du problème du rêve attire invinciblement les esprits. Que faut-il penser des rêves par lesquels nous sommes avertis d'un malheur ou d'un danger, d'un événement important qui va s'accomplir loin de nous, des précautions que nous devons prendre et des actes que nous devons faire pour obéir à une autorité supérieure, divine? Cette connaissance claire, précise de l'avenir est-elle toujours l'effet de l'imagination, si capricieuse dans ses fantaisies et secondée par le hasard? Ne serait-elle pas au contraire le signe certain de ce miracle dont nous cherchons à établir la possibilité et la réalité? Ne faut-il pas reconnaître qu'elle excède, elle aussi, la puissance de l'imagination?

J'avoue que ces questions m'intéressent bien autrement que le rôle d'ailleurs si difficile à déterminer, des alternances de

(1) Cf : *La psychologie du rêve*, par Vaschide et Piéron. On trouve dans ce livre des observations utiles sur les rapports du rêve avec la pathologie nerveuse et la pathologie générale, avec les maladies infectieuses et les maladies localisées : intestinales, cardiaques, pulmonaires.

l'irrigation sanguine cérébrale dans l'évolution du rêve et de l'équilibre entre les fonctions du moi *splanchnique* et du moi *sensoriel*.

Il faut, d'abord, exposer les faits; nous en chercherons, ensuite, l'explication.

II

Nous réunissons dans la première classe les rêves prémonitoires d'une mort (I).

De Lady Sudeley, Toddington, Winchcombe, Cheltenham.

« 6 janvier 1887.

« Quatre ans avant mon mariage, C. W... était de mes amies, mais pas des plus intimes. Je me mariaï et peu après elle se fit religieuse cloîtrée. Quoiqu'il nous fût toujours agréable de nous trouver ensemble, nous eûmes fort peu d'occasions de nous rencontrer pendant les quatre ans et demi qui s'écoulèrent entre mon mariage et sa mort. Je crois que je ne l'ai vue qu'une seule fois dans son costume religieux. En juillet 1882, j'appris qu'elle était malade; mais comme j'avais beaucoup d'autres préoccupations, je ne pensais jamais à elle. Dans la nuit du 27 septembre 1882, je rêvai qu'elle était debout à côté de mon lit, en costume de religieuse et qu'elle me disait : « Pourquoi n'êtes-vous jamais venue me voir? » Je lui répondis : « Vous demeurez si loin! » Elle répliqua : « Je suis beaucoup plus près de vous que vous ne le croyez. » Ce rêve me fit une telle impression, que j'en parlai le matin à ma fille aînée et que j'écrivis le jour même à la sœur de C. W... pour avoir de ses nouvelles. Je vous envoie sa lettre. Il est peut-être bon que je fasse remarquer que je ne partageais nullement les opinions religieuses de C. W. et que le seul lien qui existât entre nous était le souvenir d'une amitié d'enfance.

« ADA SUDELEY. »

(1) Ces faits ont été reproduits dans la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, 1901, page 297.

A ce récit de Lady Sudeley était jointe une lettre de son amie, en date de Middelton Lodge, Bournemouth, le 30 septembre, commençant ainsi : « J'ai reçu votre lettre le mercredi soir et suis surprise que vous n'ayez pas appris que C... nous avait été enlevée le lundi 25. Il n'en est que plus étrange que vous ayez rêvé d'elle dans la nuit du mardi au mercredi. » La lettre continuait en disant que « la mort est survenue si vite et si imprévue, qu'on n'eut même pas le temps d'écrire et que nous avons reçu un télégramme lorsque tout a été fini ». On savait cependant que C... était malade. Le 17 décembre 1887, Miss Hanburg Tracy, la fille aînée de Lady Sudeley (E. Gurney), me dit qu'elle se rappelait parfaitement le récit que sa mère lui avait fait de son rêve, le matin même qui le suivit :

« Je me rappelle que ma mère, en s'éveillant le matin, me dit qu'elle avait fait, au sujet de son amie Miss W... un rêve tel qu'elle éprouvait le besoin d'écrire aussitôt pour demander de ses nouvelles.

« EVA H. TRACY.

« 18 février 1887. »

Nous pouvons ajouter ici un autre cas analogue, extrait également des papiers de M. Gurney :

« 14 mai 1888.

« Il y a quelques semaines, il m'est arrivé un fait bien curieux de voyage de la pensée. Un matin, à la première heure, il me sembla que je me trouvais au milieu d'une grande quantité de bouquets et de couronnes de fleurs entièrement blanches, tandis que près de moi un grand jeune homme, de consistance vaporeuse, mais parfaitement distinct, nous regardait. Je reconnus aussitôt en lui un ami d'autrefois, mais bien changé. Il n'était encore qu'un enfant lorsque je l'avais vu pour la dernière fois, dix ans auparavant.

« Dès ce matin même je dis à plusieurs membres de ma famille que H. B... était mort et que j'avais assisté à l'arrangement des fleurs en vue de ses funérailles.

« La semaine suivante j'appris de sa sœur que H. B... était

mort, et qu'on l'avait enterré le jour même où je l'avais vu. On m'avait dit six semaines auparavant qu'il était de retour des Indes et que les siens craignaient beaucoup qu'il ne fût malade de la poitrine.

« Je vous signale ce cas parce qu'il est encore tout récent et que l'un des mes fils et ma belle-fille, qui habitaient alors avec moi, peuvent confirmer mon récit.

« M. C. B. »

« Vous trouverez sous ce pli une lettre de mon fils. Un autre de mes fils se rappelle distinctement aussi cet incident, mais aucun de nous ne peut fixer la date exacte. La lettre annonçant la mort et les funérailles fut lue à table pendant le déjeuner, et nous fîmes tous nos remarques sur l'étrange coïncidence. »

« 9 juin 1888.

« Cher monsieur, je me rappelle parfaitement qu'un matin, pendant le déjeuner, ma mère nous fit part d'un rêve qu'elle avait eu au sujet de H. B... et que deux ou trois jours après nous reçûmes la nouvelle de sa mort. Nous avons constaté alors que le jour des funérailles coïncidait avec celui du rêve.

« C. H. B. »

De M^{me} Thompson Alexandre (Post-Office, sideup. Kent).

« 15 juin 1888.

« Je me souviens que pendant mon séjour à B..., en mars 1888, M^{me} C. B... dit pendant un déjeuner qu'elle venait de faire une sorte de rêve. Je ne m'en rappelle pas tous les détails, mais il était évident qu'ils étaient particulièrement nets dans ce rêve. Elle était dans une chambre au milieu d'une grande quantité de fleurs blanches qu'elle arrangeait en bouquets, lorsqu'elle vit à côté d'elle dans cette chambre la forme vaporeuse de H. B..., un de ses amis d'enfance. Elle ajouta qu'elle craignait bien qu'il fût mort. Quelques jours plus tard une lettre vint nous annoncer ce décès. Nous avons

comparé les dates et M^{me} C. B... trouva que son rêve avait eu lieu le jour même des funérailles de H. B...

« M. T. »

C'est peut-être ici le moment le plus opportun pour rappeler l'apparition de M^{me} Webley, insérée dans les *Proceedings*, III, p. 92. Il semble que l'imminence de la mort de la percipiente l'ait amenée à entrer en rapport plus étroit avec une amie qui, elle-même, était morte quelques jours auparavant.

Miss Cobbe a réuni deux ou trois cas de ce genre dans une petite brochure intitulée : *The Peak of Darien*.

J'y ajouterai deux exemples. Le premier concerne un clergyman qui ne veut pas que son nom soit publié; il a été recueilli par le Rév. C. J. Taylor, membre de la Société des Recherches psychiques.

« 2 novembre 1885.

« Les 2 et 3 novembre 1870, je perdis mes deux fils aînés, David Edward et Harry, âgés respectivement de trois et quatre ans, qui furent enlevés par la scarlatine.

« Harry mourut le 2 novembre, à Abbot Langley, éloigné de 14 milles d'Apsey, où je suis vicaire. David succomba le lendemain à Apsey. Une heure environ avant sa mort, ce dernier se mit sur son séant dans son lit et montrant le pied du lit, dit de façon très nette : « Voilà le petit Harry qui m'appelle. » On m'a assuré qu'il ajouta : « Il a une couronne sur la tête. » Mais je ne me le rappelle pas, j'étais au reste si accablé par le chagrin et la fatigue des veilles, que cela a pu m'échapper. Mais je me porte garant de la vérité de la première partie, qui a été aussi entendue par la nourrice.

« Signé : X. Z., vicaire de H. »

M. Taylor, dans des lettres et verbalement, fit connaître les détails suivants à M. Podmore :

« M. Z... m'affirme qu'il avait eu soin de cacher à David la mort d'Harry et qu'il est tout à fait certain qu'il l'ignorait.

M. Z... était présent et a entendu les paroles de l'enfant. Celui-ci n'avait nullement le délire à ce moment.

« Charles TAYLOR. »

Le cas suivant a été communiqué par Miss Ogle, au Rév. J. A. Macdnald, qui, pendant plusieurs années, mit le plus grand zèle à recueillir des témoignages.

« Manchester, 9 novembre 1884.

« Mon frère John Alkin Ogle mourut à Leeds, le 17 juillet 1879. Une heure environ avant sa mort, il vit son frère décédé depuis 16 ans. Le regardant avec une ardente fixité, il s'écria : « Joe! Joe! » et aussitôt après il manifesta la plus vive surprise et dit : « George Hanley! » Ce fait surprit ma mère qui arrivait de Melbourne, distante de 40 milles, où George Hanley avait habité. Elle dit : « Il est vraiment étrange qu'il voie George Hanley, mort depuis 10 jours. » Se tournant ensuite vers ma belle-sœur, elle lui demanda si quelqu'un avait appris à John la mort de George Hanley. Ma belle-sœur affirma que non. Ma mère était donc la seule personne présente qui connût ce fait. J'ai été témoin du fait ci-dessus.

« Harriet. H. OGLE. »

En réponse à quelques questions, Miss Ogle ajoute :

« J. A. Ogle n'était pas dans le délire et possédait toute sa conscience lorsqu'il prononça les mots que j'ai rappelés. George Hanley était seulement une connaissance de John. A. Ogle et non un ami intime. Ce dernier ne connaissait pas la mort de Hanley (1). »

III

Nous réunissons dans la seconde catégorie les rêves, pendant lesquels, des agents ou des entités intelligentes viennent

(1) Dr Dusart.

nous avertir d'un grand danger : ces rêves ont un caractère objectif.

Dans le numéro de décembre 1901, la *Lumière* a reproduit les phénomènes suivants :

Rêves prémonitoires. — *Light* du 3 août rapporte une série de rêves prémonitoires : 1° *Cas de M^{me} X.* M^{me} X. rêva qu'elle se trouvait dans un vaste bâtiment avec des marches en pierre au dehors et d'autres en dedans conduisant dans un sous-sol ; elle descend et voit des cadavres humains. Ce rêve lui laissa une impression très vive et tous les détails de la maison se fixèrent dans sa mémoire. Plusieurs jours après son beau-père vint du pays de Galles en visite, et son mari étant trop pris par ses affaires, elle eut la charge de montrer à son beau-père les curiosités de Londres ; un jour elle le conduisit à la galerie nationale des peintures. Le beau-père était un vieux baptiste très dévot et une peinture d'une scène de la vie du Christ attira particulièrement son attention. Il semblait absorbé dans la contemplation, mais tout à coup il chancela et tomba mort sur le parquet. On essaya de le ramener à la vie, mais vainement ; on plaça le cadavre sur une civière et on le transporta dans une maison mortuaire ; le mari de M^{me} X. fut prévenu par un télégramme et c'est M^{me} X. elle-même qui dut accompagner le corps. A son grand étonnement elle reconnut le bâtiment vu en rêve et le corps fut déposé précisément dans le sous-sol qu'elle avait vu. Tout lui était familier dans la maison, ce qui étonna beaucoup les personnes présentes.

2° M. Alfred V. Peters raconte : J'ai eu plusieurs rêves prophétiques. Étant enfant, j'habitais non loin de la Tamise qui venait inonder ses rives aux marées du printemps. Dans un rêve, je me promenais le long d'un canal... ; je ramassai un fragment cubique d'ardoise et au même instant un parent vint courir vers moi, me criant : « Rentre vite ! dis à ta mère que la marée monte rapidement et que la maison va être envahie par l'eau », et une voix venant de l'espace dit : « Souviens-toi ! » Peu après, tout arriva comme l'avait annoncé le rêve. Je marchais le long du canal ; je ramassai un fragment d'ardoise, le parent que j'avais vu en rêve courut vers moi,

me disant les paroles que j'avais entendues dans le même rêve, et la marée envahit notre maison.

Une autre fois, je me trouvais encore, en rêve, sur les bords du canal et je vis un convoi mortuaire, mais bien que sentant qu'on inhumait un de mes parents, je ne pus m'approcher du convoi, retenu que j'étais par je ne sais quoi. Ce rêve se réalisa exactement. L'inhumation d'un oncle chéri eut lieu ; les membres de ma famille suivirent le convoi, mais j'étais alors très malade et très faible, si faible que je ne pus m'approcher du convoi, et ainsi je ne pus prendre part à la cérémonie funèbre.

J'ai en outre constaté que je puis quitter mon corps en plein jour, en restant simplement couché dans un état de passivité, chaque fois que je désire me rendre dans un lieu déterminé. C'est ainsi que je suis allé visiter des personnes de ma connaissance en des lieux que je n'ai jamais vus autrement, et après coup je décrivais aux intéressés ce qu'ils faisaient à un moment donné, et toujours tout fut reconnu exact... La distance n'est pas un obstacle, car je me suis rendu ainsi dans un hôpital du Labrador, où se trouvait l'un de mes amis, et une lettre vint confirmer ce que j'avais vu (1).

Rêve réalisé, par G. F. Leighton (*Progr. Thinker*, 13 août). M. Leighton habitait Haverhill (Massachusetts) en 1885, et deux de ses sœurs vivaient ensemble à Newtonville, près de Boston, l'une M^{me} Tilton, l'autre S. P. Leighton. Cette dernière était malade depuis quelques jours. Une nuit, M. Leighton rêva (exactement à minuit selon son sentiment) qu'il était occupé à creuser un conduit souterrain, lorsqu'il entendit une voix lui dire : « Pendant que vous travaillez la terre, nous sommes venus pour ravir (waft away) l'esprit de votre sœur bien-aimée », et quand il leva les yeux, il vit s'élever un épais vol de colombes blanches, dont les pattes étaient immaculées comme si elles n'avaient jamais touché terre. Le matin, à son lever, il dit à sa femme qu'il allait prendre le train pour Newtonville dans la crainte que sa sœur était morte. Il était

(1) Avant d'admettre tous ces faits nous demanderions une enquête plus sévère et des preuves plus sérieuses.

déjà sorti de la maison quand il entendit comme une voix lui dire : « Racontez le rêve à votre femme, ce sera une bonne preuve. Dites-lui que votre sœur est morte à minuit précis. » Il revint et raconta tout à sa femme. Lorsqu'il arriva à Boston, il rencontra l'un de ses frères et une autre sœur qui se rendaient également à Newtonville. En arrivant là, devant la maison où habitait S. P. Leighton, ils virent la porte tendue de noir. Le frère de M. Leighton lui dit : « Notre sœur est morte! — Oui, répliqua-t-il, elle est morte exactement à minuit; les esprits sont venus me le dire. » M^{me} Tilton confirme que la mort avait eu lieu à minuit juste: quelques minutes auparavant elle avait adressé à Dieu cette prière : « O Dieu, envoie tes bons esprits pour me soutenir et envoie tes bons anges pour ravir (waft away) l'esprit de ma chère sœur. » Ce qu'il y a de particulier, c'est que la voix qui parla à M. Leighton dans son rêve se servit du même mot (waft away) que M^{me} Tilton employa dans sa prière; or ni l'un ni l'autre n'avaient l'habitude de se servir de ce terme.

IV

Nous trouvons dans la troisième classe les rêves qui se produisent en même temps et de la même manière chez plusieurs personnes, sans aucune entente préalable.

Rêves simultanés identiques chez plusieurs personnes. — M. Wilh. Schweikert, de Feldkirch, près de Munich, adresse la communication suivante au *Zeitschrift für Spiritismus* (13 juillet 1901) : « La femme d'un de nos amis rêvait récemment d'abricots. A son réveil, elle pensa aussitôt à son rêve. Sa fille, âgée de cinq ans, qui avait dormi jusqu'à ce moment, vint dans le lit de sa mère, et ses premières paroles furent : « Maman, il y a ici une si bonne odeur d'abricots! » Je dois dire que l'enfant n'avait aucune raison plausible pour parler d'abricots...

Voici les réflexions que fait suivre la rédaction du *Zeitschrift* : Nous ne saurions faire mieux, pour l'explication de

ces sortes de faits et pour offrir à nos lecteurs le récit de faits analogues, que de laisser la parole à Du Prel. Le spirite dirait que les abricots existaient transcendantalement dans la chambre, ou que la mère et la fille s'étaient trouvées en corps astral sous un abricotier. Voici comment s'exprime Du Prel :

« Chose singulière, les cas de transmission de pensée s'observent le plus souvent pendant le sommeil du percipient ainsi que de l'agent. Ce phénomène est assez connu sous le nom de « double rêve ».

« Si deux personnes endormies font en même temps le même rêve, avec complète concordance des détails, le phénomène ne peut avoir logiquement que deux sortes de causes. Ou bien 1^o les deux cerveaux sont ébranlés par une troisième cause commune; ou bien 2^o la cause en réside dans l'un des deux cerveaux, dont les images se transmettent inconsciemment au cerveau de l'autre dormeur.

« Le premier cas peut se présenter s'il se produit dans la rue un bruit que les deux dormeurs interprètent de la même manière. Ainsi, d'après Abercrombie, un homme et une femme rêvèrent, incités par un bruit, que les Français avaient débarqué à Édimbourg, événement alors universellement redouté.

« Freiligrath donne un exemple de l'autre cas : Avant la révolution de février, dit-il, je songeais sérieusement à passer dans l'Amérique du Nord. Vers cette époque, ma femme lut un jour, je ne sais trop dans quel livre, au sujet de la dame blanche du château royal de Berlin, que souvent on la voyait à l'état de fantôme balayant une chambre. Elle se rappela que je lui avais parlé une fois, jadis, de l'apparition analogue d'une dame blanche dans le château de Detmold, et elle résolut de me demander, à mon retour du comptoir, si cette dame blanche avait également été vue parfois balayant une chambre. Le soir, j'apportai des lettres importantes d'Amérique : on parla activement du projet d'émigration et la question concernant le fantôme fut oubliée. La nuit, je me tournai et me retournai avec agitation dans le lit, et par là réveillai ma femme. Elle me demanda si j'étais malade. — Non, lui répondis-je, mais je suis poursuivi d'un rêve singulier. Dès que je me rendors, je vois la dame blanche balayer les appar-

tements du château de Detmold, et cependant je n'ai jamais entendu dire qu'elle se montre en balayeuse. — Ma femme me raconta alors que la question qu'elle voulait m'adresser lui était revenue à l'esprit dans le sommeil...

« Schubert parle d'un psychologue qui, à l'époque où il était majordome dans la maison d'un fermier, eut exactement le même rêve que le fils aîné de celui-ci venu en visite. Mirville mentionne un homme célèbre qui eut toujours des rêves identiques avec ceux de sa femme. Si, par exemple, il rêvait d'un ami décédé, sa femme le voyait en même temps en rêve, dans le même lieu, sous le même costume, etc. Le professeur Nasse raconte qu'une mère rêvait qu'elle était attablée avec ses enfants, avec l'intention de les empoisonner avec des liquides. Elle leur demanda successivement lequel d'entre eux était disposé à en boire: quelques-uns acceptaient, d'autres voulaient encore vivre. Lorsqu'elle sortit de ce rêve terrible, elle entendit gémir son fils, âgé de onze ans, et apprit, en le questionnant, que son rêve lui avait été transmis. Fabius raconte ce qui suit: Une femme de La Haye avait l'habitude d'inscrire chaque jour les petits événements familiaux pour en faire part à sa fille qui vivait dans les Indes occidentales. Celle-ci faisait de même. Un jour, la mère rêva que le navire, auquel sa fille avait confié son avoir, à l'époque où elle préparait son retour dans la patrie, avait fait naufrage et péri corps et biens. Elle écrivit ce rêve à sa fille, mais cette lettre croisa une autre de celle-ci qui avait eu exactement le même rêve et le racontait à sa mère. Schopenhauer a donné des exemples analogues.

« On peut admettre, de prime abord, que cette transmission inconsciente de rêves se fait encore plus facilement dans le sommeil somnambulique, parce que le percipient dort plus profondément et se trouve en rapport avec l'agent, le magnétiseur. Le Dr Werner soignait une somnambule, et il arriva souvent, à cette époque, que tous deux eussent simultanément les mêmes rêves. Bende Bendsen tenta la transmission directe. Il plaça son front contre celui de sa somnambule et pensa à une personne déterminée. La somnambule non seulement décrivit cette personne, mais encore fit le diagnostic de la

maladie dont elle souffrait, une hémoptysie pour laquelle elle indiqua un remède qui fut employé avec succès. Voici un nouvel exemple de transmission inconsciente; le Dr Werner rapporte de la somnambule Selma : Elle rêva qu'elle allait avec sa sœur dans un comptoir d'huile pour acheter de l'huile de lin pour sa poitrine malade. La sœur fit le même rêve, avec ce détail en plus qu'en route elles rencontrèrent un épagneul blanc à yeux rouges.

« La transmission de rêves ne concerne pas seulement les images normales du cerveau, mais encore celles qui ressortissent à la psychologie transcendante. Ainsi, par exemple, comme on le sait, les représentations de la seconde vue peuvent par contact, être transmises à d'autres personnes. Kerner parle d'un nourrisson qui, pendant toute la durée de l'allaitement, eut part aux visions de sa mère et cherchait à les atteindre avec ses mains. Après le sevrage, ce rapport cessa d'exister. Crowe raconte que la mère et la fille, dormant dans le même lit, rêvèrent que le gendre, qui habitait l'Irlande, avait envoyé un message à la mère, mais que celle-ci l'avait trouvé mourant. Cette même nuit, le gendre mourut. Justi rapporte que sa femme et lui eurent la même nuit le même rêve symbolique relatif à la mort de leur garçon de neuf ans. Trois jours après, l'enfant mourut. Chez la voyante de Prévorst, il arriva que les visions fantômes qu'elle avait, apparaissaient en rêves aux personnes qui dormaient dans la même chambre qu'elle. Une fois, sa garde-malade eut la vision du père de la voyante; celle-ci dormait paisiblement, mais raconta le lendemain qu'elle avait rêvé de son père. Le frère et la sœur de la voyante, qui habitaient loin d'elle, eurent la même nuit le même rêve.

« Que des visions mystiques de ce genre puissent se transmettre, il n'y a pas à s'en étonner, car bien que leur source soit différente, elles sont cependant identiques aux normales au point de vue du processus cérébral. »

me retourna avec agitation dans le lit, et par là réveillai ma femme. Elle me demanda si j'étais malade. — Non, lui répondis-je, mais je suis poursuivi d'un rêve singulier. Dès que je me rendors, je vois la dame blanche balayer les appar-

V

On rangera dans cette dernière classe les rêves qui n'ont pas la même importance, et que l'on pourrait expliquer dans bien des cas par une coïncidence fortuite, comme il s'en produit souvent dans la vie.

Nous citons la *Revue des sciences psychiques*, du mois de novembre 1901.

Or, lisez, par exemple, le cas suivant, publié dernièrement par M. C. Flammarion :

« En 1868, j'avais alors dix-sept ans, j'étais employé chez un oncle établi épiciier, 32, rue Saint-Roch. Un matin, et après lui avoir souhaité le bonjour, encore sous l'impression d'un rêve qu'il avait eu dans la nuit, il me raconta que dans ce rêve il était sur le pas de sa porte, lorsque ses regards se portant dans la direction de la rue Neuve-des-Petits-Champs, il en voit déboucher un omnibus de ville de la Compagnie des chemins de fer du Nord, qui s'arrête devant la porte de son magasin. Sa mère en descend, et l'omnibus continue sa route, emportant une autre dame qui était dans la voiture avec ma grand'mère, laquelle dame, vêtue de noir, tenait un panier sur ses genoux.

« Tous les deux, nous nous amusons de ce rêve si peu en rapport avec la réalité, car *jamais* ma grand'mère ne s'était aventurée à venir de la gare du Nord jusqu'à la rue Saint-Roch. Habitant près de Beauvais, lorsqu'elle voulait venir passer quelque temps chez ses enfants, à Paris, elle écrivait de préférence à mon oncle qui était celui qu'elle affectionnait le plus, et il allait la chercher à la gare, d'où il la ramenait en *fiacre*, invariablement.

« Or, ce jour-là, dans l'après-midi, comme mon oncle regardait les passants sur le pas de sa porte, ses yeux se portant machinalement vers le coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs, il voit tourner un omnibus du Chemin de fer du Nord qui vient s'arrêter devant son magasin.

« Dans cet omnibus il y avait deux dames, dont l'une était

ma grand'mère qui en descend, et la voiture continue sa route emportant l'autre dame telle qu'il l'avait vue en rêve, c'est-à-dire vêtue de noir et tenant son panier sur ses genoux.

« Jugez de la stupéfaction générale ! Ma grand'mère croyant nous faire une surprise, et mon oncle lui racontant son rêve !

« Paul LEROUX,

« Le Neubourg (Eure). »

« Supposons, ajoute le narrateur, que l'épicier de la rue Saint-Roch n'ait pas communiqué son rêve à son neveu. Qu'est-ce qu'il en serait advenu ? En assistant ensuite à la scène de l'omnibus, au coin de la rue Neuve-des-Petits-Champs, et aussitôt saisi par le sentiment du « déjà vu », il aurait raconté à sa grand'mère, à son neveu et à qui voulait l'entendre, le rêve qu'il avait fait la nuit précédente. La grand'mère, le neveu et les autres y auraient peut-être cru ; mais M. Bernard Leroy se serait écrié avec un peu de précipitation juvénile :

— En voilà un autre qui est dupe d'une illusion lui faisant croire que c'est dans un rêve qu'a eu lieu la première perception !

Et bien, pas du tout : l'oncle de M. Paul Leroux avait heureusement parlé de son rêve *avant* que la scène rêvée se reproduisit dans la vie réelle ; *donc* il s'agissait réellement d'un rêve prémonitoire ; *donc* M. B. Leroy *se trompe en supposant que le souvenir d'avoir rêvé la scène qui donne lieu au sentiment du « déjà vu » ne soit toujours qu'une illusion, une erreur de la mémoire.* — Et c'était M. Bozzano qui avait vu juste, tout simplement parce qu'il n'était pas retenu par la timide préoccupation de ramener tout fait inexplicé aux limites des lois psychologiques acceptées actuellement par la science officielle — préoccupation dont parlait dernièrement le professeur Vailati, et qui est le plus grave obstacle à toute nouvelle conquête de la science.

L'oncle de M. Paul Leroux se souvenait parfaitement du rêve fait quelques heures auparavant, il avait à côté de lui un homme qui le connaissait à son tour — par conséquent il n'a pas été saisi par le trouble mystérieux qui accompagne

nécessairement le sentiment du « déjà vu », lorsque le percipient ne parvient pas à se rendre compte de l'origine du sentiment en question.

Si quelques semaines, ou quelques mois, s'étaient passés avant la réalisation du rêve, de façon à ce que le souvenir de celui-ci se soit effacé de la mémoire *consciente* de l'épicier et de son neveu, alors nos deux bonshommes se seraient évertués — peut-être en vain — pour comprendre comment la scène de l'omnibus ne leur était pas chose nouvelle.

Cette observation suffit à nous expliquer pourquoi ne sont pas plus nombreux les cas servant à prouver que la paramnésie tire parfois son origine d'un rêve prémonitoire. Ou vous vous souvenez parfaitement du rêve et vous vous en êtes même entretenu avec quelqu'un de vos familiers — et alors il s'agit sans contredit, non pas d'une paramnésie, mais d'un rêve prémonitoire ; ou bien le rêve n'a laissé aucune trace, ou seulement une trace fort vague, dans votre mémoire *consciente*, et alors le lien qui rattache le sentiment du « déjà vu » au rêve n'est plus évident, et il est permis à M. le D^r Leroy et aux autres de le contester.

Mais si les rêves prémonitoires existent — et il y en a des centaines d'exemples bien documentés — ils doivent *nécessairement, fatalement* donner lieu à des cas de paramnésie, lorsque ces rêves n'ont pas laissé de trace bien claire dans la subconscience du percipient.

On pourra contester la réalité des rêves prémonitoires, en contestant l'exactitude de l'observation des faits ; mais si on les admet, l'on ne pourra pas en nier la conséquence qui en découle, parce qu'elle est de toute évidence (1). »

VI

Tous ces rêves, si divers en apparence, se produisent pendant le sommeil naturel, et c'est à dessein que nous avons écarté les rêves du sommeil provoqué par des moyens artificiels.

(1) *Revue des sciences psychiques*. Novembre 1901.

Il est certain que l'hypnotisme et le magnétisme déterminent un sommeil différent et des rapports d'un ordre particulier entre le magnétiseur et son sujet. Jusqu'où peuvent s'étendre ces rapports, quelle est leur nature, d'où vient la redoutable et mystérieuse puissance du magnétiseur quand elle s'exerce à travers l'espace et à de grandes distances, nous n'avons pas à nous en occuper en ce moment.

Il nous suffit d'étudier le sommeil naturel, spontané et les rêves étranges dont il est l'occasion sans l'intervention de la volonté du sujet ou d'un agent connu.

Il nous paraît difficile, je dirais même, logiquement impossible de contester que certaines personnes, plongées dans un sommeil naturel aient connu, ou prévu des événements éloignés, qu'elles aient été prévenues soit d'un danger imminent, soit d'une mort, par quelque apparition, que deux ou plusieurs personnes aient eu simultanément le même rêve et la même vision.

Cherchons l'explication de ces faits.

Élie MÉRIC.

AU SUJET DE LA PROPHÉTIE D'HOLZHAUSER ⁽⁴⁾

Sous ce titre : *Une vieille prédiction*, M. Georges Bois donne copie d'une lettre écrite par un chirurgien de l'armée du Rhin, le 10 nivôse an VII, lettre où cet officier parle des prophéties de Bartholomé Holzhauser qu'un prêtre alsacien qui le loge lui a données à lire, et qu'il dit remonter à deux cent cinquante ans. « C'est, dit M. Georges Bois, parlant de ce document épistolaire, une banale prédiction comme il en a tant existé, d'une fidélité remarquable dans les événements qu'elles ont annoncés, jusqu'au jour où livrées au public, elles perdent subitement leur clairvoyance. Combien, dit-il encore, n'en avons-nous pas connues en 1870 et les années qui ont suivi ? Presque toutes annonçaient le retour de Henri V. Elles avaient des croyants fidèles en qui elles engendraient une quiétude d'espérance et une paresse d'esprit dont ils ont dû se repentir amèrement lorsqu'une seule voix de majorité, à l'Assemblée de Versailles, éloigna pour toujours l'événement attendu.

« Les politiques, ajoute plus loin M. Georges Bois, paraissent bien avoir eu raison contre Holzhauser en ce qui concerne les destinées de la Prusse. Cependant toutes les circonstances en lesquelles cette lettre fut écrite font croire à la bonne foi de son auteur. On pourrait de même remarquer la sincérité de plusieurs autres prédictions, celles, par exemple, qu'on attribue à la religieuse de Blois, au curé d'Ars, etc... je veux dire à des personnes connues pour la gravité de leur caractère. *Il y a là un point d'interrogation intéressant.* Car il s'agit de bons chrétiens, de personnages pieux et sérieux qui

(4) Ecrit en octobre dernier, et envoyé à la Revue, cet article, je ne sais comment, n'est point arrivé à destination. C'est un regret pour moi qu'il n'ait pu être ainsi publié en son temps. La question soulevée par M. Georges Bois méritait mieux assurément qu'une réponse aussi tardive.

n'ont jamais cru à l'astral, et n'étaient pas du tout forcés de prédire. Ils étaient encore moins forcés de prédire en se trompant. »

C'est au dix-septième siècle, si mes renseignements sont exacts, que remonteraient les prédictions du vénérable Bartholomé Holzhauser, mort curé de Bingen, l'an 1658, en odeur de sainteté. Les vues prophétiques, de ce saint homme se trouvent dans son *Interprétation de l'Apocalypse* ou *Histoire des sept âges de l'Église*, Vivès édit. 1857, et se rapportent à la période qu'il nomme *sabbatique*, pour désigner le septième âge, celui où vraisemblablement nous sommes parvenus. Calamités de toute sorte, guerres, persécutions, monarques mis à mort, les hommes conspirant à ériger des républiques, voilà d'une façon générale ce qu'il a vu, touchant les événements de cette époque, jusqu'au changement prodigieux qu'il annonce comme devant précéder la venue de l'Antéchrist. Ce changement sera l'œuvre d'un roi puissant, envoyé du Seigneur, qui détruira les républiques de fond en comble et fera triompher la vraie Église du Christ. Il n'y aura plus ni Turc ni hérésie, la religion et la paix fleuriront sur la terre, et le Grand Monarque régnera sur l'Orient et sur l'Occident.

Holzhauser a prédit encore la conversion de l'Angleterre au catholicisme. Il avait prophétisé, dès 1635, la mort de Charles Stuart et celle de Louis XVI, la Révolution de France, les guerres de l'Empire, les destinées de Pie VII, etc. Pour ce qui est de « la fin malheureuse du *dernier* roi de Prusse », il est possible qu'il l'annonce, mais a-t-il assigné une date extrême à l'événement? Il faudrait bien s'en assurer. Nul doute que l'officier ne l'ait cru de bonne foi, mais sur ce point particulier il a pu se tromper. Dans ce cas, le fait en question serait à venir, tout simplement. Il ne serait pas besoin de recourir à l'hypothèse d'une « défaillance intellectuelle » de la part du prophète. Que penser cependant de cette hypothèse-là?

Il est difficile à l'homme charnel, a dit sainte Hildegarde, de comprendre de quelle manière les visions sont perçues. C'est à savoir dans une clarté qui n'est autre que le passage de la lumière divine dans l'âme du contemplatif. C'est dans

un tel milieu, créé pour la relation du spirituel au naturel, et que la sainte appelle « l'ombre de la lumière vivante », que cette âme discerne et connaît l'avenir ou le passé le plus reculé. Mais de ce que le voyant peut ainsi percevoir d'une façon mystérieuse telles images ou paroles de l'autre monde dont le sens lui est en même temps révélé, il ne s'ensuit pas toujours et nécessairement qu'il ait la faculté de peindre et de traduire adéquatement par le langage ou de faire passer de quelque autre manière ces images et ces paroles dans le plan naturel de notre intellection.

« Pour ce que je dois écrire de cette lumière, dit sainte Hildegarde, je ne me sers d'autres paroles que de celles que j'entends, mais je n'entends pas ces paroles comme celles qui rendent un son en sortant de la bouche d'un homme, je les vois comme une flamme, comme une nuée lumineuse dans le pur éther. »

« Mon fiancé, dit une autre mystique, me montrait toute chose d'une manière plus claire que n'est la lumière du jour, et maintenant je n'en puis plus rien rapporter... Je voyais infiniment de choses que le langage ne peut rendre. Comment exprimer avec la langue ce qu'on voit autrement qu'avec les yeux? »

On peut juger, d'après ces considérations, avec quel respect et quelle réserve tout ensemble, il convient d'accueillir les interprétations de l'esprit prophétique par le langage humain. Rarement en effet il est dans les desseins de Dieu que le secret de l'avenir soit dévoilé pour la généralité des hommes. Personnelle le plus souvent, et d'essence incommunicable, en son identité parfaite, est la vision de quelques âmes privilégiées. Ceci ne tend à infirmer ni la valeur en soi des prédictions, ni leur utilité, si l'on considère qu'elles sont des manifestations de l'invisible, intéressantes par cela seul, malgré leurs réticences et le mystère de leur forme voilée. Leur claire signification, on ne l'aperçoit pas toujours, mais ce qu'on en découvre est comme une échappée dans la lumière, sur l'au-delà et le divin.

D'ailleurs il faut bien observer, ceci est d'importance, que toutes les prophéties ne viennent pas à notre connaissance

par truchement. Certaines que beaucoup regardent comme authentiques ont été oralement communiquées à l'homme, tel le secret de la Salette, par des êtres surnaturels revêtus d'une forme humaine. Réalité ou subjectivité, n'importe au fond la nature du phénomène, si les raisons sont plausibles de croire que la cause du moins en est surnaturelle. Fidèlement transmis, ces messages du ciel ne demandent pas à être élucidés. Le témoin ici n'a qu'à dire ce qu'il a entendu, ce qu'il a la mission expresse de redire. *Vous le ferez passer à mon peuple. De tels oracles sont formels, et le sens en est clair. Logiquement, il y faut tout admettre ou rejeter.*

Maintenant, que des simplicités prennent, en quelque sorte, pour de l'*écriture directe* des textes ou des versions de textes de main d'homme, et plus ou moins « sollicités », c'est une illusion évidente, mais trop compréhensible et, pour tout dire, trop humaine pour nous surprendre. Seulement nous pouvons douter que la crédulité d'esprit, un état d'âme mystique, — plutôt rare chez nous, par parenthèse, — aient eu, à un certain moment, les conséquences que M. Georges Bois veut y rattacher. La prétendue « quiétude d'espérance » des hommes de la droite, à l'Assemblée de 1870, est un de ces clichés d'histoire dont la banalité ne fait pas qu'ils soient exacts. Des monarchistes comme MM. de Belcastel, de Franclieu ou de la Roche-Aymon pouvaient bien avoir foi — et encore ! — dans le triomphe de leur cause, au jour connu de Dieu. Qui les a vus à l'œuvre pourrait dire qu'ils ne pratiquaient pas pour cela, et par illuminisme, la politique des bras croisés. J'ajoute que le respect et l'affection qu'ils portaient à leur Prince ne pouvaient faire que, d'évidence, il fût pour eux le « Dieu-donné » de certaines prophéties. Ils savaient, à n'en pas douter, que ce ne sont pas toujours les princes les plus vertueux qui sont appelés à faire le salut de leurs peuples, et que leur réussite en tout cas ne va pas sans un concours, une disposition heureuse de circonstances que l'état de choses du moment rendait peu vraisemblable.

On peut épiloguer sur tel fait qu'on voudra, chercher à établir les responsabilités, mettre au jour et à nu des intrigues et des consciences, on ne peut soutenir sérieusement que des

illusions mystiques de la part des tenants de la monarchie aient fait échouer leurs tentations, en entretenant chez eux une fausse sécurité.

Aussi bien il s'agit d'autre chose que de l'importance à donner, dans les questions d'histoire, aux petites causes, aux petits à-côtés. Croyons, si bon nous semble, que le rhume de cerveau a fait perdre à Napoléon la bataille de Waterloo. N'accusons pas, ce qui serait d'une fantaisie moins innocente, telle prophétie trahie par l'interprétation humaine de nous avoir trompés. Si les prédictions avaient pour fin de nous faire savoir, à la façon des almanachs, ce qui doit advenir, ici ou là, à tel moment précis, les millénaires n'en seraient pas encore à disputer sur les versets de l'Apocalypse. Ne questionnons pas Dieu touchant ses prophéties. Croyons sans plus que celles-là paraîtront claires et se vérifieront à l'heure providentielle qui sont vraiment de l'Esprit-Saint. En attendant, gardons-nous de penser qu'elles sont inutiles. Ces témoignages mystérieux, leurs sacrées de l'au-delà, *ils annoncent le Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne*. Ce sont des signes qui sont montrés, pour la plus grande gloire de Dieu, aux hommes de foi et de désir.

F. DE LOUBENS.



RECHERCHES SUR LES MATÉRIALISATIONS DE FANTOMES

(*Suite*)

Par M. le D^r Paul GIBIER

Directeur de l'Institut bactériologique (Institut Pasteur) de New-York
Ancien interne des hôpitaux de Paris
Ex-assistant de pathologie comparée au Muséum d'histoire naturelle de Paris
Membre de l'Académie des Sciences de New-York ;
de la Société des Recherches psychiques de Londres
Chevalier de la Légion d'honneur

~~~~~

En même temps que ses notes, M. T. S. apporta des croquis extemporanés de certaines des formes qui nous étaient appurées et comme ils donnent une bonne idée de ce que nous avons vu dans cette séance, je les ai fait reproduire par la photogravure et joints à ce travail. Voici cette observation :

*Séance du 10 décembre 1898, 8 heures 30 soir*

*Présents :*

M<sup>me</sup> C., surveillante à l'Institut ;

M<sup>me</sup> D., vénérable dame que je connais depuis plusieurs années ;

M<sup>me</sup> B., fille de M<sup>me</sup> D. ;

M. B., mari de M<sup>me</sup> B. ;

M. T. S., artiste, auteur des dessins ;

D<sup>r</sup> L., assistant à l'Institut ;

D<sup>r</sup> P. G., l'auteur.

*Médium :*

Mrs Salmon.

Nous sommes donc en tout sept personnes, plus le médium, Toutes ces personnes me sont connues depuis plusieurs années.

Le médium, bien que commençant une attaque de grippe, est bien disposée (ce qui ne lui arrive pas souvent). Elle a entendu le *Barbier*, à l'Opéra Métropolitain cet après-midi, avec une personne de ma famille et elle demande à M. T. S., qui a une superbe voix de ténor, de chanter quelque chose. Sans se faire prier, M. T. S. se met au piano et chante *Pensées d'automne* de Massenet. Ensuite, j'essaye un phonographe avec lequel je me propose d'enregistrer les voix, s'il est possible (1). Je place un cylindre sur lequel est tracé l'air d'une chanson populaire et la fais chanter à l'instrument, ce dont il s'acquitte d'une façon qui nous fait tous pouffer de rire.

Nous sommes donc dans un état d'esprit plutôt gai et pas le moins du monde enclins à l'attention expectante, mère des hallucinations, dit-on.

Le médium se retire dans un coin de la chambre où M<sup>me</sup> C. (la surveillante) l'examine en détail et s'assure qu'elle n'a aucun vêtement blanc de dessous (2). Son habillement de dessus est complètement noir.

On procède à l'attachement du médium; un fort ruban de soie, de 1<sup>m</sup>,50 de long sur 0<sup>m</sup>,08 de large, m'appartenant, est passé autour de son cou; je l'attache, en présence de tous, en pleine lumière, au moyen d'un nœud chirurgical consolidé par un troisième nœud, le tout assez serré pour que l'index passé entre le cou et le lien soit un peu à l'étroit. Le Dr L. et M. T. S. m'aident à installer le médium. Nous l'asseyons sur une chaise dans le cabinet, contre la paroi antérieure de celui-ci, et le visage tourné vers l'ouverture. Les deux extrémités du ruban sont passées par moi chacune dans un des trous percés dans la paroi antérieure du cabinet, à 49 centimètres de l'ouverture (3). Nous tirons sur les extrémités du lien, de manière que la joue gauche du médium vienne en contact avec la paroi, et le Dr L. les attache au dehors, contre la cloi-

(1) Cela fut impossible dans cette séance.

(2) Même la chemisette appliquée sur la peau était noire. Mrs. S. n'avait pas de corset.

(3) Voir plus haut la description du cabinet.

son, au moyen d'un double nœud très serré, et fait en plus un autre double nœud à l'extrémité des deux bouts pendants du ruban. M. T. S., le Dr L. et moi examinons les bouts avec soin et constatons qu'il serait impossible au médium de quitter la position dans laquelle nous l'avons garrotté (c'est le mot).

Les autres personnes présentes déclarent s'en remettre à nous lorsque nous leur faisons part de nos constatations et remarquons tout haut que les trois nœuds par lesquels le lien est attaché au cou du médium forment une espèce de corde occupant le court espace séparant ce dernier de la cloison du cabinet, et qu'il n'est pas possible de passer le doigt entre le dernier nœud et la cloison, tellement le lien a été serré à l'extérieur.

La portière de l'entrée du cabinet est abaissée, la lumière disposée... (Voir la description donnée déjà.) Chacun prend sa place, en demi-cercle, à 1<sup>m</sup>,50 environ du cabinet. Il est 9 h. 8 s. du soir.

24 secondes après avoir pris nos places (temps noté par le Dr L.), sans qu'il ait été nécessaire de faire de la musique ni de chanter, le silence étant complet, nous voyons des lueurs donnant l'impression de transparence dans l'entre-bâillement des rideaux, tandis que dans le haut du cabinet, à gauche (à notre droite), en dehors, à *plus de deux mètres à part*, nous voyons un grand avant-bras et une main gauche nus, blancs comme neige et parfaitement distincts. Le Dr L., qui a dirigé la confection du cabinet, appelle notre attention sur ce fait, qu'à cet endroit, la tenture est ininterrompue, car elle s'étend d'abord sur le mur de la chambre, en avant du cabinet et tourne dans l'encognure formée par ce dernier, sur lequel elle se continue jusqu'à l'ouverture ménagée dans sa paroi antérieure. Cette forme se meut de haut en bas sur une hauteur d'environ 30 centimètres et, après un laps de temps de 20 à 25 secondes, disparaît sur place, c'est-à-dire sans se retirer vers le cabinet. Au même instant, un objet blanc paraît entre les rideaux de la portière.

3 secondes plus tard, quelque chose de blanc s'agite tout à fait en bas de l'ouverture. Cela dure 20 secondes.

Pendant 43 secondes, rien ne se produit. Au bout de ce temps, une forme de main et d'avant-bras blanche et diaphane glisse le long de l'ouverture de la portière et disparaît.

Compté 3 secondes; une main de même apparence glisse encore de la même manière.

La voix de Maudy se fait entendre à l'intérieur et après les salutations d'usage nous dit « qu'ils magnétisent la tenture et le cabinet afin de faciliter les manifestations ».

Un dialogue de plusieurs minutes s'engage entre Maudy et le Dr P. G., puis pendant 25 secondes, silence.

Un bruit comme produit par un coup sec, violent, ou une pierre lancée contre la cloison du cabinet, se fait entendre.

Pendant 25 secondes, rien. Une forme blanche, indéfinie, paraît alors, dans l'ouverture, écartant les rideaux, et les referme aussitôt.

Après 3 secondes, une main diaphane paraît au même endroit et disparaît.

Après 25 secondes d'attente, une forme humaine, vêtue de blanc, entr'ouvre les rideaux et se montre pendant 3 secondes.

Après 51 secondes, un bras, puis le haut d'un buste et une face, paraissant incomplète, se montrent. puis disparaissent presque immédiatement.

Il paraît, d'après Maudy, que des tentatives infructueuses sont faites pour matérialiser une forme qui se montrerait au dehors, mais après quinze minutes d'attente, rien ne se produit.

La voix de Maudy se fait alors entendre de l'intérieur et s'adresse à M<sup>me</sup> D., qui se trouve presque au centre du demi-cercle formé par les sept personnes présentes. Elle la prie de changer de place avec son gendre, M. B., qui est à l'extrémité droite et plus près du cabinet. « Cela, lui dit-elle, facilitera les phénomènes, car vous êtes médium (1) et votre force nous aidera. » (Le changement se fait.)

5 minutes se passent, après quoi la coulisse de la lanterne est abaissée légèrement par l'intermédiaire de la corde maintenue dans le cabinet (hors de portée de la main du médium,

(1) Il est vrai que M<sup>me</sup> D. est médium, mais non professionnelle.

car il y a plus de 1<sup>m</sup>,50 entre les trous de la cloison et l'extrémité de la corde) et la lumière diminue à proportion. Néanmoins, nos yeux habitués à ce crépuscule artificiel peuvent distinguer les objets environnants sans difficulté.

Nous attendons pendant 22 secondes après la mise au point de la lanterne et un objet blanc se montre au bas des rideaux qui restent fermés. Cet objet, d'abord gros comme un œuf, se développe rapidement dans le sens de la hauteur. Cela ressemble au bas d'une robe. A ce moment, les rideaux s'écartent assez brusquement et une forme de femme entièrement vêtue de blanc sort du cabinet et s'avance vivement vers M<sup>mes</sup> D. et B., qui s'écrient en même temps : « Blanche, Blanche ! » L'apparition se jette dans les bras de M<sup>me</sup> D. (V. F.) en lui disant en français sans aucun accent : « Ma tante, ma tante, je suis si heureuse de vous voir », et, se tournant vers M<sup>me</sup> B. : « Et toi aussi, Victoria. » Ces dames, tout émues, répondent à l'apparition avec des paroles affectueuses, l'embrassent. en sont embrassées tendrement ainsi que M. B. (qui serait son cousin par alliance). Sur l'autorisation de Blanche, M. T. S. s'avance et lui prend la main ; il semble « un peu troublé » tout en déclarant qu'il a tout à fait l'impression de tenir la main d'une personne vivante, que la température de cette chair est normale.

L'apparition resta environ 2 minutes avec nous (1) à plus d'un mètre du cabinet, nous faisant face la plus grande partie de ce temps. Je l'examine de près sans toutefois la toucher : sa taille est d'au moins 10 centimètres plus haute que celle du médium ; elle est plutôt mince, tandis que le médium, qui est une femme d'une cinquantaine d'années, possède un certain embonpoint. La voix du fantôme est faible et un peu sifflante, n'ayant rien de celle du médium, qui, en outre, ne sait pas deux mots de français. Elle a un voile de communicante sur la tête, mais son visage est découvert, la figure est pleine et fraîche, paraissant âgée de 20 à 25 ans, et n'a aucune ressemblance avec celle du médium. Elle place sa main sur son cœur et paraît très émue. Enfin elle se dirige vers l'ouverture du

(1) Intéressé par le phénomène, le D<sup>r</sup> L. oublia de compter.

cabinet et entr'ouvre les rideaux, derrière lesquels elle disparaît (1). Au même moment, je touche le lien de soie qui sort au dehors du cabinet et m'assure qu'il n'y a rien de changé.

A peine cette forme a-t-elle disparu que les rideaux s'entr'ouvrent de nouveau et qu'une jeune fille d'un mètre de haut environ, peut-être moins, se montre à nous vêtue de couleur claire, mais non pas blanche, et nous parle. Nous reconnaissons la voix de Maudy (ses paroles n'ont pas été notées). Elle ne reste là que quelques secondes, fait irruption au dehors, et s'avance vivement vers M<sup>me</sup> D., comme pour l'embrasser, et retourne aussitôt vers le cabinet, sans répondre à mon invitation de venir me serrer la main autrement que par une plaisanterie : « Je n'aime que les jeunes Messieurs », me dit-elle en anglais. « Ce n'est pas flatteur », lui repartis-je aussitôt, et nous rions tous de bon cœur. Nous remarquons entre nous que c'est bien la même voix que nous connaissons lorsqu'elle part du cabinet, la voix de Maudy qui, de même que sa manière de s'exprimer, est tout à fait caractéristique (2).

Quelques secondes après qu'elle a disparu derrière les rideaux, ceux-ci s'ouvrent de nouveau et laissent passer une grande forme de femme encore plus grande que « Blanche ». Elle est en corsage blanchâtre et jupe de couleur sombre ; elle nous regarde tour à tour et nous jette son nom : « Musiquita ». C'est le fantôme qui, dans les séances de Mrs S., fait sonner les cordes d'une guitare. Comme ce soir, nous n'avons pas cet instrument avec nous, Musiquita semble désappointée et retourne dans l'invisible.

Après un assez long intervalle (dont le temps n'est pas noté) les rideaux s'ouvrent encore et Maudy se montre de nouveau à nous en riant d'un rire d'enfant espiègle. Elle se retire pour laisser passer une forme un peu plus haute qu'elle et qui vient au dehors du cabinet en chantant à mi-voix et d'une voix de soprano que nous n'avions pas encore entendue, une mélodie plaintive qui n'est pas notée. Cette forme ne reste que quelques secondes ; elle est très indécise, vêtue

(1) Voir note E, sur Blanche.

(2) Voir note B, sur Maudy.

de blanc et semble non finie. Elle s'abîme et disparaît au pied des rideaux qui restent immobiles.

Pendant 109 secondes, nous ne voyons rien se manifester : après quoi une forme sort du cabinet. C'est une forme plus grande que toutes celles qui se sont montrées ce soir. Elle est plus grande que le médium d'au moins toute la tête. Elle est vêtue de vêtements sombres. Elle donne son nom « Eva », et nous parle d'une voix lente, caverneuse, inintelligible, peut-être dans une langue qui nous est inconnue. Elle a le visage pâle, tiré, de grands yeux hagards, regardant en haut : son expression est effrayante de tristesse et de souffrance. Elle se tient droite, rigide même. Nous nous sentons tous comme soulagés d'un poids quand, au bout de quelques secondes, elle disparaît dans l'ouverture des rideaux.

Cette forme vient à peine de disparaître que Maudy montre son visage et nous parle : « Ellan est au Mexique », dit-elle, « il y a quelqu'un nous touchant de très près, qui est très malade là-bas (1), mais s'il a promis de venir ce soir, il viendra. » (Ellan ne s'est pas fait entendre de la soirée, contrairement à son habitude.) Les rideaux se referment.

Compté 35 secondes. — Les rideaux s'écartent et une forme d'homme, d'une taille au-dessus de la moyenne, s'avance vivement à un mètre au moins du cabinet, nous fait face, et d'une voix naturelle de basse et tout à fait masculine, nous dit (en anglais) : « Bonsoir, amis, enchanté de vous voir. » C'est Ellan dont nous reconnaissons aussitôt la voix. Ainsi que dans plusieurs expériences antérieures, il est habillé de noir avec plastron blanc orné de deux boutons de même couleur. Ses cheveux, ses sourcils et sa barbe (celle-ci peu abondante) sont châtain foncé (2).

Nous lui rendons son salut et je lui demande l'autorisation de me lever et de lui serrer la main : accordé. Je me lève, lui tends la main, il la prend, et je lui donne un *good shake*

(1) Mrs Salmon n'avait nullement fait mention de la maladie de sa fille, habitant le Mexique, qu'elle ignorait sans doute. C'est un fait qu'elle était très dangereusement atteinte (septicémie), ainsi qu'on l'apprit quinze jours plus tard.

(2) Vus à une distance de 1 mètre à 1<sup>m</sup>,50 par le D<sup>r</sup> L. et MM. T. S. et B., ils leur parurent noirs. En réalité, ils étaient châtain foncé, comme j'ai pu en juger de plus près.

*hand* qui m'est vigoureusement rendu. Je constate qu'il est plus grand que moi, comme dans l'expérience avec la cage, et rien dans sa figure ne rappelle celle du médium dont la taille est beaucoup plus petite. Ses épaules, sa poitrine sont celles d'un homme robuste, mais plutôt maigre. Je cherche, sans y parvenir ce soir, à distinguer la couleur de ses yeux. Ceci est dû à ce que je le regarde de face et que la lumière vient de la lanterne à droite. Je m'assure que la main est large et ferme, dure même, modérément chaude, et non moite (caractères diamétralement opposés à ceux de la main « succulente » du médium), et j'en fais la remarque, tout haut, en invitant Mr. T. S. à venir s'en assurer. Nous demandons de nouveau l'autorisation à Ellan, qui nous fait une réponse évasive dont je ne note pas les paroles, mais qui me frappe en ce sens que celles-ci sont prononcées pour ainsi dire dans mon oreille, au moment où je me retourne vers Mr. T. S. qui se lève pour venir serrer la main de l'apparition. A ce moment, la main que je continue à tenir glisse (je n'ose dire qu'elle fond) de la mienne, et la forme « Ellan », en partie désagrégée, se dirige vers l'ouverture du cabinet, glisse entre les rideaux, les écartant à peine, et disparaît dans le cabinet.

Compté 37 secondes. — La voix d'Ellan se fait entendre (dans le cabinet). Elle nous donne des instructions pour assurer une meilleure disposition du cabinet où le médium est réellement confiné (1). Période de silence.

Compté 52 secondes. — Apparition entre les rideaux d'une forme féminine vêtue de blanc qui ouvre et ferme les rideaux reste invisible pendant dix secondes, et se montre encore pour un instant et disparaît définitivement.

Compté 6 secondes. — Un point blanc se montre sur le parquet au pied du cabinet. D'où je suis placé, je vois que cet objet se tient à environ 25 centimètres de la portière en dehors. En deux ou trois secondes, cela devient gros comme un œuf et s'agite, rappelant à l'œil la coquille vide qui, dans les salles de tir, danse au sommet d'un jet d'eau. Rapidement, alors, l'objet s'allonge, devient une colonne d'un mètre de

(1) Ces instructions furent suivies pour les séances suivantes.



hauteur sur environ 10 centimètres de diamètre, puis 1<sup>m</sup>,50. et deux prolongements transversaux apparaissent à son sommet, lui donnant la forme d'un T. Cela ressemble à de la neige ou à un nuage épais de vapeur d'eau. Les deux bras du T s'agitent, une sorte de voile émane de leur substance; l'objet s'élargit et prend vaguement d'abord, puis distinctement ensuite, la forme blanchâtre d'une femme voilée. Deux bras blancs sortent de dessous le voile qu'ils rejettent en arrière. Le voile disparaît de lui-même et nous voyons une charmante figure de jeune fille mince, délicate, de taille svelte, élancée, de 1<sup>m</sup>, 60 de hauteur environ, qui, d'une voix à peine perceptible, nous donne un nom : *Lucie*. Elle se tient un instant devant nous comme pour nous permettre de l'observer; la robe est entièrement blanche, les manches évasées sont courtes, n'allant pas jusqu'aux coudes; les bras sont nus et d'une forme fine. La figure a des cheveux noirs arrangés en lourds bandeaux bouffants de chaque côté de la tête (le médium a des cheveux blonds, très courts et frisés). La forme s'avance vers l'extrémité gauche du cercle des assistants, vers M<sup>me</sup> D., et se penche au-dessus d'elle. Elle lui prend les mains dont elle tourne la face palmaire en haut et souffle dedans. Au même instant, et comme sous l'influence magique de ce souffle, un flot de dentelle (ou de tulle (1) s'élève des mains de M<sup>me</sup> D., monte et s'étend au-dessus de nos têtes pendant que nous entendons le souffle fort, régulier, continu, avec légers renforcements. donnant à l'oreille l'impression de venir d'une machine ou d'un soufflet de forge, et durant, sans interruption, au moins 30 secondes (2). M<sup>me</sup> D. nous dit sentir le souffle sur les mains et le visage. La forme prend ce voile dans ses mains, l'élève au-dessus de sa tête, position où il semble se condenser, puis l'étale, et littéralement nous couvre avec ce nuage ondulant de tissu léger. A ce moment, je me lève et me place en ligne avec la face antérieure du cabinet, tandis que le Dr L. et Mr. T. S., se levant en même temps,

(1) Bien que j'en aie tenu une partie dans mes mains, je n'ai pu voir exactement ce que c'était. Au toucher, j'ai jugé que ce tissu était résistant et rude comme du coton contenant de l'empois.

(2) Un homme à large poitrine aurait quelque peine à soutenir un tel souffle pendant dix secondes.

s'avancent aussi vers l'apparition (1), lorsque celle-ci, attirant brusquement à elle toute l'étoffe étalée sur les genoux des assistants, s'écroule à nos pieds comme un château de cartes au moment où j'avance mes mains pour la toucher, et disparaît progressivement et en deux secondes au plus comme elle était venue, mais cette fois à environ 50 centimètres des rideaux auprès desquels je me tiens debout, et qui restent immobiles. En fait, je suis devant la porte du cabinet et elle ne pourrait rentrer dans ce dernier sans me trouver sur son chemin. Au moment où le dernier point blanc, vestige de cette forme, va s'effacer sur le tapis qui recouvre le parquet, je me baisse pour mettre la main dessus, mais je n'en puis sentir aucune trace ; il n'y a plus rien. Je me retourne vers le cabinet et porte immédiatement la main sur le lien qui attache le médium et je tire dessus : il est à sa place et tient bon.

A ce moment la lampe de la lanterne s'éteint ; je fais immédiatement allumer le gaz. La voix de Maudy nous invite à détacher le médium, et, en moins de temps qu'il n'en faudrait pour le dire, je suis dans le cabinet où je trouve le médium à sa place, immobile, la salive coulant de sa bouche et couvrant son menton. Elle paraît s'éveiller d'une sorte de transe. Je lui prends les mains, tout en invitant le Dr L. et Mr. T. S., puis les autres personnes, à venir s'assurer de l'état du lien et des nœuds. Nous examinons le tout avec soin ; le ruban de soie est humide de transpiration, mais intact ; il est serré autour du cou. Le Dr L. met un soin particulier à l'examen de la position du médium. Pendant qu'il a sa tête près de celle du médium, la voix de Maudy, partant du fond du cabinet, l'interpelle et lui fait une remarque plaisante. Les nœuds extérieurs sont d'abord détachés par le Dr L. qui les a faits. Il éprouve une difficulté sérieuse à les dénouer et y passe plusieurs minutes. Mr. T. S. prend alors les deux extrémités du ruban et les tient pendant que je tire vers l'intérieur (afin de les empêcher de se tordre ensemble pendant que j'aide le médium à sortir du cabinet).

(1) Bien que nous ne nous fussions pas concertés à l'avance, notre intention commune était de l'entourer pour la voir de plus près et lui toucher les mains si possible.

Le médium paraissant exténué, le visage pâle, bouffi et couvert de sueur, les paupières gonflées et les yeux troublés, est amené à la lumière, où tous nous pouvons voir le lien étroitement attaché autour de son cou par les trois nœuds faits au début de l'expérience, Le ruban est dénoué par le Dr P. G. qui l'a attaché autour du cou, examiné avec soin, trouvé intact et mis de côté.

Il est près de 11 heures (10 h. 48). Le temps qui n'a pas été noté fut rempli par la durée des phénomènes de matérialisations, par quelques dialogues entre les personnes présentes et les voix, et par l'examen du lien (après que les manifestations eurent cessé) avant ainsi qu'après le détachement du médium (1).

(1) L'observation de cette séance fut lue le surlendemain en présence des personnes qui y avaient assisté. L'attestation suivante fut écrite et signée en marge de la dernière page : « Nous avons lu les notes ci-contre ensemble et nous en certifions l'exactitude.

« *Signé* (noms complets) :

M<sup>me</sup> CAROLINE D. MR. THOMAS S.  
M<sup>me</sup> VICTORIA B. MR. CHARLES B.  
M<sup>me</sup> CN. C. DR A. L.

« New-York, 12 décembre 1896.

« Dr P. G.

« Mrs. SALMON, médium. »

Dr Paul GIBIER.

(*A suivre.*)



## LES ÉVÉNEMENTS PRÉDITS

### PAR L'APOCALYPSE

« Heureux celui qui lit et qui écoute les paroles de cette prophétie ; qui garde les choses qui y sont écrites. »

Cette phrase du verset 3, chapitre 1<sup>er</sup>, est pour nous informer qu'il n'est nullement défendu et qu'il est même utile et louable, de chercher à pénétrer les obscurités apparentes de la grande prophétie de saint Jean ; étant entendu qu'on le fait dans un esprit de vérité.

D'ailleurs les obscurités de l'Apocalypse ont été certainement calculées et voulues ; parce qu'il ne convenait pas à la Providence que leur sens soit clair à tous les yeux. Il ne lui convenait pas non plus que leur sens caché soit compris avant le temps marqué par elle.

Ce temps paraît venu, où ceux qui ont des oreilles doivent entendre ; suivant l'expression si souvent répétée dans l'Apocalypse. Qu'ils cherchent donc et soient bien convaincus que cette grande prophétie n'a pas été écrite pour demeurer toujours incomprise.

Les lignes qui vont suivre n'ont pas la prétention de tout éclairer ; mais elles indiqueront ce qui a pu être déjà démêlé ; et appelleront l'attention sur certains rayons de lumière encore inobservés ; qui jaillissent de certaines révélations pour éclairer l'Apocalypse et permettre du moins d'en reconnaître la structure générale. Et l'on y verra l'histoire de l'humanité, depuis saint Jean jusqu'à la fin du monde, reprise trois fois, à trois points de vue différents ; et comprenant respectivement trois, sept et neuf chapitres, ainsi qu'il va être expliqué.

Le chapitre 1<sup>er</sup> est, en quelque sorte, une préface. Et la

première grande division, qui comprend les chapitres II, III et IV, a été admirablement interprétée par le vénérable Holzauer. Rappelons cette interprétation : les sept Églises figurent sept âges.

Le premier âge, figuré par l'Église d'Éphèse, est qualifié par Holzauer : seminations. C'est celui où les Apôtres ont semé, dans le monde, la parole du Christ.

Le deuxième âge, figuré par l'Église de Pergame, est qualifié : irrigations ; c'est celui où les martyrs ont arrosé la terre de leur sang ; c'est celui des grandes persécutions. Il se termine à Constantin.

L'Église de Smyrne représente le troisième âge, dit : illuminations ; qui s'étend depuis Constantin jusqu'à Léon III et Charlemagne. Il est caractérisé par la lumière intense dont le *christianisme a éclairé les nations*.

L'Église de Thyatire symbolise le quatrième âge : *pacificus*. Il s'étend depuis Charlemagne jusqu'au temps de Léon X et de Charles-Quint.

Le cinquième âge, qui touche à ses derniers jours, est qualifié : *purgativus*. Il est figuré par l'Église de Sardes. C'est un âge, moralement, rétrograde et très troublé ; qui commence à la Renaissance. A quoi le verset 1, chapitre III, fait allusion, en disant : « Vous avez la réputation d'être vivant, et vous êtes mort. »

Le verset 3, disant : « Souvenez-vous donc de ce que vous avez reçu et entendu... » fait ressouvenir de l'oubli de la masse pour révélations du Sacré-Cœur. Et la suite du même verset, par ces paroles : « car si vous ne veillez, je viendrai à vous comme un larron, et vous ne savez à quelle heure je viendrai », fait prévoir le premier jugement, prophétisé par Notre-Dame de la Salette et par d'autres prophéties. Nous en verrons ultérieurement la preuve. Les versets 4 et 5 sont des encouragements pour ceux qui seront demeurés justes en ces temps difficiles.

Le sixième âge : consolations, est figuré par l'Église de Philadelphie. Il est marqué par le triomphe de l'Église, de celui qui a les clefs (vers. 7) et par la conversion de quelques Juifs (vers. 9), et surtout des protestants.

Enfin l'Église de Laodicée personnifie le septième âge; qui sera celui de la grande désolation; car ce sera le temps de l'Antéchrist; et se terminera avec la fin des temps.

Ici se termine avec le chapitre III la première grande division de l'Apocalypse.

La seconde division commence au chapitre V et se termine au chapitre XI. Elle occupe sept chapitres entièrement consacrés au livre des sept sceaux.

Ce livre des sept sceaux symbolise l'histoire du christianisme et plus spécialement celle du peuple que Dieu devait se choisir pour accomplir *ses gestes*; au lieu et place du peuple juif, désormais déchu de sa mission.

Ce choix d'un peuple appartenait de droit, ainsi qu'il est dit au chapitre V, à l'Agneau qui avait versé son sang pour racheter l'humanité.

Et c'est pourquoi il y est dit que nul ne pouvait ouvrir le livre des sept sceaux; si ce n'est l'Agneau, qui avait été égorgé.

Dès qu'Il eut ouvert le premier sceau, apparaît un cheval blanc; et celui qui le montait semble être Clovis; car il portait un arc: et on lui donna, à Tolbiac, une couronne: « et il partit en vainqueur pour continuer ses victoires ». C'est en effet par ses victoires, que Clovis constitua ce royaume de France auquel Dieu donna par l'intermédiaire de saint Remy la loi salique; où il était spécifié, dans son en-tête, que le royaume de France était fondé par Dieu lui-même.

La désignation de la France semble se confirmer encore lorsqu'à l'ouverture du deuxième sceau, paraît un autre cavalier monté sur un cheval roux, qui doit figurer Charlemagne; car on lui donna une grande épée, et le pouvoir de faire la guerre. On sait en effet combien nombreuses ont été les guerres qui ont permis à Charlemagne de constituer la chrétienté.

Lorsque fut ouvert le troisième sceau, apparut, sur un cheval noir, un autre cavalier, qui tenait en sa main une balance. Ce symbole de la justice pourrait désigner saint Louis, le roi juste par excellence.

Enfin, quand fut ouvert le quatrième sceau, se montre un

cheval pâle et celui qui le montait s'appelait la mort, l'enfer le suivait; et il se signale par toutes sortes de cruautés.

Ce dernier cavalier symbolise moins une personnalité qu'une époque; où le scepticisme commence à se faire jour pour aboutir au règne de la franc-maçonnerie, auteur de toutes nos révolutions et que ce cavalier représente très probablement.

Le cinquième sceau semble englober le dix-neuvième siècle presque en entier; car suivant la teneur des versets qui le concernent, les âmes de ceux qui sont morts pour la foi, crient vengeance; et la vengeance se fait attendre. On leur donne la raison du retard de la justice divine.

Or cette attente durant encore à l'heure actuelle, le sixième sceau n'a pas encore été ouvert. D'où il semble résulter que la fin du cinquième sceau coïnciderait avec la fin du cinquième âge qualifié par Holzauser : purgations.

Le chapitre VI serait donc presque entièrement consacré à la France; ce qui s'explique en raison de sa mission spéciale.

De même le sixième sceau coïncide avec le sixième âge.

Dès que ce sceau fut ouvert, se produit un grand tremblement de terre accompagné de désordres dans les astres, et de l'obscurcissement complet du soleil. Les hommes terrifiés, se cachent de la colère divine jusque dans les cavernes des montagnes.

Un tel cataclysme n'a jamais été vu; il appartient donc à un avenir, peut-être très prochain. Il est confirmé par de nombreuses prophéties et notamment par celle de Notre-Dame de la Salette.

Le chapitre VII de l'Apocalypse est entièrement consacré à la suite du sixième sceau, marqué par les mêmes caractères que le sixième âge, dénommé par Holzauser : consolations.

Le septième sceau occupe une place beaucoup plus grande, et remplit les chapitres VIII, IX, X et XI.

On y voit sept anges, porteurs de sept trompettes, sonnant successivement pour annoncer, chacun, une série de calamités successives et terribles; au milieu desquelles apparaît l'antéchrist que l'Apocalypse, dans son langage symbolique, appelle l'Étoile absinthe, qui empoisonne les sources et ceux qui ont bu aux sources empoisonnées.

Ces calamités sont d'ailleurs identiques à celles annoncées plus récemment par la prophétie de Notre-Dame de la Salette, laquelle précise davantage et même désigne Énoch et Élie, comme étant ces deux témoins de Dieu; dont il est parlé au chapitre xi de l'Apocalypse.

Enfin, ce septième sceau coïncide avec le septième âge, qualifié par Holzauser : de la désolation, et se termine par un terrible tremblement de terre; et une grosse grêle; qui figurent le jugement dernier et la grêle des damnés, précipités par ce jugement.

Avec le chapitre xii commence la troisième grande division de l'Apocalypse; laquelle comprend les grandes luttes entre la femme et le dragon; depuis le commencement de la création jusqu'à la fin du monde. Elle se termine avec le chapitre xx.

Ceci ressort clairement des révélations de Marie d'Agréda, qui a expliqué entièrement le chapitre xii comme se rapportant à la prédestination de la Vierge, laquelle a motivé la révolte des anges; et aussi le chapitre xxi, qui décrit le triomphe de la Vierge dans le ciel après sa vie terrestre.

Il s'ensuit que les chapitres intermédiaires contiennent, dans leurs grandes lignes, l'historique des luttes en question.

Le premier de ces chapitres intermédiaires marqué du nombre xiii, présente de nos jours un intérêt tout particulier, car ses obscurités s'illuminent si l'on admet que la bête, dont il est fait mention verset 1, est la franc-maçonnerie; qui s'est élevée de la mer; et qui est en effet venue en France d'Angleterre; elle avait des têtes portant des noms de blasphèmes. On la reconnaît surtout là.

Le verset 2 ajoute qu'elle était semblable à un léopard; ce qui se rapporterait au léopard anglais. Et le dragon lui donna sa force et sa grande puissance.

On sait en effet que le dragon est l'inspirateur de la franc-maçonnerie; que l'Angleterre est le plus ferme soutien de la secte, et que sa grande puissance est toute factice.

Le verset 3 nous montre le monde en admiration, comme il est aujourd'hui, devant la puissance du dragon, qui, bien que frappé à mort, lors de la Rédemption, est revenu à la vie.



On voit le monde, au verset 4, adorer le dragon et s'écrier : qui pourrait combattre la bête!

Si les adorations effectives ne sont pas connues de tous les francs-maçons, on sait que le culte de Satan existe pour les hauts initiés.

Il lui fut donné, est-il dit verset 5, une bouche qui se glorifiait insolemment et blasphémait et elle eut le pouvoir de faire la guerre pendant un certain temps.

Il est manifeste que nous sommes dans la partie aiguë de cette période. Tout ce qui suit va nous le confirmer.

Au verset 6, on voit la bête blasphémer contre Dieu, contre son tabernacle, qui figure l'Église, et contre ceux qui habitent le ciel. On ne veut plus de saints.

Le verset 7 semble annoncer la guerre faite aux congrégations dans cette première phrase : elle reçut aussi le pouvoir de faire la guerre aux saints et de les vaincre; et la suivante définit son caractère cosmopolite, disant que le pouvoir lui fut donné sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue et de toute nation.

Les versets 8 et 9 nous disent combien nombreux sont ceux que la secte entraîne, car ceux que Jésus ne préserve pas perdent la vue et l'entendement.

Ceux qui adhèrent à la franc-maçonnerie en vue de participer à son pouvoir en deviennent, eux-mêmes, les esclaves.

C'est précisément ce que dit le verset 10 en ces termes : celui qui aura réduit les autres en captivité, sera réduit lui-même en captivité; celui qui aura tué par l'épée, il faut qu'il périsse lui-même par l'épée.

Et cette dernière phrase : c'est ici la patience et la foi des saints est dite pour raffermir les fidèles dans la foi.

Le verset 11 mentionne l'apparition d'une deuxième bête : qui ressemblait à l'Agneau ; mais qui parlait comme le dragon. Elle venait de la terre et non de la mer.

Ne reconnaît-on pas là, le protestantisme, qui, né sur le continent, usurpe la figure du christianisme pour le dénaturer et qui parle comme le dragon.

Elle exerça, nous dit le verset 12, toute la puissance de la première bête en sa présence : et elle fit que la terre et ceux

qui l'habitent adorèrent la première bête dont la plaie mortelle avait été guérie.

N'est-ce pas ce que fait le protestantisme avec la complaisance et l'appui de la franc-maçonnerie?

Elle fit, ajoute le verset 13, de grands prodiges, jusqu'à faire descendre le feu du ciel sur la terre devant les hommes.

On sait en effet combien les ennemis de la religion exaltent la science, qui a effectivement réussi à soutirer la foudre des nuages.

Et, continue le verset 14, elle séduisit ceux qui habitent sur la terre à cause des prodiges, qu'elle eut le pouvoir de faire devant la bête, en disant à ceux qui habitent sur la terre qu'ils dressassent une image de la bête qui, ayant reçu un coup d'épée, était encore en vie.

Ce verset trouve sa confirmation dans cette théorie des faux savants, affirmant que la science doit supplanter la religion. Il vise également les fausses théories du spiritisme et des occultistes, qui prétendent rester dans le cercle des sciences naturelles, alors même qu'ils obtiennent des phénomènes contraires aux lois de la nature; lorsqu'ils arrivent à faire parler, avec une voix humaine, des objets inanimés, et même lorsqu'ils invoquent des esprits; qui, se disant tels ou tels, ce que personne ne saurait contrôler, leur dictent des doctrines religieuses, en apparence; mais qui, finalement, contredisent les révélations divines.

Parmi les phénomènes surnaturels obtenus par les occultistes, le plus extraordinaire est celui qu'ils nomment les matérialisations consistant à rendre matériel et palpable le corps d'un fantôme invoqué.

Cette pratique est prévue par le verset 15 où il est dit : Et il lui fut donné le pouvoir d'animer l'image de la bête, et de faire parler cette image, et de faire tuer tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de la bête.

La persécution, indiquée par ces derniers mots, est encore dans l'avenir; mais il est permis de la prévoir.

Les deux versets suivants prophétisent l'état social actuel d'une manière saisissante, qui mérite d'être méditée; car il est dit au verset 16: Elle fera encore que tous les hommes,

petits et grands, riches et pauvres, reçoivent le caractère de la bête à la main droite ou au front.

C'est l'annonce indubitable de l'accaparement de tous les emplois officiels et administratifs, dont on augmente sans cesse le nombre, au profit des francs-maçons, et dont on ferme les portes à tous ceux qui n'ont pas la marque. Et le front et la main droite, qui symbolise aussi la volonté, sont une allusion claire aux signes maçonniques.

Le verset 17 n'est pas moins remarquable ; car il prophétise l'accaparement des produits de la terre et du travail, la monopolisation de tous les trafics, qui sont l'œuvre du dix-neuvième siècle ; et qui ont pour résultat l'écrasement de tous ceux qui ne sont pas francs-maçons.

Tout cela est contenu dans ces lignes. Et que personne ne puisse acheter ni vendre, que celui qui aura le caractère et le nombre de son nom.

Le dernier verset de ce chapitre nous intéresse moins directement que les précédents, sur lesquels il fallait s'appesantir ; parce qu'ils peignent spécialement notre état actuel. Disons cependant qu'il indique le nombre 666, comme correspondant au nom de la bête, et probablement aussi à celui de ses principaux subordonnés. Or, suivant Holzauser, le mot grec qui signifie antéchrist donne 666 en additionnant les chiffres correspondant à chacune de ses lettres, suivant la manière ancienne.

Mais retenons surtout de ce chapitre XIII que l'accaparement des pouvoirs et de toutes choses et les monopolisations, érigés en moyens de domination, sont annoncés ; et que ce système, arrivé aujourd'hui à son apogée, semble devoir prendre fin avec le cinquième sceau ou cinquième âge, et nous retrouvons au chapitre qui suit, la mention déjà annoncée pour l'ouverture du sixième sceau, d'un grand tremblement de terre qui a l'importance d'un premier grand jugement.

Ce cataclysme est marqué au chapitre XIV par la destruction d'une grande « Babylone qui a fait boire à toutes les nations le vin de sa prostitution qui a irrité Dieu ».

Comme il ne peut être question ici de la Babylone antique : on peut craindre que cette désignation s'applique à Paris :

surtout si l'on se souvient qu'il est dit dans la prophétie de Notre-Dame de la Salette : « Les montagnes et la nature entière trembleront d'épouvante, parce que les désordres et les crimes des hommes percent la voûte des cieux. Paris sera brûlé... plusieurs grandes villes seront ébranlées et englouties par des tremblements de terre. »

Cet événement terrible, sur lequel l'Apocalypse reviendra, en raison de son importance dans l'histoire du monde, se trouve en outre annoncé par un grand nombre de prophéties des plus notoires parmi lesquelles : celle de saint Césaire, d'Orval, de Catherine Emerick, du P. Calixte, du P. Necton, de Maria Taïgi, de Marianne Galtier, de Marianne des Ursulines de Blois, de la religieuse Trappistine, de la Religieuse de Belley, de l'abbé Matay, de l'abbé Souffrand, etc.

On peut y joindre celle d'Isaïe, qui a annoncé vers la fin des temps, un premier jugement, précédé des maladies de la vigne; où Dieu fera un grand retranchement.

Les mêmes prophéties s'accordent sur ce fait qu'après le grand cataclysme qui ouvre le sixième sceau, viendra une période de prospérité et de bonheur. Ce sera le triomphe de l'Église, qui sera assuré par l'accord et le concours de deux personnages, désignés aux versets 14 et 15 du chapitre xiv, et dans lesquels Holzauzer voit un grand monarque et un grand pape, qui, d'un commun accord, faucheront toutes les hérésies. Telle sera l'œuvre du sixième âge, correspondant au sixième sceau; où l'on verra le triomphe de l'Église.

Cette interprétation est en parfait accord avec de nombreuses prophéties, dont nous avons déjà cité quelques-unes; et dont certaines précisent en spécifiant que ce grand monarque qui régnera sur tout un vaste empire, sera un roi de France de l'ancienne maison de France, dont la descendance aujourd'hui méconnue, et retrempée dans de longues adversités, sera reconnue au jour voulu par Dieu. Nous verrons qu'il en est de nouveau question au chapitre xix de l'Apocalypse.

Avec le chapitre xv commence le septième âge; et pour permettre à ceux qui ont des oreilles d'entendre, et de se

reconnaitre dans le dédale énigmatique des événements; et pour marquer aussi comme quoi ce qui va suivre correspond bien avec le septième sceau : il nous est de nouveau montré sept anges. Seulement au lieu de sonner sept trompettes; pour annoncer successivement sept fléaux; ces sept anges versent aussi successivement, sur la terre, sept coupes de grandes calamités, lesquelles ont une similitude complète avec celles annoncées par les sept trompettes.

Comme conséquence, les similitudes avec la prophétie de la Salette reviennent; et s'accroissent encore. C'est en effet le temps de l'antéchrist et de ses faux prophètes; que le verset 13 du chapitre xvi désigne suffisamment. Il rassemblera ses armées au lieu nommé Armagedon, dit le verset 16; et Notre-Dame de la Salette ajoute qu'il établira son siège à Rome. Et Rome semble être désignée au verset 19, comme étant cette troisième Babylone, destinée à s'effondrer, comme les deux premières, lors de l'effondrement de l'antéchrist: décrit par Notre-Dame de la Salette; qui s'étend sur les calamités de toutes sortes qui désoleront la terre; ainsi que sur les cataclysmes terrestres dont le verset 18 fait mention.

Enfin le verset 21, qui termine ce chapitre, annonce de nouveau cette grande grêle, déjà annoncée pour la fin du septième sceau : c'est donc la fin du septième âge, puisque cette grande grêle se rapporterait au jugement dernier.

Au chapitre xvii, l'un des sept anges, qui ont versé les coupes remplies de fléaux, fait un retour sur le passé, et s'étend longuement sur la condamnation, la chute et la destruction de la deuxième Babylone, lors de l'ouverture du sixième sceau. et, par suite, du sixième âge.

Ce retour sur cet événement terrible, et aussi la place qu'il occupe dans l'Apocalypse, durant deux chapitres entiers xvii et xviii, indiquent assez son importance dans l'histoire du monde. Un point de repère entre le verset 13, chapitre xvii et l'une des phrases du secret de la Salette nous fait comprendre qu'il s'agit dans ces deux prophéties du même événement. Ce verset dit : « Ils ont tous un même dessein, et ils donneront à la bête leur force et leur puissance. » Notre-Dame de la Salette s'exprime plus explicitement en disant :

« Les gouvernements civils auront tous un même dessein, qui sera d'abolir et de faire disparaître tout principe religieux pour faire place au matérialisme, à l'athéisme, au spiritisme, et à toutes sortes de vices. » C'est donc bien, conformément au même dessein, donner force et puissance à la bête.

Mais au milieu même des calamités, il y aura miséricorde pour tous ceux qui n'en seront pas indignes; car il est dit au verset 4, chapitre XVIII : « Sortez de Babylone, mon peuple, de peur que vous ne soyez enveloppé dans ses plaies. »

Semblable promesse d'épargner la plupart des justes, se retrouve également dans les diverses prophéties dont il a été parlé plus haut.

Le chapitre XIX, continuant les événements qui font suite, décrit les œuvres du sixième âge. On y retrouve, comme devant y remplir un rôle prépondérant, le grand monarque prévu par Holzauser.

Mais Holzauser ne pouvait désigner quel il serait il y a deux cent cinquante ans, tandis que l'histoire du dernier siècle nous permet d'établir les conjectures qui suivent :

De même qu'au chapitre XIV, il apparaît subitement. Seulement c'était sur une nuée blanche; et au verset 11 du chapitre XIX, c'est toujours dans le ciel, mais sur un cheval blanc.

C'est bien encore ici d'un souverain qu'il s'agit, puisqu'il est encore question de couronnes.

C'est le Fidèle et le Véritable, dit le même verset; sous-entendu, probablement, le véritable descendant de Louis XVI; car il porte, suivant le verset 13, une robe teinte de sang.

Il apparaît inattendu, car il porte un nom que personne ne connaît, dit le verset 12. Il a donc vécu ignoré du monde, comme a vécu Louis XVII.

Il porte sur la cuisse, nous dit le verset 16, la marque du Seigneur. Or Louis XVII portait, au-dessus du genou, un signe figurant le Saint-Esprit; qui ajouté à d'autres signes particuliers et à d'autres preuves, lui permit, devenu homme, de se faire reconnaître par des personnes qui l'avaient vu enfant.

Et la couleur blanche de la nuée, du cheval blanc qui le portait, le lin blanc de ceux qui combattaient pour lui, montés sur des chevaux blancs, n'est-elle pas une indication qui

désigne les lis blancs, le drapeau blanc et le nom de blancs qu'on a donné aux partisans de la maison de France.

On dira sans doute, à ce sujet, que nous entrons dans le domaine de la politique. Nous répondrons ceci :

1<sup>o</sup> Que les descendants de Louis XVII ne peuvent, humainement parlant, se poser en prétendants, à raison de leur situation précaire. Étant sans partisans, sans argent et d'ailleurs sans ambition, un miracle de Dieu pourrait seul replacer l'héritier sur le trône. Or, le miracle ne fait pas partie de ce qu'on appelle aujourd'hui la politique.

2<sup>o</sup> Le texte de l'Apocalypse est ce qu'il est; écrit depuis dix-huit siècles entiers; quant à l'interprétation que nous en proposons; c'est le vénérable Holzauzer qui en a formulé l'idée, il y a deux cent cinquante ans. Nous ne faisons que constater qu'elle s'accorde avec ce qui est dit au chapitre XIX, mais personne n'est obligé d'adopter cette manière de voir.

Les versets 19, 20 et 21 nous montrent le souverain en question combattant et détruisant les hérésies; et vainquant notamment l'Islam.

Tous ceux qui croient à la mission de la France, comme soldat du Christ, ne s'étonneront pas de voir ce rôle échoir à un fils aîné du Sacré-Cœur.

Le chapitre XX termine rapidement cette reprise de l'histoire des sixième et septième âges du monde.

En effet les six premiers versets nous montrent un ange qui enchaîne le dragon pour la durée de l'âge appelé par Holzauzer : consolations; période correspondante à celle du sixième sceau, décrite au chapitre VII, et qui est le triomphe de l'Église.

Cette période est également annoncée par Notre-Dame de la Salette; qui ne lui assigne que vingt-cinq ans de durée; alors que l'Apocalypse parle de mille ans. D'où nous devons conclure que celle donnée par l'Apocalypse est plutôt figurative, et peut se rapporter à la somme du bien qu'elle apportera sur la terre.

Après ce temps, nous dit le verset 7, Satan sera délié... il séduira les nations:... et il les assemblera pour combattre.

C'est indiquer clairement la venue de l'antéchrist, qui d'après

Notre-Dame de la Salette, établira son siège à Rome; prédiction qui nous explique le verset 8 disant : « Je les vois se répandre sur la terre, et environner le camp des saints et la ville bien-aimée. »

Les 7 derniers versets se rapportent à la chute de l'antéchrist: telle qu'elle est décrite par Notre-Dame de la Salette; et finalement au jugement dernier.

Le chapitre XXI a été expliqué, nous l'avons déjà dit; et expliqué presque mot pour mot, par Marie d'Agréda. Et la Jérusalem céleste c'est la très sainte Vierge. C'est la cité mystique.

Enfin le XXII<sup>e</sup> et dernier chapitre contient des enseignements sublimes; et dans ces versets, de sens rompu, en apparence, on peut, sans trop d'efforts, relier l'enchaînement des idées.

Nous nous bornerons à citer, parmi ces enseignements l'un des plus importants : L'Ange, qui a révélé à saint Jean toutes ces choses, ne veut pas être adoré par lui : Ceci est pour nous apprendre à distinguer quels sont les faux prophètes, qui se font adorer: tandis que les véritables serviteurs de Dieu n'acceptent pas les hommages des hommes; et rapportent à Dieu, auteur unique de tout bien, la part de bien dont ils sont les dépositaires.

Le reste est, en général, assez clair; et spécialement lorsqu'il est dit : Heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre!

LAINÉ.





## MAGNÉTISME ET HYPNOTISME

(Suite.)

---

10° Les suggestions, ou insinuations de l'hypnotiseur sur l'imagination et la volonté de l'hypnotisé chez qui elles amènent la persuasion. Il y en a de trois sortes : les suggestions pour une action qui doit se faire pendant l'hypnose même ; celles dont l'action doit se faire immédiatement après ; et celles dont l'action doit se faire plus ou moins longtemps après, et qu'on appelle suggestions à échéance. Donnons seulement ici un exemple de ces dernières. M. de Rochas dit à Benoist : « Dans cinq jours, à cinq heures et demie, vous irez chez M. Martin et vous lui donnerez un coup de poing. » Or, ce jour-là et à cette heure-là il sentit comme une force qui l'entraînait, il alla chez M. Martin et lui dit : « Je vous prie de m'excuser, mais c'est plus fort que moi, j'ai une envie qu'il faut que je me passe, » et il lui donna en effet un coup de poing.

C'est ici, croyons-nous, le lieu de poser la question suivante : faut-il admettre l'hypnotisation à distance ? Plusieurs auteurs y croient. Pour nous, avec Mgr Méric et l'abbé Schneider, nous n'y croyons pas, si ce n'est sous certaines réserves. a) Comme une sensation vive peut se communiquer par un contact quelconque, nous croyons probable la communication de certaines émotions et même de certaines pensées entre l'hypnotiseur et l'hypnotisé, quand ils se trouvent dans la même pièce : ceci peut se faire en effet par des indices presque imperceptibles aux autres, comme un geste, un clignement des yeux, une nuance dans l'intonation de la voix, une hésitation, etc. b) Il importe aussi de laisser une grande place aux coïncidences, aux pressentiments, aux conjectures : c'est quelquefois fortuit, d'autres fois cela s'explique par la ressemblance de goûts, d'aptitudes, d'occupations, d'éduca-

tion, de préoccupations, etc. Ainsi dans la conversation deux personnes se trouveront avoir et émettre en même temps les mêmes idées; entre jumeaux il existe parfois une similitude de destinées surprenantes : ils sont malades en même temps, passent par les mêmes péripéties, et ceux qui s'aiment beaucoup ont les mêmes craintes, les mêmes espérances, les mêmes désirs. Quoi donc d'étonnant qu'une personne plusieurs fois déjà hypnotisée et qui est entrée en communications intimes avec l'hypnotiseur, conjecture ordinairement bien certaines de ses pensées et de ses volontés, et s'hypnotise ainsi elle-même quand elle a le pressentiment qu'il la veut hypnotiser?

c) Il est certain qu'on peut hypnotiser à distance par suggestions précédentes : ainsi l'hypnotiseur dira à son sujet, quand il est dans le sommeil somnambulique : « Dimanche je serai bien loin et je vous hypnotiserai à quatre heures du soir, et à cette heure-là vous tomberez dans le sommeil magnétique » : il y tombera en effet. Mais hypnotiser à distance et dans des conditions telles que le sujet ignore complètement où est l'hypnotiseur et quelles sont ses intentions, sans le secours de moyens physiques, et par la simple puissance de la volonté non extériorisée, nous disons : Cela ne se peut pas; ni les hypnotiseurs de Nancy, ni ceux de Paris n'ont jamais pu y arriver, pas plus qu'à la vision à distance. Malgré de nombreuses tentatives, ils n'ont pu constater aucun fait de ce genre qui soit convaincant.

## CHAPITRE IV

### EXPLICATION DES FAITS ORDINAIRES DE L'HYPNOTISME

Il est des théologiens qui, comme le P. Franco, jésuite italien, veulent voir du diabolisme dans tous les faits hypnotiques. Mais, comme l'observe très bien l'abbé Lelong, « si leur intention est bonne, les résultats en sont malheureux. La science rit d'eux et se sert de leur croyance exagérée au surnaturel pour nier son existence; elle démontre assez faci-

lement que, dans certains cas réputés par eux diaboliques, la nature seule a agi, et immédiatement elle en tire cette conclusion générale que tous les faits prétendus diaboliques sont du même genre. C'est faux; mais il n'en est pas moins vrai que ces croyants, par leur orthodoxie excessive, ont fourni un motif plausible à ces exagérations malveillantes. »

Voulant éviter ces excès, avant de formuler un jugement théologique raisonné, nous allons essayer d'apprécier au point de vue physiologique les faits énumérés dans le chapitre précédent. Nous montrerons d'abord qu'il se produit des faits du même genre dans des états absolument naturels : ce n'est pas là assurément une preuve péremptoire que tous ces faits sont naturels, mais c'est au moins un raisonnement d'induction qui doit fortement porter à le croire; puis nous tirerons du bon sens et de la science d'autres raisonnements qui fortifieront singulièrement cette preuve d'induction, nous réservant à juger ensuite les faits extraordinaires de l'hypnotisme.

Mais auparavant, pour éclaircir quelque peu les choses, nous croyons devoir traiter la question suivante : Faut-il admettre un fluide dans le magnétisme? — Mesmer croyait à l'existence d'un fluide universel, établissant entre tous les êtres d'intimes relations et subissant plus ou moins l'influence des astres, capable aussi d'être dirigé, accumulé, soustrait : voilà pourquoi il opérait avec une mise en scène théâtrale. Plus tard, les magnétiseurs n'admirent plus qu'un fluide vital particulier, sécrété ou au moins accumulé dans le cerveau, et auquel les nerfs servaient de conducteurs et que la volonté pouvait lancer au dehors, diriger et accumuler, comme elle fait pour le souffle.

On a prétendu démontrer par des expériences précises que dans une chambre faiblement éclairée, on tient sa main vis-à-vis de ses yeux, il en est (peut-être un sur dix) qui verront, au-dessus de l'extrémité de chaque doigt, une sorte de faible courant semblable à de l'air mobile se dirigeant en haut, comme une petite flamme, et sortant même des corps froids. Cela se remarque mieux encore dans la chambre noire. Le fluide électrique humain d'ailleurs est parfaitement prouvé :

il se trouve en nous, plus ou moins, une sensibilité qui répond aux deux pôles de l'aimant ou de l'électricité, et les pôles de nom contraire s'attirent. Mais en quoi ces fluides servent-ils à l'hypnotisme, voilà ce qui n'est pas encore suffisamment éclairci. En tout cas, leur admission ne s'opposerait aucunement au système des vibrations, car ce serait par des vibrations qu'ils passeraient de l'un à l'autre; ni au système de la subjectivité, car il y a toujours des sujets très sensibles qui sont affectés par des choses auxquelles d'autres restent insensibles. Répétons donc ici cette parole si juste de nos Livres saints : *Tradidit Deus mundum disputationi eorum, ut non inveniat homo opus quod operatus est Deus ab initio usque ad finem.* (Eccl., III, II.)

Maintenant, examinons successivement les faits énumérés dans le chapitre précédent.

I. *Le sommeil magnétique.* — Rien de plus facile à expliquer naturellement, puisque l'opérateur, ici, ne prend que des moyens aptes par eux-mêmes à endormir. Ainsi une personne qui veut dormir chasse loin d'elle toute idée tapageuse, s'entoure de calme et d'obscurité, ferme les yeux et même une oreille, et, avec une idée fixe, se dit tout bas : Dormons, et le sommeil ne tarde guère à venir. S'il tarde, elle prend une occupation automatique, monotone, récite son chapelet, entreprend de compter jusqu'à mille sans articuler, récite des vers, etc., et le sommeil vient plus promptement. Ainsi toute impression uniforme et répétée sur la vue, l'ouïe ou le toucher, comme le tic-tac d'une montre, l'eau qui tombe goutte à goutte dans un bassin, etc., amènent à bref délai la somnolence. — Bébé va dormir : « L'enfant dort, l'enfant dormira. dormez, monsieur, » dit la mère sur un ton tantôt persuasif, tantôt impératif, et elle éloigne tout objet de curiosité; doucement, régulièrement, elle balance la berceuse; elle murmure un chant monotone, ou elle s'empare du regard en le fixant, ou bien encore, comme les femmes bretonnes, elle attache au ciel du berceau une petite boule de verre qui fascine et fixe toute l'activité en la tournant vers un point, et de la sorte provoque le sommeil. Par des moyens analogues, on endort aussi les oiseaux et les animaux. Les hypnotiseurs

recourent tout simplement à des méthodes du même genre. La prévision du sommeil auquel on va être livré, l'attente d'événements extraordinaires ont aussi leur part dans la production de cet état particulier des fonctions encéphaliques qui caractérisent l'hypnotisme.

Et si on ne trouve pas cette explication suffisante, nous défions de mieux expliquer le sommeil naturel, et d'indiquer pourquoi l'enfant s'endort sous l'influence des mouvements rythmiques imprimés à son berceau ou aux sons de quelque chansonnette. Et si le sommeil magnétique est plus lourd que le sommeil ordinaire, il est moins lourd que le sommeil produit par le chloroforme ou l'éther, qui sont pourtant des moyens naturels.

II. *La privation de la conscience de soi-même et l'oubli de ce qui est arrivé pendant le sommeil.* — Rien de plus facile encore à expliquer, puisque c'est le propre même du sommeil. Sans doute, pendant le sommeil, les impressions arrivent encore à l'âme, mais n'y provoquent pas des sensations pleinement conscientes. Un compagnon endormi cesse de ronfler quand je lui crie : Silence ! et le lendemain il ne sait pas qu'il a ronflé et s'est montré si docile à suivre mon injonction. Il est bien évident, cependant, que celle-ci est arrivée jusqu'à lui, mais elle a trouvé sa conscience assoupie. Il n'est donc pas étonnant non plus que l'hypnotisé, dont la conscience est également assoupie, puisse aussi se montrer docile aux injonctions de l'hypnotiseur, qui arrivent bien jusqu'à lui, mais non pas à l'état conscient.

Les rêves qu'on se rappelle sont presque toujours ceux qui ont été faits quand on était près de s'éveiller, ou dans un demi-sommeil ; mais on ne se rappelle pour ainsi dire jamais les rêves faits pendant un profond sommeil. Il est des rêves apportant des impressions qu'on combat même en dormant, quand elles sont profondément antipathiques aux dispositions habituelles et fortement voulues de l'âme, et d'autres qui réveillent quand elles font trop souffrir, ce qui prouve que la conscience est seulement assoupie, mais non pas entièrement éteinte : de même on trouve des personnes hypnotisées qui résistent aux volontés de l'opérateur et ne s'y plient jamais

quand elles sont opposées à leurs volontés précédentes fortement arrêtées; il en est aussi, dans ce cas-là, si on les presse trop, qui se réveillent elles-mêmes.

Même dans l'état de veille, un homme absorbé par une méditation profonde rencontre un ami, le salue machinalement sans le reconnaître, et ne s'en souvient plus du tout après. Qui ne connaît à ce sujet les histoires d'Archimède, de La Fontaine et de bien d'autres? Ne remarque-t-on pas aussi la même chose chez l'aliéné, et chez celui qui est sous l'impression d'une forte passion? Il y a ainsi, chez certaines hystériques, ainsi que chez les personnes hypnotisées fréquemment, comme deux vies qui courent l'une à côté de l'autre, comme deux consciences, deux pensées qui coexistent et semblent s'ignorer; mais il y a toujours le personnage principal, communiquant avec l'extérieur par la parole et les divers mouvements volontaires et conscients, et le personnage secondaire qu'on fait mouvoir automatiquement et qui ne se rend pas compte de ses actes.

III. *Assujettissement à l'hypnotiseur. — Insensibilité pour toute autre chose.* — L'hypnotisé a voulu s'assujettir lui-même au magnétiseur; il n'a eu que lui dans la pensée et l'imagination; il s'est endormi avec l'intention de lui obéir et avec l'idée qu'il allait être soumis par lui à diverses expériences; or cette idée doit avoir sur lui une influence notable et décisive. Il n'est donc pas étonnant que pendant le sommeil magnétique cet homme soit tout pour lui, et que tout le reste ne compte pour rien, à moins que l'hypnotiseur ne le mette lui-même en rapport avec quelque autre personne ou quelque autre chose. et si l'on suppose un fluide, on trouvera encore moins étonnant que le sujet se trouve attiré vers l'opérateur comme le fer vers l'aimant. Aussi, si le magnétiseur se détourne de lui et parle à un autre de choses qui ne le concernent pas, le magnétisé n'entend pas, ou plutôt les mots doivent encore arriver jusqu'à lui, mais ne sont pas saisis par son esprit qui n'est occupé que d'une seule chose, des rapports de l'opérateur avec lui, de sorte que le magnétiseur peut soutenir simultanément deux conversations dont une seule sera suivie par le magnétisé, mais il peut le mettre en rapport avec une

autre personne, en lui prenant par exemple la main et en la mettant dans la main de cette autre personne (ce qui s'expliquerait encore mieux dans la supposition d'un fluide). « Toute la pensée et l'affection du magnétisé, comme le remarque très bien M. de Rochas, est concentrée sur le magnétiseur, auquel il cherche à être agréable en toutes choses et par tous les moyens, pourvu qu'ils ne choquent pas trop ses instincts ou les résolutions prises au moment de s'endormir. » Ce qui s'explique d'autant mieux que, pour hypnotiser ainsi un sujet, il faut avoir de l'influence sur lui et le dominer : de là naît également l'indifférence pour le reste. « Dans l'hypnose, observe judicieusement M. Liébault, le principe des phénomènes doit différer du principe qui les détermine chez le dormeur spontané. Ce dernier n'est en rapport qu'avec lui-même; les idées qui peuvent persister dans son sommeil sont ses idées propres; et ce sont les impressions des nerfs, les incitations venant des viscères suscitées le plus souvent par ces idées qui produisent les rêves. Les idées de l'hypnotisé au contraire lui viennent de celui qui l'a endormi et à qui il s'est soumis, et c'est l'idée de sa personne qui lui reste la dernière présente à l'esprit et y est prédominante; de sorte que c'est l'endormeur qui, chez lui, met en jeu l'imagination et, par elle, suggère les rêves et dirige les actes que ne contrôle plus une volonté faible ou absente; toutefois il ne substitue pas réellement sa volonté à celle du magnétisé, il ne fait que transformer en action une impression réveillée dans l'imagination, qui est ici le premier et grand facteur. »

On pourrait trouver ici beaucoup d'analogies. Il est bien des dormeurs qui répondent aux questions d'une voix connue et restent silencieux pour des personnes étrangères, dont la voix peut-être est aussi entendue mais ne provoque pas des sensations assez conscientes. — La mère se réveille au premier mouvement de son enfant, parce qu'elle s'est endormie avec cette idée bien arrêtée, tandis que d'autres bruits bien plus forts, quand elle est fatiguée, tels que le vent, le tonnerre, le canon, etc., ne l'éveilleront pas, du moins entièrement. — C'est un phénomène du même genre qui permet à beaucoup de personnes de s'éveiller à une heure déterminée; il est

évident que, dans ces circonstances, l'idée de s'éveiller reste dans l'esprit, qui s'en occupe et mesure le temps, on ne sait comment. — Les hystériques ne se laissent-elles pas conduire avec une facilité étrange, même jusqu'au crime, sans qu'elles en conservent après ni remords ni même souvenir, par celui qui a su gagner leur confiance, tandis qu'elles résisteront à tous les autres? — Enfin ne voit-on pas les personnes endormies par le chloroforme crier, gémir et essayer d'écarter l'instrument du chirurgien? A leur réveil, demandez-leur si elles ont souffert; elles ne se souviennent de rien et s'étonnent d'avoir poussé des cris et fait des mouvements de répulsion. Comment expliquer cette étrangeté, sinon en admettant que le patient s'est endormi avec cette idée qu'on allait trancher dans ses chairs et avec l'imagination des douleurs qu'il aurait à supporter? Lors donc que le couteau de l'opérateur pénètre dans le membre à amputer, il se produit une sensation, pour ainsi dire inconsciente, qui réveille l'idée d'opération, de douleurs, et qui détermine automatiquement les cris et les mouvements.

IV. *Catalepsie ou raideur des membres.* — La catalepsie est une maladie ou affection bien connue dans laquelle les membres conservent, durant toute la durée de l'attaque, la position même la plus anormale qu'ils avaient en commençant ou qu'on leur donne. Bien des charlatans, dans des séances publiques, abusent de l'état cataleptique des hypnotisés pour étonner les spectateurs par les positions étranges qu'ils leur font prendre et conserver. « Mais ces faits, dit le docteur Xavier Francotte (*Revue des questions scientifiques*), ne causent aucun étonnement au médecin, qui a chaque jour l'occasion de constater des cas de catalepsie naturelle et qui sait combien il est facile de produire artificiellement la catalepsie, surtout chez les hystériques. » On observe en effet souvent chez elles des contractures ou rigidités des membres durant plus ou moins longtemps; et la plus légère excitation cutanée ou musculaire, un frôlement, un rien, amènent cette rigidité dans un membre : tantôt un bras est violemment étendu, ou les doigts invinciblement pliés; tantôt les muscles de la jambe se raidissent tous à la fois, le pied se tourne en



dedans ou en dehors, et aucun effort n'est nécessaire pour garder longtemps, sans tremblement, la même attitude. « En soulevant le bras cataleptique, dit Pierre Janet, on peut, au moyen d'un tour de main spécial, le faire retomber, ou le maintenir levé : chez certains sujets, le bras qu'on lève pour le mettre en catalepsie, ne reste levé que si c'est le médecin habituel qui le tient ; l'ordre d'une autre personne n'est pas obéi. » On a vu des personnes après avoir assisté à des séances publiques d'hypnotisme, tomber d'elles-mêmes en catalepsie, ou devenir si sensibles qu'elles y tombent sous la seule action du regard : sans doute, ce sont des hystériques ; mais les meilleurs sujets pour l'hypnotisme ne sont-ils pas des hystériques, et même les plus avancées ? La catalepsie s'explique donc chez eux tout aussi bien que chez les hystériques, et même mieux encore, grâce au pouvoir de l'hypnotiseur sur l'imagination exaltée par la suggestion dont nous allons bientôt parler.

V. *L'anesthésie ou l'insensibilité à la douleur.* — Cette anesthésie qu'on remarque chez un certain nombre d'hypnotisés se retrouve également chez beaucoup d'hystériques, et elle est assez intimement liée à la catalepsie. La sensibilité aux impressions disparaît souvent chez elles, soit dans tout le corps, soit dans la moitié du corps, soit dans quelques parties spéciales ; on peut alors les pincer, les brûler, les piquer sans qu'elles éprouvent la moindre douleur, et des blessures ainsi faites il ne sort pas une goutte de sang. L'application de l'aimant sur le côté anesthésique suffit souvent pour y ramener la sensibilité qui, alors, disparaît sur l'autre côté : c'est le système du transfert. On trouve la même chose dans l'hypnose. M. de Rochas explique cela par des courants électriques qui sont dans le corps humain en sens contraire, et qu'on peut faire agir dans un sens ou dans un autre en dirigeant vers eux un courant du même nom ou de nom contraire qu'on a en soi ; cette explication peut au moins avoir sa probabilité. En tout cas, l'anesthésie hypnotique n'a rien de plus surprenant ni de plus inexplicable que l'anesthésie hystérique, puisque les deux états sont si voisins l'un de l'autre, et elle peut encore être augmentée par suggestion, et elle ne se pro-

duira jamais que sur les personnes qui y sont naturellement aptes.

De plus, ne peut-on pas produire une insensibilité même plus grande par des moyens tout naturels, le chloroforme, l'éther et tous les anesthésiques ? Et dans l'hypnose, ne pourrait-elle pas tenir aussi à un fluide qui produirait les mêmes effets que l'éther et que quelques-uns appellent un fluide éthéré ? Avant la connaissance du chloroforme, on enivrait quelquefois les personnes à qui l'on devait faire une opération douloureuse, pour qu'elles ne la sentissent pas, comme on les a quelquefois aussi hypnotisées.

Enfin il n'est pas rare de voir la même insensibilité produite sans aucun médicament ou ingrédient quelconque, chez des aliénés à qui on pouvait percer les chairs avec une longue aiguille sans qu'ils en ressentissent rien. On a vu aussi des obsessions très fortes et des passions poussées jusqu'à l'exaltation, amener une insensibilité étonnante chez des personnes qui suivront parfaitement tout ce qui se rapportera au cours de leurs idées, tandis qu'elles resteront complètement étrangères à tout ce qui ne s'y rapporte pas. Ce qui prouve que l'imagination fortement frappée peut dominer tout le reste et enlever tout pouvoir conscient.

VI. *Troubles et mutations dans les sens.* — Assurément nous n'admettons pas, comme quelques auteurs trop crédules, qu'il puisse y avoir dans l'hypnose une transmutation des sens au point qu'on puisse, par exemple, voir par les oreilles ou entendre par les yeux ; ce serait absurde. Mais on ne saurait nier qu'il y ait des troubles singuliers et des mutations étranges dans les sens ; et on les retrouve à peu près au même degré dans des états voisins de l'hypnose. Ainsi l'ouïe peut être abolie chez des hystériques dont les muqueuses de l'oreille n'ont rien perdu de leur sensibilité tactile. Quelquefois aussi elles ne voient point, les yeux grand ouverts, et d'autres fois elles voient les couleurs tout autres qu'elles sont.

On remarque aussi de singuliers troubles dans les sens des aliénés. A. Maury cite l'exemple d'un fou qui s'imaginait avoir sur la tête un énorme bois de cerf : on lui fit croire qu'on allait le lui couper, et pendant l'opération simulée il poussa

des cris comme s'il eût éprouvé une douleur réelle. Est-ce que les obsessions et les passions vives ne troublent pas aussi singulièrement les sens, au point par exemple de ne pas laisser voir ce qui est, et de faire voir ce qui n'est pas? En un mot tout ce qui exalte les facultés inférieures comme l'imagination, et déprime les facultés maîtresses, la raison et le jugement, doit fausser et illusionner facilement les sens, à qui manque le contrôle qui les doit diriger. A plus forte raison il doit en être ainsi de l'hypnose, qui ajoute encore les hallucinations et les suggestions.

Pour la vision, on peut arriver plus facilement à faire changer les objets de couleur qu'à les faire disparaître; cependant quand le sujet est arrivé à l'état de crédulité complète, il suffit de lui dire : « Telle chose n'est plus là, » pour qu'il ne la voie plus, au moins d'une manière consciente. — Si vous lui dites : « Buvez cela, c'est de la chartreuse, » quoique vous ne lui donniez que de l'eau, ou même rien du tout, il le croit parfaitement, non pas qu'il ressente vraiment le goût de la chartreuse, mais parce que la sensibilité est comme éteinte, les centres supérieurs étant comme paralysés, il ne vit plus que de l'imagination et de la crédulité aux paroles de l'hypnotiseur. Quelqu'un qui, en songe, croirait boire de la chartreuse, ne vous dirait-il pas bien, si vous pouviez entrer en rapport avec lui, quel goût elle a?

On peut faire entendre jusqu'à un certain point par l'épigastre, la nuque, la tempe, le larynx, etc. C'est qu'un même nerf se trouve dans ces régions et sert de voie à l'acte réflexe dont il s'agit; et même des physiologistes sérieux croient que les vibrations sonores peuvent être transmises au cerveau par le corps entier, et que l'organe de l'ouïe est seulement la partie la mieux disposée pour recevoir ce genre de sensation.

Il n'en est pas de même de la vue, mais pour elle il peut y avoir plus facilement des hallucinations. D'autre part, est-il absolument impossible de voir, les yeux fermés? Des médecins sérieux prétendent que, dans la catalepsie et autres maladies, certaines personnes voient vraiment, les yeux fermés? et ils croient simplement qu'il peut être des états où l'on a la faculté de percevoir la lumière à travers les paupières. Il en

est aussi qui prétendent avoir vu des somnambules naturels qui se conduisaient parfaitement eux-mêmes, les yeux complètement fermés : peut-être aussi voyaient-ils par les fentes palpébrales qui recevaient quelque peu de lumière, suffisante cependant pour frapper le sens hyperesthésié ou élevé à une sensibilité extrême.

Enfin il est certains phénomènes qui peuvent s'expliquer par des retards de perception. Ainsi M. de Rochas demande à son sujet s'il peut lire le titre d'un livre qu'il met devant ses yeux ; il répond que non ; il abaisse alors le livre, en répétant la même question, jusqu'à ce que le livre touche à son épigastre ou soit mis derrière un objet opaque, alors il lit. Ce n'est point qu'il ait pu lire par l'épigastre, ou au travers des objets opaques, mais il avait vu au moment où le livre était à la portée de ses yeux, et ne s'était rendu compte de la vision qu'un peu plus tard ; il en est de même souvent de l'audition qui ne perçoit qu'après quelques minutes ce qui, cependant, a été entendu.

M. de Rochas a remarqué aussi une augmentation de perspicacité dans la vue, mais jamais au point de voir à une distance très considérable ou derrière un mur des objets que l'hypnotisé n'avait pas vus auparavant et qu'il ne savait pas être là.

VII. *Somnambulisme magnétique.* — Ici il nous suffira, croyons-nous, de rapporter quelques faits de somnambulisme naturel, pour faire voir que les deux somnambulismes sont absolument de même nature, et que le second n'est pas plus étrange que le premier ; nous n'aurons plus besoin, après cela, que d'y ajouter quelques explications.

Citons d'abord un fait tiré de la grande Encyclopédie de Diderot et de d'Alembert. « Je tiens, dit l'auteur, les faits suivants d'un prélat illustre, aussi distingué par ses vertus que par la variété et la justesse de ses connaissances, et dont on ne saurait récuser l'autorité, Mgr l'archevêque de Bordeaux. Il m'a raconté qu'étant au séminaire il avait connu un jeune ecclésiastique somnambule ; voulant se rendre compte de la nature de cette maladie, il allait tous les soirs dans sa chambre, dès qu'il était endormi ; il vit entre autres choses que cet ecclésiastique se levait, prenait du papier, composait et écri-

vait des sermons; lorsqu'il avait fini une page, il la relisait d'un bout à l'autre, si l'on peut appeler relire cette action faite sans le secours des yeux. Si quelque chose alors lui déplaisait, il le retranchait, et écrivait par-dessus les corrections avec beaucoup de justesse : ainsi, dans un endroit, à la place de *ce divin enfant*, il voulut mettre *adorable*, il barra *divin*, mit *adorable* au-dessus et ajouta très bien un *t* à *ce* pour faire *cet adorable*. Pour s'assurer si ce somnambule ne faisait aucun usage de ses yeux, il mit un carton sous ses yeux, de façon à lui dérober la vue du papier qui était sur sa table, et il continua à écrire sans s'en apercevoir; il lui ôta ensuite le papier sur lequel il écrivait, et en substitua plusieurs autres à différentes reprises, mais il s'en aperçut toujours, parce qu'ils étaient d'inégale grandeur; enfin, ayant trouvé un papier exactement semblable, il le lui passa, et le somnambule le prit pour le sien, et écrivit les corrections aux endroits correspondant à celui qu'on lui avait ôté... Il s'imagina une nuit au milieu de l'hiver, se promener au bord de la rivière et y voir tomber un enfant qui se noyait : la rigueur du froid ne l'empêcha point de vouloir le secourir; il se jeta de suite sur son lit, dans la posture d'un homme qui nage, il en imita tous les mouvements, et après s'être fatigué quelque temps à cet exercice, il sent, au coin de son lit, sa couverture roulée en paquet, croit que c'est l'enfant, le prend d'une main et se sert de l'autre pour revenir en nageant au bord de la prétendue rivière; il y pose son paquet et sort en claquant des dents, comme s'il sortait vraiment d'une rivière glacée. (Quelle image plus frappante d'hallucination?) Il dit qu'il est gelé, que tout son sang est glacé et qu'il va mourir de froid. et demande un verre d'eau-de-vie pour se réchauffer; n'en ayant pas, il lui donne de l'eau qui se trouvait dans sa chambre, mais le somnambule reconnaît la tromperie et demande encore plus vivement de l'eau-de-vie pour se réchauffer. exposant la grandeur du péril qu'il courait; il lui apporte enfin un verre de liqueur qu'il prend avec plaisir et dit en ressentir un soulagement sensible; cependant il ne s'éveille point, se recouche et continue de dormir plus tranquillement. »

Qui n'a au moins entendu parler de la sonate de Tartini,

connue sous le nom de *Sonate du Diable*? Ce célèbre compositeur s'était endormi après avoir vainement essayé une sonate : cette préoccupation le poursuivit pendant son sommeil ; au moment où il se croyait, dans un rêve, livré de nouveau à son travail, et désespéré de composer avec si peu de verve et de succès, il voit tout à coup le diable lui apparaître et lui proposer d'achever sa sonate, s'il veut lui abandonner son âme. Entièrement subjugué par cette première hallucination, il continue son rêve, accepte le marché proposé par le diable, et l'entend alors très distinctement exécuter sur le violon cette sonate tant désirée, avec un charme inexprimable d'exécution ; il se réveille alors, dans le transport de sa joie, court à son bureau et note de mémoire le morceau qu'il avait entendu dans une sorte de somnambulisme.

XX.

(A suivre.)



## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

3 Janvier 1902

Monseigneur,

Il a été question dans les derniers numéros de votre revue du Secret de la Salette; et finalement, il a été dit qu'il était plus prudent de ne pas le publier.

Je partage cet avis en ce qui concerne l'annonce des événements à venir. Mais je crois, par contre, qu'il est salutaire que tout le monde connaisse la partie de cette prophétie qui s'est déjà réalisée.

En vue de quoi je vous adresse un petit travail, qui a pour objet de constater que la première partie des faits prophétisés s'est accomplie.

Cette constatation ne peut offrir aucun danger; et peut-être pourra-t-elle intéresser vos lecteurs.

Agréez, Monseigneur, mes sentiments les plus respectueux.

### EXTRAITS

de la prophétie de la Salette restreints aux faits annoncés, déjà réalisés.

#### PROPHÉTIE

Mélanie, ce que je vais vous dire maintenant ne sera pas toujours secret. Vous pourrez le publier en 1858.

Dieu va épuiser sa colère et personne ne pourra se soustraire à tant de maux réunis.

Les chefs, les conducteurs du peuple de Dieu ont négligé la prière et la pénitence et le démon a obscurci leur intelligence.

Dieu permettra au vieux serpent de mettre des divisions parmi les régnaux, dans toutes les sociétés et dans toutes les familles.

#### OBSERVATIONS

La prophétie est du 19 septembre 1846.

Le peuple de Dieu est la France, fille aînée de l'Église.

On souffrira des peines physiques et morales; Dieu abandonnera les hommes à eux-mêmes, et enverra des châtimens qui se succéderont pendant plus de trente-cinq ans.

La société est à la veille des fléaux les plus terribles, et des plus grands évènements...

Que le Vicaire de mon Fils, le Souverain Pontife Pie IX, ne sorte plus de Rome après 1859; mais qu'il soit ferme et généreux. Qu'il combatte avec les armes de la foi et de l'amour; je serai avec lui.

Qu'il se mêle de Napoléon. Son cœur est double. Et quand il voudra être à la fois pape et empereur, bientôt Dieu se retirera de lui.

Il est cet aigle qui, voulant toujours s'élever, tombera sur l'épée dont il voulait se servir pour obliger les peuples à se faire élever.

L'Italie sera punie de son ambition, en voulant secouer le joug du Seigneur des Seigneurs...

Les religieux seront chassés.

.....  
Plusieurs abandonneront la foi, et le nombre des prêtres et des religieux qui se sépareront de la vraie religion sera grand. Parmi ces personnes, il se trouvera même des évêques.

Que le Pape se tienne en garde contre les faiseurs de miracles; car le temps est venu que les prodiges les plus étonnans auront lieu sur la terre et dans les airs.

En l'année 1864, Lucifer, avec un grand nombre de démons, seront détachés de l'enfer. Ils aboliront la foi peu à peu.

Les mauvais livres abonderont sur la terre et les esprits des ténèbres répandront partout un relâchement

Les difficultés de l'existence et l'instabilité de tout sont plus aiguës qu'en aucun temps.

Cette période de trente-cinq ans semble indiquée plus loin comme ayant commencé en 1864.

L'année 1859 a été celle de la guerre d'Italie qui a préludé à l'invasion des États pontificaux.

A l'époque où cette prophétie fut prononcée, Napoléon n'était pas connu sous ce nom; et personne ne pouvait prévoir qu'il le porterait.

Napoléon III s'étant servi de la Prusse en 1866 contre l'Autriche, est tombé sous l'effort de la Prusse.

L'Italie n'a jamais été si misérable que depuis qu'elle a Rome pour capitale.

Les religieux sont déjà chassés en partie.

On pourrait aujourd'hui nommer plusieurs de ces évêques.

Tous les voyants ne sont pas d'ordre divin; tant s'en faut.

De même, les prestiges diaboliques deviennent très nombreux.

C'est en effet aux environs de cette époque que le spiritisme a pris de l'extension.

On sait surtout ce qu'il en est pour les mauvais livres.



universel pour tout ce qui regarde le service de Dieu.

On fera ressusciter des morts et des justes, soit encore les âmes des damnés. C'est à dire que ces morts qui prendront la figure des âmes justes qui avaient vécu sur la terre, afin de mieux séduire les hommes ; ces soi-disant morts ressuscités, qui ne seront autre chose que le démon sous ces figures, prêcheront un autre évangile contraire à celui du vrai Christ-Jésus, niant l'existence du ciel...

Le Vicaire de mon Fils aura beaucoup à souffrir, parce que, pour un temps, l'Église sera livrée à de grandes persécutions. Ce sera le temps des ténèbres, l'Église aura une crise affreuse.

La sainte foi de Dieu étant oublié, chaque individu voudra se guider par lui-même, et être supérieur à ses semblables...

On ne verra qu'homicides, haines, jalousies, mensonges et discordes, sans amour pour la patrie ni pour la famille.

Le Saint-Père souffrira beaucoup. Je serai avec lui jusqu'à la fin pour recevoir son sacrifice...

Les gouvernements civils auront tous un même dessein, qui sera d'abolir et de faire disparaître tout principe religieux pour faire place au matérialisme, à l'athéisme, au spiritisme et à toutes sortes de vices.

.....  
 Pour un temps, Dieu ne se souviendra plus de la France ni de l'Italie, parce que l'Évangile de Jésus-Christ n'est plus connu.

La prophétie annonce ici le spiritisme encore inconnu à cette époque. Elle en désigne l'inspirateur et inventeur d'un faux évangile qui nie l'existence du ciel et de l'enfer.

Les persécutions ont déjà commencé.

Cette description de l'état moral et matériel est frappante et n'exige aucun commentaire.

Il est notoire que nos gouvernements maçonniques travaillent dans ce but, de plus en plus.

Ces deux pays sont en effet plus abandonnés que d'autres. Toutefois ce ne sera que pour un temps.

La suite de la prophétie annonce des événements d'une telle gravité qu'on a peine à y croire. Et cependant, jusqu'ici, tout s'est réalisé, ainsi que nous l'avons mis en évidence.

H. L.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### **Influence astrale**, par Paul FLAMBART

Nos lecteurs retrouveront dans ce livre les savants articles d'astrologie que M. Flambart a publiés dans cette Revue; il nous paraît superflu d'en faire l'éloge.

C'est en suivant la méthode expérimentale que M. Flambart arrive à démontrer que l'influence astrale s'explique comme la théorie dynamique des vibrations, qu'il y a une grande analogie entre la musique et l'astrologie, si l'on en juge par la représentation graphique de leurs lois, que les rayons lumineux envoyés par les astres, au moment de notre naissance, ont sur nous, sur notre caractère, sur notre vie une influence réelle, mais limitée, qu'il y a des rapports étroits entre le magnétisme astral et le magnétisme humain au moment de la formation du nouveau-né.

Un très savant évêque du seizième siècle, mathématicien, poète, astrologue d'une haute valeur, Luc Gauric, nous a laissé un traité astrologique remarquable, où l'on retrouve une centaine de thèmes généthliques des célébrités contemporaines de l'auteur. Encore qu'il fût astrologue, des papes, parmi lesquels Léon X et Paul III, l'honorèrent d'une amitié protectrice. C'est assez pour rassurer les timides qui ont peur de l'astrologie.

L'astrologie a occupé l'attention des savants de premier ordre; il ne nous déplaît pas de voir aujourd'hui, un esprit fin, pénétrant, très versé dans les sciences, tel que M. Flambart, essayer de faire sortir cette science des ténèbres mystérieuses de l'occultisme et de la présenter au grand jour de la discussion.

---

*Le Gérant* : P. TÉQUI.

---

# L'IMAGINATION ET LES

## RÊVES PROPHÉTIQUES

(*Suite*)

---

### I

Selon les spirites, le corps astral, sans cesser d'être uni à notre âme et à notre corps matériel, sortirait de nous, pendant le sommeil; vagabond et plus fort que toutes les barrières, il nous apprendrait au retour, ce qu'il aurait vu dans ses courses à travers l'espace, il se rendrait visible à nos parents et à nos amis dans les lueurs crépusculaires du songe, il nous ferait connaître les dangers qui nous menacent, les catastrophes qui vont se produire, les événements heureux ou malheureux qui vont s'accomplir, et nos prédictions à l'état de veille ne seraient quelquefois que la manifestation de ces connaissances nocturnes qui sommeillaient en nous, dans l'inconscience, c'est-à-dire dans les profondeurs de notre mémoire.

Qu'il se dégage de nos nerfs et de notre corps un fluide mal défini, peu connu; que ce fluide produise des actions physiques, chimiques, physiologiques dont l'étude offre le plus grand intérêt; que ces actions donnent lieu à des phénomènes de l'ordre psychologique où l'âme se trouve intéressée; que l'étude approfondie de ces phénomènes puisse enfanter, un jour, des découvertes très importantes, voilà ce que je crois fermement, ce que j'ai constaté moi-même, ce que j'ai toujours enseigné.

Mais, que nous possédions un corps astral, fait à notre ressemblance, placé entre notre âme et notre corps; que nous ayons la faculté d'envoyer ce corps à travers l'espace, rendre

visite à nos amis ; qu'il se rende sensible, qu'il parle, qu'il manifeste sa présence, à la manière des êtres vivants, voilà ce que je refuse absolument de croire, parce que cette hypothèse romanesque ne repose sur rien, et n'explique rien.

Si, en réalité, nous avons deux corps sous nos ordres, l'un matériel, visible enfermé dans l'espace, et l'autre immatériel, astral, impalpable, nous devrions en avoir conscience, nous devrions le savoir et en constater la réalité quand nous réfléchissons sur nous-même, quand nous faisons l'analyse et la description expérimentale de nos facultés. Or, c'est en vain que vous faites consciencieusement cette observation intérieure, cette analyse impartiale, vous ne découvrez jamais en vous ce corps astral, et cette faculté de voyager avec lui, à travers l'espace, jusqu'à l'infini.

Et, cependant, si, durant le sommeil, quand notre personnalité est diminuée, quand la liberté et la responsabilité se trouvent instantanément suspendues, si nous avons le pouvoir de visiter nos amis, de leur apparaître et de leur parler par l'astral, nous devrions avoir ce pouvoir, à plus forte raison, à l'état de veille, en pleine possession de toutes nos facultés.

Essayez de vous servir de l'astral, à l'état de veille, pour acquérir des connaissances, pour apparaître au loin, à vos amis, pour connaître et pour prédire l'avenir : vous verrez, alors, ce que vaut ce roman de philosophie.

## II

Il faut donc chercher une autre explication. M. Paul Baudry croit que pendant le sommeil l'âme quitte le corps et s'en va dans son milieu propre qui, selon toute probabilité, est composé de substance excessivement ténue et vibrante située bien au delà de l'éther, et dont nos sens physiques trop grossiers ne peuvent recevoir la vibration (1).

Il y aurait donc plus haut que cet univers physique, plus haut que l'éther une région nouvelle où toutes les substances,

(1) *La Fronde*, 24 mars 1901.

extrêmement raréfiées qui l'habitent, se rapprocheraient de l'âme par une ressemblance de nature, et n'exerceraient aucune action sur nos sens trop grossiers. L'âme se trouverait là, à ces hauteurs, dans son vrai milieu : elle doit aspirer à s'y trouver et à y demeurer.

Si l'âme n'a pas développé, à l'état de veille, les sens et les facultés dont elle a besoin pour vivre, agir, se développer dans cette haute région, qu'arrive-t-il ? Malgré la ressemblance de nature, elle se trouve aussitôt qu'elle entre dans cette sphère, comme l'enfant dont les facultés ne sont pas encore éveillées : elle est étonnée, endormie, inconsciente, incapable d'agir, et elle laisse le corps matériel engendrer par des mouvements automatiques, ou réflexes des rêves grossiers, incohérents qui se rattachent aux émotions, aux pensées, aux préoccupations de l'état de veille : ces rêves n'ont pas de caractéristique déterminée.

Si, au contraire, pendant la veille, l'âme toujours vigilante et docile aux inspirations élevées, a développé ses plus hautes facultés. si elle a préparé le triomphe de l'homme spirituel sur l'homme matériel et grossier, les rêves changeront de caractère : c'est alors qu'en entrant dans sa propre région là-haut, l'âme aura des rêves cohérents, lucides, et qu'elle verra les choses éloignées dans l'espace et dans le temps. A cette hauteur les vibrations de l'âme ne font plus vibrer le cerveau matériel, et le souvenir n'existe plus au réveil.

Telle est l'hypothèse de M. Baudry ; elle ne peut pas nous satisfaire. Quand l'âme quitte le corps qu'elle animait, elle laisse un cadavre ; car la mort consiste précisément et essentiellement dans la séparation de l'âme et du corps. Si donc, toutes les fois que nous faisons des rêves lucides, cohérents, agréablement ou sévèrement enchainés, notre âme partait pour un autre monde, et abandonnait son corps à lui-même, il faudrait dire que notre vie est une succession de morts et de résurrections. Qui voudrait soutenir cette affirmation ou la discuter ?

Aussi bien, cette explication ne résout pas le problème. Nous voulons savoir pourquoi certaines personnes connaissent et prédisent l'avenir qu'elles voient clairement dans un

songe, pendant le sommeil. Nous voulons savoir si cette clairvoyance est un effet naturel de l'imagination, ou s'il faut l'attribuer à une autre cause. Il est évident que M. Baudry ne nous répond pas quand il se contente de dire que l'âme ne conserve aucun souvenir de ce qu'elle a vu et entendu, dans les hautes régions parce que la vibration ne peut pas se communiquer au cerveau matériel.

Et si tout souvenir disparaît quand nous nous éveillons, si nos cellules cérébrales ne vibrent en aucune manière, comment peut-on savoir que nous avons fait cette ascension, que nous avons pénétré, avec notre âme préparée aux grandes visions, dans des régions qui s'étendent au-dessus de l'éther, que, de ces hauteurs, nous avons embrassé tout l'espace et l'avenir? Nous n'en avons conservé aucun souvenir, et personne n'en sait rien. Sur quel témoignage ou sur quelle observation repose cette hypothèse? Elle ne repose sur rien.

### III

D'autres observateurs ont cru découvrir que nous avons deux âmes, et que cette conception nouvelle contenait l'explication de nos rêves de toute nature. Nous aurions l'âme des besoins et passions matériels (*mens*) et l'âme des aspirations spirituelles (*spiritus*). Et, de même que le corps est servi par les sens, cette âme double possède aussi des sens plus raffinés qui sont à son service et qui la tiennent en communication avec un monde extérieur. Souvent, ces deux âmes qui occupent des sphères séparées se trouvent en guerre, et cet antagonisme nous fatigue.

Les écrivains, les philosophes moralistes, les romanciers se plaisent à nous décrire l'opposition de nature et de vie qui règne entre ces deux âmes, leurs luttes acharnées, leur séparation irréductible, leur rôle dans les péripéties des tentations mauvaises et des aspirations élevées. L'hypnotisme et le magnétisme nous permettraient même de voir dans une clarté plus vive, cette dualité de nature, de personne et de vie.

C'est ainsi que, selon ces nouveaux philosophes, nous arri-

verions à reconnaître en nous deux personnes, distinctes, indépendantes, rivales, étrangères même l'une à l'autre, et qui apparaîtraient alternativement dans la vie. C'est le phénomène du dédoublement de la personnalité.

Quand nous nous endormons, notre corps fatigué se repose et continue à produire les actes nécessaires de la vie végétative qui nous empêche de mourir : mais l'âme double ne dort pas, elle n'épuise jamais son inépuisable activité ; elle pense, elle rêve, elle agit, elle réveille même quelquefois, le corps, par la violence des impressions qu'elle cause aux cellules du cerveau.

« Ce double esprit, continue l'auteur que nous étudions, peut vagabonder, pendant le sommeil, assister à des scènes analogues à celles qui lui sont familières à l'état de veille, soit à des scènes n'ayant aucun rapport avec ces dernières. En un mot, il peut poursuivre sa vie ordinaire, ou suivre une vie entièrement différente, ou même enfin mêler ensemble les actes et les pensées de l'une et de l'autre. Généralement lorsque le corps est en parfaite santé, on ne se souvient plus au réveil, de ses rêves, par la raison que le cerveau, organe de la mémoire, s'étant lui-même endormi, n'a rien enregistré des sensations de l'esprit.

« D'autres fois, suivant l'état de santé du corps ou l'état de l'esprit, on a, au réveil, des bribes de souvenir qui ont été enregistrées par saccades ou chocs intermittents par le cerveau, infiniment plus prompt que les autres organes à sortir de l'engourdissement.

« Ce genre de rêve, qui est celui du *mens*, est d'autant plus fréquent que le rêve a été provoqué par les préoccupations de la veille. Celui du *spiritus* est moins facilement, on le conçoit, enregistré par le cerveau ou plutôt retenu par la mémoire : il ne l'est que dans les proportions où l'être qui a rêvé s'occupe des choses spirituelles à l'état de veille. »

Cette théorie du rêve n'explique pas la vision prophétique, cette connaissance de l'avenir pendant le sommeil qui semble se rattacher à une cause et à des lois inconnues.

Il n'est pas nécessaire de recourir à la fausse hypothèse d'une âme double et de deux personnages pour expliquer les

inspirations et les impulsions contradictoires que nous constatons en notre intérieur. Nous nous sentons attirés vers le bien, dans la lumière et la sérénité d'un élan qui élève au-dessus du monde matériel. D'autres fois des impulsions sourdes et profondes nous donnent le vertige du mal et nous poussent vers les abîmes de la passion : mais c'est toujours nous, c'est toujours notre âme, c'est toujours la même personne, dans deux états différents qui subit ces sollicitations contradictoires.

En un mot, je sais clairement que c'est moi qui me sens attiré vers le mal, par la passion, et vers le bien par le devoir et le remords. C'est une pure métaphore qui nous fait voir deux personnages là où la raison nous fait reconnaître deux états du même moi.

L'hypothèse d'une âme double est une chimère. Ici, encore, c'est toujours moi, mon âme, ma seule personne qui passe des choses matérielles aux choses spirituelles, et des réalités immatérielles aux apparences matérielles. Je n'ai jamais découvert ni dans mes pensées, ni dans mes sentiments la présence de deux personnages réels, vivants, distincts qui se côtoient, se querellent, se rapprochent, se séparent et jouent un rôle dans la comédie de la vie.

Il n'y a en nous qu'un seul moi, libre, intelligent et responsable de nos bonnes et de nos mauvaises actions.

Voyez cet homme assoupi, qui rêve dans son fauteuil. Il suspend un instant l'action de sa liberté ; il voit passer dans son esprit des scènes incohérentes, des tableaux variés, des événements dont la trame et l'harmonie révèlent quelques fois, une intelligence, des spectacles qui tantôt l'élèvent, en provoquant des aspirations pures, et tantôt l'abaissent, en réveillant les impulsions grossières des passions. Le flot d'impressions et d'images passe devant lui, dans son cerveau, comme les vagues de la mer.

Ce monde bizarre est fait de ses souvenirs, de ses espérances, de ses pensées habituelles, de ses préoccupations des mille choses dont notre vie est pleine. Supposez que ce rêveur passe de l'assoupissement profond au sommeil, son état changera peu : sa volonté reste endormie, les flots conti-



nuent à traverser son imagination, et la conscience qui vacillait encore il y a quelques instants, finit par s'éteindre et mourir.

Tout à l'heure, pendant qu'il rêvait dans la nonchalance de son assoupissement, cet homme tenait à peine ouverte la porte des sens, de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, du tact; des vibrations diverses lui apportaient les sensations affaiblies des couleurs, des sons, du froid, de la chaleur, et son attention se trouvait encore partagée entre le monde intérieur et le monde extérieur. Il ferme les portes des sens qui s'ouvraient sur le monde extérieur; il ne voit plus, il n'entend plus, il ne sent plus, ses paupières s'abaissent, et son attention qui n'est plus distraite se porte avec une grande intensité sur les images qui remplissent son intérieur : *motus intra vertuntur*.

Je n'ai besoin ni d'une âme double, ni de personnalités alternantes pour expliquer ces rêves et cet état de notre esprit.

#### IV

Je ne vois pas davantage la nécessité d'inventer des hypothèses risquées pour comprendre d'autres phénomènes qui se produisent dans les rêves. Ainsi, bien des personnes ont éprouvé pendant le sommeil la sensation du vol. On se sent soulevé, emporté; on plane avec son corps au-dessus de la terre, on glisse dans l'espace, sans secousse, par une sorte d'ondulation prolongée. Des physiiciens croient expliquer cette sensation en disant qu'étant couchés, nous ne sentons pas la pression du sol sous nos pieds. Il faudrait en conclure que tout le monde éprouve cette sensation, ce qui n'est pas exact. M. de Rochas attribue la sensation au dégagement du corps astral (1). C'est aussi l'opinion du Dr Lux qui s'appuie sur le témoignage du physiicien Varley.

Pourquoi recourir ici à l'hypothèse erronée du corps astral? Il m'est arrivé souvent de faire ce rêve du vol pendant le sommeil et d'en chercher l'explication. C'était toujours quand je descendais mon édredon jusqu'à la ceinture et que j'exposais

(1) *Annales des sciences psychiques*. Mai-juin 1901.

à l'air frais la poitrine et les voies respiratoires que je me sentais planer. Il me suffisait de ramener l'édredon sur les épaules pour changer complètement le caractère du rêve; il était évident pour moi que ce rêve se liait en quelque manière à l'air frais que je respirais et à l'état des bronches et des poumons. J'y ai toujours vu un effet naturel des rapports de l'âme et du corps, du physique et du moral, une répercussion des sensations physiques éprouvées pendant le sommeil.

Il serait, peut-être, plus difficile d'expliquer la mesure du temps quand on est endormi et la faculté de se réveiller à volonté, à une heure convenue. M. de Rochas en cite quelques exemples intéressants. Un M. Deschamps avait parfois la faculté d'indiquer l'heure, à une minute près, quel que fût son état ou sa situation. Une fois on le réveilla subitement dans la nuit et on lui demanda l'heure : il répondit correctement. Deux heures, et il ajouta : Je vais comme l'horloge des Tuileries.

Broussais raconte qu'un M. Chevalier, réveillé à n'importe quel moment de la nuit, disait l'heure exacte sans jamais se tromper. Le célèbre Dr Kerner soignait une somnambule en suivant ses prescriptions. « A onze heures du matin, disait-elle, il faut qu'on me réveille en me faisant sept passes sur les yeux. » Le Dr Kerner avança secrètement l'horloge de manière qu'elle sonna l'heure deux minutes avant. La somnambule ne bougea que lorsque les deux minutes furent écoulées, et elle dit alors au docteur : « Maintenant, il est onze heures, réveillez-moi. »

Dans la généralité des cas, je ne voudrais pas expliquer ce phénomène par le calcul inconscient de ces mouvements ou sensations rythmiques que du Prel désignait en parlant de la montre dans la tête. Je n'invoquerai pas davantage l'exemple obscur des suggestions à échéance lointaine qui passent dans le cerveau comme on voit plusieurs courants, même en sens contraire, passer à la fois dans un fil télégraphique. L'explication est plus simple, elle est plus près de nous.

Quand je m'endors avec la pensée de me réveiller le lendemain, à telle heure je porte mon attention sur l'horloge qui sonne les heures; je l'entends sonner; mon sommeil n'est pas

tellement profond que les communications soient coupées entre mon oreille et le timbre de l'horloge. Je suis dans un demi-sommeil. J'ai constaté bien des fois ce phénomène. Et si mon sommeil est profond, si je cesse d'entendre le timbre et le balancier, je ne me réveille pas à l'heure indiquée.

## V

M. de Rochas s'occupe aussi des rêves rétrospectifs ou ataviques qui nous font vivre pendant quelques instants la vie de nos ancêtres, qui nous font voir et sentir ce qui a été vu et senti par quelqu'un de nos aïeux plus ou moins proches, rêves que Walter Scott a désignés improprement sous le nom de sentiment de la préexistence et qui consistent en ce qu'un milieu, un paysage, une maison que nous ne connaissons pas nous paraît aussitôt connu, familier, et nous arrache ce cri d'étonnement : « Mais, j'ai vu autrefois cette maison ! »

Rêves ancestraux, écrit M. Letourneau, qui nous font voir et sentir par une sorte d'hérédité, ce que nos aïeux ont connu et senti.

Ainsi, les uns voient dans ces rêves un simple phénomène d'hérédité physique et les autres un phénomène qui se rattacherait à notre préexistence. Écartons cette dernière hypothèse : il faudrait des arguments plus sérieux pour nous faire croire que nous avons déjà vécu autrefois sur cette terre, à cet endroit, dans cette maison, au milieu de ce paysage, et qu'en le voyant, un souvenir se réveille en nous. Une simple ressemblance entre ce paysage et un site dont le souvenir effacé s'éteignait dans notre inconscient suffirait pour expliquer notre illusion.

L'hypothèse de M<sup>me</sup> de Manacéine ne nous paraît pas plus satisfaisante ; il faudrait supposer, comme on l'a fait observer, que certaines substances des filaments chromatiques du noyau de la cellule cérébrale aient conservé des molécules des ancêtres, mais nous savons que toutes les molécules de notre cerveau et de notre corps se renouvellent et disparaissent plusieurs fois, très souvent pendant la vie.

Pour qu'un fait ancestral, écrit le Dr Lux, pût donner lieu à la série des faits complémentaires, capables, par leur union, de reproduire l'événement atavique, il faudrait que les molécules ancestrales qui servent de support à l'empreinte psychique, restent dans le cerveau du descendant, c'est-à-dire du rêveur endormi, dans le même rapport que celui où elles se trouvaient dans le cerveau de l'ascendant, sans intrusion de nouvelles molécules albuminoïdes capables de s'ajouter ou de se combiner chimiquement avec elles, et par cela même de faire varier les rapports de contiguïté intracellulaires et intercellulaires qui s'étaient établis chez l'ascendant, grâce à des courants d'influx nerveux sillonnant le cerveau d'une partie à l'autre. Or, il n'en est jamais ainsi, car l'influence paternelle et maternelle ont changé la disposition des molécules du cerveau.

En un mot, nous ne pouvons refaire le rêve de nos ancêtres, ou prochains ou éloignés, que si notre cerveau se trouve dans une disposition identique à celle de leur propre cerveau. Or, cette identité de disposition n'existe pas : sous l'influence de la conception, des courants nerveux, de mille causes physiques ou morales, les molécules de notre cerveau se trouvent dans une disposition différente, et le rêve ne se reproduit pas.

Laissons les rêves ancestraux : ils appartiennent au pays des chimères ; ils ne nous apprennent rien. Les rêves prophétiques si fréquents dans la mystique chrétienne appellent notre attention et nous intéressent davantage : la foi explique ce que la raison constate et ne comprend pas. Nous répondons ainsi, d'avance, à cet avcu découragé par lequel M. de Rochas termine un article intéressant sur les rêves :

« J'avoue qu'en face de la précision de certains détails, il faut admettre une prévision de l'avenir tellement nette qu'elle dérouté l'entendement des spiritualistes aussi bien que des matérialistes (1). »

Élie MÉRIC.

(A suivre.)

(1) *Annales des Sciences psychiques*. Mai-juin 1901.

## LES DONN SURNATURELS

## DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE

(Suite.)

---

## XI. — Saint Cyprien

Peu de figures dans l'antiquité sont aussi majestueuses et aussi attachantes que celle de saint Cyprien. C'est un évêque dans toute l'acception du mot, ayant une haute conscience de la grandeur et de la responsabilité de sa charge ; c'est un docteur dont les ouvrages, nous dit saint Jérôme, sont plus brillants que le soleil, dont le style noble et élégant tient le milieu entre la brièveté quintessenciée de Tertullien et la fluidité populaire de saint Augustin ; c'est un martyr, un grand martyr ; c'est enfin un prophète, un homme revêtu des charismes les plus éclatants du Saint-Esprit, en communication continuelle avec le ciel, qui l'éclairait par de magnifiques révélations.

Ses écrits pourraient s'appeler *le manuel du martyr*. Ils font revivre sous nos yeux l'ère des sanglantes persécutions. Les martyrs, on les voit, on les entend, on sent palpiter leur âme dans les pages que saint Cyprien nous a laissées. « La foule qui était là a pu admirer le combat céleste, la lutte spirituelle, le tournoi du Christ : elle les a vus, ses serviteurs, debout, la voix libre, l'âme inaccessible à la crainte, remplis d'une vertu divine, doux et sans défense, mais pourvus des armes d'une foi ardente. Les victimes ont été plus fortes que leurs bourreaux ; les membres creusés de larges sillons sanglants ont vaincu les fouets et les ongles de fer. On eut beau ajouter plaies sur plaies, leur foi demeura inexpugnable ; et pourtant, leurs côtes étant rompues, leurs entrailles à décou-

vert, on appliquait le fer et la flamme non plus à des membres, mais à des blessures. Leur sang coulait, éteignant l'incendie de la persécution, et calmant de ses glorieux ruisseaux les ardeurs de la géhenne. Oh! quel fut ce spectacle, combien sublime, combien agréable aux yeux du Seigneur par sa haute signification et par la dévotion de ses soldats! » (Cyp. Epist. VIII.)

A côté de ce tableau des victorieux du martyr, voici celui des vaincus, des déserteurs. Saint Cyprien fait parler l'un d'eux. « Je voulais combattre avec force, et, me souvenant de mes serments, je pris les armes de la religion et de la foi; mais tandis que je combattais, la variété des supplices et la longueur des tourments m'abattirent. Mon cœur tout d'abord fut ferme, ma foi demeura inébranlable, longtemps mon âme se maintint sans faiblir en proie à des tourments répétés. Mais tandis que le juge exaspéré redoublait de cruauté, tandis que, fatigué déjà, les fouets ne cessaient point de me déchirer, les bâtons de me briser, les ongles de fer de me labourer, le cheval de me disloquer, la flamme de me rôtir : ma chair ne put davantage y tenir, le cœur me manqua, le corps plutôt que l'âme défailloit dans la souffrance (1). » Et ces malheureux tombés « suppliaient pour leur pardon, plus par leurs blessures que par leurs larmes. Leur sang coulait en guise de pleurs, il ruisselait de leurs membres à demi brûlés. » (Cyp. *De Lapsis.*)

« Assurément, dit saint Cyprien, il y a là de quoi provoquer un pardon plus prompt; de telles excuses attendrissent le cœur. » Malheureusement, un grand nombre de tombés ne pouvaient pas s'en couvrir; ils n'avaient pas même paru sur le champ de bataille, ils l'avaient honteusement déserté, en jetant aux persécuteurs une lâche formule d'apostasie. Et puis on les avait vus, la persécution passée, embrasser les genoux des martyrs, et obtenir par eux, trop précipitamment, leur réintégration dans la société des fidèles. Saint Cyprien ne pouvait tolérer une telle méconnaissance des droits de la discipline chrétienne; et, tout en accordant un adoucissement à

(1) Le phénomène du martyr n'est pas explicable dans sa généralité sans une assistance d'en haut. Ceux qui étaient dépourvus de cette assistance, ou bien avaient mérité d'en être privés par quelque faute antérieure, ou bien avaient trop compté sur leurs propres forces.

sa rigueur sur la requête des martyrs, il soumettait à la pénitence publique et les *tombés* et les *libellotiques*.

Ces aperçus semblent un hors-d'œuvre dans une étude sur les charismes. Ils ont néanmoins leur utilité, et c'est de nous faire connaître le milieu dans lequel se déployait l'action pastorale de saint Cyprien. La connaissance de ce milieu, si terriblement agité, nous aide à comprendre que Dieu ait départi au grand évêque des lumières et des grâces extraordinaires, lesquelles cessèrent peu à peu lorsque l'Église entra dans un calme relatif à la fin des grandes persécutions. Le pilote qui guide le vaisseau au plus fort de la tempête, a droit à des secours providentiels.

« J'arrive à Cyprien, dit le cardinal Orsi dans ses dissertations ; personne plus que lui ne semble jouir comme à discrétion de l'assistance de l'Esprit-Saint, et le posséder comme on possède un joyau suivant l'expression de Basnage. Deux caractères me frappent dans les révélations dont fut favorisé ce grand homme : leur variété et fréquence, puis la confiance imperturbable avec laquelle il s'appuie sur elles. » Il en fait part à ses collègues, à ses prêtres, à son peuple, comme de messages divins qu'il est chargé de leur communiquer, et sur lesquels il n'élève pas l'ombre d'une réticence. L'événement d'ailleurs vient invariablement les justifier.

Prenons la lettre marquée la septième dans l'édition des Bénédictins. Elle est écrite aux prêtres et diacres de Carthage, du lieu de retraite où le saint évêque, cédant à de pressants conseils, s'était renfermé durant la persécution de Dèce. Il déclare que Dieu, dans une vision, lui a répété la parole évangélique, *demandez et vous recevrez* ; mais qu'alors il a entendu comme des voix confuses et dissonantes, indices qu'il n'y avait pas une véritable union parmi les chrétiens ; que ce désaccord lui était signalé comme la principale cause de la persécution qui sévissait. Il raconte ensuite une autre vision, par laquelle il avait été averti de l'imminence de cette persécution : Dieu s'était montré à lui comme un père de famille, ayant à sa droite un jeune homme assis tristement, à sa gauche un porteur de filet ; et le saint comprit dans une lumière explicative de la vision, que le jeune homme attristé repré-

sentait les pasteurs de l'Église dont les avis étaient méconnus, et le porteur de filet les persécuteurs prêts à enlacer les fidèles dans un réseau de perdition. A la fin de la lettre, le saint annonce la fin prochaine de la persécution : Dieu veut que son peuple sache que bientôt renaitra la paix, mais qu'il ne se contente pas seulement de prier, qu'il fasse pénitence, menant désormais une vie sobre, et usant de breuvages modérés. En définitive, cette longue lettre, adressée au peuple de Carthage, est un tissu de révélations. Le saint avait connu d'en haut l'approche de la persécution ; il savait dans quel dessein providentiel, et en punition de quelles fautes, Dieu avait permis que se déchainât cette affreuse bourrasque : il avertissait son peuple, d'après une révélation formelle, qu'elle durerait peu. La lettre devait être lue publiquement ; elle le fut. Mais la plupart n'y ajoutèrent pas créance, tellement il paraissait peu probable que la persécution se calmât si vite. Néanmoins l'événement vérifia la prédiction du saint. Dèce, mourut inopinément, et la paix fut rendue à l'Église.

La lettre neuvième n'est pas moins remarquable. Il s'agit des *tombés* qu'on se hâta trop d'admettre à la participation des saints mystères, sans une satisfaction convenable, sans un sérieux examen de leurs dispositions. A la fin de cette lettre très grave, le saint s'écrie : « La censure divine ne cesse de nous châtier nuit et jour (en multipliant les avertissements qui nous effraient). Outre les visions nocturnes, durant le jour le Saint-Esprit s'empare d'enfants innocents, les met en extase, et c'est par leur bouche, en leur faisant redire ce qu'ils ont vu et entendu, que Dieu se plaît à nous avertir et à nous instruire. Je vous répéterai tout cela, quand Dieu m'aura rendu à vous, lui qui m'a fait pour un temps m'éloigner de vous. En attendant, j'avertis les hommes téméraires, imprudents et orgueilleux, qui ne me respectent pas, de craindre Dieu tout au moins. S'ils continuent comme ils ont commencé, je m'inspirerai de ce que le Seigneur m'a communiqué à leur sujet, je les éloignerai de l'autel. » Tout cela n'est-il pas bien remarquable ! Ces enfants que l'esprit de prophétie envahit, dont la bouche innocente devient l'organe des prémonitions divines ; ce grand évêque, dont tous les actes, toutes les



démarches sont réglés par une inspiration précise! C'est Dieu qui l'a retiré momentanément du milieu de son troupeau: c'est Dieu qui l'y ramènera; en attendant, il lui dicte la conduite à tenir vis-à-vis des réfractaires à son autorité.

D'autres lettres encore doivent être rapportées à cette période de retraite, notamment les lettres trente-troisième et trente-quatrième, où il est question de l'ordination d'Aurélius comme lecteur, et de Céléstinus également comme lecteur de l'Église de Carthage. Saint Cyprien proteste que, s'il n'a pas attendu pour les promouvoir à cette charge le consentement du clergé et du peuple, c'est pour Aurélius qu'un ordre divin était intervenu, pour Céléstinus qu'une vision détermina pareillement de son ordination à laquelle par humilité il avait peine à se résoudre. Ces deux chrétiens d'ailleurs étaient exceptionnellement méritants: après avoir subi l'exil pour la foi, Aurélius l'avait confessée au milieu des tourments; Céléstinus avait passé dix-neuf jours dans l'horrible supplice des ceps, au fond d'un cachot où il avait failli mourir de faim. Il était dans l'ordre, déclare saint Cyprien, que ces généreux confesseurs passassent du chevalet ou de la geôle au pupitre des lecteurs; l'Évangile se trouvait bien placé dans leurs bouches, et les cicatrices qui décoraient leurs membres lui tenaient lieu de commentaire; ils se montraient d'ailleurs aussi humbles qu'ils avaient été héroïques. C'était là le clergé de saint Cyprien, digne assurément de son glorieux chef.

Malheureusement tous les membres de ce clergé ne ressemblaient pas à Aurélius et à Céléstinus. En ce temps-là éclate à Carthage le schisme de Félicissima, qui, suivi de cinq prêtres de cette église, essaya de fomenter une sorte de rébellion contre saint Cyprien absent: ces factieux prétendaient réhabiliter les *tombés* sans qu'ils suivissent la carrière de la pénitence publique, et ils avaient surpris la bonne foi de plusieurs confesseurs du Christ. Le saint évêque, en la lettre quarantième, atteste qu'il avait été prévenu dans une vision de cette révolte, qui lui fut très douloureuse. En cette même lettre il annonce son prochain retour au milieu de son troupeau, qui suivra de près les fêtes de Pâques. Ici encore il obéit à une suggestion intérieure très pressante.

Le calme rendu à l'Église par la disparition de Dèce dura peu. Une nouvelle persécution ne tarda pas à être soulevée par Gallus et Volusien. Saint Cyprien l'annonça en termes formels à plusieurs reprises, et notamment dans la mémorable circonstance que voici. Au nom du deuxième concile de Carthage, il écrit comme il suit au pape saint Corneille :

« Nous voyons approcher le moment d'une nouvelle alerte ; nous sommes avertis, par de nombreuses et pressantes révélations, de nous tenir prêts et armés pour la guerre que l'ennemi nous déclare, et d'y préparer le peuple confié à notre sollicitude. » Et plus loin : « Il faut nous rendre aux avertissements et aux révélations d'en haut, et, pasteurs, ne pas abandonner notre troupeau dans le danger. » Et enfin : « Il nous a paru opportun, d'après les suggestions de l'Esprit-Saint, d'après de nombreuses et claires visions provenant du Seigneur, puisque l'ennemi est signalé et nous menace, de rallier dans le camp les soldats du Christ. » Cette dernière expression fait allusion à la réconciliation anticipée des pénitents, qu'on ne laissait pas destitués des sacrements sous la menace du martyre.

Transcrivons les réflexions que ce passage inspire à l'anglican Dodwel, le *curieux* Dodwel comme l'appelait Bossuet, dans ses dissertations sur saint Cyprien. Ce que diront à cela les athées, s'écrie-t-il. Voilà des visions nombreuses, manifestes, vérifiées par l'événement. Ce n'est pas un simple particulier qui les met en avant, mais tout un concile qui les consigne dans un document adressé à un pape et destiné à passer à la postérité. Que peut-on imaginer de plus fort, de plus décisif ? Si l'on ne reçoit pas un pareil témoignage, il faut renoncer à se servir d'aucun témoignage humain. »

Le saint écrit, vers ce même temps, au peuple de Thibaris, c'est la lettre cinquante-sixième : « Avertis et pressés comme nous le sommes par le Seigneur, nous devons intimer à votre conscience ce qui nous est inculqué de la sorte. Sachez donc et tenez pour certain qu'une nouvelle persécution va s'abattre sur nos têtes ; et ce sera tout autre chose encore que ce que nous avons vu : la guerre s'allumera plus redoutable et plus féroce. » On peut se demander ici comment la persécution de

Gallus et de Volusien a été plus redoutable et plus féroce que celle de Dèce, alors qu'elle fut notablement plus courte et plus douce. On répond à cette objection que saint Cyprien eut vraisemblablement connaissance, sous une même vue prophétique, de toutes les calamités qui s'élevèrent depuis 250 contre l'Église et contre l'Empire romain : grande peste à éclater, invasion des barbares, ruine complète de nombreuses provinces, et enfin, parmi toutes ces convulsions, la persécution vraiment atroce de Dioclétien. D'ailleurs la persécution de Valérien, qui fit de nombreuses et illustres victimes, parmi lesquelles saint Laurent et saint Cyprien lui-même, suivit de très près la persécution relativement bénigne de Gallus et de Volusien.

Mais ce n'était pas seulement les grands événements sur lesquels Dieu répandait ainsi de prophétiques lumières, le saint était dirigé d'en haut pour les détails même d'administration de son Église ; et il agissait alors avec l'invincible certitude d'accomplir à la lettre les ordres de Dieu. On voit paraître cette autorité et cette confiance dans ce qu'il dit à Florentius Pupianus, qui avait été un fauteur de troubles (lettre 69) : « Si tu te mets à faire sérieusement pénitence de ta témérité, de ta superbe et de ton insolence, nous tiendrons compte de ton repentir ; et néanmoins nous considérerons avec crainte ce que le Seigneur aura réglé ; je le consulterai, je lui demanderai un signe et une révélation pour savoir si je dois te donner la paix et t'admettre à la communion. » Il atteste que précédemment déjà il avait eu une révélation relative à Pupianus.

« Je sais, dit le saint en cette même lettre soixante-neuvième, que plusieurs traitent ces songes de ridicules, et ces visions de puérides ; mais ce sont ceux-là qui préfèrent croire contre le prêtre, que de croire au prêtre. Les frères de Joseph ont dit de même : *Voilà notre songeur qui arrive, venez et tuons-le ;* et le songeur réalisa plus tard ce qu'il avait songé, les bourreaux et ses vendeurs furent confondus, en sorte que, n'ayant pas voulu croire à ses paroles, ils furent contraints de croire aux événements. »

Après avoir réconforté tant de martyrs, saint Cyprien fut lui-même appelé à la couronne. Il fut saisi et amené, au mois

d'août 257, devant le proconsul Paternus, qui au nom de l'empereur Valérien le condamna à l'exil, en lui assignant pour lieu de déportation, un pays obscur et éloigné nommé Cucubes; le diacre Pontius, qui écrivit sa vie, l'accompagna. Or, le premier jour où ils furent en ce pays, Cyprien fut averti la nuit par une vision de son martyr prochain; il demanda une journée de délai pour mettre ordre à ses affaires. Cette journée lui fut accordée; mais, dit Pontius, elle signifiait une année. Car il remporta la palme du martyr, un an juste après la vision, à savoir en l'année 258 le 14 septembre. Il était alors de retour à Carthage, où il vivait dans ses jardins. Il eut la tête tranchée.

Dom Bernard MARÉCHAUX.

(*A suivre.*)



## LES ANGES DANS L'UNIVERS

(Suite.)

---

Après avoir observé que les anges ne basent pas leur raisonnement sur les lois du monde quand il s'agit d'espace, il importe d'ajouter que quant à la mesure du temps, ils ne comptent pas davantage avec les données matérielles.

Le temps des esprits n'est pas semblable au nôtre. — Dans le chemin de notre vie nous passons en voyant tout passer comme nous, et nous estimons la vitesse de notre traversée à la rapidité du globe autour de l'astre qui nous éclaire. Pendant une rotation de la terre l'éphémère naît, pond et meurt : c'est la vie d'un moucheron. Une année de notre âge n'est autre chose que la période d'une révolution terrestre.

L'on comprend que le monde des immortels, dont l'existence a de loin précédé celle de l'homme, et pour qui notre univers n'est qu'un tourbillon négligeable, n'ait que faire d'évaluations aussi restreintes. Au ciel il n'y a ni horloges, ni siècles. Les anges ne sont pas soumis à des mouvements qu'eux-mêmes ils soumettent.

Leurs propres actes suffisent à définir leur durée : *les actes des anges sont des instants angéliques* ; or créés pour agir à perpétuité, ils ne sont jamais inactifs, et leurs instants aboutissent en quelque sorte à l'éternité. Aussi, leurs instants, en se succédant sans interruption, loin de les vieillir, tendent plutôt à les rajeunir ; les actes qu'ils produisent les faisant évoluer dans le sens de leur fin qui est Dieu, lui l'Être des êtres le plus jeune, puisque seul il n'a point de passé.

De même donc que les anges parcourent l'éternité et se rendent présents dans l'univers, de même ils « changent de place » ; et chaque mouvement de locomotion aussi bien que chaque mouvement d'opération est un acte angélique.

Ils ne dépasseront point leur ciel au centre duquel gravite l'univers (1), mais en un seul instant, c'est-à-dire en un seul acte, ils franchiront n'importe quelle distance et traverseront le monde d'un bout à l'autre ou tourneront tout autour. Toutefois il serait absurde de croire qu'en exécutant cet acte transitoire l'ange peut définir sa présence au lieu d'arrivée sans cesser de la définir à l'endroit qu'il quitte : car, pas plus que nous, ils ne savent poser plusieurs actes à la fois ; et autre chose est d'être présent, autre chose de se mouvoir ! Les deux termes de présence et le trajet supposent trois actes distincts que l'ange a la liberté de poser en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. La seule chose qui puisse nous donner une idée de cette célérité surprenante est notre propre pensée qui, malgré les entraves que lui opposent les lenteurs de son organe, nous transporte en un clin d'œil de Hongrie en France, par exemple ; voyage intellectuel qui au besoin se poursuit sans passer par l'Allemagne ou d'autres contrées intermédiaires. A plus forte raison l'intelligible pur n'a-t-il, dans ses pérégrinations, si bon lui semble, à traverser quoi que ce soit : à l'inverse des continuités inévitables d'un itinéraire humain, pour sinueux ou direct qu'on le suppose, l'ange, pour se transporter, ce qui est un acte subit de sa volonté, cesse de définir sa présence au pôle nord et immédiatement il la définit au pôle sud. Il n'a passé par nulle part, *puisqu'il n'a place nulle part* et que déterminer sa présence quelque part serait s'arrêter !

\*  
\* \*

Parce qu'il est esprit, l'ange subsiste, vit et agit en dépit des lois que nous imposent, à nous, l'emplacement, l'espace et le temps. Parce qu'il est simple, il échappe à la naissance et à la mort. L'esprit ne naît ni ne meurt. Il est créé pour l'éternité.

L'ange ne saurait naître. Un être ne naît que parce qu'il est formé de la substance de ses parents qui dès lors donnent du leur pour engendrer le nouvel être. L'esprit, substance abso-

(1) Voir : *Les cioux*, chapitre v de cette étude. Livraison de mai 1901.

lument simple, indivisible ne saurait donner du sien ; par conséquent ne saurait engendrer de sa substance un être semblable à lui. Les anges ne se multiplient point.

L'ange ne saurait mourir. Outre que tel fut le décret porté par Dieu au moment où il les tirait du néant, l'on démontre l'immortalité naturelle à l'esprit, par la même raison de parfaite simplicité. Qu'est-ce que la mort ? C'est une décomposition du corps, une désagrégation des parties organiques nécessaires à la viabilité corporelle. Mais l'esprit n'a ni organe, ni parties substantielles qui puissent se désagréger. Donc loin d'être corruptible ou mortel, l'esprit vit par essence, ce qui signifie qu'il est toute vie. Or la vie ne meurt point !

\*  
\* \*

L'inuascibilité jointe à l'immortalité sont deux facteurs s'opposant à la propagation des espèces : l'un rendant cette propagation inutile, l'autre la rendant impossible. Pourquoi en effet les espèces terrestres se propagent-elles, parce que les individus qui représentent chacune d'elles sont sujets à disparaître tôt ou tard, ce qui a engagé le Créateur de la nature à pourvoir à la conservation des espèces vivantes en douant leurs souches respectives, et, par elles, leurs rejetons, de la faculté de se reproduire.

Dieu au ciel comme sur la terre n'a créé pour la vie que des espèces individuelles, notez-le bien, et non des individus spécifiques. Du texte sacré, il appert que de chaque espèce Dieu ne suscita qu'un couple unique. Ordonnant à ces couples, nombreux comme les espèces qu'ils représentaient, de croître et de se multiplier *chacun selon son espèce*. « Dieu fit donc les bêtes de la terre *selon leurs espèces*. » — S'il existe aujourd'hui des quantités de bêtes et de plantes appartenant à une même espèce végétale ou animale, myriades de violettes, myriades de goujons, myriades de vipères, myriades de colombes, myriades de moutons ; c'est que depuis l'origine, mouton, colombe, vipère, goujon, violette se sont propagés chacun dans l'intégrité de l'espèce en individus multiples, avec une fécondité qui se rit de leur mortalité.

Pareillement dans les régions de l'esprit pur, Dieu a mis sa puissance à épancher, pour ainsi dire, les splendeurs de ses attributs infinis dans des *exemplaires*, sans s'oublier à faire deux fois la même chose : *Chaque esprit pur constitue à lui seul une espèce à part, solitaire et perpétuelle*. Chaque ange est une souche de vie spéciale qui, destinée à vivre toujours, se conserve sans représentants parce qu'elle se suffit à elle-même, et sans remplaçants parce qu'elle est éternelle.

Ainsi parmi ces myriades de milliards de virginités angéliques, peuple de l'Empyrée, désespoir de vos numérations, je vous défie d'en trouver deux qui se ressemblent comme se ressemblent deux roses, fût-ce une petite rose rouge et une grande rose blanche, roses toutes deux, toutes deux de la même espèce de fleur. — Ils diffèrent entre eux comme le lis diffère de la tulipe ou encore comme le papillon diffère du lion.

\*  
\* \*

Achevons ce que nous avons à dire sur l'essence et la nature des anges en faisant encore une distinction qui range ces esprits saints non moins haut dans la région de l'être.

Chaque ange étant d'une autre espèce, ils sont bien plus reconnaissables les uns par les autres aux yeux de l'esprit, qui seul peut les voir, que ne le sont entre eux nos semblables, tous de la même et unique espèce humaine. Il faut donc admettre que des êtres aussi dissemblables doivent, comme les espèces terrestres, se distinguer par quelque chose qui soit de la même nature pour tous, puisque tous sont de la même nature angélique; mais qui se différencie en chacun, chacun étant d'une espèce différente. Ce quelque chose, encore un coup, sera l'univers de ce par quoi nous distinguons entre elles les espèces de notre monde.

Ce qui fait que nous ne confondons pas le palmier avec le cèdre et que dans le cèdre nous ne reconnaissons pas le palmier ni dans le palmier le cèdre, c'est que celui-ci est autrement formé que celui-là. *Formé* disons-nous, et non pas formant. On n'a jamais vu un arbre former un arbre. Une espèce d'arbre est formée de telle et telle façon et c'est à cela



que nous la reconnaissons. — En effet la matière sous quelque substance on la suppose, a été faite pour se prêter à des formes qui sont les principes des espèces, et par conséquent les principes des variations et des beautés de la nature. Non formée, la matière et toute la nature avec elle ne serait que le chaos primitif. Or l'inverse de ce qui est formé sont les principes formateurs et les principes formateurs sont des formes.

L'esprit est une forme, les anges sont des formes spécifiques. N'allez pas imaginer pourtant que ce sont eux qui ont formé les cèdres et les palmiers! Non. De même que Dieu pourrait rester tout-puissant sans rien créer, aussi les anges peuvent être des formes sans rien former.

Il existe d'ailleurs plusieurs sortes de formes (1). Il y a les formes abstraites telles que la forme légale qui fait qu'une loi n'entre en vigueur qu'au moment où elle est promulguée. Cette promulgation est la forme de la loi, ce qui fait que la loi est loi et sans quoi l'ordonnance du législateur n'aurait pas force de loi. La forme physique est la forme proprement dite, et fait que tel être est tel être, pierre, plante ou animal. La forme physique comprend deux catégories : 1) les formes *substantielles* qui sont réellement des substances *immatérielles*; et 2) les formes *accidentelles* qui sont des accidents affectant des substances matérielles inorganiques. C'est une forme accidentelle que le potier donne à l'argile lorsqu'il en fait un vase élégant.

Les formes substantielles donnent l'existence aux espèces vivantes. Ces formes sont des principes de vie : elles constituent la vie sous ses divers aspects végétaux, animaux et spirituels. Elles se partagent en trois grandes classes selon qu'elles affectent plus ou moins les substances organiques ou que, ayant leur raison d'être en elles-mêmes, elle n'affectent rien. Ces trois classes de forme sont :

Au premier degré, la forme *inhérente* ou âme végétale et âme animale, substance immatérielle qui saisit la plante, l'animal de l'embryon, l'informe, c'est-à-dire le rend tel animal ou telle plante, vivifiant le rosier depuis qu'il naît de la semence

(1) Voir notre étude sur la *lumière et la vie* : présente revue, août 1900, p. 181.

jusqu'à ce que lui-même en produise; le faisant croître, se couvrir de feuillage et de fleurs aussi parfumées qu'embellissantes; donnant au chantre des forêts sa voix superbe si riche en mélodies, et à l'hirondelle, avec des ailes infatigables l'instinct de trouver la belle saison, de construire un nid et d'élever des petits. Ces formes-là sont dites inhérentes parce qu'elles sont immergées dans la matière, dans la substance organique au point de cesser d'exister en même temps que l'individu qu'elles avaient fait naître et qui avait commencé d'exister en même temps qu'elles. C'est le cas pour l'âme des plantes et pour celles des animaux; l'âme du cheval, du lion *meurt* avec lui.

Au deuxième degré, la forme *adhérente* est l'âme humaine. Forme directe du corps qu'elle constitue et vivifie directement sans aucun intermédiaire, elle ne fait, elle aussi, avec le corps qu'un seul être, une personne, l'homme, mais plus noble que les âmes animales, elle subsiste par elle-même abstraction faite de la matière organique qu'elle anime, et bien que parfaitement unie au corps, elle ne lui est pas inhérente; mais seulement adhérente, de sorte qu'à la mort du corps elle ne cesse pas d'exister après lui; elle lui survit et reste exister seule, indestructible et immortelle; parce qu'elle est simple et que, plus qu'immatérielle elle est esprit comme les anges; mais esprit *impur* à cause de sa destinée qui la met en contact avec la matière.

Au troisième et suprême degré, l'échelle de la vie atteint les formes *séparées* exemptes de tout contact intime avec les substances corporelles, n'ayant à former par leur moyen quoi que ce soit. Et pour cette raison saint Thomas les appelle formes pures. Ce sont les esprits purs; ce sont les anges de Dieu. Meuvent-ils les mondes, assistent-ils des créatures visibles, ils se font formes *assistantes*. En considérant leurs sublimes fonctions d'adorateurs devant l'Éternel, on pourrait encore les désigner par le terme de formes *contemplatives* et reproductrices de l'Idéal infini.



Comment l'imagination habituée aux idées de ce monde pourrait-elle arriver à se représenter des formes aussi sublimes voilées par les mystères de l'infini ; tandis que celles des trois règnes de la nature, à peine cachées dans l'essence des choses, nous sont impénétrables !

Ici-bas, la vie sous des aspects infiniment variés revêt, pour chanter un hymne d'amour au Créateur, les charmes les plus propres à ravir nos sens, mariant à souhait tous les attraits de l'univers si ravissant dans leur détail, si grandiose dans leur ensemble.

Miroir du firmament qui la décore, la mer ne défie-t-elle pas la voûte céleste lorsque ses flots boivent à grands traits, tantôt la fraîche lumière de l'aurore, tantôt les feux mille fois colorés du soir ? Quand le murmure des ondes ou les zéphyrus de la forêt endorment la douce clarté des nuits, ne vous êtes-vous jamais senti bercé par cette ineffable mélancolie qui soutient l'âme entre les tristesses du présent exil et les sourires de la patrie ? Et puis, contemplez la vallée, où coule encore vraiment le lait et le miel de la Terre-Sainte ; où tout respire le beau et le vrai de la sagesse qui a su leur conserver la jeunesse du premier âge ; cimenter le rocher séculaire au sommet duquel s'écroule la ruine des gloires humaines ; étagger des collines et des montagnes si pittoresques dans leurs contours capricieux et dresser jusqu'au sein des nuées ces pics et ces glaciers resplendissants des neiges d'un hiver perpétuel. Hier à leur pied l'été surchargé de fatigue gémissait : l'éclair sillonnait leurs ombres, leurs échos faisaient retentir le grondement du tonnerre. Aujourd'hui quel changement ! Une journée printanière vient tout réparer. Des coteaux ravissants attirent les troupeaux ; çà et là les brebis et les vaches annoncent leur allégresse et la plaine nourrit en paix une végétation exultante de beauté parfumée. La campagne tout en couronnant de verdure ses hameaux, docile à tous genres de cultures, promet à l'ami des champs les richesses que l'industrie et le commerce empruntent afin de réjouir l'espérance de notre futur bonheur.

Eh bien! tout cela ce sont des *formes*. Ce sont les formes de la vie avide de se manifester partout et toujours à travers tant de substances qu'elle façonne à son gré pour constituer l'unité et l'harmonie de l'univers, berceau de l'homme. Mais la vie elle-même puise à des sources mystérieuses dont l'oreille ne perçoit pas encore le doux bruissement et auxquelles le cœur n'aura loisir de se désaltérer que quand las il parviendra au terme désiré de ses voies.

Pourtant, si discrète qu'elle soit cette vie exubérante, elle ne saurait s'empêcher de trahir les reflets des perfections dont le ciel est rempli; car toutes les créatures ont des rapports entre elles et avec le Créateur; et si Dieu possède éminemment en son essence l'idéal des formes angéliques, ces formes vierges à leur tour sont l'idéal des formes universelles.

Alfred VAN MONS.

(A suivre.)



# RECHERCHES SUR LES MATÉRIALISATIONS DE FANTOMES

(Suite et fin.)

Par M. le Dr Paul GIBIER

Directeur de l'Institut bactériologique (Institut Pasteur) de New-York  
Ancien interne des hôpitaux de Paris  
Ex-assistant de pathologie comparée au Muséum d'histoire naturelle de Paris  
Membre de l'Académie des Sciences de New-York;  
de la Société des Recherches psychiques de Londres  
Chevalier de la Légion d'honneur

---

## Notes et Remarques

A. *Remarques sur les voix.* — Bien que caractéristiques, ces voix ont parfois des intonations rappelant la voix du médium; et d'autres fois, elles en diffèrent complètement. Je crois devoir dire ici que dans les expériences faites à l'aide du cabinet, à maintes reprises, je suis entré avec le médium en face duquel je me tenais assis ou debout dans l'obscurité et j'ai pu faire les constatations suivantes : mes mains étant placées sur les épaules de Mrs. Salmon, la voix paraissait partir tantôt de côté, du voisinage du sol, du fond du cabinet, ou, au contraire, de l'épaule, de la poitrine, du cou, et même de la bouche du médium. Les voix de Maudy et d'Ellan sont naturelles, elles prononcent les voyelles, les consonnes et en particulier les labiales d'une manière irréprochable. L'explication que je demandai fut que, selon le « volume de forces » que les personnages invisibles qui le contrôlent peuvent tirer du médium, *ils* se manifestent à une plus ou grande distance de ce dernier, « employant *ordinairement* les éléments de son larynx et de sa bouche pour la voix » (d'où, sans doute, les tons rappelant parfois ceux qui carac-

térisent la voix de Mrs. Salmon). « De même qu'ils font usage des éléments des autres organes pour les matérialisations correspondantes. » ( Voir note F, sur les matérialisations.) *D'où pour eux la nécessité de parler parfois par la bouche même du médium dont ils adaptent les organes à leur propre voix. »*

Des personnes de mes amis qui ont assisté très souvent à des séances données par Mrs. Salmon m'affirment avoir entendu les voix de Maudy et d'Ellan alors que le médium avait la bouche fermée par du sparadrap adhésif et les mains liées derrière le dos. J'ai essayé la même expérience à deux reprises, sans succès. Les mêmes personnes m'ont aussi assuré avoir entendu deux ou plusieurs voix en même temps ; je n'en ai jamais entendu qu'une seule à la fois. Mais ce dont je suis aussi certain que de quoi que ce soit ( si tant est que je possède cette dernière certitude) ; c'est que j'ai entendu ces voix isolément, en dehors du cabinet où le médium était attaché, et de la cage où il était enfermé sous clef ; et que ces voix émanaient de figures dont les lèvres laissaient échapper les sons des paroles prononcées.

Divers essais faits pour enregistrer les voix sur un cylindre du phonographe sont jusqu'à présent restés infructueux, tout au moins dans mon laboratoire, car il m'a été rapporté que l'expérience a réussi entre les mains d'autres investigateurs.

*B. Remarques sur Maudy ou Maudie (diminutif de Maud) :* ne parle que l'anglais. Elle raconte qu'il y a environ quarante-cinq ans, étant encore au berceau, elle fut massacrée en même temps que toute sa famille par des Indiens dans ce qui était alors le Far West. Il y a dix ans, je lui demandai comment il se fait qu'elle n'eût pas une apparence plus âgée, puisqu'elle était morte depuis si longtemps. Sa réponse fut que d'abord elle n'était pas morte, qu'elle n'avait fait que changer de condition, et que, de plus, dans le monde des esprits, l'évolution n'est pas aussi rapide que dans celui-ci. Comme, depuis lors, elle n'a pas changé d'une manière appréciable sa taille, ses manières, ni son langage (ce dernier est peut-être un peu plus sérieux), il y a quelques mois, je lui posai de nouveau la même question. Cette fois, elle me fit une réponse différente

dont je ne discuterai pas plus la valeur que celle de la première ; ayant adopté l'apparence sous laquelle elle se montre et parle depuis vingt-cinq ans ou plus, elle est connue, sous cette forme, de ses amis spirites. En outre, dit-elle, il lui est plus facile de continuer à se manifester sous une forme qui lui est familière, que de se matérialiser sous les traits d'une personne plus âgée, car cela changerait les conditions et demanderait plus de force.

Sa voix est tout à fait celle d'une petite fille de six à huit ans, avec les imperfections de prononciation et de construction de phrases qu'on rencontre chez les enfants de cet âge. Quand elle a parlé pendant plusieurs minutes de suite (ce qui lui arrive souvent), la voix a de temps à autre, surtout pour les nasales, des intonations qui rappellent celle du médium. Naturellement, la première idée qui vient à l'esprit est que Mrs. Salmon est ventriloque ; mais, quand on entend la même voix sortir de la bouche d'une forme matérialisée de petite fille ayant à peine un mètre de hauteur, et venant parfois jouer autour des assistants d'un cercle familial par qui elle laisse volontiers prendre ses petites mains, pendant que le médium est attaché dans le cabinet ou cadenassé dans une cage, on est bien obligé de chercher une autre explication.

Dans ce travail, je désire ne pas m'écarter du sujet auquel je me suis limité ; néanmoins, j'ajouterai que j'ai vu Maudy un assez grand nombre de fois (disons vingt fois) toujours semblable à elle-même : figure ronde, pleine et jolie, avec de grands yeux bleus, et des cheveux blonds bouclés. (V. note F.) Quand elle sort du cabinet, elle est généralement vêtue comme une petite fille qui vient dire bonsoir aux amis de la famille, avant d'être conduite dans sa chambre : peignoir un peu flottant et pieds nus. Sa figure m'est donc familière et je l'ai reconnue de suite dans un portrait « psychique » au fusain et sur une photographie du même genre obtenue dans deux circonstances différentes, mais en dehors de mon laboratoire, par d'autres investigateurs.

Voilà pour le physique ; quant au moral, Maudy est vive dans ses reparties ; elle a souvent de l'esprit et rit de ses propres saillies qui sont quelquefois mordantes (son rire est

bien différent de celui de son médium), et, si j'ose employer cette image ici deux fois figurative, elle ne se laisse pas marcher sur le pied. J'en demande bien pardon à Mrs. Salmon, mais, au cours de fréquents entretiens que nous avons eus avec elle, nous ne l'avons pas trouvée à la hauteur de Maudy tant au point de vue de la vivacité de la pensée que de l'acuité intellectuelle.

Au cours des séances, Maudy chante souvent seule ou en même temps que les assistants. Son diapason est aussi aigu qu'on puisse l'imaginer chez cette petite fille de six à huit ans. M. T. S., qui a suivi des cours réguliers au Conservatoire national de musique de Paris, a écrit dans les notes qu'il a rédigées après les séances auxquelles il a assisté que si Mrs. Salmon était ventriloque, elle serait la plus forte du monde, mais que, du reste, la ventriloquie ne pourrait expliquer que les voix entendues dans le cabinet.

C. *Remarques sur Ellan.* — Ellan aurait été un cousin du médium. Il serait « désincarné » depuis une trentaine d'années. De même que Maudy, il ne parle que l'anglais, un anglais assez correct, plus correct que celui du médium. Sa voix à laquelle peuvent s'appliquer les remarques de la note A est une voix de basse. Le ton de son langage est toujours sérieux, un peu mélancolique, bienveillant et digne, et, de même que les idées qu'il exprime, tout à fait supérieur à celui du médium. A une question qui lui fut posée, il répondit que si son médium venait à mourir, ou à cesser d'être médium, sa mission ainsi que celle de Maudy, serait terminée, et qu'il n'aurait plus à s'occuper de manifestations comme celles où il participe; d'autres occupations d'un ordre plus élevé leur seraient attribuées.

J'ai eu avec Ellan de nombreuses conversations auxquelles le médium seul assistait, mais je ne le voyais pas. Je ne l'ai observé de très près que dans trois occasions où je lui serrai la main. Il m'a paru différent de figure et même de taille à chaque fois, ce qu'il attribue à la différence de force fournie par le médium. Dans les deux expériences faites à mon laboratoire, les différences (à plusieurs années de distance) n'étaient pas très sensibles, si je m'en rapporte à mes notes et à mes



souvenirs, mais dans une séance hors de chez moi, il ressemblait au médium, ses yeux m'ont paru bleus, sa taille était moindre, et sa main moins ferme. Si je ne l'avais pas observé dans deux autres occasions où j'avais engagé et cadennassé personnellement le médium, j'aurais certainement cru à la fraude et qu'Ellan n'était rien autre que le médium déguisé ou assisté par un compère. Je rappelle que, dans l'une de mes expériences au laboratoire, alors que le médium (que personne n'accompagnait) était enfermé dans la cage, j'ai vu Ellan de très près, mon visage à 25 ou 30 centimètres du sien, et que la couleur de ses yeux était différente de celle des yeux du médium. Ajouterai-je que ma vue est des meilleures ?

Dans l'ensemble, Ellan donne l'impression d'un ouvrier qui serait prêcheur à ses heures.

On pourrait se demander pourquoi je n'ai pas essayé de voir le médium en même temps qu'Ellan ou une autre forme. J'ai essayé une fois, mais, dès que je passai ma main dans le cabinet, la forme disparut et je ne trouvai que le médium attaché à sa place, et qui poussa un cri de frayeur quand il se sentit touché ; de plus, les manifestations s'arrêtèrent.

*D. Passage du médium à travers la porte de la cage.* — Ce phénomène, l'un des plus curieux (outre les matérialisations) qu'il m'ait été donné d'observer au cours de mes expériences avec Mrs Salmon, rappelle le cas de Zœllner, où, avec le médium H. Slade, des objets matériels inanimés étaient traversés par d'autres objets de même nature. Mais, dans nos observations, il s'agit d'une matière inanimée pénétrée, traversée par un corps vivant (ou *vice versa*, v. plus loin).

Plusieurs de mes amis, spirites convaincus, m'assurent qu'après le passage du médium à travers la cage, ils ont, à plusieurs reprises, trouvé que le treillis était brûlant. Je dois déclarer cependant que j'ai touché avec soin les panneaux métalliques et la barre de bois que le médium venait de traverser, et que leur température m'a paru inférieure à celle de ma main, ce qui ne signifie nullement qu'il n'ait pu en être autrement ailleurs. J'ai surtout prêté attention à ce détail la

deuxième fois que je fus témoin du phénomène, car c'est seulement après la première expérience que le fait me fut signalé.

Si nous nous reportons aux expériences de MM. Becquerel, Curie, Rutherford, Le Bon et autres, sur la lumière et les rayons Röntgen, nous voyons que des molécules de matière dissociée, de matière immatérielle... peuvent traverser les obstacles les plus matériels (1). Mais ici nous sommes encore loin de la force qui fait passer les corps matériels, voire vivants, à travers la matière, sans laisser trace de leur passage; force dont les recherches psychiques ne tendent à rien moins qu'à connaître la nature sans oser espérer d'y jamais parvenir.

Sous l'influence de quelle force semblables phénomènes peuvent-ils se produire? Suggérées par la connaissance de faits psychiques analogues et espérant obtenir des éclaircissements de leurs auteurs mêmes, les questions suivantes furent posées à « Ellan », qui y répondit de la manière que voici :

D. — Est-ce vous qui avez fait sortir le médium de la cage?

R. — Moi et les autres esprits qui m'aident dans ces manifestations.

D. — Comment vous y êtes-vous pris?

R. — Nous décomposons (*desintegrate*) la matière et la recomposons (*reintegrate*) instantanément.

D. — Est-ce la matière du médium que vous avez dématérialisée et réintégré ou celle de la porte?

R. — Oh! naturellement celle de la porte. La matière vivante ne peut être dématérialisée, tandis qu'il nous est facile de dématérialiser et de reconstituer la porte de la cage.

D. — Êtes-vous bien sûr que la matière vivante ne puisse pas être dématérialisée? Je connais des cas où cela s'est produit.

R. — Vous avez sans doute raison; mais je ne savais pas

(1) *Revue scientifique*, 14 avril 1900.

cela. Croyez bien que nous avons beaucoup à apprendre et que lorsque nous, désincarnés, le pouvons, nous sommes heureux de recevoir quelque enseignement de vous incarnés. Il y a sur votre plan des personnes beaucoup plus avancées que certains esprits de chez nous. (Je n'ai pu percevoir la moindre ironie dans le ton de cette réponse.)

Je pense que la lecture de ce dialogue a pu intéresser les étudiants des choses psychiques; bien que je n'aie pas la prétention d'y trouver une explication satisfaisante de la pénétration de la matière. « Ellan » semble ignorer la géométrie de la quatrième dimension dont on a usé et abusé à propos de cette manifestation prodigieuse. En tout cas il ne put ou ne voulut me donner plus ample information quand je le priai de m'expliquer le mécanisme ou processus de la « dématérialisation ».

Après tout, était-il de bonne foi quand il me disait que la matière vivante ne saurait être dissociée « psychiquement » et ne m'induisait-il pas sciemment en erreur? En effet, il ne peut ignorer que, quand il revêt un corps matériel, il lui faut emprunter ce dernier à celui du médium dont il dématérialise une partie à cet effet. Devons-nous ajouter foi à ses paroles quand il dit que dans le passage du médium à travers la porte de la cage ce n'est pas le corps vivant qui est dématérialisé? Dans mon opinion, basée sur la sensation éprouvée quand ma main s'appuyait contre la cage (à travers le rideau), c'est le treillis en contact avec le corps du médium qui se désagrègea pour livrer passage à ce dernier.

E. *Remarques sur Blanche.* — Ce nom a été donné à l'une des formes matérialisées mentionnées dans l'observation documentée de la séance décrite plus haut. Blanche A. était une nièce par alliance de M<sup>me</sup> D. et conséquemment la cousine de M<sup>me</sup> B. (Victoria), toutes deux présentes à la séance. Elle mourut de suite de couches en 1878, à l'âge de vingt-neuf ans.

M<sup>me</sup> D. et sa fille, M<sup>me</sup> B., ainsi que le mari de celle-ci, m'affirment que dans les six dernières années ils ont été fréquemment visités par le même fantôme matérialisé. Ce qui est intéressant, c'est que cela s'est produit avec trois médiums

différents : Mrs. Salmon, Mrs. C. et Mrs. W., celle-ci médium authentique qui n'en a pas moins été pris en flagrant et j'ajouterais, retentissant délit de fraude.

Voici quelques détails curieux au sujet de ces trois sources de matérialisation : Blanche A. était née dans le sud des États-Unis, de parents français. Élevée à Paris, elle parlait bien le français et l'anglais. Avec deux médiums, Mrs. C. et Mrs. W., lorsque Blanche apparaît à ses parents, elle s'exprime de préférence en anglais, tandis que, avec Mrs. Salmon, elle emploie plutôt le français quand elle s'adresse à sa tante M<sup>me</sup> D. née et élevée en France, et l'anglais si elle parle à la fille de cette dernière, M<sup>me</sup> B., qui a été élevée en Amérique. Ces dames qui, à plusieurs reprises, ont tenu « Blanche » dans leurs bras, sont d'accord pour affirmer que son corps mince diffère complètement de celui des trois médiums susmentionnés qui ont tous plus ou moins d'embonpoint.

### Remarques sur les matérialisations

L'existence des matérialisations une fois reconnue, le problème concernant ces phénomènes est loin d'être résolu. En effet, en présence de faits aussi inouïs, l'expérimentateur qui, de la négation *a priori*, a passé au doute et de ce dernier à la certitude, se demande ce que sont ces formes humaines qui nous donnent l'impression de la vie et fondent devant nos yeux, dans nos bras : qui, en quelques secondes, créent de la chair et des étoffes qu'ils font disparaître aussi rapidement. Il se pose alors les questions suivantes que nous allons examiner en détail et au mieux de notre pouvoir.

1<sup>o</sup> *Ces formes qui apparaissent à nos yeux ont-elles une existence objective ou suggestive?*

La durée des apparitions est en général si courte (bien que dans quelques cas exceptionnels elles demeurent avec les assistants et s'entretiennent avec eux pendant cinq, dix, vingt minutes et plus) que l'on est en droit de se demander si l'on n'est pas le jouet d'une sorte de suggestion mentale, de

nature hypnotique ou autre, analogue aux influences exercées sur une foule par les jongleurs de l'Orient; l'influence, dans notre cas, venant du médium et de notre propre subliminal (auto-hétéro-suggestion). Mais, d'une part, on sait que les personnages ou les choses mis en scène par les jongleurs hindous disparaissent du champ visuel dès que les spectateurs s'approchent ou s'éloignent plus ou moins, et que la plaque photographique ne les enregistre pas. Les matérialisations, au contraire, peuvent être non seulement vues et entendues, mais touchées, photographiées et même moulées. (Nous espérons pouvoir présenter un jour des photographies et des moulages, sans toutefois prétendre à la priorité, car ces épreuves ont été obtenues un bon nombre de fois.)

Donc les matérialisations possèdent une existence objective.

2° *De quelle substance ou quelles substances sont-elles formées?*

D'après les renseignements obtenus de diverses sources, on peut dire que cette substance vient du médium. On connaît des cas où le poids de ce dernier a diminué dans des proportions considérables pendant l'expérience; d'autres où le médium disparaissait en partie, sinon totalement, pendant que les matérialisations avaient lieu. C'est un fait que nous nous proposons de vérifier dans le laboratoire que nous avons préparé spécialement pour ces recherches.

Quant aux tissus des étoffes, leur provenance est discutée. Quelques *intelligences* ont dit qu'elles le produisent en dématérialisant une partie des effets du médium; d'autres parlent d'apports : tout est possible. Parfois il est permis d'en couper une pièce que l'on peut examiner ensuite à loisir, même au microscope, de même que les cheveux, ou les ongles, ou le sang qu'il a été permis, dit-on, d'extraire de la chair des formes matérialisées. On voit quel champ immense et nouveau se présente aux investigations des étudiants de la science.

Dans des observations qui n'ont pas encore été publiées, que je sache, et où, bien entendu, les précautions nécessaires avaient été prises pour éliminer la fraude, des marques au

bleu d'aniline ont été faites sur une main de l'apparition, et cette marque a été retrouvée sur une autre partie du corps du médium. On a remarqué encore qu'une odeur particulière à celui-ci se retrouvait dans l'apparition.

3° *Par quel processus la substance des matérialisations est-elle transportée, agglomérée et dissoute?* Nous n'essayerons pas de répondre à cette question sur laquelle nous n'avons reçu aucun éclaircissement.

4° *Ces personnages qui nous parlent avec une voix leur appartenant, sont-ils ce qu'ils disent être?* — Nous avons vu plus haut (voir note D) qu'« Ellan » ne put ou ne voulut me donner aucune explication, lorsque je lui en demandai, sur la dématérialisation. Il fut beaucoup moins réservé quand je lui demandai s'il n'était pas une seconde personnalité ou une personification émergeant du subconscient du médium, d'où émaneraient aussi toutes les autres matérialisations. Il me déclara emphatiquement que lui-même, aussi bien que les autres « esprits » qui se manifestent au moyen de leur instrument (le médium), sont des entités, des personnalités distinctes, des esprits désincarnés, dont la mission est de nous démontrer l'existence de l'autre vie. Il ajouta que c'est à l'aide des « forces matérielles » (?) émanant du médium qu'ils réussissent à se manifester sur notre plan.

Sans accepter aveuglément des assertions de la nature de celles qui précèdent, n'est-il pas permis de s'arrêter un moment pour réfléchir à leur sujet et même d'espérer que le phénomène de la matérialisation nous fournira dans un avenir prochain la solution de ce problème inquiétant qui aujourd'hui confond la psychologie : subliminal ou esprits? ou les deux? ou ni l'un ni l'autre?

5° *S'ils ne sont pas ce qu'ils disent être, que peuvent-ils bien être?* — Si les esprits (matérialisations dans ce cas) ne sont pas des intelligences, des âmes ayant animé des corps humains « sur notre plan » comme ils aiment dire, les hypothèses ne manqueront pas pour expliquer ce qu'ils ne disent pas être. Et d'abord, disent-ils toujours qu'ils sont des esprits désincarnés? Nous croyons savoir le contraire, mais n'insistons pas. Il serait prématuré d'aborder cette question dans ce moment et

comme il comporterait; contentons-nous donc d'envisager la seule hypothèse qui soit actuellement permise en psychologie : ces matérialisations seraient-elles des manifestations objectives de l'inconscient du médium? Dans les écoles de psychologie les moins suspectes de « psychisme », on admet aujourd'hui que l'inconscient puisse parler sanscrit ou même martien, ou personnifier à la perfection des défunts dont il n'a jamais entendu parler, mais dont il perçoit (sans doute, peut-être) les caractères dans la subconscience d'un vivant présent ou distant (télépathie). En un mot, d'après certains psychologues, on ne peut pas savoir tout ce dont est capable le subliminal (comme l'appelle M. Myers, notre collègue de la S. P. R.). Ne nous arrêtons donc pas pour si peu et, pendant que nous y sommes, disons tout de suite qu'il se pourrait fort bien que le subliminal, lequel nous joue tant de tours avec les hystériques, les sujets hypnotiques, somnambuliques, etc..., réussit à transporter au dehors, en même temps qu'une seconde ou  $n^{\text{ème}}$  personnalité du médium, une quantité de substance de ce dernier suffisante pour produire momentanément un homonculus, un fantôme ayant plus ou moins l'apparence de la vie. Ce serait une variété puissante de télékinésie. Il donnerait ainsi l'illusion de cette  $n^{\text{ème}}$  personnalité qu'il lui a plu d'imiter et dont il peut avoir cueilli l'image physique et morale dans le subliminal des assistants, comme, dans d'autres cas, il en imite la voix, les manières, l'écriture, etc..., sans sortir du médium. Dans les cas comme celui de Maudy, on pourrait admettre qu'il s'agit là d'une réminiscence et que Maudy n'est que la représentation du médium à l'âge de huit ans : mais tout cela est bien compliqué.

Nous attendrons encore avant de formuler une opinion et nous prendrons patience en espérant de voir l'accord se faire entre les « esprits » et les psychologues. Car il faut bien le dire aussi : il s'en faut de beaucoup que nous puissions croire sur parole tout ce que ces formes matérialisées nous racontent, pas plus du reste que ce qui émane des autres modes de soi-disant communication entre les morts et les vivants. Plus on étudie, observe, lit ou expérimente, plus on voit de lacunes, d'absurdités et même de contradictions dans ces différentes

manifestations qui réellement vous donnent parfois l'impression de l'existence de quelque chose comme l'inconscient de Mr. de Hartman. Un dévot n'hésiterait pas à y reconnaître « l'esprit de mensonge ». Néanmoins il ne faut pas se laisser décourager, et au milieu de tous les débris que le prospecteur sort de la mine des faits psychiques, il n'est pas impossible que nous trouvions assez de minerai précieux pour être payés de notre peine, et, j'ose dire, payés amplement.

6° *S'ils sont ce qu'ils disent être, que devons-nous conclure?* — Ce que nous venons de dire dans le paragraphe précédent pourrait nous dispenser de considérer cette question qu'il faut cependant mentionner, car elle vient naturellement à l'esprit. Eh bien, nous pensons tout simplement que les conséquences de ce fait auraient une portée incalculable, étant donné le degré d'évolution auquel les autres branches de la science sont arrivées aujourd'hui. Mais nous n'insisterons pas davantage sur ce point que nous avons déjà considéré dans un précédent travail (1).

Telles sont les questions et les hypothèses qui surgissent devant l'esprit du chercheur en présence des phénomènes que nous venons d'étudier.

Je n'ajouterai plus qu'une remarque au sujet des matérialisations, c'est celle-ci : dans les réunions ayant pour but d'assister à ce phénomène, les formes matérialisées se montrent très timides, au début, même avec un bon médium. Lorsque les assistants se connaissent et qu'une confiance mutuelle s'établit entre eux et le médium, les formes se laissent plus facilement approcher et toucher ; exemple : j'avais eu de nombreux entretiens avec « Ellan » qui me permit de lui serrer la main, mais qui s'évanouit et disparut, dès qu'une autre personne qu'il connaissait à peine s'approcha. « Maudy » avait une prédilection pour l'une des dames qui assistait à nos expériences et qu'elle connaissait depuis au moins quinze ans. *Il faut gagner leur confiance.* Cette remarque pourra avoir son

(1) *Analyse des choses*, Paris, 1889



utilité pour ceux qui s'engageront dans l'étude de ces phénomènes.

J'espère que l'on me pardonnera de parler ici de réminiscences personnelles : mais celles-ci sont liées aux faits dont je viens de vous entretenir. En 1886, lorsque je publiai le résultat de mes investigations sur certains faits psychiques, je savais fort bien ce qui m'attendait, comme le prouve la préface que je publiais à cette époque (1). Toutefois, je ne pensais pas que la vérité demanderait quinze ans pour paraître au grand jour. J'oubliais qu'elle est éternelle et que quinze ans ne sont pas même une seconde pour ce qui dure toujours. La vérité a le temps d'attendre, elle ; mais nous, pauvres mortels, éphémères « matérialisations » que nous sommes, nous avons bien quelque droit d'être impatients quand nous sentons la vie s'échapper de nous comme l'eau de la main qui se ferme sur elle. Quand, pour avoir proclamé un fait parce que nous croyons savoir qu'il est, nous voyons les portes de la carrière qui nous semblait destinée se clore devant nous, et jusqu'à nos maîtres, collègues et amis les plus estimés prêter l'oreille aux basses calomnies et se détourner de nous ; quand notre don quichottisme nous conduit à l'exil et nous fait passer ces quinze années loin de la patrie, et de ce qu'elle renferme de cher pour nous, nous avons bien, je le répète, quelques droits à l'impatience. Mais enfin, le moment est venu où nous avons la satisfaction de voir l'avalanche des faits grossir tous les jours. Ce qui n'était hier qu'un flocon imperceptible va bientôt, dans un élan puissant, faire irruption dans le champ de la science.

Ici, je dois faire une pause : je viens de parler de la science. Sommes-nous autorisés à y introduire l'étude de ces phénomènes ? En d'autres termes, ne devrions-nous pas éviter de mêler la science tout court avec la science occulte ? En réponse à cette objection qui m'a été faite, je profite de l'occasion qui s'offre pour déclarer catégoriquement que je ne crois pas à l'existence de deux sciences. La science est une :

(1) *Spiritisme, loc. cit.*

c'est l'effort vers la connaissance des lois naturelles, c'est l'étude de la nature, de tout ce qui se passe dans la nature. La chimie, la physique ont jadis été des sciences occultes; qui parle d'occultisme aujourd'hui, en physique ou en chimie? Seulement il y a deux classes d'étudiants de la science : d'une part, ceux qui cherchent à construire le sommet de l'édifice avant d'en établir solidement les œuvres basses et prétendent interpréter la nature avant de connaître les éléments de ses lois. D'autre part, il y a ceux qui avancent prudemment, pas à pas, après s'être assurés de la consistance du terrain, qui fouillent consciencieusement le sol afin d'y découvrir le roc sur lequel devront être assises les fondations de la connaissance. Nous voulons rester avec ces derniers.

On connaît cette assertion d'un penseur : « Si Dieu existe, la science le découvrira. » Je ne sais s'il appartient à la science de faire cette suprême découverte, mais nous pouvons espérer dès maintenant que si la conscience de l'homme survit à la mort de son corps, la psychologie expérimentale le démontrera. Certains sceptiques d'hier, aujourd'hui fervents, assurent qu'elle l'a déjà démontré. Quoi qu'il en soit, si cette preuve doit jamais être faite, et si nous la voulons complète, éclatante, irréfragable, accumulons les observations et les expériences, car ainsi que Buffon l'écrivait au siècle dernier, les livres où elles sont recueillies sont les seuls vraiment capables d'augmenter nos connaissances.

### OBSERVATION

Je ne retiens qu'une chose de cette longue et consciencieuse étude du D<sup>r</sup> Gibier, c'est la réalité objective des fantômes qui apparaissaient, et par conséquent, la réalité du phénomène des matérialisations.

Il est impossible d'expliquer ce phénomène par une cause naturelle, il faut l'expliquer par l'intervention d'un agent extra-naturel, d'un esprit mauvais, du démon.

Cet esprit mauvais n'a pas besoin du fluide du médium pour se rendre visible. Qu'il s'en serve quelquefois, c'est possible; que cela soit nécessaire, je le nie. Très souvent, des apparitions spontanées ont eu lieu, dans l'histoire, sans coopération du témoin, et sans rayonnement de fluide.

Cet esprit est un être concret, vivant, distinct du médium. Il est vraiment pué-  
ril de voir dans cet être réel, vivant, une projection de notre *subliminal*. De telles défaillances de la raison, des explications si extravagantes découragent la discussion.

Toutes ces expériences faites par le D<sup>r</sup> Gibier confirment l'enseignement de l'Eglise sur l'existence des esprits mauvais, des anges déchus, des démons et sur les phénomènes prodigieux qu'ils produisent dans le monde, avec la complicité des esprits téméraires, curieux, déséquilibrés qui les évoquent et se livrent à leur domination.

Elie Méroc.

## COMMENT JE SUIS DEVENU SCEPTIQUE TOUCHANT QUELQUES PRÉDICTIONS

En 1870 au moment de la déclaration de guerre j'achevais ma rhétorique au collège Saint-Joseph, au Grand-Montrouge, à deux pas des remparts de Paris. Il faut avoir vu Paris à ce moment pour avoir une idée de l'enthousiasme d'un peuple. Ajoutez-y l'enthousiasme de mes dix-huit ans : il fut tel que je fus délégué par mes camarades pour demander au supérieur du collège que l'argent destiné à l'achat de nos prix fût envoyé aux blessés de l'armée du Rhin.

J'eus gain de cause. La distribution eut lieu à sec. Presque aussitôt je partis pour passer mes vacances en Lorraine. Mon père, non plus que moi, n'avait la moindre appréhension des suites de la guerre. En me rendant en Lorraine, je devais passer par Chaumont où m'attendait un compagnon de voyage. Dans le train je vis nombre d'engagés volontaires, des religieuses qui se rendaient aux hôpitaux et aux ambulances. Quelle émotion ! Quelle foi en la victoire ! Dans la soirée je débarquais à Chaumont pour y rester huit jours. J'y restai près de deux ans. Les événements se précipitaient. La Lorraine était envahie, Paris investi. Le parent qui m'avait reçu me faisait entrer au lycée de Chaumont où j'étais l'unique élève de philosophie, élève licencié la plupart du temps par force majeure à raison de l'occupation de la ville par les Allemands. Mon parent, un des principaux négociants de la ville, était chargé de soucis auxquels s'ajoutait le souci de ce que je pouvais devenir. J'arrive aux prédictions.

Ce fut dans ces circonstances que je fus passer l'hiver chez une de mes tantes qui habitait un village — à quelques lieues de Chaumont. Ma tante était une personne d'âge mûr, fort pieuse, aimant la solitude et menant une vie très retirée. Elle

passait ses journées à méditer les œuvres de Mgr de Ségur et... enfin, les multiples prophéties et prédictions d'origines diverses et diversement sérieuses qui circulaient alors touchant les événements présents, la suite de la guerre, les destinées de la France. Je me rappelle en avoir transcrit un certain nombre.

Pour ne rien oublier, ma tante avait rassemblé en outre une assez sérieuse collection de cierges bénits, en vue des trois jours de ténèbres qui devaient envelopper la terre, ou du moins couvrir le théâtre des scènes prédites. Durant ces trois jours aucune autre lumière ne serait possible que celle des cierges bénits. Personne autour de moi ne semblait douter de ces événements à venir. Et je crois entendre encore une voix amie jetant cette exclamation anxieuse par un matin de brouillard : Mon Dieu, ce sont les trois jours qui commencent !

Tout ce cadre n'était pas inutile pour montrer sur quelle terre neuve, dans quelles circonstances favorables tombaient ces graines de confiance et d'espérance que sèment, ou que semaient alors les prédictions. Et quand je me permets des doutes sur quelques-unes, ce n'est pas sans me rappeler combien j'ai senti moi-même l'influence de ces illusions, et je dirais leur charme s'il ne s'y était mêlé tant d'inquiétudes. Qu'étaient devenus mon père et ma mère au milieu des hasards du siège de Paris ? Nous avions de chères affections en Lorraine : quel en était le sort ? Je voyais de ma chambre, quand je levais les yeux de mon livre ou de mes cahiers, les troupes allemandes traverser avec une cadence lourde le village dont la rue principale était une route nationale. Ils jetaient un regard de regret sur les maisons. A leur suite venait la file odieuse des charrettes de bohémiens, de « camps-volants », corbeaux de pillages. Alors montait du fond du cœur la prophétie consolante : Tout cela passera, quand on croira que tout est perdu, tout sera sauvé. Le libérateur sera un grand roi sacré par un grand pape, Henri V évidemment, maintenant que les Bonaparte sont tombés. La nouvelle heureuse viendra par un courrier eau et feu (le chemin de fer, certainement, ainsi prédit quand on ne le connaissait pas encore). Hélas ! mais quand tout cela ? Au temps des moissons ? dit la prophétie.

On sait assez ce qui est, de tout cela, réellement advenu. Les trois jours de ténèbres ne sont pas venus troubler l'ordre habituel de la nature. Et Dieu n'a pas fait non plus de miracle en faveur de la paresse des hommes pour accomplir les prédictions menteuses dont ils attendaient le salut.

La guerre était finie. L'ordre était rétabli. L'assemblée de Bordeaux s'était transportée à Versailles. J'étais étudiant à Paris et tout naturellement préoccupé de politique. Ma politique était catholique et ultra-royaliste, surtout fouguese et intraitable, comme il convenait. Je ne voulais pas le Roi, mais le Roy. Sans son *g* un Bourbon n'eût pas été pour moi l'héritier pur de la fleur de lys. Or survint en ce temps-là un prophète qui me donnait raison de point en point. Et quel prophète! Nostradamus lui-même! Nostradamus interprété pour la première fois dans son vrai sens par l'abbé Thorné-Chavigny. Un quatrain de Nostradamus disait clairement que l'abbé Thorné-Chavigny, curé de Saint-Denis, au diocèse de La Rochelle résoudrait l'énigme trois fois séculaire des *Centuries*. Saint-Denis était dans le texte, il n'y avait donc pas à douter. L'abbé publia une brochure dont le succès fut considérable. Lui-même « faisait fureur ». Cette expression ridicule était alors en usage. On le voyait à Versailles en compagnie de royalistes éminents auxquels il prédisait, d'après Nostradamus, le sort des projets de loi en discussion. Il tomba juste pour une loi sur l'enseignement. Sa renommée s'en accrut encore. Je ne pourrais pas dire, à la distance de tant d'années, en quelles circonstances précises le grand roi devait être sacré par le grand pape, mais je sais bien qu'un événement tragique, de première importance devait s'accomplir sous un tunnel, entre la France et l'Italie. Et dans tout cela devait intervenir un lion. Un lion héraldique, bien entendu figurant je ne sais plus quel personnage.

Bientôt le grand pape mourut, après avoir dépassé les années de Pierre. Il monta au ciel, comme dit alors Louis Veillot, dans un nuage de feu et de sang. Léon XIII fut élu, Nostradamus oublié, et l'abbé rentra dans l'obscurité d'où il avait eu le tort de sortir. A quelque temps de là, déjà un peu refroidi à l'endroit des modernes prophéties, j'assistais à une

réunion royaliste organisée par M. Chesnelong dans la salle de la rue de Grenelle, présidée, je crois, par un évêque missionnaire de passage à Paris. Je puis bien dire aujourd'hui que cette soirée fut médiocre et qu'il y était venu peu de monde. Dans le rang de fauteuils où j'avais pris place, il n'y avait qu'un second auditeur, un abbé qui se rapprocha de moi et parut bientôt disposé à causer. Après quelques paroles sur les événements du jour il se nomma. C'était l'abbé Thorné-Chavigny. Il croyait plus que jamais à son interprétation de Nostradamus. Je lui objectai la mort de Pie IX, le tunnel, le lion? Il n'en fut pas un instant gêné : le lion, me dit-il, c'était Léon XIII. Et en effet le quatrain s'explique bien mieux, parce que... car... etc... Et il me démontra que sa prophétie était encore meilleure et plus sûre depuis que l'événement l'avait démentie.

Il en est de même, et par là je termine enfin cette trop longue note, il en est à peu près de même de toutes les prédictions récentes ou récemment rééditées. Souvent je reconnais en elles de vieilles amies de ma jeunesse, tout au plus rajeunies par quelque ajustement tiré des circonstances nouvelles. Je les salue au passage avec une désillusion exempte de rancune. Et il faut me pardonner si, devant leur succès, il m'arrive de sourire en songeant qu'elles ne sauraient manquer d'être désormais certaines après avoir dans leur carrière antérieure menti autant qu'il était possible.

Georges Bois.

---

## MAGNÉTISME ET HYPNOTISME

(Suite)

---

Il est peu de personnes aussi qui n'aient entendu parler du fait suivant que raconte ainsi Dom Duhaguet, prieur de Pierre-Châtel : « Un soir que je ne m'étais point couché à l'heure ordinaire, j'entendis ouvrir ma porte et je vis entrer un religieux connu pour être somnambule, les yeux ouverts, mais fixes, vêtu de sa seule tunique, un grand couteau à la main. Il alla droit à mon lit dont il connaissait la position, eut l'air de vérifier en tâtant avec la main si j'y étais effectivement, après quoi il frappa trois grands coups, tellement qu'après avoir percé les couvertures, la lame entra profondément dans la natte. Il se retourna et j'observai que son visage, tout à l'heure contracté, était détendu, et qu'il y régnait quelque air de satisfaction. L'éclat des deux lampes qui étaient sur mon bureau ne fit aucune impression sur ses yeux : il s'en retourna comme il était venu, ouvrant et fermant avec discrétion les deux portes qui conduisaient à ma cellule. Le lendemain je le fis appeler et lui demandai sans affectation à quoi il avait rêvé la nuit précédente : cette question le troubla, mais sur mon ordre de parler avec sincérité, il me dit : A peine étais-je endormi que j'ai rêvé que vous aviez tué ma mère, que son ombre sanglante m'était apparue pour me demander de la venger, et qu'à cette vue, transporté de fureur, j'avais couru comme un forcené à votre appartement et, vous ayant trouvé dans votre lit, vous avais poignardé. Peu après je me réveillai tout en sueur, détestant cet attentat, et j'ai béni Dieu qu'il n'ait pas eu lieu. — Il a été plus près d'être commis que vous ne pensez, lui répondis-je, puis je lui racontai ce qui s'était passé et lui montrai, dans le lit, la trace des coups. A cette vue, il se jeta tout en larmes à mes pieds, gémissant du

malheur involontaire qui avait failli lui arriver. » (On voit là ce que peuvent faire des suggestions hypnotiques, même à des natures calmes.)

Dans une lettre du 16 juin 1716, la princesse Palatine raconte que Richelieu se figurait parfois dans son sommeil être un cheval, alors il courait à quatre pattes autour d'un billard, hennissait et lançait des ruades ; ses gens le mettaient au lit, non sans peine, et le couvraient bien pour le faire transpirer, et quand il s'éveillait, il n'avait aucun souvenir de ce qui s'était passé.

Le docteur Henri Desplatz cite un fait frappant de somnambulisme spontané chez une dame hystérique qui en eut bien des accès. On l'observa : elle n'était occupée que d'une seule idée ; quoique très malade, elle se trouvait alors forte, faisait sa toilette, puis se mettait en marche, déplaçait les meubles qui s'opposaient à son passage, sans jamais les heurter ; elle qui, à l'état de veille, ne pouvait faire un pas sans être soutenue, avait une démarche assurée, le regard d'une fixité remarquable, la pupille très dilatée. pas de lignement, le pouls calme et régulier, la sensibilité complètement abolie : elle ne répondait pas aux questions qui lui étaient adressées, et cependant elle entendait et voyait les assistants, mais ils n'étaient rien pour elle que des obstacles qu'elle tournait quand ils se posaient devant elle pour lui barrer le passage... Plus tard elle en vint, sans doute à cause des souffrances qu'elle endurait dans l'état de veille, à vouloir se suicider. Auparavant elle se mettait à genoux, faisait le signe de la croix et priait pendant quelques instants, puis se passait au cou une corde qu'elle avait attachée et que les témoins coupaient : l'expression contractée du visage de la pauvre malade témoignait alors le mécontentement que lui causait la main qui luttait contre ses projets, et elle retournait se coucher ; à son réveil, elle ne se rappelait absolument rien. Une fois elle voulut s'empoisonner, déposa quelques sous au fond d'un verre qu'elle remplit d'eau et renferma soigneusement dans une armoire, écrivit à sa famille une lettre d'adieu dans laquelle elle indiquait qu'elle voulait en finir avec la vie parce qu'elle était trop malheureuse et que sa tête se perdait.



La nuit suivante elle se lève, prend le verre, s'arrête devant son crucifix, semble faire une prière avec l'expression d'un profond recueillement, puis tout à coup, saisie d'une résolution soudaine, elle jette loin d'elle le breuvage préparé, et écrit une nouvelle lettre à sa famille pour lui demander pardon de la faute qu'elle voulait commettre et à laquelle elle a renoncé parce que Dieu lui a fait comprendre que c'était un crime et qu'elle devait se conserver pour son mari et ses enfants. Ce cas, assurément, a beaucoup de rapports avec le somnambulisme hypnotique et il est surtout remarquable par la persistance de la mémoire pendant les crises, la conservation du sens religieux et moral pendant le sommeil, l'isolement absolu et l'oubli complet au réveil.

Le docteur Azan cite une femme qui, pendant vingt ans, a eu une double vie : dans l'état ordinaire, elle ne s'est jamais souvenue de ce qui se passait dans l'autre, et dans l'état somnambulique elle se souvenait de ce qui s'était passé dans sa double vie ; et le docteur Maury rapporte le fait d'un jeune cordier qui était souvent pris d'accès somnambuliques, même pendant son travail qu'il continuait, et qui faisait tout ce qu'il devait faire et allait où il devait aller, évitant parfaitement tous les obstacles ; mais alors ses sens devenaient entièrement obtus : il n'entendait rien, même si on l'appelait par son nom, et si on déchargeait un pistolet à ses oreilles, il ne montrait aucun étonnement et sa respiration ne faisait aucun bruit ; on pouvait impunément le pousser, le pincer, le piquer ; il ne sentait rien.

Enfin l'abbé Schneider cite un grand nombre de faits desquels il résulte que le somnambule n'a qu'une seule idée, qui le dirige et le rend insensible à tout le reste, même à la douleur, et que, de la sorte, il fait mieux ce qu'il veut faire, sans que rien l'en puisse empêcher et le puisse distraire, absolument comme l'hypnotisé qui agit sous la seule influence de l'hypnotiseur, et plusieurs auteurs croient qu'ils voient l'un et l'autre, grâce au peu de lumière qui se glisse par la fente palpébrale et qui, dans cet état, peut leur suffire, car si le somnambule a les yeux ouverts, la rétine est paralysée et ne lui sert pas.

L'un et l'autre sont grandement servis par la mémoire ; ils se dirigent très sûrement dans des lieux connus et font très bien ce qu'ils sont habitués à faire, mais généralement pas autre chose, et parlent d'après leurs connaissances ordinaires. Les phénomènes du somnambulisme se retrouvent, du reste, à l'état rudimentaire dans le sommeil simple : admission restreinte et intermittente de certaines perceptions, rejet inconscient des autres, modifications fantaisistes de la sensibilité, exaltation de la mémoire et de l'imagination, annihilation des pouvoirs dirigeants et surtout de la conscience réflexe, oubli au réveil. Il est vrai qu'il y a des rêves qu'on se rappelle bien, mais ce sont ceux qui précèdent le réveil, quand le sommeil était devenu beaucoup moins lourd, ce qui, par conséquent, ne peut se faire, à moins de très rares exceptions, dans le somnambulisme qui n'a lieu que dans la force suprême du sommeil.

D'après ce que nous venons de voir, nous reconnâtrons facilement qu'entre le somnambule naturel et le somnambule hypnotique, il n'existe guère d'autre différence que celle qui existe entre la nature et l'art qui imite la nature en la perfectionnant. Le premier est complètement isolé du monde extérieur et laissé entièrement à lui-même et ne peut avoir de rapport avec d'autres personnes, à moins cependant que celles-ci ne puissent connaître et suivre le fil de ses idées, comme, du reste, un rêveur qui parle haut vous répondra si vous pouvez démêler et suivre ses idées, et si vous lui parlez avec autorité. De là il est facile de comprendre que le somnambule hypnotique qui s'est endormi sous l'influence de l'hypnotiseur et s'est entièrement soumis à lui, n'ait d'autre idée que celle-là et se laisse conduire entièrement par lui et entre en relation avec ceux avec qui son hypnotiseur lui-même le met en rapport. Sans doute ne devient somnambule naturelle que la personne qui y a des aptitudes naturelles, et il en est peu qui le deviennent; de même aussi, parmi les personnes qu'on hypnotise, ne devient somnambule que celle qui a des prédispositions, et c'est le petit nombre. Il y a, d'ailleurs, une telle analogie entre les deux somnambulismes, que les deux états sont convertibles. Tout somnambule natu-

rel peut devenir somnambule hypnotique, et quelquefois l'hypnose lui apporte la guérison de son premier état, tandis qu'une personne souvent hypnotisée peut aussi quelquefois tomber d'elle-même dans le somnambulisme, et les personnes qui ont passé par les deux états se souviennent très bien de l'un dans l'autre, et gardent la même physionomie avec des phénomènes identiques de perception, d'hallucinations, d'insensibilité, etc. Et s'il y a bien des personnes qui ne dormiraient pas à tel ou tel moment, surtout si elles ne prenaient pas des moyens pour arriver au sommeil, on ne peut pas trouver étonnant que beaucoup aussi ne puissent, même avec des aptitudes, arriver au somnambulisme qu'aidées par des moyens propres à y conduire.

VIII. *Augmentation de la mémoire et de quelques autres facultés.* — Remarquons d'abord : 1<sup>o</sup> Qu'il ne s'agit pas ici des facultés maîtresses, comme le jugement, l'intelligence, la volonté (car l'hypnotisme n'a apporté aucun perfectionnement véritable à notre nature), mais seulement des facultés secondaires comme la mémoire, l'imagination ; si quelquefois on peut mieux expliquer ou résoudre des difficultés où l'intelligence est en jeu, cela tient uniquement à ce qu'elle peut s'y donner tout entière et sans aucune distraction, mais ce n'est point une intelligence réflexe, par conséquent c'est une intelligence très défectueuse. 2<sup>o</sup> Qu'il ne s'agit que d'une augmentation, en ce sens que la mémoire peut se rappeler quelque chose qu'elle avait oublié, l'imagination mieux décrire les choses. — Mais M. Bernheim, M. de Rochas et tous les meilleurs hypnotiseurs vous disent qu'ils n'ont jamais pu faire découvrir à leurs sujets des choses qu'ils n'avaient jamais vues. Ainsi M. de Rochas a remarqué bien des fois que son Benoist, tout habile qu'il était, ne pouvait jamais indiquer que des remèdes conformes à ses connaissances antérieures ; jamais non plus il n'a pu le faire lire dans ses pensées, quoique, dit-il, ce soit bien facile à simuler extérieurement en convenant d'avance de quelques signes. Mais révéler les pensées secrètes du magnétiseur que celui-ci n'indique pas par quelque signe extérieur, c'est humainement impossible ; la pensée n'est

point dans le cerveau comme une page imprimée dans un livre. En supposant même qu'elle s'imprime dans le cerveau, et en supposant encore qu'un hypnotisé, par un moyen inconnu, pût voir à travers la boîte crânienne et y démêler des mouvements vibratoires, comment pourrait-il savoir ce qu'ils signifient? C'est une science dont aucun être humain ne possède même les premiers rudiments. — Il est certain encore que les hypnotisés ne peuvent connaître l'avenir, et, par conséquent, ne peuvent l'annoncer avec certitude, à moins par exemple qu'ils n'aient quelques connaissances médicales et qu'il ne s'agisse de quelque crise malade qu'un médecin aussi pourrait annoncer. Pour le reste, ce ne sera jamais que des conjectures plus ou moins vraisemblables: quelques-unes peuvent être fausses, d'autres vraies: on oubliera les fausses et on citera les vraies, comme pour les prophéties de M<sup>lle</sup> Lenormand.

Sans doute il peut y avoir quelquefois du diabolisme, comme nous nous en convaincrons plus loin, mais il y a aussi considérablement de duperies. Le docteur Dufay raconte qu'il eut la curiosité d'aller consulter une somnambule dite lucide en grande réputation, et qui demandait qu'on lui apportât une mèche de cheveux du malade. Il avait pour compagnon de chambre un singe qui permit qu'on lui coupât une mèche de poils sous le ventre, et qui parut s'intéresser beaucoup aux soins qu'il voyait prendre pour mettre sous double enveloppe cette minime portion de sa personne. Tout en l'interrogeant d'un regard un peu inquiet, la somnambule à qui il remit d'un air naïf son petit paquet le retourna entre ses doigts, le palpa dans tous les sens et lui révéla, non sans ménagements pour sa sensibilité, que sa grand'mère à qui appartenait cette mèche de cheveux blancs était atteinte d'un cancer du foie, affection assez grave, mais qui guérirait cependant à la longue si elle suivait exactement le traitement qu'elle allait prescrire. Il faut avouer que la somnambule lucide de M. Dufay n'était pas très forte, car il en est qui peuvent reconnaître à la vue et à l'odeur des cheveux s'ils appartiennent à un homme ou à une femme, à un enfant ou à une personne plus âgée, à une personne saine ou malade,

et même souvent les cheveux exhalent une odeur différente selon les maladies; il n'est donc pas étonnant que certaines somnambules puissent s'y reconnaître.

Les autres prétendues merveilles de mémoire, d'imagination, d'intelligence non réflexe, s'expliquent encore plus facilement parce qu'elles se retrouvent dans d'autres situations plus ou moins analogues. Il est, chez des aliénés, certaine finesse de vue ou d'ouïe qui leur donne des talents particuliers; d'autres, chez qui se rencontre une mémoire comme extraordinaire sur certains points: ainsi tel fou vous dira avec exactitude le nom et l'âge de toutes les personnes enterrées dans la paroisse depuis plus de vingt ans; c'est que toute la force de leur être se porte sur un seul point; mais l'appréciation vraie des faits est impossible chez eux comme chez les hypnotisés, faute d'idées conscientes et de points de comparaison. Par la même raison, on voit quelquefois des fous, comme des hypnotisés sous l'empire de la suggestion, poursuivre avec ténacité certaines idées de vengeance, recourir pour y arriver à des ruses singulières et y déployer une force peu commune. — Le vin, l'alcool, le haschich et tout ce qui exalte les passions donnent aussi quelquefois des souvenirs et font qu'on devient plus facilement déclamateur, chanteur, emphatique et aussi qu'on compose mieux, ainsi que le dit Horace: *Fecundi calices quem non fecere disertum?*

Le simple sommeil lui-même produit souvent ces prétendues merveilles. Bien des fois, en effet, le travail inconscient du sommeil a accompli des œuvres que, dans l'état de veille, des efforts attentifs n'avaient pu réaliser. Laplace nous apprend que plus d'une fois il trouvait résolu, le matin, des problèmes qu'il s'était posés le soir sans avoir pu les résoudre. Qu'on essaie de répéter le soir des vers qu'on ne sait pas encore bien; souvent, le matin, on les saura. « Un jour, raconte A. Maury, le nom de Mussidan me vint soudainement à l'esprit: je savais bien alors que c'était le nom d'une petite ville de France, mais où était-elle située, je l'ignorais, ou, pour mieux dire, je l'avais oublié. Quelque temps après, je vis en songe un certain personnage qui me dit venir de Mussidan: je lui demandai où se trouvait cette ville; il me répondit que

c'était un chef-lieu de canton du département de la Dordogne. Je me réveille alors ; le songe me restait parfaitement présent, mais j'étais dans le doute sur l'exactitude de ce qu'avait avancé mon personnage. Je consulte mon dictionnaire et je constate que l'interlocuteur de mon rêve savait mieux la géographie que moi, c'est-à-dire, bien entendu, que je m'étais rappelé en rêve un fait oublié et que je l'avais mis dans la bouche d'autrui. »

Pour la même raison, qu'un somnambule fasse une composition quelconque, elle sera plus parfaite que s'il l'eût faite ayant pleine connaissance de lui-même. Cela tient à ce que son cerveau est surexcité, n'est attentif qu'à une seule chose et y concentre toutes ses puissances. Il n'est pas plus étonnant que l'œil puisse être plus perspicace, voir mieux et de plus loin, que l'oreille aussi puisse avoir plus de finesse, et que celui qui a quelque connaissance des maladies les puisse mieux décrire et en indiquer plus facilement les remèdes.

IX. *Hallucinations.* — Rien de moins rare que les hallucinations ; on en trouve beaucoup même chez des personnes éveillées et parfaitement saines d'esprit, mais fortement occupées ou préoccupées d'une chose. Ainsi Archimède, tout entier dans ses problèmes de géométrie, n'entend point le soldat qui lui demande par plusieurs fois s'il est Archimède ; La Fontaine ne s'aperçoit pas qu'il est mouillé jusqu'aux os par la pluie ; Balzac prétend avoir donné à Sandeau un cheval blanc qu'il avait projeté de lui donner, mais ne lui avait point donné du tout ; Linné et Walter Scott entendent lire des passages qu'ils admirent et demandent naïvement quel en est l'auteur : c'était eux. Les vieux soldats qui savent si bien broder des aventures de batailles ne finissent-ils pas par y croire ? Dans certains moments de crises, combien d'imaginations surexcitées aperçoivent dans les nuages des choses mystérieuses qui n'y sont point ! Que quelqu'un à table s'avise de trouver à un mets un goût particulier, un certain nombre de convives ne manqueront pas d'éprouver la même sensation.

Ces hallucinations sont encore bien plus fréquentes chez les aliénés : ainsi l'un se croira vraiment l'empereur de Chine, un

autre le président de la République française, un autre le pape, un autre enfin la troisième personne de la sainte Trinité, et ils vous débiteront cela avec un aplomb renversant, et dans leurs accès ils jouiront d'une force musculaire considérable. Beaucoup se croient persécutés, précisément parce qu'ils s'imaginent être une personnalité importante, et quelquefois alors ils veulent se venger, et on les verra, comme l'hypnotisé fortement halluciné, combiner leurs coups avec une patience, une astuce, une cruauté et un sang-froid extraordinaires, ou bien, sous le coup d'une impression subite, frapper brutalement le premier venu. — Les hystériques ont aussi bien souvent des hallucinations, comme on le sait généralement.

Passons maintenant aux hallucinations hypnotiques. Nous en avons déjà cité un exemple; citons-en encore quelques-uns pour en mieux faire comprendre la nature, et remarquons que la plupart du temps elles n'ont rien de heurté, elles ne paraissent et ne disparaissent pas en bloc, mais par morceaux: ce sont des constructions comme dans les rêves; il faut du temps pour les monter et les démonter. On dit à Henri: « A votre réveil, vous verrez un évêque dans le coin de la pièce. » Il n'y regarde pas d'abord, puis ses yeux s'y portent. « Que voyez-vous donc? — Je ne sais trop: quelqu'un! — Qui? — Je ne sais pas... il a des habits dorés: puis une mitre; un évêque, je crois. »

Le docteur Bernheim, raconte Mgr Élie Méric, dit à un malade qu'il a hypnotisé: « Quand vous vous réveillerez, vous verrez votre portrait sur la feuille qui est là, au-dessus du chevet de votre lit, et vous la regarderez avec plaisir. » Le docteur s'éloigne et je reste auprès du malade pour bien observer la suite de l'expérience. Après une minute, le malade se réveille, il regarde autour de lui, puis il se tourne du côté du chevet de son lit, détache la feuille blanche, la prend dans ses mains et la regarde en souriant. « Que regardez-vous donc? — Mon portrait! — Comment? votre portrait! C'est une feuille blanche que vous tenez dans les mains. » Le malade me regarde d'un air étonné, fâché, et, me présentant le papier: « Tenez, me dit-il, regardez bien. — Mais comment êtes-vous repré-

senté? — Debout avec mon uniforme de soldat. — Mais non, lui dis-je, il n'y a rien. » Le malade continue à regarder son portrait imaginaire; puis, insensiblement, il se réveille entièrement. A mesure qu'il rentre dans la vie ordinaire, éveillée, et qu'il sort du sommeil, le portrait qu'il croyait voir sur la page blanche s'efface peu à peu : cette transition lente et sensible est très intéressante à observer; je la suis avec la plus grande attention. « Oh! c'est drôle, s'écrie le malade. — Quoi donc? — Mais le portrait s'efface, je ne le vois plus, je ne vois plus rien, et cependant il était bien là. » Tout décontenancé, il tourne et retourne la carte et finit par la remettre à sa place.

Le docteur dit à Aline endormie : « A votre réveil vous verrez là, sur cette chaise, à l'angle du cabinet, un polichinelle avec deux bosses et un grand chapeau. » Elle s'éveille, regarde, puis fait entendre un grand éclat de rire : elle se lève et rit jusqu'aux larmes. « Pourquoi riez-vous donc? — Mais vous ne voyez donc pas? » Et elle continue à rire comme une folle. « Mais quoi donc? — Là, sur la chaise, dans le coin!... » Elle ne peut achever. Le docteur insiste, elle montre de la main le polichinelle qu'elle croit voir. La spontanéité et l'éclat de son rire indiquent bien la sincérité de son hallucination.

(*A suivre.*)





## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

~~~~~

Nous publions une dernière lettre sur le secret de la Salette, et nous fermons le débat. Nous ne pourrions le prolonger et reproduire les nombreuses communications qui nous ont été envoyées, sans nous exposer à d'inutiles redites qui fatigueraient nos lecteurs.

L'incident est clos.

Élie MÉRIC.

Brescamel, par Lanildut (Finistère).
1^{er} janvier 1902.

Monsieur,

C'est avec bonheur que j'ai vu M. Perdrigeon du Vernier attaquer favorablement la question du secret de la Salette trop peu connu, quoiqu'un demi-siècle soit écoulé depuis cet acte de miséricorde et d'amour.

M. Perdrigeon avait bien travaillé pour la gloire de Marie, en préparant ces articles dont il nous parle et dont le commencement a paru dans le numéro du 15 novembre de votre excellente et instructive revue. Faudrait-il qu'il renonçât à les publier, parce qu'un vénérable ecclésiastique, qui ne connaissait pas le secret de Mélanie avant que M. Perdrigeon le lui ait communiqué, lui a conseillé de n'en rien faire?

Dans le numéro du 15 décembre de la Revue, ne voit-il pas un avis tout contraire d'un autre vénérable prêtre qui depuis longtemps est au courant de ce qui concerne le secret et qui, comme moi, applaudissait à son heureuse inspiration?

La très sainte Vierge que, dans les litanies approuvées par l'Église, nous invoquons comme trône de la Sagesse, mériterait-elle moins de confiance que l'un de ses enfants.

Mélanie ayant rempli son devoir en publiant son secret, qu'elle pouvait faire connaître au public dès 1858, si aucun obstacle ne l'en avait empêché, n'est-ce pas à nous maintenant de compléter son œuvre, en l'aidant à la diffusion de ce secret, dans la mesure de nos forces et de notre filial dévouement?

Or, à la page 383 de la Revue, M. Perdrigeon reproduit la lettre de feu Mgr Zola à M. l'abbé Roubaud, curé de Vins (Gard), et j'en extrais ce qui suit : « Je sais, par mes informations, que M. A. Nicolas, avocat

à Marseille, étant à Rome le samedi saint 1880, a été chargé par Sa Sainteté Léon XIII de rédiger une brochure explicative du secret entier, afin que le *public* le comprenne bien. »

L'autorité que cette mission donne aux défenses de M. Nicolas me permet de puiser, sans crainte de me tromper, dans les brochures qu'il a publiées, par obéissance au Vicaire de Jésus-Christ, pour répondre aux attaques de tous les opposants, même au P. Pouplard et aux vœux de ceux qui désirent seulement de loyales explications.

Aujourd'hui et dans le cas présent, nous nous bornerons à répondre à une double question : Est-ce la sainte Vierge qui a apparu à la Salette et qu'en pense le chef de l'Église, seul juge en dernier ressort des faits surnaturels ?

On lit à la page 17 du complément de la réponse aux opposants et aux journaux du 19 octobre 1880 : « Puisque les bergers devaient un « jour révéler au monde les paroles secrètes, la sainte Vierge qui savait « qu'elle s'adressait à deux pauvres enfants, à ce qu'il y avait de plus « ignorant au monde, à des esprits incultes, à des têtes fort dures, qui « d'elles-mêmes n'auraient rien pu retenir, et qui ne comprenaient « même pas la langue dont elle se servait, devait leur conserver sur-
« *naturellement* le souvenir exact et complet de ses paroles secrètes, « afin qu'ils ne les oubliassent jamais et pussent les redire un jour ; les « mettre dans l'impossibilité de dire autre chose, d'y ajouter ou d'en « retrancher. Elle en avait certes la puissance. »

Et plus loin : « XI. — Si le miracle du 19 septembre n'eût été qu'une « grâce particulière pour les deux bergers, ceux-ci auraient pu l'ou-
« blier, en abuser et y manquer, ce dont ils auraient été personnellement « punis. Mais il n'en est pas ainsi. Ce miracle, et notamment le secret, « a été une grâce, un grave avertissement pour le peuple catholique « tout entier. La sainte Vierge devait donc veiller à ce que ses paroles « secrètes, qui étaient de beaucoup les plus importantes, arrivassent « à son peuple telles qu'elle les avait données. Les deux bergers « n'étaient que les canaux, par lesquels ses paroles devaient passer « (après y avoir séjourné quelque temps), pour arriver au clergé et « aux fidèles. Ç'aurait été, en cet état, une véritable insanité, une rare « étourderie que de confier ces secrets à l'extrême faiblesse de ces « simples canaux, de les laisser maîtres de les oublier, de les changer « et défigurer à volonté. Si la belle Dame eût agi, ainsi certainement « elle n'aurait pas été la Mère de Dieu et le fait même de l'apparition « serait détruit. »

Page 19 du même supplément : « XIII. — Du reste, pour toute raison « droite, la question de Mélanie, simple canal qui reçoit d'un côté pour « rendre de l'autre, n'est que très secondaire. La question sérieuse et « dominante est de savoir si celle qui a donné le secret est bien la sainte « Vierge. Or, l'Église a reconnu ce point le 19 septembre 1851 par le « juge compétent. Deux papes successifs ont virtuellement consacré

« cette reconnaissance, soit par les brefs, indults et rescrits dont nous
 « avons parlé (pages 12, 13, 14 et 15 du même opuscule), soit par la
 « conduite qu'ils ont tenue, soit par le couronnement du 21 août 1879 (1).
 « Des miracles nombreux et non interrompus ont montré et prouvé
 « l'action divine. En cet état, la sainte Vierge se devait à elle-même
 « de faire arriver les secrets à son peuple dans leur totalité et leur
 « vérité et de ne pas laisser ses propres paroles à la disposition de
 « ces simples canaux de transmission, en les exposant à les oublier
 « ou à les défigurer. »

« Dans toute cette affaire du secret, on place bien mal à propos la
 « bergère au premier rang. Des singularités que sa vie présente, on
 « tire des déductions contraires au secret, inductions qui, si l'on rai-
 « sonnait logiquement, iraient jusqu'à détruire le miracle tout entier.
 « Au premier plan se trouve, au contraire et uniquement, la sainte
 « Vierge. C'est elle qu'il faut principalement considérer; si le secret
 « publié n'était pas tel qu'il a été donné, ce serait elle qui serait en
 « faute, vu la complète nullité des témoins par elle choisis, pour n'avoir
 « pas pris les moyens efficaces de conservation et de transmission; ou
 « bien la belle Dame ne serait pas la sainte Vierge. Si vous continuez
 « à prétendre que le secret publié est faux, nous vous sommerons, ou
 « de vous taire sur ce point ou de nous montrer le secret véritable,
 « car il est certain qu'un secret a été donné. »

Le secret a donc été publié par la sainte Vierge, tel que Mélanie l'a donné, et notre mère du ciel a demandé qu'il passe à tout son peuple. L'ambassadrice de la Mère de Dieu a rempli son devoir. A nous qui croyons d'honorer la sainte Vierge en faisant le nôtre à notre tour.

Mais en quoi consiste ce devoir? — Comment arriver à la diffusion du secret, afin que s'accomplisse l'ordre donné aux bergers: « Vous le ferez passer à tout mon peuple! »

Que peuvent faire de jeunes bergers, ne possédant aucun des biens de ce monde? Leur tâche me paraît accomplie, dès qu'ils ont fait connaître ce que la sainte Vierge leur a dit. La solidarité de la communion des saints n'oblige-t-elle pas ensuite ceux qui ont reçu la communication et qui croient, à faire leur possible pour que l'objet de cette communication se répande, soit par la voie de la presse, soit tout autrement, pour que la diffusion du désir exprimé par notre bonne mère soit effective, chacun montrant la mesure de son amour à l'empressement qu'il met à y travailler selon ses moyens et la situation que la Providence lui a donnée dans le monde?

Puis-je compter Monseigneur, sur votre bienveillance pour accueillir favorablement ma présente lettre destinée à encourager M. Perdrigeon à compléter dans votre excellente revue, le travail qu'il a fait sur la Salette?

(1) Voir le post-scriptum, à la fin de la lettre.

Je ne me permettrai de combattre pour la Salette dans la *Revue du Monde Invisible* qu'après M. Perdrigeon qui a eu l'honneur d'en prendre l'initiative, à moins qu'il ne déclinât l'honneur de continuer ce qu'il a si bien commencé.

Ayant la bonne fortune de posséder toutes les brochures de M. Nicolas relatives à la défense du secret de 1879 à 1884, je ne crois pas être présomptueux pour croire que par sa voix autorisée, appliquée à chaque cas, je pourrai arriver à combattre toutes les attaques que je pourrais trouver dans la Tribune des lecteurs.

J'ai l'honneur, Monseigneur, de vous prier d'agréer l'assurance de mon profond respect.

Ernest DE POULPIQUET,

*Chevalier de Saint-Grégoire le Grand et du Saint-Sépulcre ;
Commandeur de l'Ordre de Charles III*

P. S. — Brefs et rescrits dont il est parlé aux pages 12, 13, 14 et 15 du même opuscule : 5° Le pape Pie IX autorise l'évêque de Grenoble à prononcer affirmativement en faveur du miracle. Il examine et retouche en un point, le projet de Mandement doctrinal, rédigé par Mgr Villecourt, alors évêque de la Rochelle, qu'il éleva peu après au cardinalat, et qu'il introduisit dans la curie romaine, pour l'avoir auprès de sa personne.

6° En 1852, Sa Sainteté rend en faveur de la Salette neuf brefs, indults et rescrits, notamment ceux qui établissent la fête paroissiale et l'archiconfrérie.

7° Le 6 août 1852, S. Em. le cardinal de Bonald publie une regrettable circulaire contre la Salette et l'évêque de Grenoble, une pareille pièce n'a certainement pas été inspirée par le ciel.

8° En 1854, les amis et correspondants grenoblois de son Éminence lyonnaise publient deux ouvrages (outre deux brochures qui avaient précédé) contre la Salette. Le pape ne se borne pas à dire à Mgr Ginoulliac, nouvel évêque de Grenoble, d'examiner à nouveau le fait et les pièces, sans avoir eu égard au jugement antérieur de Mgr de Bruillard; il va beaucoup plus loin. Il ordonne au prélat de l'étudier pour le démontrer une deuxième fois publiquement. De là une présomption nouvelle et extrêmement grave, puisque Mgr Ginoulliac était arrivé dans le diocèse, incroyant mais non opposant; et que le pape connaissait les secrets et leur esprit depuis plus de trois ans lorsqu'il donnait cet ordre.

9° Un nouveau pape monte sur le trône de saint Pierre, en février 1878. En octobre de cette année, il reçoit de Mélanie le secret en son entier; il en prend connaissance. Cette lecture lui a-t-elle donné des préventions et des motifs de repoussement? On ne voit nulle part qu'il en ait été ainsi.

10° Mélanie est mandée, en fin de novembre 1878, par le Souverain

Pontife. Mgr Fava, évêque actuel de Grenoble, et le R. P. Berthier, missionnaire de la Salette, vont la prendre et la conduire à Rome; elle y séjourne cinq mois consécutifs, placée par Sa Sainteté dans le couvent de la Visitation. Elle est reçue par Elle en audience privée, où il a été naturellement parlé du miracle et du secret, tout comme des règles des apôtres des derniers temps. A-t-elle reçu des reproches du pape? Lui a-t-il été interdit de publier le secret, suivant l'intention qu'elle en avait? Non, elle a quitté Rome pour publier ce secret. La publication de cette pièce n'a motivé contre elle ni blâme ni reproche.

Qu'on ne dise pas que la bergère n'avait pas alors cette intention. Venue en France en juillet 1878, c'est-à-dire avant d'être amenée à Rome, elle s'était présentée à un haut prélat français, que nous pourrions nommer, le priant d'accorder son *imprimatur* à la publication projetée. Ce haut personnage ne refusa pas d'une manière expresse, il se borna à émettre le désir que l'impression eut lieu dans un autre diocèse.

11° Si Sa Sainteté, qui représente Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre, eût voulu que l'impression du secret, par Elle connu, n'eût pas lieu, elle aurait été certainement obéie; mais Elle n'a fait aucune défense, tout en connaissant le projet de la bergère, et ce secret entier lui-même.

12° En novembre 1878, comme nous l'avons dit, Mgr Fava et le R. P. Berthier viennent à Rome, le premier pour obtenir l'érection en basilique mineure du sanctuaire de la montagne et le couronnement, par le saint Pontife, de Notre-Dame de la Salette; le second pour solliciter l'approbation des règles du corps auquel il appartient. L'évêque obtient ce qu'il demande; et il résulte de ce fait, dont la réalisation pleine et entière a eu lieu les 20 et 21 août 1879, une nouvelle et bien précieuse présomption en faveur du miracle.

13° Enfin, Mgr Fava écrit le 28 mars 1879 (*Gazette du Midi*, 9 avril 1880) : « Je sais que la bergère annonce que nous allons être châtiés. « Mais, outre qu'elle peut avoir ses raisons de prophétiser ainsi, il ne « n'appartient pas de lui imposer silence. Sa Sainteté Léon XIII, ni « le promoteur de la foi, ni le Saint-Office, n'ont besoin de moi pour « savoir ce qu'ils ont à faire. Adressez-vous à eux; mais laissez-moi « en paix. » Certainement ces paroles ne sont pas hostiles au secret; mais elles indiquent que si Mgr de Troyes eût connu le droit canonique comme Mgr Fava, il ne se serait pas adressé à l'Index pour lui dénoncer le secret publié, et en aurait saisi tout premièrement et directement l'inquisition.

Voilà une masse de présomptions, de vraisemblances, de probabilités, qu'on ne pourra détruire.

E. DE P.

Château de Pressac, par Chabanais (Charente)
20 janvier 1902

Monseigneur,

Dans le numéro du 15 janvier, de la *Revue du Monde Invisible*, vous insérez deux articles : l'un sur l'Apocalypse et la prophétie de la Salette, signé Lainé, l'autre sur la Salette seulement, d'un de ses auteurs qui signe H. L. Tous deux me semblent mériter très justement des observations.

L'un fait dater l'apostasie générale de la France, ou tout au moins de son gouvernement, de 1864, afin sans doute, que les trente-cinq ans qui la suivront finissent cette année. Mais pourquoi, s'il vous plait, 1864? L'empereur, sommé par les bombes d'Orsini, de tenir ses serments maçonniques, tourna dès lors à gauche, et si le public ne fut éveillé qu'au 1^{er} janvier 1859, ou même plus tard, il le fut à coup sûr en 1860, lors de Castelfidardo, de la prise de Naples et du siège de Gaëte par Garibaldi. Je me rappelle parfaitement une application au pape, des paroles de la Passion, qui courait à cette époque. L'Italie criait *Crucifige*, diverses puissances intervenaient, lorsque l'empereur s'avancant, disait comme Judas *Ave Rabbi*. Mes souvenirs sont absolument exacts, car je n'étais pas un enfant à cette époque. C'est donc de 1860 ou 1861 qu'il faut compter l'apostasie, car les entraves mises à la Société de Saint-Vincent de Paul, et la circulaire en faveur de la franc-maçonnerie datent de ce même moment. A moins qu'on ne veuille attendre pour compter de la chute de l'empire. En tous cas, rien n'est plus arbitraire.

2^o Paris sera brûlé, car c'est à coup sûr l'exécrable Babylone. Et l'église du Sacré-Cœur qui croît à force de millions dans ce pays écrasé d'impôts, cette église demandée par Notre-Seigneur lui-même, n'est donc pas une sauvegarde? Et vos rigoureux correspondants ne trouvent donc pas les incendies de la Commune suffisants à leur gré, tant que les misérables dont nous sommes la proie n'auront pas touché au Sacré-Cœur; j'estime que rien n'est perdu.

Vos correspondants, Monseigneur, ne tombent-ils pas, dans le défaut que nous reproche, avec tant de raison, M. Fustel de Coulange, de trouver que tout en France est inférieur, mœurs, habitudes, histoire, on se méprise, sans humilité, sans raison et sans vérité, par haine révolutionnaire, ou par indignation trop excessive. Quand un peuple fournit plus de la moitié des missionnaires du monde entier, lorsqu'accablé d'impôts, il leur donne en outre, en argent, vases sacrés et ornements, près des deux tiers de leurs ressources, peut-on le dire antichrétien. Tombé aux griffes des juifs, des francs-maçons et des protestants, endormi par beaucoup de ceux qui sont hélas! des chiens muets. — Oui. Mais perdu? malgré le mal terrible qu'il subit, comme sous l'influence du chloroforme. — Certes non.

Enfin, et je finirai par là. Les prophéties les plus menaçantes ont tou-

jours été conditionnelles, même ne le semblant pas. Je n'en veux qu'une preuve. L'histoire de Jonas. Pourquoi donc, réserver les menaces de la Salette, fermant les yeux sur l'espérance de Lourdes et de Pontmain, n'admettre que le sang et les larmes, sans consentir à voir ce qui peut et doit donner de l'espérance ? C'est amener le découragement, qui n'a jamais été une arme contre le mal.

On nous promet avec sainte Hildigarde vingt-cinq ans superbes, pour réparer les maux, faits par plus de cent ans de joug maçonnique. Mais qu'est-ce que c'est que vingt-cinq ans ? Pas le temps de refaire une génération fortement chrétienne, dans ce peuple, qui pour certaines contrées n'est gravement atteint dans sa foi, que depuis 1875 ou 1876. Et pourquoi, lorsqu'on donne en moyenne, deux à trois cents ans à chacun des sceaux mystérieux de l'Apocalypse, ne vouloir en donner que vingt-cinq à celui qui serait une halte glorieuse et chrétienne avant les terreurs de la fin du monde.

Mgr Sébaux, à qui je parlais un jour, de ces prophéties, me disait : Je ne puis croire que Dieu, qui a donné tant de siècles de christianisme à l'Europe donne à peine à d'autres et plus vastes contrées, le temps nécessaire pour que l'Évangile y soit annoncé à la hâte, et c'est sur cette parole d'un évêque mort en odeur de sainteté que je termine cette lettre.

Veillez recevoir, Monseigneur, l'assurance de mon profond respect.

MAUSSION LA BASTIDE.



Lyon, le 31 janvier 1902

Monseigneur,

Depuis que j'ai lu dans le dernier numéro de la revue du 15 courant l'article de Lainé sur les événements prédits par l'Apocalypse, je ne puis me défendre de venir vous demander si vous connaissez le *Commentaire* de l'Apocalypse de A.-J.-B. Duprat imprimé à Lyon en 1889 par Vitte et Perrussel, éditeurs, 3, place Bellecour.

A mon humble avis, car je n'ai aucune autorité pour émettre une opinion, sauf quelques restrictions pour les temps futurs sur lesquels on ne peut être entièrement affirmatif et pour quelques pages ayant trait à des personnages dont le nom correspond au fameux 666, tout cet ouvrage est excessivement intéressant, très complet, très documenté et très clairement présenté.

Depuis que je l'ai lu, il y a quelques années, je l'apprécie tous les jours davantage ; car les événements actuels semblent se dessiner de

plus en plus nettement, et donner raison à sa manière d'interpréter le texte de cette belle prophétie.

Profitant de la liberté que j'ai prise de vous écrire, Monseigneur, est-il indiscret de vous demander s'il ne vous est pas arrivé de penser que les archives religieuses de Lyon peuvent posséder des manuscrits donnant certaines explications sur l'Apocalypse? Car saint Polycarpe, disciple de saint Jean ou saint Irénée, disciple de saint Polycarpe, ont bien dû dans leurs entretiens intimes avoir sur cette révélation de leur maître, des données et des aperçus qui, recueillis et écrits par eux, devaient permettre, plus tard, de trouver la clef, et de mieux saisir le véritable sens du merveilleux résumé de toutes les prophéties de l'Ancien Testament.

Ne sommes-nous pas arrivés au jour proche des temps derniers pendant lesquels le changement du vieux monde doit s'opérer et toute lumière doit se faire? Et n'est-il pas opportun d'étudier, d'observer, et d'aider chacun dans la mesure de ses moyens, à l'accomplissement du règne de Dieu, que tous les jours nous demandons de voir arriver?

Dans l'espoir, que vous connaissez, ou que vous aurez désir de connaître le livre que je me permets de vous signaler, je vous prie, Monseigneur, d'agréer mes sentiments respectueux.



BIBLIOGRAPHIE

Les Apparitions de Tilly, par M. l'abbé BRETTE (Paris, Téqui)

Voici la conclusion de cette étude remarquable du savant chanoine de Paris :

« Les résultats éloignés et les résultats immédiats me paraissent conclure en faveur de l'opinion qui soutient que tout est diabolique dans les apparitions de Tilly. Si ces déductions sont vraies, c'est le diable qui se présente là sous la forme apparente de la sainte Vierge, et qui reçoit les hommages qu'on adresse à la sainte Mère de Dieu. Voilà comment on peut arriver, au mépris, ou mieux par ignorance de la loi ecclésiastique, et avec les meilleures intentions du monde, à rendre aux démons le culte qu'ils ambitionnent, et à se faire ses apôtres, sous prétexte de se dévouer aux intérêts de la sainte Vierge et à la gloire de Jésus-Christ. »

Des Grâces d'Oraison. Traité de Théologie Mystique, par le R. P. Aug. POULAIN, S. J. Un beau volume in-18 jésus de 424 pages. Prix : 3 fr. 50.

Le R. P. Aug. Poulain avait déjà publié, sur la mystique, plusieurs opuscules très remarquables. Cette fois il nous donne un traité complet. A la forme presque géométrique de la rédaction, on reconnaît l'ancien professeur de sciences. On est tout d'abord frappé de la clarté et de la précision des descriptions et des règles de conduite. La disposition typographique aide elle-même à l'intelligence rapide; tous les alinéas sont précédés de mots saillants qui les résument.

L'auteur expose d'abord les deux caractères fondamentaux de l'union mystique, puis ses dix caractères secondaires. Les chapitres sont ordinairement suivis de citations empruntées aux grands maîtres, et servant de pièces justificatives. Pour mieux préciser les petits détails, le

R. P. Poulain ne s'est pas contenté de lire pendant quarante ans les cent vingt quatre auteurs qu'il énumère dans son *Index bibliographique*. Il a fait des enquêtes directes auprès d'un assez grand nombre de personnes favorisées des grâces d'oraison.

Trois chapitres, également très documentés, sont consacrés aux révélations, et montrent les illusions auxquelles sont exposées, même les saintes âmes. Avis aux spirites qui interrogent les âmes des défunts, et aux catholiques qui prennent au sérieux les prophéties politico-religieuses.

En résumé, sous les apparences d'une exposition très simple et que tout le monde peut comprendre, il y a là un livre fortement travaillé.



Le Gérant : P. TÉQUI.

L'IMAGINATION

ET LES RÊVES PROPHÉTIQUES

(Suite.)

I

Les hypothèses que nous venons d'exposer et de discuter ne peuvent pas nous satisfaire, elles manquent de base scientifique et d'autorité. Chacun de nous, dans le silence de son cabinet et de ses méditations, en peut faire de semblables et amuser un instant sa curiosité : il nous faut d'autres solutions. Saint Thomas a étudié le problème des rêves prophétiques avec une rare profondeur, il en attribue l'origine à des causes supérieures, ou spirituelles ou matérielles, et il met ici en relief le rôle de l'imagination.

Il arrive, quelquefois, selon saint Thomas, que par la permission de Dieu, et par l'intervention ou le ministère des anges, notre esprit se trouve éclairé d'une lumière plus vive : alors les images et les fantômes qui apparaissent dans notre imagination ont un rapport avec des événements qui n'existent pas encore, mais qui existeront bientôt. L'avenir apparaît en tableau, d'une manière sensible, nous le voyons, et nous affirmons sa réalité. Ce n'est pas une voix qui se fait entendre : ce n'est pas un enseignement qui nous est donné avec des notions précises de temps et d'espace ; ce n'est pas un travail qui se fait en nous, avec le concours de notre volonté, sur des connaissances déjà acquises ; non, nous restons passifs, nous voyons l'avenir dans une image saisissante. Mais, quelquefois, les rapports de ces images avec le temps nous échappent.

pent, et cette ignorance explique les déceptions qui accompagnent certaines prédictions dont on a essayé en vain, ou témérairement, d'indiquer l'échéance précise. Le moment nous fuit, le fait reste certain.

Les mauvais anges ou les démons possèdent eux aussi le pouvoir de produire un ébranlement dans notre imagination et d'y faire apparaître d'une manière sensible le tableau de l'avenir. Le spirite, le somnambule, le sujet magnétisé ne dit pas : je pense, je sais, je connais, il dit : je vois, et il indique ainsi clairement que le phénomène se produit dans l'imagination. Si vous lui demandez à quel moment se réalisera la scène qu'il contemple, vous l'embarrassez, il hésite, il a perdu la notion du temps : il ignore les notions abstraites, les idées pures ; il ne faut pas lui demander ce qu'il ne peut pas donner. Ange ou démon, la cause extérieure et spirituelle qui intervient ne s'adresse pas toujours à la raison, elle agit sur les facultés sensibles, elle fait concourir l'imagination à ses fins.

Pendant le sommeil, dit saint Thomas, l'âme se trouve plus complètement dégagée des sollicitudes extérieures et de l'influence des sens, elle rentre en elle-même, elle recueille ses forces, elle se détache de son corps et de la matière, elle se rapproche des substances immatérielles, et elle se trouve mieux disposée à recevoir l'influence des êtres spirituels (1).

Pendant le sommeil notre âme se trouve donc dans des conditions plus favorables pour entendre les communications des esprits, pour leur prêter son attention, pour interpréter les signes et les tableaux qui se succèdent dans l'imagination. Il s'ensuit que nous avons deux vies, l'une, à l'état de veille, qui nous établit en communication avec le monde extérieur, l'autre, à l'état de sommeil, quand nos sens sont fermés, et qui nous met en communication avec le monde intérieur et le monde supérieur.

Il est à remarquer que les grands corps célestes exercent une influence réelle, profonde sur les corps inférieurs et qu'il est permis de leur attribuer un certain nombre de phénomènes

(1) *Hajusmodi autem impressiones spiritualium causarum magis nata est anima humana suscipere cum a sensibus alienatur, quia per hoc propinquior fit substantiis spiritualibus, et magis liber ab exterioribus inquietudinibus.* (St Thomas, p. 1^{ae}, q. LXXXVI, art. IV.)

qui n'existent pas encore, mais qui, certainement, se produiront plus tard : il y a un rapport de causalité entre ces corps célestes et ces événements ; nous l'expliquerons plus loin.

Or, l'imagination est une faculté sensible, elle est l'acte d'un organe corporel et l'on conçoit, sans peine, que les corps célestes qui font sentir leur influence aux corps inférieurs, et par conséquent à tous nos organes, puissent encore déterminer, indirectement, un changement dans notre imagination, et une certaine vue de l'avenir.

C'est l'enseignement de saint Thomas (1).

Avec le calme et le silence de la nuit, ces grands corps célestes font naître en notre cerveau de faibles vibrations qui passeraient inaperçues dans le tumulte de la vie éveillée ; ces vibrations font apparaître les images qui donnent la prévision de l'avenir (2).

Nous subissons à tous les moments de la vie et à des degrés divers, l'influence mystérieuse du monde extérieur, des corps célestes, des forces de la nature, chaleur, magnétisme astral et terrestre, électricité. Ces forces agissent sur tous les corps de la nature terrestre et sur tous les organes de notre corps : elles exercent *directement* une influence réelle, en nous, dans notre cerveau, sur les organes de la sensibilité, de l'imagination et de la mémoire qui constituent nos facultés sensibles, mais elles n'ont pas une influence *directe*, immédiate sur l'intelligence et la volonté, parce que ces facultés ne sont pas attachées à nos organes, elles ne sont pas des actes organiques : l'homme reste ainsi toujours maître de sa raison et de sa liberté.

Il est vrai, cependant, que les forces de la nature exercent quelquefois une action *indirecte* sur ces hautes facultés, en troublant les facultés inférieures, sensibles qui donnent à la raison, les matériaux sur lesquels et à l'aide desquels elle fait son propre travail ; elles exercent encore une influence indirecte sur la volonté, en soulevant contre elle les appétits et les passions.

(1) Unde cum cœlestia corpora sint causa multorum futurorum, fiunt in imaginatione aliqua signa quorundam futurorum. (*Loc. cit.*)

(2) Hi vero motus faciunt phantasmata ex quibus prævidentur futura. (Pars 1^{re}. q. LXXXVI, art. IV, ad. 2^{um}.)

Nous gardons, sans doute, le pouvoir de résister à ces influences malsaines, qu'elles viennent des astres ou d'ailleurs, et nous devons rappeler l'adage de l'astrologie : Le sage est plus fort que les astres : *sapiens dominatur astris*. Mais, en réalité, comme le fait observer saint Thomas, ces sages sont une minorité : *pauci autem sunt sapientes, qui hujusmodi passionibus resistunt*.

Il s'ensuit qu'un être d'une grande intelligence qui connaît parfaitement un homme, son caractère, ses habitudes, les influences auxquelles il est soumis, peut *conjecturer* avec quelque probabilité, son avenir, ce qu'il sera et ce qu'il fera. Mais la conjecture n'est pas la prophétie.

II

Creusons encore ce sujet, avec saint Thomas. La divination, écrit le grand Docteur, est une certaine prédiction de l'avenir. Or, on peut connaître l'avenir, ou dans ses causes, ou en lui-même. Parmi les causes, les unes produisent toujours, et nécessairement, leurs effets, et la connaissance de ces causes nous permet de prédire avec certitude ce qui doit arriver. C'est ainsi que les astronomes prédisent les éclipses, sans danger d'erreur.

D'autres causes ne sont pas liées nécessairement à certains effets, elles ne les produisent pas toujours, et d'une manière invariable, il y a, cependant, quelques rapports entre ces causes et ces effets, elles les produisent habituellement, les exceptions sont rares, faciles à constater, de telle sorte que la connaissance de ces causes nous permet de prédire leurs effets, par conjecture, avec les plus grandes probabilités; c'est ainsi que les astronomes prédisent l'humidité ou la sécheresse, et que les médecins conjecturent, en certains cas, la guérison ou la mort.

Mais il existe encore d'autres causes qui sont, par elles-mêmes, indépendantes, qui défient l'affirmative ou la négative, qui produisent ou qui ne produisent pas leurs effets; il nous est impossible de nous prononcer d'avance, et de dire ce

qu'elles feront. Il en est ainsi de nos facultés rationnelles, de notre liberté. Nous ne pouvons savoir ce que fera un homme libre qu'au moment où nous le voyons agir : prévoir sûrement ce qu'il fera, dépasse notre intelligence. Il n'appartient qu'à Dieu de connaître ainsi l'avenir, parce que seul, Il voit de toute éternité, en un instant, tout l'avenir, tout le présent et tout le passé.

Mais si la science certaine des effets produits par des causes libres nous échappe, il nous reste la connaissance conjecturale dont nous avons parlé (1).

Les bons anges, les mauvais esprits, la nature matérielle, et, en particulier, les corps célestes modifient donc quelquefois en nous l'organe de l'imagination, nous mettent en face de l'avenir, et provoquent d'une manière différente des songes révélateurs ou prophétiques dont la nature n'est pas toujours rigoureusement déterminée.

Pourquoi ces communications étranges sont-elles plus fréquentes pendant le sommeil? Saint Thomas l'explique ainsi.

« Quand l'âme est absorbée par le soin de son corps elle n'a plus la même puissance pour s'élever à la contemplation des hautes pensées. C'est ainsi que la vertu de tempérance en arrachant notre âme aux plaisirs charnels la prépare aux épanchements de la vérité. Pendant le sommeil, quand nos sens sont fermés, quand notre âme n'est troublée ni par les hommes, ni par les vapeurs, quand elle se trouve ainsi sous l'influence des causes supérieures, elle acquiert quelquefois une connaissance des choses futures qui dépassent la raison. On le voit bien dans l'extase, quand l'âme se dégage de l'étreinte des sens.

« L'âme se trouve, en effet, sur les frontières des choses corporelles et des substances incorporelles, à l'horizon du temps et de l'éternité. En s'éloignant des régions inférieures, elle monte et se rapproche de ce qu'il y a de plus élevé. Quand viendra le jour où elle sera totalement séparée de son corps, elle sera parfaitement semblable aux substances, séparées

(1) Voir saint Thomas, *Summ. theol.*, 1a, 2^o, q. 1x, art. v, ad 3^{um} et 2^a 2^e, q. xciv, art. 1.

dans sa manière de comprendre, et elle en recevra une influence plus abondante (1). »

Pendant la vie, à l'état ordinaire de veille, notre âme s'attache, trop souvent, avec l'ardente passion de la curiosité et du désir, aux organes des sens, elle plonge dans le monde extérieur, matériel, elle s'enivre des choses sensibles et éphémères, elle s'agite dans le rayon si court de notre horizon terrestre, elle s'attache à la matière comme elle s'attache à son corps, avec l'infini besoin de jouissance qui la tourmente, elle semble faire un effort suprême pour se matérialiser. Qu'ils sont rares les sages qui résistent à l'enchantement coupable de cette fascination.

Mais; il est des états, ou naturels, ou provoqués, sommeil, syncope, extase, pendant lesquels, au contraire. L'âme se retire du monde extérieur; elle s'éloigne même des organes, des sens, elle se recueille, au centre, dans le grand silence de l'extérieur et de l'intérieur, elle s'ouvre à une autre lumière, à d'autres communications, à une autre vie qui n'est déjà plus la vie de ce monde et qui n'est pas encore la vie future, elle voit plus haut et plus loin, elle subit l'influence des réalités supérieures, elle dit ce qu'elle voit, et elle voit quelque chose de l'avenir dans la blanche lueur de l'aube qui monte à son horizon!

III

Il nous paraît plus facile, après ces observations, de comprendre ces phénomènes merveilleux d'apparitions, de pressentiments et de prévisions, dont la réalité est incontestable. Dieu gouverne le monde par sa providence, et il se sert des anges pour éveiller notre imagination et nous témoigner d'une manière sensible, ou sa miséricorde ou sa justice. L'ange, c'est la cause supérieure qui fait apparaître dans notre âme, par

(1) Cum anima humana... sit in confinio corporum et incorporearum substantiarum, quasi in horizonte existens æternitatis et temporis, recedens ab infimo appropinquat ad summum, unde et quando totaliter erit a corpore separata, perfecte assimilabitur substantiis separatis quantum ad modum intelligendi, et uberius influentiam earum recipiet. (St Thomas, *Summa philosophica contra Gentes*, lib. II. *De anima*, cap. LXXXI.)

une action particulière sur l'organe de notre imagination, l'enfant, le frère, l'ami qui vient de mourir loin de nous; il peut produire, à l'avance, et de la même manière, la scène de naufrage, la catastrophe qui nous menace, et dont l'impression pénible ou le souvenir nous détournera, peut-être, au réveil, d'un voyage dangereux. Nous voyons alors en nous, des tableaux *imaginatifs* qui nous impressionnent comme la réalité et qui deviennent le point de départ de nos résolutions. Ces tableaux sont l'œuvre des esprits au service de Dieu, et de sa providence.

Il n'est donc pas nécessaire de recourir au corps astral, au fluide psychique, au dédoublement de l'âme, à la télépathie pour expliquer les prévisions, les pressentiments, les apparitions des morts, les rêves prophétiques, il nous suffit de rappeler l'enseignement précis de la théologie chrétienne et de la tradition sur la providence et sur les rapports avec nous des esprits bons et des esprits mauvais (1).

Nous rappellerons ce *rêve-type*, cité par M. Goron, dans ses *Mémoires*, t. II, p. 338.

« Au moment où il débutait dans la magistrature, M. Bérard s'en alla faire une longue excursion dans les montagnes des Cévennes, et coucha un soir dans une auberge perdue au milieu d'une gorge sauvage. La nuit, la fatigue sans doute, lui donna un cauchemar affreux. Il voyait l'aubergiste et sa femme s'approcher de son lit sans qu'il eût la force de se relever et de crier. L'homme tenait un grand couteau de cuisine à la main et lui coupait la gorge, pendant que la femme cramponnée à ses bras, l'empêchait de se défendre.

« Quand il ne remua plus, les deux assassins le prirent l'un par les pieds, l'autre par la tête, et le portèrent dans le trou à fumier. Il ne se releva que sous l'impression douloureuse du fumier qui pesait sur sa poitrine et l'étouffait.

(1) Causa autem somniorum exterior, similiter est duplex, scilicet, corporalis et spiritualis; corporalis quidem in quantum imaginatio dormientis immutatur vel ab aere continenti, vel ex impressione cœlestis corporis, ut sic dormienti aliqua phantasiæ appareant conformes cœlestium dispositioni. Spiritualis autem causa est quandoque quidem a Deo, qui, ministerio angelorum aliqua hominibus revelat in somniis... quandoque vero operatione demonum aliqua phantasiæ dormientibus apparent, ex quibus quandoque aliqua futura revelant his qui cum eis habent pacta illicita. (St Thomas, 2^a 2^æ, q. xcvi, art. vi.)

« Le cauchemar avait été si horrible que le jeune magistrat s'éveilla, baigné de sueur, en proie à un trouble nerveux indicible. Il s'habilla à la hâte et partit. Mais, en quittant l'auberge où il avait passé une si mauvaise nuit, il regarda longuement l'homme et la femme, et, sans doute, sous l'impression du rêve affreux qui l'avait tourmenté, il lui parut que tous deux avaient des têtes de bandits.

« Un an après M. Bérard était nommé substitut, justement au chef-lieu d'arrondissement de ce pays sauvage où il avait si mal dormi. En arrivant au parquet, il fut mis au courant d'une instruction judiciaire qui, depuis l'année précédente, passionnait toute la contrée.

« Un officier ministériel, notaire ou huissier, je ne me souviens plus exactement, avait disparu l'année précédente, un jour qu'il était allé toucher une grosse somme. On était certain que le malheureux avait été assassiné, et on ne parvenait pas à découvrir les assassins. Cependant, au moment où arrive M. Bérard, des dénonciations anonymes avaient prévenu le parquet que, le soir de sa disparition, l'huissier ou le notaire s'était attardé dans une auberge d'où on ne l'avait pas vu sortir.

« Le juge d'instruction, sur cette simple indication, avait arrêté les aubergistes, l'homme et la femme, et conviait M. Bérard pour ses débuts, à assister à leur interrogatoire.

« Quel ne fut pas l'étonnement du substitut en reconnaissant dans les deux personnes arrêtées, l'hôte et l'hôtesse de l'auberge du mauvais rêve. Il lui vint aussitôt comme une intuition, et il demanda au juge la permission d'interroger, à son tour, cet homme et cette femme qui niaient avec la dernière énergie.

« Vous êtes les coupables, leur dit-il, et je le sais d'autant mieux que je vous ai vu commettre votre crime. C'est vous, l'homme, qui avez coupé la gorge de la victime, avec votre grand couteau, et tous deux vous avez porté le cadavre dans le trou à fumier où il doit être encore.

« Les deux aubergistes furent pris d'un tremblement nerveux; il leur semblait, sans doute qu'ils voyaient apparaître devant eux le spectre de l'homme qu'ils avaient assassiné; ils

se jetèrent à genoux, éperdus, et avouèrent leur crime. On retrouva le cadavre dans le trou à fumier. »

Pour expliquer les phénomènes de ce genre, des aliénistes ont invoqué les rapports encore mystérieux du physique et du moral, du système nerveux surexcité et du magnétisme astral, les actions réciproques des agents impondérables et du fluide nerveux. Il serait plus sage d'avouer son ignorance ou de chercher d'autres explications. Pourquoi ne dirais-je pas que Dieu voulant punir les coupables, a évoqué dans l'imagination de M. Bérard la scène de l'assassinat, pendant le cauchemar de son sommeil, et que sa providence a tout disposé pour arriver à ses fins? Cette explication est plus claire que les hypothèses gratuites empruntées à l'action des impondérables, elle est plus rationnelle que la théorie du corps astral, elle repose sur la science de Dieu, sur sa présence en tous lieux, sur son action dans notre cerveau, sur l'économie des lois de sa Providence; elle ne blesse ni ma conscience ni ma raison.

IV

Les communications divines et prophétiques pendant le sommeil sont fréquentes dans les Saints Livres, elles remplissent le Nouveau Testament, on les retrouve aussi dans la vie des saints avec un charme particulier: elles appartiennent à l'économie de la Providence qui se révèle d'une manière sensible quand l'âme attentive se trouve mieux disposée à écouter sa parole et à recevoir sa lumière.

Qui n'a médité avec Lesueur sur les songes prophétiques de saint Bruno? C'est dans l'église de Molesmes, couché sur la dalle, exténué de fatigue et plongé dans un profond sommeil que trois anges viennent lui annoncer le secours de Dieu et sa continuelle protection dans la fondation de l'ordre des Chartreux. C'est aussi dans un songe mystérieux que saint Hugues voit sept étoiles tomber à ses pieds, se relever, et le conduire à travers les défilés de la montagne, jusqu'au plateau sauvage appelé Chartreuse.

Le lendemain sept voyageurs, sous la direction de saint Bruno, se présentent chez lui, se dirigent vers la montagne, cherchent le lieu désert où ils veulent vivre et mourir dans les rigueurs de la pénitence, et ils réalisent le songe prophétique du saint évêque de Grenoble.

Le songe du siège de Capoue, en 1098, est connu, Lesueur en a perpétué le souvenir dans un chef-d'œuvre que nous avons admiré.

« Le comte Roger avait pris les armes pour aider son parent le jeune Richard, fils du prince Jordano, à reconquérir ses états sur le prince Lombard qui était resté maître de Capoue. Le comte Roger avait un traître parmi ses soldats, Sergius, le Grec, qui commandait deux cents hommes aux avant-postes. Le traître fit des avances au prince Lombard, et, moyennant une grosse somme d'argent, il devait le faire pénétrer, la nuit, dans le camp du comte Roger, et lui livrer son ennemi avec son armée.

« La nuit fixée pour la trahison, écrit le comte de Sicile, était arrivée. Le prince de Capoue était sous les armés avec ses soldats, comme il avait été convenu. Je m'étais endormi depuis quelques instants, lorsqu'apparut auprès de mon lit un vieillard aux traits vénérables. Ses vêtements étaient déchirés et il ne pouvait contenir ses larmes. — Pourquoi tant de larmes? lui demandai-je. — Ses pleurs redoublèrent. Je renouvelai ma question, et alors il me répondit : « Je pleure les âmes des chrétiens qui vont périr ici, et vous avec eux. Levez-vous à l'instant, prenez vos armes; Dieu peut encore vous délivrer vous et vos soldats. » Celui qui me parlait ainsi ressemblait en tout point au vénérable Père Bruno. Je me réveille, rempli de terreur, par suite de cette apparition, je saisis mes armes, je crie à mes guerriers de prendre les armes et de monter à cheval. Je cherche à m'assurer de ce que m'annonçait la vision.

« Au bruit qui remplit le camp, l'impie Sergius et ses affidés prennent la fuite dans la direction de Capoue, où ils espèrent trouver un refuge. Mais ils furent arrêtés par mes soldats qui en blessèrent quelques-uns et firent les autres prisonniers, au nombre de cent soixante-deux. Les aveux de

ceux-ci nous confirmèrent la vérité de l'apparition et du complot qu'elle nous avait révélé (1). »

Le saint témoignait ainsi sa protection d'une manière éclatante au prince chrétien qui l'avait comblé de bienfaits et qui le soutenait dans les difficultés matérielles de ses fondations.

V

Le sommeil, cette seconde vie de l'homme, nous met ainsi en communication plus intime avec le monde invisible, et par le recueillement profond qui l'accompagne, il nous permet de mieux entendre les voix d'en haut. Apparitions, avertissements mystérieux, pressentiments qui se prolongent jusqu'à l'état de veille, songes prophétiques, tous ces phénomènes nous rappellent un nouvel état de notre vie et des relations qu'il serait difficile d'approfondir.

Dieu seul connaît l'avenir qui dépend des causes libres, et il peut le faire apparaître quand il lui plaît, par une révélation surnaturelle, dans notre entendement, à l'état de veille, ou pendant le sommeil. Cette connaissance prophétique excède manifestement la puissance de notre imagination.

Certains événements, perdus encore dans les ténèbres de l'avenir, et qui se produiront plus tard, ont un lien avec des causes qui existent déjà et que nous connaissons. Connaissant les causes, nous pouvons prédire les effets. Les anges et les démons qui nous sont infiniment supérieurs, connaissent aussi, infiniment mieux que nous, les causes et leurs effets les plus lointains, et ils peuvent ainsi conjecturer l'avenir. Que ces esprits bons ou mauvais, doués d'une pénétration si puissante, entrent ensuite, en relation avec nous, et nous rendent participants de leurs connaissances, nous pourrions, nous aussi, conjecturer l'avenir, et savoir ainsi qu'une catastrophe va se produire, qu'un grand danger nous menace, qu'une mort est imminente; c'est l'avenir qui se découvre à nos yeux.

(1) *Charte du comte Roger*. Tromby, t. II, App. Cité par M. l'abbé Gorse dans sa *Vie de saint Bruno*, p. 243. (Téqui, éditeur.)

Mais ce n'est pas seulement par son intelligence pénétrante que l'esprit mauvais connaît et prédit les effets cachés dans les causes, il peut les connaître d'une autre manière. Tantôt c'est Dieu qui va se servir de lui pour châtier un homme, une famille, une province, une nation et qui déroule à ses yeux le plan et l'économie de ce châtement, ses ravages et ses limites : la puissance du démon est liée.

D'autres fois, le démon lui-même à qui Dieu laisse encore la puissance d'éprouver les hommes, sans éгалer cependant, ses coups à sa haine, conçoit le projet de produire des œuvres néfastes, de faire naître des guerres, des épidémies, de déchaîner des fléaux dans un avenir prochain : il sait d'avance, ce qu'il fera, et aux yeux de la foule il devient prophète dans la personne de ses sujets, de ses possédés, de ses sorciers. L'avenir qu'il révèle, c'est lui qui le fera.

VI

Nous arrivons ainsi à distinguer en nous trois sortes de connaissances relativement à l'avenir. Celui qui possède une longue expérience et une haute intelligence peut lire quelques pages dans le livre mystérieux de l'avenir, quand cet avenir existe actuellement en puissance dans des causes qui nous sont connues.

Il lira mieux et davantage si, à la lumière naturelle de son intelligence vient s'ajouter la lumière plus intense des esprits ou bons ou mauvais, des anges ou des démons qui possèdent une connaissance bien autrement étendue des causes et de leurs effets.

Mais ni l'homme ni les esprits ne peuvent posséder naturellement la troisième connaissance, celle qui embrasse les *futurs libres*. Pourquoi? Parce que ces effets qui dépendent de la liberté humaine n'existent pas. Ils n'existent ni dans la réalité, car, s'ils existaient ainsi, ils appartiendraient au présent, ni dans leurs causes, car, jusqu'à la fin, notre liberté garde le pouvoir de les produire ou de ne pas les réaliser.

Il n'appartient qu'à Dieu de les connaître, de les voir dans l'étendue infinie de son regard qui embrasse tout, et dans ses décrets. Et quand un voyant, un prophète annonce clairement cet avenir, ces *futurs libres* nous disons : c'est Dieu qui parle par les lèvres de cet homme, et qui daigne illuminer son entendement; c'est Dieu que nous entendons. Le miracle est là.

Élie MÉRIC



UN ÉVÊQUE ASTROLOGUE

LUC GAURIC

Celui qui entreprendra un jour l'historique de l'astrologie aura beaucoup à faire. Les livres qui en parlent, si nombreux au moyen âge, ont disparu pour la plupart. Toutefois deux astrologues de valeur, parmi ceux qui ont laissé des écrits, paraissent limiter les recherches que l'on peut faire là-dessus : le plus ancien est *Ptolémée* et le plus récent est *Morin de Villefranche*, médecin célèbre du règne de Louis XIV, dont M. Selva a publié dernièrement une remarquable étude. Depuis Morin, aucun écrit n'a tenté de relever cette science oubliée par les savants depuis bientôt deux siècles.

Parmi les rares ouvrages anciens qui nous sont restés sur elle, le *tractatus astrologicus* de Luc Gauric, étudié à travers la science moderne, donne des aperçus historiques et philosophiques d'un très grand intérêt.

Luc Gauric, prélat italien, était originaire de Gifoni, ville de l'ancien royaume de Naples, où il naquit le 12 mars 1476. Il se livra d'abord presque entièrement à l'enseignement des mathématiques. D'aptitudes assez universelles, et porté également vers la poésie, la philosophie et les belles-lettres, il fut conduit naturellement vers la science astrologique qui, à son époque, passait, non sans quelque raison, comme la première de toutes.

Il professait encore les mathématiques à Ferrare en 1531 et prononça la même année un discours « à la louange de l'astrologie ».

Peu de temps après, il se rendit à Rome où ses études astrales lui valurent de puissants protecteurs tels que les papes Jules II, Léon X, Clément VII et Paul III.

Ses prédictions astrologiques eurent un grand succès et lui valurent l'estime de beaucoup de princes de son temps.

Catherine de Médicis s'adressa à lui pour avoir l'horoscope de Henri II.

Le « tractatus astrologicus » de Gauric a été publié à Venise en 1552. C'est un recueil de près de 200 thèmes généthliques de ses contemporains. L'auteur y analyse en détail l'existence de ceux-ci : il montre les correspondances frappantes entre les phases les plus nettes de leur vie et les influences astrales indiquées par leur thème de nativité ; et cela de la façon la plus précise pour un lecteur au courant du langage astrologique.

L'ouvrage a pour titre : « *Traité d'Astrologie*, dans lequel on examine avec le plus grand soin, et par leur thème de naissance, les accidents qui ont marqué la vie d'un grand nombre d'hommes. A la lumière de ces exemples semblables, chacun pourra, en consultant son thème de naissance, prédire des choses futures, car, selon la diversité des cas, l'expérience sert de fondement à l'art ou à la science, et l'exemple indique la voie. »

L'analyse du thème du pape Paul III montre que la science astrale était alors en honneur dans l'Église. Paul III, d'après Gauric, était doué, comme le montre d'ailleurs son thème de nativité, de facultés très supérieures ; astrologue pratiquant, lui-même, il se lia très intimement avec lui en reconnaissant sa compétence dans la science des « prédictions vraies » ; il le combla d'honneurs et de présents, le nomma chevalier de Saint-Pierre et en fit son commensal intime. En 1545, le pape le nomma évêque de Civitata. Gauric s'explique clairement sur ces différents points de sa propre existence (1).

Au sujet de l'horoscope du pape Léon X, Luc Gauric parle encore de l'intimité qu'il eut avec celui-ci ; il raconte également une anecdote peu connue dont il fut témoin et qui arriva au futur pontife, quelque temps avant son avènement : Un moine du nom de « frère Séraphin », théologien, astrologue et chiromancien très compétent, fut consulté par le futur pape

(1) Luc Gauric. *Traité d'Astrologie*, chap. II, p. 11.

auquel il prédit son pontificat. Celui-ci fut d'abord incrédule, objectant « que la chose était impossible à cause de sa pauvreté, de l'infirmité de ses yeux et de sa jeunesse. » (Il avait trente-sept ans.) Le moine chiromancien s'obstina dans sa prédiction qui se réalisa l'année suivante.

Léon X voulut récompenser le devin par des présents. Celui-ci refusa, mais l'argent offert fut destiné à la restauration du monastère du frère Séraphin. Voici en quels termes Luc Gauric raconte l'anecdote sur Léon X :

« Avant de se retirer, Luc Gauric dit au cardinal : Nous avons ici dans le monastère de Saint-François un vieux moine, savant théologien, astrologue et chiromancien remarquable, qui désire vivement examiner les lignes de vos mains et prédire votre avenir, si vous y consentez.

« Le cardinal répondit : Très volontiers. — Ils se retirèrent tous trois, dans un petit jardin, où ils restèrent trois jours. Chaque jour, avant le repas, le moine examinait attentivement les lignes de la main du cardinal et gardait le silence.

« A la fin, le moine dit au cardinal : Illustrissime et Révérendissime Seigneur, je vous prédis une autre légation qui vous rapportera plus de fortune et d'honneurs, et quelques mois plus tard, vous serez pape.

— Impossible, répondit le cardinal, je suis très pauvre, presque aveugle, et je n'ai que trente-sept ans.

— Croyez-moi, répliqua le moine, vous verrez que je ne me trompe pas.

« Quelque temps après, le pape Jules II lui confiait une légation importante, et fut rappelé à Turin ; le conclave le proclama pape en 1513. Il prit le nom de Léon X. La prédiction se trouvait ainsi réalisée. Le pape combla d'honneurs son prophète, le vieux moine Séraphin (1).

Entre autres épisodes de son existence d'astrologue, Gauric raconte encore (chap. III, p. 49) son aventure avec Bentivoglio, célèbre par ses cruautés et dont le thème est cité dans l'ouvrage comme type astrologique très particulier.

Jean Bentivoglio, seigneur de Bologne, et détesté de ses

(1) Luc Gauric, *Traité d'Astrologie*, chap. II, p. 19.

contemporains, fut irrité des prédictions que fit Gauric sur son compte et d'après lesquelles, avant une année, il serait chassé de ses États. Il retint en prison l'astrologue et lui fit subir la torture. L'année suivante, le pape Jules II expulsa plusieurs tyrans parmi lesquels Bentivoglio.

Le traité astrologique de Gauric montre très nettement jusqu'où allait la part attribuée par l'esprit de l'époque à la fatalité des influences astrales.

Les chapitres II, III et IV passent en revue un grand nombre de papes, rois et esprits célèbres divers du seizième siècle; les exemples fort bien choisis montrent des facultés morales innées très caractéristiques.

Les deux derniers chapitres (V et VI) de l'ouvrage sont encore plus frappants et sont consacrés aux individus prédisposés aux accidents ou vicieux de constitution; ils ont respectivement pour titre : *De Biothanatis, hoc est violenta strage peremptis*, et *De Azemenatis, hoc est viciatis, et in aliquo corporis membro mutilatis*.

A chaque exemple, l'auteur montre la correspondance entre les accidents entraînant souvent la mort, et la dissonance de l'influence astrale indiquée pour l'époque par les aspects planétaires.

Il est certain que Luc Gauric de même que les papes Paul III et Léon X n'étaient pas pour cela des partisans du *fatalisme absolu* qui n'a jamais eu d'ailleurs beaucoup d'adeptes intelligents et conséquents avec leurs principes... On peut aller jusqu'à croire à la *nécessité* des influences astrales dans les phases d'évolution d'une destinée humaine, sans pour cela admettre leur *suffisance* entraînant une fatalité absolue.

Le traité de Luc Gauric a le vif intérêt de rappeler des lumières trop oubliées aujourd'hui. Il montre que les esprits éminents du moyen âge, parmi lesquels des papes et des prélats haut placés, ont pris très au sérieux et sans timidité, la *science des prédictions astrologiques et chiromanciques*; quelques-uns ont même été très loin dans ces sciences psychiques.

Si leurs livres font aujourd'hui sourire par leur *forme* démodée, le sens caché qui s'y trouve peut en être clairement

saisi par ceux qui sont familiarisés avec le langage des astres. Malgré la haute valeur de l'évêque italien, on conçoit, avec les idées modernes, que le ton grave de ses discussions planétaires ait pu exaspérer ses biographes. Comme d'autre part il est difficile d'admettre qu'un esprit éclairé puisse passer sa vie à *pratiquer* une science vaine sans s'apercevoir de sa duperie, on s'explique l'embarras qu'ont eu presque tous les historiens modernes au sujet des vrais astrologues tels que Gauric.

Luc Gauric mourut à Rome le 6 mars 1558 dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Ses œuvres scientifiques sont importantes. Il fut un des promoteurs de la réforme du calendrier.

Il écrivit de nombreux traités d'astronomie et d'astrologie (deux sciences confondues en général à son époque sous le nom d'*astronomie*). On a aussi de lui quelques œuvres sur les belles-lettres et sur les poètes anciens.

Ses principaux ouvrages astrologiques, en dehors de son *Tractatus astrologicus*, ont des titres assez significatifs :

1^o *De concepta natorum et septimestri partu ex Valenti Antiocheno.* (Venise, 1533.)

2^o *De eclipsi solis miraculosa in passione Domini observata; item de anno, mense, die et hora conceptionis, nativitatibus, passionis et resurrectionis ejus.* (Venise, 1539.)

3^o *Notes sur Ptolémée, et sur le traité des naissances d'Abraham Judæus; enfin, des réflexions sur les jours critiques (des influences astrales).*

Paul FLAMBART,

Ancien élève de l'École polytechnique.

L'ouvrage de Luc Gauric se trouve à la Bibliothèque nationale, Cote V 8,783. Nous donnons ce renseignement aux personnes qui voudraient le consulter.

E. M.

LA SORCELLERIE DANS LE TARN

Un « armassié » au vingtième siècle

Dans une étude parue dans cette *Revue* (1) l'auteur, M. l'abbé Vidal, en nous faisant connaître les faits et gestes d'un groupe d'hérétiques du pays de Foix d'après les pièces du procès qui leur fut fait en 1320 par l'évêque de Pamiers, qualifie ces gens de *spirites*. Au sens moderne du mot ce n'est point tout à fait exact.

L'un de ces personnages, celui d'ailleurs dont le cas est tout spécialement examiné dans l'étude de M. l'abbé Vidal, Arnaud Gélis Botheler, est accusé « d'avoir des relations avec les âmes des défunts, de les voir, de leur parler, de recevoir d'elles des commissions pour leurs amis... » Les lecteurs qui se rappelleront les notes que j'ai publiées ici-même sur les *armassiés* du Tarn, reconnaîtront en Arnaud Gélis un ancêtre très lointain des *armassiés* de notre région. Et il est vraiment curieux de retrouver à six siècles de distance les mêmes croyances et les mêmes pratiques chez des populations auxquelles convient encore à l'heure actuelle ce que l'on était en droit de dire des habitants du pays de Foix en 1320 : « Les pratiques de la sorcellerie, des envûtements, de la divination et d'autres sciences occultes étaient fort en honneur parmi eux... » Combien de gens dans nos campagnes croient aux sorciers et recourent à leurs offices !

Tout ce que l'on nous dit d'Arnaud Gélis s'appliquerait aussi bien à un *armassié* du vingtième siècle. En constatant ce fait, peut-on en déduire que les erreurs de l'intelligence humaine comme enfermée dans un cycle, se reproduisent à de longs intervalles ? ou bien, cette croyance à un *don* qu'auraient certaines personnes de voir les âmes des morts et de communiquer avec elles, existe-t-elle pour ainsi dire de temps immémorial ? Je croirais volontiers que cette dernière opinion

(1) Numéros des 15 décembre 1899, janvier et février 1900.

doit être préférée, sans pouvoir l'appuyer, pour le moment, sur d'autres preuves que la diffusion de cette croyance dans la masse des populations rurales, et sans que l'on puisse d'ailleurs, en remontant la tradition, en trouver l'origine. Le cas d'Arnaud Gélis serait un jalon dans cette voie.

Il serait donc difficile, par suite du manque de documents, de faire, à l'heure actuelle, une étude critique de cette croyance. Il faut, forcément, s'en tenir à la simple constatation des faits, à l'examen des types et de leurs façons d'agir.

Dans ce but, et, comme suite aux esquisses que j'ai faites des *armassiés* de notre région, je vais présenter un nouveau type au lecteur. L'on verra qu'au point de vue de l'orthodoxie sa doctrine, si le mot n'est pas trop prétentieux dans ce cas, se rapproche de celle d'Arnaud Gélis, l'hérétique du mas Saint-Antonin.

*
*
*

Antoine Boudes, dit Castagné, est né dans un hameau des environs de Gaillac. Il est maintenant âgé de soixante-dix ans. Sa famille s'opposa de tout son pouvoir à son entrée dans la carrière, mais la vocation de Boudes était irrésistible et depuis une dizaine d'années environ il affiche ouvertement son commerce avec les âmes des morts. Le métier, de la façon dont il l'exerce, est quelque peu pénible et pas très lucratif; malgré ça il nourrit son homme. Est-ce le but que visait Boudes en l'entretenant? J'ai eu l'occasion, à plusieurs reprises, de m'entretenir avec Boudes: je n'ai pas su démêler, je le déclare, la dose de bonne foi qu'il y avait sous ses paroles. Est-il véritablement convaincu de ce qu'il dit, ou ses affirmations tendent-elles à en imposer à ceux qui l'écoutent? Se trouve-t-on en présence d'un paysan malin ou n'est-ce qu'un simple d'esprit à l'imagination troublée et peuplée de fantômes? Lorsque Boudes va dans un cimetière, il voit les âmes des morts et s'entretient avec elles. Sous quelle forme lui apparaissent-elles? je n'ai pu me renseigner sur ce point.

A l'inverse des autres *armassiés* qui attendent le client chez eux, Boudes parcourt les campagnes allant de maison en maison. Il offre de dire des prières pour tirer les âmes de

leurs peines. Il vend aussi de petites brochures. Je vais en donner quelques extraits, ce qui permettra de se faire une idée de la mentalité de l'individu.



ANTOINE BOUDES.

En voici une de 10 pages. Sur la couverture on lit : *Livre de Prières et Oraisons*, vendu par BOUDES Antoine, dit Castagné. Albi, imprimerie Nouguiès, 1898.

Page 3, l'on trouve la *prière* suivante :

Jésus, Marie, Joseph, aidez-moi, Reine des anges, Mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des prophètes et des patriarches, Mère des anges, Consolatrice des pécheurs, Lumière des confesseurs, Fontaine de miséricorde, aidez-moi à l'heure de ma mort, afin que je puisse jouir de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

« Cette lettre a été trouvée à Jérusalem miraculeusement de la part de Notre-Seigneur Jésus-Christ, écrite de sa propre main en lettres d'or, dans un linge en signe de croix par un

enfant orphelin âgé de sept ans, qui n'avait jamais parlé et qui s'expliqua en ces termes : Je vous avertis que je vous ai donné six jours de la semaine pour travailler et le septième pour vous reposer ; assistez aux offices, soulagez les affligés. Si vous suivez cette règle, vos enfants et vos maisons seront remplis de bénédictions ; si, au contraire, vous ne croyez point à la présente lettre, la malédiction sur vous et sur vos enfants, et vos bestiaux seront aussi maudits. Vous aurez aussi la peste, la famine, et des grandes maladies, et vous serez marqué de colère. Vous jeûnerez cinq vendredis et vous direz cinq *pater* et cinq *ave* en mémoire de ma passion que j'ai endurée sur l'arbre de la croix pour votre salut. Vous porterez cette lettre sur vous en l'honneur de Jésus-Christ en grande humilité et dévotion, en donnant à tous ceux qui le désireront la partie de cette lettre écrite de ma propre main et prononcée de ma propre bouche. Enfin tous ceux ou celles qui la tiendront dans leur maison sans le publier à personne seront condamnés au jugement ; au lieu qu'en la publiant et en donnant la copie à tous ceux ou celles qui la demanderont, ils seront bénis de moi. Une personne qui aurait commis autant de crimes et de péchés qu'il y aurait de grains de sable dans la mer et sur le bord de la mer, étant bien repentante d'avoir offensé Dieu aura tous ses péchés pardonnés. Ainsi soit-il.

« Quand ils auraient commis autant de péchés qu'il y a d'étoiles au firmament, ils seront tous pardonnés, étant bien repentis d'avoir offensé Dieu.

« Tous ceux et celles qui la garderont dans leur maison, le malin esprit ne les surprendra point ; ni le feu, ni la tempête ne les toucheront point. Et lorsqu'une femme sera en mal d'enfant, mettez-lui cette lettre sur elle et à l'instant elle sera délivrée : chose véritable éprouvée par dévotion par ladite lettre. Jésus, Marie, Joseph, ayez pitié de moi ; que personne ne doute de la vérité de cette lettre, sinon elle sera maudite et indigne de ma grâce ; et ceux qui la croiront seront bénis de moi. Ainsi soit-il. »

Page 9, Boudes termine comme suit :

« M. Boudes, Antoine, dit Castagné, offre cette grande prière pour la dire avec attention et dévotion. De cette

manière on repousse les mauvais esprits et on fait toujours de belles et bonnes actions.

Cette prière est spécialement recommandée pour demander à Dieu et à la sainte Vierge sa mère le pardon des fautes des âmes qui gémissent dans les souffrances du purgatoire. »

Il est inutile de commenter ces bizarres élucubrations. Elles se complètent dans les autres brochures par l'annonce du *don* spécial de Boudes :

« M. Antoine Boudes, dit Castagné, demeurant à Mouysset, commune de Castanet, se fait un plaisir de prier pour les morts à la volonté de tout le monde. Il le fait avec une telle attention que toutes les âmes qui sont recommandées à Dieu par ses prières sont certainement délivrées de leurs péchés; surtout celles qui ont eu le malheur de tomber dans les flammes du purgatoire ou dans les fonds de l'enfer!

« Les sept psaumes de la pénitence sont particulièrement recommandés aux personnes qui veulent faire délivrer des âmes, car M. Boudes a une vocation à faire cela.

« Par ces grandes prières et les sept psaumes de la Pénitence on peut tirer les âmes du purgatoire et de l'enfer, et nous les mettrons dans le paradis. Ainsi soit-il. »

A la fin de chaque brochure, Boudes a le soin d'indiquer qu'il ne demande pas l'aumône; et désirant, au surplus, maintenir de bons rapports avec le pouvoir, il adresse ses félicitations au gouvernement :

« M. Boudes ne demande l'aumône à personne.

« Il félicite le gouvernement qui existe. *Domine, salvum fac Rempublicam.* »

Peut-on maintenant, et sans plus de détails, donner une conclusion, à cette étude sommaire? Les commentaires de M. l'abbé Vidal sur Arnaud Gélis, l'*armassié* du quatorzième siècle, conviennent en tous points à Boudes, dit Castagné, l'*armassié* du vingtième siècle. Il serait donc oiseux de les répéter. Mais l'on peut conclure, il me semble, de la ressemblance des personnages à la ressemblance des milieux où ils ont évolué et où ils évoluent. Six siècles cependant ont passé, et les Arnaud Gélis ont toujours leurs *croyants*; ils les auront encore dans les siècles futurs.

D. J. GALLUS.

LE MERVEILLEUX DIVIN ET LE MERVEILLEUX DÉMONIAQUE ⁽¹⁾

De tout temps, l'homme a été tourmenté par l'attrait du mystère. Aujourd'hui, cet attrait est devenu une sorte d'obsession. Dans les livres, dans les revues, dans les journaux même la question du merveilleux est à l'ordre du jour, et passionne non pas seulement une élite d'esprits, mais même le grand public. Comment expliquer cet état d'âme? Faut-il y voir un effet de cette nervosité inquiète qui caractérise le tempérament contemporain? N'est-ce pas une instinctive réaction contre le matérialisme, qui depuis trop longtemps comprimait l'essor des intelligences? Devons-nous, parmi ces recherches curieuses, démêler une action discrète de la divine Providence, qui, sur un terrain neuf encore, prépare une nouvelle et éclatante apologie de la foi? Nous aimons à nous arrêter à ce dernier point de vue : l'étude sincère et sérieuse du merveilleux ne peut que ramener les esprits, par un chemin peut-être un peu détourné, aux croyances de l'Évangile.

Qu'appelle-t-on merveilleux? Sous ce nom intentionnellement vague, on désigne tout phénomène qui surprend par son étrangeté, qui sort d'une façon insolite du cours régulier de la nature, tel que nous le voyons se dérouler sous nos yeux.

Scientifiquement et philosophiquement, le cours régulier de la nature résulte de l'application des forces physico-chimiques et physiologiques à leurs effets respectifs: comme aussi

(1) *Le Merveilleux divin et le Merveilleux démoniaque*, grand in-8° de 425 pages. Prix : 5 fr., *franco* : 5 fr. 50. Nous sommes heureux de publier cette introduction du nouveau livre de notre savant collaborateur, qui paraîtra dans quelques jours.

de l'action de la cause humaine, qui, libre en elle-même relativement à ses déterminations, n'en est pas moins assujettie, dans ses manifestations extérieures, à certaines conditions matérielles. N'oublions pas non plus qu'il y a une action divine promotrice, régulatrice et conservatrice de l'ordre naturel; qu'il y a également, d'après la théologie catholique, une action ministérielle des anges, subordonnée à l'action divine, et rentrant dans ce même ordre.

Cela posé, si un effet quelconque paraît sortir du cadre naturel, quatre explications se présentent comme possibles : ou bien il y aurait, dans la nature même, certaines causes insoupçonnées, qui ne produiraient leur action que par intervalles, et sous l'empire de circonstances encore mal définies; ou bien l'âme humaine sortirait pour un instant de sa sphère d'activité, qui est liée aux organes sensibles; ou bien les esprits bons ou mauvais interviendraient par une opération extraordinaire, tranchant sur l'évolution des forces mondiales; ou bien Dieu lui-même susciterait, par un influx tout-puissant, au sein du monde corporel, des effets prodigieux.

Les deux premières explications sont proposées couramment par les savants incroyants. Si un phénomène merveilleux se produit, ils l'attribuent invariablement, soit à une éruption de forces surnaturelles latentes, soit à un état spécial de l'âme humaine qui agirait et se manifesterait hors des limites de son propre corps. Les savants catholiques ne s'inscrivent pas d'une manière absolue contre la possibilité de phénomènes insolites résultant, soit de causes naturelles jusqu'alors inobservées, soit d'un état particulier de l'âme humaine; mais ils font sur ces deux points des réserves capitales. Ils remarquent fort à propos que, si un phénomène extraordinaire est produit par des causes purement physiques, il n'y a pas lieu d'y chercher une intention, une direction, qui soit l'empreinte voulue d'une intelligence: il se présente avec l'inflexibilité, l'impersonnalité d'un effet tout matériel. Au sujet de l'homme, ils ne permettent pas qu'on révoque en doute l'union substantielle de l'âme et du corps; sans nier *a priori* la possibilité d'une action de l'âme en dehors des organes corporels, ils soutiennent que cette action ne saurait

être qu'exceptionnelle et transitoire, puisque l'état habituel de l'âme y répugne; et ils ont de fortes raisons de penser que cette action directe de l'âme, telle que certains la dépeignent, n'est pas naturellement admissible.

Enfin les savants catholiques ne sauraient aucunement souscrire à cette thèse du matérialisme, que tous les faits extraordinaires, groupés sous le nom de merveilleux, soient susceptibles de rentrer dans l'ordre des causes naturelles. Ils prouvent, avec des arguments décisifs, qu'un grand nombre de ces faits dépassent de tout en tout le mode d'activité, la somme d'énergie des différents agents que contient la nature: et ils font appel à la science pour corroborer leurs dires. Que la science parte des principes qui lui sont propres, qu'elle reste sur son terrain, qu'elle mette en avant des résultats acquis et non des hypothèses gratuites et hasardeuses, bien loin de fournir aucune abjection à la possibilité des faits surnaturels, elle en confirmera l'existence par un procédé de démonstration indirect et néanmoins péremptoire.

II

La science, nous ne saurions trop le répéter, a son rôle à jouer, fort honorable, dans l'étude et le classement des faits merveilleux. Elle fixe le cadre dans lequel se déploie la causalité des agents dynamiques, physiques, physiologiques, et par là même elle nous amène à reconnaître le caractère préternaturel de bien des faits qui manifestement excèdent la sphère d'activité de ces agents.

Mais ces faits, ainsi placés hors du cadre des effets purement physiques, à qui les rapporter? A l'action des esprits? Mais de quels esprits? L'âme humaine n'est-elle pas un esprit? Dieu lui aussi est esprit. Comment démêler jusqu'où s'étend l'influence de ces divers agents spirituels, l'âme humaine, les esprits proprement dits, et Dieu? Ces questions sont du ressort de la philosophie: et, disons-le tout de suite, nous ne croyons pas qu'on puisse en trouver utilement la solution en dehors de la philosophie traditionnelle de l'Église, ébauchée

par saint Augustin, portée par saint Thomas d'Aquin à son *summum* de clarté et d'évidence.

Saint Thomas enseigne que tout esprit est doué d'un pouvoir d'influencer et de mettre en mouvement les éléments matériels. Mais il déclare que, dans l'âme humaine, ce pouvoir relativement faible, est absorbé et épuisé par l'acte substantiel qu'elle exerce en vivifiant le corps qui lui est conjoint. Il ne lui reconnaît donc aucune puissance directe sur les corps étrangers; elle n'a pas cette puissance, étant unie à son corps: elle ne l'a pas davantage, même séparée de lui. On ne saurait être plus affirmatif sur cette question. Les êtres ne peuvent agir que conformément à leur nature: la nature de l'âme étant d'être unie à un corps, son opération extérieure est liée aux organes sensibles (1).

Les purs esprits ont une modalité d'action toute différente. Leur vertu active, n'étant pas attachée à un corps déterminé, peut se répandre sur une série plus ou moins étendue d'objets corporels. Ils ont la faculté, par la simple énergie opératrice de leur volonté, de mettre en mouvement les éléments matériels, et par suite d'appliquer les agents naturels à leurs effets respectifs. Par la subtilité de leur nature, ils peuvent s'insinuer, non pas dans notre âme, mais dans les organes qui sont le siège de nos facultés sensitives, et y produire des impressions qui se répercutent dans l'intelligence et sollicitent la volonté (2).

Ces opérations-là sont normales et constantes, elles se développent sans bruit ni secousses, elles passent inaperçues. Les agents spirituels actionnent les rouages du monde; par leur secrète influence sur le cerveau, ils nous suggèrent des pensées et des sentiments: rien là que de naturel. Mais parfois ils tirent des causes naturelles certains effets insolites qui nous frappent par leur soudaineté: ou bien ils stimulent fortement le cerveau, ils y excitent des visions et des transports: voilà proprement du merveilleux.

Mais ceci n'est qu'un merveilleux relatif. Il est un merveilleux plus transcendant, provenant d'une opération propre-

(1) *Summa theol.*, I, q. 117, art. 3, 4.

(2) *Summa theol.*, I, q. 110, art. 3.

ment divine. Comment et à quels signes le reconnaître, pour le discerner de ce merveilleux qui relève de l'action des esprits?

L'action de Dieu est créatrice et vivifiante; l'action des esprits ne l'est pas. Elle ne va qu'à utiliser les agents naturels et à tirer de leurs propriétés des effets surprenants : ainsi elle fera éclore des germes, les développera très rapidement; elle ramènera l'équilibre dans les forces physiques du corps humain. Mais elle ne saurait produire la vie, ni la rendre, ni même la restaurer par une infusion proprement vitale.

L'action de Dieu atteint jusqu'au fond de l'âme, pour l'illuminer et la mettre en mouvement. L'action des esprits s'arrête aux frontières du corps et de l'âme; elle n'ébranle que l'imagination et la sensibilité.

Nous nous contentons d'indiquer ici ces principes d'après lesquels se trace la ligne de démarcation entre l'action des esprits et l'action de Dieu; plus tard nous leur donnerons tous les développements qui sont de nature à éclairer notre sujet.

L'Église nous enseigne qu'il y a de bons et de mauvais esprits, des anges et des démons; et cet enseignement est en parfaite harmonie avec les traditions du genre humain tout entier. L'action des bons anges est toujours subordonnée à l'action de Dieu qui les prend pour ses instruments, et revêt leurs opérations d'un éclat d'autorité caractéristique; de là vient que le merveilleux angélique rentre sous le merveilleux divin dont il est une dépendance (1). L'action des mauvais esprits ou démons se produit au contraire, en dehors de la volonté bienfaisante de Dieu, et en irréductible opposition avec elle : par suite, le merveilleux, qui peut en résulter, demande à être distingué du merveilleux divin, comme on distingue deux termes qui forment un contraste absolu l'un avec l'autre.

Arrêtons-nous donc à ces deux termes : merveilleux divin, d'un côté; de l'autre, merveilleux démoniaque.

(1) Nous aurons soin de distinguer, autant que possible, dans notre travail, ce qui vient directement de Dieu, et ce qui vient de lui grâce à l'opération des anges.

III

Nous avons été à même de constater, chez des chrétiens, un état d'âme périlleux et regrettable. Ils se déclarent les enfants soumis de l'Église; mais ils sont comme sourdement portés à reléguer plusieurs objets de la foi dans le domaine des abstractions, ils ont peine à les reconnaître dans les réalités concrètes. Ainsi ils croient que les anges existent, que les démons existent, que les uns et les autres peuvent intervenir dans l'ordre des choses humaines; mais ils admettent très difficilement que cette ingérence soit établie sur des faits nombreux et probants. Ils s'inclinent devant le miracle qui ressort des pages de la Bible et de l'Évangile; ils ne veulent pas nier la réalité des interventions et même des épiphanies angéliques, clairement attestées par la sainte Écriture; mais les phénomènes compris sous le nom de merveilleux, surtout au point de vue démoniaque, les trouve presque incrédules.

Nous estimons pourtant que ces phénomènes sont appuyés manifestement par l'autorité des Écritures, et qu'ils y sont signalés de telle manière que l'on est en droit de conclure qu'ils ont existé à toutes les époques de l'histoire.

Un curieux passage de l'*Exode* (VII) nous montre le merveilleux divin aux prises, en la personne de Moïse et d'Aaron avec le merveilleux démoniaque représenté par les enchanteurs de l'Égypte. La verge d'Aaron, transformée en couleuvre, dévore les baguettes des magiciens changées en serpents. Ces hommes réussissent, comme Aaron lui-même, à changer en sang l'eau du fleuve, et à susciter des légions de grenouilles. Mais ils ne peuvent imiter le thaumaturge hébreu, quand il enlève la poussière du sol en nuées de moucheron.

Ces phénomènes de la part des enchanteurs étaient-ils une pure illusion des yeux? En ce qui concerne les serpents et les grenouilles, consistaient-ils en une substitution prestigieuse? Saint Thomas estime qu'il y eut une réelle production d'animaux, grâce, dit-il, à des germes subtilement recueillis et rapidement développés. On ne saurait nier non plus que

l'eau du fleuve ait pris effectivement la teinte du sang. En un mot, le grand docteur affirme la réalité objective du prodige (1).

Cet épisode donne à entendre que les magiciens du paganisme opéraient réellement des choses prodigieuses. On ne saurait expliquer purement par d'habiles jongleries tous les phénomènes étranges qui se produisaient, au dire des historiens profanes, dans l'intérieur des temples des faux dieux ou dans les cérémonies en leur honneur.

Transportons-nous aux temps évangéliques. Notre-Seigneur au désert est tenté par le diable, comme Ève le fut au Paradis terrestre. La réalité physique de ces apparitions ne paraît pas niable : tous les auteurs, dit Maldonat, conviennent que l'esprit mauvais s'est présenté devant le Sauveur sous une forme corporelle. Théologiquement on ne peut soutenir que le Fils de Dieu ait été le jouet d'une hallucination. Cette apparition de Satan rend croyables les traits innombrables du même genre qui sont racontés dans la vie des saints (2).

Après la Pentecôte, nous voyons le merveilleux divin couvrir de ses touffes luxuriantes le berceau de l'Église. Le Saint-Esprit répand sur les premiers fidèles une inépuisable variété de charismes, pouvoir thaumaturgique, inspiration prophétique, don des langues. Saint Paul affirme très haut la provenance surnaturelle de ces phénomènes. (I *Cor.*, XII, XIII XIV.) Au témoignage de saint Justin et de saint Irénée, ils étaient encore en pleine floraison aux deuxième et troisième siècles de l'ère chrétienne.

Tandis que ces dons célestes pénétraient et irradiaient les âmes, le merveilleux démoniaque s'évanouissait comme une ombre impure (3). Les apologistes tiraient du mutisme des oracles, des aveux arrachés aux démons par la bouche des possédés, autant d'arguments irréfutables pour démontrer la fausseté et la vanité du paganisme.

Le paganisme disparut en tant que religion officielle; mais

(1) *Summa theol.*, I. q. 104. art. 4.

(2) Voir notre opuscule : *La réalité des apparitions démoniaques*, publié chez Téqui.

(3) Simon le Magicien tente de surprendre saint Pierre; le mage Ellmas veut tenir tête à saint Paul. Tous deux sont confondus. (*Act.*, VIII, XIII.)

Le culte sacrilège des démons continua à s'exercer en secret. Depuis longtemps déjà il s'était concentré dans la *gnose*, on doctrine secrète comportant certaines opérations magiques, dont la connaissance était réservée à des initiés. C'est là ce *mystère d'iniquité*, dont saint Paul voyait s'étendre les trames obscures. (II *The.*, II, 7.) Il n'entre pas dans notre sujet de montrer comment cette gnose, contenant l'essence du paganisme, s'infiltra sous divers noms le long des âges, parallèlement au développement du royaume de Dieu. Il nous suffira d'établir que le mystère d'iniquité, après avoir cheminé sous terre, fera irruption au grand jour sur la fin des temps. Ce déchainement du mal amènera, pour l'Église de Jésus-Christ, une formidable crise dont le paroxysme sera le règne de l'Antéchrist.

Un chrétien ne saurait révoquer en doute la future éclosion de cette crise, dénoncée par des textes d'une irrécusable clarté. « Il surgira, dit Notre-Seigneur, de faux Christs et de faux prophètes, qui feront de grands signes et des prodiges, en sorte que les élus eux-mêmes, s'il est possible, seront induits en erreur. » (*Matth.*, XIV, 24.) Saint Paul à son tour nous déclare, en parlant de l'Antéchrist, « que sa venue s'effectuera par l'opération de Satan, dans un éclat de toute sorte de signes et de prodiges menteurs, et en toute séduction d'iniquité pour ceux qui périssent ». (II *The.*, II, 8.)

Voilà en quels termes le merveilleux démoniaque nous est dépeint comme devant éclater à la fin des temps. Saint Paul appelle les prodiges, qui seront opérés par l'Antéchrist, des prodiges *menteurs*. Seraient-ils donc une pure illusion sans réalité? Ce n'est pas là, certainement, le sens de l'expression apostolique. Ces prodiges auront une incontestable réalité, ils dépasseront manifestement le pouvoir de l'homme; mais ils seront menteurs à un double titre, parce qu'ils appuieront des enseignements de mensonge, parce qu'ils viseront vainement à contrefaire les miracles divins: par suite un œil exercé reconnaîtra en eux un élément d'illusion et de satanique fourberie. Saint Thomas enseigne expressément que les démons, impuissants à faire de vrais miracles, peuvent néanmoins opérer des phénomènes « qui dépassent les facultés et la

compréhension des hommes », et que ces phénomènes sont « des réalités vraies, *veræ res* (1) ».

N'hésitons donc pas à admettre un merveilleux démoniaque réel, non fictif. Assurément il est puéril de voir le diable de prime abord en tout phénomène qui nous surprend et nous éblouit. Il y a lieu de suspendre son jugement en présence de certains faits déconcertants, qui tiennent par un côté au domaine physique ou physiologique. Mais, s'il y a un écueil à tout classer sous la note démoniaque, il y en a un autre à écarter à tout prix, sauf à forger d'in vraisemblables hypothèses, l'intervention de l'esprit mauvais.

Cette intervention dans l'ordre des choses humaines, est de tous les temps et de tous les lieux, parce que la téméraire curiosité de l'homme est toujours et partout la même. C'est elle qui lie partie avec le démon, soit, ce qui est plus rare, par un appel direct à son ingérence, soit, ce qui est plus fréquent, par la pratique de *vaines observances*. Il suffit, on l'oublie trop, de demander avec une intention superstitieuse, à une cause naturelle ce qu'elle ne comporte pas, pour que le démon se glisse par cette porte qui lui est imprudemment ouverte, et produise des effets troublants, dont le contre-coup se fait sentir à l'âme de l'expérimentateur.

Remarquons-le d'ailleurs, l'intervention démoniaque n'exclut pas toute supercherie chez les personnes adonnées à des pratiques répréhensibles. Là où cette intervention vient à leur manquer, et elle manque parfois capricieusement, elles sont tentées d'y suppléer par l'imposture et l'équivoque; et elles succombent presque fatalement à la tentation. C'est ainsi que les magiciens du paganisme étaient plus ou moins des jongleurs; que les oracles des faux dieux présentaient un mélange de conjectures audacieuses et d'impudents mensonges. Dans le merveilleux démoniaque, il y a toujours une part à faire soit aux duperies de l'esprit mauvais, soit aux supercheries de ses instruments. Mais, cette part faite, il reste bien des phénomènes, dont on ne saurait nier la réalité, et qui dépassent la portée de l'homme et des agents matériels.

(1) *Summa theol.*, 1^o q., 104, art. 4.

III

Ces quelques notions, que nous espérons plus tard mettre en pleine lumière, déterminent le sens général de notre travail. Son objet direct est le merveilleux divin. L'étudiant en lui-même, et dans ses principales manifestations, nous le montrons qui se dégage, avec des traits irrécusables, avec une transcendante majesté, avec une souveraine puissance opératrice, de cet amas de faits incohérents et confus qui résultent de l'action démoniaque plus ou moins mêlée à l'action humaine. Mis en regards des phénomènes vraiment divins, le merveilleux démoniaque ne peut soutenir la comparaison; il se classe comme de lui-même par voie de contraste, et ses caractères sont faciles à tracer. Le discernement est plus délicat, où il confine aux agissements humains : là, bien souvent, il faut s'arrêter à des probabilités, à des conjectures; mais, en ces cas douteux, le divin est hors de cause, il n'est question que de la compénétration plus ou moins accentuée du diabolique et du naturel.

Notre travail débute par des considérations générales sur la mystique. Elle est le terrain spécial, sur lequel germe et s'épanouit le merveilleux. L'état mystique emporte une prise de possession sensible de l'âme humaine par Dieu, qui y manifeste sa présence et y fait éclater de surprenants phénomènes. Cette vue de l'état mystique nous amène à considérer et à analyser d'autres états, dans lesquels l'âme se prête à être comme investie par les puissances mauvaises, par exemple dans l'occultisme et le spiritisme, ou bien se laisse capter par une volonté étrangère, ce qui se voit dans le magnétisme et l'hypnotisme. Ce sont là des questions actuelles, palpitantes, dont l'âme est le sujet, qui s'agitent dans la sphère du merveilleux ou tout au moins qui y confinent, qui demandent à être traitées dans leurs grandes lignes, avant toute analyse spéciale des phénomènes.

Ces phénomènes, nous les étudions logiquement, par groupes distincts, en allant des plus intérieurs aux plus extérieurs.

1^{er} Groupe : les phénomènes proprement intellectuels, les révélations d'abord, puis les prophéties ;

2^e Groupe : les phénomènes qu'on peut appeler affectifs, tels que l'extase et différentes opérations divines qui s'y rattachent ;

3^e Groupe : les phénomènes partiellement extérieurs, comme les apparitions, qui se présentent soit à l'intelligence, ce qui est rare, soit, ce qui est plus fréquent, à l'imagination, soit aux sens corporels ;

4^e Groupe : les phénomènes, tout extérieurs et entièrement vérifiables, comme les miracles.

Notre méthode est invariablement de prendre le phénomène divin, d'en déterminer la nature et les caractères : c'est lui qui nous fournit une pierre de touche pour discerner le phénomène démoniaque ou purement humain.

Dom Bernard MARÉCHAUX.



SENSIBILITÉ A LA LUMIÈRE NOIRE

Je vous envoie une relation reçue d'un correspondant du collège des Lazaristes à Beyrouth. Le fait me semble non seulement digne d'intérêt, mais nouveau.

Voici la partie de cette relation relative à un cas de sourcier :

« Nous avons actuellement, aux environs d'Antonia, un cas très singulier. Le Kesroan, la province du Liban où se trouve Antonia, est excessivement pauvre en eau, et le grand objectif de quiconque a une propriété, c'est d'en trouver un filet, si mince soit-il. De là, de tous côtés, des sources artificielles d'un genre vraiment local. Plusieurs Européens, entre autres deux abbés, ont parcouru le pays, désignant des endroits où l'on pouvait faire des travaux. Actuellement, il se trouve dans un village, à deux heures d'ici, une jeune fille de quatorze ans qui a la faculté de *voir* l'eau sous terre, même à une très grande profondeur; elle indique la profondeur à laquelle il faut atteindre, et la quantité d'eau que l'on trouvera, surtout quand cette eau est courante.

« Cette jeune fille est venue au collège; nous avons essayé tous les moyens de la tromper, mais sans résultat. Voici comment elle procède :

« Il faut qu'il y ait du soleil et même que le soleil donne sur l'endroit où l'on veut faire les recherches. Elle commence par se couvrir la tête d'un voile noir ordinaire et regarde dans la direction du soleil, puis à terre. Au bout de quelques instants, elle vous dit s'il y a de l'eau, l'endroit précis où elle se trouve, s'il y en a peu ou beaucoup.

« Voici différentes expériences qui ont été faites : le dessus du réfectoire du collège peut avoir de 50 à 60 mètres de longueur; il est couvert d'une terrasse de même longueur et très

épaisse. On avait placé dans le réfectoire, à différents endroits, des cuvettes d'eau. La jeune fille a dit juste le nombre des récipients et désigné les endroits où ils se trouvaient. Elle a été ensuite menée sur les canalisations des eaux du collège. Les conduites ne sont pas apparentes, seul le Frère qui les a placées les connaît. La jeune fille les a parfaitement indiquées, ainsi que leur direction. Amenée à son insu sur une citerne, elle nous a indiqué la quantité d'eau qui s'y trouvait. Chose curieuse, le verre et les métaux sont opaques pour elles, tandis que la roche, la terre lui paraissent aussi limpides que du cristal.

« Nous lui avons demandé depuis quand elle jouissait ainsi de cette faculté; elle nous a répondu que c'était depuis trois ans, mais qu'elle n'avait pas osé en parler de peur de passer pour sorcière. J'attends le résultat d'une entreprise commencée sur ses indications dans son village, Ayeltoun. Elle a prétendu qu'à 50 mètres de profondeur on trouverait un fleuve. C'est possible. Le fleuve du Chiën (Lycus), qui sort d'une caverne à trois quarts d'heure d'ici, d'après les explorateurs, doit suivre cette direction. »

(*Cosmos.*)

S. B. G.,
professeur de sciences.

QUELQUES RÉFLEXIONS

AU SUJET DU GRAND MONARQUE

Dans la *Revue de l'Invisible* du mois de Janvier, M. de Loubens terminait son article sur la prophétie d'Holzhauser par ces mots qui, selon nous, caractérisent absolument celles inspirées par l'Esprit-Saint : « Ces témoignages mystérieux, leurs sacrées de l'au-delà, annoncent le Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. »

Aussi nous semble-t-il téméraire de vouloir les expliquer en ce qui concerne les événements futurs. Le voile mystique qui les enveloppe n'est pas présenté comme un problème à résoudre. Ces « leurs sacrées » sont données aux peuples comme un avertissement, une exhortation à la réforme des mœurs. Quand l'événement accompli en dissipe l'obscurité, c'est pour nous un enseignement suprême, montrant aux incroyants, dans les grandes vicissitudes de l'humanité, les prévisions éternelles de Dieu.

L'Apocalypse est la plus authentique, la plus complète, le plus sûrement inspirée des prophéties datant de l'ère catholique. Celles qui nous sont données de temps à autre, en semblent un pâle reflet, destiné à nous réveiller de notre assoupissement. Trop souvent aussi, dans nos temps modernes, en apparaissent de coupables contrefaçons, dont les auteurs ne sont pas toujours des faussaires se jouant de la crédulité publique ; ce sont parfois de pauvres êtres s'abusant eux-mêmes les premiers, prenant pour des révélations divines les illusions de leurs sens, les fantômes de leur imagination, ou les prodiges déconcertants d'une science encore imparfaitement connue de leur orgueilleuse crédulité.

Les magnifiques découvertes scientifiques accumulées dans le dix-neuvième siècle, et surtout dans sa dernière moitié, étaient bien faites pour exciter ces vertiges de l'orgueil. Au lieu d'augmenter leur reconnaissance et leur amour pour « Celui qui a donné une telle puissance aux hommes », cela a déchainé leur ingratitude. Dès le commencement, Dieu avait assujéti la terre à la race d'Adam. Elle devait par son labour conquérir son domaine. Aujourd'hui qu'elle arrive à décupler sa puissance en y soumettant des forces longtemps insoupçonnées, elle nie le Créateur et du haut de son intelligence finie, prétend abolir l'Intelligence infinie dont elle émane, détruire toute religion, toute idée de Dieu et les remplacer par le culte de la matière, celui de la bête humaine et du veau d'or.

Aussi ce qui dans l'Apocalypse concerne le cinquième sceau et est développé dans le treizième chapitre, s'applique d'une façon saisissante au temps présent dans ses grandes lignes, embrassant l'universalité des peuples. C'est pour tous que saint Jean écrivait et qu'il a dit, comme le rappelle fort justement M. Lainé : « Heureux celui qui *lit* et qui *écoute* les paroles de cette prophétie, qui *garde* les choses qui y sont écrites. »

Mais s'il est bon de les méditer, il n'est nullement question de les interpréter. C'est là que commence le danger. On particularise, on rapetisse, on applique à un seul pays ce qui a été prédit pour tous, et on y découvre, de très bonne foi, un sens restreint plus ou moins forcé.

Ainsi en est-il de ce *grand monarque* sur lequel on a fait jusqu'ici tant de suppositions diverses.

« Il viendra sur les nuées » comme Notre-Seigneur au dernier jour. « Ou sur un cheval blanc », mais toujours dans le ciel. C'est bien d'un souverain temporel qu'il s'agit, puisqu'il est question de royaume et de couronne, comme les juifs interprétaient en leur temps le royaume du Christ. De ces blancheurs des nuées et du cheval, du lin blanc dont sont vêtus ceux qui combattent pour lui, montés sur des chevaux blancs, M. Lainé, s'inspirant plus en cela des prophéties secondaires et modernes que de l'Apocalypse, conclut,

un peu arbitrairement il nous semble, qu'il s'agit du retour des lis, du drapeau blanc et des Bourbons: bien plus, de la descendance de Louis XVI!

Cependant les lis, les vêtements blancs sont dans tout l'Évangile, l'emblème de la pureté, et non l'apanage exclusif d'une race, bien qu'il lui ait été parfaitement loisible de choisir le blanc pour son drapeau et de faire figurer les lis dans ses armoiries.

« C'est le fidèle et le véritable », dit le texte sacré. En nous abstenant des sous-entendus, et prenant les mots dans leur sens littéral, *fidèle* signifie que le grand monarque n'aura jamais eu d'autre foi que la foi catholique; *véritable*, que la vérité de l'Évangile sortira seule de sa bouche et qu'il n'aura jamais propagé l'erreur, le mensonge ou l'hérésie.

Le sang dont est teinte sa robe n'est-il pas bientôt plutôt : « celui répandu pour le salut du monde » que le sang de l'infortuné Louis XVI? « Il porte un nom que personne ne connaît; il a vécu ignoré du monde. » Or tous ceux qui, à tort ou à raison, ont prétendu être Louis XVII ou sa descendance, ont toujours été connus, en France et ailleurs, sous un nom quelconque, et ont toujours réclamé hautement l'état civil du fils de Louis XVI, ce qui suffirait pour les mettre hors de cause.

M^{lle} Couesdon et son ange Gabriel, qu'on nous pardonnera de citer ici, serraient de plus près le texte, en annonçant leur grand monarque comme vivant inconnu dans les régions septentrionales et devant apparaître subitement au moment fixé dans les décrets éternels.

Nous n'avons certainement pas la prétention d'expliquer les mystérieuses révélations des prophéties. Les observations que nous présentons sur une interprétation qui nous paraît erronée, tout en émanant, croyons-nous, d'une personne infiniment plus compétente que nous en ces matières, nous en montrent assez le danger. Nous n'avons voulu qu'attirer sur des vues trop particulières l'attention des lecteurs de la Revue.

E. LE NORMANT DES VARANNES.

LES ANGES DANS L'UNIVERS

XI. — Les facultés et les puissances de l'homme reproduites dans l'ange.

« Les extrêmes se touchent. »

Nous venons d'étudier la vie intellectuelle de l'ange. L'ange n'a point de corps. L'essence angélique est sa spiritualité, base de son opération, de sa nature d'ange. A l'inverse des corps, mais aussi bien qu'eux impénétrable, l'esprit pur est absolument simple et entièrement dégagé de toute alliance matérielle ou corporalité quelconque. Exempts dès lors des lois qui régissent notre monde les anges échappent au temps comme à l'espace. Leur présence parmi nous s'effectue sans rien déranger parce qu'ils pénètrent la matière. Ils sont présents par un même acte à tous les corps que peut atteindre leur force en vertu de cet acte ; circonstance que complète la rapidité de leurs mouvements. Les anges se meuvent et sont présents au ciel de la même manière que sur la terre, bien que là, pas autrement qu'ici ; deux anges ne puissent ni se traverser, ni être présents l'un dans l'autre ! Enfin innascibles comme immortels ces esprits célestes sont chacun d'une espèce à part, constituant des formes pures.

On le sent, plusieurs de ces données demandent à être approfondies. C'est ce qu'il reste à faire.

Il importe, en premier lieu, de bien connaître *l'acte angélique*, acte dans lequel consiste la puissance et la force des anges : leur aptitude à régner dans l'univers, à gérer les œuvres du Tout-Puissant, à guider les créatures dans les voies de la divine Providence, à les mener vers Dieu qui, Auteur de toutes choses, en est aussi la fin suprême.

Ici encore nous aurons recours à la nature humaine comme terme de la comparaison explicative, et nous ne trouverons pas inconvenant pour une question aussi digne de nous appuyer un peu sur la nature des animaux qui ont place dans notre vie quotidienne ; nous souvenant qu'un saint François de Sales a bien dit que les anges sont préposés aux hommes comme ceux-ci le sont aux bêtes. — Certes il avait raison l'aimable saint, pour qui l'âme est philothée, lui qui était si habile dans son talent de mettre les choses en parallèle, pour rendre plausibles les unes au moyen des autres et faire rimer les ouvrages du bon Dieu avec tant de gracieuse dilection. C'est que, voyez-vous, le temple de la création a des gradins menant au Saint des Saints où réside le Créateur ; et ces gradins ne sont autres que les règnes de la nature et de la surnature. — Eh bien ! s'il est vrai que les plantes contiennent en leur sève et leurs tissus des substances minérales et que certains insectes et reptiles empruntent la teinte des végétaux qui leur fournissent le bien-être de la vie, l'homme à son tour est, dans ses habitudes le type de bien des animaux. — Pourquoi alors les anges n'auraient-ils pas en eux ce qu'a l'esprit humain !

En nous appuyant, par manière de distinction, sur la vitalité des bêtes, essayons donc, à l'aide des facultés de l'homme, de nous rendre compte de celles de l'ange, sans oublier toutefois que les anges se présentent désormais à nous comme des êtres glorifiés, jouissant de la vision intuitive et de tout ce que le souverain Bien offre à leur contemplation. Ils ne se sont jamais trouvé comme l'animal à l'état de nature. Ils ont dépassé l'état de grâce que l'homme risque à chaque instant de perdre ; et outre que notre nature est de beaucoup inférieure à la leur, nous n'apercevons ici-bas dans des créatures imparfaitement connues qu'un faible reflet des choses divines ; tandis qu'eux ils voient toutes choses en Dieu connu aussi parfaitement que possible !

*
* *

Une faculté est une puissance, un des côtés de la puissance d'agir.

Quiconque possède le sens de la vue qui est la perception des objets au moyen de l'œil, a la faculté de voir : un aveugle n'a pas la faculté de voir.

Il importe de noter, — pour ne pas changer d'exemple, — que ce n'est ni l'organe, ni le sens de la vue, mais que c'est l'homme qui voit. Dès lors comme l'homme n'est premièrement homme que par son âme qui est la forme du corps et par conséquent aussi celle de l'œil, ce n'est pas tant le sens corporel que l'âme elle-même qui perçoit les objets par la vue. Cependant la faculté de voir et toutes les autres facultés qui concourent avec celle-ci à nos fonctions de relation proprement dites, telles que les partagent avec nous les animaux, peuvent être appelées *facultés corporelles* pour les distinguer d'autres facultés dont il va être question et qui sont à proprement parler les *facultés de l'âme*, facultés que l'homme seul partage avec les anges.

Ce n'est pas tant le sens corporel, disons-nous, que la forme du corps qui perçoit les objets par la vue. Il s'ensuit que la vue sera autre chez l'animal, autre chez l'homme dont l'âme est infiniment plus parfaite et autre chez l'ange qui est une forme pure. Affaire de gradation. — Votre miroir reçoit l'image des objets sans aucune sensation ! Votre cheval les *regarde* instinctivement et se cabrera pour un soliveau. Vous, vous les *considérez* en les raisonnant ; aussi produisent-ils en vous des sentiments adéquats à leur valeur. Votre ange gardien les *saisit* directement par l'esprit. On ne peut pas dire qu'il les voit ou les regarde, mais plutôt qu'il les pénètre immédiatement et les connaît d'une science certaine et parfaite.

L'homme possède éminemment les facultés de l'animal : l'ange possède éminemment les facultés de l'homme.

L'homme, eu égard aux facultés comme aux autres circonstances de l'être, occupe le milieu entre la brute et l'esprit céleste, mais approche beaucoup plus de l'ange que l'animal n'approche de lui. Jugez-en.

Les animaux ont comme nous des *sens corporels*, la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, le tact, qui aboutissent au sens commun du cerveau, d'où ils sont transmis à tout le corps par le

système nerveux. Les sens mettent ainsi l'animal en relation avec des choses au milieu desquelles il existe et surtout avec l'homme qui est le but de son existence.

Tandis que dans l'homme ces mêmes sens, humbles serviteurs de l'âme, ont pour mission de représenter aux puissances de l'âme, les objets des actes que l'homme posera pour la gloire de Dieu, les sens de l'animal se bornent à le faire se mouvoir dans l'intérêt de l'homme.

L'ange se passe des sens. Il voit, entend, sent, goûte et touche directement par l'esprit.

L'imagination est le laboratoire des images communiquées par les sens. *La mémoire* est la clef de ce laboratoire. — Ni ce laboratoire ni cette clef ne sont du domaine de la raison ; la preuve, c'est que les fous et les rêveurs nocturnes conservent l'une et l'autre ; ils s'en servent mal, voilà tout. Il est donc clair que ces deux puissances peuvent aussi bien appartenir aux animaux qu'à l'homme. Or comme elles ne peuvent se produire dans la matière qui n'a point de puissance, et qu'elles ne se produisent pas dans la raison, dans l'âme qui est immatérielle, on peut croire qu'elles sont produites, par une sorte de correspondance virtuelle qu'établirait l'opération qui unit la substance formatrice à la substance corporelle. Laquelle correspondance serait d'autant plus imparfaite que la substance formatrice est plus inhérente à la substance corporelle, et dès lors plus confondue avec elle. Ce qui expliquerait pourquoi les animaux inférieurs n'ont point d'imagination et pourquoi les plus rudimentaires n'ont pas même de mémoire.

Si cette hypothèse est valable, les anges ne possèdent ni l'imagination, ni la mémoire, pas même au degré supérieur dont l'homme est privilégié, parce qu'ils sont des formes pures. Au reste les anges n'ont besoin ni de l'une ni de l'autre. L'imagination leur est inutile attendu qu'ils perçoivent en Dieu les images de toutes choses possibles, images qui s'offrent à eux comme d'elles-mêmes constamment. Ils n'ont besoin d'aucune mémoire. D'aucune, disons-nous ; car il y en a deux sortes : celle des images que nous partageons avec les animaux supérieurs ; celle des idées fournies par l'intelligence et que les animaux ne partagent pas avec nous. Nous expli-

querons ailleurs comme quoi les idées des anges leur sont innées, contrairement à celles de l'homme qui lui sont communiquées. Les anges n'ont pas à se souvenir de leurs idées parce qu'ils ne sauraient les oublier. Ils ne sauraient rien oublier parce qu'ils voient la divine Essence en qui rien n'est passé, en qui tout est présent.

La *conscience* est une autre puissance que la mémoire et relève exclusivement de l'intelligence. Les animaux n'ont point de conscience. Ils n'ont besoin ni de la conscience *psychologique* grâce à laquelle nous nous rendons compte de notre existence sous tous ses rapports, et qui chez eux est à peu près compensée par l'instinct de conservation. Ils n'auraient que faire de la conscience *morale* qui est comme un juge siégeant au milieu de nous pour épier nos actions et déclarer bons ou mauvais nos actes humains : L'animal ne pratique ni le bien ni le mal ; ses opérations sont moralement indifférentes, il ne produit point d'acte.

En nous le juge de la conscience peut se tromper. Dans les anges il applaudit à tous leurs actes et ne se trompe jamais. Quant à cette autre conscience qui pour nous est psychologique et pour eux angélique, elle parvient dans ces esprits glorieux à sa plus haute perfection.

L'*intelligence* et la *volonté* sont exclusives à l'ange et à l'homme. L'homme est intelligent ; les anges sont des intelligences.

L'intelligence qui en l'homme saisit la vérité et recherche l'infini est remplacée pour les animaux par l'*instinct* qui les rive à une certaine routine plus ou moins large et proportionnée aux aptitudes de leur nature terre à terre.

La *volonté*, si nous considérons qu'elle n'est autre chose qu'un *appétit* et que l'appétit, au sens philosophique, est la *tendance des êtres à atteindre le but de leur existence*, nous admettrons que cet appétit dans la brute se réduise à la satisfaction des sens et puisse être appelé l'appétit *sensitif*. Tandis que dans les êtres raisonnables cette admirable faculté proportionnée à leur intelligence, n'a pas usurpé le nom d'appétit *intellectuel*, angélique ou humain : C'est la *volonté* ; c'est le désir du bonheur ; c'est l'amour du bien.



Quand un même principe, au cours de nos études, s'offre toujours à nous comme une source inépuisable de lumières, nous pouvons avouer, à coup sûr, que ce principe ne peut être que la base de tout ce qui nous intéresse. Ce principe le voici de nouveau :

Dieu a créé l'esprit à sa ressemblance et l'esprit dans l'homme est la forme du corps.

Dans le corps humain se trouve donc par communication et dans l'âme humaine par origine ce qui est en Dieu par essence.

Or en Dieu il y a trois personnes divines réellement distinctes, mais consubstantielles, et reliées en elles par leurs opérations connaturelles. En Dieu il y a des attributs virtuellement distincts les uns des autres et de l'essence divine, non réellement; c'est-à-dire que ces attributs ne se distinguent entre eux et de la divine essence que par leur vertu agissante du moins d'après notre manière de raisonner!

Eh bien, l'homme est orné de qualités comparables aux divins attributs, mais réellement distinctes, et l'acte humain imite le mystère de la sainte Trinité.

Partons du corps qui met l'âme en rapport avec le monde et la Révélation. Nous reviendrons au corps opérant sous l'impulsion de l'âme en raison des choses qu'il lui aura communiquées.

Tout aboutit aux facultés de l'âme et en retour tout en dérive. Or les facultés de l'âme sont l'intelligence qui reçoit et la volonté qui donne : l'intelligence recueille les images et les idées des choses. La volonté réalise les pensées issues des idées et des images. L'intelligence reçoit et contemple la vérité. La volonté procure le bien qu'elle recherche.

L'acte humain s'en suit; et cet acte humain est un mystère conforme au grand mystère de l'éternelle activité de Dieu.

Pour nous rendre compte de l'activité spirituelle et de ses ressorts intellectuels descendons au fond de notre être et voyons ce qui s'y passe. — Se présente à notre mémoire ce

que nous avons vu, entendu, ce qui, aussi loin que notre souvenir se porte, a été de nature à affecter nos sens de quelque manière. Nous revoyons comme dans un mirage fidèle les beautés de la nature qu'agrément un concert de vérités perçues jadis; échos immatériels du présent et d'autant plus sublimes, se joignant au festin de repas intellectuels que notre goût intérieur savoure encore. Oui, immatériels ces décors, ce spectacle, cette scène; car en effet ce sont, mieux que les choses elles-mêmes aperçues au dehors, leurs images natives et leurs idées quasi telles qu'elles furent de toute éternité dans la divine raison; avec cette différence que Dieu les eut avant les choses et que nous les avons d'après les choses. — Ces *images*, ce sont les aspects des êtres, et notre imagination en compose aisément d'autres êtres non existants, mais possibles; des êtres idéals tels que Dieu en conçoit sans pourtant les créer. Ces *idées*, ce sont les êtres surpris en leur nature, compris comme nous pouvons les comprendre; et notre âme se met à opérer pour produire, elle aussi : Et c'est là le mystère que voici :

Les images et les idées sont saisies par *l'intellect* (1), œil de l'âme, et livrées à l'intelligence, vue de l'âme. Relation qui suppose évidemment une filiation puisque la vue est toujours engendrée par l'œil. L'intellect engendre l'intelligence. L'intellect est donc le père de l'intelligence qui est sa fille. — Or en possession du bien de l'intellect, l'intelligence les raisonne; imitatrice de la divine Sagesse elle se les parle: elle les exprime en pensées, ces biens, ce trésors d'idées : C'est la parole de l'âme; c'est le verbe par qui tout sera fait. — L'intelligence ne fera rien d'elle-même: mais c'est par elle que tout sera fait comme tout a été fait par le Verbe : *Per ipsum omnia facta sunt mandavit et creata sunt.*

Cette radieuse intelligence, lumière de lumière, *lumen de lumine* née des clartés de l'intellect par une opération qui est ainsi l'initiale de la vie spirituelle dont l'achèvement est l'amour. L'amour ou la volonté, cette autre faculté procède

(1) Dans l'intelligence on est forcé de distinguer deux choses : l'intellect *agent* et l'intellect *possible* qui sont la même faculté considérée sous un double point de vue explicatif. Nous appellerons le premier simplement intellect et le second sera désigné par l'intelligence proprement dite.

donc de l'intellect et de l'intelligence à la fois : La volonté procède de l'intellect en raison des idées aimables qu'il procure ; et elle procède de l'intelligence par le mouvement affectueux de celle-ci changeant les idées en une pensée sans cesse renaissante qui demande réalisation sous mille formes diverses. Sans les pensées de l'intelligence, les idées de l'intellect ne seraient pas aimables : elles ne seraient que des fantômes qui se réduisent à rien. En retour, sans les idées de l'intellect, les pensées de l'intelligence seraient impossibles, et ce qui est impossible n'est point aimable, parce que cela ne peut être désiré. Si donc l'intellect et l'intelligence ne s'unissaient pour offrir à la volonté quelque chose d'aimable, la volonté n'aurait rien à aimer et ne saurait aimer ; et alors ce ne serait pas la volonté ; car la volonté est l'amour du bien.

Or de même que dans les choses divines rien ne se fait sans la coopération de l'Esprit d'amour — *et spiritus Dei ferretur super aquas* — de même dans les actes humains rien ne se produit sans le secours de la volonté. C'est elle qui se repose sur les pensées pour que les actions en éclosent.

Mais l'Esprit qui est amour est aussi l'Esprit de force, et la force de Dieu. Pareillement la volonté est la force de l'âme, et l'âme n'agit que par elle. Aussi mes actes ne sauraient être humains sans être volontaires : Je veux voir et je regarde ; je veux entendre et j'écoute ; je veux avancer et je marche ; et cela parce que j'aime à voir, à entendre, à avancer et à faire tout ce que je fais volontiers. C'est la volonté qui par amour d'un bien à obtenir pour en jouir, le désire et exécute ce que l'intelligence et l'intellect conçoivent et propose d'agréable.

Et puis l'âme, en animant le mécanisme corporel, embellit la nature humaine, la rapproche de la divine Vérité qui plaît tant à toute intelligence. Aussi l'homme attire-t-il tous les esprits célestes et il est aimé d'eux comme de Dieu. Pendant que le Créateur se réjouit de voir ses propres charmes reproduits dans les traits de sa créature de prédilection, les saints anges qui ont pour mission spéciale de protéger l'homme contre les maux qui le menacent, contemplant à leur tour ce visage si expressif, si éloquent dans ses contours et ses aspects infinis, tantôt riant ou triste jusqu'aux pleurs ; tan-

tôt séduisant, il rayonne la paix, ou menaçant, il fulgure le courroux. Et tour à tour on y lit la joie et les souffrances; car l'âme s'y reflète telle qu'elle est; et si toutes les âmes sont de la même espèce, du moins toutes elles varient en perfection morale autant que les visages du genre humain.

*
* *

Nous verrons que sous le rapport de l'intelligence, de la volonté, des facultés intellectuelles en un mot, des puissances spirituelles et des opérations de l'esprit les anges sont faits comme l'homme.

Le grand mystère passe des anges dans les archanges et les autres chœurs célestes jusqu'à la hiérarchie voisine de Dieu; exclusivement contemplatrice du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ayant l'éternité pour imiter l'adorable Trinité. Les intelligibles illuminent les intelligences, pour que celles-ci inculquent aux amours de trois ordres les lumières, les ardeurs et les vertus que réclame la prérogative d'être admis aux conseils de la divine Providence.

Alfred VAN MONS.

(A suivre.)

MAGNÉTISME ET HYPNOTISME

(Suite.)

Un matin, raconte l'abbé Schneider, M. Bernheim dit à une somnambule qu'il est absent, qu'il n'est pas venu et ne viendra pas de la journée. A son réveil, elle parle et agit sans s'occuper du docteur qui, pour elle, n'existe pas ; il lui parle, lui crie à l'oreille, elle n'entend rien et continue, impassible, à converser avec nous. Il se met en face d'elle, sur son chemin ; elle butte contre lui et ne se rend pas compte de l'obstacle. Sur la tête de cet obstacle on met un chapeau, et elle s'arrête, tout ébahie de voir un chapeau suspendu dans l'air. On lui affirme que M. Bernheim est là : « Vous vous moquez de moi, je pense, dit-elle ; d'ailleurs c'est aujourd'hui dimanche, il ne viendra pas. » Le docteur, brusquement, lui pousse une épingle vers les yeux ; elle ne fait pas un mouvement de paupières ; il lui enfonce l'épingle dans les narines, elle saigne et s'essuie indifféremment, et ne voit rien de ce que fait le médecin qui commence à retirer l'épingle. Un autre veut achever de l'extraire, alors elle pousse un cri, porte la main au siège de la douleur et s'écrie : « Oh ! monsieur, vous me faites mal. » Chose étonnante, par des interrogations ou insinuations indirectes, M. Bernheim, en parlant de lui à la troisième personne, obtient réponse et obéissance.

Il est plus facile encore de se rendre compte et raison des hallucinations chez les hypnotisés que chez les autres personnes. Chez ces dernières, sans doute, il faut pour cela prédispositions et circonstances opportunes. Chez les hypnotisés aussi, car beaucoup ne peuvent pas être hallucinés ; mais chez tous ceux qui peuvent être amenés au somnambulisme, il y a assoupissement des facultés maîtresses et prédominance

complète de l'imagination avec assujettissement complet aussi à l'hypnotiseur, qui peut tout sur le sujet et compte seul pour quelque chose ; alors l'imagination presque toute-puissante représente les choses absolument comme il les dit, et si l'hallucination continue encore après le réveil, on peut dire que le réveil n'est vraiment pas complet, le sujet est encore sous le charme, et quand le réveil devient réellement complet, l'hallucination disparaît, ordinairement peu à peu, parce qu'alors le sujet reprend peu à peu pleine possession de lui-même.

X. *Suggestions*. — Pour mieux les distinguer des hallucinations, nous entendons parler ici seulement de celles qui réclament de la part du sujet une action quelconque. Nous en avons distingué de trois sortes, mais celles qui ont lieu pendant l'épreuve même de l'hypnotisation peuvent se confondre avec l'assujettissement complet à l'hypnotiseur dont nous avons parlé à l'art. III, inutile d'y revenir. Il nous reste donc à parler des suggestions *immédiates* et des suggestions à *échéance*.

Assurément, il faut avouer qu'ici les fraudes doivent être très nombreuses : les sujets sont souvent des mystificateurs, et les savants assez souvent des dupes. Les premiers en effet se passent plus ou moins la fantaisie de flatter la manie hypnotique des savants, et de s'amuser à leurs dépens, en feignant de dormir quand ils ne dorment pas, ou bien pour se rendre agréables à leurs yeux, ou bien pour en tirer quelque avantage. Ce que ces savants eux-mêmes nous affirment des dispositions des hystériques, leurs clientes les plus ordinaires, à la dissimulation et au mensonge, justifierait au besoin cette persuasion. Mgr Méric fut témoin plusieurs fois des tours joués par ces malades à leur médecin. « Et, dit Mgr Méric, on est bien tenté de croire à la supercherie, surtout quand il s'agit de réaliser des suggestions à plusieurs jours ou à plusieurs mois d'intervalle ; il est certes permis, dans ce dernier cas, de se demander si le sujet était réellement endormi et si, après le départ de l'hypnotiseur, il n'a pas eu la pensée très sage de prendre note du jour et de l'heure où il

devait obéir à l'ordre reçu. » Cependant il n'est pas possible non plus de ne pas tenir compte des réflexions si pondérées de M. Bernheim : « Ce n'est pas à la légère, d'après une observation positive ou négative, qu'il faut prononcer un jugement. Je me rends cette justice que j'ai observé froidement, sans parti pris, sans enthousiasme. Mais quand après plusieurs centaines d'observations recueillies dans toutes les classes de la société, à l'hôpital, en ville, j'ai vu les phénomènes se produire constants, affectant un mode uniforme; quand je sais d'autre part que des hommes comme Charcot, Azam, Dumontpallier, Ch. Richet, Heidenhain, Berger, etc., ont observé des faits identiques ou analogues à ceux que j'ai observés, faut-il donc admettre que tous nos sujets se soient donné le mot pour nous mystifier, et que nous nous soyons laissé tromper tous par tous? Non seulement ce n'est pas vraisemblable, ce n'est même pas possible. » Donc, il y a eu mystification assez souvent, mais un certain nombre de faits doivent être véritables: Citons-en quelques-uns.

1° *Suggestions immédiates.* — « L'expérimentateur, écrit Mgr Méric, s'adresse devant nous à Rosa, la grande hypnotique de la Salpêtrière; elle est en somnambulisme, et il lui dit à haute voix : « Rosa, tu voleras les gants qui sont dans la poche de ce monsieur, tu les vois bien, ces gants? — Oh! par exemple, non, jamais je ne ferai cela! je ne suis pas une voleuse, vous le savez bien. (Remarquons qu'il y a souvent lutte de la conscience, quand la chose commandée semble contraire à l'honnêteté.) — Mais ils sont à moi, ces gants, il me les a pris. — Comment, ils sont à vous! Eh bien! s'ils sont à vous, vous pouvez les réclamer. — Mais non, je ne peux pas. — Vous pouvez bien les réclamer et mettre ce monsieur à la porte, on ne garde pas chez soi un voleur. — Je te dis que je le veux, tu les prendras, et tu me les apporteras. » Rosa frappe du pied, s'impatiente, mais pour empêcher la délibération et la résistance, l'expérimentateur la réveille brusquement. D'un air ennuyé elle va vers un meuble, en tire un album de photographies, puis, s'approchant du témoin désigné, elle lui dit en grimaçant un sourire : — « Voulez-vous

voir des photographies? — Je le veux bien. » Le témoin se penche vers l'album, et Rosa en profite pour s'emparer des gants, qu'elle va remettre au docteur, sans prendre aucune précaution pour n'être pas vue. Elle obéit à un ordre, fait une commission et ne croit plus commettre un vol.

Une autre fois, raconte le même auteur, il lui fallait prendre une épingle d'or, et au moment où elle s'en approchait assez gauchement, je lui dis avec autorité : « Vous avez envie de faire une mauvaise action, de voler cette épingle ; c'est très mal de voler ; vous pouvez, si vous voulez, résister à la tentation, éloignez-vous. » Elle me regarde d'un air étonné et attristé dans sa confusion : elle regagne sa place et tombe brusquement sur une chaise. « J'ai fait plusieurs fois, ajoute-t-il, dans d'autres circonstances et dans d'autres lieux cette même expérience, et j'ai toujours obtenu le même résultat : un ordre impérieux abolissait la suggestion, et l'hypnotisée résistait à la tentation. »

Voici un fait plus compliqué rapporté encore par Mgr Méric. M. de la Tourette met en somnambulisme Virginie, grande hystérique, facilement hypnotisable ; la conversation s'engage : « Quand vous serez réveillée... — Mais je ne dors pas. — Je le sais bien ; là n'est pas la question ; admettons que vous dormiez, eh bien ! quand vous serez réveillée, vous empoisonnerez M. Giraud. — Taisez-vous, si l'on nous entendait... — Il n'y a aucune crainte à avoir, nous sommes parfaitement seuls. (Cette simple affirmation suffit pour qu'elle n'entende et ne voie plus aucune des personnes présentes.) — Mais pourquoi voulez-vous que j'empoisonne M. Giraud ? Il ne m'a rien fait ; c'est un homme très aimable. — Je veux que vous l'empoisonniez. — Je ne l'empoisonnerai pas. Après tout, je ne suis pas une criminelle. — Cependant vous savez bien que c'est lui qui est cause de votre brouille avec M. Raimbaud, que vous aimiez beaucoup. — Allons donc ! — Je vous l'affirme. (Sa volonté faiblit de plus en plus, et elle déclare qu'elle est prête à exécuter l'ordre donné.) — Je n'ai pas de poison, dit-elle... Si je lui donnais un coup de couteau, ou si je lui tirais un coup de pistolet ? — Le pistolet fait trop de bruit ; voici un verre. (Je feins d'y verser de

la bière et d'y ajouter du poison.) Il s'agit maintenant de le faire absorber à M. Giraud, lorsque vous serez réveillée. En tout cas, quoi qu'il arrive, vous ne vous souviendrez nullement, si l'on vous interroge, que c'est moi qui vous ai engagée à empoisonner M. Giraud, même si on vous interrogeait en vous endormant à nouveau. — Bien Monsieur. » — Il la réveille en lui soufflant sur les yeux, et alors se déroule la scène suivante : Virginie, à peine éveillée, cause pendant quelque temps avec les différentes personnes présentes, puis, allant à M. Giraud, elle lui dit de l'air le plus dégagé : « Il fait tellement chaud que je meurs de soif, vous devez être comme moi, voulez-vous que nous buvions un verre de bière? — Mais, dit M. Giraud, je vous assure pour moi, que je n'ai pas soif. — Allons donc! Tout à l'heure on offrait de la bière, car voici un verre qui en est encore rempli; acceptez-le, je vous prie, de ma main, et faites-moi le plaisir d'en boire. » Et elle saisissait le verre où fictivement le docteur avait versé du poison. — « Merci, mademoiselle, je n'ai pas soif. — Craignez-vous donc que ce verre ne renferme du poison? Tenez, j'en bois moi-même. » — Elle fait semblant de boire, mais se garde bien d'en avaler une gorgée. M. Giraud, comme vaincu, se met à boire lentement, sans cesser de regarder Virginie, dont la figure a pâli singulièrement; et, quelques instants après, il ferme les yeux et se laisse rouler sur le plancher. « Ça y est, » dit-elle d'une façon presque imperceptible. On s'empresse auprès de M. Giraud qu'on emporte dans une pièce voisine, puis tous rentrent. Virginie est visiblement émue. « Quel malheur! disent les assistants. Pauvre garçon, mourir si jeune!... Mais qu'y avait-il donc dans cette bière? Qu'en pensez-vous, Mademoiselle? — Moi, rien! — D'ailleurs, messieurs, disent quelques-uns des assistants, voici bien à propos le juge d'instruction, qui est un de nos amis, nous allons le prier d'élucider cette affaire. » Le prétendu juge interroge plusieurs personnes dont on écrit les dépositions; puis vient le tour de Virginie : — « Mademoiselle, vous n'êtes assurément pour rien dans cette malheureuse affaire; mais n'avez-vous aucun soupçon? Ne croyez-vous pas, par exemple, qu'il y ait eu du poison dans le verre? — Assurément non, et la

preuve, c'est que j'ai bu moi-même la première et vous voyez que je n'en suis nullement incommodée. » Il fut impossible de lui arracher le moindre aveu ; et lorsqu'on lui demanda si elle soupçonnait quels pouvaient être les auteurs du crime présumé, elle répondit avec la même netteté qu'elle ignorait tout à fait non seulement qu'il y avait eu crime, mais encore quels en étaient les instigateurs, si tant est qu'il en existât. Toutefois elle était très surexcitée ; aussi M. de la Tourette jugea-t-il à propos de l'endormir immédiatement pour lui suggérer que cette scène, dont elle se souvenait parfaitement dans un nouveau somnambulisme, n'avait jamais existé. Cette personne, comme un automate, obéissait simplement à un ordre donné, sans croire peut-être commettre un crime, et sans prendre aucune précaution pour s'assurer le bénéfice de l'impunité.

2^o *Suggestions à échéance.* — M. de Rochas dit à Benoist : « Vous viendrez pendant trois jours ici, à cinq heures et demie, et quand vous entrerez dans ma chambre, vous croirez être mon fils Henri, et vous ne reviendrez Benoist qu'en sortant de ma chambre. » Le moment venu, Benoist part en effet pour arriver à l'heure dite. On a beau chercher à l'arrêter à son bureau, c'est inutile ; il entre et se conduit absolument comme s'il était le fils de M. de Rochas. Pour lui enlever la suggestion et l'empêcher de revenir une autre fois, on dut l'endormir de nouveau.

« Au mois d'août, écrit le docteur Bernheim, je dis à Simon, ancien sergent que j'avais endormi : « Quel jour êtes-vous libre ? — Le mercredi. — Eh bien ! alors, écoutez-moi : le premier mercredi d'octobre, vous irez chez le docteur Liébeault (il m'avait recommandé ce sujet), et vous trouverez chez lui le président de la République, qui vous remettra une médaille et une pension. — J'irai. — » Je le réveille et ne lui en parle plus ; je le vois plusieurs fois dans l'intervalle ; je détermine chez lui d'autres suggestions et ne lui rappelle jamais la précédente. Le 3 octobre, soixante-trois jours après la suggestion, je reçois du docteur Liébeault la lettre suivante : « Le somnambule Simon vient d'arriver aujourd'hui chez moi à onze

heures moins dix minutes ; après avoir salué en entrant M. Franchet qui se trouvait sur son chemin, il s'est dirigé vers la gauche de ma bibliothèque, sans faire attention à personne, et je l'ai vu saluer respectueusement, puis entendu prononcer le mot « Excellence ». Comme il parlait assez bas, je suis allé immédiatement vers lui ; en ce moment, il tendait la main droite et répondait : « Merci, Excellence. » Alors je lui ai demandé à qui il parlait : « Mais, m'a-t-il dit, au président de la République. » Je note qu'il n'y avait personne devant lui. Ensuite il s'est tourné encore vers la bibliothèque et a salué profondément. Les témoins de cette scène étrange, quelques instants après son départ, m'ont naturellement questionné sur ce qu'était ce fou. Ma réponse a été qu'il n'était pas fou du tout, mais aussi raisonnable qu'eux et moi, qu'un autre agissait en lui. — J'ajoute qu'ayant revu Simon quelques jours plus tard, il m'affirma que l'idée d'aller chez M. Liébault lui était venue subitement le 3 octobre à dix heures du matin ; qu'il ne savait pas du tout les jours précédents qu'il devait y aller, et qu'il n'avait aucune idée de la rencontre qu'il y ferait. Quelque singuliers, quelque inexplicables que soient ces phénomènes de suggestion à longue échéance devant éclore à un moment assigné d'avance, et que le cerveau prépare ou médite à l'insu du sujet, je n'ai pas hésité à les relater ; j'aurais hésité en présence d'un fait isolé, mais je les ai reproduits tant et tant de fois sur divers somnambules, que je n'ai pas le moindre doute sur leur réalité. »

3^o *Explication.* — Les *suggestions immédiates* ne sont pas plus difficiles à expliquer que les hallucinations : elles tiennent à l'assujettissement complet ou presque complet du sujet à l'opérateur, à l'absence du pouvoir conscient qui se rend compte des choses par réflexion et comparaison, et à la prédominance presque exclusive de l'imagination : d'où il suit que le sujet perd momentanément ceux de ses souvenirs qui ne se rapportent point à la personnalité ou chose évoquée, et que ceux-ci régnaient alors seuls en maîtres dans son cerveau prennent une intensité exceptionnelle ; et quand l'action se fait immédiatement après le réveil, ainsi que nous l'avons dit

pour l'hallucination, le réveil des idées conscientes n'est pas encore fait, le sujet est encore sous le charme, mais un ordre impérieux peut amener le réveil complet et rompre le charme, et alors il n'y a plus qu'une sorte d'impulsion à laquelle il est facile de résister. — Remarquons cependant que le sujet n'agit jamais que par ses propres connaissances : un campagnard vous dépeindra très bien ce qu'il a vu à la campagne, mais restera à peu près muet si on veut lui faire faire un personnage historique ; ce sera tout le contraire pour un collégien. Ainsi M. de Rochas persuade à Benoist qu'il est président de la République, colonel, jeune fille ; dans ses paroles, ses gestes, son écriture, il en joue les rôles avec pleine conviction et aussi bien qu'il peut, mais c'est toujours Benoist ; il y a toujours un fond de ressemblance entre les rôles les plus dissemblables. Rien donc là de bien merveilleux et d'inexplicable.

Les *suggestions à échéance* sont sans doute bien plus difficiles à expliquer ; cependant rien ne nous force encore d'y voir déjà quelque chose d'extra-naturel. Il n'est pas rare que quelqu'un fortement impressionné se dise : « Je ferai cela dans trois jours, à telle heure ; » il n'y pense plus, mais le troisième jour à l'heure fixée l'idée revient. Il en est aussi qui, lorsqu'ils se sont dit fortement : « Je me réveillerai demain à telle heure, » peuvent dormir profondément, et cependant se réveilleront sûrement à l'heure dite ; il se fait dans le cerveau un travail latent et inconscient qui compte les heures et presque les minutes. N'en peut-il pas être de même pour les suggestions ? Car si quelqu'un peut se frapper fortement l'esprit au point de faire telle ou telle chose à l'heure voulue, il est certain qu'il sera encore bien autrement frappé dans l'hypnose quand ce sera l'expérimentateur qui lui intimera avec autorité cette idée, car alors il ne voit que lui, toutes les autres idées sont comme absentes, celles qu'il lui inculque s'impriment donc dans son cerveau avec une force extraordinaire. Et même un sujet déjà hypnotisé plusieurs fois peut se donner à lui-même toute espèce d'hallucinations et de suggestions qu'il voudra, en fixant fortement sa pensée sur ce qu'il désire, et en se mettant en même temps en état de

crédulité par un des procédés propres à amener cet état. Par contre, au moyen, par exemple, de frictions énergiques sur le crâne, on peut s'ôter à soi-même les suggestions données par un hypnotiseur. Aussi, dit M. de Rochas, les personnes facilement hypnotisables devraient-elles dès l'abord être instruites des procédés par lesquels elles peuvent s'éveiller ou détruire les suggestions auxquelles elles sont exposées, puis être exercées à les employer. Tout cela laisse bien croire qu'il n'y a rien là que de très naturel.

Mgr Méric explique très bien le mécanisme physiologique des suggestions et de leur exécution. Qu'il nous suffise ici de dire que c'est le même que celui de toute idée frappante, de toute résolution bien motivée et bien arrêtée. Quelqu'un, par exemple, prend la résolution de se venger de son ennemi quand il le rencontrera, puis il vaque à ses affaires. Cette résolution imprime une image dans le cerveau, image d'autant plus vive que cette résolution est plus forte; la vue de son ennemi réveillera cette image et le mettra dans les mêmes dispositions où il était quand il a pris cette résolution. Un autre se dit fortement : « Mercredi à trois heures il faut absolument que j'aille chez telle personne, je m'y suis engagé d'honneur, » et il s'occupe d'autre chose; le mercredi il entend sonner trois heures, l'image imprimée dans son cerveau est surexcitée, il se dit : « C'est aujourd'hui mercredi, il est trois heures, il faut que je parte de suite. » Ainsi le commandement de l'hypnotiseur a imprimé une image bien vive dans le cerveau du sujet. S'il devait obéir de suite, privé en quelque sorte de conscience et de liberté, dépouillé accidentellement des notions réflexes du bien et du mal, il aurait fait à peu près sans résistance un acte tout matériel dont toute la responsabilité morale retombe sur l'opérateur; mais il ne doit agir que plus tard. Il n'est pas vrai qu'une fois réveillé il n'ait jamais aucune idée de l'acte suggéré; il en est beaucoup qui y pensent plus ou moins, quelques-uns seulement l'oublient à cause des choses qu'ils voient tout autres que dans le sommeil. En tout cas, une sorte d'excitation sourde et croissante et de fermentation inconsciente se fait dans le cerveau; l'occasion ou l'heure venue le replonge accidentellement et temporairement

dans l'état où il était quand il était endormi sous l'action immédiate de l'hypnotiseur, et fait de lui temporairement un somnambule et un halluciné qui croit que son désir ou sa volonté actuelle surgit tout spontanément en lui.

Ces difficultés éclaircies à peu près, et au moins autant que beaucoup d'autres en des choses toutes naturelles que personne ne songera jamais à attribuer au démon, il nous reste encore à résoudre une question des plus graves :

4° La liberté existe-t-elle dans l'hypnose et ses suggestions?

— Il faut remarquer d'abord que quand bien même elle n'existerait plus momentanément, cela n'empêcherait point l'hypnose d'être naturelle dans ses phénomènes ordinaires. La liberté consciente n'existe pas dans les rêves, dans le somnambulisme naturel, dans l'ivresse, ni chez les chloroformés, ni chez les personnes emportées par des passions qui les aveuglent entièrement; cependant tout cela demeure dans le domaine de la nature.

Sans doute certains auteurs, comme les docteurs Binet et Beaunis, admettent sans conteste que l'hypnotisé agissant sous l'influence de la suggestion n'est plus qu'un automate, bien qu'il se croie libre, parce qu'il a perdu le souvenir de la suggestion qui le pousse, et cependant on pourrait lui faire lire un pli cacheté annonçant dix jours à l'avance l'acte qu'il vient de faire; et on peut se demander si par là, la preuve de notre liberté tirée du sentiment même de notre libre arbitre au moment où nous agissons avec réflexion ne serait pas infirmée, puisque celui qui fait un acte suggéré a la même idée. Quand bien même nous admettrions l'opinion des docteurs Binet et Beaunis, la réponse serait encore facile: peut-on raisonner de l'hypnotique qui est un malade à l'homme normal et parfaitement sain d'esprit? De ce qu'un homme qui a la jaunisse sans s'en rendre bien compte voit tout en jaune, peut-on infirmer le témoignage de la vue d'un homme qui est sûr d'avoir les yeux en bon état?

D'autres auteurs au contraire affirment l'entière liberté de l'hypnotisé, et comparent la suggestion à une tentation vive à laquelle on peut toujours résister. — D'autres enfin croient

que ceux qui se sont mis sans restriction sous la dépendance de l'hypnotiseur, ne conservent plus, au moins la plupart du temps, aucune liberté relativement à la suggestion, tandis que les autres, tout en étant vivement surexcités, la conservent tout entière.

Généralement les opinions extrêmes sont fausses ou du moins exagérées; nous rattachant donc de préférence aux opinions moyennes, nous croyons que ce sont les derniers qui sont les plus près de la vérité.

On peut d'abord admettre comme certain que les suggestions pour lesquelles on conserve le moins de liberté, sont celles qui doivent être mises à exécution pendant le sommeil même, car alors le sujet étant vraiment endormi ne peut avoir, guère plus que le rêveur, une liberté consciente. Il y a cependant cette différence : c'est que l'hypnotisé n'est endormi que parce qu'il s'est mis librement sous la dépendance de l'hypnotiseur, et qu'il n'est sous cette dépendance qu'autant qu'il a voulu s'y mettre, qu'il ne doit par conséquent pas y être pour les choses qu'il a voulu réserver explicitement ou même implicitement; il doit donc avoir un peu plus de liberté que le rêveur. Néanmoins, que de fois un rêveur, quand il se voit en rêve sur le point d'exécuter des choses en opposition formelle avec ses sentiments bien arrêtés, se réveille! Par conséquent on peut en conclure qu'une personne vertueuse qui ne veut absolument rien faire de contraire à la pureté, à la conscience et à l'honneur, résistera à toute suggestion mauvaise, même pendant le sommeil, à plus forte raison après. « Chez le magnétisé, dit le docteur Henri Desplats, la conscience ne cède pas sans résistance comme la vue, l'odorat et le goût; elle résiste même souvent avec plus de droiture et d'énergie que dans l'état de veille, et si elle s'abandonne, c'est que la défection était consommée déjà quand le sommeil est survenu. » De Puységur, dans ses *Mémoires*, dit de même que l'empire *absolu* du magnétiseur ne s'exerce que sur ce qui regarde la santé, le bien-être et les choses indifférentes, mais non sur ce qui regarde la propriété et la morale et il cite à l'appui les deux faits suivants. Il demandait à Viélet qu'il magnétisait, s'il ne pourrait pas lui faire faire la

donation de tout son bien, en lui faisant signer un blanc-seing qu'il remplirait à sa volonté. Celui-ci répondit avec fermeté : « Si je ne pouvais savoir ce que vous en voudriez faire, vous ne l'auriez pas. — Mais, ajouta le magnétiseur, si je voulais absolument votre signature, vous seriez bien obligé de me la donner, puisque j'ai un empire absolu sur vous. » — Il répondit : « Vous ne l'avez que jusqu'à un certain point, et si vous vouliez exiger une chose pareille, vous me feriez tant de mal que je me réveillerais à l'instant. » Et comme il disait à une femme vertueuse qu'il pourrait bien aussi la forcer d'obéir en toutes choses, elle lui répondit : « Pour des choses innocentes, oui, mais pour des choses tant soit peu contraires à l'honneur ou à la pudeur, non, non. » Deleuze, Billot, Foissac, etc., citent de nombreux exemples dans le même sens.

Deux expérimentateurs italiens voulaient obtenir d'une femme, honnête du reste, l'aveu d'une affection qu'elle voulait garder secrète; mais malgré la forme impérative et menaçante, ils ne purent jamais rien obtenir; pour la forcer, ils lui appliquent au front un aimant. « Mon Dieu, s'écrie-t-elle en portant la main au front, oh! quelle douleur! vous m'avez fait sortir du sang. » Elle s'essuie le front, regarde sa main et croit y voir du sang, et elle se réveille subitement sous le coup d'une violente indignation contre ses bourreaux, et elle déclare qu'à l'avenir elle ne se laissera jamais hypnotiser. Des faits de ce genre ne sont pas rares.

Nous ne voulons pas dire cependant qu'un hypnotiseur mal intentionné et habile ne pût trouver des moyens d'entraîner une femme dont le caractère est faible, dans des voies mauvaises, en lui persuadant qu'elle ne fait pas mal. Aussi doit-on, comme nous le dirons nous-même, recommander aux femmes d'user de la plus grande prudence, et de ne rester jamais seules avec un hypnotiseur. Nous pouvons cependant ajouter qu'un homme qui veut abuser d'une femme qui s'est trop donnée à lui, en se servant de l'ascendant qu'il a sur elle, y arriverait à peu près aussi bien sans recourir à l'hypnose.

Quant à celles à qui des actions contraires à la conscience,

à l'honneur ou à la pureté, coûtent peu, qui ne savent jamais résister à une tentation un peu forte et à celles qui se sont soumises explicitement ou implicitement à toutes les volontés de l'opérateur, assurément nous ne voudrions pas assurer qu'elles sont coupables dans l'acte même, parce qu'alors elles ont perdu la conscience réflexe, mais elles le sont dans la cause et en porteront la responsabilité devant Dieu.

XX.

(A suivre.)

VARIÉTÉS

LES MAISONS HANTÉES

La *Revue des Etudes psychiques* reparle de la maison hantée de Giogoli près de Florence, la villa de Rossi appartenant au marquis Farinola, habitée par huit religieuses vivant d'aumônes et élevant une quarantaine d'orphelines; à peu de distance de la villa habitent une quinzaine de paysans. Une véritable pluie de pierres fut déchainée contre les toits, les fenêtres, les portes des habitations; il tombait même des pierres dans les chambres intérieures n'ayant aucune communication avec l'extérieur. Commencée à 6 heures du matin, un dimanche de septembre, cette pluie de pierres dura toute la journée, augmentant vers 11 heures du soir, pour finir à minuit et demi. Les carreaux de toutes les fenêtres étaient brisés, excepté ceux des chambres des religieuses.

Plusieurs personnes furent blessées; le sous-intendant du marquis tenant un fusil vit venir à lui une grosse pierre, il réussit à parer le coup avec le bois du fusil qui fut brisé par la violence du choc, la pierre pesait trois kilos.

L'autorité n'a pu découvrir l'auteur de ces méfaits.

La même Revue donne un article du Dr Carl du Prel sur ces phénomènes caractéristiques auxquels il est impossible de chercher à donner une explication logique, si l'on ne veut y voir qu'une action humaine; ces phénomènes ont eu lieu dans tous les temps et tous les pays. L'auteur cite la pluie de pierres à l'Elsasserstrasse à Berlin, en 1890, qui dura six longues semaines, et celle de la rue des Grès à Paris; celle de la cure de Grobon décrite par le pasteur Heinisch, affirmant avoir vu des pierres décrire un arc de cercle et puis un angle, ce qui est incompréhensible pour nous.

Dans le cas de Münchhof, plus de soixante personnes virent

des pierres d'un poids variant d'un quart de livre à quinze livres, sortir de dessous les planches de la cuisine, sortir par la fenêtre (qui était sur le même côté du mur), puis, faisant un tour, rentraient à l'intérieur, décrivant ainsi trois quarts de cercle. Plusieurs de ces corps, malgré leur poids ou leur vitesse, restaient engagés dans les vitres; d'autres les effleuraient à peine et tombaient perpendiculairement à terre. Des projectiles énormes ne frappaient pas les personnes qu'ils atteignaient, et glissaient le long de leurs corps; des objets que l'on emportait de la cuisine pour les sauver de la destruction, étaient arrachés des mains de ceux qui les portaient et jetés au loin. Une personne reçut à la tête une grande cuiller de fer pesant trois quarts de livre, mais ne ressentit aucun choc. M. Aschauer, professeur de mathématiques et de physique, garantit l'authenticité de ces faits. Dans les phénomènes de Klapotira (Transylvanie) les projectiles décrivaient une trajectoire demi-circulaire; on vit une coupe arrivant avec une vitesse extrême, passer entre les têtes des assistants, puis couvrir une bouteille sur la table de la cuisine, la bouteille fut renversée et la coupe y resta fixée.

Il est à remarquer que les personnes sont rarement touchées. Quelquefois la chute des pierres n'est qu'un épisode entre d'autres manifestations. Remigius cite un cas où l'on vit un bras et la main qui lançait des pierres; quelquefois l'on a vu la figure entière.

Tous ces phénomènes relèvent d'une physique et d'une chimie transcendantes que la science académique moderne n'admet pas, mais que le spiritisme, régi par les lois naturelles, démontrera dans l'avenir.

Dans le cas de Mascon un des projectiles était très chaud. A Portsmouth, en 1682, toutes les vitres de la maison bombardée furent cassées par des pierres venant de l'intérieur, plusieurs avaient l'apparence de sortir du feu. A Klapotira une brique était brûlante. A Liverpool, pendant deux jours, une maison fut assaillie par des morceaux de charbon tombant toujours sur la même fenêtre qui fut détruite.

Dans la pluie de pierres prédite à Java, le major Michiels, chargé de l'enquête, fit transformer la chambre hantée en une

véritable tente au moyen de toiles tendues sans aucune ouverture; les pierres ne tombaient pas moins perpendiculairement et visibles seulement quand elles arrivaient à un pied ou deux du sol; un fruit de papayer tomba avec les pierres; en cherchant autour de la maison, on trouva la plante et le rameau auquel avait été enlevé le fruit. En 1836, lors d'une pluie de pierres restée célèbre, le directeur d'une fabrique d'indigo se trouvant dehors dans un char trainé par des buffles, se vit assailli par une grêle de terre et de fumier de ces animaux.

Dans sa chambre, tombèrent des os et jusqu'à des crânes entiers de buffles, toujours perpendiculairement, visibles seulement à quelques pieds du sol et sans jamais atteindre personne. Le régent de Singapour voulut passer une nuit dans cette maison, il ramassa des pierres qui tombaient, les signa et les rejeta dans le torrent qui passait devant l'habitation; en quelques secondes, elles lui furent lancées de nouveau et toutes ruisselantes d'eau. A Java et dans tout l'archipel indien, ces manifestations sont très fréquentes et désignées sous le nom de « ghandarna ».

A Groben, les pierres venaient de la cour où il n'y avait personne, pour tomber sur le toit; d'autres paraissaient sortir des murs où l'on ne découvrait pas de brèche. Dans un autre cas, les pierres visaient une servante sans jamais la toucher, et en tombant à terre disparaissaient, ne laissant aucune trace.

En somme, il faut admettre une quatrième dimension de l'espace ou un procédé de décomposition et de recomposition de la matière.

Ce n'est pas à la police, mais aux spirites et aux naturalistes, à expliquer ces phénomènes de trajectoires courbes ou angulaires de certains projectiles, ou leur élévation de température, qui ne peuvent être produits par des moyens humains. Or, cette élévation de température a été observée dans les phénomènes spirites par Crookes et Zollner et provient évidemment de changements moléculaires concomitants des corps (1).

(1) *Revue du Spiritisme.*

VERS LA SOLUTION

I

Si l'on croit à l'existence des Esprits bons et mauvais, à leurs facultés puissantes, à leur intervention dans la vie humaine, sous les ordres de la Providence, à leur nombre prodigieux qui leur permet de remplir l'espace et de faire sentir à toute créature leurs perpétuelles incitations, ou salutaires ou troublantes, on ne s'étonne pas des phénomènes merveilleux qui se multiplient autour de nous. Sans cesser de reconnaître les droits légitimes de la science et d'encourager les ardues recherches des savants de bonne foi, dans ce domaine peu connu, nous gardons nos positions, nous observons les chemins de communication du visible à l'invisible et les irruptions des démons et des anges à travers ces chemins mystérieux. Nous sommes éclairés dans ces investigations sincères et dans nos affirmations par la raison et par la foi.

Mais les chercheurs qui ne veulent croire ni à la survivance de l'âme, ni à l'existence de Dieu et de sa providence, ni aux rapports profonds entre l'invisible et le visible, ces chercheurs sont troublés et embarrassés en face du merveilleux. Ils exigent l'évidence absolue, ils demandent la certitude absolue. Ils souffrent de leurs négations quand ils sont de bonne foi, mais ils continuent à nier, par défiance à l'égard du préternaturel qu'ils ne veulent pas reconnaître, et peut-être aussi parce qu'il leur serait trop pénible d'avouer leur défaite. Ils ont peur de la vérité, en laissant croire qu'ils seraient heureux de la rencontrer et de s'incliner devant elle. Avec eux la discussion est difficile; nous partons de principes différents, nous ne parlons pas la même langue et nous désespérons de convaincre celui qui nie de parti pris. Celui-là justifie la parole

de l'Évangile : « Et si un mort ressuscitait, ils ne le croiraient pas. »

J'en trouve une nouvelle preuve dans un livre intéressant consacré aux phénomènes qui ont rempli la vie merveilleuse de M^{me} Piper. Ce n'est pas un livre de combat, c'est un livre de discussion courtoise, documenté avec soin, rempli d'observations sagaces, écrit sans passion, traversé par des cris qui révèlent parfois une douleur intense, une déception amère, des impatiences dans l'attente d'une lumière plus éclatante qui ne vient pas encore. Ce livre s'achève dans une profession découragée de scepticisme respectueux (1).

C'est l'état d'âme d'un grand nombre de nos contemporains : ils ne voient pas parce qu'ils ne veulent pas voir. J'espère le démontrer, en refaisant les chemins que M. Sage vient de parcourir.

II

« M^{me} Piper est ce que les spirites appellent un *médium* et ce que les psychologues anglais appellent un automatiste, c'est-à-dire une personne qui semble, par moments, prêter son organisme à des êtres imperceptibles à nos sens, pour leur permettre de se manifester à nous. Je dis que cela semble être, je ne dis pas que cela soit. L'existence de ces êtres problématiques est difficile à admettre pour un grand nombre de raisons. Nous la nierons, ou nous resterons sceptiques jusqu'au jour où l'évidence sera plus forte (2). »

M^{me} Piper est Américaine; elle a donné des séances à New-York et en Angleterre, elle est mariée, elle a des enfants, elle n'a reçu qu'une éducation incomplète; elle appartient à une famille saine et exempte de maladies nerveuses. Ce qui nous intéresse davantage, c'est que la médiumnité de M^{me} Piper a été étudiée très longtemps, avec le plus grand soin par des hommes d'une grande valeur intellectuelle et morale. C'est pendant quinze années consécutives que des membres de la

(1) Sage, *M^{me} Piper et la Société anglo-américaine pour les recherches psychiques*.

(2) Nous exposons la thèse de M. Sage, nous la réfuterons plus tard, quand il nous fera connaître les raisons de son incertitude.

Société anglo-américaine pour les recherches psychiques ont observé, étudié, surveillé tous les phénomènes, s'entourant de toutes les précautions que l'on peut imaginer, discutant toutes les hypothèses, épiant toutes les circonstances et déclarant, d'ailleurs hautement, que la sincérité de M^{me} Piper ne fait pas l'ombre d'un doute pour ceux qui ont eu avec elle des rapports suivis.

M. Charles Richet décrit ainsi la *transe* de M^{me} Piper : « Elle a besoin pour sa transe de saisir la main de quelqu'un. Alors, elle prend la main pendant quelques minutes en restant en silence et dans une demi-obscurité. Au bout de quelque temps — de cinq à quinze minutes — elle est prise de petites convulsions spasmodiques, qui vont en s'exagérant, en se terminant par une petite crise épileptiforme très modérée. Au sortir de cette crise, elle tombe dans un état de stupeur avec respiration un peu stertoreuse, qui dure près d'une ou deux minutes ; puis, tout d'un coup, elle sort de cette stupeur par un éclat de voix. Sa voix a changé ; ce n'est plus M^{me} Piper qui est là, mais un autre personnage, le Dr Phinuit, qui parle avec une grosse voix, à allures viriles, avec un accent mêlé de patois nègre, de français et de dialecte américain. »

Lodge, un des plus grands savants de la Société royale des sciences d'Angleterre, a décrit de la même manière le début et l'apparition de la transe de M^{me} Piper. Il est à remarquer que l'on retrouve invariablement à peu près les mêmes caractères dans la transe de toutes les voyantes connues. Que la crise se produise après une prière ou une évocation spirite, à la suite d'un cantique chanté avec les assistants, d'une imposition des mains sur une table, le Voyant passe par une crise bénigne et épileptiforme, suivie d'un calme relatif et postérieur à l'irruption de l'Esprit dans l'organisme qui va devenir son instrument volontaire. Un effort, un mouvement nerveux accompagne toujours cette adaptation passagère de l'action d'un Esprit à l'organisme humain.

Les Anglais appellent cet Esprit envahisseur un *contrôle*, parce que, dans la langue anglaise, *contrôler* signifie être maître de quelque chose. M. Sage est disposé à l'adopter ; je

ne partage pas son avis. Je laisse aux Anglais ce mot obscur dans la langue du merveilleux, et j'appellerai provisoirement l'*Inconnu* la personnalité qui vient s'adapter au médium(1).

Que faut-il penser de ces Inconnus? quelle est leur nature D'où viennent-ils? Que veulent-ils? M. Sage n'en sait rien; mais il constate avec raison que ces Inconnus ne sont pas, et ne peuvent pas être, comme on l'a prétendu, des personnalités multiples de M^{me} Piper.

« L'Inconnu est donc ici l'être mystérieux qui est temporairement maître de l'organisme d'un médium. Ces Inconnus ne sont-ils que des personnalités secondes, ou bien sont-ils, comme ils le prétendent, des esprits humains désincarnés, des esprits d'hommes morts qui reviennent se communiquer à nous en se servant d'un organisme entransé, comme d'une machine? Peu importe, il faut les nommer. Phinuit a été un des principaux Inconnus de M^{me} Piper; mais il est loin d'avoir été le seul. Ils ont été légion, au contraire, et, chose étrange, ces étrangers ont toutes les apparences de personnalités aussi distinctes que possible, chacun avec son langage, sa croyance, ses opinions, ses tics particuliers. Si ce ne sont là que des personnalités secondes de M^{me} Piper, le cerveau de celle-ci est un monde à lui seul. Au près de ce cerveau-là, le Protée de la fable n'a pas à être fier de ses exploits. »

Cet Inconnu qui s'empare ainsi de son sujet entransé manifeste sa présence, tantôt par la voix, tantôt successivement par la voix et l'écriture; d'autres fois *simultanément* et *en traitant des sujets différents*, par l'écriture et par la voix.

Mais ces phénomènes se produisaient habituellement après une crise qui rappelait, avec moins d'intensité, la crise mystérieuse de l'agonie, caractérisée par les yeux convulsés, la respiration stertoreuse, l'insensibilité, etc.

« Si, pour un instant, écrit M. Sage, nous admettions le bien fondé de l'hypothèse spirite, si nous voulions croire que les Inconnus sont bien des esprits humains désincarnés, se communiquant à nous par l'intermédiaire de l'organisme entransé de M^{me} Piper, nous ne pourrions trouver que très

(1) C'est nous qui substituons le mot *Inconnu* au mot *contrôle* qui se trouve dans le texte original.

logiques les explications qu'ils fournissent eux-mêmes sur les phénomènes de l'entrée en transe. Les analogies entre ces phénomènes et ceux de l'agonie s'expliqueraient d'elles-mêmes. Mourir ne serait que l'abandon du corps par l'esprit. Or les Inconnus assurent que, pendant la transe, l'esprit de M^{me} Piper abandonne presque totalement son corps, ce qui arrive aussi, toujours d'après eux, pendant le sommeil normal.

« Ce corps apparaît alors aux désincarnés comme une coque vide, émettant une certaine force qui fait sur eux l'effet de la lumière. Ils se plongent dans cette lumière, ils y puisent leurs pensées, et l'organisme de M^{me} Piper nous les transmet par la voix ou par l'écriture. Mais les désincarnés eux-mêmes ne se rendent pas compte de la manière dont cela se fait; ils n'ont pas conscience d'écrire, et probablement qu'ils n'ont pas non plus conscience de parler.

« On me dira que c'est là de la haute fantaisie. Non, ce sont les explications fournies par les Inconnus eux-mêmes de M^{me} Piper, et, comme telles, elles valent la peine d'être enregistrées, qu'on soit disposé ou non à y ajouter foi. »

Il est sage, cependant, avant toute discussion, de se rappeler que ces Inconnus de M^{me} Piper et de toutes les voyantes *médiums*, ne méritent pas toujours notre créance : ils se moquent de nous. Ils se montrent souvent railleurs, vulgaires, menteurs; ils semblent prendre plaisir à surprendre notre bonne foi naïve et à railler dédaigneusement la curiosité indiscreète de ceux qui s'amuse à les interroger.

Dans ces conditions, il devient évident que le témoignage de ces Inconnus ne peut pas avoir pour nous une grande valeur, et nous avons le droit de sourire quand on compare le médium entransé à une coque vide et lumineuse. Vide, le médium ne l'est pas, tant qu'il reste en ce monde, et que l'âme est présente pour entretenir en lui la flamme vacillante de la vie humaine.

La seule conclusion que l'observation des faits autorise, c'est que nous sommes en présence de deux personnages bien distincts : M^{me} Piper et l'Inconnu.

Des caractères opposés et bien tranchés ne permettent pas

de confondre le médium entransé et le sujet hypnotisé, « la différence est si grande qu'elle frappe, dès l'abord, l'observateur le moins attentif ». Physiquement, la mobilité musculaire est extrême dans la transe ; c'est tout le contraire dans l'hypnose. Moralement, l'hypnotisé reçoit des suggestions, les exécute à son réveil, se souvient de ce qu'il a dit et de ce qu'il a fait au commandement de l'hypnotiseur. Nous ne découvrons aucun de ces caractères dans le médium entransé. Il se réveille, reprend sa vie ordinaire, et ne garde aucun souvenir des suggestions qu'on a essayé de faire pénétrer dans son cerveau. Nous n'avons pas constaté dans l'hypnose la présence de l'Inconnu.

Avant d'aller plus loin, résumons les faits qui nous semblent acquis : 1° Les phénomènes merveilleux de la transe sont certains ; ils sont constatés par des hommes d'une intelligence et d'une moralité au-dessus de tout soupçon. 2° Il est impossible d'expliquer ces phénomènes par les personnalités multiples d'un même sujet. 3° Dans un grand nombre de cas, on reconnaît la présence et l'intervention d'un Inconnu. 4° L'état de transe et l'état d'hypnose sont profondément séparés et essentiellement distincts. 5° Nous ne connaissons pas encore l'Inconnu ; son témoignage est souvent trompeur. Il faut l'étudier.

III

Aux premières séances, les Inconnus qui se manifestèrent dans l'organisme de M^{me} Piper étaient variés : on entendit l'actrice Siddons, le poète Longfellow, le musicien Sébastien Bach, le commodore Vanderbilt, une jeune Italienne, Loretta Ponchini. Ces personnages s'effacèrent, disparurent un jour, après avoir annoncé leur départ, et furent remplacés définitivement par le D^r Phinuit.

Dans douze séances de l'année 1886, le savant professeur de l'Université d'Harvart, William James, étudia consciencieusement M^{me} Piper. Sceptique aux premiers jours, James se déclara convaincu de la réalité des faits supra-normaux qu'il venait de constater.

Le Dr Phinuit qui parlait par l'organe de M^{me} Piper lui donna des détails intimes et précis sur sa famille dispersée en Californie et dans l'État du Maine ; il lui indiqua exactement l'endroit où se trouvait un carnet de chèques qu'il avait perdu, et lui annonça la mort d'un de ses parents à New-York ; il lui dit un jour : « Vous venez de tuer avec de l'éther un chat dont la robe était grise et blanche. La malheureuse bête a longtemps tournoyé sur elle-même avant de mourir. » C'était parfaitement exact. Il lui fit observer qu'il venait de recevoir une lettre dans laquelle une de ses parentes lui conseillait de se défier des médecins et des Esprits. C'était vrai.

Le Dr Phinuit se fait présenter des objets ayant appartenu aux personnes sur lesquelles on vient le consulter, et il prétend voir, en tâtant ces objets, ce qu'elles font et ce qui leur est arrivé.

Comment expliquer ces phénomènes ? Par la fraude ? Non ; cette hypothèse est écartée, car les précautions les plus rigoureuses, je dirais même les plus vexatoires, avaient été prises par les savants qui étudiaient le cas de M^{me} Piper. Devinaient-elle les réponses aux mouvements inconscients des muscles de la personne dont elle tenait les poignets ? Non, car elle ne tenait pas les mains du consultant. Voyait-elle les événements dans certaines vibrations des objets ayant appartenu aux personnes sur lesquelles on venait la consulter ? Ce serait un impénétrable mystère ! Est-ce bien le Dr Phinuit qui répète ce qu'il a appris de la bouche des Esprits désincarnés qui vivent désormais auprès de lui ?... Qu'en savons-nous ? Il faut chercher encore et continuer cet examen.

Il est possible qu'en pressant dans ses doigts cet objet qu'on lui présente, M^{me} Piper devine à travers tant d'autres fluides qui l'ont fait vibrer, le fluide, relique d'un passé lointain, qui l'a marqué de son empreinte, c'est déjà un mystère, mais quel rapport voyez-vous entre cette vibration persistante et toujours la même et les événements si divers avec lesquels elle se trouverait en relation ? Toujours mystère... Peut-être que l'attouchement de cet objet par les mains de M^{me} Piper, lui a permis simplement de suivre une piste et d'entrer en

relation avec le personnage que l'on veut interroger. Peut-être! Peut-être!...

L'œil vivant ne voit pas les choses éternelles
Par-dessus l'épaule des morts.

IV

L'Inconnu, incarné dans M^{me} Piper, lisait-il dans l'âme des assistants, ou dans l'âme des personnes éloignées, mais vivantes, leurs pensées, leurs sentiments, leurs résolutions, et, en promenant ainsi son regard puissant dans les âmes, à travers l'espace, l'Inconnu voyait-il ce qu'il raconte avec l'impeccable sûreté d'un témoin? Ce serait déjà un prodige inexplicable, mais il n'en est pas ainsi. — Non, ce n'est pas dans l'âme consciente ou subconsciente des auditeurs que l'Inconnu trouve ses réponses. Les assistants ont été souvent interrogés, et ils ont déclaré que les renseignements donnés par l'Inconnu ne se trouvaient ni à la surface, ni dans les replis cachés de leur conscience, qu'ils ne s'y trouvaient pas, qu'ils ne pouvaient pas s'y trouver.

« Le professeur Lodge a dressé pour les séances qui eurent lieu en Angleterre, une liste des incidents mentionnés par le médium que les personnes présentes, ou avaient entièrement oubliés, ou avaient tout lieu de supposer qu'elles ne connurent jamais, ou *qu'il était impossible qu'elles connussent*. Cette liste contient quarante-deux de ces incidents. »

Ce n'est donc pas dans l'esprit des assistants que l'Inconnu prend ses renseignements. Les prend-il, par télépathie, dans l'esprit des personnes éloignées? Nous rencontrons, ici encore, la même objection. L'Inconnu ne peut pas prendre dans l'esprit ou dans la conscience des personnes éloignées ce qui ne s'y trouve pas. M. Sage fait d'autres objections plus sérieuses à l'hypothèse toute gratuite et si séduisante de la télépathie.

Si le médium lisait dans l'âme des assistants ou des personnes éloignées, il verrait, d'abord, les pensées actuelles, vivaces, profondes qui les agitent. Or, il n'en est presque

jamais ainsi, et le médium donne indifféremment des renseignements totalement oubliés : la durée et le temps n'existent pas pour lui. Il en est de même de l'espace. Si M^{me} Piper recevait ses renseignements par télépathie des personnes éloignées, nous devrions tenir compte de la distance, connaître, comme dans la télégraphie sans fil, l'appareil expéditeur, l'appareil récepteur, les ondes électriques, constater l'affaiblissement et l'épuisement de cette force avec la distance. Or, dans la télépathie, tout nous fait défaut, l'image se transmet sans appareil expéditeur. Souvent, en effet, la personne éloignée et occupée ne pense pas même à la personne qui reçoit le message ; les ondes, contrairement aux lois physiques de la nature, ne s'affaiblissent jamais, quelle que soit la distance ; c'est d'un bout du monde à l'autre bout que la communication s'établit. Enfin, il faudrait supposer que l'appareil enregistreur de M^{me} Piper fonctionne, même quand aucun appareil expéditeur n'émet des ondes spéciales.

Ce n'est pas tout. Dans ces expériences du médium entransé, nous voyons apparaître successivement les personnages les plus divers qui prennent des noms différents. L'organisme de M^{me} Piper est envahi tour à tour par Phinuit, Georges Pelham, Rector, etc., et ces personnages diffèrent profondément entre eux par le langage, les pensées, les sentiments, la valeur intellectuelle et morale. Pourquoi cette succession réelle de personnages divers, si M^{me} Piper n'entre pas en relation avec eux, et si elle prend elle-même ses renseignements dans les ondes mystérieuses de la télépathie ? Il suffirait à M^{me} Piper de nous dire qu'elle tient ses renseignements d'une relation directe et télépathique avec les absents ou les amis éloignés ; elle n'affirmerait pas qu'elle est envahie par des Inconnus dont les assistants constatent la présence dans l'écriture, dans l'expression diverse de la voix, dans l'action profonde sur l'organisme de son médium.

Les Inconnus ne comprennent pas, comme nous, le temps et l'espace, et il en résulte, assez souvent, de la confusion dans leurs descriptions et dans leurs prévisions : ils appartiennent à un autre monde, il leur faut dépenser un grand effort pour arriver à se faire comprendre de ceux qui les

interrogent. Assurément il n'en serait pas ainsi si les communications dont nous cherchons l'origine étaient un phénomène naturel de télépathie. On y retrouverait notre langage et nos propres conceptions sur l'espace et le temps.

M. Sage présente aussi cette sérieuse objection : « Les sujets à l'état hypnotique et les personnalités secondes qui se créent dans cet état, d'après les expériences très précises et très concluantes de la science contemporaine, ont une conception extraordinairement nette du temps. Dites à un sujet à l'état d'hypnose de faire une action dans un an, à telle heure, à telle minute, il n'y manquera pour ainsi dire jamais, bien qu'à son réveil il ne subsiste aucune trace de l'ordre dans sa mémoire normale.

« Or, les communiquants, dans les phénomènes qui nous occupent, ont une notion extrêmement vague du temps, parce que le temps n'est pas une conception du monde où ils vivent. Comment la télépathie qui peut tant de choses, s'avouerait-elle incapable, ou à peu près, de déterminer le moment précis où une action s'est faite ou se fait? Qu'est-ce qui empêche de lire la notion du temps dans l'esprit des vivants aussi nettement que n'importe quelle autre, puisque cette notion y est, pour le moins, aussi claire et aussi précise? »

Non, les Inconnus qui parlent par les lèvres du médium entransé n'appartiennent pas à notre planète, et les renseignements extraordinaires qu'ils donnent aux personnes qui les consultent ne leur viennent ni des profondeurs inconscientes de l'âme des assistants, ni d'une diffusion d'ondes télépathiques, projetées à travers l'espace, par des personnes éloignées. Les Inconnus tiennent leur science d'une autre source et ils vivent sur un autre plan.

Si nous n'avons pas la joie de découvrir la vérité, nous aurons, du moins, la satisfaction d'avoir déblayé le terrain et frayé la voie.

V

« En 1888, écrit M. Sage, M^{me} Pitman, qui était membre de la Société américaine pour les recherches psychiques, avait

eu deux séances avec M^{me} Piper. Phinuit lui dit : « Vous allez être bien malade ; vous irez à Paris ; vous serez tout à fait malade ; vous aurez une grande faiblesse dans l'estomac ; de la faiblesse dans la tête. Un monsieur d'un blond pâle vous soignera pendant que vous serez malade outre-mer. »

« A la suite de cette déclaration, M^{me} Pitman demanda à Phinuit quelle serait l'issue de la maladie. Phinuit chercha à se dérober par des réponses évasives. Sur la prière de M^{me} Pitman, le D^r Hodgson insista à son tour, et Phinuit s'entira en disant : « Une fois qu'elle ne sera plus malade, tout ira bien pour elle. »

« M^{me} Pitman répondit que son estomac allait très bien, elle contredit Phinuit sur tous les points, et Phinuit s'en montra très ennuyé. Mais, bientôt, M^{me} Pitman tomba malade : elle fut soignée par le D^r Herbert, qui est très blond : il diagnostiqua une inflammation de l'estomac. Alors M^{me} Pitman commença à croire à la prédiction de Phinuit, mais, interprétant à faux les dernières paroles de celui-ci, elle crut qu'elle guérirait. Elle fut soignée à Paris, par le D^r Charcot, pour une maladie nerveuse. Elle mourut. Tout doit bien aller pour elle comme l'avait prédit Phinuit. »

Le D^r Phinuit se montra successivement clairvoyant, fanfaron, hâbleur, très ignorant et très compétent en médecine, sincère et menteur effronté. Georges Pelham qui lui succède nous paraît plus sérieux. James Howard, qui le connaissait depuis longtemps, lui dit un jour : « Georges, dites-moi quelque chose que vous et moi soyons seuls à connaître. Je vous demande cela parce qu'il y a plusieurs questions auxquelles vous n'avez pas pu répondre. Nous avons passé ensemble bien des étés et bien des hivers, rappelez-moi quelque chose. » — Aussitôt la main se mit à écrire fébrilement : les événements les plus intimes sont racontés, si intimes qu'on ne saurait les publier. A un moment donné, la main écrit : *Personnel*. Le D^r Hodgson, qui était présent, sort. A son retour, James Howard lui dit qu'il avait obtenu tout ce qu'il pouvait désirer en fait de preuves ; qu'il était entièrement satisfait.

Après une série d'intéressantes séances pendant lesquelles M^{me} Piper restait entransée, le savant professeur Hyslop

arrive aux mêmes conclusions : « C'est mon père, dit-il, ce sont mes frères, ce sont mes oncles avec lesquels je me suis entretenu ! Quelques pouvoirs supranormaux qu'on accorde aux personnalités secondes de M^{me} Piper, on me fera difficilement croire que ces personnalités secondes aient pu reconstituer aussi complètement la personnalité de mes parents décédés. L'admettre, m'entraînerait trop loin dans l'in vraisemblable. J'aime mieux croire que ce sont mes parents eux-mêmes à qui j'ai parlé, c'est plus simple. »

Je n'ai pas parlé des phénomènes physiques qui se produisent quelquefois en présence du médium entransé et qui ont été si souvent constatés. On en distingue d'au moins dix sortes, si nous en croyons le célèbre médium Stainton Moses, dont M. Sage a recueilli la déposition :

1^o Coups frappés, tantôt faibles, tantôt violents ; la chambre des séances en était ébranlée.

2^o Messages typtologiques, c'est-à-dire obtenus au moyen de coups frappés.

3^o Lueurs et lumières diverses : les unes n'étaient visibles que pour quelques assistants, d'autres étaient visibles pour tous ; elles traversaient les corps opaques, et on pouvait les suivre du regard à travers ces corps comme s'ils avaient été transparents. Les lumières ne rayonnaient pas, c'est-à-dire ne dissipaient pas l'obscurité ambiante.

4^o Les parfums les plus subtils et les plus délicieux étaient répandus à profusion sur la tête et sur les vêtements des assistants. Ce qui prouve l'objectivité de ces parfums, c'est qu'il en restait souvent sur le parquet et qu'un jour M^{me} Speer en reçut dans un œil : elle souffrit beaucoup et longtemps.

5^o Les Inconnus produisaient les sons musicaux les plus divers, et chacun s'annonçait par un son particulier.

6^o De l'écriture directe, c'est-à-dire produite sans l'intervention d'aucune main visible par un crayon se mouvant seul sur une feuille de papier.

7^o Les phénomènes de lévitation étaient fréquents.

8^o Fréquents aussi les exemples de passage de la matière à travers la matière.

9° On entendait des voix émanant directement de l'esprit, mais elles furent toujours faibles et indistinctes.

10° Stainton Moses, en transe, prononça souvent des discours censés émanés d'Esprits désincarnés. La voix changeait avec chaque Esprit (1).

Approchons-nous de la solution? Ces phénomènes si étranges, d'ordre physique et d'ordre psychique qu'il n'est pas possible de nier, après de si graves témoignages, ne sont l'œuvre ni de l'âme consciente, ni de l'âme subconsciente du sujet évanoui et entransé. Cette conclusion nous paraît certaine. Faut-il croire à l'intervention des Esprits désincarnés? Faut-il rester dans le doute et dans l'obscurité où notre âme semble étouffer et pleurer?

V

Le livre que nous venons d'étudier laisse le lecteur en suspens. M. Sage a eu soin d'enregistrer les faits constatés avec le calme impartial d'un homme qui cherche sincèrement la vérité, il expose et discute les opinions les plus diverses sans amertume et sans colère, il laisse voir, sans les formuler expressément, ses préférences pour le spiritisme, mais il ne conclut pas.

« Si notre vie actuelle, dit M. Sage, n'a pas de lendemain, elle est la plus grosse absurdité de ce monde absurde. Je voudrais que Shakespeare se fût trompé quand il a dit de la vie de l'homme : « La vie est un conte raconté par un insensé, plein de bruit, de gestes furieux, et sans aucune signification. » — Je voudrais qu'il n'en fut pas ainsi, mais il me faut des preuves. »

Mais n'est-ce pas déjà une preuve, que la vie présente soit incompréhensible sans la réalité de l'autre vie?

Voici nos conclusions.

Des hommes d'une haute valeur intellectuelle et d'une probité incontestable ont reconnu, en Angleterre et en Amérique,

(1) Frédéric Myers, *Annales de la Société pour les recherches psychiques*.

après des mois et des années d'observation, la réalité des phénomènes merveilleux dont M^{me} Piper est le principe et l'occasion. Il faut donc tenir pour certains ces phénomènes merveilleux.

Les Inconnus qui se servent de l'organisme du médium entransé pour entrer en communication avec les vivants possèdent des facultés intellectuelles très étendues : ils connaissent les détails les plus intimes de la vie de nos amis, de nos parents qui sont morts ; ils imitent leur voix, leur écriture ; ils connaissent les expressions qui leur étaient familières les amitiés qui leur étaient plus chères, les actions bonnes ou mauvaises qu'ils ont faites dans le silence et l'obscurité d'un secret qui semblait inviolable ; ils nous déconcertent par l'exactitude impeccable de leurs communications et de leurs révélations. Ceci nous paraît incontestable : il suffit de lire MM. Sage, Myers, Hodgson, etc.

Chez ces Inconnus la probité morale n'est pas à la hauteur des facultés intellectuelles : ils sont quelquefois grossiers, insolents, menteurs, grotesques et se plaisent à se moquer de nous. Ils ne sont pas d'accord entre eux, il leur arrive de nous donner des solutions contradictoires sur les graves problèmes d'ordre moral qui tourmentent la pensée humaine. Ils rôdent autour de nous, et leur scepticisme mordant semble se jouer de notre crédulité naïve. Ils sont souvent trompeurs sciemment et volontairement.

L'observation rigoureuse nous permet de dire que ces Inconnus connaissent parfaitement la vie, la nature, les habitudes de nos parents et de nos amis décédés, mais elle ne nous permet pas de conclure que ces Inconnus soient réellement nos amis et nos parents, évoqués par notre sympathie ou notre curiosité. Ce n'est pas une hypothèse invraisemblable de supposer que des Esprits, répandus dans l'espace, témoins pénétrants et silencieux de toutes nos actions, en conservent le souvenir exact et prennent le masque de ceux que nous évoquons, pour nous séduire et nous tromper. Il suffit que cette hypothèse soit possible pour ébranler la confiance dans ces communications tor-

tueuses; et elle est possible, elle est vraisemblable, elle est une certitude pour nous (1).

Que Dieu permette quelquefois, mais rarement, aux défunts d'apparaître aux vivants et d'avoir avec eux une communication rapide, c'est bien l'enseignement de tous les théologiens, et c'est assez pour qu'on n'ait pas le droit de nous accuser de voir partout l'action du démon. Mais, que ces communications soient fréquentes, ordinaires, et qu'elles se produisent à notre gré, dans des conciliabules ouverts à l'hallucination et à la folie, voilà ce que nous n'admettrons jamais. D'ailleurs, n'oubliez pas que ces *Inconnus* se contredisent souvent. Donc, ils veulent nous tromper.

Il suffit d'une seule communication certaine entre les morts et les vivants, pour que la survie soit établie. Des communications de ce genre ont été démontrées dans la vie de quelques saints avec une rigueur incontestable. Cela nous suffit.

Dans son *Voyage en Italie*, Taine a écrit cette parole amère et mélancolique : « Le seul moyen efficace de supporter la vie, c'est d'oublier la vie; on aurait passé un an comme un fumeur d'opium, ce serait tant mieux. »

Il est plus sage de dire : le seul moyen de comprendre et de supporter la vie présente, c'est de penser à l'autre vie. Nous voyons l'aube à l'horizon. Bientôt, et plus haut, nous verrons le jour.

(1) Nous n'hésitons pas à dire avec tous les théologiens, que ces *Inconnus* sont les esprits mauvais, les anges tentateurs, les démons. Le lecteur ne se trompera pas sur notre pensée.

E. M.

Élie MÉRIC.

UN CURIEUX CAS D'HYDROSCOPIE

Le monde savant s'occupe en ce moment avec un réel intérêt d'une jeune Syrienne habitant les environs de Beyrouth et douée d'une faculté singulière. Plusieurs Revues de Paris et de Londres en ont déjà parlé. M. Saliège, Lazariste, missionnaire à Antoura, nous communique sur le phénomène en question les détails suivants.

Lettre de M. Saliège, Lazariste, Missionnaire à Antoura

L'auteur des expériences d'optique dont j'ai à vous entretenir est une jeune fille nommée Hanné Naïm, âgée de quinze ans. D'un extérieur fort simple, cette enfant n'a reçu aucune culture intellectuelle.

Hanné est, du reste, très pieuse, sans aucun attrait pour le monde, aimant beaucoup et fréquentant souvent son église. Elle habite une modeste demeure d'Azeltoun (mont Liban), gros village du district de Kesrouan, sur la route d'Antoura à Beyfoun.

Azeltoun est à 900 mètres au-dessus du niveau de la mer. Son climat est très salubre; ce serait un délicieux séjour, si on y trouvait de l'eau en quantité suffisante; ses habitants doivent se contenter d'eau de citerne et encore on n'en a pas toujours: l'an passé, les pluies d'hiver ayant été fort rares, les citernes ne purent se remplir et il est difficile d'imaginer ce qu'on souffre de la privation d'eau sous un ciel aussi brûlant que celui de la Syrie.

Les habitants d'Azeltoun cherchaient depuis longtemps un remède à cette triste situation. En septembre dernier, ils firent venir un homme ayant le secret de trouver les sources et, à la grande satisfaction de tous, il en indiqua une, mais à 50 mètres de profondeur.

Hanné entendit parler des travaux qu'on allait entreprendre pour capter cette source et s'écria :



HANNÉ NAÏM.

« Mais certainement il y a de l'eau en cet endroit ; je l'ai vue depuis longtemps. »

Fort surpris de cette déclaration, on lui demanda pourquoi elle ne l'avait pas faite plus tôt.

« Je pensais, répliqua-t-elle, que tout le monde voyait l'eau comme moi. »

Elle nous dit plus tard qu'elle craignait d'être prise pour une sorcière.

Nous fîmes venir Hanné à Beyfoun pour tenter des expériences qui furent favorables. Depuis lors on l'appelle de tous côtés; partout on s'accorde à reconnaître qu'il n'y a aucun artifice dans cette jeune fille. En bien des endroits, on a déjà fait des fouilles sur ses indications et presque toujours on a trouvé l'eau. Nous expliquons plus loin pourquoi toutes les expériences n'aboutissent pas.

Voici comment la jeune fille procède. Il faut que le ciel soit pur : plus le soleil est ardent, mieux l'expérience réussit; aussi préfère-t-elle opérer entre midi et 2 heures. Elle se couvre alors le visage d'un voile noir ordinaire et regarde durant quelques secondes dans la direction du soleil, puis à terre. Parfois elle fait quelques pas, puis elle dit s'il y a de l'eau, s'il y en a peu ou beaucoup et où l'on doit la chercher.

Un mot sur les expériences qui ont été faites au collège d'Antoura : on avait placé des récipients pleins d'eau dans plusieurs salles couvertes par des terrasses. La jeune fille a indiqué le nombre de ces récipients et la quantité d'eau qu'ils contenaient en désignant les endroits où ils se trouvaient. Elle a été conduite dans les cours où passent les canaux d'eau qui alimentent le collège. Les tuyaux ne sont pas à ciel ouvert; seul le frère chargé de leur entretien les connaît. La jeune Hanné les a indiqués avec précision et a montré exactement leur direction. Amenée sur une citerne, elle a dit la quantité d'eau qu'elle contenait.

Il est à remarquer que le verre et les métaux sont opaques pour Hanné, tandis que la terre et la pierre lui paraissent aussi limpides que le cristal.

Cette enfant, n'ayant jamais fréquenté les écoles, n'ayant reçu aucune éducation, ignore complètement les mesures; aussi se trompe-t-elle souvent sur l'estimation de la profondeur; quand elle dit : 1 mètre, 3 mètres, la distance est parfois double et même triple, et cela à cause de la transparence pour elle des lieux qu'elle explore. Plusieurs se sont découragés

dans les recherches entreprises sur ses indications, précisément à cause de ces erreurs d'évaluation pour les travaux à exécuter.

Pour toutes les personnes sérieuses qui ont examiné la question, il est évident que la jeune Hanné Naïm voit l'eau à travers les corps opaques.

Nous savons aussi que le regard d'Hanné peut pénétrer à travers le corps humain ; mais, à la suite de questions indiscreètes, la jeune fille, sur l'avis de son confesseur, garde son secret pour elle.

Nous trouvons-nous en présence d'une nouvelle manifestation des rayons X de Röntgen ? Le champ est ouvert aux hypothèses : pour le moment, nous nous bornons à constater les faits et à en tirer des applications utiles. L'avenir donnera peut-être la clef du mystère.

Nous adressons nos remerciements à Mgr Morel, Directeur du journal *Les Missions catholiques*, qui a bien voulu nous autoriser à reproduire ce cliché.

Nous aurions étudié volontiers ce cas intéressant de double vue, mais l'auteur de cette communication nous parle d'un secret qui lui aurait été confié. Nous attendons la divulgation de ce secret, pour nous prononcer, en connaissance de cause. Au nom de la science nous demandons que ce secret soit révélé.

E. M.



DES EXTASES NATURELLES

Y a-t-il des extases naturelles? Ce problème vient d'être repris, quoique brièvement, dans deux ouvrages récents : *Le Merveilleux divin*, par Dom Maréchaux, O. S. B. (l. IV, ch. II, p. 226) et *La Magie moderne*, par le R. P. Rolfi, O. S. F. (pa. 2, append. 2, pp. 258, 263). Aucun d'eux ne tranche la question, mais ils semblent pencher, le premier vers la négative, le second vers l'affirmative.

Pour traiter le problème par une méthode vraiment scientifique, il faut : 1^o définir exactement ce qu'on entend par extase naturelle. On se contente souvent de termes vagues; et alors la discussion s'égare : on vous apporte un exemple de syncope et on le qualifie d'extase; 2^o s'appuyer sur des faits, et des faits certains, bien observés, dont les détails aient été notés avec soin, et par des gens sachant discerner ces états d'autres en apparence tout semblables. Par exemple, comment pourrait-on tirer une conclusion d'une description sans précision qui conviendrait aussi bien à la catalepsie et à l'extase? Les faits seuls peuvent justifier une solution; et non les idées *a priori*. Celles-ci ne comptent pas dans une question de physiologie. Il faut une base expérimentale.

I

Occupons-nous de la définition. Les médecins prennent souvent le mot extase dans un sens très large, de manière à y faire rentrer l'hypnose et divers états morbides. En ce cas la question des extases naturelles est résolue d'avance : il faut admettre leur existence. Mais la proposition qu'on affirme ainsi est sans intérêt. Elle se réduit à cette vérité banale que

certaines maladies ou fatigues privent de l'usage des sens. De plus, c'est prodiguer le terme d'extase à des états qui ont déjà des noms plus clairs et bien définis. Enfin, c'est comprendre sous le même nom des choses trop différentes.

Les théologiens catholiques qui ont étudié cette question ont souvent adopté le même langage. Je ne les en blâme pas; car plusieurs se proposaient non d'éclaircir un problème obscur de mystique, mais de déterminer pratiquement comment il faut apprécier certains faits merveilleux de la vie des Saints. Alors le seul point important pour eux était de séparer l'extase divine de toutes les autres aliénations des sens, sans trop subdiviser celles-ci. Ainsi Benoît XIV (*De canoniz.*, l. III, c. XLIX) appelle extase naturelle l'aliénation des sens « produite par des causes naturelles, comme la maladie appelée catalepsie ». Le cardinal Bona (*De discret. spir.*, c. XIV, nos IV, V) en fait autant, ainsi que Schram (*Theol. myst.*, n° 586). Le cardinal Brancati de Lauria retombe dans cette notion, après s'en être affranchi un instant par la distinction des extases en saines et morbides (*De oratione*, op. 5, c. VI). Si nous remontons jusqu'à saint Thomas, nous voyons qu'il distingue les extases en naturelles, démoniaques et divines (2. 2., q. 175, a. 1). Mais il explique que, par les premières, il entend l'état des malades qui perdent l'usage des sens. A la fin de l'article suivant, il applique même le mot de ravissement aux grands accès de colère ou de terreur. De fait, c'est bien là ce que signifie le mot grec extase, si on s'en tient à son étymologie. C'est un état où l'on est « hors de soi ».

Comme j'ai un but différent de celui de ces grands maîtres, on ne sera pas étonné si je présente la question d'une manière plus restreinte.

Ce qui précède nous montre que, lorsqu'on invoque l'autorité d'un vieil auteur en faveur de l'existence des extases naturelles, il faut examiner avec soin le sens qu'il a donné à cette expression et qui se déduit non seulement de ses définitions, mais des considérations ou traits historiques qu'il apporte et du but qu'il a en vue; autrement on s'expose à des malentendus. En voici un exemple frappant : Suarez (*De oratione*, l. II, c. XV, n° 6) cite Gerson comme se prononçant

en faveur des extases naturelles. Or, si on recourt au texte très bref de Gerson (*De monte contempl.*, c. XXI), on y trouve bien le mot *raptus*, mais dans le sens de forte distraction. Ce qui lui permet d'énoncer la proposition suivante qui, sans cela, serait absurde : « Ce genre de ravissement est *habituel* chez les peintres et autres artistes appliqués à leurs imaginations. »

II

Voici la définition plus restreinte que je propose pour l'extase naturelle, et sur laquelle uniquement je ferai porter la discussion qui suivra. C'est un état qui, non seulement à son début, mais *pendant toute sa durée*, renferme deux éléments essentiels : le premier, intérieur et invisible, est la concentration *naturelle* de l'intelligence, de l'imagination ou de l'affection sur un seul objet, et cela avec une *énergie considérable*; le second, corporel et visible, est l'aliénation des sens; en entendant par là non seulement la cessation de leur exercice, mais une grande difficulté à les faire agir si on excite les organes. — Suivant qu'une telle cessation est complète ou presque complète, on dira que l'extase elle-même est complète ou incomplète.

Cette définition exclut le sommeil profond et la syncope, puisque les facultés n'y agissent plus. Elle exclut le sommeil mêlé de rêve, et le somnambulisme naturel ou provoqué, car les facultés ne prennent pas dans ces états une énergie extraordinaire. Ainsi il suffit d'une image mentale insignifiante, comme celle d'une fleur ou d'un oiseau, pour occuper une hystérique pendant sa crise. Enfin, la définition met de côté la défaillance corporelle ou l'immobilité produites pendant quelques instants seulement par un effort énergique de la pensée, de sorte que celle-ci soit bientôt remplacée par un engourdissement des facultés. En résumé, tous les états morbides sont en dehors de la définition.

Cette manière de concevoir l'extase naturelle me semble être celle de Suarez (*loc. cit.* et c. XIX, nos 29, 30), de Scaramelli (*Direct. myst.*, tr. 3, n° 185) et de beaucoup d'auteurs

modernes, tels que le Dr Lefebvre, de Louvain (*Louise Lateau; étude médicale; seconde édition, Peters, à Louvain. In-18, 1873. — Pa. 4, art. III, § 3, p. 236.*)

On peut encore concevoir un autre état, très voisin du précédent. Je l'appellerai extase naturelle de seconde espèce, ou plus clairement, extase semi-naturelle. Ici l'occupation de l'esprit n'est plus, comme tout à l'heure, purement naturelle; elle appartient au surnaturel, mais au surnaturel ordinaire et dissimulé. L'objet est donc une vérité de foi, et non plus une proposition de géométrie ou de métaphysique. On considère cette vérité avec curiosité et amour, mais, sauf l'intensité de l'application mentale, il n'y a aucune différence intérieure avec l'oraison des chrétiens ordinaires. Il s'agit de savoir si l'aliénation des sens peut être la conséquence d'une concentration intellectuelle de cette espèce? Suarez étudie cette question (*loc. cit., c. XIV*).

III.

Parlons d'abord de l'extase purement naturelle, celle des philosophes et des mathématiciens.

Je laisse de côté la question de savoir s'il y a moyen de prouver *a priori* qu'elle est possible. Car on peut disserter sur ce sujet à perte de vue, sans arriver à une conclusion certaine. On tâchera, par exemple, d'invoquer ce principe général que si les forces intellectuelles se concentrent sur un seul objet, l'exercice des sens en est gêné. Mais l'est-il assez pour arriver à être suspendu et à résister aux excitations du dehors? Voilà ce qu'on ignore, comme le déclare Suarez (fin du n° 6, ch. xv). A plus forte raison, il faut laisser de côté les explications dignes de la vieille physique, comme celle de Zacchias, relatée par plusieurs anciens auteurs, notamment par Brancati. D'après lui, « la cause immédiate de l'aliénation des sens est que les esprits animaux (nous dirions maintenant : le fluide vital) qui étaient destinés aux sens et à la motricité se précipitent tous vers le cerveau ». Mais cette théorie s'appuie sur une hypothèse gratuite, moyen trop commode d'expliquer ou

de paraître prévoir tous les phénomènes de la nature. Par quelle expérience Zacchias a-t-il constaté ce voyage des esprits animaux? On oublie de nous le dire.

Contentons-nous donc de ce problème plus pratique : a-t-on constaté des extases naturelles, répondant à la définition ci-dessus?

La réponse me semble négative (1). Mais j'ajoute que je n'ai point ici de parti pris. Si jamais le progrès des sciences médicales et de la psycho-physiologie apportaient enfin de bonnes preuves, je n'aurais aucune répugnance à les accepter. Ni la religion, ni la mystique n'ont aucun de leurs vrais principes engagés dans la question.

Examinons donc les *faits* qu'on a essayé d'apporter. Ne nous attardons pas trop à ceux que Brancati, Schram, et autres essaient de découvrir dans l'Écriture Sainte. Ils n'y arrivent que par des interprétations arbitraires et forcées des textes. Ils appellent aliénation des sens des états de profond étonnement, comme celui de la reine de Saba admirant la magnificence de Salomon, ou la stupéfaction de Jacob apprenant que son cher fils Joseph n'est pas mort. De nos jours, nous dirions bien encore que la reine de Saba est restée en extase, mais nous saurions ce que cela veut dire. Pour Jacob, c'était tout au plus l'état maladif qu'on a appelé la stupeur. C'est non une application des facultés, mais une sorte de choc produit par une nouvelle inattendue et paralysant le cerveau, au lieu de l'exciter (2). Ce cas ne rentre pas dans ma définition.

Les faits tirés par ces mêmes auteurs de l'histoire profane sont surtout les trois suivants. On peut les appeler classiques : 1° Le cas du prêtre *Restitut*, qui d'après saint Augustin, perdait l'usage des sens quand il voulait. 2° *Archimède*, qui, d'après Tite-Live, était si occupé d'un problème, au moment de la

(1) Il y a un problème analogue pour les *plaies* stigmatiques. Y en a-t-il de naturelles, comme le répètent les rationalistes? J'ai montré ailleurs que jusqu'ici on n'a pu apporter pour cette thèse aucun fait sérieux. (*Des grâces d'oraison*, p. 160). Pour les *douleurs* stigmatiques, appelées encore stigmates invisibles, la question est encore plus obscure. Saint François de Sales admettait que l'imagination accompagnée d'un ardent amour suffit à les produire (*Traité de l'amour de Dieu*, l. VI, ch. xv). Mais les arguments d'analogie qu'il apporte prouvent trop ou trop peu.

(2) Voir la description qu'en donne le Dr Lefebvre (*Ibid*, p. 242).

prise de Syracuse, qu'il se laissa tuer sans résistance par un soldat. 3° *Socrate* qui, au dire d'Alcibiade (Platon, *Banquet*), serait resté vingt-quatre heures immobile, plongé dans ses réflexions, dans le camp qui assiégeait Potidée. Je fais grâce au lecteur d'exemples beaucoup trop probants que Schram répète, sans sourire, d'après Marsile Ficin, à savoir que Pythagore a été dans une sorte de léthargie pendant dix ans, Zoroastre pendant vingt, et Epiménide pendant cinquante.

Reprenons les trois autres exemples; mince bagage de faits qu'on s'est transmis soigneusement d'auteur en auteur.

1° Pour *Restitut*, on ne nous dit pas à quoi son esprit était occupé pendant l'aliénation de ses sens. On ne peut donc pas prouver qu'il y eût là extase naturelle, dans le sens de ma définition. En réalité, ce n'était peut-être qu'une crise d'hystérie, ou encore, du charlatanisme. Voilà un fait observé d'une manière incomplète,

2° *Archimède* n'était qu'un distrait. Lorsque le soldat s'avança pour le tuer, il ne songea qu'à lui crier : « Ne dérange pas les cercles que j'ai tracés par terre. » Il faut une grande bonne volonté pour appeler extatique un homme qui garde ainsi la communication avec le monde extérieur, trace des figures et parle à un visiteur.

3° *Socrate*. Commençons par nous méfier de la manie qu'avaient les Grecs d'inventer des fables, souvent par le bon motif de donner à une allégorie la forme d'anecdote. Ils nous ont conté que des abeilles firent un rayon de miel sur les lèvres de Platon; c'était pour symboliser son éloquence. L'extase de Socrate est sans doute le symbole de la profondeur de ses pensées.

Mais examinons de plus près le récit de Platon. Il ne dit pas s'il apporte une légende ou un trait garanti réel. Il se contente de mettre dans la bouche d'Alcibiade un éloge pompeux de Socrate, adressé à Socrate lui-même qu'il veut flatter. Et Alcibiade prend la précaution inquiétante de prévenir ses auditeurs, qu'à la suite des libations du banquet, il aura peut-être peu de suite dans les idées. En somme, il est impossible, dans une telle composition littéraire, de faire la part du vrai et du fictif.

Concluons avec le Dr Lefebvre que « l'histoire ne nous a pas conservé *un seul* exemple authentique » d'extase naturelle.

Le R. P. Rolfi cite deux traits de saint Thomas d'Aquin, qui ont au moins le mérite de ne pas remonter aux époques mythologiques, mais ne sont pas concluants : « Un jour que, conformément à l'avis des médecins, il devait soumettre sa jambe au feu, il se livra à une méditation si profonde qu'il ne s'aperçut pas de l'opération. Une autre fois qu'il écrivait dans sa cellule, il fut tellement absorbé par ses réflexions que la chandelle en se consumant, lui brûla la main, sans qu'il le remarquât (p. 261). »

Mais saint Thomas avait des extases divines, ce qui permet d'expliquer d'une manière semblable les deux cas que l'on vient de citer (1). Lui seul pouvait savoir si la concentration de ses facultés était purement naturelle. L'a-t-on interrogé à ce sujet? Faute de réponse, nous sortons du domaine des faits pour nous appuyer sur des interprétations hypothétiques, ce qui est une méthode fâcheuse. Puis, pour la jambe malade, il faudrait savoir si l'infirmité ne consistait pas précisément en une insensibilité que l'on combattait par des pointes de feu? Ici encore, les observations sont incomplètes.

De cette discussion, il ressort que la thèse de *l'existence* des extases naturelles *n'a jamais été prouvée* historiquement. Car on s'appuie sur un nombre insignifiant de faits, et aucun d'eux ne résiste à la critique.

Bien plus, elle a contre elle toutes les probabilités. En effet, si vraiment la nature humaine avait cette puissance, on n'en serait pas réduit à recourir à trois ou quatre anecdotes d'il y a quinze cents ou deux mille ans. On en eût trouvé une suite d'exemples chez les grands penseurs, à travers tous les siècles. On découvrirait aussi des faits contemporains. Depuis deux ou trois cents ans, l'Europe est pleine de savants de premier ordre, qui réfléchissent profondément à la métaphysique et aux mathématiques. Or, pas une fois on ne les a vus

(1) Dans cette hypothèse ce trait aurait son analogue dans celui que cite André du Val, dans la *Vie de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation*, carmélite, mariée d'abord à M. Acarie (réédition, chez Lecoffre). Car pendant une de ses couches, elle ne sentit aucune douleur, ayant été tout le temps en extase.

dans l'attitude extatique, les yeux fixes, les bras tendus vers le théorème contemplé. On ne cite aucune extase pour Newton, Leibniz ou Euler, ni pour Lagrange, Laplace ou Gauss, ni pour Rieman, Kronecker ou Hermite, etc... Si, en médecine, une théorie était si peu confirmée par l'expérience, on n'oserait même pas l'énoncer.

Le Dr Lefebvre remarque qu'on observerait aussi l'extase chez le « capitaliste qui calcule une opération qui le portera aux plus hauts sommets de la fortune ou le précipitera dans les ignominies de l'indigence ». L'extase devrait même se produire fréquemment, dans les conditions les plus vulgaires. « Ne voyons-nous pas tous les jours des entraînements d'une impétuosité incomparable? Quand les ardeurs des sens s'ajoutent aux ardeurs de l'âme, n'en résulte-t-il pas une passion demi-bestiale, demi-humaine, dont la violence nous épouvante? » De telles passions devraient aliéner les sens. « En résumé, si l'extase pouvait se produire par un excès d'attention, par le jeu de l'imagination, par l'entraînement des pensées ou des sens, elle deviendrait un fait *vulgaire et quotidien*. Les médecins qui surprennent l'humanité dans toutes ses faiblesses et dans tous ses mystères, ne la rencontrent pas de nos jours... Je conclus : *l'extase vraie, d'origine purement psychique, en dehors de toute maladie du système nerveux, est un mythe.* »

Les rationalistes sont obligés par leur système de proclamer que toutes les espèces d'extase, même celles des saints, sont naturelles, et la plupart les regardent comme des maladies. Les catholiques font le jeu de leurs adversaires s'ils admettent *sans preuves solides* qu'il y a des extases naturelles.

VI

Parlons maintenant de l'extase que j'ai appelée semi-naturelle, celle qui consiste dans l'aliénation des sens pendant une oraison qui, en elle-même, n'est pas de nature extraordinaire, sauf l'intensité de l'attention. Ces extases ont-elles quelquefois existé?

Ceux qui admettent l'extase naturelle véritable sont obligés de répondre oui ; mais d'autres pourraient donner la même réponse, s'ils découvraient des faits établissant ce cas spécial.

Brancati se pose la question et il l'énonce à sa manière en parlant de la *contemplation acquise*, c'est-à-dire d'une oraison de nature *ordinaire*, où l'intuition, le regard simple remplace dans une forte mesure les raisonnements. Il se demande si elle peut produire l'aliénation des sens. Il répond qu'elle ne la produit pas d'habitude, mais que « cela peut arriver quelquefois ». Il ne présente aucun fait à l'appui, mais seulement une considération *a priori* sur les esprits vitaux. Benoît XIV admet la même conclusion, mais uniquement en apportant le témoignage de Brancati (*loc. cit.* n° 14).

Il suit de là que la thèse des extases semi-naturelles n'est qu'une affaire de sentiment. Elle n'a aucune base expérimentale.

Elle avait un intérêt spécial pour les deux auteurs que je viens de citer. Ils s'occupaient de la canonisation des saints : Brancati nous rappelle qu'il le faisait depuis trente ans. Ils avaient donc à expliquer quel rôle joue l'extase dans ce genre de procès, et à dire, en particulier, si l'aliénation des sens produite dans un homme sain, pendant l'oraison, doit être appelée un fait miraculeux. Brancati et Benoît XIV répondent que jamais l'Église ne la regarde comme telle, à moins « qu'elle ne soit accompagnée de certains signes au-dessus des forces de la nature, comme la splendeur du visage et autres choses semblables » (*loc. cit.*, n° 14). On comprend cette dernière exception. Il est clair que la haute contemplation n'a pas pour effet de rendre le corps lumineux ou parfumé, ou de le soulever en l'air (1). Il faut une intervention directe

(1) Une foule d'auteurs, surtout des hagiographes, qui n'ont pas l'intention de contester cette thèse, se laissent entraîner par la littérature, à parler comme s'ils admettaient le contraire. En un mot, ils présentent la lévitation comme une *conséquence naturelle* de certaines contemplations très parfaites. Ils disent, par exemple, que l'âme, étant *attirée* vers le ciel, *entraîne* le corps avec elle. Scaramelli réfute cette théorie par diverses raisons telles que la suivante : « On ne comprend pas pourquoi l'esprit enlevant le corps, le porterait plutôt en haut qu'à droite ou à gauche, puisque Dieu qui est le but de ce mouvement, se trouve en tout lieu... Bien plus, l'esprit étant toujours ravi au centre le plus intime de l'âme, devrait, au lieu de mouvoir le corps, le fixer au lieu où il se trouve » (*Direct. myst.*, tr. 3, n° 274). Mais on peut montrer autrement que la phrase ci-dessus part d'un faux supposé. Elle admet implicitement que la substance de l'âme monte

de Dieu ou de ses anges. Il y a dérogation à une loi physique ou physiologique, et, par suite, miracle.

Dans le cas contraire, il n'y en a plus, du moins de directement constatable, puisque l'aliénation des sens peut être simplement produite par la maladie. Et cette manière de voir doit être suivie *a fortiori* si l'on admet que la contemplation puisse produire *naturellement* ce même effet physiologique. C'est là, en effet, l'argument qu'apportent les auteurs précités. Brancati en conclut que « les extases doivent être appelées des faits merveilleux, mais non miraculeux ».

Mais, objectera-t-on, si l'aliénation des sens ne doit pas compter parmi les miracles, du moins l'état intérieur, s'il est monté à un niveau très élevé, n'est-il pas un miracle? — Pas davantage, car comment pourra-t-on apprécier ce niveau? Par le témoignage seul de l'extatique. Or, il a pu se faire plus ou moins illusion. Donc déjà le miracle ne serait pas prouvé. Mais une autre raison montre même qu'il n'y en a pas. En effet, cet état intérieur est le résultat d'une grâce, d'un don du Saint-Esprit. Or, quoique ces grâces intérieures destinées à notre propre sanctification, exigent l'intervention directe de Dieu, jamais l'Église ne les a qualifiées de miracles. Car elle réserve ce dernier nom aux signes perceptibles aux sens. De plus, ces grâces sont une addition faite à notre nature, non une dérogation. Enfin, ce sont des faits qui se produisent régulièrement et dont plusieurs peuvent se prévoir avec certitude quand certaines conditions, telles que la réception des sacrements, sont posées. Il y a là les caractères d'une loi, d'ordre supérieur, il est vrai, mais d'une loi. C'est donc l'opposé d'un miracle. (Cf. Scaramelli, tr. III, n° 182.)

vers le ciel, auquel cas le corps qui lui est uni devrait la suivre. Mais ce sont seulement nos idées qui s'élèvent, et encore, d'une manière métaphorique. Nos états d'âme ne peuvent influencer le plateau d'une balance.

Scaramelli fait une remarque d'un autre genre. Il dit qu'après les extases, certaines personnes se sentent le corps plus léger. Ce n'est peut-être là qu'une impression. M. Pierre Janet a pesé une extatique qui éprouvait ce sentiment, et il lui a trouvé le même poids qu'à l'état normal. (*Bulletin de l'Institut psychologique international*, 28, rue Serpente. Juillet 1901.) Je ne sais de quelle nature était cette extase. Mais l'expérience prouve du moins que, dans certains états supra-normaux, une personne peut croire à tort que son corps est devenu plus léger. Toutefois il y a une présomption en sa faveur si, à d'autres moments, elle s'élève réellement dans l'air.

V

Ayant été amené à parler des extases au point de vue des béatifications et canonisations, j'ajouterai un mot pour préciser le rôle que leur attribue la Sacrée Congrégation des rites.

Cette Congrégation examine toujours deux questions qu'elle appelle *doutes* : Premier doute majeur : y a-t-il des vertus héroïques dans cette cause de confesseur, ou un vrai martyr dans cette cause de martyr ? second doute majeur : y a-t-il deux, trois, quatre miracles après la mort ? Chacun doit être attesté juridiquement, au moins par deux témoins oculaires.

On voit que l'extase ne rentre pas dans la seconde catégorie. Voici quel est son rôle, qui est purement indirect. Comme on doit examiner la vie entière du serviteur de Dieu, on est obligé de s'enquérir de ses dons surnaturels. Or l'extase en fait partie. Mais, 1^o l'existence de ces dons ne peut être directement l'objet d'une constatation juridique (mais seulement morale) puisque l'agent intérieur principal est invisible. 2^o Elle peut être constatée *indirectement* s'ils sont accompagnés d'une prophétie réalisée ou d'une guérison ou autre fait extérieur miraculeux. 3^o Dans ce cas, ils ne servent qu'à établir l'héroïcité de la charité, en se fondant sur ce que Dieu en donne une approbation extérieure ou qu'il donne un moyen puissant d'y arriver. 4^o La plupart du temps les extases n'interviennent que comme objection ; car on peut se demander si les aliénations des sens n'ont pas été de simples maladies indiquant un tempérament déséquilibré. Il faut que le contraire soit solidement établi. Aussi les causes où il n'y a pas eu d'extases sont plus faciles à faire réussir.

Beaucoup de rationalistes se figurent, au contraire, que les saints n'ont été canonisés qu'à cause de leurs extases.

Aug. POULAIN.

LA LÉVITATION DU CORPS HUMAIN

I

On désigne aujourd'hui sous le nom de *lévitation du corps humain* le phénomène qui consiste dans le soulèvement d'un corps vivant sous l'action d'une force encore indéterminée, soulèvement qui va jusqu'à produire une suspension plus ou moins longue dans l'air sans aucun contact avec le sol.

J'ai publié en 1897 une brochure (1) où étaient relatés plus ou moins sommairement les cas que j'avais pu recueillir. J'ai cité, d'après les histoires ecclésiastiques, plus de soixante saints ou bienheureux chez qui le phénomène se reproduisait fréquemment. On en trouve également de nombreux exemples chez les mystiques indous, et, de nos jours, on a pu l'observer avec toutes les garanties désirables chez certains médiums; moi-même j'en ai été témoin deux fois (2). Le fait peut donc être considéré comme certain; l'explication reste seule à trouver. Tantôt on pourrait l'attribuer à une simple force physique se développant dans l'organisme du *sujet* sous l'influence de causes morales et agissant comme un courant magnétique ou odique qui repousse un courant semblable existant dans le sol; tantôt il semble dû à une entité intelligente et invisible qui soulève le sujet, comme le ferait un homme ordinaire.

De nouveaux documents m'étant parvenus, il m'a paru utile d'en faire connaître les principaux à ceux que cette question intéresse. Ce n'est, en effet, que par l'examen comparatif des circonstances dans lesquelles se sont produits ces phénomènes qu'on pourra essayer d'en déduire une théorie. Ils sont du reste si étranges par eux-mêmes que la multipli-

(1) Paris, Leymarie. 1 vol. in-8° de 40 pages avec gravure.

(2) Voir la brochure ci-dessus, p. 68 et p. 82.

cité des témoignages parviendra seule à en faire admettre la réalité.

II

On sait que les sorcières passaient pour avoir une légèreté surnaturelle qu'on constatait soit par l'épreuve de l'eau, soit par celle de la balance.

Pour la première épreuve on liait la malheureuse avec des cordes et on la jetait à l'eau. Si elle surnageait, elle était déclarée coupable et on la brûlait; si elle enfonçait, elle était reconnue innocente et se noyait.

Pour la seconde épreuve, on plaçait l'accusée dans un des plateaux d'une balance dont l'autre plateau supportait une Bible. D'après Bodin, il était admis que toute personne plus légère qu'une Bible d'église était adepte de Satan.

Chez les Cambodgiens, on soumet également la femme accusée de sorcellerie à l'épreuve de l'eau. « On la jette au fleuve; si elle enfonce, elle est proclamée innocente et remise en liberté; si elle surnage, c'est qu'elle est soutenue par des démons. Dans ce dernier cas, on la saisit et on la livre au juge (1). »

Le Dr Kerner rapporte que quand la voyante de Prévorst qu'il soignait était en transe et qu'on la mettait au bain, « on voyait ses membres, sa poitrine et la partie inférieure de son corps émerger involontairement de l'eau en vertu d'une étrange élasticité. Les personnes qui la soignaient faisaient tous leurs efforts pour maintenir son corps sous l'eau et ne pouvaient y parvenir; si, à ce moment, elle était tombée dans une rivière, elle n'aurait pas pu s'y enfoncer plus qu'un morceau de liège ».

Le célèbre médium anglais Eglinton, qui vit encore, a raconté lui-même, dans le numéro du 24 juin 1886 du journal *le Médium*, une lévitation qu'il subit au cours d'une séance à la cour de Russie.

(1) Leclerc, *la Sorcellerie chez les Cambodgiens*. (Revue scientifique du 2 février 1895.

« Après le thé, on passa dans une chambre où prirent place, en se tenant par la main, l'empereur, l'impératrice, le grand-duc et la grande-duchesse d'Oldenbourg, le grand-duc et la grande-duchesse Serge, le grand-duc Wladimir, le général Richter et le prince Alexandre d'Oldenbourg. Les lumières furent éteintes et les manifestations commencèrent; la plus frappante fut une voix qui s'adressa en russe à l'impératrice et causa avec elle pendant quelques instants. Une forme féminine fut aperçue entre le grand-duc Serge et la princesse d'Oldenbourg, mais elle disparut bientôt... Je commençai alors à *m'élever dans l'air*, tandis que l'impératrice et la princesse d'Oldenbourg continuaient à me tenir la main. La confusion devint indescriptible lorsque, m'élevant de plus en plus haut, mes voisins durent monter sur leurs chaises afin de me suivre. Cette idée qu'une impératrice était obligée de poser ainsi à l'antique, au risque de se blesser, était peu propre à maintenir l'équilibre mental du médium et je demandai plusieurs fois qu'on levât la séance. Mais ce fut inutilement et je continuai à monter jusqu'à ce que mes deux pieds touchassent deux épaules sur lesquelles je m'appuyai et qui étaient celles de l'empereur et du grand-duc d'Oldenbourg, ce qui fit dire à l'un des assistants : « C'est la première fois que l'empereur se trouve sous les pieds de quelqu'un. » Lorsque je fus redescendu, la séance fut terminée. »

Le *Journal de Francfort*, du 6 septembre 1861, contient l'entrefilet suivant, emprunté au *Gegenwart*, de Vienne :

« Un prêtre catholique entretenait, dimanche dernier, dans l'église Sainte-Marie à Vienne, ses auditeurs de la protection constante que prêtent les anges aux fidèles commis à leur garde, et cela dans un langage plein d'exaltation et d'images avec une onction et une éloquence qui touchaient profondément le cœur des nombreuses dames et jeunes filles réunies autour de lui. Dès le commencement du sermon, une jeune fille d'une vingtaine d'années manifestait tous les signes de l'extase, et bientôt, dit un témoin oculaire, les bras alternativement croisés ou élevés vers le ciel, les yeux fixés sur le prédicateur, elle fut aperçue de tout le monde se

soulevant peu à peu de terre et demeurant à plus d'un pied du sol jusqu'à la fin du sermon. On assure que le même phénomène s'était produit quelques jours avant, au moment où cette jeune personne recevait la communion. »

Miss Cook, le célèbre médium qui a servi aux séances de matérialisation chez M. Crookes, raconta, en 1872, dans une lettre adressée à M. Harrisson, qu'en 1870, étant alors âgée de 14 ans, on la mena à une séance de spiritisme parce qu'elle voyait et entendait souvent des esprits invisibles pour tout le monde. Après plusieurs mouvements et lévitation de la table, « une communication par coups frappés nous fut donnée, disant que si on voulait faire l'obscurité, je serai portée autour de la chambre. J'éclatai de rire, ne croyant pas que cela fût possible. On éteignit la lampe, mais l'obscurité n'était pas complète, car il entra de la lumière par la fenêtre. Bientôt, je sentis que l'on prenait ma chaise. Je fus soulevée jusqu'au plafond. Tout le monde a pu me voir en l'air. J'étais trop effrayée pour crier, et je fus portée au-dessus de la tête des assistants et déposée sur une table, à l'extrémité de la chambre. Ma mère demanda alors si nous pouvions avoir des phénomènes chez nous. La table répondit « oui », que j'étais un médium ».

M. l'abbé Petit, que beaucoup des lecteurs des *Annales* ont sans doute connu chez la duchesse de Pomar, m'écrivait récemment (1) :

« Ce qu'il importe de déterminer dans tous ces phénomènes, c'est la cause qui les produit. Cette cause étant complexe, comme tous les agents de cette nature, doit être étudiée par le sujet lui-même en même temps que par l'opérateur si le phénomène est produit par un médium étranger; dans le cas contraire, c'est que le sujet est plus ou moins médium et c'est pour lui un devoir d'étudier ses sensations, autant qu'il en est capable.

« En ce qui concerne la lévitation, je l'ai éprouvée de deux

(1) M. Petit est spirite, et il parle ici en spirite; il ne parle ni en prêtre, ni en théologien, et son témoignage manque d'autorité. E. M.

manières différentes dans une église : une fois, c'était un simple soulèvement que j'attribue à la dilatation du corps astral ; une autre fois, il y a eu transport.

« J'ai ressenti, dans le premier cas, un fourmillement intense dans les mains et les pieds avec la sensation d'une force qui s'échappait ; dans le second cas, la sensation était toute différente, il me semblait qu'une force *étrangère* m'attirait vers l'autel (1).

« Je pense que, dans le cas de transport, la force médianique du sujet se soude à une force supérieure qui l'entraîne. Si la frayeur ne m'avait saisi, si je ne m'étais pas débattu, je serais probablement passé par-dessus la grille du sanctuaire. Ma frayeur a été si grande que j'ai failli en être malade.

« Il m'en coûte de parler de moi, je ne le fais qu'avec répugnance ; mais il serait à désirer que les personnes à qui surviennent, accidentellement ou non, quelques phénomènes de cette nature, en fissent l'aveu en toute sincérité. Cet aveu est très pénible ; aussi *la plupart s'en cachent avec soin* pour ne point s'attirer la réputation d'hallucinés ou de visionnaires, épithètes toujours désagréables.

« En tous cas, aucun de ces phénomènes n'est miraculeux (2). Rien dans ces faits, qui échauffent malheureusement les imaginations, n'est produit en dérogation aux lois de la nature, mais tous relèvent d'une loi supérieure qu'on finira par formuler. Il faudra sans doute encore de nombreuses expériences avant d'arriver à ce résultat. Ce qu'il y a de déconcertant, c'est que les meilleures théories sont tout à coup bouleversées par un facteur inconnu qu'il est impossible de déterminer (3). »

(1) Le curé d'Ars racontait que le démon le soulevait quelquefois dans son lit. On prétend qu'Eugène Vintras, le soi-disant prophète qui vivait à Tilly il a une cinquantaine d'années, s'élevait de terre devant témoins lorsqu'il priait.

(2) Nous affirmons, au contraire, que les phénomènes de lévitation que nous trouvons dans la vie des grands saints dont nous vénérons la mémoire, appartiennent à l'ordre miraculeux. Quand sainte Thérèse, ravie en extase, s'élève, malgré tous ses efforts, et plane au-dessus de ses sœurs ravies, j'y vois l'intervention d'une force supérieure et divine, qui domine et neutralise la loi de la pesanteur, j'y reconnais un miracle éclatant.

E. M.

(3) Ce facteur est un agent étranger, intelligent, ou démoniaque ou divin, et c'est précisément ce caractère qui fait sortir le phénomène de la catégorie des phénomènes physiques ordinaires de la nature. Nous sommes en présence d'une causalité supérieure à la causalité humaine.

E. M.

Voici encore un cas de lévitation dont le récit m'a été adressé, le 30 décembre 1895, par le patient lui-même, le Dr Nicolas Santangelo, médecin à Venosa.

« Aimablement prié par le professeur Falcomer de donner un compte rendu détaillé de ma propre lévitation, laquelle advint à Rome, je serai bref et précis dans mon récit, n'ayant, pour ma part, aucune idée à ajouter ou à enlever de ce qui m'arriva selon toute évidence. J'irai donc droit au fait.

« Je sais bien que le champ des faits spiritiques est si vaste qu'il surpasse évidemment de beaucoup le champ de la vie ordinaire; je puis en parler avec expérience ayant en personne assisté à beaucoup de séances expérimentales de spiritisme, soit à Naples, dans la maison Chiaia, à l'hôtel Bourbon, à l'hôtel de l'Allegria et dans la maison Cavalli, soit à Rome, tant à l'Académie que dans la maison de M. Alegiani. Mais pourtant il y a une variété immense de faits spirites; il y en a qui sont fort peu de chose, que je dirai même frivoles; il y en a qui ont un relief manifeste et enfin il y a ceux que nous pouvons vraiment dire éclatants.

« Parmi les faits qui m'impressionnèrent le plus dans différentes séances, il y en a dont je conserverai toujours le souvenir. Mais la lévitation de trois personnes me semble un fait tel, qu'il surpasse toutes les limites du merveilleux et du prodige.

« L'année 1893 fut une année glorieuse pour l'Académie internationale des études magnétiques et spirites de Rome. Les séances expérimentales se succédaient sans interruption, tantôt à l'Académie, tantôt chez l'excellent peintre, M. Francesco Alegiani. Elles donnaient des résultats vraiment étonnants, dus à la puissance de cinq médiums que j'ai connus personnellement, MM. Cecchini, Boella, Fontana, di Giacomo et Ruggieri, tous jeunes gens d'une force médianimique de beaucoup supérieure à celle d'Eusapia Paladino (1).

« Pour ma part, j'ai toujours été un abonné assidu du bulletin de l'Académie, *le Lux*, et chaque mois, j'en attendais avec anxiété le fascicule, précisément pour être exactement

(1) J'ai analysé une partie de ces expériences dans mon livre sur la lévitation (pp. 85-90).

au courant de tout ce qui arrivait. Mais la simple lecture ne suffit pas pour convaincre de phénomènes si étranges ; il faut dépasser les limites d'un saint Thomas. Je voulus m'en assurer *de visu*, et sans plus tarder, je m'en fus, le 30 novembre 1893, à Naples, et j'y restai quelques jours pour assister à une familière et brillante séance avec Eusapia, à l'hôtel de l'Allegria. Puis je me dirigeai vers Rome.

« Je ne parle pas du charmant accueil que me firent tous mes amis de l'Académie, je ne parle pas des visites que je fis à diverses notoriétés, pour les pousser à quelque expérience. Il est certain que je les trouvai tous consentants et charmants, entre autres l'illustre et regretté professeur de philologie, Luigi Ferri. Ce dernier, savant autant qu'aimable, accepta mon invitation avec plaisir, et un mercredi soir des premiers jours de novembre, nous étions tous, au nombre de quinze ou seize, dans la maison d'Allegiani.

« Il était environ 9 heures du soir, quand nous primes place en faisant la chaîne autour d'une grande et lourde table. Les médiums étaient à deux, Fontana et Ruggieri ; mais Fontana, bien que prié par moi, ne voulut pas prendre part à la séance et se rendit dans une chambre contiguë ; nous restâmes donc avec le seul Ruggieri et je m'assis à son côté gauche.

« La lumière ayant été modérée, les phénomènes se produisirent tout de suite : on voyait clairement qu'une force puissante agissait parmi nous. Les coups et les bruits que l'on entendait partir des meubles et de tous les coins de la pièce étaient effrayants ; des objets pesants étaient transportés rapidement d'un bout à l'autre de la chambre : la chaîne se faisait sans interruption, soigneusement maintenue.

« Nous fîmes l'obscurité complète. Ruggieri commença bientôt à se débattre, en proie à des secousses presque tétaniques, tandis que sa main gauche était toujours tenue serrée dans ma main droite, dans le but de ne pas rompre la chaîne, ce qui *nous avait été bien recommandé*. Ce fut alors que Ruggieri ayant quitté son siège commença à être soulevé. Je le tenais ferme ; mais, sentant le terrain manquer sous

mes pieds à cause de l'ascension toujours augmentante de Ruggieri, je m'accrochai à son bras et fus ainsi tiré en haut, soulevé presque à la hauteur de 3 mètres du plancher, à tel point que je touchais distinctement avec mes pieds la suspension qui pendait au centre du plafond. Dans la descente, la lumière étant faite, je me trouvai à genoux sur la table des expériences, sans qu'il me fût arrivé le moindre accident désagréable.

« Voilà mon envolée dans les airs à Rome; mais, avant moi, les trois médiums Cecchini, Ruggieri et Boella furent aussi soulevés dans l'espace jusqu'à toucher le plafond... et c'était beau d'entendre leurs voix venir de si haut, annonçant le phénomène (voir *Lux*, An. VI, fasc. 14).

« Il faut se convaincre que dans le spiritisme, tout est une question de médium; il est donc clair que, sans médium, il n'y a pas de spiritisme. Malheureusement la science, jusqu'ici, n'a pas découvert les conditions organiques permettant de nous faire distinguer un médium : on naît médium comme on naît bossu. Il y a des médiums à effets musicaux; précisément comme l'était Cecchini, et il y a des médiums à autres effets: Ruggieri était un puissant médium à lévitation. Mais il était aussi un médium à abaissement, je dirai même à enfoncement. Dans une de ces séances, j'ai vu Ruggieri, après avoir été enlevé dans l'air, tiré avec force sous la table des expériences, puis rester là sur le dos presque rigide, soudé au sol, de telle manière que nul effort ne réussissait à le relever. »

Sainte Thérèse a décrit les sensations qu'elle éprouvait au moment de ses lévitations, dans son autobiographie dont Mgr Méric a publié (1) de nombreux extraits que nous lui empruntons.

« L'âme, dans ces ravissements, semble quitter les organes qu'elle anime. On sent d'une manière très sensible que la chaleur naturelle va s'affaiblissant et que le corps se refroidit peu à peu, mais avec une suavité et un plaisir inexprimables.

(1) Le vol aérien des corps. *Revue du Monde invisible*, numéro du 15 avril 1899.

Dans l'oraison d'union, nous trouvant encore comme dans notre pays, nous pouvons presque toujours résister à l'attrait divin, quoique avec peine et un violent effort ; mais il n'en est pas de même dans les ravissements ; on ne peut presque jamais y résister. Prévenant toute pensée et toute préparation intérieure, il fond sur vous avec une impétuosité si soudaine et si forte que vous voyez, vous sentez cette nuée du ciel ou cet aigle divin vous saisir et vous enlever.

« Mais comme vous ne savez où vous allez, la faible nature éprouve à ce moment, si délicieux d'ailleurs, je ne sais quel effroi dans les commencements. L'âme doit montrer ici beaucoup plus de résolution et de courage que dans les états précédents ; il faut en effet qu'elle accepte à l'avance tout ce qui peut arriver, qu'elle s'abandonne sans réserve entre les mains de Dieu et se laisse conduire par lui où il lui plaît, car on est enlevé, quelque peine qu'on en ressente.

« J'en éprouvais une si vive, par crainte d'être trompée que, très souvent en particulier, mais surtout quand j'étais en public, j'ai essayé de toutes mes forces de résister. Parfois je pouvais opposer quelque résistance ; mais, comme c'était en quelque sorte lutter contre un fort géant, je demeurais brisée et accablée de lassitude. D'autres fois tous mes efforts étaient vains ; mon âme était enlevée, ma tête suivait presque toujours ce mouvement sans que je pusse la retenir ; et quelquefois même *tout mon corps était enlevé, de telle sorte qu'il ne touchait plus à terre.*

« J'ai été rarement ravie de cette manière. Cela m'est arrivé un jour où j'étais au chœur avec toutes les religieuses et prête à communier. Ma peine en fut extrême dans la pensée qu'une chose si extraordinaire ne pouvait manquer de causer bientôt une grande sensation. Comme ce fait est tout récent et s'est passé depuis que j'exerce la charge de prieure, j'usai de mon pouvoir pour défendre aux religieuses d'en parler.

« En plus d'une circonstance, j'ai fait ce que je fis le jour de la fête du saint patron de notre monastère. Pendant le sermon auquel assistaient plusieurs dames de qualité, je vis que la même chose allait m'arriver ; je me jetai soudain à terre, mes sœurs accoururent pour me retenir, et le ravisse-

ment ne put échapper aux regards. Je suppliai instamment Notre-Seigneur de vouloir bien ne plus me favoriser de ces grâces qui se trahissent par des signes extérieurs; j'étais déjà fatiguée de la circonspection à laquelle elles me condamnaient, et, malgré mes efforts, je regardai comme impossible de les tenir cachées...

« Lorsque je voulais résister, *je sentais sous mes pieds des forces étonnantes qui m'enlevaient*; je ne saurais à quoi les comparer. Nul autre de tous les mouvements qui se passent dans l'esprit n'a rien qui approche d'une telle impétuosité. C'était un combat terrible, j'en demeurais brisée. Quand Dieu veut, toute résistance est vaine; il n'y a pas de pouvoir contre son pouvoir. Quand Dieu veut, nous ne pouvons pas plus retenir notre corps que notre âme. Malgré nous, nous voyons que nous avons un maître et que de telles faveurs sont un don de sa main, et nullement le fruit de nos efforts; ce qui imprime dans l'âme une humilité profonde.

« Au commencement, je l'avoue, j'étais saisie d'une extrême frayeur. Et qui ne le serait en voyant son corps s'élever de terre? Car, quoique l'âme l'entraîne après elle, avec un indicible plaisir quand il ne résiste point, le sentiment ne se perd pas; pour moi, du moins, je le conservais de telle sorte que *je pouvais voir que j'étais élevée de terre*. A la vue de cette majesté qui déploie ainsi la puissance, on demeure glacé d'effroi, les cheveux se dressent sur la tête et on se sent pénétré d'une très vive crainte d'offenser un Dieu si grand. Mais cette crainte est mêlée d'un très ardent amour, et cet amour redouble en voyant jusqu'à quel excès Dieu porte le sien à l'égard d'un ver de terre qui n'est que pourriture. Car, non content d'élever l'âme jusqu'à lui, il veut élever aussi ce corps mortel, ce vil limon souillé par tant d'offenses. » (P. 199-201.)

« Je reviens aux ravissements et à leurs efforts ordinaires. Souvent mon corps en devenait si léger qu'il n'avait plus de pesanteur; quelquefois c'était à un tel point que je ne sentais plus mes pieds toucher la terre. Tant que le corps est dans le ravissement, il reste comme mort et souvent dans une impuissance absolue d'agir. Il conserve l'attitude où il a été

surpris ; ainsi il reste sur pied ou assis, les mains ouvertes ou fermées, en un mot, dans l'état où le ravissement l'a trouvé. » (P. 208.)

Voici maintenant quelques cas qui ont été décrits et affirmés juridiquement.

Le premier en date se trouve à la Bibliothèque Nationale.

C'est le « Procès-verbal fait, pour délivrer une fille possédée par le malin esprit, à Louviers, en 1591, par Louis Morel, écuyer, sieur de La Tour, conseiller du roi, prévôt général en la maréchaussée de France et en la province de Normandie, assisté de M^e Robert Behotte, licencié ès lois, avocat et lieutenant général de M. le vicomte de Rouen, à la résidence de Louviers ».

La fille dont il est ici question était une pauvre servante, Françoise Fontaine, ni sainte ni sorcière, mais affligée de manifestations si extraordinaires qu'elle avait demandé tous les secours, y compris ceux de la religion, pour en être délivrée et qu'on avait fini par la garder dans la prison de Louviers pour éviter les accidents.

Ces manifestations, parmi lesquelles se trouvaient des coups frappés dans les murs, des transports d'objets mobiliers et des enlèvements de son propre corps, si brutaux qu'elle et les assistants en étaient souvent grièvement blessés, sont longuement exposées dans le procès-verbal avec les attestations des témoins. Je me bornerai à reproduire ici le récit de celles qui eurent lieu lorsqu'on eut recours à l'exorcisme, en y mettant l'orthographe et la ponctuation modernes pour rendre un peu plus claire la rédaction assez confuse du prévôt de Normandie.

« Suivant ce que nous avons arrêté le jour d'hier avec ledit curé Pellet, nous sommes partis de notre logis et venu trouver icelui curé Pellet, viron sur les 6 à 7 heures du matin, avec lequel nous sommes transportés aux prisons de cette dite ville de Louviers, ayant amené avec lui un clerc qui portait l'eau bénite, et nous avons commandé auxdits Vymont, Dupuys, Hellot, Dubusc, le Prévost et autres, nos archers, nous accompagner ; ce qu'ils ont fait. Et sommes entrés en icelle

prison et avons trouvé ladite Françoise qui était en une petite chambre haute, couchée toute vêtue sur une couchette avec cinq ou six prisonniers qui la gardaient, laquelle avait le visage tout en sang, comme d'égratignures, à laquelle nous avons demandé qui lui avait fait cette égratignure.

« Par ladite Françoise fait réponse que c'était l'esprit qui la tourmentait qui lui avait fait lesdites égratignures, samedi au soir dernier en notre présence comme nous l'interrogions, l'ayant ledit esprit lors jetée par terre à cause de ce qu'elle nous avait confessé, comme nous avons pu voir.

« A laquelle Françoise nous avons usé de plusieurs remontrances pour la réconcilier en la crainte et amour de Dieu, lui remontrant qu'en reconnaissant Dieu, lui criant merci, confessant ses fautes, lui en demandant pardon et renonçant au diable, elle pouvait sortir des tourments où le malin esprit l'avait conduite, par le moyen d'une confession générale de ses péchés qu'il fallait qu'elle fit audit curé Pellet, et se mettre en bon état, pour ouïr la messe et recevoir le saint Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ: ce qu'elle a promis de faire.

« Ce fait, ledit curé Pellet lui avait baillé de l'eau bénite et icelle ouïe de confession: après laquelle nous avons icelle Françoise prise, menée et conduite avec nosdits archers, étant enserrée par les mains, à l'église Notre-Dame de cette dite ville de Louviers; en entrant ledit curé Pellet, qui marchait devant, vêtu de son surplis et de son étole, lui avait jeté de l'eau bénite; et nous, après lui, ayant notre bâton de prévôt en la main, l'avons conduite en la chapelle de la Trinité où l'on avait fait accommoder l'autel pour dire la messe, et devant lequel autel nous avons fait mettre des bancs, sur l'un desquels elle s'est appuyée, s'étant mise à genoux et commencé à prier Dieu, étant toujours auprès d'elle ledit curé Pellet vêtu de sondit surplis, ayant son étole au cou. Et nous sommes mis au coin de l'autel où l'on commence à dire la messe, pour voir quelle contenance tiendrait ladite Françoise sans qu'elle nous aperçut.

« Et lors et à l'instant, M^e Jean Buisson, prêtre chapelain de ladite église, qui était revêtu de ses ornements sacerdotaux pour dire et célébrer la messe, ayant fait allumer un grand

cierge qu'il avait fait mettre sur le bord de l'autel, près de nous, et après a commencé à célébrer une basse messe où s'étaient trouvés présents plus de mille à douze cents personnes, tant catholiques que huguenots de la nouvelle prétendue religion, soldats et autres gens de qualité. Et entre autres personnes de qualité, étaient le sieur abbé de Mortemer, le sieur Ratte, abbé et conseiller au parlement de Toulouse, le sieur de Rubempré, le sieur baron de Neufbourg, le sieur baron des Noyers, le sieur Séguier, grand maître des eaux et forêts de France, M^e Jacques Duval, médecin à Évreux, M^e Jonas Marie, receveur des tailles en l'élection de Montivilliers, M^e Nicolas Coquet, prêtre dudit Louviers, Pierre Behotte, Jacques Surgis, Guillaume Inger l'ainé, Robert Langlois, bourgeois et marchands dudit Louviers.

! « Laquelle Françoise s'était mise en prière et en état d'ouïr sagement la messe, sinon que lorsque ledit Buisson, prêtre, à commencé à dire l'Évangile, ladite Françoise avait commencé à sommeiller, la tête lui étant tombée sur ledit banc devant lequel elle était à genoux, comme si elle eût été pâmée et évanouie; de quoi nous avons averti ledit curé Pellet qui nous regardait et avait l'œil sur nous, comme nous l'en avons prié, afin de l'avertir si nous apercevions que ladite Françoise fit quelque chose; lequel curé Pellet, l'avait exorcisée et à elle jeté de l'eau bénite, laquelle s'était aussitôt revenue, s'étant levée et fait le signe de la croix et ouï et entendu ledit Évangile attentivement. Après ledit Évangile dit, elle avait été à l'offrande où elle avait été conduite par ledit curé Pellet. Lors de l'élévation du saint Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle avait icelui regardé fort attentivement, faisant toujours mine de le prier et adorer, sans avoir été aucunement tourmentée. Après laquelle élévation, ledit curé lui avait présenté la paix qu'elle avait baisée.

« Et sur ce que ledit Buisson, prêtre, a voulu parachever de dire la messe, le livre et missel étant changés de lieu et remis sur le bout de l'autel où il avait commencé ladite messe, étant à l'action de grâce d'icelle, ledit curé Pellet avait commandé audit Buisson, prêtre, de ne parachever sa dite messe qu'il n'eût administré le saint Sacrement et l'Eucharistie à

ladite Françoise: lequel Buisson s'étant arrêté, icelui curé Pellet, vêtu toujours de son surplis et ayant l'étole au cou, s'étant approché d'icelle Françoise, laquelle il avait ouïe derechef de confession, et ayant icelle exorcisée, et conjuré ledit malin esprit auquel ladite Françoise a déclaré publiquement qu'elle renonçait, ledit curé Pellet a pris la sainte Eucharistie pour la lui bailler et faire recevoir. S'étant approché d'elle après avoir fait dire à ladite Françoise tout hautement son *Misereatur* et *Confiteor*, il s'était apparu comme une ombre noire hors de l'église, qui avait cassé un losange des vitres de ladite chapelle et pris le cierge qui était sur l'autel qu'il avait éteint... et icelle Françoise étant à deux genoux avait été enlevée fort épouvantablement, sans avoir pu recevoir le saint Sacrement, ouvrant la bouche, ayant les yeux tournés en la tête, avec un geste tant effroyable, qu'*il avait été besoin, à l'aide de cinq à six personnes, la retirer par ses accoutrements comme elle était enlevée en l'air*; laquelle ils avaient jetée à terre, ayant été contraints de se jeter sur elle à cause que cela la voulait enlever, sans toutefois voir ni apercevoir aucune chose; où s'était aussitôt présenté ledit curé Pellet, qui avait icelle exorcisée et à elle jeté de l'eau bénite, même conjuré ledit malin esprit; laquelle était revenue à soi, étonnée et débile. Ce que voyant, ledit curé avait derechef fait abjurer à ladite Françoise ledit malin esprit, et à elle fait plusieurs remontrances pour le salut de son âme; à quoi ladite Françoise avait prêté l'oreille.

« Cela fait, ledit curé avait derechef présenté la sainte Hostie à ladite Françoise, pour laquelle recevoir s'étant mise à deux genoux, ledit curé lui présentait, icelle Françoise a derechef *été enlevée de terre plus haut que l'autel*, comme si on l'eût prise par les cheveux, d'une si étrange façon que cela avait grandement étonné les assistants qui n'eussent jamais cru voir une chose si épouvantable; s'étant tous jetés à deux genoux contre terre et commencé à prier Dieu et implorer sa grâce pour la délivrance de ladite Françoise; ayant été de besoin, pour icelle reprendre, que plusieurs hommes se soient jetés à ses accoutrements et icelle abattue à terre, s'étant jetés sur elle pour s'opposer à l'effet de l'ennemi qui la vou-

lait enlever, ayant ladite Françoise la bouche torse et ouverte, les yeux qui lui sortaient de la tête, les bras et les jambes sens dessus dessous.

« Ce que voyant, ledit curé Pellet s'était approché auprès d'elle, lui ayant jeté de l'eau bénite, icelle exorcisée et conjuré ledit malin esprit. Ayant ladite Françoise la face contre-mont, et ayant demeuré quelque temps en cet état, ledit curé Pellet ayant fait allumer un autre cierge, ladite Françoise était revenue à soi et repris ses esprits. Et après que ladite Françoise a derechef crié merci à Dieu et renoncé audit malin esprit, étant à deux genoux, s'approchant ledit curé Pellet auprès d'elle pour lui présenter la sainte Eucharistie afin de icelle recevoir, pour la troisième fois elle avait été comme devant empêchée de ce faire, ayant été enlevée pour la troisième fois par-dessus une grande forme ou banc qui était devant l'autel où l'on célébrait la messe, *et emportée en l'air du côté où la vitre avait été cassée, la tête en bas, les pieds en haut sans que ses accoutrements fussent renversés*, au travers desquels, devant et derrière, il sortait une grande quantité d'eau et fumée puante : ayant été plus tourmentée que devant, avec une telle manière et fureur, que c'était chose horrible à voir et incroyable à ceux qui ne l'ont vue. Laquelle Françoise fut quelque temps ainsi *transportée en l'air sans que l'on la pût reprendre* ; mais enfin sept à huit hommes s'étaient jetés à elle, qui avaient icelle reprise et mise contre terre, étant tourmentée de telle façon que c'était chose horrible et pitoyable à voir, tellement que ceux qui étaient là présents en grand nombre tant catholiques que de la nouvelle religion réformée, avaient pleuré, s'étant mis à genoux et commencé à prier Dieu pour le salut de l'âme de ladite Françoise.

« Pendant lesquelles prières ledit curé Pellet s'était approché de ladite Françoise où, tout de nouveau, il avait icelle exorcisée et conjuré ledit malin esprit, et lui ayant jeté de l'eau bénite, était revenue et repris ses esprits ayant déclaré tout hautement ladite Françoise qu'elle renonçait au diable, criait merci à Dieu et lui demandait pardon de ses fautes.

« Disant ladite Françoise de soi-même que la première fois

que ledit curé Pellet lui avait présenté la sainte Eucharistie, elle avait vu ledit malin esprit qui était entré par un trou qu'il avait fait en une vitre de ladite chapelle, étant à main droite, qu'elle nous a montré, et avait éteint le cierge qui était allumé sur l'autel où l'on célébrait la messe et icelle Françoise pris par les cheveux pour l'enlever et emporter par le trou de ladite vitre, de peur qu'elle ne reçût le saint corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Le rapport ajoute que le curé Pellet s'étant souvenu que, toutes les fois que Françoise avait été enlevée, cela avait été par les cheveux, il les lui fit raser. A la suite de cette opération et de l'exorcisme qu'on vient de lire, la pauvre fille fut complètement guérie.

J'ai cité ce long texte *in extenso* pour que le lecteur pût bien se faire une idée du soin avec lequel les faits avaient été observés. Il ne peut y avoir de doute sur ceci que Françoise a été, pendant la messe, soulevée trois fois dans les airs, de telle manière qu'on ne saurait confondre ces lévitations avec des contorsions et des sauts.

Dans les différentes circonstances relatées, l'homme de science ne peut retenir que quelques particularités : telle est l'adhésion au corps des jupons qui ne se renversaient pas quand Françoise avait la tête en bas, ce qui prouve que la force inconnue qui soustrayait son corps aux lois de la pesanteur s'appliquait également à ses vêtements, phénomène qu'on a observé d'autres fois. Tel est également le fait que l'ablation de la chevelure a fait cesser, ou plutôt a contribué à faire cesser les manifestations, faits qu'on peut rapprocher de cette observation que la force psychique se dégage souvent par les cheveux, comme l'électricité (1). Tel est encore l'état de prostration de Françoise après les lévitations, circonstance qu'on observe toujours après les dépenses considérables de force psychique. Je pourrais également ajouter

(1) Le fluide, dont la nature nous est encore inconnu, s'échappe aussi par les extrémités du corps, et non pas seulement par les cheveux. L'ablation des cheveux n'explique donc pas la cessation du phénomène. — L'homme de science constatera encore autre chose, c'est que le corps du lévité devient léger comme un fêtu de paille, plus léger que l'air. Or si le phénomène était naturel, ce corps, en vertu de la loi des aréostats, devrait atteindre les couches les plus élevées de l'atmosphère. Il n'en est pas ainsi.

la sensation de vent froid, dont il n'est pas parlé dans le récit reproduit plus haut, mais qui est souvent indiquée dans les autres parties du procès-verbal, au moment de l'apparition du phénomène, ainsi que beaucoup d'expérimentateurs l'ont constaté dans des manifestations analogues.

Le fameux recueil des *Causes célèbres* contient, dans son tome VI, imprimé en 1738, deux documents cités à propos du procès de Louis Gaufridy, — ce prêtre de Marseille qui avait été brûlé comme sorcier en 1711, par arrêté du Parlement de Provence, — et relatifs à des faits contemporains du narrateur.

L'un se rapporte à une demoiselle Thévenet, de Corbeil, qu'on supposait possédée, et au sujet de qui l'archevêque de Paris fit faire une information,

Voici les principaux faits qu'on dit avoir constatés :

« 1^o Cette demoiselle s'est élevée à 7 ou 8 pieds dans un jardin, et jusqu'au plancher dans sa chambre ;

« 2^o Elle a enlevé son frère et sa garde jusqu'à 3 pieds sans aucun point d'appui ;

« 3^o Ses jupes se sont repliées par-dessus sa tête, quoiqu'elle s'élevât debout en l'air ;

« 4^o Elle s'est élevée dans le lit avec sa couverture, jusqu'à 3 et 4 pieds de la même façon qu'elle s'était couchée, c'est-à-dire le corps étendu horizontalement. »

L'autre document est un rapport médical relatif à huit personnes de la paroisse de Langres, diocèse de Bayeux, également prétendues possédées. Voici ce rapport :

« Nous soussignés, Nicolas Andry, conseiller, lecteur et professeur royal, docteur, régent et ancien doyen de la Faculté de médecine de Paris, censeur royal des livres, etc., avons examiné avec tout le soin possible le mémoire qu'on nous a présenté ; en conséquence de quoi, certifions avoir trouvé dans ledit mémoire quatre cas singuliers qui nous paraissaient passer les forces de la nature et ne pouvoir être attribués à aucune force physique, savoir :

« 1^o Que les personnes y mentionnées...

« 2° Que souvent elles pèsent, dans le temps de leur syncope, au moins le double de ce qu'elles pèsent dans leur état naturel, de sorte que deux hommes ont eu quelquefois de la peine à porter un enfant de dix ans. Bien plus, que quatre hommes n'ont jamais pu, plusieurs fois et en différents temps, en lever une autre de terre où elle était étendue, quelque effort qu'ils fissent pendant un temps considérable; et dès qu'un prêtre y fut arrivé et qu'il eut commandé au démon de lui rendre la connaissance et la liberté de se relever elle-même, elle recouvra l'une et l'autre. De plus, que deux hommes la portant un autre jour, dans ce même état, deux autres hommes s'étant joints à eux pour les aider à la porter, son corps devient tout à coup si pesant qu'ils eurent toute la peine à gagner sa maison, quoique proche, déclarant qu'ils auraient eu moins de peine à porter chacun un sac de blé.

« 3°

« 4° Qu'il y en a une qui, voulant se jeter un jour par la fenêtre d'un escalier d'un second étage, demeura suspendue debout en l'air, sans aucun appui sous les pieds, et sans tenir à rien, pendant tout le temps qu'il fallut pour monter à cet étage et la retirer. Qu'elle s'est mise une autre fois un talon sur le bord extérieur du linteau de la fenêtre d'une chambre, l'autre pied en l'air, et tout le corps penché sans se tenir à rien. Qu'elle s'est assise sur le bord intérieur d'un puits, tout le corps en dedans, sans aucun appui sous les pieds, et pendant tout cela toujours en syncope.

« Lesquelles choses énoncées dans ces quatre articles, certifications comme ci-dessus passer les forces de la nature et ne pouvoir être attribuées à aucune force physique; le tout sans prétendre rien aux autres articles qui peuvent être du ressort de la physique et de la médecine.

« ANDRY.

« WINSLOW.

« Fait à Paris, le 4 mars 1734. »

« Après avoir lu et examiné le mémoire ci-dessus, après avoir appris de plus l'inutilité des remèdes employés par les médecins, nous croyons que la physique ne peut expliquer

quelques-uns des faits énoncés, tels, par exemple, que d'être suspendu en l'air sans tenir à rien, etc., et que la nature toute seule, en santé ou en maladie, ne les peut produire.

« En foi de quoi, adhérant aux quatre articles extraits par nos confrères, MM. Andry et Winslow, sans rien décider sur les autres articles, nous avons signé à Paris, ce 7 mars 1735.

« CHOMEL, conseiller, médecin du roi, associé vétérinaire de l'Académie royale des sciences et docteur régent de la Faculté de médecine de Paris.

« CHOMEL FILS, docteur régent de la Faculté de médecine à Paris. »

III

J'en ai, je crois, assez dit pour montrer que la lévitation est un phénomène parfaitement réel et beaucoup plus commun qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord.

Les lecteurs qui voudront approfondir davantage la question pourront lire : Dans la *Mystique divine, naturelle et diabolique* de Gærres (1), les chapitres XXI, XXII et XXIII du deuxième volume (De la marche extatique... Comment les extatiques s'élèvent en l'air... Du vol dans l'extase... Explication de ces phénomènes.) et le chapitre XIX du quatrième volume (Du vol diabolique... Comment ce phénomène est commun aux extatiques et aux possédés.);

Dans la *Mystique divine* de l'abbé Ribet (2), le chapitre XXXII du deuxième volume (Dispense de la loi de la pesanteur... Suspension, ascension, vol extatique... Agilité surnaturelle en dehors de l'extase. Courses aériennes de sainte Christine l'admirable... Énergie de cette attraction ascensionnelle... Marche sur les eaux... Explication de ce phénomène.);

Enfin dans la *Physique de la Magie* que vient de publier récemment en Allemagne le baron Karl de Prel, le chapitre VII du premier volume, chapitre qui a pour titre ; *Gravi-*

(1) Traduction française en 5 volumes. Paris, Poussielgue, 1882.

(2) Paris, Poussielgue, 1883. 3 vol. gr. in-8°.

tation et lévitation et où le savant auteur essaie d'établir une théorie physique du phénomène basée sur la polarisation de la pesanteur.

Albert DE ROCHAS.

(*Annales des sciences psychiques.*)

OBSERVATION

La diminution de poids dans le corps enlevé a été constatée plusieurs fois par des expérimentateurs, et elle confirme l'opinion de quelques théologiens et philosophes, tels que Gorres, dans sa *Mystique*; M. Ribet, etc.

Dans une lettre publique à M. Jules Bois, en date du 24 août 1901, le colonel de Rochas s'exprime ainsi :

« Il y a des observations très nombreuses prouvant historiquement la réalité de la lévitation. *Ce phénomène consiste dans la diminution du poids des corps bruts ou animés, diminution pouvant aller jusqu'au flottement dans l'air.* »

Quelques philosophes estiment que, dans la lévitation des saints, Dieu attire l'âme, et l'âme attire son corps et l'emporte dans un élan impétueux. Ainsi sainte Thérèse, qui s'élevait en l'air malgré toute sa résistance.

Ce n'est pas de la littérature, c'est une opinion très sérieuse. Dire que Dieu est partout, ce qui est incontestable, ne détruit pas cette opinion et ne répond à rien.

Quand nous prions, nous levons les mains et les yeux au ciel; les extatiques s'élevaient vers le ciel; des saints tels que saint Benoît, saint Pierre d'Alcantara et d'autres ont été vus, s'élevant au ciel, entourés par les anges, au moment de leur mort. Du haut du mont des Oliviers, Jésus-Christ s'éleva vers son Père, au jour de l'Ascension, et cependant le Père céleste est partout.

On peut donc croire que Dieu attire certaines âmes privilégiées, avec leur corps, dans le miracle de l'enlèvement mystique, vers les hauteurs, sans méconnaître son immensité.

É. M.

LES LIMITES DE L'ASTROLOGIE



Monseigneur,

Dans un but scientifique moral, je me permets de vous communiquer mes réflexions sur l'article *Un évêque astrologue*, Luc Gauric, paru dans le numéro du 15 mars 1902 de cette Revue. — L'auteur bien connu y rapporte qu'au temps de Luc Gauric, évêque de Civitata, en Italie, un moine, versé dans la théologie, l'astrologie et la chiromancie, prédit au cardinal Jean de Médicis l'élévation prochaine de celui-ci au souverain pontificat.

Que les astres aient des influences variées les uns sur les autres et sur notre globe, les faits le prouvent. L'on doit donc admettre que les conjonctions astrales puissent modifier l'organisme si délicat d'un enfant au moment de sa naissance. Il est même vraiment regrettable que la science n'ait pas poursuivi avec plus de zèle, l'étude théorique et pratique d'un phénomène constant, si plein d'intérêt pour l'humanité, et qu'on prenne si peu de peine, de nos jours encore, pour l'étudier à fond.

Quant à la chiromancie bien comprise, rien d'impossible à ce que notre caractère, notre tempérament, nos inclinations, nos aptitudes se révèlent en certains traits de notre corps, tels que les linéaments de la paume et des doigts. La chiromancie, qui a l'étude de ces traits pour objet, se trouve par conséquent être en rapport avec l'astrologie, laquelle étudie l'action astrale sur les facultés de l'homme à l'instant précis où il vient au monde, facultés qui, à leur tour, sont rendues d'une manière ineffaçable par les signes corporels.

Ce sont là deux sciences qui se complètent, riches en conclusions, en pronostics utiles à connaître et qui devraient être mieux connus par les médecins et les pédagogues qu'ils ne le sont par les diseuses de bonne aventure.

Mais, de ces pronostics révélateurs, basés sur des causes naturelles, à la prédiction d'effets qui ne s'y rattachent pas *nécessairement*, il y a un abîme qui ne peut être franchi que par la prophétie proprement dite, pouvoir surnaturel ou préternaturel de prédire des *événements* futurs (1). C'est ainsi qu'en m'attachant à l'exemple cité par M. Flambart, j'admets volontiers que le moine en question ait pu reconnaître dans la main du futur Léon X les aptitudes dignes d'un pape ; mais je n'admets pas que ce Frère ait pu, à l'aide du même moyen et *naturellement*, prédire à un cardinal que celui-ci allait être élu pape. Cet avenir-là le Saint-Esprit seul qui préside aux conclaves le connaissait ; cet avenir-là, Satan aussi pouvait, par des circonstances à lui connues, en avoir quelque intuition.

Je viens de dire, en parlant du procédé chiromancique de Frère Séraphin : « par le même moyen et *naturellement*. » Dieu qui se révèle comme il veut, peut, à coup sûr, imprimer sur notre corps, dans notre main, des indices de nature à éclairer un prophète. En tout cas, il est évident que Frère Séraphin, lorsqu'il prédit au cardinal de Médicis son élévation à la dignité suprême cessa d'être chiromancien proprement dit et qu'il fut posé en prophète simplement.

Je conclus qu'il importe de distinguer entre astrologie ou chiromancie naturelles et chiromancie ou astrologie préternaturelles. Il y a entre ces deux catégories l'abîme qui sépare les deux ordres. Dans l'ordre naturel, ce sont des sciences ; dans l'autre ordre, ce sont des dons divins ou des pactes diaboliques ; plutôt des pactes que des dons, Dieu se servant rarement de signes visibles pour révéler l'avenir à ses prophètes, surtout aux prophètes privés de notre temps qui sont eux-mêmes très rares et très sujets à caution.

Or, d'après un principe théologique, tant qu'un effet *extra-naturel* quelconque n'est pas prouvé venir de Dieu, on doit le regarder comme causé par le démon.

La chiromancie et l'astrologie veulent-elles rester dans le

(1) Mgr Méric a exposé et soutenu cette thèse dans les conclusions de son dernier article sur *l'Imagination et les rêves prophétiques*, *Revue du monde invisible*, 15 mars 1902. Nous y renvoyons le lecteur.

domaine de la vérité, elles ne peuvent avoir pour objet que les phénomènes exclusivement naturels qui leur sont propres. Franchissent-elles la limite que leur impose leur caractère scientifique, l'une et l'autre se ravalent au niveau de misérables superstitions. Ce ne sont plus dès lors que des genres de divination, des pactes tacites avec le démon, des pratiques maudites dont les moindres actes sont *gravement* coupables et renferment une double malice, c'est-à-dire : 1^o celle d'attribuer à la créature (astres du firmament ou linéaments corporels) un pouvoir qui relève de Dieu seul, le pouvoir de connaître l'avenir ; 2^o la malice que suppose toute connivence avec l'esprit malin. — De plus, à mon avis, tout acte divinatoire constitue deux péchés ; le péché de superstition qui lui est propre et un péché de présomption violant le secret de l'avenir que Dieu se réserve avec tant de sagesse.

A propos de superstition, je ne saurais terminer cet aperçu, Monseigneur, sans dire que la fameuse « lettre de Jésus-Christ » dont parle M. D. J. Gallus (même numéro de cette Revue) doit avoir depuis longtemps franchi les frontières du Tarn et avoir fait son chemin par le monde ; car l'année dernière j'en ai trouvé un ancien exemplaire en langue hongroise chez une famille de bateliers du Danube. La femme, une dévote, me la montra et fit valoir tout le prix qu'elle y attachait. Je lui objectai que cela émane plutôt de l'antéchrist tentateur que du Christ. L'imprimé, contrairement à la loi, ne porte point l'adresse de l'éditeur.

Malheureusement on ne peut s'empêcher de constater ici, comme dans les autres pays, que la superstition, ses nombreuses croyances et ses pratiques toujours infernales n'infeste pas seulement la simplicité des campagnards, mais elle sévit aussi bien chez les citadins. La superstition s'accommode même avec la science et le génie. Napoléon I^{er} était, paraît-il, très superstitieux.

Les prêtres, qui ont charge d'âme, devraient s'appliquer davantage à déraciner ces abus si pernicious qui altèrent la foi. Pourquoi n'entend-on presque jamais de sermons contre la superstition et les pratiques superstitieuses qui ont cours chez

le peuple! Il faudrait aussi expliquer comme quoi toute formule de prière et tout imprimé de dévotion non revêtus de l'*Imprimatur* de l'évêque sont absolument interdits. — A l'occasion d'un pèlerinage à Notre-Dame-de-Radna, un prêtre ayant surpris, entre les mains des pèlerins, de semblables feuillets débités par les boutiquiers forains, les commenta en chaire. Il en résulta un conflit entre les marchands et la clientèle qui, à grands cris, déclarait avoir été flouée.

Je vous prie, Monseigneur, de daigner agréer l'hommage de mon respect.

Alfred VAN MONS.

Paucsova, Hongrie, le 25 mars 1902.

INSTITUT PSYCHOLOGIQUE INTERNATIONAL

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un « groupe d'étude de phénomènes psychiques » vient d'être organisé au sein de l'Institut psychologique international. Il a élu pour Président M. E. Duclaux, Directeur de l'Institut Pasteur.

Les membres de cette section d'études ont rédigé et signé une notice, ou pour mieux dire un appel que je m'empresse de vous faire parvenir ci-joint. Ils désireraient que cet appel reçut la plus large publicité, particulièrement dans les milieux où l'on s'occupe d'études psychiques, et ils vous seraient reconnaissants, au nom de la vérité, qu'ils recherchent avec passion, si vous vouliez bien insérer cette notice dans votre journal, attirer sur elle l'attention qu'elle mérite, et demander à vos lecteurs de concourir et de participer à ces recherches en signalant au groupe d'étude les personnes qui produisent les phénomènes décrits.

La seule ambition des hommes éminents et impartiaux qui ont signé la notice est de rechercher les phénomènes vrais, afin de faire profiter l'humanité, qui suit avec un intérêt si légitime ces études, du fruit de leurs travaux.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Secrétaire général de l'Institut psychologique,
S. YOURIÉVITCH.

Le Conseil d'organisation de l'Institut psychologique a décidé, dans sa réunion du 3 décembre, la formation de divers « groupes » ou « sections d'études », entre autres celle d'un « groupe d'étude de phénomènes psychiques ».

Ce groupe, dont la création avait été, dès le début, une des préoccupations principales de l'Institut psychologique, est constitué dès maintenant.

Il a pour membres :

MM. d'Arsonval, membre de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie de Médecine, professeur au Collège de France ;

Bergson, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques, professeur au Collège de France ;

Branly, professeur de physique à l'Institut Catholique ;

Brissaud, professeur à la Faculté de Médecine ;

Duclaux, membre de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie de Médecine, directeur de l'Institut Pasteur ;

Marey, membre de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie de Médecine, professeur au Collège de France ;

Weiss, agrégé de la Faculté de Médecine.

Il a choisi pour président M. Duclaux.

Il se propose d'explorer cette région, située aux confins de la psychologie, de la biologie et de la physique, où l'on a cru constater les manifestations de forces non encore définies. Entre la crédulité des uns et l'indifférence des autres, entre une adhésion *a priori* de l'esprit à des hypothèses qui étonnent et un refus systématique d'admettre la possibilité de faits qui ne rentrent pas dans les cadres déjà constitués ou dans les lois déjà connues, il y a place pour une recherche strictement scientifique, sans parti pris d'affirmer ou de nier, sans autre préoccupation que de poser à l'expérience la question suivante : « Quelle est la part de réalité objective et quelle est la part d'interprétation subjective dans les faits décrits sous les noms de suggestion mentale, télépathie, médiumnité, lévitation, etc. ? »

Le but ne pourra être atteint que par l'application de méthodes d'observation précise et d'expérimentation rigoureuse telles que celles qui sont en usage dans les laboratoires. En attendant que l'Institut psychologique ait aménagé un local spécial pour l'investigation des phénomènes de ce genre, la section utilisera, en cas de besoin, les laboratoires particuliers où ses membres travaillent.

Par la présente note la section fait appel à tous ceux qui croiraient pouvoir lui signaler des personnes capables de produire des phénomènes tels que ceux qui viennent d'être énumérés, ou mieux encore à ces personnes elles-mêmes. Les personnes qui se présenteront à elle seront libres de choisir les conditions où se feront les expériences d'essai.

La section a le ferme espoir que son appel sera entendu. Si les faits en question méritent d'entrer dans le domaine scientifique, il y a un intérêt de premier ordre à ce qu'ils soient étudiés et approfondis.

Signé: D'ARSONVAL, H. BERGSON, E. BRANLY, BRISAUD, E. DUCLAUX, J. MAREY, WEISS.

Les communications devront être adressées au Secrétariat général de l'Institut psychologique, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, à Paris, au Marquis DE VIRIEU, Secrétaire du groupe, ou à M. YOURIÉVITCH, Secrétaire général.

VARIÉTÉS

FAITS DE PRÉMONITION

Un après-midi, dit M. Tietkens, pendant que je causais avec ma mère, je vis un grand et magnifique papillon blanc partir, me semblait-il, du sol près de ses pieds. Il s'éleva vers le plafond et disparut comme s'il se dirigeait vers le ciel ; je pris note du fait et de l'heure. Le lendemain matin ma mère reçut la nouvelle que son frère était parti dans un monde meilleur exactement à la même heure.

Un été, je faisais un séjour de plusieurs semaines au prieuré de Conishead. Un dimanche, j'assistais au service du soir tenu dans le grand hall d'entrée. Pendant qu'on chantait l'anthème, je vis distinctement, à environ un mètre devant moi, comme suspendu dans l'air, le signe fatal, c'est-à-dire une grande enveloppe de deuil bordée de noir, avertissement ordinaire et certain de la mort d'un parent ou d'un ami. J'écrivis à ma mère pour lui demander si tout allait bien à la maison. Ne recevant les jours suivants aucune nouvelle de mort concernant mes parents ou amis, je chassai le fait de mon esprit, pensant que la vision n'avait été que de la fantaisie ou une illusion optique. Cependant lorsqu'arriva le courrier de l'Inde quelque temps après, il s'y trouva une lettre de mon frère m'annonçant la mort subite d'un de mes neveux. Il était décédé le jour même où j'avais reçu l'avertissement et en tenant compte de la différence d'heure entre l'Angleterre et l'Inde, presque à la même minute.

Je rêvai que je me trouvais au salon à la maison, et je vis très distinctement une femme s'approchant de moi en tenant à la main un petit plateau sur lequel se trouvait une lettre largement bordée de noir, toujours le signe fatal. Je pris la

lettre, mais ne reconnus pas celle qui la portait, bien qu'il me semblât savoir que c'était une servante. Je fis part de mon rêve à ma sœur et nous étions intrigués de savoir qui était visé par cet avertissement. Un ou deux jours après, ma sœur apprit la mort subite d'une servante qui m'avait quitté récemment après avoir été quelque temps à mon service.

Je passai l'hiver de 1900 à l'étranger; durant un séjour en Égypte, j'éprouvai l'impression invincible qu'il était arrivé quelque malheur à un de mes neveux en Angleterre. Cette conviction s'était tellement emparée de mon esprit, que n'ayant pas l'adresse de mon neveu, j'écrivis à une proche parente pour avoir de ses nouvelles; il me fut répondu que les dernières nouvelles qu'on avait de lui étaient satisfaisantes. Mais la même impression s'imposa de nouveau à moi et j'écrivis à ma parente une lettre pressante pour la prier de s'informer personnellement si tout allait bien chez mon neveu. Je reçus comme réponse : « Votre impression était exacte; sa femme est morte après une maladie aiguë et très douloureuse. »

Un certain samedi soir, avant d'aller me coucher, je vis objectivement devant moi le signe fatal, une enveloppe encadrée de noir; cela me parut étrange, car à mon su aucun de mes parents n'était malade. Le lundi suivant mon beau-frère reçut un télégramme du « Straits Settlement » lui annonçant la mort vraiment subite de son frère dans la matinée de ce jour. J'avais vu le signe.

Voici maintenant un avertissement me concernant personnellement et où il s'agissait aussi de maladie, sans, qu'à ce moment, aucun symptôme de maladie ne fût apparent pour personne. Je me disposais à quitter le Caire, le mardi de Pâques 1901. J'avais retenu mon passage sur un vapeur à destination du Pirée (Grèce) et de là je devais prendre le train et le vapeur pour Venise (*via* Athènes). Une nuit, quelques jours avant mon départ, je fus réveillé par une voix disant très distinctement : « Maladie, dérangement, prends garde! » J'éprouvai une impression désagréable, car je savais que c'était un avertissement; je me figurai qu'il était relatif à ma sœur, personne de santé très délicate, et je lui écrivis aussitôt de se garder des refroidissements, etc. Le mardi de Pâques,

je partis pour Alexandrie ; je couchai à l'un des hôtels de cette ville pour être le lendemain frais et dispos au départ du vapeur pour la Grèce. Le mercredi matin, on m'apprit qu'un cas de mort par la peste était survenu la veille et que les consuls étaient dans l'attente d'ordres relativement aux quarantaines qui devaient être déclarées dans les différents ports de l'Europe. La route du vapeur avait été changée dans la matinée et il devait se rendre directement à Smyrne, sans toucher la Grèce. Après avoir pris l'avis de Cook et fils, je me rendis à Smyrne et je n'eus à subir que deux jours de quarantaine dans la baie de Voula. Le dérangement, les dépenses, les ennuis que je subis par ce changement de route et par les règlements de quarantaine furent considérables, et ceux-là seuls qui ont eu la malchance de les subir me comprendront. Dans ce cas, je fus très distinctement averti au sujet de maladie et de dérangement longtemps avant qu'on ne sût au Caire que la peste avait éclaté à Alexandrie.

J'avais promis à un ami de le voir pour une affaire. Cet ami était digne de toute confiance ; une heure ou deux avant le rendez-vous j'étais assis dans mon bureau et je m'endormis : je rêvai que j'allais au rendez-vous, mais que je ne pouvais voir de traces de mon ami, mais, à sa place, quelques hommes de mauvaise mine qui semblaient m'attendre ; j'eus l'intuition que ces hommes me voulaient du mal. Je me réveillai, et le rêve restait si vivace dans mon esprit que je résolus de me tenir sur mes gardes. Je me rendis au rendez-vous, mais en me dissimulant le plus possible ; j'attendis, mais mon ami ne se montra pas et à sa place je vis les hommes de mon rêve qui évidemment m'attendaient. Je les évitai soigneusement. Plus tard, je découvris que ma lettre était tombée en de mauvaises mains, et si je n'avais pas reçu à temps cet avertissement j'aurais pu passer un mauvais quart d'heure.

Je désirais beaucoup causer avec un ami qui avait quitté la ville et que je n'avais pas vu depuis fort longtemps ; il vivait à la campagne où il remplissait ses devoirs professionnels ; je résolus de saisir la première occasion pour prendre le train et le visiter. Je me décidai de le faire le samedi suivant, afin de me procurer une journée de bon repos le dimanche. Je

voulais le surprendre et ne lui écrivis point. Un ou deux jours avant la date que j'avais fixée pour mon départ, je reçus une lettre d'une dame amie m'informant qu'elle avait eu à mon sujet un rêve d'avertissement, et me priant de me tenir bien sur mes gardes, si j'avais quelque projet de voyage ou tout autre projet. Elle se sentait convaincue que j'étais sur le point de courir un grand danger. La nuit qui précéda mon départ, je rêvai que je voyais une forme humaine, un homme sur la poitrine duquel se trouvait une grande *tache écarlate* bien marquée; cela ne faisait pas l'effet d'une blessure, c'était comme si la peau était teinte. Je me réveillai, mais ne pus saisir la signification de ce rêve et le tout s'effaça de mon esprit. Je pris le train au jour fixé et arrivé à destination, me rendis à la maison où habitait mon ami. J'appris alors qu'étant tombé très malade, il avait été transporté à l'hôpital, mais je ne pus avoir aucun renseignement sur sa maladie. J'allai à l'hôpital situé hors ville et isolé des autres habitations. Je n'eus même pas à ce moment la pensée qu'il pouvait y avoir quelque chose de contagieux dans cette maladie. En arrivant à l'hôpital, je m'informai si je pourrais voir mon ami. « Le voir! répliqua l'infirmier; certainement non! il est atteint de fièvre scarlatine et même d'une forme très maligne. » Je repartis sans le voir. La signification de mon rêve et l'avertissement de mon amie me furent ainsi clairement révélés.

(*Light*, 16 novembre 1901.)

AVERTISSEMENT PRÉMONITOIRE DE MALADIE

Ce fait, parfaitement authentique, s'est passé à « The Lilacs, Cedarhurst, Long Island ». Il émane de M^{me} Meredith, la mère du jeune homme qui a été le sujet du phénomène. Le 24 avril 1900, il réveilla sa mère vers 7 heures du matin et lui dit d'un ton triste et sérieux : « Mère, je crains qu'une chose terrible n'aille arriver; hier soir, un esprit a marché devant moi, et je sais ce que cela signifie. Quelque chose de terrible va se passer. Vous aurez à le supporter. » M^{me} M. fut saisie de

crainte et d'étonnement et voulut faire croire à son fils qu'il avait été la victime de son imagination. Il s'expliqua alors. La veille au soir, en se promenant devant la maison pour fumer sa pipe, il avait vu un esprit marcher devant lui ; cet esprit resta alors un instant devant lui adossé à un pilier, puis se tourna pour entrer dans la maison. M^{me} M. lui demanda qui était cet esprit. Il répondit : « Je n'ai pu le reconnaître. » Elle lui demanda si c'était un homme ou une femme. Il dit : « Je pense que c'était un homme. J'ai compris son message. » M^{me} M. voulut savoir s'il lui avait parlé ; « Oui, répliqua-t-il, mais peut-être pas de la façon que vous entendez le mot parler. »

M^{me} M., très anxieuse, voulut chasser cette vision de son esprit, mais le jeune homme répliqua toujours : *Mère, je l'ai vu*. Ceci se passait vers 7 heures du matin. Le jeune homme ne se sentait pas très à l'aise, mais disait appréhender une atteinte de grippe. Ce n'est que vers 3 heures de l'après-midi qu'il fut saisi d'une violente douleur au côté gauche. Le médecin qui avait été appelé déjà dans la matinée et n'avait trouvé aucun symptôme alarmant, reconnut dans la soirée qu'il s'agissait d'une appendicite. L'opération fut faite le deuxième jour de la maladie, et le patient mourut le 29 à 11 heures 1/2 du soir.

Le jeune Meredith n'avait jamais eu de crainte de la mort. « Bien des gens disent cela, avait-il dit, moi du moins, je suis sincère. » et il le prouva quelques jours après quand il tomba malade et au moment de mourir quand il serra une dernière fois sa mère sur son cœur.

M. Hodgson ayant demandé à M^{me} M. s'il y avait eu dans la famille d'autres cas de visions, celle-ci lui répondit que sa fille Hazel avait vu son père, mort depuis peu, à l'âge de deux ans. Cette enfant ignorait naturellement que son père eût disparu de la terre : on lui avait dit qu'il était au ciel, ce qui n'avait aucune signification pour elle. Un jour, la petite jouait dans la chambre qu'avait habitée son père, pendant que sa mère et une servante rangeaient les vêtements de ce dernier. Soudain l'enfant se mit à parler et à rire avec un être invisible pour les deux femmes. M^{me} M. surprise lui demanda ce qu'elle faisait : « *Je parle avec papa?* dit-elle. — Mais où est papa?

— Ici, fit l'enfant comme étonnée de la question. — Mais papa n'est pas ici. — Si, affirma l'enfant », et elle désigna l'endroit, près du lit, où se tenait son papa. Puis elle ajouta : *Maintenant, papa est parti! et en éclatant de rire : Mon papa était drôlement habillé — tout en blanc!* Et elle continua à jouer.

Il est infiniment probable que ce fut aussi de son père, qu'il ne pouvait connaître, étant trop jeune au moment de sa mort, que le jeune Meredith avait reçu la prémonition de mort. Cette hypothèse nous paraît plus admissible que celle de l'avertissement donné au percipient par le moi subliminal. Pourquoi le moi subliminal aurait-il pris pour cela la forme d'un homme?

(*Journ. of Soc. of psych. res.*, novembre 1901.)

LE RÊVE D'UN PÈRE

En janvier 1900, le fils de M. X. prit du service pour l'Afrique du Sud; le temps s'écoula sans qu'on reçût de mauvaises nouvelles, et M. X. était de plus en plus rassuré sur son sort, lorsque fin octobre, dans la nuit de jeudi à vendredi, il eut un rêve très vif. Il voyait son fils avec deux hommes qui lui étaient inconnus, dans un corridor conduisant, par une porte ouverte, dans une petite chambre. Les deux hommes conduisaient ou plutôt poussaient devant eux le fils qui semblait regarder M. X. Celui-ci se réveilla en sursaut et appela plusieurs fois son fils par son nom. Le lendemain matin, il raconta son rêve à déjeuner et samedi soir il reçut un télégramme de Prétoria lui annonçant que son fils avait été grièvement blessé au bas-ventre le jeudi. Il ne mourut pas. Au bout de quelques mois, il écrivit de l'hôpital où il était soigné, donnant des détails sur ce qui s'était passé dans la nuit du rêve. Après avoir reçu sa blessure, il avait été conduit, presque porté, dans une petite maison, et il se trouva avec six ou sept autres grièvement blessés dans une petite chambre. Il souffrait mortellement; il vit un premier blessé se

tourner sur le côté et mourir, deux gardiens vinrent enlever le cadavre; puis ce fut le tour d'un autre et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'en resta plus qu'un. Sous l'influence de la morphine, il dormit presque toute la nuit. Enfin, après bien des mois, il fut assez rétabli pour être rapatrié. C'est un cas de télépathie bien authentique.

(*Zeitschr. f. Spirit.*, 16 novembre 1901.)

UN RÊVE RÉALISÉ

Voici comment s'exprime miss F... « Le 26 février 1900, je rêvai que mon frère était reçu sixième dans son examen de médecine navale. La lettre avec le résultat arriva de l'Amirauté le 28 et confirma le rêve. L'examen eut lieu du 19 au 23 février, et je savais que mon frère était à Londres pour s'y présenter. J'étais à Edimbourg et je n'avais aucune raison de supposer qu'il serait reçu avec un numéro plutôt qu'avec un autre. Le rêve eut lieu entre 2 heures et 8 heures du matin dans la nuit du 26, et mon frère ne revint de Londres que le 1^{er} mars. Je n'attachai aucune importance au numéro perçu dans le rêve, me sentant plutôt désappointée d'avoir rêvé que mon frère était reçu puisque les rêves sont souvent le contre-pied de la réalité. Heureusement que je fis part de mon rêve dès le matin à mon frère F., à ma sœur et à une amie. » Dans des renseignements ultérieurs donnés par miss F., elle dit qu'en rêve elle avait eu en mains la liste d'admission et que son frère R. y occupait le sixième rang. R. ignorait le résultat jusqu'à ce que sa sœur lui télégraphiât le 28. Est-ce l'un des examinateurs qui avertit miss F. télépathiquement? Elle n'en connaissait aucun, pas plus qu'aucun des candidats. Le fait paraît être purement spirite.

(*Journ. of. Soc. f. psych. research.*, nov. 1901.)

Le Gérant : P. TÉQUI.

TÉLÉPATHIE ET TÉLÉGRAPHIE

I

Pendant longtemps les adversaires de l'Église ont nié la réalité des communications à grande distance, si fréquentes dans l'histoire de quelques saints. Ils déclaraient que ces communications étaient en opposition avec les lois inviolables de la nature, qu'elles étaient filles de l'hallucination et de la superstition, qu'il fallait repousser comme de naïves légendes ces récits poétiques mêlés à la vie de nos saints, et qu'il n'était pas permis à un homme sérieux de perdre son temps à les discuter.

Mais voici qu'en Angleterre et en Amérique, des savants de premier ordre ont eu la pensée de fonder des associations pour les recherches psychologiques; ils ont recueilli ces faits, ou religieux ou profanes, il les ont classés, analysés, discutés; ils se sont assurés de la moralité, de l'intelligence et de la véracité des témoins. Les témoins sont venus de toutes parts, malgré la pusillanimité du respect humain, et les savants, convaincus, enfin, par l'évidence, ont reconnu la réalité de ces faits, ils ont donné droit de cité dans la science à la télépathie.

On a voulu l'expliquer, en proscrivant rigoureusement le surnormal ou le préternaturel. Je reconnais volontiers qu'il faut une grande prudence et une attention sévère pour ne pas s'égarer dans l'étude de ces faits surnormaux. Il faut observer le témoin, dégager son récit des exagérations et des fantaisies de l'imagination, examiner s'il n'a pas trouvé dans ses impressions conscientes ou subconscientes la connaissance des faits qui se produisaient ou qui allaient se produire à de grandes distances, s'assurer qu'il n'a pas recueilli autour de lui les élé-

ments de ses conjectures qui n'avaient que les apparences d'une clairvoyance inexplicée, faire la part d'une coïncidence fortuite ou du hasard. Après avoir fait ce travail d'élimination qui permettra d'écarter les cas douteux, il restera encore un nombre suffisant de cas sérieux pour dire avec assurance : Oui, il est arrivé à certaines personnes d'apprendre subitement et directement, par une impression profonde, une catastrophe, telle que la mort tragique d'un parent ou d'un ami, soit à de grandes distances, soit à proximité.

Pour expliquer ce fait, quelques philosophes se sont contentés de répondre que nous avons la faculté de correspondre ainsi, dans certaines circonstances, et quelle que soit la distance, avec ceux qui nous sont unis par l'amitié ou par le sang.

Cette explication est absolument insuffisante, elle consiste simplement à affirmer. Une affirmation ne vaut pas une preuve.

Si nous avons la faculté de correspondre ainsi directement, et à de grandes distances, avec nos amis ; si cette faculté faisait partie intégrante de notre nature ; si, depuis l'origine du monde, l'homme avait toujours eu cette faculté qui ne serait pas accidentelle, fugitive, mais essentielle et permanente en lui, en vertu de sa constitution, il est évident que nous le saurions, qu'on ne l'aurait jamais ignoré, que l'histoire serait pleine du souvenir de ces manifestations, qu'elles se continueraient tous les jours sous nos yeux, qu'il serait très facile de constater leur existence et de les étudier.

Remarquez bien, en effet, qu'il ne s'agit pas d'une découverte scientifique nouvelle qui exige de nous des connaissances physiques, chimiques, physiologiques de l'ordre le plus élevé : il n'est pas question d'une expérience difficile à réaliser et dont le principe aurait existé, pendant des années, à l'état latent, ou dans des découvertes antérieures, ou dans des calculs dont on aurait ignoré les conclusions, ou dans le cerveau d'un homme de génie. Il s'agit tout simplement de se recueillir, et de penser à une personne éloignée, avec la ferme volonté de lui envoyer un message important. L'expérience est à la portée de tout le monde, elle n'exige aucune connaissance

scientifique, aucun calcul, aucun appareil, aucun instrument.

Non seulement cette expérience est très facile, mais nous devons éprouver tous un violent désir d'exercer cette faculté télépathique et naturelle, si nous la possédons. Nous serions heureux de correspondre directement, à travers l'espace, sans intermédiaire, sans effort pénible, avec nos parents et nos amis. Il devrait en être ainsi, depuis l'origine du monde, et ce même désir, ardent et mystérieux, qui troublerait aujourd'hui notre âme, aurait dû exciter tous les hommes et tous les peuples à faire usage de la télépathie et à ne pas laisser dans la torpeur et dans les ténèbres de l'inconscience une faculté si puissante.

Or, nous ne trouvons aucune trace de l'existence en nous de cette faculté télépathique naturelle, ni dans le temps présent, ni dans les temps passés, et, cependant, la nature humaine a été explorée dans ses profondeurs.

Essayez de reconnaître en vous cette faculté télépathique, vous n'aboutirez pas. Il y a, aujourd'hui, autour de vous, des milliers de mères, séparées de leurs enfants par de grandes ou de courtes distances. La tendresse unit profondément ces mères et leurs enfants, et nous trouvons ainsi les conditions voulues de production et de réceptivité psychique ou émotionnelle. Si nous possédions, en vérité, la faculté naturelle de communiquer à distance, s'il suffisait de vouloir, pour lancer, sous forme d'ondes psychiques, un message à ceux que nous aimons, toutes ces mères devraient correspondre ainsi avec leurs enfants.

Nous pouvons enfermer la question dans de plus étroites limites. Je vais essayer moi-même d'agir à distance sur un ami qui m'est cher. Je renouvellerai l'expérience dix fois, vingt fois, et toujours sans résultat. Les mères essayeront dix fois, vingt fois, et toujours en vain, de communiquer avec leurs enfants.

Il est donc incontestable que la faculté télépathique ne fait pas partie de notre nature, que nous ne pouvons pas communiquer à volonté et directement avec des personnes éloignées, que nous n'avons pas à notre disposition un fluide psychique, des ondes électriques d'une nature particulière, ondes hert-

ziennes ou autres, pour faire connaître notre pensée aux absents.

Nous ne sommes plus en présence d'un fait humain, ordinaire, universel, nous arrivons seulement à reconnaître que l'on rencontre quelquefois, et exceptionnellement, des sujets, qui, une ou deux fois, dans leur vie, ont eu la sensation très vive d'un événement tragique, réalisé à de grandes distances. Il s'agit donc ici, d'un fait rare, exceptionnel, anormal. Il ne faut plus parler d'une loi générale de la nature, d'une faculté de l'âme, d'un fluide psychique ou vital qui serait à la disposition de tout le monde, dans des circonstances déterminées.

Les personnes qui ont vu, étaient passives, elles se sentaient subitement et mystérieusement éclairées, dans leur âme, par une cause qu'elles ne connaissaient pas et qui déterminait en elles un invincible pressentiment.

Et pour un pressentiment de ce genre qui se réalise, combien de pressentiments qui ne se réalisent jamais!

II

Le problème de la télépathie se trouve ainsi ramené à des proportions plus modestes, et circonscrit. On a eu tort de le généraliser et de donner à la télépathie une extension qu'elle n'a pas.

On a cru voir une profonde analogie entre la télégraphie sans fil et la télépathie, on a conclu de l'une à l'autre, par voie de confusion. C'est le cerveau humain qui expédierait, *sans que nous le sachions*, des messages à un autre cerveau qui ne s'attendait pas à les recevoir. Serrons de près cette hypothèse pour en mieux voir la fragilité.

Que voyons-nous dans la télégraphie sans fil? 1° Au poste de départ une forte bobine Ruhmkorff est reliée à deux sphères de cuivre entre lesquelles peut jaillir l'étincelle; 2° une décharge de la bobine entre les deux sphères et des oscillations hertziennes, transmises dans l'espace par l'antenne expéditrice; 3° au poste d'arrivée, l'antenne réceptrice recueille ces ondes qui passent dans la limaille métallique du récepteur.

Ici, tous les phénomènes sont scientifiquement constatés : les accumulateurs qui alimentent la forte bobine Ruhmkorff, l'étincelle qui jaillit entre les deux sphères de cuivre, les antennes et les mâts, le choc sur le tube à limaille, etc.

En est-il de même dans la télépathie? Non, absolument non. Qu'une forte pensée détermine un afflux du sang sur un point déterminé du cerveau, peut-être, dans les lobes frontaux; que l'on puisse mesurer, comme l'ont fait Schiff et Mosso, l'augmentation de température et de volume dans le cerveau en travail de pensée, je ne le conteste pas; mais ces observations scientifiques ne prouvent pas que le cerveau produise une étincelle électrique et des oscillations hertziennes qui franchissent l'espace. Ceci n'est pas démontré, et rien n'autorise à le supposer.

Tout phénomène psychique, pensée, désir, volonté, est étroitement lié à des modifications dynamiques, vasculaires, sécrétoires qui changent l'état de notre physionomie, de notre corps. Un sujet très sensible, en hyperesthésie, verra mieux que tout autre ces modifications physiques qui nous échappent, et il devinera quelquefois la pensée, le sentiment, l'image dont la modification corporelle est l'expression. J'admets volontiers cette divination, et je la comprends. Où je ne comprends plus, c'est quand on prétend que le travail chimique d'un centre nerveux, dans la pensée ou la volonté, traverse le cerveau, comme la lumière traverse une glace, et se transmet, sous forme de vibration électrique, à un cerveau très éloigné. Je ne vois aucune preuve sérieuse en faveur de cette affirmation.

D'ailleurs, si toute pensée vive et tout sentiment profond se projetaient ainsi, à l'extérieur, dans l'espace, sous forme de vibration, la télépathie ne consisterait pas seulement à faire connaître à distance un événement extraordinaire, une catastrophe, une mort, elle devrait consister aussi à transmettre au loin toutes nos pensées et tous nos sentiments, comme fait le télégraphe ordinaire et le télégraphe sans fil. Nous serions en possession d'un moyen de communication infiniment supérieur à tous les moyens connus.

Quel est donc le savant, digne de ce nom, qui oserait

soutenir que notre cerveau fait jaillir des étincelles qui portent à l'extrémité du monde, avec la rapidité de l'éclair, tous nos sentiments et toutes nos pensées? Qui a constaté ce fait? Qui en a donné la démonstration? Qui a vu jaillir en étincelles et vibrer ces ondes qui défieront l'espace et la durée?

Qui lance ainsi à travers l'espace ces ondes hertziennes de la télépathie? Au poste de départ de la télégraphie sans fil, je rencontre une intelligence et une volonté : c'est l'ingénieur. Il sait ce qu'il veut; il connaît ses appareils et le moyen de s'en servir; accumulateurs, bobines, étincelle électrique, antennes, cohéreur, lui obéissent et rappellent l'incontestable suprématie de l'homme sur la matière et sur les forces de l'univers.

Mais, je le répète, qui produit et dirige la vibration télépathique? Personne. Il arrive qu'un homme meurt d'une manière tragique, dans un naufrage, dans un incendie, sur le champ de bataille, ou frappé par un assassin. Il n'a plus ni sa raison, ni sa volonté, il râle sans penser à personne, et il meurt. A une distance de mille lieues, un parent, un ami, a le pressentiment de cette mort et l'affirme devant témoins.

Vous me dites que ce parent a reçu un message, le choc cérébral d'une vibration électrique. Mais, il faut bien qu'un ingénieur ait envoyé la dépêche avec une destination précise, déterminée. Or, celui qui aurait pu expédier la dépêche n'y a pas pensé; il est mort sans autre préoccupation que de se défendre contre un grand danger.

Voilà donc une dépêche qui chemine et arrive à destination, sans expéditeur, sans direction, d'elle-même, et sous l'empire de je ne sais quelle fatalité!

« Si les ondes psychiques arrivent dans un lieu donné, écrit M. Baudoin, elles doivent frapper indifféremment tous les cerveaux qui s'y trouvent. Seuls ceux qui sont dans un état particulier, à déterminer, au demeurant sont impressionnés.

« Cette donnée admise, il est évident que tout dépend des cerveaux touchés. Tous le sont, sans doute. Mais les uns ne sont pas impressionnés, en quoique ce soit, ni d'une façon consciente, ni d'une façon inconsciente. Les autres, au con-

traire, sont frappés et manifestent de suite qu'ils ont reçu une impression à l'aide d'un phénomène quelconque: c'est qu'ils sont d'excellents appareils récepteurs.

« Lors donc de manifestations de mourant, s'il existe dans la zone d'action des ondes psychiques un cerveau préparé, la dépêche psychique est enregistrée. Sinon, elle passe sans laisser de traces sur le crâne qu'elle ne fait qu'effleurer: »

Que faut-il entendre par ces mots: un *cerveau préparé*? « Nous n'avons pas à insister sur l'importance des affinités familiales et affectives bien connues, depuis longtemps, car chacun sait combien sont fréquents les faits de télépathie entre mère et fils... Par contre, nous tenons à mettre en relief, comme nous l'avons dit, l'importance d'impressions cérébrales antérieures conscientes, surtout, et même inconscientes, emmagasinées dans les centres nerveux. Et pour bien saisir l'intérêt que présentent ici les inconscientes, il suffit de se rappeler le vaste domaine des rêves et les cas de dédoublement de personnalité. »

De quelle manière s'établit la communication télépathique entre les deux cerveaux?

« Quand la force psychique, qui existe, à n'en pas douter, mais dont nous ignorons totalement la nature, est suffisante pour passer à portée d'un tel cerveau, d'où qu'elle vienne, de loin ou de près, elle y marque son passage par la production d'un phénomène quelconque, psychique physiologique proprement dit, une vulgaire hallucination visuelle ou auditive, ou un phénomène physique, comme une crise de larmes: cela, suivant qu'elle agit sur telle ou telle partie des centres nerveux. Par contre, les autres cerveaux la laissent courir le monde, sans se préoccuper d'une force aussi mystérieuse (1). »

Cette longue explication, si intéressante qu'elle soit, soulève bien des difficultés, qui la rendent inacceptable. Il faudrait admettre, en effet: 1° que le cerveau lance une onde psychique, sans aucune coopération de la volonté du sujet: 2° que le cerveau fait un choix entre les innombrables sen-

(1) Dr Baudoin, *Gazette médicale de Paris*, 22 mars 1902.

liments qui se succèdent dans notre âme, avec une égale intensité, et qu'il transmet exclusivement ceux qu'il a choisis; 3° que le cerveau expédie cette onde, dont la réalité n'a été constatée par aucune expérience, aux distances les plus éloignées; 4° que cette dépêche, dont l'expéditeur reste inconnu, va frapper tel cerveau particulier, à tel endroit, quand elle aurait pu en frapper d'autres, au Nord ou au Midi, à l'Est ou à l'Ouest, où se trouvent des frères, des sœurs, une épouse, un ami, objets de la plus tendre affection. Rien ne justifie scientifiquement ces hypothèses.

M. Flammarion nous donne cette explication :

« Tout être vivant est un foyer dynamique. La pensée elle-même est un acte dynamique. Il n'y a aucune pensée sans vibration corrélative du cerveau. Qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce que ce mouvement se transmette à une certaine distance comme dans le cas du téléphone ou même encore du photophone et de la télégraphie sans fil? »

Si ce fait n'est pas extraordinaire, pourquoi ne pouvons-nous pas le constater comme un phénomène ordinaire et l'étudier à volonté?

Nous trouvons une nouvelle explication dans la *Revue de l'hypnotisme* : l'auteur examine le cas où nous avons la pensée d'une personne avant de la voir elle-même, objectivement. Nous pensons à un ami, nous faisons dix pas, et, au détour de la rue, nous le rencontrons.

A quoi faut-il attribuer cette *antévision*?

« Le rayonnement émis par l'*antévu* irait impressionner le cerveau de l'*antévoyant*, qui se trouverait à ce moment dans un état favorable, et y réveillerait une image déjà reçue. Ce rayonnement provoquerait, en somme, la réminiscence d'une physionomie connue.

« Il faut admettre en premier lieu cette réceptivité *accidentellement favorable* du cerveau de l'*antévoyant* pour expliquer que celui-ci ne voit pas toutes les personnes qui lui sont connues et qu'il rencontre. La cause de réceptivité nous échappe, comme, du reste, celle de la plupart des états psychiques anormaux et transitoires dont la constatation s'impose, néanmoins.

« Comme deuxième condition, il faut que l'antévoyant connaisse au moins visuellement l'antévu. Il est indispensable qu'à un moment ses centres nerveux aient reçu l'impression de cette image qu'ils tendront dès lors à reproduire et qui ne s'effacera qu'après un temps plus ou moins long (1). »

Nous retrouvons toujours, sous des formes différentes, la même explication. Paul connaît Pierre, il l'a vu souvent, et il a conservé son image dans sa mémoire. Un lien existe entre eux. Paul se promène un jour, il pense tout à coup à Pierre, sans le voir; il avance, et il le rencontre. Qu'est-il arrivé? Le cerveau de Pierre a rayonné, et ce rayonnement a été attiré sympathiquement par le cerveau de Paul.

Voilà une pure hypothèse que rien ne justifie, et qui n'explique rien. Vingt fois, Paul pensera à Pierre, sans le rencontrer, et vingt fois, sans éprouver aucune impression antérieure, aucune commotion d'un rayonnement cérébral, aucun avertissement, il le rencontrera sur son chemin. C'est une simple coïncidence, ce n'est pas un rapport de cause à effet.

Les lois de la nature sont permanentes, elles ne subissent pas la fluctuation des caprices de la créature libre. Ce n'est pas une fois, par hasard, c'est toujours, que Paul devrait sentir le rayonnement avertisseur du cerveau de Pierre, quand il se trouve dans son voisinage, si c'était une loi de la nature: et s'il ne le ressent qu'une fois accidentellement, c'est que cette loi n'existe pas, et que le phénomène demande une autre explication.

Que faut-il penser de cette assimilation de la télépathie à la télégraphie sans fil, de ce rayonnement du cerveau dans la production de la pensée, de ces ondes psychiques et sympathiques qui traversent la foule et qui vont droit au cerveau que la sympathie ou le hasard vont transformer en appareil récepteur? Est-ce de la science? Est-ce du roman?

Je suppose, en effet, le cas assez fréquent où un homme meurt tragiquement, subitement, dans le désordre d'une catastrophe. Il n'a pas eu le temps de se recueillir, de con-

(1) *Revue de l'hypnotisme*, p. 310 (1902).

centrer son attention, de diriger ou de lancer une onde psychique, il est absolument étranger au phénomène de télépathie qui se produit, et il se trouve que, subitement, à cent lieues, à mille lieues, une autre personne reçoit un avertissement, et voit, en elle-même, dans son imagination, la scène de mort avec tous ses détails.

Ce n'est pas d'une onde psychique imaginaire, c'est de plus haut, c'est d'une autre source que cette personne reçoit la communication télépathique. Le phénomène demande une autre explication.

Une mère sait que son enfant est malade ; elle reçoit des nouvelles peu rassurantes, elle lit entre les lignes et elle devine ce qu'on lui cache ; elle vit avec sa crainte et son sentiment douloureux, tantôt conscient, tantôt inconscient ; elle s'écrie, un jour : « Mon fils vient de mourir », et elle dit vrai. Je serai disposé à voir ici une simple coïncidence, préparée par l'état habituel de l'esprit et du cœur d'une mère, et je ne supposerai pas que l'enfant ait envoyé une dépêche psychique à sa mère.

Si j'étais amené par une observation plus attentive du fait et des circonstances à reconnaître qu'il n'y a pas eu coïncidence ni hasard, je ne dirais pas, cependant, que l'hypothèse de l'onde psychique est vraie. Je dirais : il faut chercher une autre explication dans un ordre d'idées différent de celui que nous connaissons. Est-ce la mère qui, par une vision interne, puissante, et malgré l'espace a vu son enfant ? Est-ce une entité intelligente et providentielle qui a fait naître dans son âme la scène représentative de la mort ?

Le moment n'est pas venu de discuter ces hypothèses : je cherche à démontrer qu'il n'est pas permis d'assimiler la télépathie aux phénomènes physiques de la télégraphie sans fil. Il faut se défier des mots sonores, des apparences trompeuses, des analogies superficielles, des conclusions aventureuses que l'on nous présente sous le patronage d'une science imprudente, dont les conquêtes nous touchent profondément quand elles sont sérieusement constatées.

III

Nous pouvons déjà affirmer qu'il n'existe aucune ressemblance entre le poste expéditeur de la télégraphie sans fil et le cerveau humain. C'est un point acquis. Observons, maintenant, l'onde psychique, imaginaire, dans sa propagation à travers les milieux les plus différents, jusqu'à sa destination.

Il a fallu canaliser et protéger l'onde hertzienne lancée par le poste télégraphique expéditeur contre les perturbations atmosphériques, contre les indiscrétions des gens intéressés à intercepter le message, contre l'épuisement causé par la distance. Les ingénieurs ont construit des appareils où le transmetteur et le récepteur acoustique ne transmettent et ne reçoivent que des ondes d'une certaine fréquence. Ces appareils sont d'une sensibilité extrême. Pour franchir les grandes distances de l'Océan, on a construit des mâts de 70 mètres de hauteur, on a observé des conditions particulières d'orientation des antennes, on a reconnu que l'énergie nécessaire au poste transmetteur doit *augmenter avec le carré de la distance*, et l'on a tenu compte de cette loi.

Les ingénieurs se sont préoccupés d'assurer le secret des communications; on pouvait découvrir la longueur d'onde employée par le poste expéditeur. « Les efforts de Marconi et de plusieurs autres expérimentateurs ont réussi à remédier à cet inconvénient. Grâce à l'adoption d'un système syntonisé, on est parvenu à lancer entre l'Angleterre et l'Irlande, soit à une distance de 200 milles, des télégrammes qu'il serait difficile d'intercepter. On affirme qu'on est absolument sûr de pouvoir en faire autant pour les dépêches transatlantiques. Déjà, actuellement, la station du cap Lizard communique avec les navires sans qu'il y ait interception ou confusion avec la station établie récemment à Poldhu, à 7 milles seulement de la première. »

Marconi disait récemment à ses adversaires : « Prévenez-moi une semaine d'avance, et je vous délie de surprendre et de brouiller mes dépêches. »

Malgré ces précautions, il faut encore laisser place à l'im-

prévu et aux causes multiples qui déterminent, tous les jours, des troubles et des interruptions dans les communications internationales par les câbles sous-marins.

L'onde psychique imaginaire qui établirait une communication télépathique entre deux cerveaux, ne commanderait pas tant de précautions. On n'aurait besoin de la protéger ni contre l'épuisement causé par la distance, ni contre les perturbations atmosphériques, ni contre l'indiscrétion des intercepteurs. On n'aurait pas même à se préoccuper du carré des distances, ni des obstacles matériels que cette onde psychique pourrait rencontrer.

Et cependant, si la télépathie est un phénomène physique de même ordre que le phénomène physique de la télégraphie sans fil, elle doit être soumise à des lois physiques, connues ou connaissables, comme toutes les forces de la nature; et, si elle échappe à ces conditions et à ces lois, c'est que, manifestement, elle est d'un ordre différent.

Or, l'onde télépathique imaginaire échappe, comme nous l'avons démontré, à ces conditions et à ces lois. Elle conserve toujours la même énergie, elle défie la distance et les obstacles, elle n'a besoin d'aucune protection, d'aucune défense, elle ne réclame pas une impulsion proportionnelle à la distance, et personne n'a jamais pu ni la voir, ni la constater, ni la mesurer, ni l'emprisonner.

Autant est ferme le terrain où se placent les savants qui étudient expérimentalement le problème si important de la télégraphie sans fil, autant est fuyant le terrain choisi par les matérialistes qui ne veulent voir dans la télépathie qu'un phénomène physique produit par un cerveau.

Quand on observe les efforts qui sont faits par les ingénieurs pour empêcher les ondes hertziennes de la télégraphie de se propager partout, pour limiter l'espace de leur propagation, pour les concentrer et les diriger vers un point déterminé, on ne peut que sourire de ces ondes psychiques imaginaires dont personne n'aurait à s'occuper, et qui atteindraient toujours infailliblement leur destination.

IV

Et comment arrivent-elles à destination? C'est un phénomène incompréhensible. Tout s'explique dans le télégraphie sans fil; l'onde hertzienne est recueillie par des antennes d'arrivée, elle passe dans le tube à limaille qui devient conducteur; le courant s'établit, les signaux Morse sont reproduits au poste récepteur, etc.

Mais il n'en est pas de même de l'onde psychique imaginaire qui se serait échappée spontanément d'un cerveau; elle ne rencontre ni antennes, ni cohéreur, ni appareil Morse, et je ne vois pas pourquoi elle viendrait, avec une intelligence déconcertante, frapper tel cerveau plutôt que tel autre.

On me dira sans doute que cette onde mystérieuse est attirée sympathiquement vers la personne que l'affection unit au cerveau expéditeur. Mais cette réponse n'explique rien. A son arrivée, l'onde psychique rencontrera peut-être dix personnes, parmi lesquelles les unes sont des amis dévoués de l'expéditeur, les autres de simples connaissances, d'autres des indifférents, toutes, d'une mentalité inégale et différente.

Or, ce n'est pas précisément la personne la plus sympathique, la plus aimée qui reçoit le message et s'en trouve affectée, par une affinité élective; c'est quelquefois un étranger, c'est une jeune personne, c'est un névrosé qui recevra l'avertissement, quand tout semblait le désigner pour ne pas le recevoir.

Et si vous interrogez ce sujet récepteur, vous verrez bien que le phénomène ne s'est pas produit comme vous le supposez. Le sujet n'a pas conscience, quelle que soit d'ailleurs son attention, d'avoir reçu un avertissement d'un ami, ou d'un parent, ou d'un personnage éloigné; il a simplement conscience qu'un phénomène vient de se produire en lui, dans le champ de ses pensées, de ses rêves, de ses sentiments; c'est un vision douloureuse, c'est une apparition mystérieuse et angoissante qui ne vient pas du dehors, par une action électrique sur les nerfs sensoriels, mais qui vient du dedans, de

ce monde intérieur ouvert directement aux communications de l'invisible où ce parent, cet ami viennent d'entrer.

Interrogez certains sujets magnétisés, comme nous l'avons fait nous-même, il y a bien des années. Ce sujet obéira à votre commandement, il ira jusqu'aux extrémités de la terre, par sa pensée, par son esprit, il décrira le personnage sur lequel vous l'interrogez, il vous dira exactement où il est, ce qu'il fait, et les détails de la catastrophe où il vient de perdre la vie.

Manifestement, ce sujet n'a reçu et ne reçoit pas un message psychique du cerveau de la personne sur laquelle vous l'interrogez; celle-ci ne pense pas à vous, ne distribue pas d'onde psychique, ne vous connaît pas. Il y a ici télépathie ou communication à distance au plus haut degré, et cependant, vous ne voyez rien qui rappelle, même de loin, les ondes hertiennes de la télégraphie sans fil.

D'où il faut conclure, d'abord, que rien ne justifie un rapprochement, une comparaison entre la télépathie et la télégraphie sans fil; puis, que cette communication télépathique s'établit par des moyens absolument différents des forces physiques et des phénomènes physiques de l'univers. Je ne porte pas plus loin mes conclusions.

Nous observons avec une curiosité et une joie profonde les savants qui font aujourd'hui la conquête de ces forces répandues dans la nature et dans l'espace par la parole créatrice de Dieu. Nous applaudissons à leurs efforts, nous respectons leur liberté intellectuelle, nous attendons beaucoup de leur travail et de leur courage. Mais j'estime que l'on commet une lourde faute quand on confond les problèmes psychiques et les problèmes physiques, les questions de l'âme et les questions du corps, quand on essaye de faire entrer de force dans le cadre des phénomènes physiques ou chimiques ces phénomènes de lucidité, de clairvoyance, de télépathie qui rappellent des communications venues de plus haut, et le rayonnement d'une âme que rien ne peut emprisonner.

Elie MÉRIC.

LES DONN SURNATURELS

DANS L'ÉGLISE PRIMITIVE

(*Suite et fin.*)

XII. — Conclusion

Il paraît évident que les charismes du Saint-Esprit n'avaient pas encore cessé d'éclairer et de soutenir l'Église à l'époque de saint Cyprien : car ce saint évêque mentionne de petits enfants qui prophétisent ; et l'assurance, avec laquelle il fait part de ses propres révélations, nous indique assez clairement que l'Église au troisième siècle était encore coutumière des avertissements célestes.

Néanmoins les charismes étaient en décroissance, cela ne semble pas douteux. Origène, qui écrivait contre Celse quelques années avant la persécution de Dèce, déclare que les signes révélateurs de la présence du Saint-Esprit ne se trouvent plus que chez quelques chrétiens dont les mœurs sont irréprochables et réglées en tout point par la doctrine évangélique. Il affirme d'ailleurs que ces signes, pour relativement rares qu'ils soient devenus, n'en sont pas moins éclatants et convaincants, et qu'ils peuvent, tout comme les miracles proprement dits, établir la vérité de la foi chrétienne. Mais voici ses paroles : « Les signes révélateurs de la présence du Saint-Esprit, dit-il, ont éclaté en grand nombre au commencement de l'Église, après l'Ascension de Jésus ; maintenant ils sont moins fréquents. On ne les rencontre que chez ceux, en petit nombre, qui ont exactement purifié leurs âmes. Ces signes sont les suivants : les chrétiens dont je parle chassent les démons, ils guérissent beaucoup de maladies,

et, suivant la volonté du Verbe, ils connaissent plusieurs secrets de l'avenir. »

L'éclosion des charismes en certaines âmes dépouillées des concupiscences terrestres se vérifie principalement chez les Pères du désert. Par les pratiques de l'ascétisme, ils clarifiaient tellement leurs âmes, que le Saint-Esprit à un moment donné y manifestait sensiblement sa présence. Il n'est pas rare de rencontrer, dans la vie de ces hommes étonnants, cette affirmation : A partir de telle époque, tel ou tel solitaire se trouva gratifié du don des miracles ou du don des prophéties. Les uns, comme saint Antoine, saint Paul le Simple, saint Hilarion, jouissaient d'un prodigieux pouvoir de chasser les démons; d'autres, comme saint Jean d'Égypte, avaient une réputation de prophètes, qui parvenait jusqu'aux oreilles des empereurs; ceux-ci, tels que l'abbé Sisoès, étaient devenus si étrangers aux choses d'ici-bas, que rien qu'en levant les mains au ciel, ils entraient en extase.

A côté de ces admirables anachorètes, nous trouvons de saints évêques en possession des charismes du Saint-Esprit. Tel saint Denis d'Alexandrie : sur la fin du règne de l'empereur Philippe, le peuple de cette ville se souleva contre les chrétiens, et se mit à les massacrer : « Dieu, écrit-il, me fit connaître que je devais me dérober à la persécution par la fuite, et il me donna une facilité inespérée de le faire. » Tel saint Grégoire le Thaumaturge, qui étonna son temps par un déploiement inouï de prodiges. Tel notre grand saint Martin, qui, partout où il allait, semait les miracles sans les compter : à une certaine époque, il sent que la puissance de les opérer se trouve diminuée en lui, pour une erreur de conduite bien légère. Plusieurs traits de la vie de saint Ambroise nous le montrent familier avec les communications célestes. Saint Augustin nous fournit, au sujet de sa mère sainte Monique, cette donnée très intéressante, qu'elle savait discerner, comme par une saveur intime, *nescio quo sapore*, les visions vraiment divines d'avec les productions de sa propre imagination.

Mais à quoi bon allonger indéfiniment cette liste, qui ne sera jamais close, des âmes saintes gratifiées de dons surna-

turels éclatants? Ces dons tout personnels ne sont plus l'effusion des charismes communiqués à toute une assemblée. Ce dernier phénomène était essentiellement transitoire; il convenait à la première jeunesse de l'Église, à cette exubérance de vie nouvelle qui fermentait dans tous ses membres; il favorisait puissamment la propagation de la foi et la conversion des païens. Il dut disparaître par l'extension même de la société chrétienne, qui par la force des choses dut admettre dans son sein des éléments mêlés, et se ralentit de sa ferveur primitive. D'ailleurs, étant désormais fermement établie dans le monde, ce qui constituait le plus grand des miracles, l'Église n'avait plus besoin de se soutenir par des miracles en si grand nombre, et par des signes aussi sensibles de la présence du Saint-Esprit en elle. Les charismes furent comme dispersés en ce vaste corps, et ne parurent plus qu'en de rares élus de Dieu.

Il est bon de remarquer, afin de compléter cette étude, que le Saint-Esprit intervenait, dans l'état de la primitive Église, par des effets non seulement consolants, mais aussi terribles.

Au chapitre V des Actes des Apôtres, nous voyons Ananie et Saphire qui tombent successivement morts aux pieds de saint Pierre, sur une réprimande qu'il leur adresse d'avoir osé *mentir au Saint-Esprit*. Cette double mort, indice des effets foudroyants de l'hypocrisie et du mensonge, répand la terreur parmi les premiers chrétiens et même au sein des infidèles.

Il est probable que l'excommunication entraînait également avec elle un trouble mental et physique, et même une possession diabolique nettement caractérisée. Plusieurs auteurs ont pensé que c'est bien là le sens de l'apôtre saint Paul, lorsqu'il déclare livrer l'incestueux de Corinthe à Satan *pour la perte de sa chair, afin que son esprit fût sauvé au jour du Seigneur* (I Cor., v, 5). Il est à croire, disons-nous, que les excommuniés à l'origine étaient visiblement agités et tourmentés par Satan, afin que cette vexation corporelle les avertit de rentrer en eux-mêmes et de pourvoir au salut de leurs âmes par une sérieuse pénitence. Le docte Estius n'admet pas, il est vrai, cette interprétation de la pensée de

l'Apôtre ; mais nous la recueillons des commentaires de saint Ambroise, de saint Jean Chrysostome, et de plusieurs auteurs anciens et modernes. Elle est donc probable, et cadre d'ailleurs fort bien avec le sens littéral. Un fait de l'histoire ecclésiastique la corrobore. Paulin écrit, dans la vie de saint Ambroise, que, si ce grand pontife excommunait quelqu'un, tout aussitôt le diable s'emparait visiblement de l'excommunié.

Mais, si le fait dont nous parlons est controversable, ce qui ne l'est pas, c'est la punition temporelle de ceux qui communiaient dans un état de conscience, non pas toujours précisément sacrilège, mais au moins douteux et équivoque (I Cor., xi, 30). L'Apôtre vient de dire : *Celui qui mange et boit indignement, mange et boit son jugement, ne discernant point le corps du Seigneur.* Il ajoute : *C'est pourquoi beaucoup parmi vous sont infirmes et invalides, et beaucoup sont endormis.* Évidemment, d'après le contexte, il s'agit du sommeil de la mort. Ici Estius ne voit qu'une seule interprétation possible, et c'est la suivante : « Pour la raison que je viens de dire, à savoir parce que celui qui mange et boit indignement mange et boit son jugement, beaucoup parmi vous, qui se sont approchés indignement, sont malades corporellement ou affligés d'une mauvaise santé, Dieu les punissant ainsi sur terre *en signe du jugement futur*, dit saint Thomas d'Aquin ; de même qu'Ananie et Saphire furent frappés de mort pour avoir commis un péché de mensonge et de vol. Ces exemples de punition temporelle, ajoute le docte commentateur, convenaient aux commencements de l'Église du Christ, comme aussi les miracles des guérisons, afin que la vérité de la religion fût affermie. Les Juifs, pour avoir crucifié le Sauveur, furent sévèrement punis par la destruction de leur ville et le massacre d'un grand nombre d'entre eux. De même ceux qui maltraitent le corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, sont punis temporellement de maladies et même de mort. Car il faut entendre de la mort ces mots : *et beaucoup sont endormis.* » D'ailleurs la suite fait voir que ces châtiments n'allèrent pas à la perte de l'âme, ou du moins étaient infligés de telle sorte qu'ils fissent rentrer les coup-

bles en eux-mêmes par une sérieuse pénitence qui leur procurait le salut. « Si nous sommes jugés, dit l'Apôtre, nous sommes châtiés par le Seigneur, pour ne pas être damnés avec le monde. »

Ces phénomènes, soit consolants, soit terrifiants, toujours instructifs et salutaires, par lesquels le Saint-Esprit marquait sensiblement son action dans le gouvernement de l'Église, ont cessé, disons-nous; mais cette action elle-même n'a pas cessé, elle est seulement rentrée dans le mystère qui lui convient. Les signes de la mission permanente du Saint-Esprit dans l'Église s'adressent non plus aux sens, mais à la foi et à la raison : c'est l'unité même de l'Église, sa sainteté, sa catholicité, son apostolicité.

Les signes extérieurs de la Pentecôte reparaitront-ils un jour? Nous ne le croyons pas. La Pentecôte est une, le Saint-Esprit n'a jamais quitté l'Église, il n'a pas à faire en elle une nouvelle descente. Si les signes sensibles de sa présence réapparaissaient dans les assemblées chrétiennes, on pourrait croire à une Pentecôte nouvelle, complément de la Pentecôte ancienne. Or celle-ci n'a pas besoin d'être complétée.

Les faux mystiques et les hérétiques de tous les âges ont voulu faire croire à une Pentecôte nouvelle, impliquant un désaveu et comme une répudiation de l'Église romaine, et la création d'une nouvelle Église. Leurs conventicules présentaient certains phénomènes d'inspiration capables d'étonner et de dérouter les ignorants. Un œil tant soit peu éclairé reconnaît là, du premier coup, une contrefaçon diabolique des charismes du Saint-Esprit.

Sans remonter jusqu'à la pullulation des sectes manichéennes du moyen âge, Cathares, Albigeois, Vaudois, citons les Anabaptistes protestants, les Camisards, et les Jansénistes secouristes.

Chacun connaît les conférences de Luther avec le diable. On disait couramment parmi les Luthériens que Satan avait étouffé Carlstadt. Mais ce sont là des faits isolés. Les Anabaptistes, sous la conduite de Storch et de Munzer, nous montrent l'inspiration démoniaque à l'état endémique. Ils prétendaient parler à Dieu, vivre familièrement avec les anges; ils tom-

baient en des crises épileptiques, en d'horribles convulsions : quelques-uns se flattaient de marcher sur les eaux. Poursuivis et traqués par les magistrats, ils se laissaient égorger, plutôt que de renier ce qu'ils appelaient les ordres divins.

Les Camisards présentent les mêmes phénomènes d'inspiration collective, évidemment diabolique. L'esprit descend sur les enfants même à la mamelle, et les fait déclamer contre *l'idolâtrie papiste* ; sur les simples et les idiots, qui, le souffle passé, reparaissent idiots comme devant ; sur des personnes endormies qui profèrent des vaticinations durant leur sommeil. De plus, il rend les gens invulnérables ; il révèle les pensées cachées et les secrets des cœurs ; il fait entendre des voix mystérieuses, éclater même des prodiges dans le ciel ; il suscite un fanatisme aveugle. Il est à peine besoin de faire remarquer combien ces prodiges diffèrent de ceux qui signalaient les premières assemblées chrétiennes (1). En celles-ci les charismes du Saint-Esprit tendent à l'instruction, à l'édification : dans leur exubérance même, ils ont un caractère de sobriété, d'utilité personnelle et collective ; il en reste une lumière dans les esprits, des énergies pour le bien. Chez les pauvres Cévenols, c'est une confusion, une incohérence de phénomènes, qui se heurtent sans produire aucune lumière : ce sont des convulsions épileptiformes : ce sont des prodiges de pure ostentation. Ces caractères sont démoniaques.

On les retrouve plus accentués encore, avec une note d'indécence et même de lubricité, dans les convulsions et déportements étranges des Jansénistes secouristes. Là s'étaient des scènes hideuses, qui ont soulevé le dégoût des esprits moins aveuglés de la secte. Impossible d'ailleurs d'expliquer naturellement l'invulnérabilité, l'incombustibilité des figurants de ces comédies révoltantes. Il faut y reconnaître l'intervention d'un esprit qui émoussait la pointe des épées, neutralisait l'action des coups de chenets ou d'assommoir, annihilait le mordant des flammes. Et cet esprit, qui se complait dans toutes les immondices, est aux antipodes du Saint-Esprit, lequel est essentiellement pur et purifiant. Les pro-

(1) Voir Bizouard, *Des Rapports de l'homme avec le démon*, t. III, liv. XI.

phéties symboliques d'Isaïe, de Jérémie et d'Ézéchiël, en particulier, n'ont rien de commun avec le grotesque, monstrueux, exécrationnable symbolisme des assemblées secouristes. Il n'y a qu'à confronter les gestes de ces prophètes avec les ignominies des démoniaques du Jansénisme, pour en être convaincu (1).

Mais c'en est assez pour démontrer que les prétendues Pentecôtes des hérétiques n'ont rien de la vraie Pentecôte, essentiellement unique.

Résumons-nous. La Pentecôte a mis dans l'Église, outre un fleuve intarissable de grâces et de dons directement sanctifiants, une admirable variété de charismes ou dons surnaturels destinés à favoriser les progrès de la foi naissante. Ces charismes, de commun qu'ils étaient à l'origine, sont devenus personnels; de fréquents et journaliers, ils sont devenus plus rares et comme intermittents; mais ils ne se sont jamais éteints et ils ne s'éteindront jamais dans l'Église; ils lui appartiennent en propre, et l'esprit mauvais ne peut en produire que des contrefaçons facilement reconnaissables. La Pentecôte est unique : elle implique une descente du Saint-Esprit, qui devient l'âme même de l'Église, et qui reste lié d'une façon indissoluble à ce corps mystique dont Jésus-Christ est la tête; cette descente n'a pas à être renouvelée jamais. Le Saint-Esprit fait paraître son action avec plus de force à certaines époques, et par là l'Église toujours sainte est comme rajeunie; mais en somme il n'ajoute rien de substantiel à ce qu'il lui a primitivement donné, il ne fait que la replacer dans son état premier de vie surabondante et de prosélytisme conquérant.

D. Bernard MARÉCHAUX.

(2) Bizouard, t. IV, liv. XVII. — Il est très remarquable que l'un de nos magnétiseurs les plus en vue, M. Moutin, dans son livre *Du nouvel hypnotisme*, établit une parenté entre les phénomènes du jansénisme et ceux du magnétisme.

LES SAINTS APPARAISSENT-ILS EN NOIR?

On nous pose la question suivante :

Pensez-vous qu'un saint ou une sainte puisse apparaître avec un voile noir?

Cette question vous semblera peut-être puérile ; cependant elle offre pour moi un intérêt réel. Catherine Emmerich, dont vous n'êtes pas sans avoir lu la vie si extraordinaire, dit que tout ce qui est du ciel est *blanc et lumineux*, que tout ce qui provient de l'enfer est *ténébreux et noir*. Je suis convaincu qu'il en est ainsi, et je penche pour attribuer au démon les visions où les saintes apparaissent voilées de noir. Je puis me tromper, mais il me semble que le noir est une couleur forcément proscrite du ciel. Qu'en pensez-vous? Je désirerais extrêmement connaître votre opinion sur ce sujet.

E. B., *curé de C. (Vienne)*.

Nous satisferons, autant qu'il est en nous, votre correspondant. Autant qu'il est en nous : car, en ces matières délicates, on ne peut formuler qu'une opinion.

Nous croyons qu'il ne répugne pas absolument qu'un saint apparaisse en noir.

Sans doute la couleur noire est bannie du ciel, qui est le lieu par excellence de la lumière et des joies sans fin. Mais les apparitions des saints ont quelque chose de représentatif; ils ne se montrent pas tels qu'ils sont, mais tels qu'il leur convient de se montrer à nous pour notre instruction.

Si un saint sur la terre a porté un vêtement religieux de couleur sombre, si une sainte a porté le voile noir, nous ne voyons pas pourquoi ce saint ou cette sainte ne se présenteraient pas à nos yeux avec le vêtement qui les a caractérisés et distingués ici-bas. Comment reconnaître un Dominicain sans la chape noire, un Franciscain sans la tunique marron ou gris cendré?

La sainte Vierge s'est montrée à la Salette avec un grand crucifix sur la poitrine et versant des larmes : pourquoi un saint ne pourrait-il pas se montrer avec un habit qui rappelle la pénitence ?

Mais rien ne vaut les récits authentiques de certaines apparitions, pour éclaircir tant soit peu ces questions mystérieuses. Ouvrons la *Vie des saints*.

Saint Bernard rapporte le trait suivant, dans la *Vie de saint Malachie*, son ami : Ce saint évêque avait une sœur qu'il avait fait le serment de ne pas voir, à cause de sa conduite trop mondaine; elle vint à mourir, il ne laissa pas de prier pour elle. Une nuit, pendant son sommeil, une voix l'avertit de redoubler les prières qu'il faisait pour le repos de cette âme. A dater de ce moment, il dit ou fit dire chaque jour la sainte messe à son intention. Ce ne fut pas en vain. Peu de jours après, il vit sa sœur à la porte de l'église, mais dans l'impuissance d'y entrer, et vêtue d'habits noirs. Une seconde fois, il la vit avec un habit blanchâtre, admise dans l'intérieur de l'église, mais sans pouvoir approcher de l'autel. Enfin il eut le bonheur de la contempler, vêtue d'une robe blanche, qui était mêlée à la multitude des saints vêtus de blanc.

Évidemment, en cette vision, la couleur elle-même est un symbole : l'âme, traversant des étapes de purification, se dépouille peu à peu des teintes sombres, pour se mouvoir enfin, lumineuse elle-même, en pleine lumière; mais il est des cas où la couleur noire n'est pas l'indice du péché, de la pénitence réellement afflictive; et alors rien ne répugne à ce que les saints eux-mêmes la revêtent figurativement.

Nous lisons le fait suivant dans les annales de l'ordre des Servites (le P. Soulier le rapporte dans un discours prononcé au Congrès marial de Lyon) : « C'était au soir du vendredi saint de l'année 1270... La sainte Vierge se montra aux sept fondateurs de l'ordre, vêtue d'habits de deuil, les yeux baignés de larmes, telle qu'elle était au soir de ce triste jour. Leur présentant ensuite un habit noir semblable au sien, elle leur commande de le porter toujours, en mémoire de la mort de son divin Fils et de son propre deuil. »

Voilà donc la sainte Vierge qui apparaît vêtue de noir :

apparition bien authentique, puisqu'elle décide de la fondation de l'ordre des Servites avec son caractère propre.

Concluons que le vêtement noir n'est pas un signe suspect, s'il a son explication dans les circonstances ou le but de l'apparition, soit dans la qualité de la personne qui apparaîtrait.

Joint à d'autres signes, et alors que rien ne le justifie, il pourrait faire soupçonner que l'apparition n'a pas une origine céleste. Car nous convenons fort bien que la livrée propre des habitants du ciel, c'est le blanc, c'est la lumière.

Que dire de plus dans une question de ce genre?

D. Bernard MARÉCHAUX.

P. S. — La même lettre contient le fait suivant, qui a son intérêt, d'un autre genre, et plus saisissant encore :

« Une de mes paroissiennes me prie d'aller voir son enfant, une fillette de huit à neuf ans. Elle avait été subitement atteinte de crises épileptiques fort bien caractérisées. « Mon enfant est ensorcelée, me dit la mère, et vous pouvez la guérir; si vous refusez, j'irai consulter *quelqu'un*. » Elle y alla, rapporta un carré de papier blanc, que je ne vis que plus tard, et qui fut placé sur la poitrine de l'enfant. La fillette, en quelques jours, fut radicalement guérie. Sur le papier étaient tracés des mots qui ressemblaient à de l'hébreu. En fait, ce fut pour moi de l'hébreu.

« Les histoires de ce genre, ajoute le digne prêtre, abondent dans nos campagnes. »

Il est impossible d'en révoquer en doute l'authenticité, non plus, selon nous, que de leur trouver une explication purement naturelle. La seule explication valable et adéquate de ces faits est celle que donnait le vieux Tertullien : Le diable commence par infliger des maladies, et puis, suspendant son action malfaisante, il fait croire qu'il les guérit. Il accrédite ainsi les sorciers et fait tomber les simples en des superstitions qui amènent insensiblement la perte de la foi.

LES ANGES DANS L'UNIVERS

(Suite)

XII. — L'intelligence et le vrai dans le monde angélique. Lumière, vie et beauté des esprits célestes. Leur science et leur langage.

« Le Beau est la splendeur du vrai. L'intelligence en saisissant la vérité devient la mère de la volonté. »

« Chaque fois que nous saisissons quelque chose d'éternel, nous cessons d'être de ce monde, » a dit saint Augustin, tant il est peu naturel, dirai-je, que l'intelligence qui seule peut atteindre Dieu soit unie à la terrestre corporalité. Aussi l'homme, en qui cette union se réalise peut-il être considéré comme une sorte de prodige ! — A la mort le prodige cesse ; les substances inverses rentrent dans leurs sphères respectives : la matière est rendue à la terre et l'âme retourne au ciel. Et ces âmes qui par milliers sont journellement admises aux réjouissances de la céleste Jérusalem, y rencontrent, non plus des êtres intelligents, mais des intelligences qui n'ont jamais été unies à la matière, créées qu'elles furent pour un mariage éternel avec l'Esprit de Dieu.

Ce sont ces intelligences divinisées que nous voulons étudier de plus près que nous ne l'avons fait jusqu'ici.

Pour commencer, deux questions s'offrent à notre méditation ; à savoir, ce qu'est l'intelligence et comment cette faculté est unie à la volonté dans des esprits que nous avons déclarés absolument *simples* : car, nous l'avons constaté en traitant de leurs opérations réciproques, l'intelligence et la volonté sont inséparables ; elles constituent ensemble l'essence même de l'esprit, n'étant autre chose que sa spiritualité agissante.

L'intelligence et la volonté constituent l'ange tout entier, comme la chair et l'ossature constituent tout notre corps. Ce qui dans le corps est tout d'abord aperçu, c'est la chair. L'ossature est cachée à l'intérieur, se laissant seulement soupçonner. Il en est de même pour l'intelligence dans l'esprit par rapport à la volonté. Cependant ce qui, pour le corps, est un composé, n'est pas un composé dans l'esprit; pas plus que les personnes divines ne sont en Dieu un composé. Déjà, en parlant de l'âme humaine qui n'est pas aussi simple que l'ange, Bossuet a dit : « Quoique nous donnions à ces facultés des noms différents par rapport à leurs diverses opérations, cela ne nous oblige pas à les regarder comme des choses différentes. Car l'entendement n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle conçoit;... la volonté n'est autre chose que l'âme en tant qu'elle veut et qu'elle choisit... et ainsi des autres; de sorte qu'on peut entendre que toutes ces facultés ne sont au fond que la même âme qui reçoit divers noms à cause de ses différentes opérations. » — La lumière qui enflamme et la flamme qui illumine ne sont guère davantage composées de diverses substances; c'est plutôt un même fluide, aussi simple que possible, à la fois lumineux et calorique. Et si vous avez lu précédemment que l'intelligence est précisément lumière vitale et la volonté feu d'amour, vous avouerez que la comparaison n'est pas mauvaise. Elle vous semblera plus logique encore si vous réfléchissez à ce que doivent être dans l'esprit la vie, la lumière et le beau, dès lors que dans notre corps la chair qui en est la beauté reçoit sa grâce et ses teintes si vives du sang en circulation dans les artères et doit au système nerveux ses palpitations vitales.

Le séraphin vit et rayonne par son intelligence. Son intelligence est à la fois sa lumière et sa vie. Et c'est pourquoi on nomme ces esprits magnifiques des *Intelligences* et de préférence des *Intelligibles* (1), en raison de la suprématie de l'intelligence sur la volonté chez ces êtres suréminents faits plutôt pour contempler que pour agir et qui, pour nous servir de l'expression du psalmiste, s'engraissent de nourriture

(1) « Le nom des anges ». *Les Anges dans l'univers*. Livraison de février 1901.

divine aux sources mêmes de la vie. — La volonté aura plus de prépondérance dans les Vertus et les Puissances, c'est-à-dire dans les esprits qui combattent les Mauvais et dans ceux qui manipulent les mondes.

*
* *

L'intelligence est la vue de l'esprit et comme elle domine en lui de manière à se manifester avant la volonté, l'esprit est tout yeux. En effet, c'est grâce à l'intelligence qu'il voit, contemple, pénètre et saisit tout ce qui tombe en sa puissance intellectuelle, puissance qui est plus parfaite à mesure que les ordres angéliques se prédominent dans les hauteurs.

Or, ce qui tombe en la puissance intellectuelle de l'esprit, c'est la vérité, le but de l'intelligence étant de saisir la vérité.

Les célestes intelligences saisissent donc la vérité; elles la saisissent dans ses détails infinis, éparpillés au sein de l'univers, qui pour elles plus que pour nous est le musée des sciences; elles saisissent la vérité dans son ensemble plus infini encore qui embrasse les cieux; enfin elles la saisissent en Dieu où elle est éternelle, en Dieu qui lui-même est la vérité, lui qui disait si vrai lorsque d'une parole il évoqua l'armée des astres et des anges. Cette divine parole, c'est la Sagesse adorable, c'est le Verbe de Dieu qui respandit en chacun de ses anges, lui la Vérité de la vérité : *Deum verum de Deo vero*. Et envoyées par cette Sagesse à la recherche de la vérité, les célestes intelligences sont à leur tour autant de sagesse, car à coup sûr l'ange doit être sage pour découvrir les vérités particulières à saisir suivant les circonstances; et c'est là son génie.

Cela se comprend, l'ange ne saurait par chacun de ses actes intellectuels saisir à la fois *tout* ce qui est vrai, mais seulement une partie de ce tout selon ses nécessités actuelles.

*
* *

En effet, *le vrai* c'est l'être pris en lui-même; c'est, pour mieux dire, *l'essence de l'être*; non pas l'essence de tel être

en particulier, mais de l'être en général; l'être n'étant être que pour autant qu'il est vrai.

La *vérité*, c'est l'expression du vrai. Tout être pris en particulier est vérité, tout être étant une pierre du grand édifice de la création qui est le vrai créé.

Dieu est le vrai incréé. Sa parole est la vérité incréée puisqu'elle est l'expression réalisante des idées éternellement conçues par la divine raison, ces divines idées étant les germes du vrai créé selon ses racines et radicelles innombrables d'où éclosent toutes les vérités de la création.



La vérité est belle et embellit l'intelligence. Le vrai est l'attrait de l'intelligence, disons-nous, ce qui s'entend du vrai créé et du vrai incréé. Il faut donc qu'il l'attire par quelque chose qui éveille son attention, et ce quelque chose ne peut être que l'extérieur du vrai, ce par quoi il se fait valoir à l'intelligence; car nous remarquons que dans la nature les êtres ne s'attirent point pour la grâce de s'attirer, mais qu'ils sont amenés à s'attirer mutuellement à cause du contentement qu'ils éprouvent à se rejoindre les uns les autres, *plaisir stimulant qui est le commencement du bonheur espéré*. Ainsi, par exemple, vous constatez que vous n'auriez guère envie de mettre en jeu vos fonctions de relation si vous n'y trouviez de prime abord aucun charme. Si vous vous donnez la peine d'ouvrir les yeux c'est que vous comptez délecter votre regard par la vue de ce qui vous plaît. De même l'enfant manquera son goûter si vous ne lui mettez pas de la confiture sur le pain que vous lui présentez.

Eh bien, ce par quoi le vrai attire et délecte l'intelligence, c'est le *beau* qui est le vêtement ou plutôt le rayonnement du vrai.

Aussi le vrai varie en genre de *beautés* comme les acceptions de la vérité, et l'on distingue les trois catégories de vérités suivantes : la vérité *métaphysique*, la vérité *logique* et la vérité *morale*.

La vérité métaphysique est la conformité des créatures avec

la divine raison qui les a connues de toute éternité en l'éternelle vérité et possibilité de sa toute-puissance. Or la création est tellement conforme à la science de Dieu, qu'elle n'existe que parce qu'il l'a connue, toute vérité émanant de l'intelligence divine comme de sa source.

Par contre, l'on conçoit que l'intelligence créée ne sera parfaite, à l'image de la divine intelligence, que si elle saisit les choses telles qu'elles sont, ne les connaissant que parce qu'elles existent et devant tendre à les connaître dans le mesure de leur existence. Cette adéquation de l'intelligence humaine ou angélique avec la réalité des êtres constitue la vérité logique.

La vérité morale, à son tour, n'est autre chose que la concordance des actes humains ou angéliques avec les conceptions de l'intelligence, car c'est elle qui inspire ces actes conformément à la science qu'elle a des créatures et du Créateur.

Ces trois manifestations du vrai font reluire le beau sous trois aspects du même nom. C'est, d'une part, la beauté métaphysique ou rayonnement de l'éternelle et infinie beauté de Dieu dans les beautés de la création, splendeurs de la terre et des cieux. C'est, d'autre part, la beauté logique du raisonnement dans l'étude des sciences et le génie des arts. C'est enfin la beauté morale issue des deux précédentes, et rendue par la sagesse des législateurs, en vertu de la loi éternelle, ainsi que par les vertus qui font les saints, eux l'ornement du paradis.

Or tous les esprits célestes indistinctement, ravis de ces beautés diverses, les contemplent et en extraient, ainsi que le miel des fleurs, la vérité dont ils se nourrissent, repas délicieux et abondant s'il en fut : mais comme les mets sont autrement préparés pour la table des grands seigneurs que pour celle du simple citadin ou du campagnard, nul doute que les ordres angéliques goûtent différemment la vérité, selon qu'ils sont plus ou moins élevés dans la contemplation du souverain Bien.

*
* *

Ces intelligences radieuses sont elles-mêmes les plus belles

expressions de la Vérité souveraine. Elles trouvent entre elles et dans leur spirituel séjour la perfection idéale du beau et du vrai, dont les attraits de notre monde ne sont que de pâles reflets. Il est donc naturel que leurs regards, tout en se rassasiant de la suprême Intelligence, se retournent en premier lieu sur leur propre splendeur; et si les anges daignent abaisser leurs regards sur la terre, ce n'est que pour nous aider à nous élever des profondeurs de l'exil vers les régions de la Patrie, où la vérité sera désormais inaltérable, et où nulle beauté n'est passible de flétrissure.

Ils sont beaux, les anges: ils sont incomparablement plus beaux que les plus beaux enfants des hommes eux « les fils de Dieu ». — Mais ils ont perdu leurs peines, ceux qui ont essayé d'établir qu'en refusant aux esprits célestes toute connivence avec une certaine corporéité on les réduisait à des êtres abstraits, indéfinis, impassibles, parce que, d'après ces opinions, il ne serait pas logique de concevoir une créature réelle en dehors des conditions de l'étendue corporelle, c'est-à-dire des dimensions de la matière. Ceux-là, tout érudits et bien intentionnés qu'ils soient, n'apportent à leurs arguments que des raisons spécieuses, oubliant qu'il est imprudent de discuter avec un génie comme le Docteur angélique, surtout sur le terrain du dogme et du dogme préconisé par le concile de Latran.

Encore un coup, basés sur la foi catholique, nous l'affirmons, les anges n'ont point de corps et n'en ont jamais eu. Ils ont été créés esprits tout à fait purs, sans aucun mélange de corporéité lumineuse, éthérée, astrale ou autre. Leur beauté est tout immatérielle, et, absolument spirituelle, elle n'en est que plus belle. Les anges sont de purs esprits non seulement parce que Dieu a eu le pouvoir de les créer ainsi et qu'il ne les a pas créés autrement qu'à son image *parfaite*, mais encore parce que nous ne pouvons les dire autre chose qu'esprits purs sans leur refuser le prestige même de leur essence différente de la nôtre: la nôtre étant l'union de l'esprit à la matière: *Donner un corps à l'ange, c'est en faire un homme* et c'est bouleverser les vérités établies au chapitre x de cette étude, dont plusieurs sont dogmatiques.

Les anges sont des formes pures et, par conséquent, des beautés immatérielles d'autant plus concrètes, définies et réelles. Plus conformes à la vérité incréée, les anges sont nécessairement plus *réels* que les êtres corporels. Ils sont aussi d'autant mieux définis qu'ils se rapprochent davantage du vrai infini qui seul a le pouvoir de définir quelque chose et qui définit l'être par le fait même qu'il le crée. L'esprit pur n'est donc pas moins logique que l'esprit impur, au contraire; et l'esprit pur est d'une manière incomparable plus métaphysiquement parfait et vrai. La preuve, c'est que leur quantité excède infiniment celle des esprits impurs.

*
* *

La beauté est la fleur de la vie. Les anges ne tombent point sous le sens de notre vue; leur beauté est donc toute spirituelle et d'autant plus ravissante pour l'œil de l'esprit : C'est la beauté logique de la forme pure, *d'autant plus belle qu'elle est plus vivante.*

Nos œuvres d'art et de littérature ne sont-elles pas belles selon qu'elles ont plus de vie, qu'elles expriment mieux la vie qu'elles sont chargées de reproduire sous ses formes diverses! Et dans la belle nature, voyez la pierre, l'humus, le sable, l'eau, l'air; quelle beauté cela a-t-il par soi-même? Aucune. Substances abondantes, elles n'ont du beau que ce que leur en donne la vie progressive qui s'y mêle. Le roc, inerte et stérile charpente du globe, n'offre rien d'agréable à nos sens; mais qu'une main invisible le tire de sous terre, le taille en rochers, le recouvre de mousse, de lierre, d'un rudiment de végétation, aussitôt il se fait magnifique jusqu'à altérer l'azur des cieux, et tout rayonnant des feux du jour il charme nos regards sans jamais les fatiguer.

Les plantes, elles aussi, se réclament de la vie et lui doivent leurs attraits. Elle deviennent admirables à mesure que leur vêtement varie de teintes, que leur floraison se colore, que leurs fruits excitent davantage notre convoitise. La rose est la gloire du rosier. Le lis sans son calice immaculé, la violette sans le doux parfum de son âme, ne seraient que des herbes oubliées.

Ce qui rend le firmament si beau, ce qui donne à la terre des décors inépuisables, ce qui multiplie la parure des choses, c'est la lumière, cette grande âme, cette immense vie de l'univers, qui, en exhalant la bienfaisante chaleur née de ses rayons, féconde, vivifie et meut le monde.

Et à son tour, si l'homme est le plus beau des habitants terrestres, c'est qu'il a pour forme de son corps une âme immortelle.

Donc, de ce fait que les êtres visibles croissent en beauté dans la proportion que la vie augmente en eux, concluons que, comme nous le disons, la vie est la cause du beau, et tâchons de déduire la raison de ce mystère. — Elle se trouve dans la relation intime qui existe nécessairement entre ces trois concepts de l'être : la Vie, le Beau et le Vrai.

Ce que Dieu a créé, c'est le vrai puisque *le vrai est l'essence de l'être*; mais ce que Dieu a créé, c'est la vie, attendu que *la vie est la nature de l'être*. Or, la nature dérive de l'essence. Donc la vie dérive du vrai; et comme l'essence se manifeste par la nature, c'est par la vie que le vrai se manifeste. Mais comme le beau est la splendeur du vrai et que l'être ne resplendit qu'en se manifestant, la splendeur du vrai, c'est-à-dire le beau, est dû à la manifestation du vrai, c'est-à-dire à la vie.

Raisonnement qui nous amène à démontrer comme quoi l'esprit pur est plus beau que le plus beau des êtres corporels, et cela incomparablement; ce qui se fait de deux manières. Premièrement en établissant que l'ange est plus vivant que l'être corporel parce qu'il est plus vrai, et qu'il est simplement *vie* parce qu'il est esprit pur.

L'ange est plus vrai que l'être corporel, car plus un être se rapproche, en perfection, de la divine essence, plus aussi il est vrai. Or, il est évident que l'esprit pur est plus proche de la divine essence que l'être corporel, donc il est aussi plus vrai. Étant plus vrai, il est aussi plus vivant, et plus vivant il est plus beau.

L'esprit pur encore est plus vivant parce qu'il est esprit. Plus vivant, disons-nous, il vaut mieux dire qu'il est vie. *L'être corporel est vivant*, il n'est pas la vie; *l'esprit est la vie*.

L'ange vit par le fait qu'il existe, son essence est la spiritua-

lité, et la spiritualité n'est autre chose que la vie. Voilà pourquoi il est dit que Dieu a créé les anges à son image : Il les a créés vie interrissable, il les a créés immortels. Or, la vie considérée dans son principe est une substance d'autant plus immatérielle qu'elle est plus pure ; et cette substance est toujours une forme. Or, les anges sont des formes pures.

Qu'elle serait belle la conception qu'un ange informerait en s'unissant à une substance matérielle d'une façon adéquate à sa sublime et incomparable nature angélique ! Certes, nous verrions cet être nouveau, mais nous en mourrions d'émotion : c'est une beauté qui nous éteindrait !

*
*
*

La vie est lumière. Un autre mystère vient projeter une nouvelle clarté sur les pérogatives des célestes intelligences.

Les intelligences angéliques étant des vies sont, par le fait, des lumières ; elles sont des étoiles admirables, des astres radieux, suivant l'expression scripturale.

La vie est lumière. Démontrons-le par l'organe de la vérité même. Écoutons le Verbe, parole éternelle à qui il a suffi de dire la vérité pour donner l'être à tous les êtres. Ce n'est plus de la théologie, ce n'est plus le raisonnement humain étayé par la révélation, c'est la révélation elle-même et le grand révélateur qui se font entendre. — *Per Deum vivum, per Deum verum, Lumen de Lumine.* « Je suis la vérité et je suis la vie dit le Christ. *Ego sum via, veritas et vita.* » Et le disciple bien-aimé, aigle de lumière, corrobore la divine parole en ces termes : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu... *En lui était la vie et la vie était la lumière... Celui-là était la vraie lumière...* » — Le Verbe est bien la parole sans commencement qui est auprès du Père dans le principe des choses ; il est la parole de Dieu disant la vérité, c'est-à-dire créant ; car pour Dieu dire c'est faire et faire de rien. « Toutes choses ont été faites par lui (le Verbe) et sans lui rien n'a été fait de ce qui a été fait. »

Ces considérations font ressortir la véracité de notre thèse

en faveur des anges. Le Verbe, le Fils de Dieu, est lumière parce qu'il est vie ; il est vie parce qu'il est esprit et il est esprit parce qu'il est Dieu.

L'esprit est lumière par sa nature qui est la vie. Nous pouvons nous en rendre compte au moyen de notre propre intelligence. Notre intelligence n'est-elle pas la lumière de notre âme ! N'est-ce pas notre intelligence qui éclaire nos actes !

Eh bien, les intelligences angéliques sont également lumineuses, mais d'une clarté invisible pour nous, parce qu'elle est spirituelle. La lumière de l'esprit céleste, plus privilégiée que celle de notre pauvre âme prisonnière de la matière, augmente d'éclat à mesure qu'elle se purifie de hiérarchie en hiérarchie, digne qu'elle est d'illuminer les beautés de la véritable vie, en ce monde infini auprès duquel l'univers n'est qu'une ombre passagère, ses rayons une faible lueur et sa beauté de pâles reflets de vie.

*
*
*

« Que la lumière soit », dit l'Éternel au commencement. Et conjointement avec la lumière astrale sortit de la bouche du Très-Haut cette autre lumière intellectuelle qui est la nature angélique.

Or, en se séparant des ténèbres lucifériennes, les anges, ces astres spirituels, évoluèrent au sein de la gloire, couronne de la surnature avec laquelle, dans le temple de la cité de Dieu, la nature ennoblie célèbre de perpétuels hyménées pour un bonheur infini ; noces ineffables que solennise la triple splendeur de la nature spirituelle, de la béatitude et du divin soleil de justice.

Oh ! que nous réserve de délices notre entrée dans le royaume éternel de la lumière et de la vie, où la vie et la lumière en des milliards d'espèces engendrent tous les genres de beautés spirituelles dont les beautés terrestres ne sauraient même nous donner une idée !

Pour moi qui ai le bonheur d'écrire la vie des anges, je désire saluer sans retard le jour béni où il me sera donné d'oublier dans un dernier soupir les trop longues attentes de mon exil. — Niez la pure spiritualité des charmes d'un monde

absolument immatériel, moi j'aime cet idéal, j'espère en jouir et je laisse avec joie ma dépouille mortelle. — Pussions-nous n'avoir à déplorer parmi nous aucun transfuge; pussions-nous tous, au sortir de la présente mortalité, contempler les anges en la plénitude de l'intelligence incréée; pussions-nous comprendre un jour, pour le bien d'une science infail~~l~~ible, ce que comprennent ces esprits immaculés, savoir comment ils voient les mystères et ce qu'ils en disent.

En attendant et afin de consoler notre pèlerinage, essayons, sur les brisées de l'ange de l'école d'acquérir au moins quelques parcelles de cette sainte science.

Alfred VAN MONS.

(*A suivre.*)



MAGNÉTISME ET HYPNOTISME

(Suite.)

Pour les *suggestions immédiates* ou qui doivent être mises à exécution immédiatement après le réveil, quelquefois il y a plus de liberté que pendant le sommeil : le sujet tout étant encore sous le charme sent qu'il est éveillé et plus à lui-même qu'auparavant; cependant s'il s'agit d'une chose indifférente, il la fera, certainement, d'autant plus qu'il ne voit aucune raison de ne pas la faire; mais s'il s'agit d'une chose mauvaise, il est à peu près en tout semblable à celui qui est sous le coup d'une passion violente qui l'entraîne et lui trouble quelque peu les sens; il sent néanmoins intimement qu'il peut résister, et s'il ne le fait pas, il est coupable, quoiqu'il y ait pour des les circonstances atténuantes. D'autres fois, au contraire, il a moins de liberté que pendant l'hypnose même, parce qu'il ne peut plus discuter avec l'opérateur avec qui il n'est plus en rapport et dont l'ordre cependant le presse toujours : il est encore comme à moitié endormi, abasourdi, troublé, incapable de réfléchir, il ne voit dans l'action à faire qu'une chose nécessaire, un acte de justice, par exemple, comme on le lui a persuadé; la pensée qu'il fait mal ne vient même pas à son esprit; il peut dans ce cas-là n'être en quelque sorte qu'un automate et ne faire qu'un acte matériel dont toute la responsabilité incombe à l'opérateur, et dont il ne se rendra bien compte qu'après. Empruntons encore un fait à Mgr Méric. Le docteur Pitres endort Emma et lui dit : « Quand vous serez éveillée, vous irez prendre sur la table une pièce d'argent que quelqu'un a oubliée, et vous la mettrez dans votre poche; personne ne vous verra et ce sera un fait sans conséquence. » Emma réveillée se dirige vers la table, cherche la pièce, et la met dans sa poche en hésitant; puis, apercevant

Mgr Méric, elle va droit à lui et lui dit : « Voilà une pièce que quelqu'un a oubliée, elle n'est pas à moi, je ne veux pas la garder, je ne suis pas une voleuse. »

Quant aux *suggestions à échéance*, il serait encore possible qu'on ait oublié l'injonction, et qu'elle revienne tout d'un coup et replonge comme dans un demi-sommeil, où l'on n'est plus assez conscient de ce qu'on fait, et où vraiment, par la suite d'une idée prédominante qui exclut toutes les autres, on ait perdu le sens intime de ce qu'on fait, et qu'on ne puisse plus apprécier moralement cette action : alors il n'y aurait plus liberté suffisante pour la responsabilité. Mais il nous semble que ces cas doivent être rares, et que la plupart du temps on conserve bien quelque idée de ce qu'on doit faire, et qu'on peut se mettre en garde s'il s'agit d'une action mauvaise, tandis que s'il s'agit d'une action indifférente on ne verra aucune nécessité de résister; qu'importe en effet? En supposant même qu'on n'ait plus pensé à l'action mauvaise qu'on doit faire, et que la pensée en revienne tout d'un coup, ce sera, au moins le plus souvent, comme une tentation violente et une impulsion vive, à laquelle la conscience dit qu'on doit et qu'on peut encore résister, quoique peut-être difficilement, et alors il y a encore responsabilité morale, quoique atténuée.

Mais ceux qui sont coupables et toujours coupables, quoi qu'il arrive, ce sont les opérateurs qui donnent à un sujet une suggestion mauvaise; et bien plus coupables encore ceux qui assoupissent des jeunes gens et surtout des jeunes filles à un hypnotisme quelconque, leur font perdre toute idée de moralité, et les rendent incapables d'autre chose.

CHAPITRE V

PHÉNOMÈMES DE MAGNÉTISME INEXPLICABLES PAR LA SCIENCE

En dehors des phénomènes ordinaires du magnétisme ou de l'hypnotisme constatés par les médecins et les savants et dont nous avons donné l'explication, on est bien obligé d'en

reconnaitre d'autres; ainsi des faits de vue à une distance immense ou à travers des obstacles tout à fait opaques, sans aucun moyen scientifique ou humain de les traverser, de descriptions exactes et saisissantes de lieux ou d'actions que le sujet ne pouvait avoir vus ou connus, de pénétration jusque dans le plus intime de la pensée, de connaissance exacte et parfaite de maladies très compliquées par des personnes qui n'avaient pas de notions médicales, avec indication des remèdes les plus efficaces, de découvertes naturellement impossibles des choses les plus secrètes, etc.

Sans doute il est des auteurs qui nient tous ces faits ou les attribuent au charlatanisme, à la jonglerie ou au compéragé. Nous admettrons très volontiers qu'il s'est glissé ici bien des supercheries, plus même encore que dans les suggestions, mais il y a des cas nombreux, se répétant encore tous les jours, qui ont été très subtilement observés, et où il est clairement démontré que le charlatanisme ou le compéragé n'y sont et n'y peuvent être absolument pour rien. Qu'on puisse ou qu'on ne puisse pas les expliquer, peu importe, on ne discute pas avec des faits clairs évidents, publics. Contentons-nous parmi des centaines d'en citer un des plus remarquables, rapporté par M. de Mirville, où le célèbre Robert Houdin, dont le témoignage ici ne peut être discuté, a joué un grand rôle.

Un jour, M. de Mirville, fatigué d'entendre dire que tous les faits les plus merveilleux du magnétisme n'étaient que du charlatanisme, que Robert Houdin en faisait tout autant, qu'il devinait tout ce qu'on voulait lui cacher, et que son fils jouissait aussi d'une seconde vue et à l'extrémité même du théâtre pouvait pénétrer jusqu'au fond de la boîte la mieux close, alla trouver lui-même l'illustre prestidigitateur et lui demanda : « Que pensez-vous du magnétisme? — J'ai vu seulement, répondit-il, deux somnambules, et leurs tours étaient si mal faits et si pitoyables que j'aurais pu, séance tenante, leur donner une leçon. — Ainsi pour vous tout somnambule est un confrère et souvent un confrère maladroit? — Que voulez-vous que ce soit? Dans mes voyages, quand j'arrivais après eux, je retournais bien vite l'opinion contre

eux pour moi, et cela me faisait de la peine pour eux. — Eh bien, voulez-vous venir avec moi, rue de la Victoire, 42, chez un nommé Alexis? — Parfaitement. Puis-je emmener avec moi M^{me} Robert Houdin? Elle est aussi fine que moi, et je vous garantis que nous apporterons tout ce qu'il faut pour le déjouer. »

Ils s'y rendirent en effet le lendemain. Robert Houdin banda lui-même les yeux à Alexis, et lui couvrit après cela la figure, puis il prit des jeux de cartes portant encore l'enveloppe et le cachet de la régie, et qu'il avait apportés lui-même. Mais il eut beau les cacher et s'y prendre de toutes les manières, Alexis lui indiquait toutes les cartes qu'il lui demandait. Il lui ôta après cela les bandeaux, lui ouvrit un livre et lui dit de lire à huit pages de là, et il le fit sans hésiter nulle part. Il lui montra ensuite une lettre et Alexis lui dit de qui elle était. « Où demeure celui qui a écrit cette lettre? » demanda Robert Houdin; et Alexis lui décrivit parfaitement sa demeure. « Que fait-il en ce moment? — Ce qu'il fait! Prenez garde, méfiez-vous de lui, il trahit votre confiance en ce moment même. — Oh! pour cela, dit Robert Houdin, l'erreur est bien complète, car il s'agit du meilleur et du plus sûr de mes amis. — Prenez garde, répéta Alexis, et cette fois d'un ton d'oracle : il vous trompe odieusement. — Sottise! » répondit Robert-Houdin.

M^{me} Robert Houdin lui demanda ensuite à quoi elle pensait au moment même. « Vous pensez, répondit-il, à un enfant, à un bien jeune enfant; pauvre mère, que je vous plains! » M^{me} Robert Houdin laissa échapper quelques larmes. « Vous le voyez donc? dit-elle. — Oui, il est mort le quinze juillet dernier. — A quelle heure? — A quatre heures du matin. — A Paris? — Non pas; mais à trois lieues de Paris. » Puis il indiqua la maladie et la manière dont il était mort. « Oh, comme c'est vrai, comme c'est exact! dit M^{me} Robert Houdin... Mais pourriez-vous me dire encore à quoi je pense en ce moment-ci? — Vous pensez à un autre enfant bien plus jeune, car il n'est pas encore né. » C'était effectivement la pensée de M^{me} Robert Houdin, dont en ce moment les espérances maternelles devançaient l'avenir.

Robert Houdin voulut le mettre à une dernière épreuve. « De qui sont ces cheveux? lui dit-il. — D'un jeune homme. — Lequel? — Votre fils. — Son âge? — Trois ans de moins que vous lui donnez. — C'est vrai... Mais qu'a-t-il? — Rien! — Si, cherchez bien, il a quelque chose. » Alexis se tâte, promène ses mains sur ses jambes, à l'estomac, au cœur, à la poitrine, à la tête. « Cherchez donc bien. — Ah! j'y suis. Comment, vous vous inquiétez pour cela? Pour ce petit point presque imperceptible que je vois à l'extrémité droite de l'œil droit? Vous croyez que c'est un commencement d'amaurose, et lui s'en tourmente aussi... Il est vrai que les médecins... Mais rassurez-vous bien et ne faites rien. Votre fils, je vous le répète, est d'une parfaite santé : il a maintenant seize ans et trois mois, à dix-huit ans ce sera passé (et ce fut vrai). — C'est écrasant, dit Robert Houdin, mais c'est assez pour aujourd'hui, qu'on le réveille! »

En retournant à la maison, de Mirville lui dit : « Et l'escamotage, qu'en faisons-nous? — Monsieur, s'il y avait dans le monde entier un escamoteur capable d'opérer de semblables merveilles, il me confondrait mille fois plus comme escamoteur que l'agent mystérieux que vous venez de me montrer. Songez donc, Monsieur, que toutes mes cartes à moi sont frelatées, travaillées, souvent de grandeur inégale, ou bien enfin artistement rangées... Puis, n'ai-je pas mes signaux? Mais ici, Monsieur, des cartes vierges, des cartes dont je viens de déchirer l'enveloppe, et que le somnambule n'a pu étudier... Puis, ce qui ne saurait jamais nous tromper, nous autres, la différence dans la manière de toucher ces cartes, cette naïveté d'exécution d'une part, et, de l'autre, ce cachet du travail que nous ne pouvons déguiser entièrement, et par-dessus tout cela, cette cécité complète; car il ne pouvait voir, j'en suis sûr, moi, j'avais trop bien pris mes précautions... Et quand même, par impossible, il eût vu, que ferions-nous de tout le reste? Quant à mes expériences de seconde vue, sans que je veuille en ce moment divulguer mon secret, rappelez-vous ce que j'ai soin de vous dire tous les soirs, que je ne promets qu'une seconde vue, par conséquent il m'en faut une première. » (Le fils de Robert Houdin avait une perspicacité

de vue et une mémoire vraiment prodigieuses ; il lui suffisait en passant devant une bibliothèque de la regarder pour retenir les titres de tous les livres et le rang où chacun était placé. Après l'avoir ainsi vue une première fois, il ne lui était pas difficile de faire comme s'il la voyait à travers un ou plusieurs murs.)

Le lendemain, sur la demande de M. de Mirville, Robert Houdin lui remit la déclaration suivante signée de sa main : « Quoique je sois bien loin d'accepter les éloges que veut bien me donner M. de Mirville, et tenant surtout à ce que ma signature ne laisse en rien préjuger mes opinions en faveur du magnétisme ou contre lui, je ne puis cependant m'empêcher de déclarer que les faits ci-dessus sont de la plus complète exactitude, et que, plus j'y réfléchis, plus il m'est impossible de les ranger parmi ceux qui font l'objet de mon art et de mes travaux. — 4 mai 1847. — Robert Houdin. »

Un peu plus tard, M. de Mirville étant retourné chez Robert Houdin avec M. Lacordaire, directeur de l'établissement des Gobelins, son premier mot fut celui-ci : « Vous rappelez-vous, Monsieur, mes dénégations, lorsqu'Alexis me parlait de la trahison de mon ami? — Oui, eh bien? — Eh bien, Monsieur, Alexis avait raison : ce malheureux me volait 10,000 francs au moment même de la séance. »

Un autre jour, M. de Mirville recevait la lettre suivante : « Monsieur, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je tenais à une seconde séance. Celle à laquelle j'assistai hier chez Marcillet et Alexis a été plus merveilleuse encore que la première, et ne me laisse plus aucun doute sur la lucidité d'Alexis. Je me rendis à cette séance avec l'arrière-pensée de bien surveiller la partie d'écarté qui m'avait tant étonné. Je pris cette fois de bien plus grandes précautions encore qu'à la première, car, me méfiant de moi-même, je me fis accompagner par un de mes amis dont le caractère calme pouvait apprécier froidement et établir une sorte d'équilibre dans mon jugement. Voici ce qui s'est passé et on verra si jamais des subtilités ont pu produire des effets semblables à celui que je vais citer. Je décachette un jeu apporté par moi, et dont j'avais marqué l'enveloppe, afin qu'il ne pût être changé. Je mêle. C'est à moi de donner. Je

donne avec toutes les précautions d'un homme habitué aux finesses de son art : précautions inutiles, Alexis m'arrête, et me désignant une des cartes que je venais de poser devant lui sur la table : — J'ai le roi, me dit-il. — Comment le savez-vous, puisque la retourne n'est pas sortie? — Vous allez le voir, reprit-il, continuez. » Effectivement, je retourne le huit de carreau, et sa carte, celle qu'il m'avait désignée, était le roi de carreau. La partie fut continuée d'une manière assez bizarre, car il me disait les cartes que je devais jouer, quoique mon jeu fût caché sous la table et serré dans mes mains. A chacune de ces cartes jouées il m'en posait une de son jeu sans la retourner, et toujours elle se trouvait parfaitement en rapport avec celle que j'avais jouée moi-même... Je suis donc revenu de cette séance aussi émerveillé que je puisse l'être et persuadé qu'il est tout à fait impossible que le hasard ou l'adresse puisse jamais produire des effets aussi merveilleux. Recevez, Monsieur, etc. — 18 mai 1847. — Robert Houdin. »

Nous apprécierons un peu plus loin ces faits et bien d'autres aussi certains que nous pourrions citer. Nous voulons seulement constater ici qu'il serait insensé de nier pareils faits.

(*A suivre.*)



CONSEILS DE L'AU-DELA

Ces conseils écrits sous la dictée des esprits, par un homme sérieux, et publiés dans la *Revue scientifique et morale du spiritisme*, méritent notre attention. On ne pourra pas nous accuser d'attribuer aux spirites une doctrine qu'ils répudient ; nous les citons ici textuellement. Il nous suffira de tirer de ces communications les conclusions qu'elles comportent, et qui s'imposent aux lecteurs.

LA COMMUNICATION

A côté des mauvais qui cherchent à vous nuire, il y a les esprits légers, les ignorants, les faux savants, les esprits à systèmes, etc. — Ne les écoutez pas : ils vous feront perdre votre temps et vous induiront en erreur.

*
**

Ne jugez la communication que d'après elle-même, et non pas d'après sa source, car elle est bien souvent trompeuse. Soyez toujours très prudents, et n'acceptez rien à la légère.

Il ne faut pas plus considérer un conseil parce qu'il vient de ce côté, que s'il venait d'un ami terrestre. Notre condition de désincarné ne doit absolument rien ajouter à notre causerie. Nous ne sommes, hélas ! ni plus savants, ni plus moraux.

Je ne parle pas, bien entendu, des esprits sages et élevés, des guides que vous avez aussi bien sur cette terre que chez nous : Je parle de la majorité.

Or, on a le grand tort d'attribuer en général une grande importance, d'écouter avec componction et soumission les avis de l'au-delà, parce qu'ils ont passé les murailles. Cela ne doit pas être. Traitez-nous comme si nous étions encore

vos camarades terrestres car la mort, je le répète, ne donne, du jour au lendemain, ni la sagesse ni la moralité.

— Il faut juger, choisir et adopter en toute liberté, de quelcôté que viennent les conseils.

*
* *

Ne demandez jamais à l'au-delà des conseils pour vos affaires terrestres ; vous avez, pour les résoudre, *votre jugement et votre liberté.*

Ne lui demandez pas la solution des grands problèmes métaphysiques ou l'explication des lois de l'univers et des secrets de la nature.

Vous ne connaissez — et nous ne connaissons nous-mêmes — les premiers que plus tard ; — ils nous sont inutiles aujourd'hui. — Quant aux seconds, c'est par votre travail *seul* que vous devez les découvrir. — Vous en découvrez chaque jour de nouveaux, et le progrès intellectuel marche à grands pas.

Le progrès moral doit le suivre.

*
* *

La demande d'effets physiques, — *de quelque nature qu'ils soient,* — fait toujours venir auprès de vous une foule d'esprits de toutes les catégories, mais qui sont loin de lui être supérieurs.

La raison en est simple. D'abord, les esprits élevés ne sont plus dans votre ambiance : — ils ne *peuvent pas vivre* dans votre lourde atmosphère : leurs fluides sont d'une nature spéciale, et ne peuvent s'allier avec les vôtres pour produire une manifestation matérielle.

En outre, le mélange de fluides pourrait-il se faire, — et il se fait dans certains cas, dans le cas, par exemple, de l'évocation et de la prière, — il est bien certain que ces esprits ne s'amuseraient pas à manifester leur présence en frappant sur des meubles ou en faisant résonner des tambours.

*
* *

Le but qu'ils se proposent, qui est d'instruire et de mora-

liser, ne serait nullement atteint, et les architectes de l'édifice de l'avenir laissent aux manœuvres le soin d'en établir les grossières fondations.

*
* *

Ne recherchez donc pas ces manifestations.

Elles sont inutiles pour vous, et vous arriverez rarement à convaincre par elles ceux qui ne croient pas à l'existence de l'âme pour des motifs supérieurs. Ils chercheront à expliquer ces phénomènes par toutes sortes de raisons auxquelles eux-mêmes, dans leur for intérieur, n'accorderont pas toujours une grande créance. Ils regretteront parfois de s'être trop avancés dans une négation bruyante, mais il faudra du temps avant qu'ils arrivent à accepter ce qu'ils auront bafoué.

*
* *

Quoi qu'il en soit, ces manifestations ont leur grande raison d'être. — Leur répétition constante dans tous les pays et dans tous les milieux forcera beaucoup d'esprits incarnés à sortir de leur torpeur, et les amènera à réfléchir. Enfin, ces faits extraordinaires finiront par éveiller l'attention des savants et par les convaincre que l'homme est entouré de mystères, ou plutôt de choses inconnues, qu'il ne tient qu'à lui d'étudier et de connaître.

*
* *

Les âmes qui ont franchi les régions entourant la terre, communiquent avec vous directement d'âme à âme, quand les médiums sont aptes à ce genre de communication.

Elles envoient leurs pensées par *des rayons*, véritables dépêches qui sont instantanément et *inconsciemment* traduites par le médium.

— Quand le cerveau de ce dernier ne peut pas les comprendre et les traduire, les guides se servent d'esprits inférieurs qui peuvent agir plus facilement sur les organes du sujet, et qui sont ainsi de véritables interprètes. Mais il arrive souvent que ces communications, obligées de suivre une

filière compliquée, ne rendent pas toujours d'une façon complète la pensée de celui qui les dicte.

*
* *

Lorsque les guides pensent qu'une manifestation physique est nécessaire, ils se servent des mêmes esprits dont les fluides lourds et grossiers s'allient facilement à ceux des médiums, et par eux toutes sortes de phénomènes physiques peuvent être produits.

Mais si ces phénomènes ne sont pas dirigés par des esprits bons, ils peuvent devenir dangereux et on doit éviter de les provoquer.

*
* *

Les phénomènes de matérialisation et d'incarnation ne sont jamais produits que par des esprits très peu avancés, mais qui sont parfois guidés par des intelligences supérieures dans le but de frapper les imaginations et d'amener les chercheurs à étudier. Tous les moyens sont mis en œuvre pour prouver notre existence.

Ces faits ne doivent être provoqués et examinés qu'avec la plus grande prudence, et toujours dans un but élevé. Leur abus présente pour les médiums des dangers que vous ne soupçonnez pas.

*
* *

Quand vous désirerez entrer en relations avec le monde invisible, n'appellez jamais que ses guides, et remettez-vous-en à eux du soin de diriger la communication.

Ils vous donneront, sans que vous les demandiez, tous les conseils moraux qui vous sont nécessaires pour bien diriger votre vie. — Ils vous amèneront ceux que vous avez aimés quand le moment sera venu ; c'est-à-dire quand ces derniers seront suffisamment éveillés à l'autre vie pour pouvoir venir près de vous sans souffrance.

Ils vous amèneront aussi les esprits malheureux qui seront préparés à recevoir vos consolations et vos conseils, et auxquels alors vous pourrez faire un véritable bien. — Vos grands amis, du reste, vous guideront dans la marche à suivre pour

arriver à un bon résultat. — Enfin, ils élèveront autour de vous un véritable mur fluïdique pour éloigner les mauvais qui pourraient avoir sur vous une pernicieuse influence.

*
* *

Dans ce voyage vers l'inconnu, vous avez besoin d'être constamment guidés, — d'abord, pour éviter les nombreux pièges qui peuvent vous être tendus et, dans beaucoup de cas, pour ne pas faire souffrir inconsciemment ceux que vous appelez.

*
* *

Les nouveau-nés de nos régions qui ne sont pas encore en possession de leurs moyens, sont très sensibles aux fluides que vous émettez, et un appel trop brusque et intempestif peut les frapper douloureusement. Comme nous vous l'avons déjà dit, il faut qu'ils dorment en repos pour que la transformation s'opère sans souffrances et sans heurts. — Les souvenirs de la terre, fugitifs mais encore imparfaitement voilés, sont parfois bien douloureux : il ne faut pas les réveiller.

L'être souffrirait comme l'enfant que vous empêcheriez de dormir.

*
* *

Vous voyez les bienfaits et les dangers de la communication. Soyez donc prudents et sages, et n'évoquez jamais, pour passer un moment et pour vous distraire, ceux que vous appelez les esprits souffrants et qui sont en multitude innombrable autour de vous.

Nous le répétons encore, il y a presque toujours un danger et pour eux et pour vous.

La plupart de ces esprits, encore attachés à la matière, ne demandent qu'à s'y replonger de plus en plus : — ils ne voient pas encore au-delà ; — et en favorisant ce désir, *vous retardez leur dégagement, et par suite leur progression.*

En outre, ce sont en général des puits de mensonges, et quels moyens avez-vous de contrôler leurs paroles ? — Pour employer votre langage de la terre, ce sont des mendiants qui chercheront à brûler votre grange si vous les accueillez.

— N'oubliez pas du reste que vous avez sur terre bien assez d'occasions de faire le bien physiquement et moralement — consacrez-y toutes vos facultés.

— Employez-y tout votre temps et ne vous mettez jamais à la légère en communication avec des êtres invisibles auprès desquels vous êtes aveugles, sourds et complètement liés.

*
* *

Laissez-nous vous donner un dernier conseil.

— Ne cherchez jamais, par des pratiques ordinaires, à aller dans le monde invisible. Le but qu'on se propose peut être bon, mais le chemin à suivre est des plus dangereux; en outre, les moyens d'investigation que vous auriez dans ces conditions seraient peu sûrs.

— Vous développerez naturellement cette faculté en faisant du bien autour de vous. Et lorsque vous serez aussi parfaits qu'on peut l'être sur cette terre, alors, pendant votre sommeil, vous vous dégagerez facilement des liens terrestres, et vous pourrez faire du bien à ceux qui souffrent là-haut.

Ce n'est que par la prière et par une vie d'abnégation et de dévouement, que vous arriverez à ce résultat de pouvoir, — alternativement pendant la veille et pendant le sommeil, — apporter sans cesse à tous, incarnés et désincarnés, un secours des plus puissants.

*
* *

Les privations, les jeûnes, les mortifications de toutes sortes, sont des moyens qui peuvent parfaitement aboutir à un résultat contraire à celui qu'on se propose.

— La pensée trop tendue vers le haut peut amener le dégagement, mais aussi l'obsession.

*
* *

N'usez pas de ces moyens pour aller sur un autre plan, et gardez votre équilibre et votre clairvoyance pour celui que vous habitez. Quand vous serez sur celui-ci, d'autres facultés se développeront que vous ne devez pas travailler actuellement.

— Chaque chose doit arriver en son temps : et les imprudents qui veulent vivre sur les deux plans à la fois, ne vivent bien ni sur l'un ni sur l'autre.

*
* *

Vivez sobrement pour que l'animal ait sa circulation calme et ses nerfs apaisés ; mais conservez le plein exercice de votre vie matérielle, pour que l'esprit ait son outil dans toute sa perfection.

— A moins de missions spéciales qui exigent une lucidité et une orientation surhumaines, restez chez vous, et mettez-vous toujours dans les meilleures conditions physiques pour accomplir votre humble besogne.

*
* *

L'esprit, tant qu'il sera homme, c'est-à-dire uni à un corps matériel, ne pourra jamais sortir sans danger de la sphère d'action des facultés qui lui sont départies, et qui sont limitées par ses organes. Pourquoi donc vouloir aller plus vite que ces facultés le permettent ?

Travaillez-les, et vous aurez de l'ouvrage. Acquérez tout ce qu'elles peuvent supporter de savoir, et vous aurez à apprendre pendant toute votre vie.

Quant aux choses d'en haut, quant aux grands problèmes de l'âme, à ses origines et à ses fins, ne nous en demandez pas la solution ; nous ne la connaissons pas plus que vous, et comme vous, pauvres éclopés d'hier, nous devons attendre, pour pouvoir les comprendre, que l'amour fraternel et l'amour divin aient arraché de nos yeux le bandeau qui nous cache les splendeurs de notre avenir et... heureusement... les horreurs de notre passé.

Général A.

OBSERVATIONS

Les spirites nous répètent sans cesse : Ne vous adressez pas à l'Église, n'interrogez pas la révélation catholique, adressez-vous directement aux esprits désincarnés ; ils vous diront tout ce qu'on peut savoir de Dieu, de l'âme et de la vie future. Ils vous parleront avec exactitude et sincérité de ce monde invisible qu'ils connaissent bien puisqu'ils en font partie. Où pourriez-vous trouver un enseignement plus autorisé ? Voici la solution définitive du problème religieux.

Il se trouve qu'un homme, que vingt hommes sérieux, instruits, de bonne foi, tentent l'expérience et demandent respectueusement aux esprits désincarnés la solution du problème de la destinée. Les esprits daignent venir, et ils répondent ainsi :

« On a le grand tort d'attribuer en général une grande importance, d'écouter avec componction et soumission les avis de l'au-delà, parce qu'ils ont passé les murailles. Cela ne doit pas être. Traitez-nous comme si nous étions encore vos camarades terrestres, car la mort, je le répète, ne donne du jour au lendemain ni la sagesse, ni la moralité. »

Les chercheurs, de bonne foi, demandent aux esprits la solution des grands problèmes métaphysiques, la vie, le devoir, la destinée humaine, etc., et les esprits répondent : « Ne nous demandez pas la solution des grands problèmes métaphysiques... nous les connaissons plus tard... ils vous sont inutiles aujourd'hui. »

Et les esprits donnent ce sage conseil aux chercheurs égarés qui croyaient trouver le vrai chemin :

« Ne cherchez jamais, par des pratiques extraordinaires, à aller dans le monde invisible. Le but qu'on se propose peut être bon, mais le chemin à suivre est des plus dangereux ; en outre, les moyens d'investigation que vous auriez dans ces conditions seraient peu sûrs. »

J'estime que cette réfutation du spiritisme par les Esprits est parfaite ; il n'y faut rien ajouter.

TRIBUNE DE NOS LECTEURS

Nantes, 18 février 1902.

Monseigneur,

A l'occasion du récent article de M. Bois : *Comment je suis devenu sceptique touchant quelques prédictions*, permettez-moi de vous communiquer respectueusement mes sentiments personnels. Et d'abord, je remercie l'auteur, de sa bonne foi et de sa gracieuse bonhomie; et je lui donne de grand cœur l'absolution de son sourire à la vue des prophéties, si en faveur en 1870.

Mais ensuite, j'ose déclarer que ces lignes, malgré une réserve honorable, sont de nature à inspirer un vrai scepticisme à quelques-uns des lecteurs de notre chère Revue : *Le Monde invisible*. Il est vrai, Monseigneur, que votre responsabilité personnelle de directeur est parfaitement dégagée par ce *Nota* important qui figure sur tous vos numéros : « Chaque auteur est seul responsable des articles qu'il publie. »

Que dis-je? Votre générosité à recevoir toutes les opinions honnêtes fait honneur à votre impartialité, car du choc des idées jaillit la lumière. Mais je profite, avec empressement, de ce petit et aimable incident pour faire ici un sermon de carême sur cette parole de saint Paul : « Ne méprisez pas les prophéties; mais étudiez-les sérieusement. » (Dispensez-moi du texte latin.) Cette parole nous donne le droit de libre examen sur toutes les prophéties non bibliques; car jamais, et avec raison, l'Église ne veut engager de responsabilité sacrée en garantissant l'inspiration divine d'aucune prophétie privée. Elle constate et approuve le fait des apparitions, telles que celles de la Salette, Lourdes, Pontmain, etc., mais elle ne va pas jusqu'aux prophéties, auxquelles, généralement, elle n'accorde qu'un très respectueux silence. Ce silence doit nous suffire. Bien plus, cette autre parole de l'apôtre : « Retenez ce qui est bon », nous fait, au besoin, un devoir d'étudier les révélations. L'esprit prophétique est inhérent à l'Église catholique; c'est une de ses gloires; et Dieu ayant fait ce don à son épouse, comme le prouvent les beaux articles de la Revue : *Les Dons surnaturels dans l'Église primitive*, il est certain qu'il ne les retirera jamais. Les dons de Dieu, à son Église particulièrement, sont sans repentance; et les prophéties sont des grâces et des lumières de circonstance; elles nous instruisent des menaces divines, nous consolent ensuite, et surtout elles nous font adorer et aimer la Providence.

Il semble que Dieu éprouve souvent le besoin de justifier les coups de sa colère, avant le jugement dernier. C'est ce qui ressort de l'étude des divines Écritures. A l'article de M. Bois je pourrais donc répondre par un avis contraire et publier : « Comment je suis devenu croyant aux prophéties, en général ». Toutefois, quoique prêtre, je n'ai pas la témérité de vous demander, Monseigneur, de me faire l'honneur de votre publicité, et moins encore celle de vouloir protester quelque peu contre les sentiments privés d'un honorable laïc, auquel vous avez donné une si honorable hospitalité, pour provoquer peut-être une réplique. Je me permets simplement de causer avec vous, Monseigneur, afin de vous faire faire pénitence pendant ce carême, en vous écrivant ce que j'appelle pompeusement : mon épopée mystique. Hélas ! Je ne suis un pauvre converti mystique que depuis 1895.

Je le suis devenu par mon expérience personnelle de prophéties parfaitement accomplies, sous mes yeux et en mon humble personne; par devoir d'état en étudiant la théologie mystique dans M. Ribet et le P. Poulain et autres, dans le but de mieux diriger un pénitent visionnaire; et surtout par des dépôts de manuscrits prophétiques très curieux. Je les examine peu à peu en vérifiant les faits accomplis.

A l'exemple de M. Bois, je vais me mettre en jeu tout bonnement, d'autant que, comme lui, j'étais en rhétorique en 1870 au collège d'Ancenis (Loire-Inférieure). C'est pourquoi j'écrirai en style familier, après avoir fini mon bout de sermon. En bon camarade de 1870, je tends maintenant la main à G. Bois.

Pendant l'année terrible, j'ai lu et même relu (pour essayer de comprendre) toute une collection de prophéties manuscrites usées et sales que me prêta une vieille dévote. Je crois même avoir lu la prophétie de Blois, à 0 fr. 50 l'exemplaire. Mais tout cela fit si peu d'impression sur mon esprit que j'oubliais tout, au fur et à mesure, ce que je lisais, tandis que la lecture de l'opuscule bleu du P. Caussette : *Dieu et les malheurs de la France*, éleva et fortifia mon âme; car j'avais certainement pleuré, en voyant Mgr Fournier, le grand évêque de Nantes, les larmes aux yeux, lorsqu'il parla, au collège d'Ancenis, des malheurs de la patrie.

En 1882, j'entrais en plein ministère apostolique pendant l'année de ce petit jubilé, sans avoir la moindre idée de la mystique; je le confesse à ma confusion. En effet, en 1884, je fus un peu embarrassé en présence de deux faits certains de surnaturel diabolique; mais, étant de passage, je tranquillisisais ma conscience de confesseur, de mon mieux.

Pendant ma station de carême de 1886, je fus moins savant qu'en 1884. En entrant au confessionnal avec un sincère respect, une dame de distinction, et de passage dans la ville, garda, pendant cinq minutes au moins, un mystérieux silence... Après quelques mots d'encouragement, je n'osais pas rompre cette glace, de peur de froisser une pauvre âme.

Et voici qu'elle parle ainsi la première, avec une excessive lenteur, et en faisant des efforts surhumains : « Dieu m'envoie ici, malgré moi, pour rendre hommage au sacrement de pénitence que j'ai tant profané. Et je vous apporte, mon père, les respects du diable (*sic*). Il est mon maître. Je suis possédée et martyrisée par lui... »

Cette mystérieuse pénitente me donna la preuve de la vérité de sa terrible assertion, en me révélant sur-le-champ, avec convenance et empressement, l'état général de ma conscience, dans toute ma vie (1852-1886). J'étais sûrement en présence d'une révélation diabolique, mais très respectueuse!!! Certes je ne fus pas mystifié, cette fois; cette dame, sans craindre la honte, se fit connaître à moi en dehors du confessionnal... Je parvins à la consoler, pour huit jours seulement, et lui donnai l'absolution mais non la communion. Elle fut si heureuse de ces quelques jours de repos qu'elle m'écrivit à Nantes, avec beaucoup de précautions. Mais je renonçai bientôt à cette correspondance effrayante, en la priant d'avoir pitié de moi et de me laisser prêtre libre.

Cette pieuse et douloureuse aventure de ma vie de confesseur aurait dû m'ouvrir les yeux et m'engager à étudier la théorie mystique. Hélas! je ne connaissais alors que les œuvres de saint Jean de la Croix pour lesquelles j'avais une répugnance ouverte. Un de mes confrères, en les étudiant mal et trop, en avait eu l'esprit véritablement affaibli. Il était vraiment dans... la nuit obscure. Aussi je m'étais bien promis de ne lire jamais des écrits mystiques. Et cependant, je le proclame à ma honte, en 1891, dans mon pauvre opuscule : *Abrégé de la vie de saint Jean de la Croix*, j'avais recommandé cette branche de la science sacerdotale si négligée (par moi) à mes confrères. Jusqu'en 1895, je fus donc un peu sceptique comme mon compagnon de... malheur, G. Bois.

1869! Quelle date dans ma vie, c'est la plus belle, après celle de mon sacerdoce, en 1878. Elle m'a introduit dans la royale chaumière de la Frandais, aux extases de la pieuse stigmatisée Marie-Julie, par le livre du vénéré Dr Imbert-Gourbeyre, de Clermont-Ferrand, l'auteur si savant de : *La Stigmatisation*. On me pria de lire ou au moins de parcourir cet ouvrage monumental et unique dans son genre. Il fut mon chemin de Damas. Quoi! me disais-je; voici un docteur en renom qui parle avec respect et considération de Marie-Julie, plus de quarante-deux fois, et dans plus de cent pages différentes? Il l'a vue et examinée, chaque année, et pendant plusieurs semaines consécutives, depuis 1873; je ferai donc comme lui, j'irai la voir. Je braverai les sarcasmes de ceux qui n'ont rien vu et ne veulent rien entendre... Hélas! Par un reste de faiblesse naturelle, afin de ménager mon honneur de prédicateur de dix stations de carême dans ma seule ville natale, j'allais humblement conférer de mon projet scientifique avec l'évêque diocésain, Mgr Laroche.

Il avait cependant noblement levé l'interdit des visites pour tous ceux que la maîtresse du logis discrédité voudrait recevoir sous son toit inviolable, aux extases de sa fille, privée des sacrements pendant plus de dix ans (1877-1888).

Ce prélat approuva largement mon projet de pieuse curiosité, me ramena dans sa voiture pour causer plus longuement, et me pria de lui rendre compte, plus tard, de mes impressions personnelles. Quatre mois après mes trois premières visites, la mort me ravissait subitement cet évêque intelligent et soucieux de la vérité!!!

De mes dix visites à Marie-Julie, en l'espace de deux ans, où j'assistais à neuf longs discours extatiques, je sortis toujours édifié, meilleur, ravi et conquis à la mystique.

Mon petit acte de courage à aller à la Frandais assez péniblement, un morceau de pain sec dans ma poche (afin de ménager certaines susceptibilités), et mon respect sacerdotal, quoique intérieur, pour les stigmates bien visibles de la voyante vénérée, furent, je crois, récompensés divinement. Je fus favorisé de révélations concernant mon humble personne, mes chers parents et un vieil ami, actuellement tous défunts. En présence de prophéties très claires et parfaitement réalisées, comment ne pas croire? « Oh! alors, vous écriez-vous, Monseigneur, voilà l'enthousiasme. Attention! Sur le terrain glissant des révélations privées et surtout personnelles, il faut marcher timidement et en tremblant : l'épée à la main droite, le bouclier au bras gauche, et surtout avec le casque de fer de l'incrédule saint Thomas. » Eh bien! rassurez-vous, Monseigneur, Dieu a pourvu à ma sûreté intellectuelle, de main de maître. Je n'ai pas reçu que des compliments de Marie-Julie, mais une double prophétie de malheur : « Vous aurez des opprobres, des humiliations et des injustices. »

Tout s'est réalisé clairement et divinement, particulièrement dans une mystification de la part d'un de mes jeunes et chers pénitents, de vingt-cinq à trente ans, le bel âge. Il fut le sosie infernal de Marie-Julie en laquelle il m'encourageait à croire de plus en plus et dont il parlait avec vénération. Il avait capté mes faveurs de confesseur, de directeur et de protecteur par ses vertus extérieures que je croyais héroïques, par ses guérisons merveilleuses, ses prédictions ponctuelles et par-dessus tout, par une concordance, à 300 et 600 lieues de distance, avec les révélations extatiques de la stigmatisée, dont j'étais le plus souvent l'unique auditeur. Finalement, en l'espace de quatorze à seize mois de direction verbale et écrite, je perdis avec lui non ma dignité qu'il a toujours vénérée, comme le diable en 1886, mais mon temps, et un peu... mon crédit, auprès de quelques aveugles ou jaloux.

Cependant, loin d'être découragé par cette cruelle humiliation, de l'amour des prophéties, j'y suis plus attaché que jamais. Par une grâce insigne de Dieu dont je me garde bien de me glorifier sottement, moi-même et seul j'ai découvert en mon pénitent l'ange de ténèbre

transformé en ange de lumière. Cette découverte que j'appelle miraculeuse m'a dûment autorisé, en qualité de confesseur, à envoyer au Saint-Office de longs rapports sur la contrefaçon diabolique en faveur de Marie-Julie, où sa cause a été confiée en 1877 par son protecteur le meilleur, Mgr Fournier.

Mon dossier a été pris en considération; j'en ai la preuve dans une lettre officielle de l'évêque actuel de Nantes, aimablement empressé à m'écrire de sa propre main, le 2 février 1898. Après Dieu je fais hommage de mon succès mystique à la voyante de la Frandais, laquelle, le 7 janvier 1897, m'avait prophétisé poétiquement, mais très clairement, pour mes bonnes étrennes, cette découverte inattendue, puisqu'elle n'eut lieu que le 24 novembre de la même année, fête de saint Jean de la Croix. Ce docteur mystique se vengeait ainsi du dédain de ses œuvres!

Afin de mieux me dédommager de cette mystification et de ses suites infernales, Dieu m'a mis en relations personnelles, directes et assez fréquentes, avec deux autres voyantes de bon aloi. Et cela dans la même année de 1899. Je ne découvrirai le nom que de l'une d'elles, celui de Mélanie de la Salette. Enfin, trois directeurs de trois autres stigmatisées cachées m'ont fait l'honneur de leur discrète correspondance. Plus que l'édification de ces âmes d'élite me pénétrant de confiance pour leurs révélations, est important pour moi la possession de mes manuscrits prophétiques. Ne sont-ils pas des pièces à conviction, des pierres de touche?

Or, je possède une copie manuscrite des révélations du P. Nectou. Elle date de 1850, elle a été écrite par une dame protestante de Nantes, de grand nom et ayant des relations en Angleterre, d'où sont sorties les prophéties de ce jésuite exilé de la Révolution. Mon document est donc antérieur de plus de vingt ans au livre de l'abbé Curicque : *Voix prophétiques*. Et en voyant aujourd'hui la déchéance de l'Angleterre écrite au moins en 1850, n'ai-je pas le droit de frémir à la pensée de l'avenir, lorsque le même prophète nous avertit que l'humiliation notoire de l'Angleterre (au Transvaal) est le premier signe de la catastrophe générale.

Ce document m'est d'autant plus précieux qu'il confirme mon interprétation personnelle et inédite, avant moi, de la défaite ou humiliation de l'Angleterre par les Boers, d'après le secret de la Salette.

Lorsque, le 9 novembre 1898, je publiais mon interprétation dans le journal *le Nouvelliste de l'Ouest*, je n'avais pas en vue le Sud-Africain, mais Fachoda. Quoi qu'il en soit, j'écrivais d'une main sûre, tant ma confiance est grande dans le secret, que l'Angleterre serait vaincue dans la première guerre qu'elle aurait ou ferait. Si donc les Français avaient voulu attaquer les Anglais à Fachoda, ils auraient été les vrais Boers. Le secret de la Salette leur promettait la victoire!

En outre, j'ai entre les mains, depuis plus de deux ans, des manus-

crits concernant une voyante cachée. Ils vont de 1862 à 1884. Ils sont très compacts et écrits par deux mains différentes. Le mauvais français avec des pensées sublimes et des fautes d'orthographe la plus usuelle, assaisonnées de réflexions naïves au préjudice de l'écrivain, prouvent la bonne foi et non le génie d'invention. Ces paperasses sacrées que je cache avec soin... m'éclairèrent prophétiquement sur le Concile du Vatican, la guerre de 1870, la Commune de 1871. Tout ce qui a été écrit préalablement s'est vérifié; aucune main n'a ajouté une feuille, après coup; les preuves en sont matérielles... Ces documents uniques m'expliquent surtout les raisons de nos malheurs passés et futurs, etc. Ils m'apprennent particulièrement ce qu'il aurait fallu ou ce qu'il faudrait encore faire pour le salut de la France. Quoi donc, ô mon Dieu?

A la suite de la guerre de 1870, Notre-Seigneur demandait à sa servante (qui n'offre à mon esprit aucun motif de doute sur le surnaturel divin en elle depuis plus de quarante ans) la conversion pratique du quart seulement de la société chrétienne. Trois fois, et à différentes reprises, Notre-Seigneur a fait écrire ceci pour qu'on le publiât bien haut et au plus tôt : « Que le quart des simples fidèles reprennent le chemin de l'église et des sacrements, comme aux jours de foi pratique, et j'épargnerai la France et l'Europe! Sinon, les prières des justes n'éloigneront pas ma colère. »

Je vous le demande, Monseigneur, est-ce que depuis 1870 la foi a augmenté d'un quart en France?... Je suis missionnaire, j'ai prêché dans toutes les régions de la France, excepté l'Est... Partout j'entends parler de la diminution des pratiques religieuses. Notre-Seigneur répète dans mes manuscrits à deux pages différentes : « La foi s'éteint un peu partout. »

Dans mes prédications je ne me sers jamais de la connaissance de mes prophéties secrètes et même de mon cher secret de la Salette. Je crois que Dieu me pardonnera ce silence diplomatique: Il connaît mes raisons!... Je voudrais me servir de la plume; mais les formalités administratives sont telles que Dieu me bénira au centuple.

Pour vous, Monseigneur, sachez que Sadowa, Sedan et la Commune ne sont rien. Ce sont de *petits* châtiments, dit Notre-Seigneur à cette voyante cachée. Elle aussi annonce le triomphe; voilà pourquoi j'ai confiance et en sa vertu héroïque et en ses révélations, car, finalement, c'est une concordance parfaite avec le secret de la Salette, vers lequel je fais converger toutes mes recherches et mes expériences mystiques.

Mon épopée ou mieux mon équipée étant faite, je reviens directement à mon ami de 1870. Je veux le ramener non pas au bien, mais... au merveilleux; et j'espère le fleurdeliser en chevalier du grand monarque. Pour répondre à ses objections, que ne puis-je lui mettre sous les yeux un opuscule : *Les prophéties vengées*, par l'abbé Chabauty, à Mirebeau-de-Poitou (1874).

Malheureusement il n'est plus dans le commerce des librairies Oudin

et Palmé; l'auteur a été obligé de le tirer de sa bibliothèque, où il était en double exemplaire, pour m'en faire le gracieux cadeau. Ce travail de circonstance est une réponse théologique, philosophique et historique à tous les esprits déçus par les prophéties modernes, si en vogue en 1870. Il est composé par un maître. Professeur d'Écriture sainte, chanoine de Poitiers et d'Angoulême, M. Chabauty est avant tout le restaurateur dans l'Église d'un système eschatologique, que Dieu, pour des raisons maintenant connues, avait laissé dans l'oubli pendant douze siècles, à cause des abus que les millénaires en faisaient. Ce système a été prêché dans l'Église universelle et cru et aimé par les fidèles, pendant les six ou même sept premiers siècles de notre ère.

A mes yeux, non aveuglés par l'amitié, le chanoine Chabauty est le saint Jérôme de nos jours! Il fait école dans l'Allemagne. J'ajoute qu'il a l'honneur d'avoir précédé; en 1882, M. Drumont dans l'étude charitable, biblique et historique, de la question juive par son livre documenté : *Les Juifs, nos maîtres*.

En peu de mots, priez-moi, Monseigneur, de résumer les 160 pages in-12 de cette défense de nos prophéties qu'on ne peut plus retrouver.

Il ne faut pas borner sa vue à l'horizon d'un seul prophète, mais avoir une vue d'ensemble à l'aide des concordances prophétiques. Il est ridicule de perdre confiance pour un démenti de valeur secondaire, tel que l'heureuse prolongation du pontificat de Pie IX qui ne devait pas dépasser vingt-sept ans et six mois environ, d'après les prédictions formelles de la vénérable A.-M. Taïgi si autorisée; le temps est le meilleur des interprètes; un contrôle s'impose par les références des noms des voyants ou de leurs directeurs, dates de publicité, et imprimatur. Les prophéties de 1870 que l'on trouve dans les *Voix prophétiques* de l'abbé Curicque sont généralement bonnes. Elles ont été réalisées et se réalisent tous les jours encore, dans la période de malheurs, résumée en trois chapitres : 1° accroissement continu de la puissance du mal, ou déchaînement du diable; 2° catastrophes nombreuses et plus qu'ordinaires, dans les troubles physiques et moraux; 3° humiliation et persécution générale de l'Église.

Les faits accomplis doivent nous donner confiance pour la période de triomphe également prédite. Elle est sans autre date que le chiffre énigmatique de Notre-Dame de la Salette : trente-cinq ans et plus, de châtimens partiels, préparatoires aux grands malheurs. Ils ne sont pas, à mon avis, encore commencés... N'est-il pas évident qu'on est loin du triomphe de l'Église?

Si les chronologistes catholiques varient d'environ six ans sur la date de la naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, malgré la précision des soixante-dix semaines d'années du grand prophète Daniel, n'est-ce pas assez pour signaler le péril des dates prophétiques? — Je réponds brièvement aux objections. 1° Henri V tué par les prophéties et tuant les prophéties. Est-ce que le comte de Chambord était bien le

véritable roi ou l'Henri V visé par un si grand nombre de prophètes disant vrai pour tout, excepté pour le comte de Chambord? Non! La survivance de Louis XVII a des prophètes respectables... Et je crois savoir que le secret de Maximin non encore publié est un secret politique concernant cette survivance... 2° On ne promet à l'Église qu'un triomphe de vingt-cinq ans environ, avant la décadence nouvelle et totale de la foi, laquelle annoncera certainement l'arrivée prochaine de l'Antéchrist. C'est insuffisant, s'écrie-t-on, ces vingt-cinq ans pour réparer le mal et évangéliser le monde! Tel était le sentiment de feu Mgr Sebaux, si pieux et si sage. Les saints Pères eux aussi n'ont jamais pu expliquer le sens littéral (qui est le premier et le meilleur), au sujet de l'Antéchrist annonçant sa victoire à l'univers entier sur Énoch et Élie et recevant des félicitations et des députations des quatre coins de la terre. Et tout cela en trois jours! Aujourd'hui ce sens littéral s'explique clairement par la vapeur, l'électricité, les télégraphes, les téléphones et bientôt peut-être par les ballons dirigeables à grande vitesse. Le progrès doit donc compenser la brièveté des derniers temps. Ainsi la compilation de l'abbé Curicque a plus de vrai que de faux, car le don des prophéties de Dieu à son Église n'est pas un bienfait vain, illusoire et inutile, dont il n'y a rien à retirer, ni à espérer. Quoi! l'Ancien Testament a eu une armée de vrais prophètes, et le Nouveau (la loi d'Amour) lui serait inférieur dans cette marque de miséricorde? C'est impossible!!! Par conséquent, Monsieur, respect et amour au bloc des prophéties autorisées, même aux Centuries de Michel Nostradamus ridiculisé par M. Blois et C^{ie}. Jusqu'à l'été dernier, mon cher maître le chanoine Chabauty, avec sa polémique de 1874, *Les prophéties vengées*, m'avait rempli de pitié ou mieux d'un fou rire pour cet astrologue d'Henri II. Mais Dieu, une fois de plus, m'a appris que j'étais mystifié par ma propre ignorance. J'ai fait connaissance avec un curé d'une très modeste paroisse. Il me fait l'honneur de m'appeler son ami, en m'écrivant. C'est un prêtre vraiment éminent par la piété, le bon sens, le travail de son ministère et de son bureau; il est d'une érudition colossale avec ses livres de théologie, de mystique, d'histoire, avec ses glossaires, ses grimoires, ses manuscrits même de provenance certaine de M. et de C. Nostradamus, et ses collections incomparables de bouquins, etc., etc. Il cache tout et laisse ignorer tout en demandant le secret aux très rares initiés de ses richesses de savant... Depuis trente ans, avec une moyenne de trois heures de travaux chaque jour sur M. Nostradamus, il prépare sa réhabilitation. Il a écrit plus de dix volumes sur sa vie vraiment sainte, la justification de son style incompréhensible par le mélange déconcertant de la Bible, de la mythologie et de l'astronomie, les fautes de ses interprètes et les siennes propres, avec ses nouvelles interprétations que le temps, le vrai maître, lui fournit. De fait, ce curé d'humeur charmante a si bien fait, avec ses annonces prophétiques réalisées par les

événements : chutes de ministère, morts tragiques des présidents de la République, etc., qu'il jouit d'une grande considération à l'évêché de son diocèse... En tout cas, pour me convertir à son saint prophète, il m'a crevé les yeux en me faisant lire et relire dans un bouquin de 1555, en toutes lettres, la Révolution de mil sept cent nonante-deux (1792) et la fuite du roi à *Varennes*, prédites en toutes lettres. Voilà tout ce que j'ai lu de M. Nostradamus, mais ce n'est pas banal. Alors timidement je lui ai demandé : « Nostradamus est-il dans le sens du secret de la Salette? — Assurément, et il l'a même précédé! » Pour me convaincre, il m'a envoyé le quatrain suivant :

Le divin Verbe sera du ciel frappé,
 Qui ne pourra procéder d'or plus avant.,
 Du *resérant le secret* sera étouffé,
 Qu'on marchera dessus et devant.

(II, 27.)

Pour vous, Monseigneur, merci d'avoir fait mentir ce quatrain en prenant l'initiative de publier, dans votre numéro du 15 décembre 1901, mes réflexions personnelles sur ce thème pieux, objet principal et unique de mes études mystiques. Le secret n'est-il pas la grande nouvelle de nos temps et ne renferme-t-il pas tout en substance? Merci encore plus d'avoir donné à ce grave sujet une dernière et suffisante attention dans votre récente publicité du 15 février 1902.

Puisque vous êtes si bon, Monseigneur, je vais mettre fin à la pénitence que vous impose ma conversation traînante; je cours bien vite à la question de nos prochaines élections. En votre qualité de directeur du *Monde invisible* qu'y voyez-vous, Monseigneur? — Quant à moi, je n'ose pas dire ce que j'en pense pour ne pas faire tort à la belle politique de mon cher compatriote Waldeck-Rousseau. J'ai connu personnellement son digne père; il a pris éloquemment, et mieux que moi, la parole, avant ou après trois ou quatre de mes allocutions, à une réunion de charité. Il évangélisait les pauvres de la Sainte-Famille, rue Dugommier, dans le local des Frères (1880-1881). Je me garderai bien de mal parler du fils, d'autant plus que mon nom a été très certainement déposé dans les casiers épiscopaux, au commencement de 1892.

Voilà pourquoi, avec la prudence du serpent, je me contente d'attirer doucement votre haute attention sur une page des *Annales du surnaturel* (V^e Péladan rue de la Vierge, 10, Nîmes).

Au numéro du 15 janvier 1888, paragraphe VIII, on lit ce discours du divin Sauveur : « Je ne puis vous donner encore un bon roi. Il y aurait trop de danger pour lui et pour vous. Il faut auparavant qu'une crise bien terrible arrive, pour que le gouvernement que vous avez tombé tout à fait, que le peuple le connaissant, comprenne combien il est mauvais et s'en désabuse complètement. Plus ce gouvernement fera de folies, plus tôt il sera connu. Il a un plus grand nombre de partisans que vous ne croyez, et c'est ce qui le soutient. Quand on le connaîtra,

il tombera inévitablement. Lorsque ceux qui le composent seront abandonnés à eux-mêmes, ils ne seront capables que d'une chose : ce sera de se donner la mort les uns aux autres. Alors le peuple se tournera tout entier du bon côté, et il n'y aura aucun danger qu'un bon roi monte sur le trône. »

A première vue, cette page, tombée par l'imprimerie dans le domaine public, ne mérite aucune attention, faute de nom, pas plus qu'une lettre anonyme, méritant toujours le panier; pourtant, je lui trouve une valeur intrinsèque et extrinsèque, à cause de raisons secrètes... Du reste, cette révélation n'est que la juste expression de paroles historiques et publiques de Pie IX.

« 1° La révolution sera tuée par ses propres armes. Le *suicide* de la révolution aura lieu, lorsque nous nous y attendrons le moins. (Voir *l'Univers*, 1^{er} janvier 1873.)

« 2° Quelle sera la personne dont Dieu se servira? — Je l'ignore. Mais il enverra certainement *Quelqu'un* à notre secours. » (Discours à la députation de Grotta-Ferrata, 14 octobre 1871.)

Recevez, Monseigneur, l'hommage de ma vive reconnaissance et de mon religieux respect en Notre-Seigneur Jésus-Christ..

Alfred PARENT, *Miss. apostolique*,
23, place de Bretagne, à Nantes.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE QUATRIÈME VOLUME

1^{re} LIVRAISON. — 15 JUIN 1901

Mgr MÉRIC : L'influence de l'âme sur le corps	5
A. VAN MONS : Les anges dans l'univers (suite)	10
Abbé T : Une possession diabolique compliquée de magie en Auvergne (suite et fin)	25
D ^r AUDAIS : De l'expérience au spiritisme	39
D ^r IGNOTUS : Maison hantée (suite)	50
Tribune de nos lecteurs	62

2^e LIVRAISON. — 15 JUILLET 1901

Mgr MÉRIC : L'influence de l'âme sur le corps (suite)	65
D. B. MARÉCHAUX : Les dons surnaturels dans l'église primitive.	81
A. VAN MONS : Les anges dans l'univers' (suite)	96
D ^r IGNOTUS : Maison hantée (suite)	107
Variétés	123
Tribune de nos lecteurs.	126

3^e LIVRAISON. — 15 AOUT 1901

Mgr MÉRIC : L'influence de l'âme sur le corps (suite)	129
D ^r B. MARÉCHAUX : Les dons surnaturels dans l'Église primitive (suite)	142
A. VAN MONS : Les Anges dans l'univers (suite)	155
A. DE ROCHAS : La physique de la magie	167
D ^r IGNOTUS : Maison hantée (suite)	179
Variétés	187

4^e LIVRAISON. — 15 SEPTEMBRE 1901

Mgr MÉRIC : De l'imagination	193
A. DE ROCHAS : La transmission de la pensée.	205
D. B. MARÉCHAUX : Les dons surnaturels dans l'Église primitive (suite)	224
Le mouvement psychique	230
D ^r IGNOTUS : Maison hantée (suite et fin)	240
Variétés	251
Tribune de nos lecteurs.	254

5^e LIVRAISON. — 15 OCTOBRE 1901

Mgr MÉRIC : De l'Imagination (suite)	257
D. B. MARÉCHAUX : Les dons surnaturels dans l'Église primitive (suite)	269
A. SAJOT : Le diable en Annam	276
Cas de vision spontanée	284
A. LAURENT DE FAGET : Le spiritisme et le triangle.	298
A. VAN MONS : Les anges dans l'univers (suite).	305
Variétés	315
Tribune de nos lecteurs.	319

6^e LIVRAISON. — 15 NOVEMBRE 1901

Mgr MÉRIC : Les limites de l'imagination	321
F. M. S. : La baguette divinatoire.	329
La psycho-physiologie	334
D. B. MARÉCHAUX : Les dons surnaturels dans l'Église primitive (suite)	337
D ^r P. GIBIER : Recherches sur les matérialisations de fantômes	348
A. VAN MONS : Les anges dans l'univers (suite).	360
Variétés	370
Tribune de nos lecteurs	380

7^e LIVRAISON. — 15 DÉCEMBRE 1901

Mgr MÉRIC : Les limites de l'imagination dans l'ordre intellectuel.	385
D. B. MARÉCHAUX : Les dons surnaturels dans l'Église primitive (suite)	396
A. VAN MONS : Les anges dans l'univers (suite).	404
R. P. LERAY : De l'instinct.	413
D ^r P. GIBIER : Recherches sur les matérialisations des fantômes (suite)	426

XX. : Magnétisme et hypnotisme	431
Tribune de nos lecteurs	445
Bibliographie	448

8^e LIVRAISON. — 15 JANVIER 1902

Mgr MÉRIC : L'imagination et le rêve prophétique	449
F. DE LOUBENS : La prophétie d'Holzhauser	466
D ^r P. GIBIER : Recherches sur les matérialisations des fantômes (suite)	471
LAINÉ : Les événements prédits par l'Apocalypse	482
XX. : Magnétisme et hypnotisme (suite)	495
Tribune de nos lecteurs.	509
Bibliographie	512

9^e LIVRAISON. — 15 FÉVRIER 1902

Mgr MÉRIC : L'imagination et les rêves prophétiques (suite)	513
D. B. MARÉCHAUX : Les dons surnaturels dans l'Église primitive (suite)	523
A. VAN MONS : Les anges dans l'univers (suite).	531
D ^r P. GIBIER : Recherches sur les matérialisations de fantômes (suite et fin)	539
G. BOIS : Comment je suis devenu sceptique touchant certaines prédictions	553
XX. : Magnétisme et hypnotisme (suite)	557
Tribune de nos lecteurs.	567
L. BOURARD : Bibliographie	575

10^e LIVRAISON. — 15 MARS 1902

Mgr MÉRIC : L'imagination et les rêves prophétiques (suite)	578
P. FLAMBERT : Un évêque astrologue : Luc Gauric	590
D. J. GALLUS : La sorcellerie dans le Tarn.	595
D. B. MARÉCHAUX : Le merveilleux divin et le merveilleux démo- niaque	600
S. B. G. : Sensibilité à la lumière noire	611
Le NORMANT DES VARANNES : Quelques réflexions au sujet du grand monarque	613
A. VAN MONS : Les anges dans l'univers (suite)	616
XX. : Magnétisme et hypnotisme	625
Variétés	638

11^e LIVRAISON. — 15 AVRIL 1902

Mgr E. MÉRIC : Vers la solution	641
Un curieux cas d'hydrosophie	656
A. POULAIN : Des extases naturelles	660
A. DE ROCHAS : La lévitation du corps humain	671
A. VAN MONS : Les limites de l'astrologie	691
Institut psychologique international	695
Variétés	698

12^e LIVRAISON. — 15 MAI 1902

Mgr E. MÉRIC : Télépathie et Télégraphie	705
D. B. MARÉCHAUX : Les dons surnaturels dans l'église primitive (suite et fin)	719
A. VAN MONS : Les anges dans l'univers (suite)	729
XX. : Magnétisme et hypnotisme (suite)	740
Général A. : Conseils de l'au-delà	747
Tribune de nos lecteurs.	755

Le Gérant : P. TÉQUI.
